

Fatima Zahra BOUGHANEM

L'héritage paléochrétien en Afrique du Nord : Cas des monuments de la région Est de l'Algérie

Thèse présentée et soutenue publiquement le 17 décembre 2024
en vue de l'obtention du doctorat de **Architecture et Ville**
de l'Université Paris Nanterre
sous la direction de Étienne WOLFF (Université Paris Nanterre)

Jury :

Rapporteur : M. Dominique BRIQUEL

Professeur des universités :
Sorbonne Université

Directeur de thèse : M. Étienne WOLFF

Professeur des universités :
Université Paris Nanterre

Examineur : M. Charles GUITTARD

Professeur émérite :
Nanterre Université

Président du jury : M. Giampiero SCAFOGLIO

Professeure des universités :
Université Côte d'Azur

I. Texte

Pour maman et papa.

Dédicace

À mes six années les plus exquises, passées sur le sentier tumultueux de la recherche. À la suite des événements, des sommets et des abîmes, et des diverses personnes rencontrées en chemin. À mes angoisses de la fin, aux pages blanches qui me hantaient, aux nuits d'insomnie. À l'espoir, à la détresse, à la ténacité, à l'abandon, à la solitude, au « burn-out » !

À Thevestine, que j'ai laissée derrière moi depuis sa naissance.

À Fatima Zahra.

Remerciements

Je tiens tout d'abord à exprimer ma plus profonde gratitude envers M. Charles Guittard, qui a cru en moi sans me connaître et m'a toujours chaleureusement accueillie. Sans lui, ce projet de recherche n'aurait pas pu voir le jour, et je lui suis particulièrement reconnaissante de m'avoir permis de rencontrer M. Etienne Wolff.

Mes remerciements les plus sincères vont à M. Etienne Wolff pour avoir accepté de diriger ma thèse. Sa confiance en mon projet, ses précieux conseils, sa disponibilité et son soutien constant ont été déterminants dans l'aboutissement de ce travail.

Je souhaite également remercier chaleureusement M. Dominique Briquel pour son accompagnement tout au long de mon cursus doctoral. Ses relectures attentives, ses remarques pertinentes et nos discussions enrichissantes ont grandement contribué à l'amélioration de mon travail.

Ma reconnaissance s'adresse aussi à M. Giampiero Scafoglio pour avoir accepté de présider le jury de soutenance.

Je remercie l'ensemble du personnel de l'école doctorale et les formateurs rencontrés au cours de ce parcours pour leur bienveillance et leur disponibilité, avec une mention particulière pour Jérôme Louvet.

Ma gratitude va à toute l'équipe de la bibliothèque de l'INHA, en particulier Mme Isabelle Périchaud et Mme Aurélie Argéllies, pour leur confiance et leur flexibilité concernant la consultation des archives.

Je tiens à remercier les personnes qui m'ont facilité l'accès à certaines informations et archives : M. Mebarek Kaci, Imène Hannache, Akram Guelai, Mélanie Foucault, et Ilhem.

Ma gratitude infinie va droit à ceux qui m'ont donné la vie et qui, depuis, ne cessent de me la faciliter. Je ne pourrai jamais exprimer pleinement ma reconnaissance à mon cher père, qui a courageusement financé, seul, cette thèse pendant six longues années. Merci de m'avoir accompagnée lors de mes explorations des sites archéologiques, de m'avoir encouragée et d'avoir cru en moi même dans les moments les plus incertains.

À ma mère, rien ne pourra jamais rendre hommage à tout ce que tu m'as offert. Merci, maman, pour tes encouragements indéfectibles et ton soutien inébranlable.

Sans vous deux, je ne serais jamais devenue la personne que je suis aujourd'hui. Votre amour et votre foi en moi sont les fondations sur lesquelles je bâtis mes rêves.

Mes remerciements les plus chaleureux vont aux plus chers, à mes sœurs et mon frère, Aya, Hadjer et Abdelilleh, pour leur soutien indéfectible et leurs encouragements.

Je suis particulièrement reconnaissante envers ma sœur Hadjer pour son aide précieuse sur la partie graphique et esthétique de cette thèse, ainsi que pour son soutien constant.

À Ouael et Yanis, merci d'illuminer ma vie.

À Lokmane, je te remercie sincèrement pour ta présence constante, ta patience et ton soutien indéfectible. Ta compréhension et ton encouragement m'ont été d'une grande aide tout au long de ce parcours. Je suis profondément reconnaissante de pouvoir compter sur toi dans cette aventure.

Je remercie toutes les personnes qui ont rendu mon chemin d'exil moins sinueux : Athmane Fares, Eliane, Sonia et Noémie.

À mes amis : Imène et Sana pour leur aide précieuse, Amal pour ses relectures, Sophia et Anwar pour leur présence et leur soutien.

Enfin, je remercie toutes les personnes rencontrées au cours de ce périple, celles qui m'ont soutenue comme celles qui m'ont mise au défi. Chacune a contribué, à sa manière, à la réalisation de ce projet.

Sommaire

DÉDICACE	II
REMERCIEMENTS.....	III
SOMMAIRE	V
RÉSUMÉ	IX
ABSTRACT	XI
PARTIE INTRODUCTIVE.....	1
INTRODUCTION	1
PROBLÉMATIQUE	5
OBJECTIFS.....	8
MÉTHODOLOGIE	10
PARTIE I : CONTEXTE HISTORIQUE ET HISTORIOGRAPHIQUE DE LA ROMANISATION ET DE L'ÉVANGÉLISATION DE L'AFRIQUE ROMAINE	17
CHAPITRE I : LA ROMANISATION DE L'AFRIQUE	17
I. Prise de Carthage.....	20
II. La Legio III Augusta et son rôle en Afrique proconsulaire.....	22
III. Synchrétismes religieux dans la province	24
CHAPITRE II : LES CIRCONSTANCES DE L'INTRODUCTION DE LA FOI CHRÉTIENNE EN AFRIQUE ROMAINE	31
I. Les martyrs de Scilli, l'incontestable première donnée historique	34
II. Les persécutions.....	35
III. Le martyr dans l'Antiquité tardive, entre sacrifice et culte.....	39
CHAPITRE III : LE TRIOMPHE DE L'ÉGLISE « CATHOLIQUE ».....	47
I. L'édit de Constantin, un tournant dans l'histoire de l'Église africaine	47
II. La liberté de culte après l'édit de Thessalonique	48
III. Les nouvelles frontières « ecclésiastiques » des provinces.....	49
IV. La chrétienté africaine entre catholicisme et schismes :.....	52
PARTIE II : MONOGRAPHIES D'ÉDIFICES PALÉOCHRÉTIENS DE L'AFRIQUE PROCONSULAIRE ET DE LA NUMIDIE.....	63
CHAPITRE I : L'ARCHITECTURE CHRÉTIENNE PRIMITIVE EN AFRIQUE DU NORD.....	63

I. Les différents édifices paléochrétiens dans les régions de l'Afrique proconsulaire (en Algérie) et de la Numidie : nature et typologie	65
II. Caractéristiques de l'architecture chrétienne en Afrique	76
III. L'architecture de la basilique paléochrétienne	86
IV. Le décor des édifices paléochrétiens	92
V. Répertoire chronologique typologique et doctrinal des monuments paléochrétiens en Algérie	99
VI. Création de la carte de christianisation de l'aire étudiée	103
CONCLUSION DU CHAPITRE	111
CHAPITRE II : LES BASILIQUES DE LA PROCONSULAIRE	115
I. La basilique sainte Crispine de Theveste	117
II. Le quartier chrétien d'Hippo Regius	173
CHAPITRE III : LES BASILIQUES DE LA NUMIDIE	193
I. La basilique donatiste de Thamugadi	195
II. Le groupe épiscopal de Cuicul	217
CHAPITRE IV : DIAGNOSTIC DE L'ÉTAT ACTUEL DES DIFFÉRENTS MONUMENTS	255
I. Diagnostic général	255
II. Diagnostic architectural	257
CONCLUSION DE LA PARTIE	271
PARTIE III : LA RESTITUTION VIRTUELLE DES VESTIGES PALÉOCHRÉTIENS	281
CHAPITRE I : LA RÉALITÉ SUR LE PATRIMOINE AN ALGÉRIE, SA CONSERVATION ET SA TRANSMISSION	281
I. La place du patrimoine archéologique en Algérie	281
II. L'héritage paléochrétien dans la législation Algérienne	282
III. Le recours aux nouvelles technologies pour la valorisation du patrimoine paléochrétien Algérien	284
IV. Le numérique comme alternative/solution	288
V. Outils de mise en valeur du patrimoine archéologique	289
VI. La restitution virtuelle pour la conservation la mise en valeur et la transmission d'un héritage	297
CONCLUSION DU CHAPITRE	302
CHAPITRE II : ESSAIS DE RESTITUTION VIRTUELLE DES MONUMENTS CHOISIS	305

I. La création d'une base de données graphique.....	305
II. État des lieux des monuments choisis.....	341
III. Essais de restitution virtuelle des monuments choisis.....	357
LIMITES ET PERSPECTIVES DE NOTRE RECHERCHE	383
CONCLUSION GÉNÉRALE	385
GLOSSAIRE	391
BIBLIOGRAPHIE.....	393
ARCHIVES DE L'INHA	402
TABLE DES FIGURES.....	405
TABLE DES CARTES.....	409
TABLE DES GRAPHIQUES	409
TABLE DES PLANS.....	410
TABLE DES MATIÈRES.....	413

Résumé

Dans le cadre de notre thèse de doctorat, nous nous proposons d'examiner le patrimoine architectural paléochrétien de l'Est algérien, une région qui abrita jadis les sièges de la III^{ème} légion d'Auguste en Afrique. Cette étude vise à mettre en lumière la richesse et la singularité de ce patrimoine, tout en explorant les défis complexes liés à sa préservation dans le contexte contemporain.

L'Algérie, héritière d'un passé chrétien remontant au I^{er} siècle de notre ère, recèle un trésor architectural d'une valeur inestimable, malheureusement souvent négligé. Les vestiges des monuments et ensembles chrétiens, témoins de l'apogée du christianisme au IV^{ème} siècle, font face à des menaces multiples, résultant des pressions urbaines, économiques et sociales, ainsi que des aléas climatiques.

Notre recherche se concentrera sur des sites emblématiques tels que la basilique romaine chrétienne de Theveste (Tébessa), le quartier chrétien d'Hippone (Annaba), l'ensemble épiscopal de Cuicul (Djemila), et la basilique chrétienne de Thamugadi (Timgad). À travers une analyse approfondie de ces monuments, nous visons à établir une monographie détaillée de l'architecture paléochrétienne en Algérie, tout en cartographiant la progression du christianisme dans la région à travers son expression architecturale.

Un aspect novateur de notre approche réside dans l'utilisation des technologies de restitution virtuelle. Cette méthodologie ne se limite pas à une simple représentation visuelle, mais constitue un véritable outil de conservation et de transmission du patrimoine. En effet, la restitution virtuelle permet non seulement de documenter l'état actuel des monuments, mais aussi de les comparer avec les données issues des recherches antérieures, offrant ainsi une perspective diachronique sur leur évolution et leur dégradation.

Cette démarche de numérisation et de modélisation 3D s'inscrit dans une logique de préservation dynamique du patrimoine. Elle permet de créer une base de données évolutive, capable d'intégrer de nouvelles informations au fil des découvertes et des interventions. Cette ressource numérique pourra servir de référence pour les chercheurs, les institutions culturelles et éducatives, tant en Algérie qu'à l'international, palliant ainsi le manque de fonds d'archives exhaustifs dans le pays.

En outre, notre étude vise à sensibiliser sur l'urgence de la protection de ce patrimoine face à un cadre législatif parfois obsolète et à une application insuffisante des lois existantes. Nous espérons que cette recherche contribuera à stimuler un intérêt renouvelé pour la préservation et la valorisation de l'héritage paléochrétien algérien, assurant ainsi sa transmission aux générations futures.

En conclusion, cette thèse ambitionne non seulement d'approfondir la connaissance de l'architecture paléochrétienne en Algérie, mais aussi de démontrer comment les technologies de restitution virtuelle peuvent jouer un rôle crucial dans la conservation et la diffusion du patrimoine architectural. Ce faisant, nous espérons contribuer à l'élaboration de nouvelles stratégies de préservation adaptées aux défis du XXI^{ème} siècle.

Mots-clés : basiliques chrétiennes, restitution virtuelle, héritage paléochrétien

Abstract

In the context of our doctoral thesis, we propose to examine the early Christian architectural heritage of Eastern Algeria, a region that once housed the headquarters of the third Augustan Legion in Africa. This study aims to highlight the richness and uniqueness of this heritage, whilst exploring the complex challenges related to its preservation in the contemporary context.

Algeria, heir to a Christian past dating back to the first century, harbours an architectural treasure of inestimable value, which is unfortunately often neglected. The vestiges of Christian monuments and complexes, witnesses to the apogee of Christianity in the fourth century, face multiple threats resulting from urban, economic and social pressures, as well as climatic hazards.

Our research will focus on emblematic sites such as the roman Christian Basilica of Theveste (Tébessa), the christian basilica of Madauros (Medaourouch), the episcopal complex of Cuicul (Djemila), and the Christian Basilica of Thamugadi (Timgad). Through an in-depth analysis of these monuments, we aim to establish a detailed monograph of early Christian architecture in Algeria, whilst mapping the progression of Christianity in the region through its architectural expression.

An innovative aspect of our approach lies in the use of virtual reconstruction technologies. This methodology is not limited to mere visual representation but constitutes a veritable tool for the conservation and transmission of heritage. Indeed, virtual reconstruction allows not only for the documentation of the current state of the monuments but also for their comparison with data from previous research, thus offering a diachronic perspective on their evolution and degradation.

This approach to digitisation and 3D modelling is part of a dynamic heritage preservation logic. It enables the creation of an evolving database, capable of integrating new information as discoveries and interventions occur. This digital resource can serve as a reference for researchers and cultural and educational institutions, both in Algeria and internationally, thus compensating for the lack of comprehensive archival collections in the country.

Furthermore, our study aims to raise awareness of the urgency of protecting this heritage in the face of an, sometimes, obsolete legislative framework and insufficient application of existing laws. We hope that this research will contribute to stimulating

renewed interest in the preservation and valorisation of Algeria's early Christian heritage, thus ensuring its transmission to future generations.

In conclusion, this thesis aspires not only to deepen the knowledge of early Christian architecture in Algeria but also to demonstrate how virtual reconstruction technologies can play a crucial role in the conservation and dissemination of architectural heritage. In doing so, we hope to contribute to the development of new preservation strategies adapted to the challenges of the 21st century.

Keywords: Christian Basilica, virtual restitution, paleo-Christian heritage

Partie Introductive





Partie introductive

Introduction

Le patrimoine représente un lien essentiel entre le passé, le présent et l'avenir d'une collectivité. Il englobe l'ensemble des biens, matériels ou immatériels, auxquels cette communauté attribue une valeur identitaire et mémorielle. Au-delà des simples objets, le patrimoine témoigne de l'histoire, des traditions et des réalités vécues par un groupe humain à travers les âges.

Longtemps cantonnée à la conservation des monuments historiques et des objets mobiliers, la notion de patrimoine a considérablement évolué pour embrasser des domaines toujours plus vastes. Désormais, le patrimoine archéologique, industriel, urbain, rural, maritime, littéraire, cinématographique, photographique, culinaire ou vestimentaire sont autant de facettes reconnues et valorisées.

Cette extension reflète une prise de conscience grandissante de la richesse et de la diversité des héritages culturels. Les critères de sélection ne se limitent plus à des considérations purement esthétiques, mais intègrent des dimensions historiques, sociales et identitaires.

Dédié à la protection et à la promotion du patrimoine mondial, L'UNESCO, évalue les sites en se basant sur dix critères spécifiques. Parmi lesquels, figurent des notions telles que le génie créateur humain, la place du bien dans l'évolution de l'histoire ou son caractère exceptionnel.

Cette approche globale permet d'embrasser non seulement les biens immobiliers, mais aussi les biens meubles et les expressions immatérielles, telles que les rites, les savoir-faire traditionnels ou les langues régionales. Tout ce qui témoigne du passé, même le plus récent, comme l'architecture métallique particulièrement développée au 19ème siècle avec l'essor de la révolution industrielle, mérite d'être protégé, enrichi et transmis aux générations futures, afin de préserver la mémoire collective et de nourrir la compréhension du présent.

Les ensembles urbains, en particulier, revêtent une importance capitale en tant que témoins de réalités historiques et culturelles. Leur valeur patrimoniale, qu'elle soit locale, nationale ou universelle, nécessite une reconnaissance et une protection active, impliquant l'ensemble des acteurs concernés.

Ainsi, le patrimoine, dans sa conception actuelle, se veut un reflet authentique de l'identité d'une communauté, un pont entre les époques et les générations, et un vecteur essentiel de transmission des savoirs et des mémoires. Sa préservation et sa valorisation représentent un enjeu majeur pour les sociétés contemporaines, soucieuses de perpétuer leur héritage tout en l'enrichissant pour l'avenir.

Nous nous trouvons, de nos jours, dans une situation nouvelle : les cités historiques, jadis le cœur battant des villes, ne représentent désormais qu'un noyau parmi d'autres dans le paysage urbain contemporain. Cette évolution reflète les transformations profondes que connaissent les villes, tant sur le plan spatial que fonctionnel.

Tout d'abord, il convient de souligner que les cités historiques ont longtemps été le centre névralgique des villes, concentrant les fonctions politiques, économiques et culturelles. Cependant, avec l'expansion urbaine et l'émergence de nouveaux pôles d'activités, ces centres anciens ont perdu leur prééminence. Comme le souligne Françoise Choay dans son ouvrage « L'Allégorie du patrimoine », les cités historiques sont devenues des « îlots de mémoire » au sein d'un tissu urbain en constante mutation.

De plus, les cités historiques font face à de nouveaux défis liés à leur préservation et à leur intégration dans la dynamique urbaine actuelle. Elles doivent concilier la conservation de leur patrimoine avec les exigences de la vie moderne, telles que la mobilité, l'accessibilité et les activités économiques. Comme le souligne Françoise Choay, ces centres anciens sont confrontés à un « dilemme entre la muséification et la revitalisation »¹.

Cependant, malgré ces défis, les cités historiques conservent une importance symbolique et identitaire pour les villes. Elles représentent un lien avec le passé, une source d'inspiration culturelle et un atout touristique. C'est pourquoi de nombreuses politiques urbaines visent à les valoriser et à les intégrer harmonieusement dans le paysage urbain contemporain, comme le préconise l'UNESCO dans sa « Recommandation concernant le paysage urbain historique ».

À la lumière de ces éléments contextuels et des enjeux identifiés, cette thèse se propose d'explorer les témoins de l'architecture paléochrétienne de l'Algérie. Plus

¹ CHOAY Françoise, *L'allégorie du patrimoine*, Éditions du Seuil, Paris, 1996.

précisément, elle s'intéresse à identifier le contexte de l'arrivée du christianisme en terre africaine, à définir l'architecture paléochrétienne Nord-africaine, à créer une archive centralisée de cette architecture à travers les monographies de quatre sites clés partagés entre la Proconsulaire et la Numidie. L'objectif final est d'arriver à une proposition de restitution virtuelle en guise de témoins de l'état actuel des vestiges étudiés et de formuler une hypothèse sur leur apparence passée.

Cette recherche met l'accent sur la compréhension globale du contexte de christianisation de notre province et ce qui en a résulté à travers l'architecture. Elle examine dans quelles conditions nos monuments se sont développés, comment le triomphe de l'Église a métamorphosé le paysage urbain et comment la restitution virtuelle de ces vestiges contribue à leur conservation et à leur transmission aux générations futures.

Située au cœur de l'Afrique du Nord, l'Algérie a vu passer plusieurs civilisations majeures. Durant l'époque paléochrétienne, qui s'étend sur environ trois siècles, cette région a vu l'émergence d'une architecture remarquable et d'un culte chrétien influent. Ce patrimoine, bien que riche, reste aujourd'hui souvent méconnu, sous-étudié et peu accessible au grand public.

Notre recherche ambitionne de contribuer à leur identification et à leur diffusion auprès d'un large public, tout en fournissant des supports pour des actions futures de médiation et de vulgarisation patrimoniale.

Aujourd'hui, la valorisation des monuments et ensembles historiques en Algérie s'inscrit dans un contexte complexe où ils sont exposés à une forte pression liée aux besoins multiples découlant de la mobilité, de l'économie, de l'habitat, de la société de services et d'autres évolutions. Ces éléments sont autant de facteurs qui font de la sauvegarde du patrimoine historique un défi complexe, une tâche dont le succès nécessite la participation de tous les acteurs, notamment la population, les pouvoirs publics, les partisans de l'architecture moderne et les défenseurs des monuments historiques. Hélas, ce patrimoine souffre des atteintes du temps et des hommes.

On note essentiellement l'insalubrité des sites historiques, leur dégradation, et le pillage des pièces archéologiques. Cette situation problématique découle d'une stratégie de sauvegarde et de valorisation obsolète. Les sites archéologiques tels

que nous les connaissons aujourd'hui ont émergé dans un contexte marqué par une accélération de l'histoire, une densité d'événements et des faits bouleversants, notamment la colonisation française, celle-ci a de magnifiques témoignages des civilisations passées grâce aux fouilles menées par les nouveaux conquérants.

Les expéditions françaises ont exploré exclusivement la partie du continent africain connue sous l'appellation antique de « l'Afrique mineure » pour sa richesse en termes d'archéologie. Elles nous ont dégagé les traces des différentes civilisations qui ont existé.

Problématique

Le patrimoine paléochrétien en Algérie représente un pan important de l'histoire et de l'identité culturelle du pays. Cependant, sa reconnaissance et sa valorisation se heurtent à de nombreux défis complexes qui méritent une attention particulière et des efforts concertés pour être surmontés.

L'un des principaux obstacles à la reconnaissance du patrimoine paléochrétien en Algérie réside dans le manque criant de documentation et de recherches approfondies sur ce sujet. Les archives et les sources historiques disponibles sont souvent fragmentaires, incomplètes ou difficiles d'accès, entravant ainsi la compréhension approfondie de cette période cruciale de l'histoire Algérienne.

Cette lacune documentaire est exacerbée par l'absence de programmes de recherche dédiés et de financements adéquats pour mener des études approfondies sur le terrain. Nous nous heurtons ainsi à un manque de ressources humaines et matérielles pour explorer, cartographier et préserver les vestiges paléochrétiens disséminés à travers le pays.

Même lorsque des archives et des données existent, leur accessibilité peut s'avérer problématique. Les restrictions d'accès, la dispersion des sources et le manque de numérisation des documents constituent autant d'obstacles à la recherche et à l'étude de ce patrimoine. Cette situation, à laquelle nous nous sommes confrontés au cours de ces années de recherche, entrave les efforts des chercheurs, des historiens et des archéologues pour reconstituer et préserver l'héritage paléochrétien.

De plus, les données disponibles sont en partie obsolètes ou incomplètes, ne reflétant pas l'état actuel des connaissances ou des découvertes récentes. Cette carence en informations mises à jour limite notre capacité à avoir une vision d'ensemble précise et à jour de ce patrimoine.

Ajoutons à cela le fait que de nombreux sites archéologiques paléochrétiens en Algérie sont situés dans des zones reculées ou difficiles d'accès, ce qui complique considérablement leur étude et leur préservation. Les conditions climatiques extrêmes, les contraintes géographiques telles que les reliefs accidentés ou les zones désertiques, peuvent rendre ces sites inaccessibles ou dangereux pour les visiteurs.

Cette inaccessibilité physique entrave les efforts de fouilles, de relevés et de conservation des vestiges, limitant ainsi les possibilités de découvertes et de préservation de ce patrimoine fragile. De plus, l'éloignement de ces sites les rend vulnérables aux pillages, aux dégradations naturelles et aux activités humaines non contrôlées, menaçant leur intégrité et leur pérennité.

Même lorsque les connaissances sur le patrimoine paléochrétien sont disponibles, leur mise en valeur et leur transmission au grand public restent un défi considérable. Les efforts de sensibilisation, d'éducation et de promotion de cet héritage sont souvent insuffisants, ce qui conduit à un manque de reconnaissance et d'appropriation par la population Algérienne.

Les initiatives de valorisation, telles que la création de musées, de circuits touristiques ou de programmes éducatifs, sont souvent limitées par des contraintes budgétaires, logistiques et parfois même politiques. De plus, la sensibilisation à l'importance de ce patrimoine pour l'identité culturelle Algérienne reste insuffisante, en particulier auprès des jeunes générations.

Enfin, il est important de considérer le contexte socio-culturel complexe dans lequel s'inscrit la reconnaissance du patrimoine paléochrétien en Algérie. Les questions identitaires et les enjeux politiques peuvent influencer la perception et l'acceptation de cet héritage par certains groupes de la population.

Face à ces défis multiples et interconnectés, il est crucial de mettre en place des stratégies globales et concertées pour valoriser et transmettre ce patrimoine mal reconnu. Cela passe par un renforcement des efforts de recherche, de documentation et de préservation, ainsi que par une sensibilisation accrue de la population à l'importance de cet héritage pour l'identité culturelle Algérienne.

Une approche inclusive, respectueuse des différentes sensibilités et favorisant le dialogue interculturel est essentielle pour surmonter les obstacles et permettre une reconnaissance pleine et entière de ce patrimoine précieux. Des investissements substantiels dans la formation de spécialistes, la mise en place d'infrastructures adaptées et la promotion d'un tourisme culturel responsable sont également nécessaires pour assurer la pérennité et la transmission de cet héritage aux générations futures.

Ces dernières années, la prise de conscience culturelle et patrimoniale de la population Algérienne s'est progressivement éveillée, grâce notamment à la démocratisation de l'accès à Internet et aux réseaux sociaux. L'émergence de personnalités publiques passionnées par le patrimoine et la culture contribue à mettre en lumière des endroits ou des monuments méconnus ou peu connus du grand public. Cependant, l'architecture paléochrétienne ne semble pas être au centre de cette vague de médiatisation en Algérie.

Notre démarche est patrimoniale, notre volonté de mise en valeur de cet héritage découle du fait que la plupart de ces vestiges ne sont pas bien entretenus et sont laissés aux aléas du climat et des activités humaines. D'autant plus que ces ensembles sont majoritairement situés à la limite des villes antiques, parfois difficiles d'accès, comme c'est le cas pour la basilique donatiste de Timgad. L'exemple du groupe épiscopal de Djemila est quant à lui mieux conservé car situé à l'entrée actuelle du site antique.

Étant native de l'antique Theveste, ce n'est qu'à ma vingtaine que j'ai entendu parler du quartier de la « basilique » sans pour autant savoir qu'une véritable basilique existait dans ce quartier. Ce manque de vulgarisation autour de l'héritage paléochrétien peut entraîner une mésinformation sur l'histoire de l'Algérie, où le christianisme a occupé une place importante pendant plusieurs siècles.

Le passage du christianisme a profondément marqué l'histoire de l'Algérie et surtout le paysage urbain du pays, comme en témoignent les vestiges qui subsistent. L'incompréhension ou le manque de considération de cet héritage peut conduire à son oubli, c'est pourquoi la conservation de sa mémoire constitue le fondement de notre recherche.

Sur le plan scientifique, les vestiges paléochrétiens que nous avons choisis pour cette recherche n'ont fait l'objet d'aucune étude approfondie depuis des décennies, et le peu d'informations graphiques mises à jour ne sont, pour la majorité, pas accessibles. Cependant, nous avons eu la chance de pouvoir entrer en contact avec Monsieur Mebarek Kaci, qui a eu la gentillesse et la générosité de nous fournir les plans de la basilique de Theveste, lesquels nous ont servi de base documentaire graphique pour ce monument.

Objectifs

L'approche patrimoniale des lieux veut que l'on réhabilite l'histoire dans l'absolu et loin de tout jugement d'intention de celui qui a fait l'histoire.

À ce titre, il ne s'agit pas uniquement de recréer les monuments paléochrétiens dans leurs configurations originelles, mais de rappeler, leur existence, leur valeur (patrimoniale, architecturale et archéologique) et leur importance à l'époque de leur construction.

Au sens du patrimoine, l'histoire n'est ni bonne ni mauvaise, elle est soit une réalité établie qu'il faut absolument rétablir, soit une légende qu'il faut mettre à profit du patrimoine immatériel.

De façon inévitable, il est question d'examiner les possibilités de rétablir la réalité des monuments paléochrétiens, à cet effet trois actions liées l'une à l'autre doivent être entreprises :

1) Tout d'abord, il semblerait capital que l'histoire des monuments paléochrétiens en Algérie soit assumée dans sa plénitude, et avec sérénité académique, ce qui permettrait de reconnaître qu'il y a eu un culte chrétien développé et représenté un peu partout sur le sol Algérien à travers des églises, basiliques, ou encore des ensembles dédiés à ce culte.

L'objectif de notre recherche est d'identifier la richesse de l'architecture paléochrétienne en Algérie ainsi que son devenir et élaborer une monographie détaillée de cette architecture particulière. Nous souhaitons établir une carte de la christianisation de la région ciblée à travers son architecture. Nous nous concentrant à la fin sur un ensemble de monuments qu'on essayera d'étudier avec détails, en l'occurrence : la Basilique paléochrétienne de Theveste² (Tébessa) dite de « sainte Crispine », le quartier chrétien de Hippo Regius, l'ensemble épiscopal de Cuicul (Djemila), et la basilique chrétienne donatiste de Thamugadi (Timgad).

Notre recherche, principalement construite autour de monographies des sites sélectionnés, constituera, nous le souhaitons, une base pour de nombreuses autres activités à venir. Nous ne cherchons pas simplement à signaler ou à dénoncer la

² Selon l'usage, les toponymes cités dans cette thèse sont en latin ou en latin francisé pour la plupart ; nous donnons entre parenthèses, à la première occurrence, le toponyme moderne.

détérioration de ces sites afin de nous dégager de notre responsabilité intellectuelle. Au contraire, notre objectif est d'identifier ce patrimoine et de mettre en valeur son histoire. Nous souhaitons que ce travail serve de fondation pour de futures interventions.

2) Parallèlement à cette première action, s'ajoute la restitution virtuelle des différents sites ou monuments choisis, qui sera l'aboutissement de notre recherche et qui sera particulièrement d'ordre historique, donc patrimonial, puisque la création d'un modèle virtuel de la configuration originelle des monuments permettra aux visiteurs de se projeter au milieu des vestiges, d'imaginer une vie qui a pu exister des siècles auparavant et d'admirer une architecture inexistante aujourd'hui à travers ses témoignages.

Ce travail se déclinera comme une sorte de conservation, et servira de fonds documentaire mis à jour pour d'éventuelles recherches ultérieures. En d'autres termes, documenter l'état actuel en le comparant avec les dernières recherches faites sur ces monuments. Cette documentation permettra aussi l'enregistrement de toutes les interventions et les altérations qu'ont connu les monuments à travers les siècles.

3) La troisième action consiste en la création d'une plateforme interactive et instructive qui servira de musée virtuel de l'héritage paléochrétien en Algérie. Il se composera de plusieurs portails accessibles au public ; un portail sur l'histoire, un autre sur l'architecture, un troisième sur l'évolution et les différentes époques marquantes de chaque site, en plus de la visite virtuelle commentée de chacun des monuments. Cette bibliothèque-musée virtuelle regroupera une base de données spécialisée pour cette époque qui sera mise à jour au besoin, et qui servira surtout de base d'archives et de point de départ pour de futures recherches sur le sujet. Cette plateforme jouera un rôle primordial dans la vulgarisation du patrimoine Algérien pour le promouvoir en dehors des frontières du pays, donc pour sa mondialisation.

Méthodologie

Pour mener à bien cette recherche, nous avons adopté une méthodologie combinant plusieurs approches. Cela inclut l'analyse des sources historiques, telles que les relevés archéologiques et les archives disponibles, des études de terrain pour une compréhension approfondie des sites concernés, ainsi qu'une enquête menée sur les réseaux sociaux questionnant l'intérêt que porte la jeune génération sur le patrimoine archéologique algérien. Cette méthode nous permettra d'explorer les différentes dimensions du patrimoine paléochrétien en Algérie et de développer une approche adaptée à la valorisation de ces lieux.

En premier lieu, nous nous sommes appuyés sur les relevés et croquis des fouilles menées par les militaires français durant la période coloniale. Pendant cette période, de précieux témoignages des civilisations passées ont été révélés à travers ces fouilles, constituant des documents essentiels pour notre recherche.

Toutefois, les relevés et croquis des différents sites et monuments restent, au sens de la présente problématique, un témoignage graphique codifiant à plus d'un titre. Avant de nous confronter à la réalité du terrain, nous pensions nous référer aux archives de fouilles menées par le génie militaire français. Néanmoins, notre tentative d'y accéder a échoué. Cependant, une partie des dessins et relevés étant publiée dans différents ouvrages d'époque, que nous citerons au fur et à mesure, nous avons pu articuler notre recherche autour de ces sources. Ces données sont à la fois importantes et indispensables au développement de notre projet.

Ensuite, nous nous sommes référés aux archives disponibles à l'Institut national d'histoire de l'art (INHA). Nous nous sommes rapidement intéressés, particulièrement, à trois fonds : le fonds de Noël Duval, le fonds Poinssot et le fonds d'Albert Ballu.

- Le fonds de Noël Duval est conséquent. Il a été versé en deux temps, une première partie de son vivant et une seconde après son décès. Ce fonds n'est pas complètement répertorié et n'est, malheureusement, pas consultable sauf une seule cote (Archives 127, 34-36. Négatifs et diapositives (1953-1985)). Cette cote contient un seul dossier de négatifs sur l'Algérie, que nous avons consulté et qui ne nous a pas été, hélas, utile.

- Le fonds Poinssot contient plusieurs dossiers sur notre aire d'étude. Nous avons pu consulter 21 dossiers différents, contenant des négatifs, des cartes postales, des documents écrits, des plans, des notes manuscrites, etc. Nous avons pu retrouver deux cartes postales intéressantes des sites de Theveste (avant la reconstitution in situ de la basilique) et de Timgad. Il s'agit de deux photos aériennes datant de 1889 pour celle de Theveste.
- Le fonds Ballu, qui à notre grand étonnement ne contient qu'une seule cote qui nous concerne mais qui ne nous a pas été bénéfique.

Nous avons inventorié toutes ces cotes dans la bibliographie.

Cette thèse se compose de quatre (04) parties : la première est la présente introduction. La seconde partie est thématique, elle est développée à partir de l'étude des sources historiques disponibles dans laquelle nous allons restituer le climat historique et historiographique dans lequel le christianisme s'est introduit et développé en terres africaines. La troisième partie est la partie physique qui nous permettra d'étudier l'architecture paléochrétienne et de maîtriser nos cas d'étude. Nous concluons avec la quatrième partie qui sera consacrée aux restitutions virtuelles, elle permet un retour aux notions thématiques, ainsi qu'aux hypothèses de départ.

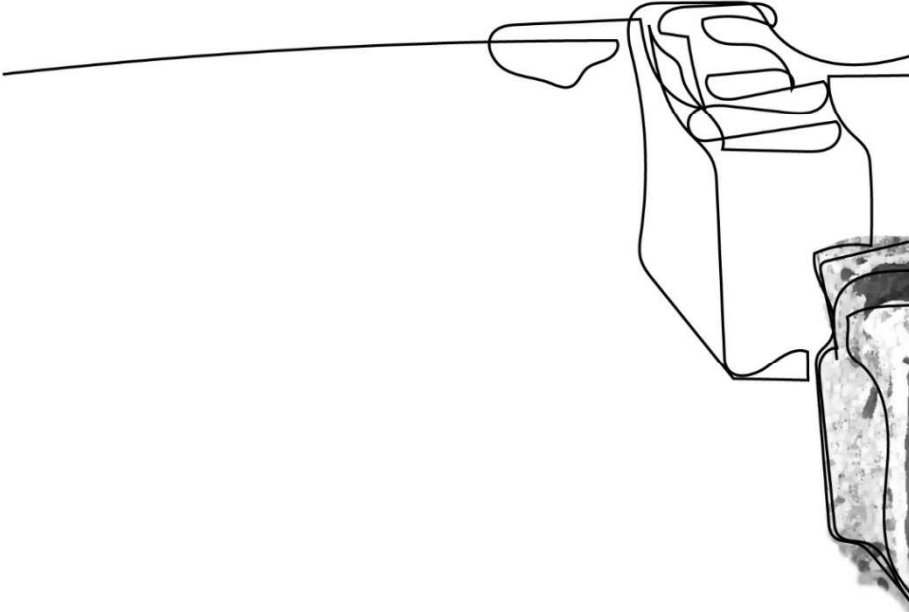
En ce qui concerne le contenu de la partie sur la maîtrise du cas d'étude, cette approche est relative au cas d'étude et nous permettra de recréer l'image des lieux. C'est une prise de connaissance, une méthode d'observation et d'écoute indispensable pour mieux aborder le site ou le monument concerné.

Pour cela, nous avons combiné deux méthodes :

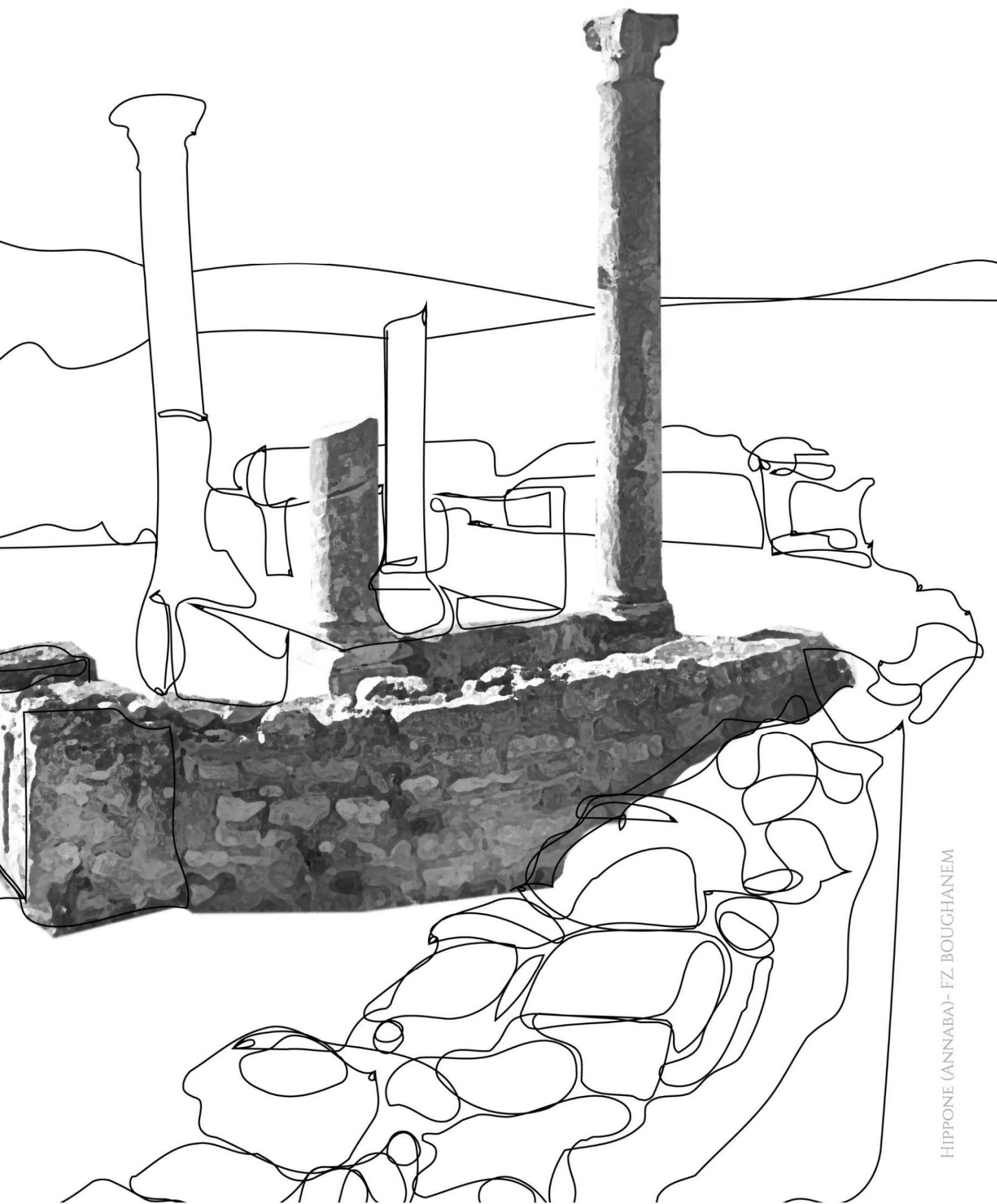
- La première est la méthode RéhabiMed « villes et territoires », élaborée par un groupe de spécialistes pour aborder la réhabilitation de l'architecture traditionnelle méditerranéenne. Cette méthode a été développée après des études approfondies afin de créer des outils stratégiques et méthodologiques destinés à la réhabilitation. Nous avons tiré de cette méthode une approche applicable aux ensembles urbains patrimoniaux, qui peut s'appliquer aux sites paléochrétiens choisis, car ils sont tous intégrés dans des tissus urbains antiques ou contemporains.

- La deuxième méthode est une méthode de diagnostic appropriée aux places publiques, composée de six étapes. Seule l'analyse du contexte historique nous intéresse dans notre travail. Elle nous permet de définir un cadrage historique du cas d'étude. Il sera ainsi montré quel a été le rôle du site ou du monument à des époques caractéristiques de son histoire.

Contexte historique et historiographique de la romanisation et de l'évangélisation de l'Afrique romaine



Partie



Partie I : Contexte historique et historiographique de la romanisation et de l'évangélisation de l'Afrique romaine

Chapitre I : La romanisation de l'Afrique

Dans un contexte historique, la romanisation se réfère à l'expansion de l'empire romain au-delà des frontières de l'antique Rome, mais aussi à l'adoption de l'alphabet latin et de la culture romaine par les sociétés et les colonies non romaines à l'origine.

L'histoire de la romanisation a été rythmée par quelques événements marquants. Nous notons l'influence culturelle romaine au fur et à mesure de l'expansion de l'Empire qui s'est étendu sur de vastes régions d'Europe, d'Afrique du Nord et du Moyen-Orient. Les conquêtes romaines ont facilité l'adoption de l'alphabet latin pour l'écriture et ont incorporé des éléments de la culture romaine dans leur propre culture. Viendra ensuite la prise de Carthage, grande puissance punique, suivi par la *Pax Romana*, ou la paix romaine qui était une période de relative stabilité et de paix, instaurée par Auguste, qui a duré environ deux siècles, de 27 av. J.-C. à 180 apr. J.-C, avec l'arrivée de Commode au trône.³ Pendant cette période, la romanisation s'est intensifiée dans de nombreuses régions de l'Empire, notamment en ce qui concerne la langue, la religion, l'architecture et l'administration.

La christianisation de l'Empire romain est considérée comme un grand tournant dans l'histoire de l'Antiquité. Cette période fut pleine de péripéties jusqu'au IV^e siècle, où l'Empire romain est devenu officiellement chrétien après la promulgation de l'édit de Thessalonique sous l'empereur Théodose I^{er}. La christianisation a contribué à la propagation de l'alphabet latin, car les textes religieux étaient écrits dans cette langue. La diffusion du christianisme a également favorisé l'adoption d'autres aspects de la culture romaine dans les régions nouvellement christianisées.

Le déclin de l'Empire romain d'Occident est un événement incontournable de l'histoire romaine. Vers le Ve siècle, l'Empire romain d'Occident commença à s'effondrer sous la pression des invasions germaniques. Cependant, la romanisation a laissé une empreinte durable dans les régions conquises, et de

³ Wasson Donald L., *Pax Romana*, [<https://www.worldhistory.org/trans/fr/1-14221/pax-romana/>], consulté le 12 juillet 2024.

nombreuses langues romanes modernes (comme le français, l'italien, l'espagnol, le portugais et le roumain) sont issues du latin.

Pendant l'Antiquité, les frontières entre les différents pays du Maghreb, comme on les connaît aujourd'hui, n'existaient pas. Cependant, des royaumes avec différentes étendues et frontières fictives existaient. En périodes de guerres, des rois ou des chefs sont désignés.

Ce n'est qu'au moment de la deuxième guerre punique (entre 218-201 av. J.-C.) que l'existence de royaumes numides en Afrique du Nord a été répertoriée par des auteurs grecs (à l'instar de Strabon, Polybe, Appien, ...) et latins (comme Salluste, Tite-Live, ...)⁴.

On distinguait à la fin du III^{ème} siècle av. J.-C. trois ensembles de populations : les Carthaginois à l'est, les Numides au centre, et les Maures à l'ouest. En Algérie, la population majoritaire était les Numides. Ils occupaient la ceinture Nord, de l'Oued Moulouya (actuel Maroc) jusqu'à la ligne qui relie Tabarka à Djerba (actuelle Tunisie).

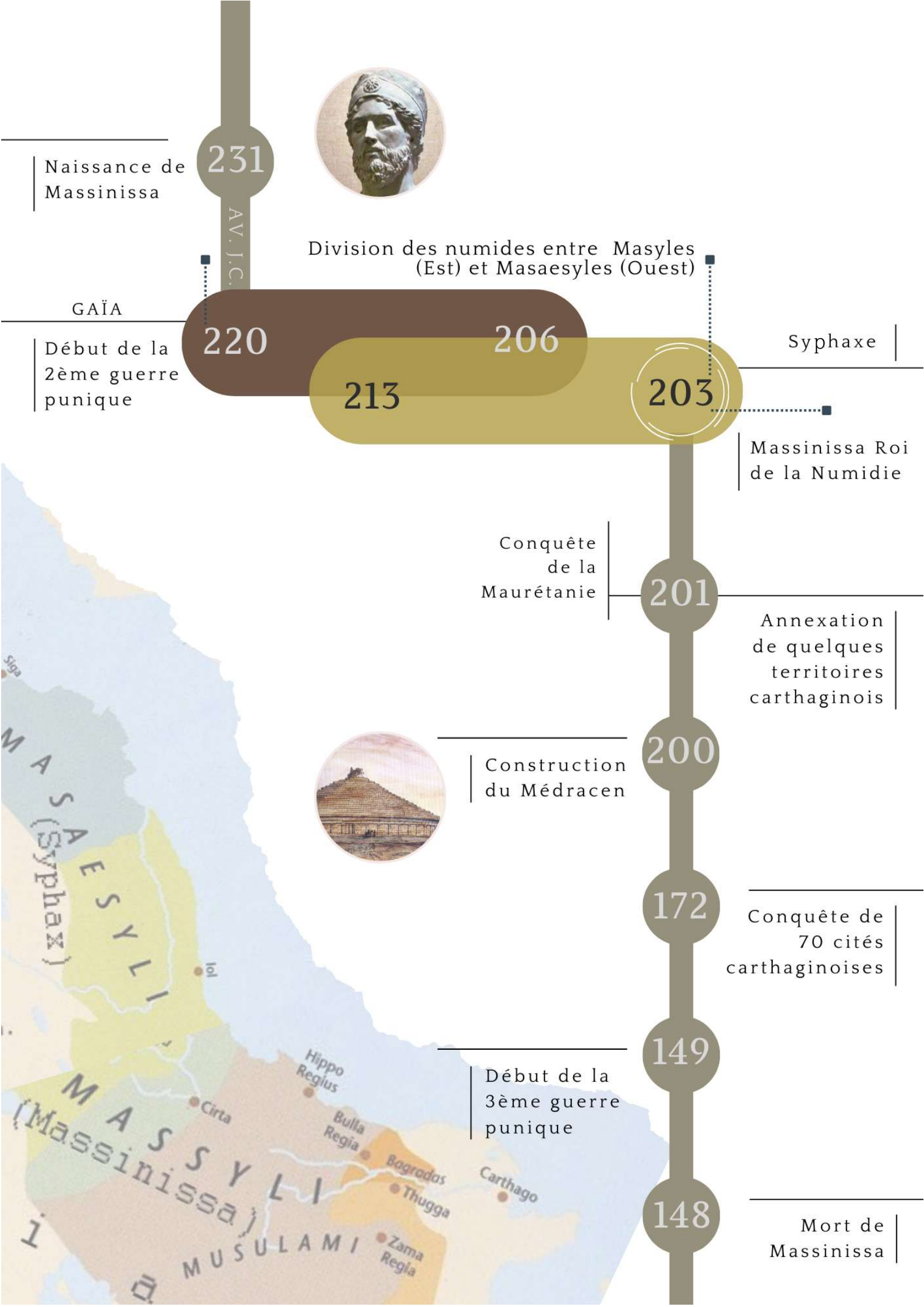
Les Numides étaient divisés en deux royaumes : les Massyles et les Massaesytes, selon ce que rapportaient Tite-Live, Pline et Strabon.

Les Masyles avaient Gaia (220 – 206 av. J. C.), père de Massinissa, comme roi. Le territoire des Massyles avait Cirta comme capitale. Il s'étendait de l'ouest de Constantine jusqu'en Tunisie actuelle, et se limitait au piémont des Aurès au sud.

Quant au Masaesytes, ils avaient Syphax (213 – 203 av. j. c.) comme roi et Siga comme résidence royale. Leur royaume s'étendait de Muluccha au Maroc jusqu'à l'Ouest de l'Oued Rhummel en Algérie.

Au II^{ème} siècle av. J.-C., après trois guerres puniques confrontant Rome et Carthage, l'armée romaine arrive à soumettre Carthage grâce à un complot avec le roi Numide Massinissa.

⁴ SENNEQUIER Geneviève, COLONNA Cécile, MUSÉE DÉPARTEMENTAL DES ANTIQUITÉS DE LA SEINE-MARITIME et MUSÉE CIRTÀ, *L'Algérie au temps des royaumes numides : Ve siècle avant J.-C. 1er siècle après J.-C.*, Somogy éd. d'art, Paris, 2003, p. 16.



En 146 av. J.-C. Rome annexa Carthage. Un siècle après, le règne de Juba I^{er} entraîna le déclin de l'État numide à la suite de son engagement au profit des Pompéiens dans leur conflit avec César.⁵ En 46 av. J.-C. César annexa la Numidie.

Ainsi l'empire romain atteignit la rive sud de la Méditerranée et l'*Africa Nova*⁶ (correspondant aux territoires de la Numidie récemment conquis) naquit.

L'empire romain en Afrique s'étendait de l'actuelle Libye à l'Est jusqu'au Maroc à l'Ouest. Il se composait de plusieurs provinces, dont deux nous intéressent, à savoir la Numidie et l'Afrique proconsulaire.

Selon la littérature, en Afrique, les Romains n'ont jamais semé la destruction et le chaos pour occuper les terres colonisées. Leur but étant simplement de satisfaire leurs besoins politiques et économiques, ils bâtirent de nouvelles cités indépendantes. Cependant, leur mainmise sur l'Afrique s'est faite après un épisode qualifié d'une « sauvagerie incroyable »⁷. Polybe évoque que des incendies et des massacres ont permis à Rome de détruire toute la cité de Carthage, y compris sa population.⁸

I. Prise de Carthage

Dans le contexte de la christianisation de l'Afrique, il nous semble judicieux de survoler succinctement la romanisation de cette région qui a commencé véritablement avec la prise de Carthage, qui reste au nom de la présente recherche un événement inéluctable. Carthage était une ancienne cité phénicienne située sur la rive sud de la méditerranée, dans l'actuelle Tunisie. Elle était une grande puissance maritime et commerciale de l'Antiquité, rivale de Rome.

L'expansion de Rome en Afrique du Nord est survenue à l'issue des guerres puniques qui se présentaient comme une série de conflits majeurs entre Rome et Carthage. Nous allons énumérer rapidement les principales guerres puniques liées à l'Afrique :

⁵ LASSÈRE Jean-Marie, *Africa quasi Roma, 256 av. J.C.-711 ap. J.C.*, CNRS éditions, Paris, coll. « Études d'antiquités africaines », 2015, p. 92.

⁶ « *Africa Nova* » est le nom donné à l'Antiquité aux territoires numides conquis par les Romains, tandis que les territoires conquis auparavant étaient appelés « *Africa Vetus* ».

⁷ LASSÈRE Jean-Marie, *Africa quasi Roma, 256 av. J.C.-711 ap. J.C.*, op. cit., 2015, p. 75.

⁸ *Ibid.*

1. La première guerre punique entre 264 et 241 av. J.-C. a été principalement un conflit naval entre Rome et Carthage. Rome cherchait à étendre son influence en Sicile, tandis que Carthage cherchait à préserver ses intérêts dans la région. En 256 av. J.-C., Rome envoya une armada de trois cent cinquante quinquérèmes⁹, commandée par deux consuls, dont Marcus Atilius Regulus. Après plusieurs victoires contre les Carthaginois, Regulus fut contraint de continuer les combats seul, sans son collègue. Cependant, ses troupes subirent une défaite, et Regulus fut emprisonné pendant quelques années avant d'être envoyé à Rome pour négocier.¹⁰ La guerre a été marquée par des batailles navales acharnées, notamment la bataille des Îles Égades « *Aegates* » en 241 av. J.-C., où la flotte carthaginoise a été défaite. Finalement, Rome a émergé victorieuse et a obtenu le contrôle de la Sicile.
2. La deuxième guerre punique qui a eu lieu entre 218 et 201 av. J.-C.) est considérée comme l'un des conflits les plus célèbres de l'histoire antique. Elle a été déclenchée par l'invasion de l'Italie par Hannibal, le célèbre général carthaginois. Hannibal remporta des victoires éclatantes, notamment à la bataille de Cannes en 216 av. J.-C., mais Rome résista et finit par prendre l'avantage. Scipion l'Africain, un général romain, lança une campagne en Afrique du Nord, menaçant Carthage. La guerre prit fin en 201 av. J.-C. avec la défaite de Carthage lors de la bataille de Zama. Rome imposa des conditions sévères à Carthage, l'affaiblissant considérablement.
3. La troisième guerre punique s'est produite de 149 à 146 av. J.-C., elle a été déclenchée par Rome dans le but de détruire définitivement Carthage. Rome prétexta une violation des conditions de paix pour lancer une attaque contre la ville. Après un siège de trois ans, Carthage fut finalement prise en 146 av. J.-C. La ville fut détruite, brûlée et ses terres furent déclarées *ager publicus* « terre de l'État romain ».

Ce n'est qu'à l'issue de trois guerres puniques que Carthage fut totalement prise par Rome, en 146 av. J.-C., lorsque les Romains, sous le commandement de Scipion Émilien, ont assiégé et détruit la ville. Carthage a été, cette fois-ci, rasée

⁹ *Ibid.*, p. 65.

¹⁰ Horvais Charles-Alban, « L'expédition d'Atilius Regulus en Afrique (256-255 av. J.-C.). Une remise en contexte », *Kentron. Revue pluridisciplinaire du monde antique*, no 34, 2018, p. 161-192, [<https://doi.org/10.4000/kentron.3001>].

jusqu'aux fondations, et le sol a été labouré avec du sel pour symboliser l'anéantissement total de la cité.

En revanche, les Romains ont reconstruit la ville quelques décennies plus tard. Elle est donc devenue *Karthago*, une importante cité romaine et capitale de l'Africa proconsularis. Elle a joué un rôle économique et politique significatif dans la région. La romanisation de *Karthago* a été caractérisée par l'influence de la culture romaine, en adoptant le latin comme langue officielle, et en suivant le modèle urbain romain, notamment l'organisation de la ville selon le *Cardo maximus/decumanus*, la construction des théâtres, des thermes, des villas, des temples, des cirques, des basiliques civiles, etc.

La prise et la destruction de Carthage par les Romains ont été des événements clés qui ont contribué à l'expansion de l'influence romaine en Méditerranée occidentale et à la propagation de la culture romaine dans la région. Cela a également marqué la fin de l'ère carthaginoise et a consolidé la domination romaine dans cette partie du continent africain.

Les guerres puniques ont entraîné des conséquences majeures pour l'Afrique du Nord. Elles ont entraîné la domination romaine dans la région, avec l'Afrique du Nord devenant une province romaine appelée Africa. Les guerres ont également marqué le début de l'expansion romaine en dehors de l'Italie et ont contribué à l'affirmation de Rome en tant que puissance majeure de la Méditerranée occidentale.

II. La *Legio III Augusta* et son rôle en Afrique proconsulaire

La *Legio III Augusta* est une légion romaine qui fut créée à l'époque de Jules César et a servi pendant plusieurs siècles dans l'armée romaine.

À l'origine, la *Legio III Augusta* a été formée en 43 av. J.-C. par Octavien (connu sous le nom d'Auguste), le successeur de Jules César. Elle a été levée en Hispanie (l'actuelle Espagne) pour aider à maintenir la stabilité dans la région.

La légion a participé à de nombreuses campagnes militaires de l'Empire romain. Elle a notamment combattu lors des guerres civiles romaines, des campagnes en Germanie, en Bretagne (actuelle Grande-Bretagne) et en Afrique du Nord, qui nous intéresse.

Si la Legio III Augusta est célèbre pour avoir permis le développement et l'expansion de l'empire romain, elle est également, tristement, célèbre pour sa participation à la bataille de Teutoburg en 9 ap. J.-C. C'était une défaite majeure pour les Romains, où les forces germaniques dirigées par Arminius ont anéanti trois légions romaines, dont la Legio III Augusta.

Après l'épisode de défaite de Teutoburg, la Légion III Auguste a été reconstituée et déployée dans différentes parties de l'Empire romain, notamment en Pannonie (région de l'actuelle Hongrie) et en Afrique du Nord.

La légion avait pour rôle principal la défense des frontières de l'Empire romain, en particulier le long du Rhin et du Danube. Elle a participé à la construction de forts et de fortifications pour protéger les territoires romains contre les incursions.

La Légion III Auguste a été une légion romaine bien connue et a joué un rôle important dans l'histoire militaire romaine, participant à de nombreuses campagnes et défendant les frontières de l'Empire. À partir du Ve siècle, les informations sur le sort de la Légion III Auguste deviennent rares.

Dans cette recherche axée sur l'Afrique du Nord, il nous semble important de survoler rapidement le déploiement et le rôle significatif qu'a joué la Légion III Auguste dans notre région.

Elle a été déployée en Afrique du Nord pendant l'ère impériale romaine. Elle était stationnée principalement en Numidie une région correspondant à une partie de l'actuelle Algérie, avant de quitter la proconsulaire.

Son rôle en Afrique était de mener à bien diverses missions militaires, notamment la défense des frontières, la pacification des régions rebelles et la lutte contre les incursions des tribus berbères, autochtones. Elle a également soutenu les campagnes contre les royaumes numides et les forces ennemies dans la région.

Hormis son rôle militaire, la Légion III Auguste a été également impliquée dans la construction d'infrastructures militaires et civiles en Afrique du Nord. Elle a contribué à la construction de routes, de ponts, de forteresses et de camps fortifiés dans le but de renforcer la présence romaine dans la région.

Comme d'autres légions romaines, la Légion III Auguste a joué un rôle dans la romanisation de l'Afrique du Nord. Elle a contribué à l'introduction de l'administration romaine, de l'architecture, de la culture et de la langue latine dans la région.

Le déploiement de la Légion III Auguste en Afrique du Nord, a été marqué par des interactions avec les populations locales, notamment les tribus berbères. Ces contacts ont souvent été marqués par des conflits et des négociations. Ce sont ces mêmes conflits qui ont façonné la relation entre les Romains et les habitants autochtones de la région.

Il faut admettre qu'en dépit de son caractère colonial et militaire, la Légion III Auguste a joué un rôle crucial dans la sécurisation et la romanisation de l'Afrique du Nord. Son déploiement en Numidie et ses opérations militaires ont contribué à l'expansion et à l'influence de l'Empire romain dans cette partie du monde.

III. Syncrétismes religieux dans la province

La présence de l'empire romain sur les terres africaine a été très mouvementée entre guerres et soulèvements. Parmi les événements qui ont marqué l'histoire de l'empire, il y a l'introduction d'une nouvelle foi.

Cette nouvelle foi commença à se propager alors que l'empire romain baignait dans le paganisme. Une religion opposée à celles déjà existantes, qui proscriit les sacrifices aux dieux immortels et ne les autorise qu'à un seul et unique Dieu créateur, le Dieu Chrétien.

Le christianisme est l'une des plus importantes religions monothéistes qui trouve ses origines en Judée, berceau de Jésus Christ. Peu après sa naissance, cette religion a rapidement gagné du terrain, du Moyen Orient à l'Occident, elle y ralliait des fidèles. En effet, la foi chrétienne était pratiquée depuis 241 en Moyen-Orient, en témoigne la *Domus ecclesiae* de Doura-Europos¹¹. À Rome, la datation de la crypte des Papes, connue sous le nom de catacombes de saint-Calixte construites après 235, nous informe que le christianisme avait bel et bien gagné Rome avant cette date.

¹¹ SALIOU Catherine, *Le Proche Orient. De Pompée à Muhammad, 1er s. av. J.-C. - VIIe s. apr. J.-C.*, Belin., coll. « Mondes anciens », 2020, vol.II. Vivre au Proche-Orient, p. 313.

En Afrique, Tertullien, l'un des premiers écrivains sur le christianisme, écrit : « *les autres nations ont cru aussi, par exemple certaines tribus Gétules et beaucoup d'autres apparentées aux Maures* »¹².

Bien que la christianisation de l'Afrique romaine soit un tournant important dans l'histoire de la province, on ignore, jusqu'à présent, la date exacte de l'évangélisation de l'Afrique. On a pu la situer entre la fin du deuxième siècle et le début du troisième siècle de notre ère, au vu de la croissance remarquable des lieux de cultes chrétiens dans l'ensemble de l'empire. A l'instar de l'église de Carthage qui fut réalisée à la fin du deuxième siècle, avec ses lieux de réunion et ses cimetières...

Selon des sources écrites, la christianisation de l'Afrique a commencé par les villes maritimes et Carthage en premier, pour se propager par la suite dans l'ensemble de la province. Le Pape Innocent I affirme que le christianisme a gagné Carthage par des missions romaines.

Cette citation attribuée à saint Augustin, « *C'est de toutes les régions [de la Méditerranée] que l'Évangile est venu en Afrique* »¹³, soulève des interrogations quant aux origines et aux modalités de la christianisation de l'Afrique du Nord antique. Bien que nous ne disposions pas de sources écrites confirmant explicitement que ce sont des expéditions chrétiennes organisées qui ont initié ce processus, cette affirmation de l'illustre penseur chrétien nous interpelle et ouvre la voie à plusieurs réflexions.

Tout d'abord, il est important de resituer cette citation dans son contexte historique. À l'époque de saint Augustin, aux quatrième-cinquième siècle, le christianisme était déjà bien implanté en Afrique du Nord depuis plusieurs siècles. Les premières communautés chrétiennes s'y étaient développées dès le deuxième siècle, notamment dans les grandes cités côtières comme Carthage, Hippone ou Alexandrie.

Cependant, les modalités précises de l'arrivée du christianisme dans cette région demeurent sujettes à débat. S'il est probable que des missionnaires et des

¹² LASSÈRE J. M., « La christianisation de l'Afrique », *Pallas*, n° 68, 2005, p. 312-311-331.

¹³ Cité in J. Cuq, *L'Église d'Afrique du Nord du II^{ème} au XII^{ème} siècle*, Centurion, 1984, p. 14, LANFRY Jacques, « Serrada (Abbé Vincent) et Huard (André) : Le Berbère... lumière de l'Occident », *Outre-Mers. Revue d'histoire*, n° 270, vol. 73, 1986, p. 99-100.

marchands chrétiens venus de diverses contrées méditerranéennes aient contribué à sa diffusion, il est également possible que des conversions spontanées aient eu lieu, sans nécessairement impliquer des expéditions organisées.

La citation de saint Augustin suggère néanmoins que le christianisme s'est répandu en Afrique du Nord par différents vecteurs et à partir de multiples foyers méditerranéens. Cette idée d'une pluralité d'origines et d'influences est renforcée par la situation géographique stratégique de l'Afrique du Nord, carrefour commercial et culturel entre l'Europe, le Moyen-Orient et l'Afrique subsaharienne.

Ainsi, bien que les sources écrites fassent défaut, on peut émettre l'hypothèse que des communautés chrétiennes issues de diverses régions méditerranéennes, qu'elles soient orientales, grecques, romaines ou égyptiennes, ont pu contribuer, par leurs déplacements et leurs échanges, à l'implantation progressive du christianisme en Afrique du Nord.

1. Polythéisme, la.es religion.s des romains

La religion a depuis toujours été présente dans le quotidien des Romains. L'Empire romain était caractérisé par une grande diversité religieuse, avec de nombreuses religions et cultes qui coexistaient. Nous notons principalement :

- La religion romaine traditionnelle qui était une forme de polythéisme, avec les dieux romains vénérés et honorés. Les dieux et déesses romains étaient associés à différentes sphères de la vie, tels que Jupiter (le roi des dieux), Junon (la déesse du mariage) et Mars (le dieu de la guerre). Le culte des ancêtres et des esprits domestiques était également important.
- Le culte impérial qui était une forme de déification des empereurs romains. Les empereurs étaient vénérés comme des dieux (vivants) après leur mort, et des temples et des autels leur étaient dédiés dans tout l'Empire. Le culte impérial était une manifestation de l'autorité et de la loyauté envers l'empereur.
- Les cultes égyptiens, comme leur nom l'indique, sont importés d'Égypte. Ils ont trouvé une popularité considérable dans l'Empire romain. Le culte d'Isis, de Sérapis et d'autres divinités égyptiennes a attiré de nombreux adeptes, en particulier parmi les classes inférieures de la société.

- Les cultes orientaux. L'Empire romain a été influencé par les religions et les cultes orientaux, en particulier ceux provenant de la Grèce, de l'Asie Mineure et de la Syrie. Les cultes de Dionysos, d'Adonis, de Cybèle et de Mithra ont trouvé une popularité considérable dans l'Empire romain. Certains de ces cultes étaient à mystères, impliquant des initiations et des rituels secrets.
- Le judaïsme qui est le premier culte monothéiste de l'empire. Il était présent dans l'Empire romain, en particulier en Judée et dans d'autres régions de la Méditerranée orientale. Les Juifs pratiquaient leur religion de manière distincte et observaient les lois et les rituels juifs. Des tensions et des conflits ont éclaté entre les autorités romaines et les Juifs, notamment lors de la révolte juive et la destruction du Second Temple à Jérusalem en 70 apr. J.-C.
- Le christianisme, seconde religion monothéiste de l'empire romain. Le christianisme est apparu dans l'Empire romain au premier siècle apr. J.-C. et s'est rapidement répandu pour marquer un grand tournant dans l'histoire de l'empire romain. Initialement, il a été considéré comme une secte juive, le christianisme a finalement été persécuté par les autorités romaines en raison de son refus de vénérer les dieux de l'État. Cependant, il a continué à se développer et est devenu la religion officielle de l'Empire romain au quatrième siècle de notre ère.

Il convient de préciser que la liste susmentionnée n'est pas exhaustive. Cela nous renseigne sur la richesse et la pluralité des cultes, des croyances et des religions au sein de l'empire romain, qui est le résultat franc des conquêtes de territoires variés et de l'interaction avec de nouvelles cultures et populations.

En Afrique, l'Empire romain a été confronté à une diversité religieuse similaire à celle de l'ensemble de l'Empire, avec des influences locales et des cultes importés.

On assiste à la présence de la religion romaine traditionnelle, celle qui consiste à vénérer et honorer les dieux romains, avec l'édification des temples et des autels dédiés à des divinités telles que Jupiter, Junon, Mars et Vénus. On trouve, comme sur l'ensemble de l'empire, le culte impérial répandu, avec des temples et des autels dédiés à l'empereur romain en tant que divinité vénérée. L'influence égyptienne était particulièrement forte en Afrique romaine en raison de sa proximité géographique

avec l'Égypte. Les cultes égyptiens tels que celui d'Isis, de Sérapis et d'autres divinités égyptiennes étaient répandus dans notre province.

Les cultes berbères, propre aux peuples berbères autochtones de l'Afrique du Nord. Ces populations avaient leurs propres croyances religieuses avant l'arrivée des Romains. Certains de ces cultes ont persisté et ont coexisté avec les religions romaines dans la région.

L'activité et l'échange commercial entre l'Afrique du Nord et l'Orient ont facilité l'importation des cultes orientaux, notamment ceux d'origine grecque, asiatique et syrienne. Les cultes de Dionysos, d'Adonis, de Cybèle et de Mithra ont ainsi trouvé leur place en Afrique romaine.

Des communautés juives existaient dans des villes comme Carthage, signalant la présence du judaïsme en Afrique romaine. Les Juifs pratiquaient leur religion conformément aux lois et aux rituels juifs.

Finalement, le christianisme. Cette religion a également pris racine en Afrique romaine, et des communautés chrétiennes se sont formées dans les différentes parties de la province. L'Afrique a joué un rôle important dans l'histoire du christianisme, avec des figures influentes comme Tertullien, Cyprien, Augustin d'Hippone, etc. Elle a vu naître et prendre de l'ampleur un schisme, dit donatiste, qui s'est développé exclusivement en terres africaines. Nous détaillerons dans le chapitre suivant les conditions dans lesquelles le christianisme s'est proliféré.

Il est important de noter que la popularité et l'influence de ces différentes religions variaient selon les régions et les périodes de l'histoire de l'Afrique romaine. La diversité religieuse de la région résulte à la fois des influences locales et des échanges culturels avec le reste de l'Empire romain.

2. Religions monothéistes dans l'empire (juifs avant les chrétiens)

Bien que l'Empire romain ait été un creuset de diverses croyances et cultes, il a souvent fait preuve d'intolérance envers les religions monothéistes, perçues comme une menace pour le système politico-religieux en place. C'est notamment le cas de la religion juive, dont le monothéisme strict et les pratiques cultuelles distinctives entraient en contradiction avec le paganisme polythéiste dominant.

Malgré cette tolérance officielle, les communautés juives ont réussi à s'implanter et à prospérer dans de nombreuses régions de l'Empire, y compris en Afrique romaine. Cependant, les traces archéologiques et les sources écrites concernant leur présence dans cette région sont relativement rares et fragmentaires.

Néanmoins, nous savons avec certitude qu'une communauté juive existait à Carthage, l'une des principales cités de l'Afrique romaine. Cette présence est attestée dès le II^{ème} siècle après J.-C. par des inscriptions funéraires et des vestiges architecturaux, comme une synagogue datant du IV^e siècle¹⁴.

Au-delà de Carthage, des découvertes épigraphiques et archéologiques témoignent également d'une présence juive dans d'autres villes importantes de la région, telles que Cirta (actuelle Constantine en Algérie) ou Volubilis au Maroc¹⁵.

Ces communautés juives d'Afrique du Nord entretenaient des liens étroits avec leurs coreligionnaires de la diaspora, notamment ceux de Palestine et d'Égypte. Des échanges commerciaux, culturels et religieux ont ainsi pu se développer, contribuant à la vitalité de ces communautés malgré leur statut minoritaire.

Les juifs exilés -volontairement ou pas- en Afrique du Nord, connurent « une belle époque », comme la qualifie Le Bohec dans son ouvrage « *Les Juifs dans l'Afrique Romaine* ». Ils ont bénéficié d'une la liberté de culte, même partielle, même s'ils étaient contraints à supporter le mépris des païens.¹⁶

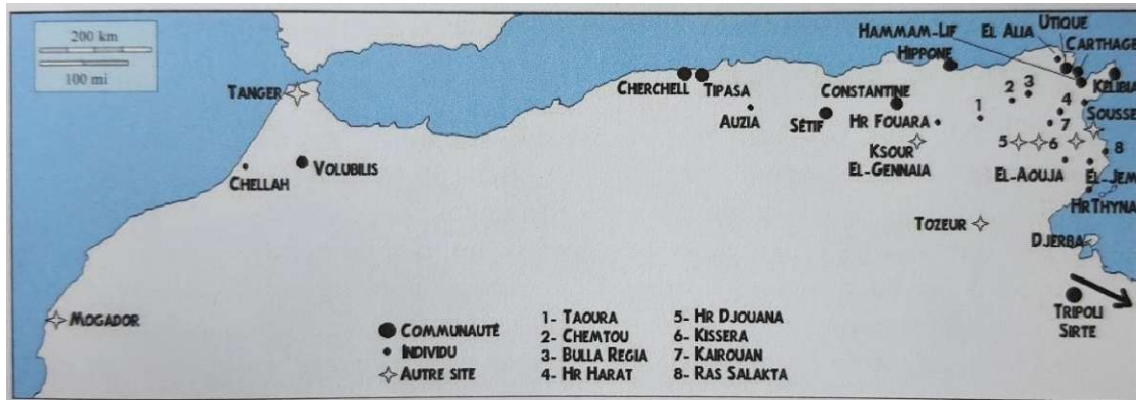
Cependant, les juifs ont subi beaucoup de pression de la part des chrétiens après la promulgation de l'Édit de Constantin. Plusieurs pratiques juives ont été prohibées, ainsi le prosélytisme, le mariage mixte, la possession d'esclave chrétien, etc.¹⁷ Ainsi, leur situation demeurait précaire, soumise aux aléas des politiques impériales -partout dans l'empire- oscillant entre tolérance et persécutions. Les émeutes antijuives de Callinicum en 388, documentées par saint Ambroise de Milan, illustrent cette fragilité.

¹⁴ MONCEAUX Paul, « Les colonies juives dans l'Afrique romaine », *Revue des études juives*, n° 87, vol. 44, 1902, p. 1-28, [<https://doi.org/10.3406/rjuiv.1902.4541>]. LE BOHEC Yann, « Inscriptions juives et judaïsantes de l'Afrique romaine », *Antiquités africaines*, n° 1, vol. 17, 1981, p. 165-207, [<https://doi.org/10.3406/antaf.1981.1077>].

¹⁵ LE BOHEC Yann, *Les Juifs dans l'Afrique romaine*, Mémoring Éditions, Saint Macaire, France, 2021.

¹⁶ *Ibid.*, p. 21.

¹⁷ *Ibid.*, p. 22.



Carte 1 Carte des zones d'implantation des Juifs dans l'Afrique romaine d'après G. Espinosa-Dassonneville.
Source : Y. Le Bohec, « Les Juifs dans l'Afrique romaine », 2021

Chapitre II : Les circonstances de l'introduction de la foi chrétienne en Afrique romaine

L'introduction de la nouvelle foi en Afrique est mal connue. La littérature relative à ce sujet est peu disponible et les dates exactes de sa propagation ne sont pas claires, même si elles sont relativement abondantes concernant la christianisation du reste de l'empire romain.

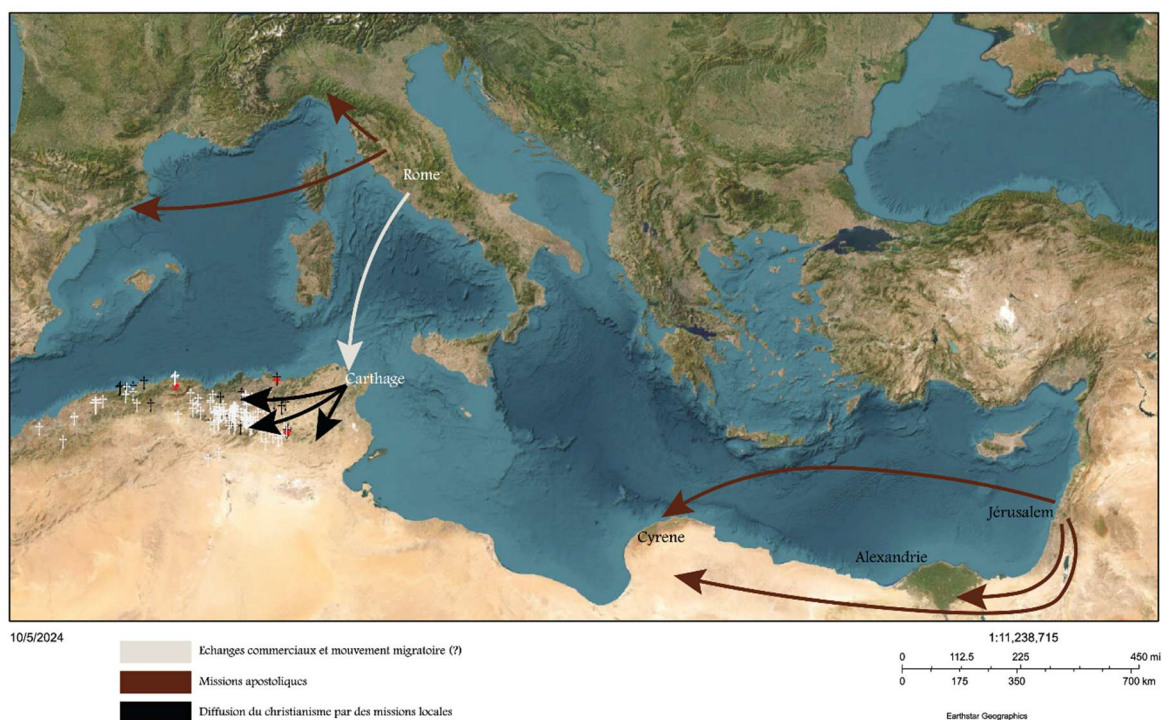
Carthage, en raison de sa situation stratégique et de son importante activité économique, a été le berceau du christianisme africain, Tertullien comme saint Augustin le confirment. On pense que la nouvelle foi aurait gagnée l'Afrique du Nord à travers les commerçants venant des différentes villes méditerranéennes orientales (on se réfère dans ce cas aux marchands syriens des zones frontalières et aux juifs des zones portuaires), comme occidentales, ainsi que par le biais des vétérans venus d'Italie pour s'installer en Afrique.

En se référant à l'article de Gabriel Mas sur l'histoire des migrations humaines¹⁸, on constate rapidement qu'aucune vague migratoire n'a été enregistrée durant cette période, ce qui peut renforcer l'hypothèse de l'« importation » de la nouvelle foi dans le cadre des échanges commerciaux susmentionnés.

Cependant, saint Augustin insiste tout de même sur le fait que l'Église africaine a été créée à la suite d'une mission apostolique en se référant à une source grecque anonyme (dénoncée depuis le XVII^{ème} s) qui veut que saint Pierre ait visité l'Afrique et ait fait élire son disciple Crescens au siège de Carthage.¹⁹

¹⁸ MAS Gabriel, « Histoire des migrations humaines », *Collection Espace citoyen*, n° 165, Cahier de Village de Forez, 2018, p. 32.

¹⁹ LASSÈRE Jean-Marie, *Africa quasi Roma, 256 av. J.C.-711 ap. J.C.*, op. cit., 2015, p. 349.



Carte 2 L'introduction du christianisme en Afrique du Nord. F. Z. Boughanem, 2024

À Rome, le christianisme s'était déjà propagé sous le règne de Néron. Suétone fait mention de la présence de chrétiens dans la communauté juive de Rome dès l'an 49²⁰, il ajoute qu'une persécution a eu lieu en 64, Tacite confirme l'épisode dans son récit : « *Pour faire taire les rumeurs relatives à l'incendie de Rome, Néron désigna comme accusés des individus détestés pour leurs abominations, que le vulgaire appelle chrétiens* »²¹. Jusqu'au règne de Domitien, aucune persécution n'a été signalée à Rome, ni en Afrique.

En ce qui concerne la date d'évangélisation de notre province, elle reste inconnue car elle n'a été attestée par aucun texte. Les premiers indices que nous détenons remontent à la seconde moitié du deuxième siècle. Néanmoins, le christianisme devait exister déjà dès la fin du premier siècle ou le début du second.

Le premier événement en date remonte au règne de Commode, il s'agit du martyre de Scillitains en 180. Cet événement a été reporté par différents auteurs, l'un des premiers étant Tertullien.

²⁰ DANIÉLOU Jean, *L'Église des premiers temps : des origines à la fin du IIIe siècle*, Éditions du Seuil, Paris, France, 1985, p. 90.

²¹ *Ibid.*

Le second est le concile de Carthage, tenu en 216, où on a compté 71 évêques convoqués par l'évêque de Carthage Agrippinus²². Ensuite, un autre concile s'est tenu en 256, réunissant 87 évêques.²³ Ces chiffres montrent que l'Église africaine se serait déjà développée au deuxième siècle de notre ère sans que cela ne se manifeste concrètement à travers l'architecture.

Les chrétiens pratiquaient-ils leur foi dans des maisons de culte (*cella ecclesiae* selon Tertullien)²⁴ ou dans les cryptes funéraires²⁵, qui comptent parmi les toutes premières édifications chrétiennes ? Dans son ouvrage « Le christianisme en Afrique du Nord ancienne », Decret évoquait l'*ecclesia* en précisant qu'elle n'a jamais été découverte.

Il est difficile de déterminer avec précision le nombre de ces « *domus ecclesiae* », car ces édifices, intégrés au tissu urbain, ont inévitablement subi diverses transformations au fil du temps. La seule structure de ce type mise au jour par les archéologues est l'*ecclesia* de Doura Europos, située sur les rives de l'Euphrate dans l'actuelle Syrie.²⁶

À Theveste, à titre d'exemple, pareil qu'à Carthage -où des cryptes souterraines ont été découvertes-, aucune preuve archéologique n'étaye l'hypothèse de la « *cella ecclesiae* ».

Selon les auteurs, les premiers endroits de rassemblement des chrétiens furent probablement les synagogues juives en raison du fort lien entre juifs et judéo-chrétiens, les maisons des évêques, et les *areae* (cimetières chrétiens). Néanmoins, aucune fouille n'a prouvé l'existence d'une telle pratique dans les *areae* de notre région d'étude. Tertullien mentionne dans son ouvrage « contre Scapula » que les chrétiens bénéficiaient de lieux de sépultures « *areae* » consacrés pour l'enterrement de leurs morts et que ces lieux étaient relativement respectés par les non-chrétiens.

²² LASSÈRE J. M., « La christianisation de l'Afrique », *op. cit.*, 2005, p. 312 311-331.

²³ *L'histoire du christianisme - La diffusion du Christianisme IIème - IVème siècles*, Images et Savoirs, coll. « Histoire à la carte ».

²⁴ BAUDRY Gérard-Henry, *Les symboles du christianisme ancien, Ier-VIIème siècle*, Cerf, Paris, 2009, p. 204.

²⁵ MCNAMARA Denis R. et NÈGRE-BOUVET Delphine, *Comprendre l'art des églises : décoder l'architecture chrétienne et ses décors*, Larousse, Paris, 2023, p. 212.

²⁶ BAUDRY Gérard-Henry, *Les symboles du christianisme ancien, Ier-VIIème siècle, op. cit.*, 2009, p. 204.

Le christianisme a dû traverser des péripéties, avant qu'il ne devienne la religion officielle de l'Empire. Perçu par les Romains païens comme une religion de lumière, voulant enterrer ses précédentes, et éloigner ses partisans de la vie commune des Romains²⁷. Entre persécutions et schismes, il n'a connu la paix qu'en 313 avec l'édit de Milan qui a rendu la religion chrétienne licite, puis en 380 grâce à l'édit de Thessalonique, promulgué par l'empereur Théodose, qui proclame le christianisme comme religion officielle de l'Empire.

I. Les martyrs de Scilli, l'incontestable première donnée historique

Dans la rétrospective des événements liés au christianisme en Afrique du Nord, l'histoire nous emmène à la première moitié du deuxième siècle. Exactement en l'an 112 de notre ère, un premier édit visant les chrétiens a été officiellement promulgué par Trajan. Cet édit ordonne l'apostasie ou le supplice pour tout chrétien accusé par un dénonciateur connu. En Afrique proconsulaire, le premier événement lié à l'application du dit édit est le martyre des Scillitains, mentionné précédemment.

Cette persécution a eu lieu, sous le règne de Commode, le 17 juillet de l'an 180, trois ans après la persécution de Lyon. Elle a été enregistrée en Proconsulaire et visait un groupe de chrétiens. Le groupe était composé d'environ 12 hommes et femmes, originaires de *Scillium* (Scilli) (actuelle ville de Kasserine en Tunisie). Ils ont comparu devant le tribunal du proconsul Vigellius Saturninus, à Carthage, métropole et capitale de la Proconsulaire.

« Ils portent des noms très populaires - Speratus, Nartzalus, Donata, Secunda, Vestia, [Saturninus ?], Veturius, Felix, Aquilinus, Caelestinus, Generosa - qui témoignent d'une origine libyenne punicisée ; malgré cette rusticitas conservent, et probablement lisent, les Évangiles (que leurs Actes appellent des libri Épîtres de s. Paul. Dénoncés, ils furent transférés à Carthage, devant le proconsul Vigellius Saturninus, en poste en 180 et 181 ; le texte nous cite que les gouverneurs pour éviter aux prévenus une sentence capitale. Il leur promet le pardon l'empereur (il s'agissait de Commode, qui régnait depuis le 17 mars) s'ils acceptaient jurer par son genius. Les chrétiens

²⁷ DECRET François, *Le Christianisme en Afrique du Nord ancienne*, Éditions du Seuil., France, 1996, p. 30.

*refusèrent, affirmant que leur Seigneur était le Roi des rois et l'Empereur de toutes les nations ; Donata ajouta : « Nous honorons César en tant que César, mais nous ne craignons que Dieu ». Vigellius Saturninus alla jusqu'à consentir un délai de réflexion d'un mois. Ils repoussèrent l'offre et furent condamnés à périr par le glaive. Le proconsul se conformait au récent rescrit de Marc Aurèle au légat de Lugdunaise confronté aux chrétiens de Lyon en 177 : si ceux qui reniaient étaient élargis, les chrétiens convaincus seraient mis à mort ; ceux de Scilli avaient choisi. L'exécution eut lieu le jour même, le 17 juillet 180. Ils furent ensevelis près de Carthage et une basilique fut plus tard édifiée sur leurs tombeaux ».*²⁸

II. Les persécutions

Les événements de Scilli n'étaient que le début d'une longue série d'édits et de persécutions dont les chrétiens africains étaient la cible.

Entre 193 et 211, Septime Sévère est au pouvoir. Durant les premières années de son règne, il a mené une politique de tolérance religieuse générale. Ce n'est qu'en 202, en conséquence de la multiplication des actes aux tendances messianiques, qu'il instaura à son tour, un nouvel édit interdisant la conversion du paganisme au monothéisme (juif et chrétien).

La communauté chrétienne se retrouva, ainsi, sous surveillance et l'Église renfermée sur elle-même. Tertullien expliqua que pendant cette période, les chrétiens étaient dans l'obligation de s'inscrire sur les registres de la police pour être suivis et surveillés.²⁹

Cependant, en dépit de la situation hostile que subissaient les chrétiens durant cette période, ils avaient droit, au même titre que les païens, à la sépulture. Ils avaient leurs propres cimetières indépendants de celui des païens. Les premiers cimetières chrétiens prenaient la forme d'hypogées, et appartenaient à des familles riches.³⁰

Pendant les persécutions, ces *areae* auraient été utilisées comme lieux de rassemblement pour les chrétiens, jusqu'à ce que les païens se révoltent.³¹

²⁸ LASSÈRE J. M., « La christianisation de l'Afrique », *op. cit.*, 2005, p. 317-311-331.

²⁹ DECRET François, *Le Christianisme en Afrique du Nord ancienne*, *op. cit.*, 1996, p. 35-36.

³⁰ DANIÉLOU Jean, *L'Église des premiers temps*, *op. cit.*, 1985, p. 178.

³¹ DECRET François, *Le Christianisme en Afrique du Nord ancienne*, *op. cit.*, 1996, p. 28.

Durant cette période, le rescrit de Trajan restant toujours en vigueur, et on assiste à une nouvelle persécution, en 197.

1. Les persécutions et leur impact sur le développement de l'Église

Après une période d'apaisement pour l'Église africaine, la proclamation de Dèce empereur en 249 inaugure une nouvelle période d'atroces persécutions.

La volonté de Dèce de rétablir les mœurs anciennes, de rassembler les citoyens autour du culte impérial et de briser le corps épiscopal (qui peut être perçu comme un contre-pouvoir) a motivé la promulgation de son édit vers la fin de 249.³²

Même si son règne n'a duré que trois années, l'édit promulgué en 249 a engendré de lourdes pertes parmi les chrétiens.

Par ledit édit, Dèce songeait à assujettir le christianisme au pouvoir suprême de l'empereur, au même titre que toutes les autres religions.

Tous les citoyens de l'empire romain devraient sacrifier aux dieux immortels, refuser de le faire était perçu comme une volonté de se couper de la romanité et plus encore se dresser contre l'empereur.³³

À la suite du martyre du pape Fabien de Rome, le 20 janvier 250, saint Cyprien écrivait dans l'une de ses lettres, « Il aurait plutôt supporté d'apprendre qu'un empereur rival s'élevait contre lui que de voir établi dans Rome un évêque de Dieu », pour exprimer la fureur de Dèce contre les chrétiens.³⁴

La persécution des chrétiens se déroulait sur plusieurs étapes, d'abord la convocation des personnes qui n'ont pas sacrifié lors de la première cérémonie. Ils devraient présenter un certificat attestant le sacrifice, s'ils l'ont déjà fait, sinon renier la foi du Christ et accomplir le rite. Ceux qui persistent dans leur refus seront amenés à comparaître devant le tribunal du proconsul, puis jugés pour délit de refus. Ils seront emprisonnés et torturés, et dans certains cas leurs biens étaient confisqués et eux-mêmes bannis ou encore exilés.³⁵

Avec la mort de Dèce en 251 et la nomination de Valérien empereur en 253, on accueille une première période de tolérance envers les chrétiens, suivie d'une

³² *Ibid.*, p. 68.

³³ *Ibid.*, p. 69.

³⁴ *Ibid.*

³⁵ *Ibid.*, p. 72.

nouvelle période d'acharnement contre eux quelques années plus tard. Cette persécution fut la plus sanglante après celle de Dèce.

2. La persécution de Valérien

Valérien, durant son règne, décrète deux édits. Le premier en 257, dans la continuité de celui que Dèce avait instauré. L'empereur exigeait la reconnaissance des cérémonies des religions romaines, donc leur présence formelle à celles-ci sans pour autant les obliger à sacrifier, en ajoutant l'interdiction des réunions dans les cimetières.

Une année plus tard, en 258, Valérien s'attaque directement aux membres du clergé et ordonne leur exécution immédiate s'ils persistent dans leur refus de sacrifier aux dieux romains et la confiscation des biens des chrétiens de haut rang.³⁶

Par conséquent à ces nouvelles restrictions, saint Cyprien se fait arrêter et exiler après le premier rescrit et mis à mort à la suite du second. Sa dépouille a été déposée dans le cimetière situé sur la *Via Mappaliensis*, près des Piscines de Carthage.

En 260, la mise à mort de Valérien conduit son fils Gallien, déjà associé au pouvoir depuis 253, au trône qui devint officiellement empereur.

Le règne de Gallien, marque une étape cruciale dans la reconnaissance de la religion du Christ même si elle ne devient pas une religion légale dans l'empire.

Contrairement à son père, Gallien se montre tolérant à l'égard les chrétiens. Il promulgue un premier édit restituant les églises aux chrétiens et autorisant le culte. Il autorise par la suite les chrétiens à reprendre possession leurs cimetières.³⁷

Les successeurs de Gallien, Claude et Aurélien, suivirent sa politique. Même si Aurélien, pour remplacer le culte de l'empereur, a voulu promouvoir le monothéisme solaire comme dernière forme de culte impérial, sa tolérance pour le christianisme n'était pas affectée.³⁸

Cette période de paix a permis à l'église de s'épanouir et de se développer pour dépasser les limites des grandes villes et atteindre la campagne et les petits bourgs.

³⁶ DANIÉLOU Jean, *L'Église des premiers temps*, op. cit., 1985, p. 216.

³⁷ *Ibid.*, p. 2018.

³⁸ *Ibid.*, p. 219.

Ce qui a engendré la multiplication des évêchés pour gérer au mieux la demande croissante des fidèles.

Le second facteur qui a encouragé le développement de l'Église est l'adoption du latin comme langue exclusive d'expression en Afrique, ce qui a permis à la nouvelle foi de toucher de nouveaux milieux culturels séduisant des membres des classes dirigeantes pour se convertir.

La chasse aux chrétiens reprit de plus belle sous la Tétrarchie. Sans pour autant promulguer de nouveaux édits, les tétrarques rompirent avec les édits de tolérances précédemment ordonnés par Gallien.

3. La Tétrarchie et la « grande » persécution de Dioclétien

À la fin du III^{ème} siècle, on notait déjà des martyrs. Parmi les plus célèbres de la période qui s'étala entre 295 et 299, Marcellus à Tingi et Maximillianus, précédemment mentionné, à Theveste tous deux martyrisés pour avoir refusé de sacrifier et de servir dans l'armée romaine.³⁹

Ces sanctions annoncèrent le début de la « grande persécution » qui s'est étalée sur deux ans.

Entre 303 et 304 Dioclétien a promulgué officiellement une série de quatre édits. Le 24 février 303, un premier édit ordonnait dans un premier temps la saisie du mobilier des églises pour le brûler, ainsi que la confiscation et la destruction des édifices et des écrits du culte chrétien. Dans un second temps, l'édit ordonne de chasser les chrétiens des fonctions publiques, de priver des aristocrates romains de leurs droits (l'accès aux tribunaux par exemple), dignité, et charges, et d'interdire la libération des esclaves.⁴⁰

Au printemps de la même année (303), un deuxième édit vise clairement les membres du clergé, et ordonne leur arrestation.

Toujours en 303, un troisième édit a été ordonné en automne. Il soumettait les clercs qui persistaient dans leur refus de sacrifier à l'empereur à la torture.

³⁹ LE BOHEC Yann, *Histoire de l'Afrique romaine : 146 avant J.-C.-439 après J.-C.*, Picard, Paris, coll. « Antiquité-synthèses 9 », 2005, p. 192.

⁴⁰ *Ibid.*

Le quatrième édit a été instruit au début de l'an 304. Ce dernier visait tous les chrétiens sans exception, les obligeant à sacrifier sous peine de mort, ou de condamnation aux travaux forcés.⁴¹

Cette persécution a engendré, en plus du nombre non négligeable d'apostasies (dans le clergé comme dans le peuple), un grand nombre de martyrs. On a compté en Proconsulaire 49 martyrs (19 femmes et 30 hommes ou 18 femmes et 31 hommes) exécutés sous les ordres du proconsul Annulinus. En Numidie, avec le proconsul Valerius Florus, les chrétiens n'étaient pas plus chanceux. Sainte Crispine de Thagora, exécutée en décembre 304 à Theveste, est l'une des figures martyrielles de cette persécution. Elle devient ainsi la dernière femme martyr dans l'histoire de l'Église catholique africaine.

Quelques années après cet épisode sanglant, l'Église retrouve officiellement la paix sous l'empereur Maxence en 307.

Cependant, elle va faire face aux retombées de cette persécution qui donneront naissance à un schisme, dit « donatiste », sur lequel nous reviendront plus tard.

III. Le martyr dans l'Antiquité tardive, entre sacrifice et culte

La promulgation d'édits interdisant la pratique de la foi chrétienne a entraîné beaucoup de persécutions. Les peines prononcées diffèrent selon les cas, on trouve des chrétiens torturés avant d'être jugés, d'autres exécutés par crucifixion, lapidation, déchiètement par des grappins en fer, certains étaient livrés aux bêtes féroces dans les amphithéâtres.⁴²

En Afrique du Nord, pour rendre hommage à ces braves fidèles qui avaient préféré le glaive à l'apostasie, un culte est né, le « culte des martyrs ». C'était une caractéristique significative du christianisme africain dans l'Antiquité, on y vénérât un nombre particulièrement élevé de martyrs locaux, et l'Église africaine a été engagée pendant des siècles dans des luttes internes sur la légitimité de certains martyrs et sur la pratique de leur culte.⁴³

⁴¹ SOTINEL Claire et VIRLOUVET Catherine, *Rome, la fin d'un Empire : de Caracalla à Théodoric (212- fin du Vème siècle)*, Belin, Paris, 2019, p. 190-192.

⁴² DECRET François, *Le Christianisme en Afrique du Nord ancienne*, op. cit., 1996, p. 35.

⁴³ MEISEGEIER Michael, *Pas d'églises paléochrétienne en Afrique du Nord : à la place, un art roman africain*, Books on Demand, 2022, p. 56.

Le culte des martyrs a joué très tôt un rôle important en Afrique. Cela s'exprime notamment par une abondante littérature. Les passions des martyrs africains représentent la plus vaste hagiographie de l'Antiquité.⁴⁴

Parmi les plus importantes passions, on présentera la Passion des saintes Perpétue et Félicité, et leurs compagnons, celle de saint Cyprien et enfin celle de sainte Crispine qui a légué son nom à la basilique paléochrétienne de Theveste, qu'on va étudier ultérieurement.

1. La Passion des saintes Perpétue et Félicité, et leurs compagnons

Ces actes se présentent en deux parties, la première partie prise du journal personnel de sainte Perpétue, rapportant une série de quatre rêves, la seconde partie nous raconte le déroulement du jugement.

Sainte Perpétue était une jeune femme de 22 ans, qui avait reçu une bonne éducation avant de se marier, et devenir mère. Durant son emprisonnement, elle raconte dans un long texte des séquences de son quotidien en prison ainsi que ses rêves.

Après son baptême, la sainte accompagnée de plusieurs catéchumènes nommés : Félicité, Revocatus, Saturninus, Secundulus et Saturus, ont été arrêtés, mis en prison pour comparaître par la suite devant le tribunal.⁴⁵

Dans l'amphithéâtre de Carthage, à l'occasion de la cérémonie d'anniversaire de la nomination de Geta comme César en 203, ce groupe de chrétiens a été livré aux bêtes pour être exécuté, dans une scène sanglante.

La basilique de M'cidfa « *basilica Maiorum* » fut construite sur leurs tombes, à Carthage.⁴⁶

Le III^{ème} siècle marque la naissance de l'Église africaine proprement dite. Le latin devint la langue officielle de l'église en Afrique comme à Rome. Une organisation hiérarchique de l'Église est établie. Sur le plan sociétal de nouvelles questions sont posées, notamment la question de la réconciliation des lapsi, de la validité du baptême des hérétiques, ...

⁴⁴ *Ibid.*

⁴⁵ BÉRARD Victor, *Les saints de l'Algérie*, Imprimerie Marc Aurel, Valence, 1857, p. 85.

⁴⁶ Dans son article « La christianisation de l'Afrique », Jean-Marie Lassère nous informe que plusieurs fragments d'une plaque de marbre signalant la sépulture ont été découverts en 1906.

La première moitié de ce siècle a été notamment marquée par l'apparition du schisme montaniste. Apparu en Phrygie, il porte le nom de son fondateur Montanus...⁴⁷ Il a rapidement gagné Carthage qui devient le centre de ce schisme. Bien qu'il fût rejeté au début, ce schisme prendra de l'ampleur avec le temps jusqu'à séduire Tertullien, figure emblématique de ce siècle, qui finit par se convertir du catholicisme au montanisme.

En même temps, l'Église d'Afrique ne cessa de se développer et plusieurs synodes réunissant entre 70 et 90 évêques, se sont tenus à Carthage. On note respectivement, les conciles de 220, 240 présidés par les évêques Agrippinus, et Donat⁴⁸. Pendant l'épiscopat de saint Cyprien, ces réunions deviennent une tradition, et sont tenues pratiquement chaque année entre 251 et 257.⁴⁹

2. La Passion de Thascius Caecilius Cyprien « saint Cyprien »⁵⁰

À Carthage, le 30 août, dans son cabinet, Paterne s'est entretenu avec Cyprien :

- Paterne : les très saints empereurs Valérien et Gallien ont daigné m'adresser des lettres par lesquelles ils ordonnent à ceux qui ne suivent pas la religion romaine d'en reconnaître désormais les cérémonies. C'est pour cette raison que je t'ai fait citer : que réponds-tu ?
- Cyprien : je suis chrétien et évêque. Je ne connais pas de dieux, si ce n'est le seul et vrai Dieu qui a fait le ciel et la terre, la mer et tout ce qu'ils contiennent. C'est ce Dieu que nous, chrétiens, nous servons ; c'est lui que nous prions jour et nuit, pour nous et pour tous les hommes, et pour le salut des empereurs eux-mêmes.
- Paterne : tu persévères dans cette volonté ?
- Cyprien : une volonté bonne, qui connaît Dieu, ne peut être changée.
- Paterne : pourras-tu donc, suivant les ordres de Valérien et de Gallien, partir en exil pour la ville de Curube ?
- Cyprien : Je pars.

⁴⁷ LASSÈRE J. M., « La christianisation de l'Afrique », *op. cit.*, 2005, p. 319 311-331.

⁴⁸ DANÉLOU Jean, *L'Église des premiers temps*, *op. cit.*, 1985, p. 208.

⁴⁹ DECRET François, *Le Christianisme en Afrique du Nord ancienne*, *op. cit.*, 1996, p. 64.

⁵⁰ LECLERCQ Henri, *Les actes de saint Cyprien*, [<https://www.bibliotheque-monastique.ch/bibliotheque/bibliotheque/saints/cyprien/martyre.htm>], consulté le 19 août 2022.

- Paterne : ils ont daigné m'écrire au sujet non seulement des évêques, mais aussi des prêtres. Je veux donc savoir de toi les noms des prêtres qui demeurent dans cette ville.
- Cyprien : vous avez très utilement défendu la délation par vos lois. Aussi ne puis-je les révéler et les trahir, On les trouvera dans leurs villes. Notre discipline défend de s'offrir de soi-même, et cela contrarie tes calculs, mais si tu les fais rechercher, tu les trouveras.
- Paterne : Oui, je les trouverai, et il ajouta : Les empereurs ont aussi défendu de tenir aucune réunion et d'entrer dans les cimetières. Celui qui n'observera pas ce précepte bienfaisant encourra la peine capitale.
- Cyprien : Fais ton devoir.

Alors le proconsul Paterne ordonna que le bienheureux Cyprien, évêque, fût exilé.

Il demeurait depuis longtemps déjà dans son exil, lorsque le proconsul Galère Maxime succéda à Aspase Paterne. Il rappela Cyprien du lieu de son exil et ordonna, qu'on le fit comparaître devant lui. Cyprien, revint donc de Curube où l'avait exilé Paterne ; il demeurait, conformément, à l'ordre donné, dans ses terres, où il espérait chaque jour voir arriver ceux qui devaient l'arrêter, comme un songe l'en avait averti.

Le 13 septembre, Tuscus et Bassus, deux employés du proconsul, vinrent le prendre ; ils le firent monter en voiture, se mirent à ses côtés et le conduisirent à Sexti, où Galère, en convalescence, s'était retiré.

On ramena Cyprien à Carthage dans la maison du directeur de l'officium, laquelle était située au quartier de Saturne. Tout ce qu'il y avait de fidèles s'y porta ; mais le saint, l'ayant su, ordonna de faire retirer les jeunes filles ; le reste de la foule stationna devant la porte de la maison.

Le lendemain matin, dix-huitième jour des calendes d'octobre, dès le matin, la foule immense, sachant l'ajournement prononcé la veille par Galère Maxime, se transporta à Sexti.

- Le proconsul dit à Cyprien : tu es Thascius Cyprien ?
- Cyprien : je le suis.

- Galère Maxime : tu t'es fait le pape de ces hommes sacrilèges ?
- Cyprien : oui.
- Galère Maxime : les très saints empereurs ont ordonné que tu sacrifies.
- Cyprien : je ne le fais pas.
- Galère Maxime : réfléchis
- Cyprien : fais ce qui t'a été commandé dans une chose aussi juste, il n'y a pas matière à réflexion »

Galère, ayant pris l'avis de son conseil, rendit cette sentence : « *Tu as longtemps vécu en sacrilège, tu as réuni autour de toi beaucoup de complices de ta coupable conspiration, tu t'es fait l'ennemi des dieux de Rome et de ses lois saintes ; nos pieux et très sacrés empereurs, Valérien et Gallien, Augustes, et Valérien, très noble César, n'ont pu te ramener à la pratique de leur culte. C'est pourquoi, fauteur de grands crimes, porte-étendard de ta secte, tu serviras d'exemple à ceux que tu as associés à ta scélératesse : ton sang sera la sanction des lois.* »

Ensuite il lut sur une tablette l'arrêt suivant : « *Nous ordonnons que Thascius Cyprien soit mis à mort par le glaive* ».

- Cyprien, dit : « *Deo Gratias* ».

Cyprien fut conduit au lieu de l'exécution. Il détacha son manteau, s'agenouilla et pria Dieu, la face contre terre. Puis il enleva son vêtement, et le remit aux diacres. Vêtu d'une chemise de lin, il attendit le bourreau. À l'arrivée de celui-ci, l'évêque donna ordre qu'on comptât à cet homme vingt-cinq pièces d'or. Pendant ces apprêts, les fidèles étendaient des draps et des serviettes autour du martyr.

Cyprien se banda lui-même les yeux. Comme il ne pouvait se lier les mains, le prêtre Julien et un sous-diacre, portant, lui aussi, le nom de Julien lui rendirent ce service.

En cette posture, Cyprien reçut la mort. Son corps fut transporté à quelque distance, loin des regards curieux des païens. Le soir, les frères, munis de cierges et de torches, transportèrent le cadavre dans le domaine funéraire du procureur Macrobe Candide, sur la route de Mappala, près des réservoirs de Carthage.

Le martyr Cyprien mourut le dix-huitième jour des calendes d'octobre 258.

3. La Passion de sainte Crispine

Crispine est une matrone originaire de Tagara. Elle appartenait par sa mère à la famille des *Anicii*, puissante famille romaine et avait plusieurs enfants.⁵¹

Elle fut martyrisée le 05 décembre 304⁵² à Theveste, siège de la chambre du conseil, où elle fut amenée devant le proconsul Anullinus. Le proconsul lui demanda si elle se conformait aux décrets des empereurs qui prescrivent de sacrifier pour tous les dieux.

Sainte Crispine refusa la soumission aux lois et à l'usage de ce paganisme. Sa foi était plus forte, elle s'exprimait devant le proconsul que si elle est amenée à sacrifier, elle ne le fera qu'à un seul et unique dieu, son seigneur Jésus-Christ.

Plusieurs échanges et discours se déroulèrent entre le proconsul et sainte Crispine. Il essaya de la convaincre de se repentir et se soumettre conformément aux décrets des empereurs mais la sainte ne changea pas son avis. Le proconsul aurait compris qu'elle était déterminée. Il décide alors de la faire exécuter. Il commença par lui raser les cheveux et la faire exposer en public pour qu'elle servit d'objet de dérision à la populace, en lui affirmant qu'elle sera traitée comme l'avaient été ses nièces Maxima et Donatilla, Secunda et d'autres chrétiennes.

Sainte Crispine se montra prête à la mort. Elle signa son front du signe de la croix et tendit sa nuque. Le proconsul s'écria à son tour et prononça la sentence qui portait qu'on lui trancherait la tête après être frappée au glaive⁵³.

Néanmoins, dans les sources sus évoquées, le lieu du martyre de sainte Crispine nous est inconnu. Selon le manuscrit de M. Kopp⁵⁴ elle aurait été martyrisée dans le cirque de la ville, tandis que le récit de Héron de Villefosse nous informe qu'elle

⁵¹ TRUILLOT Alexix, *Autour de la basilique de Tébessa*, éditions Braham, Constantine, 1934, p. 26.

⁵² LANCEL Serge, MATTEI Paul et MANDOUZE André, *Pax et concordia : chrétiens des premiers siècles en Algérie (IIIe-VIe siècles)*, Marsa, Paris, 2003., BÉRARD Victor, *Les saints de l'Algérie*, op. cit., 1857.

L'année du martyre de Sainte Crispine porte à confusion, on a trouvé : 05 décembre 304 selon Victor BÉRARD et Serge LANCEL dans leurs livres respectifs « les saints de l'Algérie » et « Pax et Concordia », et 05 décembre 305 selon Serée de Roch dans son livre « Tébessa, l'Antique Theveste ». Cependant, la mention de l'année 304 revient plus souvent.

⁵³ LANCEL Serge, MATTEI Paul et MANDOUZE André, *Pax et concordia*, op. cit., 2003, p. 25-28.

⁵⁴ KOPP M., *Tebessa. Guide historique illustré aux monuments romains*, Impr. de la Semaine illustrée « Tebessa », Paris, 1922.

avait été exécutée sur le Forum⁵⁵ comme Maximilien qui est reconnu comme saint et qui a été martyrisé parce qu'il a refusé de porter des armes.

Plusieurs historiens dont Anne Michel soutiennent l'hypothèse qui présume que la basilique fût érigée sur le lieu de martyre de la sainte, et que l'un des huit sarcophages découverts au sous-sol de la chapelle tréflée lui appartient.⁵⁶

⁵⁵ DE VILLEFOSSE Antoine Héron, « Tébessa et ses monuments », *Le tour du Monde: nouveau journal des voyages*.

⁵⁶ MICHEL Anne, « Aspects du culte dans les églises de Numidie au temps d'Augustin : un état de la question », in Serge LANCEL (dir.), *Saint Augustin, la Numidie et la société de son temps*, Ausonius, coll. « Scripta Antiqua », 2005, p. 91 67-108, [<https://doi.org/10.4000/books.ausonius.8103>].

Chapitre III : Le triomphe de l'Église « catholique »

I. L'édit de Constantin, un tournant dans l'histoire de l'Église africaine

L'arrivée de Constantin au pouvoir a inauguré une ère de paix entre l'Église et le pouvoir. Il poursuivit la politique tolérante de Maxence et ordonne la restitution des biens et propriétés confisquées aux églises.

En 313, Constantin Ier et son co-empereur Licinius publièrent un rescrit, traditionnellement appelé « Édit de Milan », qui accordait la liberté de culte aux chrétiens dans l'Empire romain. Ce document ordonnait également la restitution des biens et bâtiments confisqués aux chrétiens durant la Grande persécution.

Cette décision étendait et confirmait les dispositions de l'édit de tolérance promulgué deux ans plus tôt par l'empereur Galère. Elle marquait un tournant décisif dans l'histoire du christianisme au sein de l'Empire romain, mettant fin à plusieurs siècles de persécutions.

Il est important de noter que ce rescrit ne se limitait pas aux chrétiens, mais accordait la liberté de culte à tous les citoyens de l'Empire, plaçant ainsi toutes les religions sur un pied d'égalité.

Néanmoins, pour Constantin, cette paix a été altérée par le comportement des donatistes qui se voyaient les dignes héritiers de Tertullien et de saint Cyprien.

En novembre 316, Constantin inquiet pour l'ordre public en Afrique, ordonna la confiscation des églises des donatistes, et leur expulsion.⁵⁷ Une persécution visant cette fois les donatistes s'est déclenchée.

Soucieux de la tranquillité politique en Afrique, et conscient de l'impossibilité de rétablir l'unité religieuse entre catholiques et donatistes, il promulgue un édit de tolérance le 5 mai 321, qui permet aux clercs exilés de retourner en Afrique et pratiquer librement leur culte tant que l'ordre public ne fut pas troublé.

Constant, fils et successeur de Constantin, voulait à son tour rétablir l'unité de l'Église catholique en Afrique, et les donatistes devaient laisser leurs églises aux catholiques. Il promulgua un édit d'« union » qui sera maintenu jusqu'à l'accession

⁵⁷ DECRET François, *Le Christianisme en Afrique du Nord ancienne*, op. cit., 1996, p. 140.

de Julien au pouvoir. Pour contrôler la situation en Afrique, il a envoyé au printemps de l'an 347 deux légats pour enquêter sur la situation religieuse.

Néanmoins, l'élection de Gratus au siège de Carthage, perçue comme une manœuvre sournoise, provoqua l'indignation de Donat, qui s'exclama : « Quoi de commun entre l'empereur et l'Église », comme le rapporte Optat dans *Contre le donatisme*.⁵⁸

C'est dans ces circonstances que l'affaire des circoncillions apparut, comme un schisme dans le schisme, il s'agit d'un mouvement d'ouvriers agricoles qui luttait d'une manière violente et organisée contre les abus des grands propriétaires. Bien que les donatistes les aient combattus auparavant, les circoncillions se sont ralliés aux donatistes après 348, quand le pouvoir s'acharna contre eux. L'Église donatiste avait besoin d'agrandir sa communauté, tandis que les circoncillions voyaient en elle une Église des pauvres et des justes, une idéologie qui justifie leur révolte.⁵⁹

Entre répression, tolérance et paix, la période qui précède le pouvoir de Théodose fut agitée.

Le 28 février 380, Théodose promulgue le célèbre édit de Thessalonique, désignant le catholicisme comme la religion officielle de l'Empire romain. Par la suite, tous les citoyens non chrétiens furent privés de leurs droits essentiels, car considérés comme étrangers à l'Empire. Cette loi visait principalement les hérétiques coupables de « crime public » ; néanmoins, même les donatistes n'y échappaient pas et étaient également considérés comme hérétiques.⁶⁰

II. La liberté de culte après l'édit de Thessalonique

Les mesures décrétées par l'édit de Thessalonique ont suscité la fureur des donatistes. Ils se sont montrés violents à l'égard des catholiques et des donatistes reconvertis au catholicisme, à l'exemple de l'évêque Maximianus qui fut attaqué et blessé alors qu'il célébrait à l'autel.

L'empereur Honorius au pouvoir promulgua un premier édit d' « union » suivi de trois autres entre le 12 février et le 05 mars 405. Il en résulte que les donatistes se

⁵⁸ *Ibid.*, p. 143.

⁵⁹ MESLIN Michel et HADOT Pierre, « A propos du Donatisme », *Archives de sociologie des religions*, n° 4, vol. 2, 1957, p. 146 143-148.

⁶⁰ DECRET François, *Le Christianisme en Afrique du Nord ancienne*, op. cit., 1996, p. 157-158.

trouvaient dorénavant sous l'effet des lois antérieures car considérés comme hérétiques ; leurs réunions étaient interdites sous peine de confiscation des lieux où elles se tiendraient, les évêques et clercs devaient rendre leurs basiliques aux catholiques, ceux qui s'obstineraient encourraient l'exil perpétuel.

En 408, de nouvelles mesures ont été décrétées contre les donatistes, excluant tout citoyen n'appartenant pas à l'Église catholique des fonctions publiques et du service dans le palais impérial.⁶¹

La conférence de Carthage en 411 fut un événement prépondérant dans l'histoire de l'Église, car suivie, le 30 janvier 412, d'un nouvel « édit d'union » qui condamnait les donatistes obstinés à de lourdes sanctions allant jusqu'à la confiscation de leurs biens.

Valentinien III, successeur de Honorius continua le combat contre les hérétiques en promulguant d'autres édits. Néanmoins, il convient de rappeler que l'extirpation du schisme donatiste des terres africaine n'est devenue effective qu'à la veille de l'invasion vandale.

III. Les nouvelles frontières « ecclésiastiques » des provinces

L'Afrique romaine correspondait, comme mentionné précédemment, à la zone géographique qui s'étend de la Libye au Maroc. Ses provinces étaient délimitées par des frontières administratives. Nous énumérons dans ce qui suit les principales provinces et leurs limites en Afrique romaine :

1. *Africa Proconsularis* ou l'Afrique Proconsulaire. Cette province correspondait à l'actuelle Tunisie et une partie de l'est de l'Algérie. Elle était limitée au nord par la mer Méditerranée, à l'est par la province de Byzacène, et au sud par le désert. La frontière occidentale était partagée avec la province de Numidie. Elle avait pour capitale Carthage.

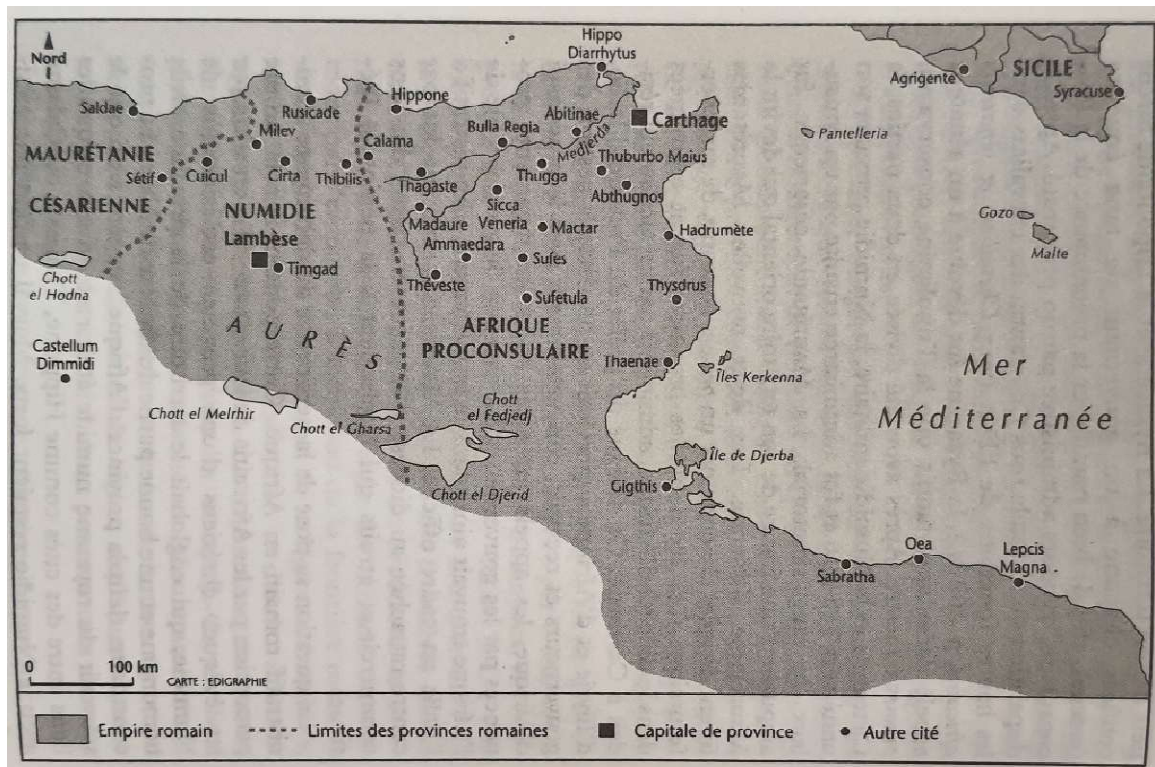
2. *Numidie* : située dans l'actuelle Algérie. Elle était bordée au nord par la mer Méditerranée, à l'est par l'Africa Proconsularis, au sud par le Sahara et à l'ouest par la Maurétanie. La capitale de la Numidie fut Cirta.

3. *Maurétanie* : la province était située dans l'ouest de l'actuelle Algérie et le nord du Maroc. Elle était divisée en deux parties : la Maurétanie Tingitane (au nord)

⁶¹ *Ibid.*, p. 167-168.

et la Maurétanie Césarienne (au sud). La Maurétanie était bordée par l'océan Atlantique à l'ouest, la Numidie à l'est et le Sahara au sud.

4. Byzacène : cette province était située dans le sud-est de la Tunisie. Elle était bordée au nord par l'Africa Proconsularis, à l'est par l'Égypte romaine, au sud par le désert et à l'ouest par la province de Tripolitaine (en Libye).



Carte 3: Carte de l'Afrique du Nord au début du III^{ème} siècle. Source : C. Hugoniot, « HUGONIOT Christophe, Rome en Afrique : de la chute de Carthage aux débuts de la conquête arabe », 2000 ⁶²

Les frontières entre les différentes provinces ont changé légèrement au cours de la présence romaine en Afrique.

Il convient de noter qu'après la christianisation de l'Afrique du Nord, nous assistons à la création de nouvelles frontières, correspondant aux limites ecclésiastiques des diocèses politiques de l'Afrique proconsulaire. On voit naître alors la province de Numidie Proconsulaire.

⁶² HUGONIOT Christophe, *Rome en Afrique : de la chute de Carthage aux débuts de la conquête arabe*, Flammarion, Paris, France, 2000, p. 308.

Cette nouvelle limite correspond à la primatie de la Numidie qui déborde sur la Proconsulaire, autrement, les limites ecclésiastiques sont celles des différentes provinces.⁶³



Carte 4: L'Afrique romaine après sa christianisation. Source : C. Hugoniot, « HUGONIOT Christophe, Rome en Afrique : de la chute de Carthage aux débuts de la conquête arabe », 2000

⁶³ DECRET François, *Le Christianisme en Afrique du Nord ancienne*, op. cit., 1996, p. 14.

IV. La chrétienté africaine entre catholicisme et schismes :

L'histoire du christianisme en Afrique romaine a été marquée par de nombreux schismes et figures emblématiques qui ont profondément façonné son développement.

Avant d'aborder les principaux schismes, il nous paraît judicieux de présenter succinctement les personnalités de premier plan qui ont profondément influencé le développement et la pensée de cette religion dans la région.

- **Tertullien (env. 160-220 après J.-C.)** : Parmi les figures de proue du christianisme africain. Il occupe une place de choix. Originaire de Carthage, il compte parmi les premiers Pères de l'Église latine à avoir émergé d'Afrique du Nord. Reconnu pour sa brillante plume de théologien et d'apologiste chrétien, Tertullien a profondément marqué l'identité du christianisme local.

Ses écrits, en particulier son « *Traité de la prescription contre les hérétiques* », ont joué un rôle essentiel dans la construction d'une pensée chrétienne africaine, capable de se positionner face aux courants hérétiques qui agitaient alors l'Église. Tertullien a ainsi contribué à forger une théologie rigoureuse et intransigeante, caractérisée par un style incisif et percutant.

Cependant, la trajectoire de Tertullien n'a pas été exempte de controverses. Converti au montanisme, un mouvement prophétique et rigoriste, il a activement participé à la diffusion de cette doctrine en Afrique. Ce revirement a suscité de vives tensions au sein de l'Église, sans pour autant ternir la renommée de Tertullien en tant que figure majeure du christianisme africain.

Malgré ces zones d'ombre, Tertullien demeure une personnalité incontournable, dont l'influence théologique et littéraire a profondément marqué l'identité du christianisme en Afrique du Nord antique.

- **Saint Cyprien (env. 200-258 après J.-C.)** : l'évêque de Carthage. Il a également laissé une empreinte indélébile sur le christianisme africain. Fervent défenseur de l'unité de l'Église, il s'est dressé avec force contre les schismes et les persécutions qui menaçaient la cohésion du corps ecclésial.

Dans ses lettres et ses traités, Cyprien a développé une théologie de l'unité qui a profondément marqué la pensée et la pratique ecclésiale en Afrique. Son œuvre

majeure, « De l'unité de l'Église catholique », a posé les bases d'une ecclésiologie centrée sur le concept d'Église comme « mère et maîtresse », seul garant du salut pour les fidèles.

Cyprien a également joué un rôle de premier plan dans la gestion des crises qui ont secoué l'Église africaine de son temps. Notamment le délicat problème des « *lapsi* »⁶⁴.

Le problème des lapsi est une controverse qui a surgi au sein de l'Église chrétienne au cours des premiers siècles, particulièrement après les persécutions romaines contre les chrétiens.

La controverse résidait dans la manière dont l'Église devait traiter ces repentis. Certains groupes, comme les donatistes, s'opposaient fermement à leur réintégration, considérant que leur trahison était impardonnable. D'autres, comme les partisans de l'évêque de Rome, prônaient la miséricorde et l'acceptation des lapsi après une période de pénitence.

Cette division a provoqué des schismes au sein de l'Église, avec des communautés entières se séparant de l'autorité ecclésiastique centrale à cause de ces désaccords sur la gestion des lapsi. Le débat autour de cette question a été crucial dans le développement de la doctrine de l'Église sur le pardon et la discipline ecclésiastique.

Durant son épiscopat, saint Cyprien a su faire preuve d'autorité et de discernement pour préserver l'unité des fidèles.

Son martyre en 258, subi avec courage, a parachevé la stature de Cyprien comme figure tutélaire du christianisme africain. Vénéré comme un saint, il est devenu un modèle de fermeté doctrinale et de charité pastorale pour les générations suivantes d'évêques et de fidèles.

Ainsi, par son œuvre théologique et son action épiscopale, Cyprien a contribué à forger une identité chrétienne africaine, ancrée dans la fidélité à l'Église universelle et la défense de l'unité face aux menaces de division

⁶⁴ Le terme *lapsi*, du latin « *lapsus* » - signifiant « ceux qui sont tombés » - désigne les chrétiens qui avaient renié leur foi sous la menace des persécutions, en sacrifiant aux dieux païens ou en obtenant des certificats prouvant leur conformité aux ordres impériaux, mais qui souhaitaient ensuite être réintégrés dans l'Église.

- **Saint Augustin (354-430 après J.-C.)**⁶⁵, évêque d'Hippone. Il a laissé une empreinte indélébile sur la pensée chrétienne occidentale grâce à ses œuvres monumentales.

Augustin est né à *Thagaste*, actuelle ville de Souk Ahras en Algérie, en 354, d'une mère chrétienne, Monique, et d'un père païen, Patricius, Augustin fut élevé dans la foi chrétienne.⁶⁶

Les « Confessions » et « La Cité de Dieu » comptent parmi les écrits les plus marquants d'Augustin. Dans ces ouvrages, il a développé une théologie de la grâce et de la prédestination qui a suscité de nombreux débats et controverses au sein de l'Église.

Par sa réflexion approfondie sur la nature du péché, de la liberté humaine et du rôle de la grâce divine, Augustin a profondément renouvelé la compréhension du christianisme. Ses concepts théologiques, tels que le "libre arbitre" ou la « Trinité », ont durablement influencé la philosophie et la théologie chrétiennes.

Au-delà de ses écrits, le parcours spirituel d'Augustin, de sa jeunesse dissolue à sa conversion, de son passage par le manichéisme⁶⁷ à son accession à la sainteté, en a fait un modèle inspirant pour les chrétiens d'Afrique et d'ailleurs. Son itinéraire personnel, retracé dans les « Confessions », a contribué à forger son image d'homme de Dieu, à la fois savant et humble.

Ainsi, par la richesse de sa production intellectuelle et la force de son témoignage personnel, Augustin s'est imposé comme la figure la plus emblématique du christianisme africain, dont il a profondément marqué l'identité et la théologie.

Le mouvement donatiste, qui a connu un important essor en Afrique du Nord, a marqué l'histoire du christianisme local. Ce mouvement a été fondé par un groupe d'évêques en réaction à l'élection de l'évêque Caecilianus de Carthage, qu'ils considéraient comme invalide. Donat de *Casae Nigrae* est devenu l'un des principaux porteurs du mouvement, prônant un christianisme plus pur et intransigeant, en opposition à l'Église catholique.

⁶⁵ IBBA Antonio et TRAINA Giusto, *L'Afrique romaine : de l'Atlantique à la Tripolitaine, 69-439 ap. J.C.*, Bréal, Rosny-sous-Bois, France, 2006, p. 172.

⁶⁶ PAULIAT Marie, *Augustin d'Hippone. Une œuvre née d'une vie*, [https://numelyo.bm-lyon.fr/BML:BML_00GOO01001THM0001augustin_vie], consulté le 18 août 2022.

⁶⁷ *Ibid.*

Optat, évêque de Milève (vers 320-384 après J.-C.), a joué un rôle central dans la dénonciation du donatisme. Bien que condamné par l'Église officielle, le donatisme a survécu grâce à des bases doctrinales fortes, mais Optat a contribué à défendre l'unité de l'Église face à cette dissidence.

Ainsi, même s'il n'a pas atteint la stature d'un Augustin ou d'un Cyprien, Optat de Milève demeure une figure incontournable pour comprendre les enjeux théologiques et ecclésiaux qui ont agité le christianisme africain au IV^e siècle. Son œuvre a aidé à défendre l'identité catholique face à un courant dissident qui a profondément marqué l'histoire de l'Église locale.

Ces figures emblématiques, aux profils et aux influences diverses, témoignent de la richesse et de la complexité du christianisme africain, qui a su développer des traditions théologiques et ecclésiales propres, tout en s'inscrivant dans les débats de l'Église universelle.

Comme évoqué précédemment, l'église africaine a été secouée par plusieurs schismes. Ces conflits ont ainsi contribué à façonner l'identité du christianisme africain, le poussant à se définir par rapport à ces mouvements dissidents tout en s'inscrivant dans les débats théologiques et ecclésiaux de l'époque. Le plus célèbre de ces schismes est sans aucun doute le donatisme. Mais le christianisme africain a également été marqué par d'autres schismes que nous présentons ci-après.

1. Le montanisme

Le montanisme était un mouvement religieux chrétien qui est apparu au II^e siècle apr. J.-C. en Phrygie, une région de l'Asie Mineure, qui fait maintenant partie de la Turquie actuelle. Le mouvement a été fondé par Montan ou Montanus de Phrygie, un homme qui affirmait être le porte-parole du Saint-Esprit. La date exacte du début de sa « prophétie » est discutable. Selon Épiphane elle doit commencer vers 156-157 de notre ère, tandis que d'après Eusèbe de Césarée elle commence vers 172.⁶⁸

Ce schisme a attiré l'attention en raison de ses revendications de révélation continue et de prophétie, ce qui différait des pratiques et des enseignements de

⁶⁸ CAMELOT Pierre Thomas, *Montanisme*, <https://www.universalis.fr/encyclopedie/montanisme/>, consulté le 20 juin 2023.

l'Église chrétienne dominante à l'époque. Il semble que ce mouvement a été déjà répandu à Rome vers l'an 170 et qu'un évêque l'a favorablement accueilli.⁶⁹

Montanus et ses adeptes, principalement deux femmes nommées Priscilla et Maximilla, prétendaient recevoir des messages divins et des visions directes du Saint-Esprit, annonçant la venue imminente du royaume de Dieu et exhortant les croyants à un niveau élevé de sainteté et d'austérité.

Le montanisme a gagné en popularité dans certaines régions de l'Empire romain, attirant à la fois des croyants ordinaires et certains dirigeants ecclésiastiques. Il a rapidement gagné Rome, La Gaule romaine et l'Afrique romaine. En Afrique, c'est à l'initiative de Tertullien, que le montanisme s'est propagé.

Cependant, le mouvement a également été confronté à une forte opposition de la part de l'Église établie, qui considérait les prétentions prophétiques de Montanus comme hérétiques et contraires à l'enseignement orthodoxe. Les débats théologiques et les controverses ont éclaté, et certains conciles régionaux ont condamné le montanisme.

Au cours des IV^{ème} et V^{ème} siècles, le montanisme a diminué en notoriété et popularité à la suite des mesures sévères prises par les empereurs Constantin (306) et Honorius (407).⁷⁰

En revanche, certains éléments de ses enseignements et de sa piété ascétique ont influencé d'autres mouvements chrétiens ultérieurs. Ce schisme a laissé un héritage durable en mettant l'accent sur la spiritualité personnelle, la discipline morale rigoureuse et l'attente d'une intervention divine immédiate dans le monde. Il a persisté jusqu'au VI^{ème} siècle en Orient et jusqu'au VII^{ème} siècle à Rome.

2. Le manichéisme

Considéré comme opposé au culte romain traditionnel, le manichéisme fut l'objet d'un décret de persécution en 297 pour plusieurs raisons. Tout d'abord, en raison de ses origines persanes, ce qui le liait à un ennemi de Rome. Ensuite, en raison

⁶⁹ BUTLER Rex D., *The New Prophecy and « New Visions »: evidence of Montanism in The passion of Perpetua and Felicitas*, Catholic University of America Press, 2006, p. 14, [<https://doi.org/10.2307/j.ctt284zrg>].

⁷⁰ CAMELOT Pierre Thomas, « Montanisme », *op. cit.*

de son caractère novateur et de ses principes qui contredisaient le culte romain établi.

Le manichéisme est une religion fondée par Mani (216-276/277), également connu sous le nom de Manichée, au III^{ème} siècle apr. J.-C.

Mani, qui se voyait comme un disciple suivant l'exemple de la vie de Jésus, commence à prêcher autour de l'an 240.

Sa religion est née du syncrétisme de plusieurs croyances et traditions religieuses, notamment le judaïsme, le christianisme, le gnosticisme, etc. mais pas du zoroastrisme qui était la religion officielle de l'empire perse où le manichéisme est apparu.⁷¹

Selon Mani, le monde était le théâtre d'un conflit cosmique entre les forces du bien et les forces du mal. Il enseignait que la lumière et les ténèbres étaient en opposition et que l'humanité était prise entre ces deux forces en lutte. Mani affirmait être « un apôtre de Jésus-Christ », envoyé pour révéler les mystères du salut, parfaire la religion chrétienne et libérer les âmes des prisons matérielles.⁷²

Les principaux concepts⁷³ du manichéisme comprenaient :

1. Dualisme cosmique : le manichéisme postulait un dualisme entre le bien et le mal, la lumière et les ténèbres. Le monde matériel était considéré comme étant emprisonné par la matière et corrompu par les forces du mal, tandis que le royaume de la lumière était pur et spirituel.

2. Hiérarchie des êtres : Mani enseignait que l'univers était composé de multiples royaumes, chacun avec sa propre hiérarchie d'êtres. Les êtres de lumière et les anges étaient associés au royaume de la lumière, tandis que les démons étaient liés au royaume des ténèbres.

3. La libération de l'âme : le manichéisme proposait un cheminement spirituel pour libérer l'âme de sa captivité matérielle. Cela impliquait de vivre une vie d'ascétisme, d'éviter la consommation de produits d'origine animale et de se consacrer à la prière et à la méditation.

⁷¹ SOTINEL Claire et VIRLOUVET Catherine, *Rome, la fin d'un Empire*, op. cit., 2019, p. 190.

⁷² *Ibid.*

⁷³ Liste non exhaustive.

Le manichéisme s'est rapidement répandu à travers l'Empire perse et l'Empire romain, trouvant des adeptes parmi différentes couches de la société. Cependant, il a également été confronté à une forte opposition de la part des autorités religieuses établies. En l'an 276 de notre ère, Mani fut exécuté à l'initiative du clergé zoroastrien qui était persuadé de l'efficacité de sa mission.⁷⁴ En raison de son rejet des normes sociales et religieuses de l'époque, le manichéisme a été persécuté et considéré comme une hérésie et les manichéens furent persécutés une seconde fois, en 287, par l'Empire perse.

Pendant cette période, le manichéisme a gagné l'Afrique et s'est fait une notoriété et un nombre remarquable de fidèles.

3. Le donatisme

Le schisme donatiste est l'un des événements les plus importants relatifs à la chrétienté africaine. Il s'agit d'un courant exclusivement africain, qui apparut à la suite de la grande persécution de Dioclétien qui a vu accroître le nombre des apostasies. Ce schisme est l'un des plus séduisants et persistants, s'est développé pendant tout un siècle, et il a fallu deux autres siècles pour l'éradiquer, jusqu'à l'invasion vandale.

Le donatisme est né en milieu rural, à *Casae Nigrae* (actuelle ville de Négrine) située à quelques kilomètres de Theveste. Il doit son appellation à l'évêque numide Donat des Cases Noires connu comme Donat le Grand. L'événement déclencheur fut l'élection du diacre Cécilien, accusé d'avoir livré les Écritures pendant la persécution, comme évêque de Carthage en 312. Cette élection a provoqué une grande indignation dans le clergé de Carthage ainsi que dans l'épiscopat de Numidie, et est déclarée nulle par le groupe d'opposants.⁷⁵

Bien qu'il soit né au sein de l'Église catholique, le donatisme défend une idéologie anticatholique, dans un sens. À la suite de la paix religieuse post-persécution, une dissension intérieure s'est créée entre les chrétiens restés fidèles et les apostats qui désirent rentrer dans l'Église. Il en résulte deux attitudes : la première rigoureuse envers les renégats et la seconde clémente à leur égard.⁷⁶

⁷⁴ SOTINEL Claire et VIRLOUVET Catherine, *Rome, la fin d'un Empire*, op. cit., 2019, p. 190.

⁷⁵ MESLIN Michel et HADOT Pierre, « A propos du Donatisme », op. cit., 1957, p. 144 143-148.

⁷⁶ *Ibid.*, p. 143 143-148.

La doctrine adoptée par les donatistes considère que la sainteté réside au niveau de l'âme humaine de chaque membre de l'Église ce qui fait que cette Église est formée par une communauté de saints, donc une communauté qu'ils jugent sainte.

Contrairement aux donatistes, la doctrine pratiquée par l'Église catholique considère que tout sacrement est valide du moment où il est conforme à la volonté du Christ, sans juger si celui qui le confère en est digne ou pas, car seul le Christ détient cette faculté.⁷⁷

Le combat contre ce schisme a commencé avec le concile de Rome en 313 sous l'autorité du pape. Les chiffres rapportés par la littérature de l'époque nous renseignent sur la croissance et de l'engagement de cette « Contre-Église ». On compte environ 270 évêques donatistes en 330, et plus de 400 en 394. Lors de la Conférence de Carthage, en 411, ils sont au nombre de 276.⁷⁸

Le nombre des évêques nous donne une idée sur l'étendue, l'influence et l'accueil du schisme par les fidèles.

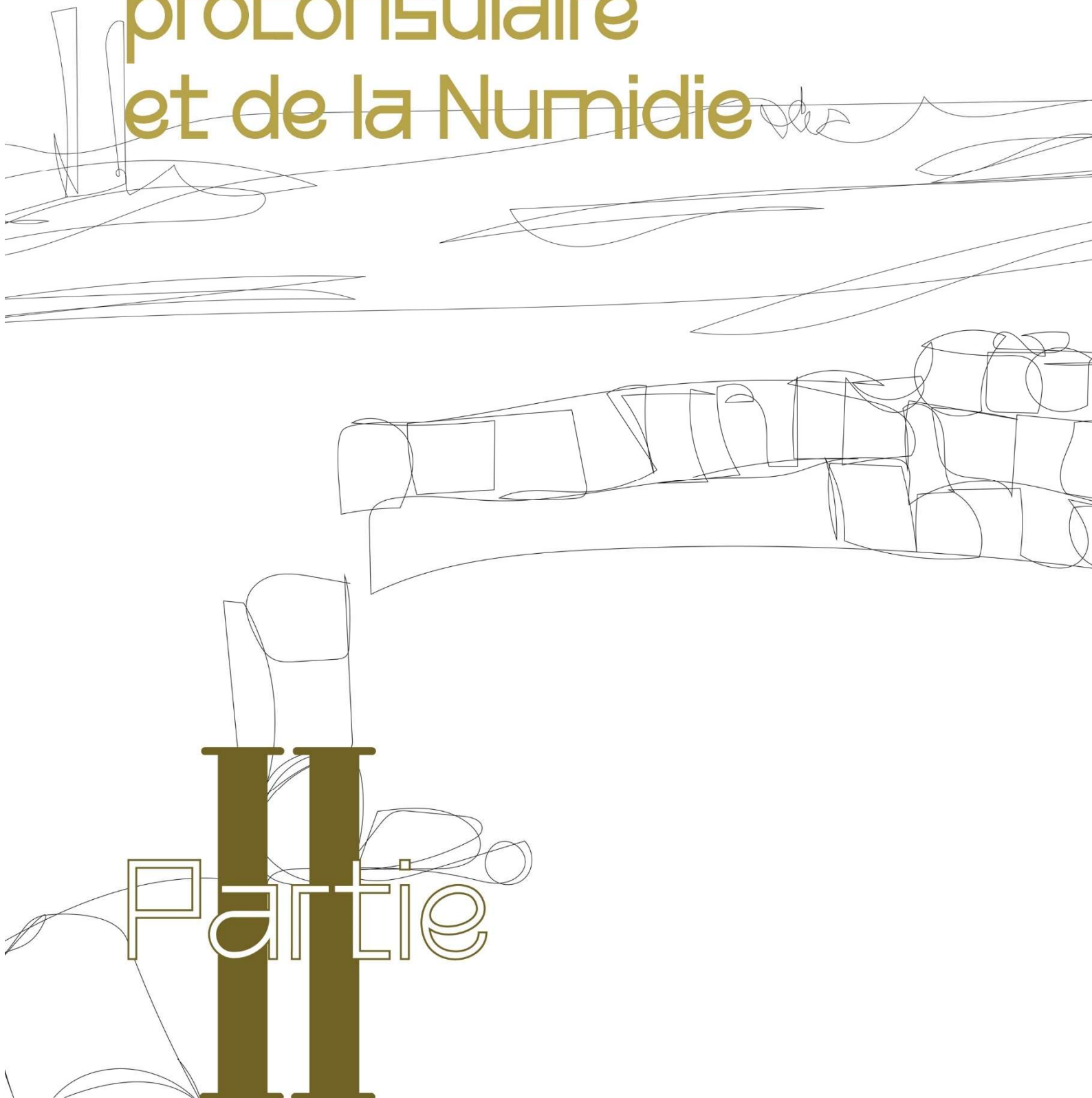
En 596, le donatisme perdure et rassemble encore un grand nombre de fidèles. Dans ce contexte, le pape Grégoire le Grand sollicite l'intervention des autorités impériales pour prendre des mesures et appliquer les lois contre les schismatiques africains.⁷⁹

⁷⁷ *Ibid.*, p. 144 143-148.

⁷⁸ *Ibid.*

⁷⁹ DECRET François, *Le Christianisme en Afrique du Nord ancienne*, op. cit., 1996, p. 135.

Monographie d'édifices paléochrétiens de l'Afrique proconsulaire et de la Numidie

A stylized line drawing in the background of the cover. It depicts a landscape with rolling hills and a prominent architectural structure in the foreground. The structure features two tall, rectangular columns supporting a horizontal beam. To the right of the columns, there is a series of rectangular blocks or steps. The drawing is composed of simple, elegant lines, giving it a sketch-like appearance.

Partie



Partie II : Monographies d'édifices paléochrétiens de l'Afrique Proconsulaire et de la Numidie

Chapitre I : L'architecture chrétienne primitive en Afrique du Nord

L'église est la représentation tangible du paradis à échelle humaine pour les chrétiens. L'intérieur de ces bâtiments symbolise l'interaction entre le ciel et la terre, cela se traduit à travers les ordres, la lumière, la représentation du Christ, des saints ainsi que d'autres symboles ou êtres célestes.

C'est un lieu d'adoration pensé pour répondre à deux exigences à la fois. D'abord, avoir la capacité d'accueillir dans un endroit clos des fidèles de plus en plus nombreux, ensuite être en phase avec la liturgie chrétienne notamment la hiérarchisation des espaces⁸⁰.

Selon l'époque de construction, on peut trouver des inspirations juives tirées des synagogues ou païennes tirées des temples et des basiliques civiles.

Architecturalement, le modèle des basiliques⁸¹ des premiers chrétiens est semblable à celui des basiliques civiles romaines. Cependant, cette ressemblance ne nous permet pas d'affirmer que des basiliques civiles ont été transformées en lieux de culte chrétien, d'autant plus que les basiliques romaines civiles étaient souvent érigées sur le forum, ce qui n'est pas le cas des basiliques chrétiennes qui sont, en majorité, implantées sur les faubourgs ou les extensions des villes. C'est le cas des basiliques de Tébessa, de Timgad, de Djemila, d'Hippone, ... qui sont construites en marge des villes romaines.

Plusieurs hypothèses sont valables. La première est qu'avant l'édit de Milan, la religion du Christ n'était pas tolérée, par conséquent, la construction d'une basilique chrétienne au centre de la ville romaine où les temples dédiés au culte païen existaient était synonyme de bravade du culte. La seconde hypothèse est l'accessibilité des prix des terrains, plus on s'éloigne du centre de la cité plus les terrains sont moins chers.

⁸⁰ CABOURET Bernadette, ARNAUD-LINDET MARIE-PIERRE, BADEL CHRISTOPHE, et BARATTE FRANÇOIS, *L'Afrique romaine : de 69 à 439*, Éditions du temps, Nantes, coll. « Questions d'histoire », 2005, p. 230.

⁸¹ On emploie souvent le terme « basilique » dans notre recherche, sachant que « statiquement » il existe plus d'églises que de basiliques sur notre aire d'étude.

Les basiliques chrétiennes en Afrique ont quelques spécificités par rapport à celles de l'Occident et de l'Orient. En revanche, nous ne pouvons pas attribuer ces différences à des écoles ou des registres spécifiques⁸². L'organisation de l'église de Carthage et de celles de toute la région est identique à celle de Rome.⁸³

La datation des basiliques africaines ne peut être donnée avec exactitude, dans la majorité des cas on attribue des terminus ante quem / post quem basés sur des tombes datées, les techniques de construction, les monogrammes du Christ, des fragments architecturaux (en s'assurant qu'ils ne sont pas de remploi), la typographie, les mosaïques, etc.⁸⁴ Une exception est faite pour la basilique d'Orléansville (actuelle ville de Chlef à l'Ouest de l'Algérie) qui est datée de 324 sur la base d'une inscription découverte sur site. Paul-Albert Février avance l'hypothèse que cette inscription ait pu être insérée dans un pavement plus tardivement.⁸⁵

En l'absence de données archéologiques fiables, il nous est impossible de classer chronologiquement l'ensemble des basiliques paléochrétiennes recensées en Algérie. Celles-ci se présentent principalement sous forme de ruines reconnaissables à des degrés divers.

L'état de conservation des différents vestiges varie selon leur cadre d'implantation, de l'impact qu'a eu le temps sur le monument, ainsi que les remaniements des hommes (des invasions, remaniements, fouilles, reconstitutions in situ, etc.)

Comme évoqué précédemment, le christianisme africain s'est développé à partir du second siècle. Ce développement a été attesté, d'un côté, par une riche littérature que les éminents écrivains nous ont léguée, à l'instar de Tertullien, saint Cyprien, saint Augustin, Optat de Milève, ... et de l'autre côté par moult édifices cultuels dont seules leurs traces subsistent de nos jours.

Ce n'est qu'à partir du III^{ème} siècle qu'on commence à parler d'art et d'architecture exclusivement chrétienne. On assiste à un exponentiel surgissement de lieux de cultes dans différentes parties des terres africaines qui se comptent par centaines,

⁸² GSELL Stéphane, *Les monuments antiques de l'Algérie*, Albert Fontemoing, Éditeur, Paris, 1901, p. 115.

⁸³ MONCEAUX Paul, *Histoire littéraire de l'Afrique chrétienne depuis les origines jusqu'à l'invasion arabe*, E. Leroux, Paris, 1901.

⁸⁴ GSELL Stéphane, *Les monuments antiques de l'Algérie, Tome II*, Ed. Albert Fontemoing, Paris, 1901, p. 115.

⁸⁵ Noel Duval, « Architecture et liturgie », *Revue des études augustiniennes*, 1991, 130.

adoptant une décoration symbolique et spécifique, notamment pour les sarcophages.

En termes d'architecture, les lieux de culte chrétien diffèrent selon leurs vocation, nombre de fidèles, et emplacement géographique (entre milieu urbain ou campagnard). On trouve les basiliques, les églises, les groupes épiscopaux, les cathédrales, les monastères, les églises funéraires. On peut même citer les cimetières qui ne sont pas des lieux de culte proprement dit mais qui ont vu développer le culte des martyrs ou des saints⁸⁶ et ayant servi aux réunions des fidèles durant les temps de crises ... ces différents types se sont développés, à travers les siècles, parallèlement au développement du culte.

Cette recherche s'appuie en grande partie sur la documentation établie par le génie militaire français pendant la période de colonisation française de l'Algérie, rapports de fouilles, documents épigraphiques, dessins et restitutions... des différents sites archéologiques. Les recherches et études effectuées depuis, ont permis de mettre à jour des fouilles précédentes et parfois d'apporter de nouveaux éclairages sur cette période pleine de lacunes. Néanmoins, la littérature dont on dispose reste ancienne et parfois obsolète. Il faut souligner l'absence presque totale de fouilles pendant ces dernières décennies à cause de l'insuffisance du budget alloué au secteur de la culture en général et à la recherche archéologique en particulier (sauf la publication de quelques articles).

I. Les différents édifices paléochrétiens dans les régions de l'Afrique proconsulaire (en Algérie) et de la Numidie : nature et typologie

Le besoin du nouveau culte de s'approprier un espace architectural a motivé la construction de différents édifices culturels. Selon la vocation du lieu du culte chrétien, son appellation, parfois son style, sa forme ou encore sa taille changent. On distingue :

⁸⁶ CABOURET Bernadette, ARNAUD-LINET MARIE-PIERRE, BADEL CHRISTOPHE, et BARATTE FRANÇOIS, *L'Afrique romaine, op. cit.*, 2005, p. 236.

1. Les églises :

Les églises constituent le type d'édifice religieux le plus répandu. Ce sont des lieux de culte dédiés à la religion chrétienne, où se rassemblent les fidèles pour pratiquer leur foi. Le terme « église » trouve son origine dans le mot latin « *ecclesia* »⁸⁷, qui signifie littéralement « assemblée », faisant référence à la congrégation des croyants.

Souvent implantées ex nihilo, sinon à la périphérie de la ville romaine, le choix du terrain pour la construction des premières églises soulève des interrogations. Ce choix d'emplacement périphérique était-il dû à l'existence préalable de la ville romaine, aux coûts élevés des terrains au centre-ville, ou encore à l'interdiction du culte chrétien et de la construction de lieux de culte qui lui étaient dédiés avant l'année 313 ?

On trouve les églises dans les villes comme dans les bourgs. Qu'elles soient destinées aux catholiques ou aux donatistes, ces églises ont coexisté côte à côte, et ont été utilisées par un culte ou un autre pendant les périodes de querelles et persécutions.

En Numidie, où le schisme donatiste était très répandu, Gsell confirme la présence fréquente de ruines d'églises dans des localités où la nombre d'habitants ne devait pas être élevé. Dans ces mêmes localités on a découvert des inscriptions avec la formule de louange des donatistes « *Deo laudes* ».⁸⁸

2. Les basiliques :

Ce sont, techniquement, des églises de taille importantes. Elles sont construites sur un site symbolisant aujourd'hui le lieu de vie ou de martyre d'un saint. On y trouve les reliques des saints.es vénéré.es auxquels.les est dédiée la construction.⁸⁹

Dans la littérature africaine antique, le terme « basilica » apparaît pour la première fois sous la forme « Basilica dominica » sur une inscription martyrologique découverte à Altava. Cette localité était située à environ 30 kilomètres à l'est de

⁸⁷ McNAMARA Denis R. et NÈGRE-BOUVET Delphine, *Comprendre l'art des églises*, op. cit., 2023, p. 22.

⁸⁸ GSELL Stéphane, *Les monuments antiques de l'Algérie*, op. cit., 1901, p. 117-118.

⁸⁹ *Ibid.*, p. 118.

l'actuelle ville de Tlemcen, dans l'ouest de l'Algérie. L'inscription en question peut être datée de l'année 309 après J.-C.⁹⁰

L'utilisation du qualificatif « dominica » accolé au terme « basilica » souligne le caractère chrétien de cet édifice. Il s'agissait vraisemblablement d'une basilique servant de lieu de culte et de rassemblement pour la communauté chrétienne locale à cette époque.

Cette inscription revêt une importance particulière, car elle constitue l'une des plus anciennes mentions épigraphiques connues du terme « basilica » dans un contexte chrétien en Afrique du Nord. Elle témoigne ainsi de l'implantation et du développement précoce du christianisme dans cette région dès le début du IV^{ème} siècle.

De plus, la datation précise de 309 est significative, car elle se situe quelques années seulement avant l'édit de Milan de 313, qui accorda la liberté de culte aux chrétiens dans l'Empire romain. Cette inscription pourrait donc refléter une période de relative tolérance envers la religion chrétienne dans certaines régions avant sa légalisation officielle.

⁹⁰ CABOURET Bernadette, ARNAUD-LINET MARIE-PIERRE, BADEL CHRISTOPHE, et BARATTE FRANÇOIS, *L'Afrique romaine, op. cit.*, 2005, p. 230.

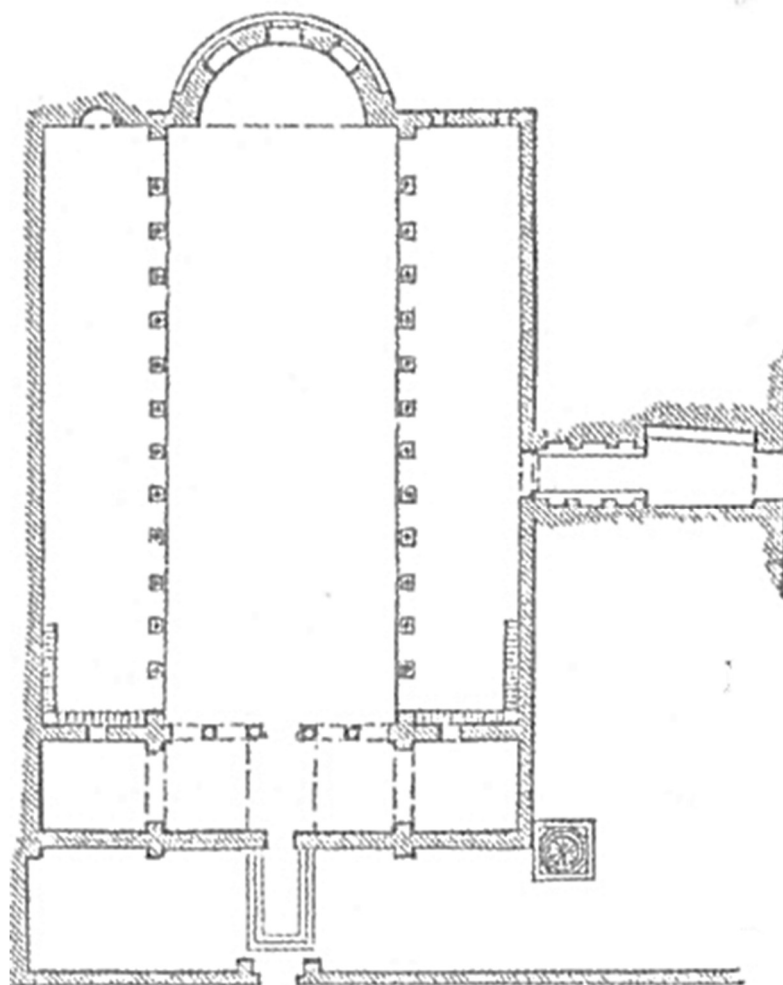


Figure 1 Exemple de plan basilical primitif. Source : *Les premières églises : l'art religieux paléochrétien*, [en ligne], consulté le 01/05/2024

3. Les cathédrales :

Ce sont les églises principales d'un territoire géographique déterminé, elle est le siège de la chaire épiscopale. Cette dernière est le symbole de l'autorité et du pouvoir spirituel d'un évêque sur un diocèse⁹¹.

4. Les oratoires :

Ce sont des salles à abside contenant dans la majorité des cas un autel, qu'on appelle aussi chapelles, érigées à proximité des églises. Quand la chapelle contient

⁹¹ CHING Francis D. K., *A Visual Dictionary of Architecture*, Van Nostrand Reinhold, New York, 1995, p. 37.

un autel et des reliques de martyrs, elle devient une *memoria*.⁹² Les chapelles peuvent prendre différentes configurations.

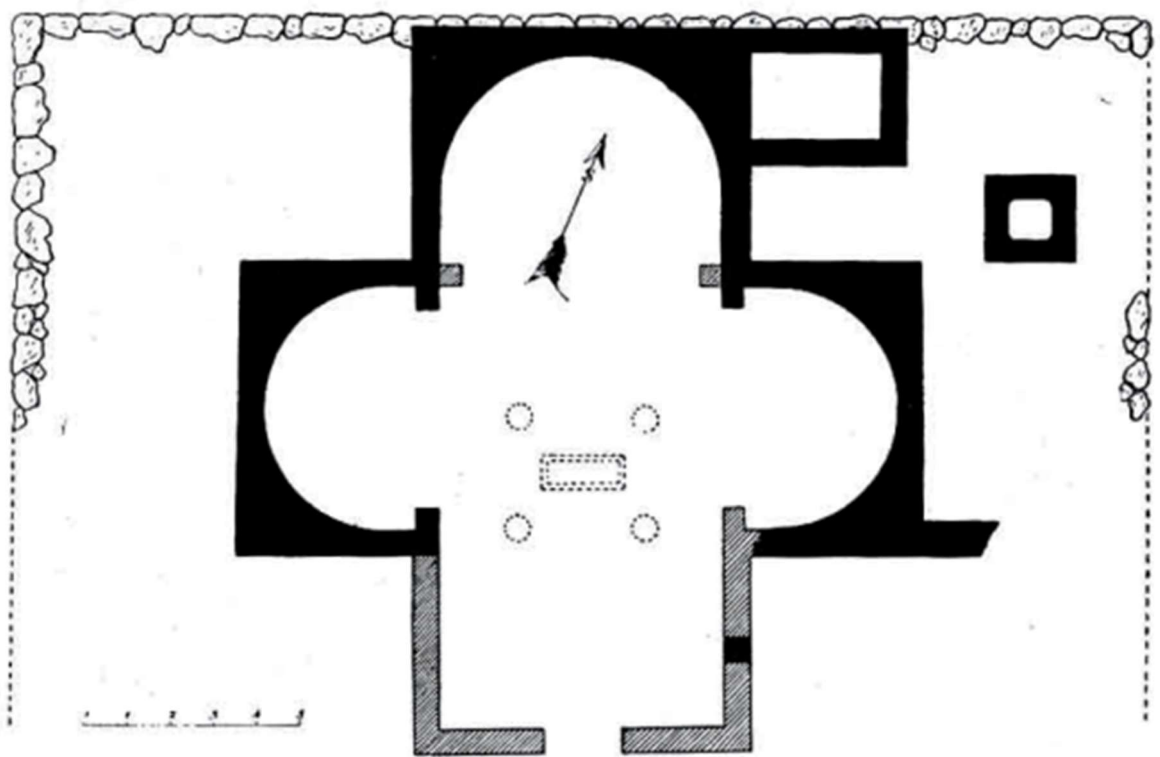


Figure 2 Chapelle d'Aguemmoun Oubekkar. Source : S. Gsell, « Les monuments antiques d'Algérie », T2, 1901

⁹² GSELL Stéphane, *Les monuments antiques de l'Algérie*, op. cit., 1901, p. 118.

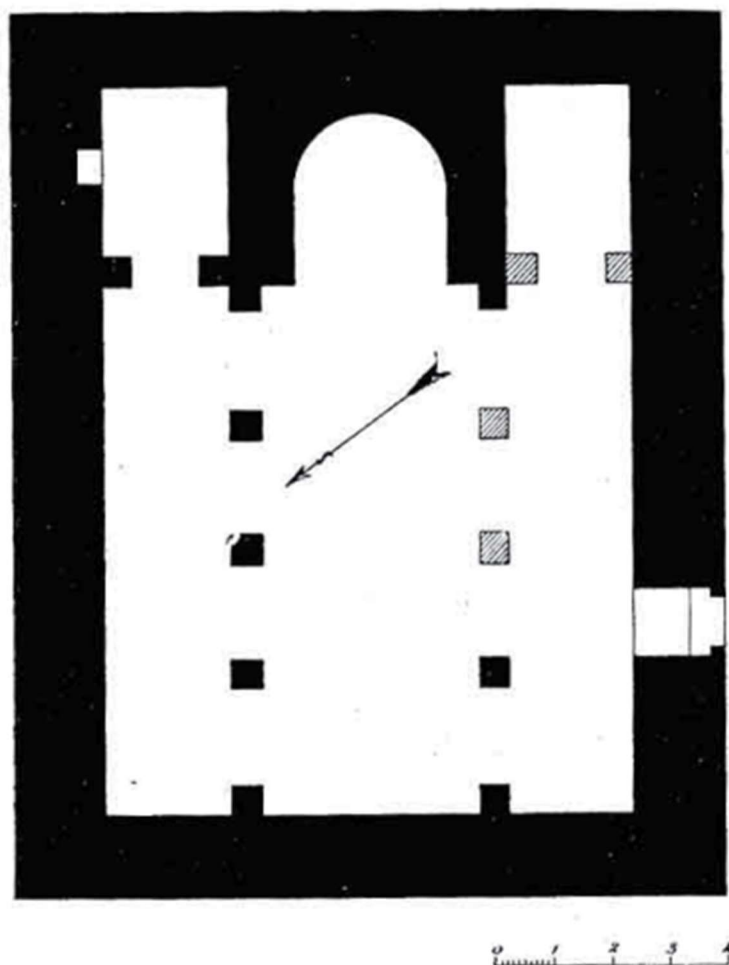


Figure 3 Chapelle de Khamissa. Source : S. Gsell, « Les monuments antiques d'Algérie », T2, 1901

5. Les baptistères :

« C'est par le baptême qu'on ressuscite avec le Christ et qu'on devient citoyen du royaume de Dieu »⁹³

Le baptême constitue la porte d'entrée dans le christianisme, symbolisant l'union du catéchumène avec le Christ dans la mort, afin qu'il puisse renaître à une vie nouvelle, à l'image de la résurrection du Christ.⁹⁴

Afin de comprendre les baptistères et leur fonction il convient d'expliquer succinctement ce que c'est le baptême et comment se déroule.

⁹³ BAUDRY Gérard-Henry, *Les symboles du christianisme ancien, Ier-VIIème siècle*, op. cit., 2009, p. 67.

⁹⁴ *Ibid.*, p. 215.

Les baptistères sont des bâtiments indépendants de l'église, mais situés dans le voisinage immédiat de celle-ci, où est administré le baptême par immersion. Il contient une piscine, qui est la cuve baptismale, accessible par quelques degrés selon sa profondeur.⁹⁵ Le bâtiment peut évidemment abriter plus d'une salle servant à la cérémonie du baptême.

L'emplacement des baptistères par rapport à la basilique n'était pas réglementé. Même si la règle générale veut qu'il soit indépendant de l'église, on le trouve dans quelques cas à l'intérieur de l'église elle-même.

La forme du baptistère peut varier en fonction de la région, de l'inspiration architecturale et du degré de monumentalité recherché.

L'architecture paléochrétienne est profondément empreinte de symbolisme, et cela se reflète dans les formes des baptistères en général, ainsi que dans les piscines baptismales en particulier.

Ci-après, quelques-unes des significations symboliques associées à ces formes :

- **La forme carrée**, symbolisant la Terre⁹⁶. Elle est inspirée par le nombre « quatre », qui fait référence aux quatre phases de la lune, aux quatre saisons, aux quatre points cardinaux, aux quatre fleuves du Paradis, etc. Pour saint Augustin, le nombre quatre est particulièrement approprié pour désigner le corps.
- **La forme hexagonale** fait écho au nombre « six », qui renvoie à l'*hexameron*, c'est-à-dire les six jours de la création du monde. Elle évoque également la nouvelle création opérée par le baptême, où le baptisé devient une « créature nouvelle » en Christ.
- **La forme octogonale** est la forme la plus symbolique pour les chrétiens⁹⁷, elle dérive du nombre « huit », qui correspond au jour de la résurrection du Christ. Les baptistères octogonaux, souvent ornés de huit colonnes à l'intérieur, sont ainsi une métaphore de la résurrection de Jésus.

⁹⁵ LAVENU Mathilde, *Dictionnaire d'architecture*, Jean-Paul Gisserot., Bordeaux, 1999, p. 18.

⁹⁶ Selon la cosmologie géocentrique ancienne. On retrouve cette représentation symbolique dans les mosaïques représentant les quatre saisons, dans le plan d'urbanisme romain, dans la description de la Jérusalem céleste (forme cubique décrite dans l'Apocalypse -chap. 21-), etc.

⁹⁷ Appelé aussi le nombre eschatologique car il rappelle le « huitième jour », l'inauguration des temps messianiques, etc.

- **La forme circulaire**⁹⁸ est l'une des plus répandues. Elle rappelle le soleil et la pleine lune, symbolisant le ciel. L'utilisation de la forme circulaire renvoie généralement au monde céleste.

Quelle que soit la forme extérieure du baptistère, son aménagement intérieur peut varier considérablement d'un bâtiment à un autre.

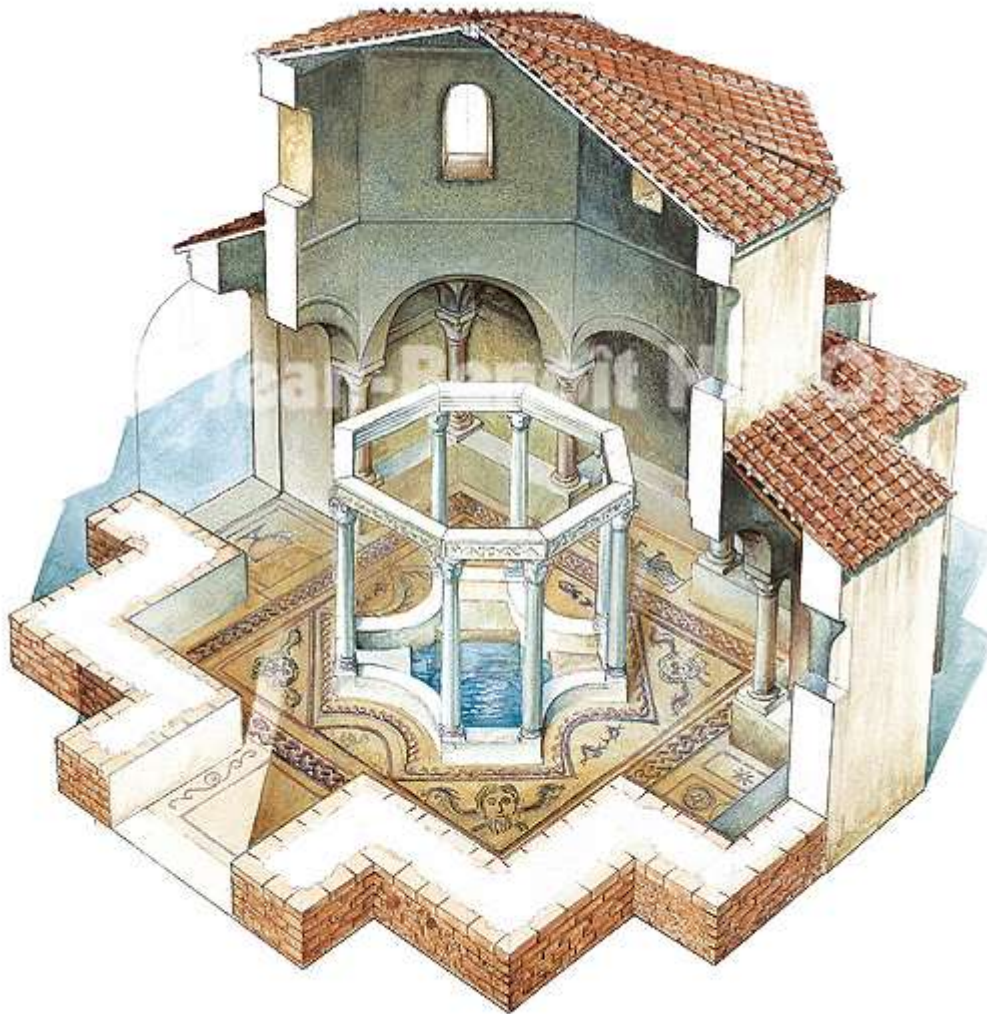


Figure 4 Proposition de reconstitution du Baptistère de Mariana en Corse. Source : J.- B. Héron, 1996. [En ligne], consulté le : 03/05/2024

L'exemple du baptistère du groupe épiscopal de Djemila est très parlant. Conçu avec beaucoup de soin, il est de forme circulaire avec, au centre, une cuve

⁹⁸ Elle incarne également le cycle perpétuel des saisons et le renouvellement incessant de l'univers. Cependant, cette symbolique entre en contradiction avec la vision linéaire du christianisme, qui perçoit le monde comme ayant un commencement et une fin.

baptismale de forme carrée ornée d'une mosaïque et réhaussée d'un ciborium. Cette cuve est entourée d'un couloir circulaire orné de niches semi-circulaires.

Les chrétiens portaient une attention particulière à l'ornementation des baptistères avec des mosaïques et des peintures. L'évolution de la forme architecturale du baptistère va de pair avec celle de la cuve baptismale.

À l'origine, elles sont souvent carrées ou circulaires, puis évoluent vers des formes polygonales. Ensuite, des formes cruciformes et polylobés qui semblent davantage caractéristiques de l'époque byzantine.⁹⁹ Cette progression d'une architecture simple vers des formes de plus en plus élaborées reflète l'évolution des techniques de construction et des influences stylistiques au fil des siècles.

La cuve prenait différentes formes, allant des plus simples (carré ou circulaire) aux plus complexes, comme la : forme polygonale, cruciforme, ou plus tardivement la forme polylobée.¹⁰⁰ La combinaison de plusieurs formes a été appliquée dans quelques cas, où la forme générale que prend la cuve baptismale est, à titre d'exemple, hexagonale associée à un fond en marbre polylobé (cas de la cuve baptismale de la basilique de Theveste).¹⁰¹

⁹⁹ CABOURET Bernadette, ARNAUD-LINDET MARIE-PIERRE, BADEL CHRISTOPHE, et BARATTE FRANÇOIS, *L'Afrique romaine*, op. cit., 2005, p. 234.

¹⁰⁰ DUVAL Noël, « Basilique chrétienne africaine », *Encyclopédie berbère*, 9 | 1991, 1991, p. 07 1371-1377.

¹⁰¹ GUI Isabelle, CAILLET Jean-Pierre, DUVAL Noël, CHEVALIER Pascale et LORQUIN Alexandra, *Basiliques chrétiennes d'Afrique du Nord : inventaire et typologie*, Institut d'études augustinienes, Paris, coll. « Collection des Études augustinienes », 1992, p. 158.



Figure 5 La cuve baptismale de la basilique de Sainte Crispine à Theveste. N. Duval. Source : I. GUI et al., « Basiliques chrétiennes d'Afrique du Nord : inventaire et typologie », 1992

Le baptême représente un rite fondamental et hautement symbolique dans la religion chrétienne, marquant l'intégration officielle d'un individu au sein de la communauté des croyants. Cet acte revêt une dimension symbolique profonde, incarnant le passage du profane au sacré.

Tout d'abord, le baptême est considéré comme un sacrement initiatique, ouvrant les portes de la vie chrétienne. Par cette cérémonie, le baptisé est purifié du péché originel et renaît spirituellement en Jésus-Christ. Il s'agit d'une véritable renaissance symbolique, où l'individu quitte son état profane pour entrer dans la sphère du sacré.¹⁰²

De plus, le rituel du baptême, qui consiste à immerger partiellement ou totalement le baptisé¹⁰³ dans l'eau, symbolise la mort aux péchés et à la vie antérieure, suivie d'une résurrection à une vie nouvelle, régénérée en Christ. Cette immersion rappelle également le baptême du Christ dans les eaux du Jourdain, événement fondateur du christianisme.

¹⁰² GIBLET Jean, « Chapitre III. Aspects du baptême dans le Nouveau Testament », *Le baptême, entrée dans l'existence chrétienne*, Presses universitaires Saint-Louis Bruxelles, Bruxelles, coll. « Collection générale », 1983, p. 35-71, [<https://doi.org/10.4000/books.puosl.7649>].

¹⁰³ CABOURET Bernadette, ARNAUD-LINDET MARIE-PIERRE, BADEL CHRISTOPHE, et BARATTE FRANÇOIS, *L'Afrique romaine*, op. cit., 2005, p. 234.

Le baptême marque ainsi une rupture radicale avec le monde profane, ses valeurs et ses attaches. Le baptisé renonce à ses anciennes croyances et modes de vie pour embrasser pleinement la foi chrétienne et ses préceptes. Il s'engage à suivre les enseignements du Christ et à mener une existence conforme aux valeurs évangéliques.

6. Les chapelles bâties dans des cimetières :

On distingue deux types. Les chapelles des morts, édifiées dans des cimetières, elles sont destinées aux prières pour les morts. Les chapelles funéraires « *memoriae martyrum* » qui sont destinée essentiellement à recevoir sous leur autel des reliques, et à assurer une protection à un ou plusieurs défunts. Ces chapelles avaient une configuration architecturale similaire aux chapelles et basiliques destinées au culte.¹⁰⁴

7. Les cimetières chrétiens :

En Afrique les premiers cimetières chrétiens datent du début du III^{ème} siècle, comme l'atteste Tertullien dans ses écrits. Ils sont appelés « *areae* ». Ils étaient situés hors des villes, à proximité immédiate des tombes païennes. Cependant, une clôture isolait les chrétiens des « idolâtres ».

Dans quelques cas, il existait dans les cimetières des « *cellae* ». Ces édifices auraient servi de lieux de rassemblement au temps des persécutions, et c'est là où se tenaient des célébrations d'anniversaires en l'honneur des martyrs inhumés dans les cimetières y afférents.¹⁰⁵

Les tombes des chrétiens avaient les mêmes formes que celles de païens, qu'elles soient établies dans un cimetière à ciel ouvert, ou à l'intérieur d'un édifice. Les différentes formes qu'on peut distinguer sont : les fosses creusées dans le roc (rectangulaire ou avec un côté arrondi, celui de la tête), les fosses tapissées (de dalles, de grandes tuiles, ...), les sarcophages monolithes avec des couvercles (revêtus de mosaïques ou d'une simple inscription funéraire dans un cadre ornemental qui peut être accostée d'un chrisme) également monolithes (les

¹⁰⁴ LAVENU Mathilde, *Dictionnaire d'architecture*, op. cit., 1999, p. 31. S. Gsell, *Les monuments antiques de l'Algérie*, op. cit., p. 401-410.

¹⁰⁵ GSELL Stéphane, *Les monuments antiques de l'Algérie*, op. cit., 1901, p. 398.

sarcophages sont parfois décorés du monogramme constantinien sur une des faces), etc.¹⁰⁶

Sauf quelques rares exceptions, on n'admettait pas que des objets soient inhumés avec le corps du défunt, qui était placé (tant que le terrain le permet) la tête à l'ouest.¹⁰⁷

II. Caractéristiques de l'architecture chrétienne en Afrique

Pour approfondir notre étude sur l'architecture paléochrétienne en Afrique du Nord, deux auteurs de référence ont été largement mobilisés. Tout d'abord, l'ouvrage monumental « Les monuments antiques de l'Algérie » de Stéphane Gsell, publié en 1901, a constitué une source incontournable. Véritable pionnier de l'archéologie Algérienne, Gsell a réalisé un travail de recensement et de description minutieux des vestiges antiques présents sur le territoire Algérien, offrant ainsi une base de données précieuse.

Ensuite, les travaux de Noël Duval, éminent spécialiste de l'architecture religieuse antique, ont apporté un éclairage essentiel. Ses nombreux ouvrages, articles scientifiques et contributions à des revues spécialisées, tels que « Les églises africaines à deux absides » ou « L'architecture religieuse de l'Antiquité tardive », ont permis d'approfondir la compréhension des spécificités de l'architecture basilicale chrétienne en Afrique.

Malgré les apports considérables de ces deux auteurs de référence, il semble toutefois difficile, à l'heure actuelle, d'attribuer les basiliques chrétiennes africaines à des écoles architecturales distinctes, qu'elles soient d'influence orientale ou occidentale. En effet, les recherches menées jusqu'à présent n'ont pas permis d'identifier de manière claire et définitive des courants stylistiques ou des filiations directes avec des modèles architecturaux provenant d'autres régions de l'Empire romain. En revanche, des influences des deux écoles précitées sont remarquées.¹⁰⁸

La basilique africaine détient quelques particularités tout en gardant le plan basilical traditionnel (sans transept), celui de la « basilique latine ».¹⁰⁹

¹⁰⁶ *Ibid.*, p. 402-403.

¹⁰⁷ *Ibid.*, p. 401.

¹⁰⁸ *Ibid.*, p. 115.

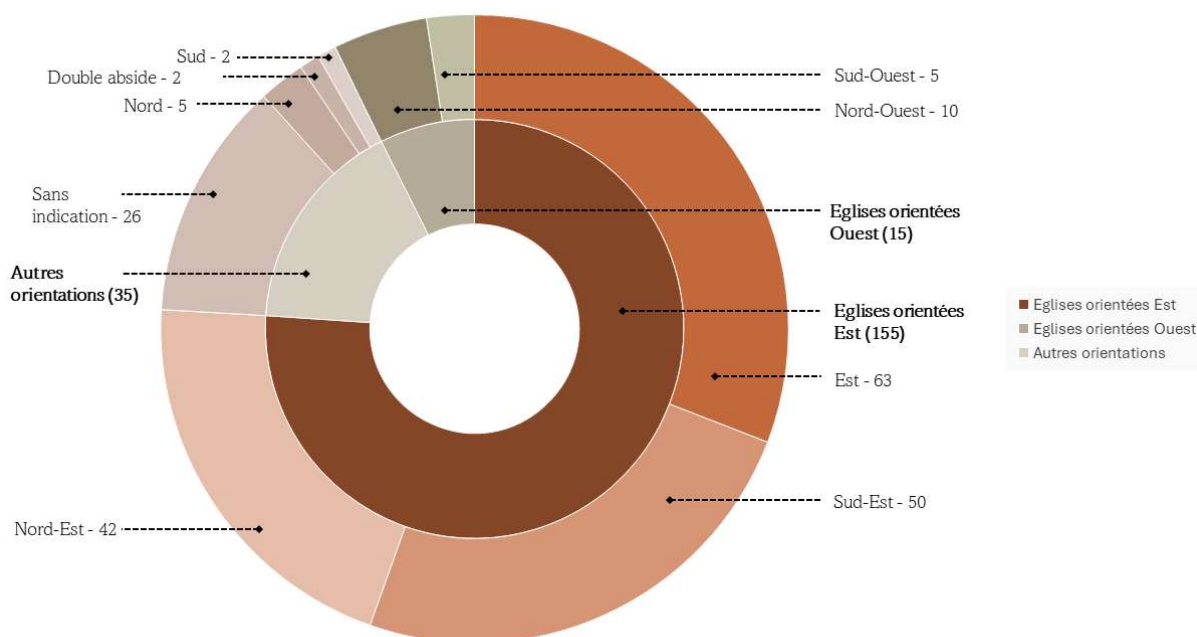
¹⁰⁹ DUVAL Noël, « Basilique chrétienne africaine », *op. cit.*, 1991, p. 1371-1377.

Cette difficulté à rattacher les basiliques africaines à des écoles précises pourrait s'expliquer par plusieurs facteurs. D'une part, l'Afrique du Nord constituait une région aux influences culturelles multiples, à la croisée des mondes méditerranéen, européen et africain. D'autre part, les communautés chrétiennes locales ont pu développer des styles propres, adaptés à leurs besoins et à leur environnement, tout en s'inspirant de diverses traditions architecturales.

Ainsi, malgré les avancées permises par les travaux de Gsell, Duval et d'autres chercheurs, l'architecture paléochrétienne africaine conserve encore une part de mystère quant à ses origines et ses filiations précises. Des recherches complémentaires seront nécessaires pour mieux cerner les influences et les spécificités de ce riche patrimoine architectural.

L'orientation des églises paléochrétiennes en Afrique du Nord soulève de nombreuses interrogations. En effet, les vestiges archéologiques révèlent une grande diversité dans le choix de l'orientation de ces édifices religieux (voir Graphique 1). La majorité des basiliques sont orientées vers l'Est (155/205 basiliques), suivant la tradition chrétienne d'orienter le chœur vers le levant, symbole du Christ. Tertullien disait : « l'Orient, c'est la figure du Christ »¹¹⁰. Cependant, d'autres églises sont orientées vers l'Ouest (15/205 basiliques), une particularité que l'on retrouve principalement dans la partie orientale de l'Afrique romaine.

¹¹⁰ BAUDRY Gérard-Henry, *Les symboles du christianisme ancien, Ier-VIIème siècle*, op. cit., 2009, p. 87.



Graphique 1 Nombre et répartition des églises paléochrétiennes en Algérie. F. Z. Boughanem, 2024

Les raisons précises de cette variété d'orientations demeurent encore mal comprises à ce jour. Plusieurs hypothèses ont été avancées par les chercheurs, sans qu'aucune explication définitive n'ait pu être établie.

Une première piste pourrait résider dans des contraintes d'implantation liées à la topographie des sites ou à l'environnement urbain préexistant. Dans certains cas, l'orientation de l'église a pu être dictée par la nécessité de s'insérer dans un espace restreint ou de s'aligner sur le tracé des rues avoisinantes.

Une autre hypothèse concerne des considérations liées à la sécurité. Certaines églises auraient pu être volontairement orientées d'une manière particulière afin d'offrir une meilleure protection contre d'éventuelles menaces extérieures, qu'elles soient d'ordre naturel (vents dominants, risques d'inondations, etc.) ou humain (risques d'attaques ou de pillages).

Enfin, il est possible que le choix de l'orientation ait été influencé par des facteurs culturels ou symboliques propres aux communautés chrétiennes locales. Certaines traditions ou croyances spécifiques auraient pu dicter une orientation particulière, porteuse d'une signification spirituelle ou cosmologique.

1. L'« ECCLESIA MATER », la représentation imagée de l'église africaine

Noël Duval dans un article présente ce qu'on peut considérer comme la représentation du prototype de la basilique chrétienne africaine. Il s'agit d'une mosaïque, recouvrant une tombe dans une église à Tabarka en Tunisie, qui symbolise l'Église Mère « Ecclesia Mater ».¹¹¹

La mosaïque illustre d'une façon linéaire – sans tenir compte de la troisième dimension – trois façades côte à côte, le but étant de montrer le plus de façades possibles, tout en donnant une idée sur l'intérieur de l'édifice. Ici on perd la notion de perspective. Cette façon de représenter, est très courante depuis l'Antiquité, on l'utilise au même titre pour la cartographie.

Cependant, on peut distinguer – sur le dessin de la mosaïque établi par Ward Parkins –, la façade principale avec l'entrée à droite, ensuite la nef centrale en longueur avec ses colonnes surmontées d'architraves et l'autel. La façade et la nef sont surmontées d'une illustration de la toiture, une simple charpente. À gauche, on trouve l'abside semi-circulaire précédée d'une arcade. L'accès à l'abside se fait par quelques marches.¹¹²

¹¹¹ DUVAL Noël, « Basilique chrétienne africaine », *op. cit.*, 1991, p. 1371-1377.

¹¹² *Ibid.*

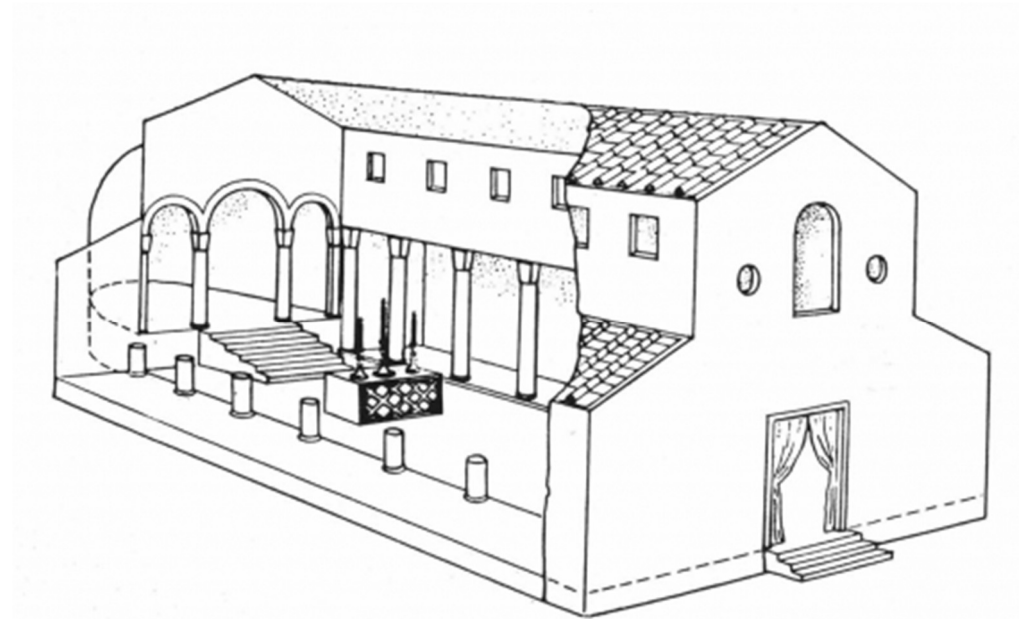


Figure 6 Dessin de la mosaïque de l'Ecclesia Mater à Tabarka et reconstitution de de la basilique représentée (d'après Ward Parkins), Source : N. Duval, « Basilique chrétienne africaine », 1991

La représentation graphique de la mosaïque de l'Ecclesia Mater par Ward Perkins soulève quelques interrogations quant à sa cohérence avec les conventions de la représentation bi-dimensionnelle et de la perspective. En effet, l'interprétation de cette mosaïque sème la confusion à plusieurs niveaux, nous amenant à envisager une version alternative.

Tout d'abord, il s'agit manifestement d'une église à trois nefs sur un seul niveau. L'éclairage naturel est assuré par six jours percés dans les façades latérales longitudinales. La façade de l'arc triomphal du presbyterium présente un fronton triangulaire régulier, conformément aux canons architecturaux de l'époque.

Cependant, un élément manque à cette représentation : la façade postérieure de l'édifice. Cette omission soulève des interrogations quant à la possibilité d'intégrer l'abside dans un volume rectiligne, une configuration que l'on retrouve dans certaines basiliques paléochrétiennes.

Par ailleurs, le schéma de l'abside suggère une forme semi-circulaire, probablement voûtée, ce qui correspond aux caractéristiques typiques de ce type d'élément architectural dans les églises anciennes.

Face à ces incohérences et lacunes, nous proposons une représentation alternative plus fidèle aux réalités architecturales de l'Ecclesia Mater, représentées sur la mosaïque. Concernant notre interprétation imaginée de l'Ecclesia Mater, nous proposons une façade postérieure avec l'abside en saillie, c'est-à-dire la faisant apparaître à l'extérieur du bâtiment.

Les autres éléments caractéristiques sont fidèles à la mosaïque, à savoir les trois nefs, les jours ou fenêtres ajourées sur les bas-côtés assurant l'éclairage naturel, ainsi que le fronton triangulaire surmontant l'arc triomphal du presbyterium. Nous avons aussi fait le choix de représenter des chancels autour de l'autel installé au niveau de la nef centrale. Ces composantes essentielles, attestées par la mosaïque étudiée et les conventions architecturales de l'époque, sont maintenues afin de garantir une représentation fidèle et cohérente.

Ainsi, nous souhaitons offrir une interprétation supplémentaire de la configuration générale de l'Ecclesia Mater, qui permet d'envisager différents scénarios tout en respectant les éléments clés connus de cette basilique paléochrétienne emblématique.

Cette nouvelle représentation vise à offrir une vision d'ensemble plus cohérente et réaliste de l'édifice, en s'appuyant sur les connaissances architecturales et la littérature disponible, sans perdre de vue le contexte et la datation de cette église d'avant la paix de l'église. Elle permet ainsi de mieux appréhender les volumes, les proportions et la configuration générale de cette église paléochrétienne emblématique.

Bien que perfectible, cette interprétation pourrait constituer une vision renouvelée de l'Ecclesia Mater, en dépassant les limites de la représentation bi-dimensionnelle initiale, ci-dessous notre représentation imagée de l'Ecclesia Mater.

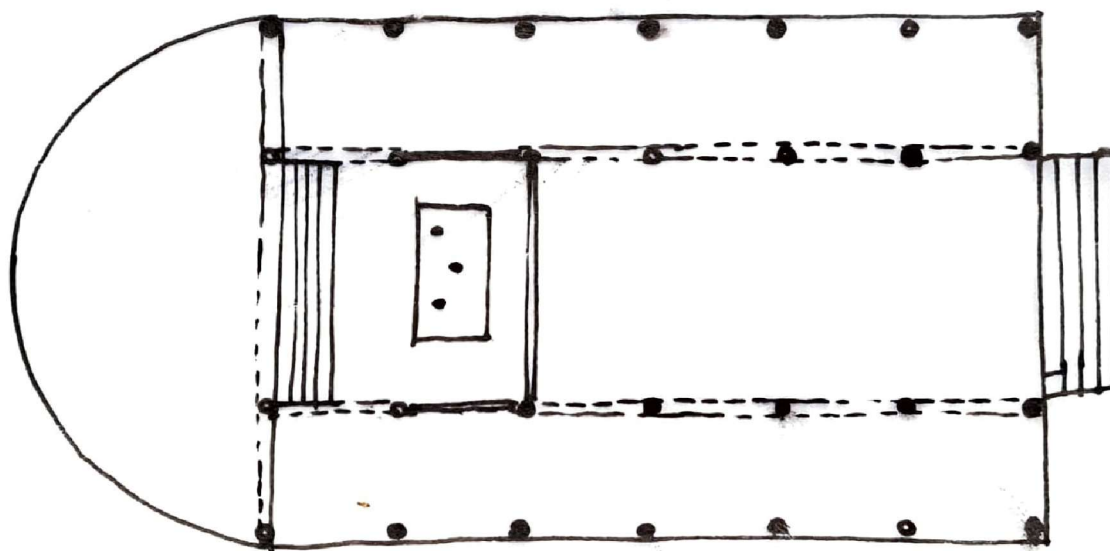
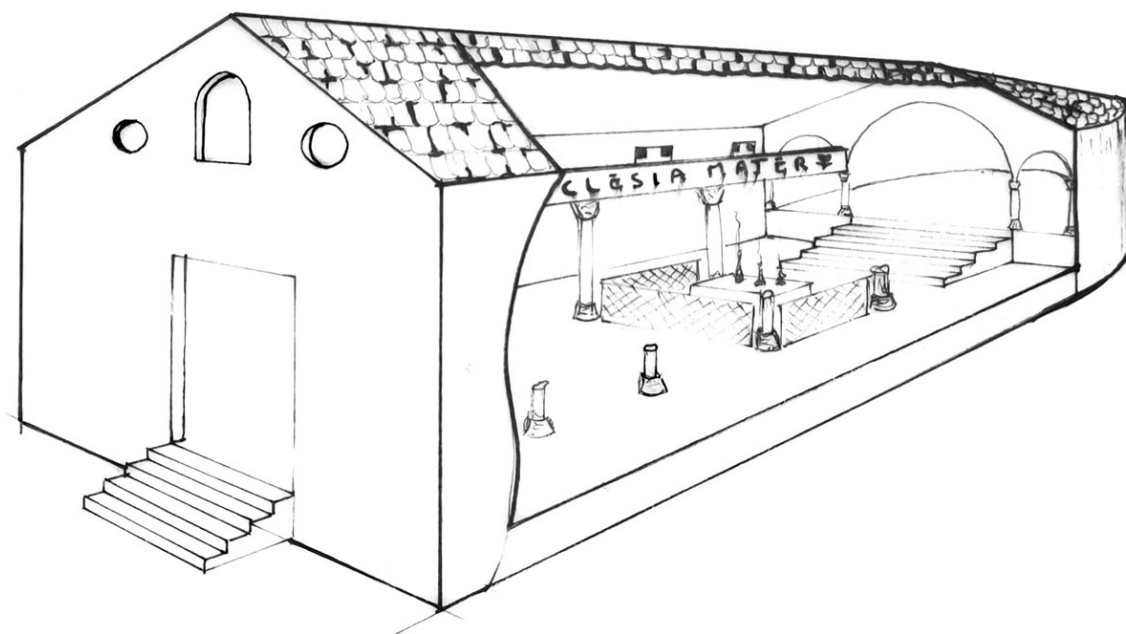


Figure 7 Représentation hypothétique de l'Ecclesia Mater. F. Z. Boughanem, 2024

Quelle que soit la dimension de l'édifice, le type courant est le plan à trois nefs séparées par des colonnades (simple ou doublée d'une seconde colonne ou d'un pilier, on pense notamment à la basilique de Sainte Crispine à Theveste, la basilique donatiste de Thamugadi, la grande basilique de Morsott, la grande basilique de Tizirt, ...). Ces colonnades sont souvent surmontées d'arcades (sur un ou

plusieurs niveaux) couronnées par une claire-voie, puis la toiture qui est une charpente traditionnelle en bois.

Le schéma basilical est typique. Il se présente sous la forme d'une vaste salle oblongue soutenue par des colonnes qui la sectionnent en trois nefs (mais il est possible de trouver des basiliques avec plus de nefs ou moins. On cite à titre d'exemple la grande basilique de Tipasa, la grande église du groupe épiscopal de Djemila, la basilique d'Orléansville, etc.), une abside au fond de la nef centrale, deux salles contiguës à l'abside qui donnent ou pas sur les collatéraux, et un autel.

Une des spécificités de la basilique africaine se manifeste dans son organisation spatiale interne. On remarque que l'autel, qui dans les autres régions se trouve dans l'abside, est placé au milieu du *quadratum populi* (qui désigne l'espace formé par les nefs de la basilique), surmonté d'un *ciborium* et entouré de chancels occupant parfois jusqu'à la moitié de la nef centrale.¹¹³

Sous la base du meuble liturgique (dans une niche funéraire « *loculus* ») ou à l'intérieur de celui-ci, on trouve les reliques d'un saint ou d'un martyr.

2. Les églises à double abside

Au-delà des configurations classiques avec une seule abside, l'architecture des basiliques paléochrétiennes en Afrique du Nord révèle un agencement très curieux lié, probablement, à la multiplication des cultes. Il s'agit des basiliques à double abside (voir Figure 8). Cette particularité architecturale reflète, probablement, une réalité cultuelle propre à cette région, où coexistaient parfois deux cultes distincts au sein d'un même édifice religieux.

Ces basiliques à double abside, ou « basiliques à contre-abside », présentent une disposition remarquable avec deux espaces absidaux opposés, chacun abritant un autel dédié à un culte différent. Cette dualité cultuelle nécessitait une organisation rigoureuse de la circulation et des déplacements à l'intérieur du bâtiment.

¹¹³ *Ibid.*, p. 04 1371-1377.

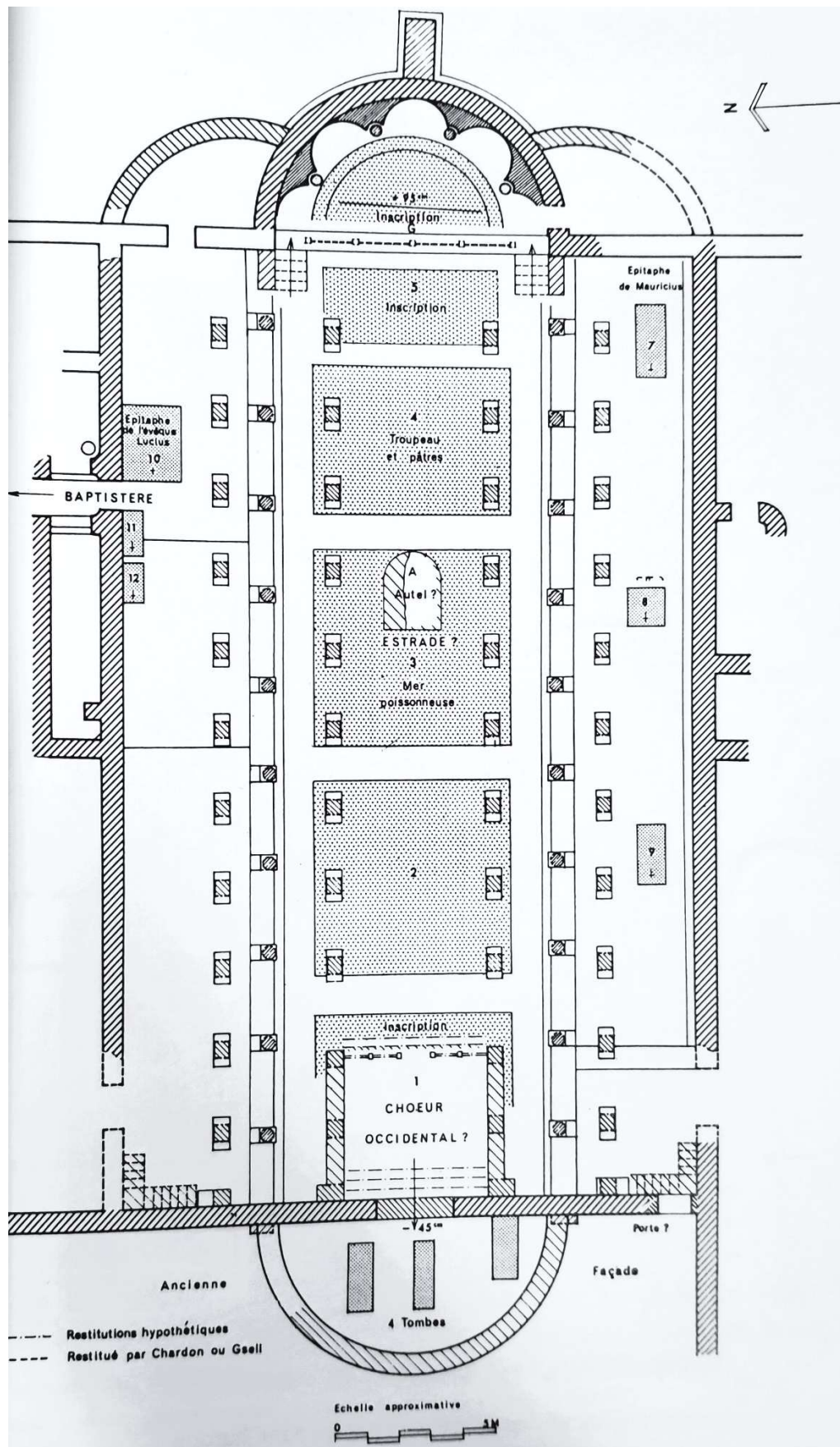


Figure 8 Plan de l'église à double abside de Matifou. Source : I. Gui, N. Duval, et al. « Les basiliques Chrétiennes d'Afrique du Nord », 1992

Une solution architecturale a été mise en œuvre pour gérer cette cohabitation des cultes. Elle consistait à aménager un couloir axial central reliant les deux absides. Ce passage devenait alors une véritable artère de circulation, permettant aux fidèles de chaque culte d'accéder à leur espace dédié sans se mélanger. Une séparation physique et symbolique était ainsi maintenue entre les deux communautés.¹¹⁴

Dans le contexte des pratiques cultuelles en Afrique du Nord à l'époque paléochrétienne, il est important de souligner une spécificité propre au mouvement donatiste. Ce courant chrétien, qui s'est développé au IV^e siècle dans cette région, avait une tradition particulière concernant l'érection de leurs autels sur des tombes, à l'intérieur des églises.

Contrairement à l'Église catholique qui privilégiait l'utilisation de reliques (ossements, objets ayant appartenu à un saint vénéré, etc.), les donatistes avaient une pratique récurrente consistant à ériger leurs autels directement sur les tombes de leurs martyrs.¹¹⁵ Cette coutume revêtait une dimension symbolique et spirituelle forte pour ce mouvement chrétien.

En effet, les donatistes accordaient une grande importance au culte des martyrs, considérés comme des modèles de foi et de sacrifice suprême. Ériger l'autel, lieu central de la célébration eucharistique, sur la tombe même du martyr, permettait d'établir un lien direct et tangible avec ce témoin de la foi. Cela conférait une aura particulière au rite et renforçait le sentiment de communion avec ces figures vénérées.

Cette pratique contrastait avec l'usage catholique des reliques, qui consistait à intégrer des fragments ou des objets associés au saint dans l'autel ou à proximité, sans nécessairement le construire sur la sépulture elle-même. Les donatistes, quant à eux, souhaitaient maintenir une connexion physique étroite avec le lieu de repos du martyr.

Au-delà de l'aspect cultuel, cette coutume donatiste reflétait également une volonté de se démarquer de l'Église catholique majoritaire et d'affirmer leur identité propre. En érigeant leurs autels sur les tombes des martyrs, ils revendiquaient une filiation

¹¹⁴ *Ibid.*

¹¹⁵ DECRET François, *Le Christianisme en Afrique du Nord ancienne*, op. cit., 1996, p. 188.

directe avec ces figures emblématiques et se positionnaient comme les véritables héritiers de leur sacrifice.

Ainsi, cette pratique singulière témoigne de la richesse et de la diversité des traditions chrétiennes en Afrique du Nord antique, ainsi que de l'importance accordée au culte des martyrs dans certains mouvements comme le donatisme.

Dans ce contexte, il est important de ne pas écarter l'hypothèse selon laquelle le modèle architectural des églises à double abside ne serait pas une invention, mais plutôt le résultat de transformations apportées à des édifices de culte préexistants.

Plusieurs scénarios sont envisageables :

- Appropriation des églises catholiques par les donatistes : il est possible que certaines églises catholiques aient été récupérées par les donatistes, entraînant des modifications de leur plan initial.
- « Occidentalisation » des orientations : parfois, les églises ont pu être réorientées dans un sens plus occidental, avec la création d'une abside supplémentaire sans pour autant démolir l'abside existante.
- Remaniements successifs : dans d'autres cas, les édifices ont pu faire l'objet de remaniements successifs au fil du temps, aboutissant à des plans complexes à double abside.

Ainsi, plutôt que de considérer le plan à double abside comme une innovation, il semble plus juste de l'envisager comme le résultat de transformations progressives des églises, reflétant les différents contextes historiques et religieux qui se sont succédé. Cette hypothèse permet de mieux comprendre la diversité des formes architecturales observées.

III. L'architecture de la basilique paléochrétienne

Bruno Zevi, qui est un critique d'art, en parlant de la ressemblance entre les basiliques romaines et les basiliques chrétiennes, dit : « Si nous comparons une basilique romaine et l'une des nouvelles églises chrétiennes, nous trouvons, relativement, peu d'éléments différenciants en dehors des escaliers. ».

En dépit de leurs destinations – au culte catholique ou au schisme donatiste – le plan des basiliques africaines est similaire à celui des basiliques civiles romaines, avec quelques spécificités. Bien que le schisme donatiste soit le schisme le plus

puissant qu'a connu l'Église africaine, il n'a pas laissé de traces concrètes (si ce n'est quelques inscriptions avec leur formule de louange « *Deo laudes* ») ni d'architecture qui lui soit propre, comme le note Noël Duval.¹¹⁶

En effet, notre recherche et analyse comparative de plusieurs lieux de culte chrétien nous permet de soutenir la thèse de Noël Duval. Nous n'avons relevé aucune spécificité architecturale ou de fonction pour distinguer une basilique catholique d'une basilique donatiste.

Le modèle de l'église chrétienne est profondément imprégné de symbolisme. Sur le plan cosmique, l'église représente la Terre, symbolisée par la forme carrée ou cubique de l'édifice, surmontée par la voûte céleste figurée par la coupole. Sur le plan christique, la coupole abrite souvent une représentation du trône du Christ en son centre, soulignant sa souveraineté divine. Enfin, le symbolisme architectural se manifeste par l'orientation de l'église, avec l'abside tournée vers le soleil levant, symbole du Christ qui illumine le monde de sa lumière divine.¹¹⁷

La basilique, à quelques exceptions près est de forme rectangulaire. On distingue des basiliques à plusieurs nefs (trois à cinq) et d'autres à nef unique.

Pour répondre au nombre croissant des fidèles, les chrétiens ont dû ériger rapidement des basiliques, que les spécialistes qualifient de mauvaise qualité en comparant avec d'autres édifices de la même époque. Pour ce faire, beaucoup d'éléments de construction étaient de réemploi –récupérés des anciens édifices–, comme des colonnes (avec fûts, chapiteaux, et bases), des parements de pierres, etc.¹¹⁸

Les fûts sont monolithes. Les chapiteaux employés appartiennent aux trois ordres classiques : l'ordre dorique qui est le plus présent dans la région du Constantinois, l'ordre ionique pour la région de la Maurétanie Césarienne, l'ordre corinthien employé dans les régions de Proconsulaire, de Numidie et de Maurétanie, avec des

¹¹⁶ DUVAL Noël, « Basilique chrétienne africaine », *op. cit.*, 1991, p. 1371-1377. DUVAL Noël, « L'évêque et la cathédrale en Afrique du Nord », *Actes du XI^e congrès international d'archéologie chrétienne. Lyon, Vienne, Grenoble, Genève, Aoste, 21-28 septembre 1986*, n° 1, vol. 123, 1989, coll. « Publications de l'École française de Rome », p. 348-349.

¹¹⁷ BAUDRY Gérard-Henry, *Les symboles du christianisme ancien, I^{er}-VII^e siècle*, *op. cit.*, 2009, p. 210.

¹¹⁸ GSELL Stéphane, *Les monuments antiques de l'Algérie*, *op. cit.*, 1901.

variantes aussi luxuriantes les unes que les autres¹¹⁹. L'emploi des chapiteaux composites chrétiens est restreint en Algérie, selon Gsell. Il est à noter que les chapiteaux byzantins de forme cubique n'ont été repérés qu'à Theveste.



Figure 9 chapiteau cubique byzantin de la basilique de Theveste. À gauche : F. Z. Boughanem, 2019 - À droite : A. Ballu, « Le monastère byzantin », 1886

On a remarqué une utilisation courante des piliers quadrangulaires, justifiée par le fait qu'ils étaient plus faciles à tailler, et qu'ils offraient un solide appui aux arcs plein-cintre qu'ils supportaient.¹²⁰

Ces arcades supportaient des murs percés de fenêtres assurant l'éclairage de la nef centrale, plus haute que les bas-côtés. Sur ses murs une charpente en bois structure la toiture recouverte de tuiles, plates ou semi-cylindriques.

Le bâtiment, en règle générale, est orienté selon l'axe Est-Ouest, façade principale donnant vers l'ouest et presbyterium vers l'est. Quinze édifices, d'après notre inventaire (voir Graphique 1 et pour plus d'informations Annexe I), contredisent cette règle en Algérie¹²¹. La façade principale accueille, au milieu, la porte principale de l'édifice accompagnée généralement de deux autres portes donnant sur la nef centrale, sinon chacune sur un bas-côté.

Les portes sont ornées de linteaux droits, portant une dédicace, un monogramme, un vœu, sculptés à relief plat.

¹¹⁹ Naïdé Ferchiou, *L'évolution du décor architectural en Afrique proconsulaire des derniers temps de Carthage aux Antonins : l'hellénisme africain, son déclin, ses mutations et le triomphe de l'art romano-africain* (France, 1989), 96.

¹²⁰ GSELL Stéphane, *Les monuments antiques de l'Algérie, Tome II, op. cit.*, 1901.

¹²¹ Sept édifices d'après Gsell.

Quelques basiliques sont précédées d'un atrium, une cour à ciel ouvert entourée de colonnes abritant ou pas un bassin d'eau, cette configuration demeure rare en Algérie.¹²² En général, c'est un narthex, un portique élevé devant la nef centrale, qui marque l'entrée de l'église.

La forme globale du bâtiment est rectangulaire, parfois avec des irrégularités, et englobe même l'abside. Ce type d'abside inscrite dans un massif de maçonnerie rectangulaire est caractéristique du Nord de la Syrie et de la Palestine dès le IV^{ème} siècle.¹²³

L'espace intérieur est divisé en plusieurs nefs par des colonnes, des piliers ou par des colonnes doublées de piliers. Selon l'envergure du bâtiment le nombre de nefs varie, d'une à sept nefs ou plus comme c'est le cas de l'église de Tipasa. Elle était conçue avec sept nefs, la nef centrale jugée trop large, a été à son tour scindée en trois nefs plus étroites, ce qui fait au total 09 nefs pour l'église de Tipasa.¹²⁴

La nef centrale de la basilique est limitée par une abside¹²⁵ semi-circulaire recouverte d'une voûte (en pierre de taille parfois), qui abrite les sièges des prêtres, avec au milieu une cathédre pour l'évêque. Les fouilles ont montré que le mobilier pouvait être dans beaucoup de cas en maçonnerie.

L'abside, cet élément architectural semi-circulaire à l'extrémité d'un édifice, existait déjà dans les basiliques civiles romaines où elle revêtait une fonction majeure. C'est en effet dans l'abside que siégeait l'empereur, représentant à la fois le juge suprême et la figure divine.

Lorsque les premiers chrétiens ont adopté le modèle de la basilique pour leurs lieux de culte, l'adaptation de l'abside s'est faite de manière fluide et naturelle. Désormais, c'est le siège de l'évêque qui y prenait place, perpétuant en quelque sorte la symbolique du pouvoir et de l'autorité. Des mosaïques aux fresques en passant par

¹²² GSELL Stéphane, *Les monuments antiques de l'Algérie, Tome II, op. cit.*, 1901, p. 134.

¹²³ DELVOYE Charles et HADERMANN-MISGUICH Lydie, « Études d'architecture paléochrétienne et byzantine », *Byzantion*, vol. 62, 1992, p. 474-544.

¹²⁴ GSELL Stéphane, *Les monuments antiques de l'Algérie, Tome II, op. cit.*, 1901, p. 125.

¹²⁵ Le terme « abside » est dérivé du grec « *hapsis* » qui signifie « arc ». L'appellation vient de son emplacement derrière l'ouverture pratiquée dans le mur de la nef et soutenue par un arc. Source : D.R. McNamara et D. Nègre-Bouvet, *Comprendre l'art des églises, op. cit.*, p. 105.

les plaquages de marbre, les murs de l'abside se paraient de représentations du Christ juge suprême, ou de scènes tirées des Écritures.¹²⁶

L'abside surplombe la nef centrale avec plus ou moins d'un mètre de hauteur, elle est accessible avec quelques marches (occupant toute la largeur, juste un perron axial, ou deux volets de marches latérales).¹²⁷

La surélévation de l'abside dans les basiliques africaines remplace l'ambon, l'évêque prenait la parole depuis l'abside. Il existe des basiliques où on peut rencontrer une contre abside abritant un second autel, soit des sépultures. Noël Duval avance une hypothèse relative au culte des martyrs, il justifie la construction d'une contre abside, dans certains cas, par le fait d'accueillir régulièrement des sépultures que la loi romaine proscrivait avant la paix de l'Église.

Devant l'abside, au milieu de la nef centrale on trouve l'autel, que nous avons évoqué plus haut comme spécificité de l'église africaine, entouré de chancels (souvent formé par des dalles de marbre ajourées). Dès le IV^e siècle, on assista à une mise en valeur de l'autel par divers moyens décoratifs. Des baldaquins ouvragés, des dais monumentaux ou d'autres structures similaires furent ainsi érigés afin de conférer un surcroît de majesté et de solennité à cet élément central du sanctuaire.¹²⁸

L'autel, cœur de la liturgie chrétienne, faisait désormais l'objet d'un véritable embellissement architectural et ornemental. Ces aménagements soulignaient son importance symbolique au sein de l'édifice religieux, en l'entourant d'un écrin digne de son statut sacré.

Deux pièces bordent l'abside de part et d'autre, elles sont accessibles depuis l'abside ou/et les nefs latérales, ce sont les sacristies. Elles ont généralement une largeur égale à celle des nefs latérales et sont aussi profondes que l'abside. Les sacristies auraient servi de réserves pour le matériel liturgique, les livres saints, etc.

En se référant à l'ouvrage de Stéphane Gsell, on peut résumer les spécificités récurrentes des églises africaines à plusieurs absides dans les points suivants : l'absence du transept, l'usage des piliers au lieu des colonnes, la rareté des

¹²⁶ *Ibid.*, p. 104.

¹²⁷ DUVAL Noël, « Basilique chrétienne africaine », *op. cit.*, 1991, p. 04-05 1371-1377.

¹²⁸ McNAMARA Denis R. et NÈGRE-BOUVET Delphine, *Comprendre l'art des églises*, *op. cit.*, 2023, p. 214.

tribunes, l'utilisation du narthex plus fréquemment que l'atrium, l'autel au milieu du *quadratum populi*, l'existence fréquente de deux sacristies, la contre-abside funéraire dans quelques exemples.

Concernant les basiliques à nef unique, les plus petites sont qualifiées de *memoriae*. De forme rectangulaire, la chapelle se termine par une abside semi-circulaire dont le diamètre est égal, dans la majorité des cas, à la largeur du bâtiment.

Le bâtiment est couvert d'une charpente en bois, et rarement d'une voûte. L'entrée se fait parfois par une porte latérale, mais plus souvent par une porte se trouvant sur la façade principale.

In fine, on observe en Algérie une autre typologie architecturale particulière des édifices chrétiens : les chapelles en forme de trèfle. Ces structures, généralement annexées à une basilique, étaient destinées à accueillir les tombes de saints ou de martyrs vénérés.

Ces chapelles tréflées se caractérisent par une couverture complexe, mêlant différents types de voûtes. Ainsi, la partie centrale est surmontée d'une voûte d'arêtes, tandis que les pétales latéraux sont couverts de voûtes en cul-de-four.¹²⁹

Cette articulation savante des volumes et des systèmes de voûtement témoigne du savoir-faire des bâtisseurs chrétiens d'Afrique du Nord. Loin d'être de simples structures funéraires, ces chapelles tréflées revêtaient une dimension symbolique forte, reflétant l'importance accordée aux reliques des saints dans la liturgie et la dévotion populaire.

Annexées aux grandes basiliques, ces édifices singuliers constituaient des espaces de recueillement et de pèlerinage pour les fidèles, qui venaient y honorer la mémoire des martyrs locaux. Leur architecture élaborée souligne ainsi le raffinement et la créativité des communautés chrétiennes dans l'expression de leur foi.

¹²⁹ GSELL Stéphane, *Les monuments antiques de l'Algérie, Tome II, op. cit.*, 1901, p. 152.

IV. Le décor des édifices paléochrétiens

Contrairement à l'image du décor riche et soigné qu'on peut avoir sur les monuments romains, le décor peu soigné et relativement pauvre des basiliques paléochrétiennes est la résultante du contexte d'« urgence » dans lequel la plupart de ces édifices ont été construits. L'aspect économique de l'époque a fait que la priorité était plutôt de construire rapidement des lieux de culte au détriment de l'esthétique, à l'exception de deux très beaux spécimens que la chrétienté africaine a légués, en l'occurrence la basilique de Sainte Crispine de Theveste et la basilique de Tizirt, qui furent construites avec plus de soin et richement décorées.

La littérature consacrée au décor des églises paléochrétiennes en Afrique reste malheureusement très limitée. Cette rareté s'explique principalement par le manque criant de sources fiables et exploitables sur le sujet.

En effet, nous disposons de très peu de données tangibles, qu'elles soient écrites, graphiques ou issues de découvertes archéologiques, qui pourraient nous renseigner avec précision sur l'apparence des premières églises chrétiennes érigées sur le continent africain. Les sources historiques font cruellement défaut.

À cela s'ajoute l'état de ruine déplorable dans lequel se trouvent la plupart des monuments paléochrétiens parvenus jusqu'à nous. Au fil des siècles, ces édifices ont perdu la quasi-totalité de leurs décors d'origine : peintures murales, mosaïques, sculptures et autres ornements ont été dégradés, voire totalement détruits par les aléas du temps et des hommes. À ce jour, sur les 205 vestiges recensés en Algérie, seulement 58 sont encore visibles sur le terrain.

Face à ce double obstacle, il devient extrêmement ardu de se faire une idée précise de la richesse décorative qui devait orner les premières églises chrétiennes d'Afrique. Les rares vestiges conservés ne permettent d'entrevoir qu'une infime partie de ce faste perdu à jamais.

Cette carence en sources fiables et en témoignages matériels explique les lacunes de la recherche sur ce pan méconnu du patrimoine architectural et artistique africain.

Il est important de souligner que de nombreux édifices paléochrétiens ont été construits ou reconstruits en réutilisant des éléments architecturaux préexistants,

communément appelés *spolia*¹³⁰. Cette pratique de récupération et de remploi de matériaux antérieurs se manifeste de diverses manières.

L'un des exemples les plus flagrants réside dans l'utilisation de chapiteaux issus d'édifices païens antiques.¹³¹ On retrouve fréquemment, dans les églises paléochrétiennes, ces chapiteaux de réemploi, provenant de temples ou autres bâtiments civils précédemment érigés.

Au-delà de l'aspect pratique d'économie de matériaux et de main-d'œuvre, ce remploi ne revêtait-il pas une dimension symbolique forte, marquant la victoire du christianisme sur les anciennes croyances ? En intégrant ces vestiges du passé dans leurs lieux de culte, les bâtisseurs chrétiens ne s'approprièrent-ils pas l'héritage architectural antique, lui conférant une nouvelle signification liée au triomphe de leur foi ?

Au-delà des chapiteaux, d'autres composantes comme les colonnes, les corniches ou les pierres de taille ont pu être récupérées et remises en œuvre lors de la construction ou de la reconstruction d'églises paléochrétiennes.

Au cours des premières années du christianisme, il n'existait pas d'art spécifiquement chrétien. Ce n'est qu'après la promulgation de la paix de l'Église que l'on observe un essor considérable d'un art chrétien, profondément imprégné de symboles et de symboliques d'origine chrétienne, mais également influencé par les traditions judaïques, abrahamiques et, dans certains cas, païennes. Ces dernières voient leurs croyances symboliques adaptées et réinterprétées dans une perspective chrétienne.

Le décor intérieur d'une église ne se limite pas à une simple ornementation ; il incarne une symbolique riche et complexe, profondément enracinée dans la tradition biblique. Chaque élément, de la mosaïque au sol jusqu'aux voûtes ornant le plafond, est porteur d'une signification spirituelle et théologique, exprimant ainsi les croyances et les doctrines fondamentales du christianisme.

¹³⁰ McNAMARA Denis R. et NÈGRE-BOUVET Delphine, *Comprendre l'art des églises*, op. cit., 2023, p. 31.

¹³¹ CABOURET Bernadette, ARNAUD-LINET MARIE-PIERRE, BADEL CHRISTOPHE, et BARATTE FRANÇOIS, *L'Afrique romaine*, op. cit., 2005, p. 238.

Les mosaïques ornant les sols des églises reflètent l'ordre et le rayonnement céleste.¹³² Elles évoquent la perfection et la beauté du paradis, invitant le fidèle à élever son regard et son âme vers les cieux.

Les fresques, boiseries et dallages recouvrant les murs racontent quant à eux des scènes tirées de la Bible ou de la vie des saints.¹³³ Véritables catéchismes pour les illettrés, ces décors muraux enseignent la foi et les vertus chrétiennes.

Enfin, les plafonds et voûtes, qu'ils soient en pierre, en bois ou en plâtre peint, symbolisent l'ordre et la perfection du paradis.¹³⁴ Leur forme incite à la méditation et à la prière, dans un espace sacré tourné vers le divin.

Bien que les interprétations et les styles évoluent au fil des siècles, le décor intérieur d'une église demeure chargé d'un sens profond, visant à élever l'âme du fidèle vers Dieu. Chaque élément, de la mosaïque au sol jusqu'à la voûte du plafond, participe à la création d'un espace sacré propice à accueillir les fidèles.

Dans le cas des basiliques paléochrétiennes en Afrique, on ne peut pas parler de décor sans parler des mosaïques qu'on a pu découvrir sur les sites des différentes basiliques. On distingue des mosaïques aux compositions géométriques et d'autres représentatives de scènes figurées.

Certaines scènes figurées n'avaient pas forcément de caractère chrétien explicite. Cependant, il existe des mosaïques dont on ne pouvait pas mettre en doute leur connotation religieuse. On cite à titre d'exemple la mosaïque du sacrifice d'Abraham à Tizirt, celle de Matifou « *Agnus Dei* » (Agneau de Dieu) symbolisant le rôle sacrificiel de Jésus-Christ, et la mosaïque de Djemila avec une colombe qui tient un rameau d'olivier.¹³⁵

Le revêtement en mosaïque concernait plus particulièrement les absides, et dans de nombreux cas la nef principale, quand il n'était pas prolongé aux collatérales. Quand le sol n'était pas orné de mosaïques, ni de pavés en brique ou un dallage, il était en terre battue ou recouvert de béton.

¹³² McNAMARA Denis R. et NÈGRE-BOUVET Delphine, *Comprendre l'art des églises, op. cit.*, 2023, p. 80.

¹³³ *Ibid.*, p. 76.

¹³⁴ *Ibid.*, p. 78.

¹³⁵ GSELL Stéphane, *Les monuments antiques de l'Algérie, Tome II, op. cit.*, 1901, p. 155.

Dans quelques cas, les informations sur le coût de la confection de certaines mosaïques nous sont connues grâce à des inscriptions. Ces mêmes inscriptions nous apprennent aussi que ce sont les donations des fidèles qui permettent de financer la confection des mosaïques.

Concernant les murs des basiliques, un éventail large de matériaux était appliqué. Les parois ont pu être revêtues de plâtres sculptés, de peintures, de placages de marbres, de mosaïques en cubes de verre, ou à défaut un badigeonnage à la chaux était appliqué.

Les décors sculptés ont été longtemps utilisés pour symboliser la foi chrétienne et en général est représentée par la colombe, le poisson, le bon pasteur, en plus des chrismes.¹³⁶ Il convient de noter que les premiers chrétiens hésitaient à représenter des figures humaines, d'où leur recours à l'utilisation de symboles.¹³⁷ Ce n'est qu'à partir du milieu du V^{ème} siècle que des représentations figurées de Jésus crucifié apparaissent.¹³⁸

Le motif du poisson est l'un des plus répandus, dans les premiers âges chrétiens le poisson représente le Christ et le baptisé. Le mot grec « ἰχθύς » (*Ichthus*), signifiant « poisson », est un acronyme formé des premières lettres des mots de la phrase : « Ἰησοῦς Χριστός Θεοῦ Υἱός Σωτήρ », qui se traduit par « *Jésus Christ, Fils de Dieu, Sauveur* ».

Ce symbole est largement représenté dans les mosaïques ornant de nombreuses piscines baptismales.

Nous avons rassemblé dans le tableau suivant (liste non exhaustive)¹³⁹ les principales représentations paléochrétiennes, accompagnées de leur symbolique :

¹³⁶ LE BOHEC Yann, *Histoire de l'Afrique romaine*, op. cit., 2005, p. 26.

¹³⁷ McNAMARA Denis R. et NÈGRE-BOUVET Delphine, *Comprendre l'art des églises*, op. cit., 2023, p. 238.

¹³⁸ BAUDRY Gérard-Henry, *Les symboles du christianisme ancien, Ier-VII^{ème} siècle*, op. cit., 2009, p. 119.

¹³⁹ Nous nous sommes référés principalement, pour l'établissement de ce tableau, à l'ouvrage de Gérard-Henri Baudry « Les symboles du christianisme ancien, I^{er} – VII^{ème} siècle »

Tableau 1 Liste (non exhaustive) des symboles paléochrétiens

Élément	Symbolisme	Élément	Symbolisme
La croix grecque ¹⁴⁰ (✝)	[Tav : hébraïque / Tau : grec] est le nom de Dieu en hébraïque. Le « sceau » = le baptême Le Christ	Le Zêta (Z) ¹⁴¹	La plénitude La vie = le Christ (initiale du mot Zoê)
La coquille	La résurrection	Le poisson / dauphin	Le Christ, le baptisé
Le vin	Le Paradis Céleste L'Église naissante	L'ancre	Le Christ « notre espérance »
La vigne	Israël / « Le peuple que Dieu lui-même a planté » ¹⁴²	L'eau	La purification intérieure Source de vie
La branche d'olivier	Le chrétien venu du paganisme	Le berger	Yahvé, repris par le Christ. Le bon pasteur, Christ-pasteur
La palme	La victoire Assemblée à une couronne elle devient l'emblème des martyrs	Le palmier	La vie céleste, dans les représentations du Paradis
L'agneau mâle	Le Christ immolé	La brebis	L'âme chrétienne sauvée par le divin Pasteur (Plusieurs brebis = les fidèles)
Le serpent	Diable	Le dragon	Ennemi du Christ
Le cerf ¹⁴³	Le catéchumène qui aspire au baptême	La colombe ¹⁴⁴	Saint-Esprit

¹⁴⁰ Pour les chrétiens de langue grecque, le « *Tau* » signifie la croix grecque (✝) ou le Christ (*Xristos*) (X). D'une manière ésotérique, elle est la signation sur le front du fidèle pour son baptême.

¹⁴¹ Le Zêta correspond à la 6^{ème} lettre de l'alphabet grec. Cependant, elle garde la valeur du chiffre 7. L'alphabet étant utilisé aussi pour numéroté. Ce nombre est mythique car il est inspiré par les sept jours de la création du monde (6 jours de création + 1 jour de repos). Il est aussi inspiré de la menorah juive, le chandelier à 07 branches.

Le Zêta est souvent représenté sur les habits, notamment sur le vêtement du Christ.

¹⁴² BAUDRY Gérard-Henry, *Les symboles du christianisme ancien, Ier-VIIème siècle, op. cit.*, 2009, p. 95.

¹⁴³ Une symbolique ancienne, adoptée par Ambroise et Augustin, celle du Christ vainqueur de Satan représentée par un cerf tueur de serpent.

¹⁴⁴ La colombe symbolise également l'espérance de la paix céleste, l'envol de l'âme au Paradis dans l'attente de la résurrection du corps. Dans l'art funéraire, elle représente l'âme du fidèle.

De manière générale, les oiseaux symbolisent l'âme qui, libérée par la mort, s'envole pour rejoindre le monde astral.

			Connue d'être un oiseau de douceur, d'innocence et de simplicité
Le paon	La résurrection On peut le retrouver parfois dans l'art funéraire. Pour saint Augustin, le paon est l'emblème de l'immortalité.	Le phénix	La résurrection du Christ puis celle des fidèles. C'est un oiseau « mythique » car il est censé renaître de ses cendres.

Les chrismes font partie des symboles paléochrétiens qu'on trouve sur les sites et qui peuvent parfois, aider à la datation des monuments auxquels ils appartiennent.

Le chrisme est le moyen de désigner le Christ et la foi chrétienne en utilisant un seul signe. Celui-ci est formé par une croix formée par la superposition et le croisement d'un (*Chi* = X) et un (*rho* P) grec.

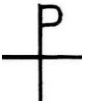
À partir du III^{ème} siècle, le chrisme a été exclusivement utilisé sur les sarcophages. Ce n'est qu'au IV^{ème} siècle que son emploi s'est généralisé dans la décoration des édifices chrétiens. On retrouve alors le chrisme non seulement sur les sarcophages, mais également sur les bâtiments, les peintures murales, les mosaïques, ainsi que sur divers objets et éléments de mobilier. Le chrisme est parfois entouré d'un cercle ou d'une couronne de la victoire, symbolisant ainsi le triomphe de l'Église.¹⁴⁵

Leurs compositions diffèrent selon la région ou l'époque, on trouve généralement une croix accostée d'un alpha (α) et d'un oméga (ω). Différentes combinaisons sont possibles¹⁴⁶ :

¹⁴⁵ BAUDRY Gérard-Henry, *Les symboles du christianisme ancien, Ier-VII^{ème} siècle*, op. cit., 2009, p. 29-31.

¹⁴⁶ GSELL Stéphane, *Les monuments antiques de l'Algérie, Tome II*, op. cit., 1901, p. 115.

Tableau 2 Types de monogrammes de Christ

	Le monogramme constantinien simple. Datation : deuxième/troisième tiers du IV ^{ème} siècle.		Le monogramme constantinien accosté de α et ω Datation : Début du V ^{ème} siècle
	La croix monogrammatique avec un rho grec. Datation : environ 425, son usage s'étend jusqu'au V ^{ème} / VI ^{ème} siècle		La croix monogrammatique avec un rho grec accostée de α et ω Datation : environ 540
	Le monogramme constantinien avec un rho grec Datation : pas de datation fixe		Le monogramme constantinien avec un rho grec accosté de α et ω Datation : pas de datation fixe
	Datation : pas de datation fixe		Datation : 454 (basée sur une inscription découverte à Sétif)
	Croix simple Datation : environ 440 (à Sétif) / deuxième tiers du V ^{ème} siècle (Oran)		Croix simple accostée de α et ω Datation : pas de datation fixe

Un autre élément décoratif caractéristique des églises paléochrétiennes est le chancel. Issu du latin « *cancellus* » signifiant « barreau »¹⁴⁷. Le chancel désigne une clôture basse, une sorte de balustrade ou de panneaux d'une hauteur d'appui, qui délimite l'espace sacré autour de l'autel et du chœur, le séparant de la nef.

¹⁴⁷ McNAMARA Denis R. et NÈGRE-BOUVET Delphine, *Comprendre l'art des églises*, op. cit., 2023, p. 110.

Cette séparation symbolique entre le sanctuaire et la nef pouvait revêtir différentes formes. Les chancels étaient ainsi réalisés dans des matériaux nobles tels que le bois précieux, le marbre, la pierre de taille ou encore la ferronnerie ouvragée. Véritables pièces d'orfèvrerie architecturale, ils participaient grandement à la solennité et à la beauté de l'édifice.

Outre leur fonction de démarcation spatiale, ces basses clôtures ajourées, ou pas, permettaient aux fidèles d'apercevoir les célébrations liturgiques tout en préservant le caractère sacré du chœur. Les chancels constituaient donc un élément important de l'aménagement intérieur des églises paléochrétiennes, à la fois utilitaire et décoratif.

V. Répertoire chronologique typologique et doctrinal des monuments paléochrétiens en Algérie

La datation des monuments paléochrétiens en Afrique du Nord pose un grand problème à cause du manque de documentation et de preuves.

D'après les monographies et les répertoires des savants, aucun monument paléochrétien n'a été daté avec certitude, hormis la basilique d'Orléansville.

Cela dit, qu'on peut dater grossièrement les monuments en se basant sur ce que les fouilles ont pu révéler.

Pour répertorier tous les monuments et vestiges paléochrétiens d'Algérie, nous nous sommes référés aux travaux antérieurs de Stéphane Gsell et d'Isabelle Gui et Noël Duval, ainsi qu'à l'Atlas archéologique de l'Algérie pour les localiser.

Notre objectif initial était de créer deux tableaux distincts des monuments documentés par les spécialistes mentionnés précédemment, afin de pouvoir les comparer et les fusionner par la suite. Ce processus incluait la vérification des informations, la correction d'éventuelles erreurs, et la mise en lumière de données inédites.

Cependant, face aux défis rencontrés sur le terrain, tels que la difficulté de localiser des édifices en grande partie disparus (147 /205) et les obstacles liés à l'accès ou à l'inspection sur place, nous avons décidé de nous appuyer sur l'ouvrage d'Isabelle Gui, qui est plus récent et exhaustif.

Nous avons ainsi élaboré un inventaire de tous les édifices mentionnés dans cet ouvrage, totalisant 204¹⁴⁸ vestiges. En utilisant l'atlas archéologique de Stéphane Gsell et Google Earth, nous avons pu localiser ces vestiges avec la plus grande précision possible.

Ci-dessous un extrait des tables¹⁴⁹ :

Extrait de l'inventaire réalisé à partir de l'ouvrage d'Isabelle Gui et Noël Duval :

Basiliques chrétiennes d'Afrique du Nord (Inventaire et typologie) d'Isabelle Gui, 1992										
N °	Localité	Nom de l'édifice	Type de l'édifice	Orienta- tion	Date de construc- tion /fouille	Dimensi- ons	Coordonnées Géographiques		État de Conserva- tion de l'édifice	Atlas
Maurétanie Césarienne										
1	Arbal, REGI AE ou AD REGI AS	/	Église	Est	/	16 x 12 m	35°27' 20"N	0°37'0 6"W	Disparu	Atlas archéol ogique Algérie, feuille 20 (Oran), n° 33
2	Bou Hanifa 1, Blad Tigger menun t, Bled Takel manet, AQUA E SIREN SES	/	Église I	Ouest/ sud- ouest	Inconnu e mais antérieur e à l'église 2	18 x 11,8 m (sans cour)	35°45' 07"N	0°37'2 8"E	Inconnu	Atlas archéol ogique Algérie, feuille 22 (Masca ra), n° 18
3	Bou Hanifa 3, AQUA E SIREN SES	/	Église II	Est / sud-est	/	17,5 x 11 m	35°45' 05"N	0°37'3 3"E	Inconnu	
4	Bou Hanifa 2, AQUA E	/	Église III	Est / sud-est	/	18,5 x 11 m	35°45' 04"N	0°37'2 7"E	Inconnu	

¹⁴⁸ 204 vestiges mentionnés par Isabelle Gui dans son ouvrage. Nous avons rajouté le triconque du quartier chrétien d'Hippone qui n'a pas été mentionné.

¹⁴⁹ Inventaires détaillés disponibles en annexes.

	SIREN SES									
5	Bénia n /ALA MILIA RIA	/	Église Donatist e	Est / nord- est	V ^{ème} siècle	26,8 x 16 m (dim. Maxim ales sans portiqu e)	35°05' 53"N	0°14'1 8"E	Ruines pas toutes dégagées, et site actuellem ent détruit	Atlas archéol ogique Algérie, feuille 32 (Masca ra), n° 93
6	Orléan sville/ El Asna m/ Chlef/ CAST ELLU M TINGI TANU M	/	Cathédra le (?) (église à deux absides)	Est- ouest	324 : par inscriptio n de la nef centrale. 475 : construc tion de la contre abside à la mort de l'évêque Reparat us. Église fouillée puis réenterr ée en 1935	33 x 14 (Berbr ugger) 26 x 16 (Prévo st)	36°07' 48"N	1°21'3 3"E	Invisible.	Atlas archéol ogique Algérie, feuille 12 (Orléan sville), n° 174
7	El Kherb a, Ksar Soltan e / TIGAV A - TIGAV A CAST RA	/	Église ou baptistèr e	Aucune indicati on	Entre V ^{ème} et VII ^{ème} siècle	Aucun e indicati on	36°14' 38"N	1°38'2 1"E	Aucune indication (peut-être les bases des murs)	Atlas archéol ogique Algérie, feuille 13 (Miliana , n° 34 Sur l'ouest Chliff, au S-O de Cherch el :
8	Cherc hel / CAES AREA	Église du forum	Église	Est	V ^{ème} d'après la stratigra phie de la chapelle	19 x 7,25m	36°36' 29"N	2°11'2 6"E	La fouille est visible mais le monumen t peu distinct	Atlas archéol ogique Algérie, feuille 4 (Cherc hel), n° 16

9	Cap des trois-ilots (environs de Cherchel)	/	Église dans un village, issue d'une villa (?)	Est / sud-est	Pas de datation car elle a connu plusieurs états	26 x 16m 28,7 x 16,4m	36°37' 34"N	2°15'4 5"E	Assez bon état en 1988. Les ruines étaient reconnaissables	Atlas archéologique Algérie, feuille 4 (Cherchel), n° 16
10	Hammam Rhiga/AQUA CALIDAE	/	Église	Est	Aucune indication	20 x 14m (chevet compris)	36°22' 46"N	2°24'1 4"E	Disparu	Atlas archéologique Algérie, feuille 13 (Miliana), n° 28 (Hammam Rhirha)

Extrait de l'inventaire réalisé à partir de l'ouvrage de Stéphane Gsell :

"Les monuments antiques de l'Algérie" de Stéphane Gsell (Tomes II+III), 1901								
N°	Localité	Nom de l'édifice / description	Type de l'édifice	Orientat ion	Date de construction/f ouille	Dimensi ons	État de Conserva tion	Situation
1	<i>Henchir Abdallah</i>	/	Sanctuaire (sans précision) - on a trouvé une inscription	Aucune indication	/	/	Disparu	
2	<i>Henchir Adjedj</i>	/	Probablement une église	Impossible de la restituer	/		Disparue	Région de Tébessa
3	<i>Aguemmoun Oubekkar</i>	/	Chapelle	Nord-Ouest	/	6,50 x 5,60 m	Ruine (h=2,50 m environ)	Kabylie
4	<i>Aïn Ghorab</i>	Chapelle d'Emeritus ??(pas prouvé)	Église	Aucune indication	/	20 m		Région de Tébessa
5	<i>Aïn Tamda</i>		Église	Nord/Nord-Est	Non fouillée	25,66 x 14,50 m	Ruine	Région d'Aumale
6	<i>Aïn Zirara</i>		Église	Aucune indication	Après milieu V ^{ème} / fouillée en 1884	/		Région d'Aïn Beïda

7	<i>Aïoun Berrich</i>		?	Aucune indication	V ^{ème}			Région d'Aïn Beïda
8	<i>Alger / Icosium</i>		Église	Ouest			Ruine (reste une muraille en forme d'abside)	Alentour d'el Jamaa el Jdid d'Alger (rue de la marine ancienne ment)
9	<i>Announa / Thibilis</i>		Église	Nord-Est		19,60 x 13,15 m		
10	<i>Announa</i>		Chapelle	Sud/Sud-Est		12,30 x 6 m	Ruines (1,5 m de hauteur)	

Il est important de noter que notre étude ne prend en compte que les monuments qui ont été fouillés, mentionnés ou ceux dont les traces, même au ras du sol, ont été relevées.

Par ailleurs, nous avons classé les vestiges en quatre groupes distincts, en fonction des différentes régions où ils sont implantés.

VI. Création de la carte de christianisation de l'aire étudiée

La carte de christianisation que nous avons créée (voir Annexe II) couvre l'étendue géographique correspondant à l'Algérie actuelle. Elle est réalisée dans le but de faciliter la lecture de cette phase de l'histoire, de l'évolution du christianisme en terres africaines.

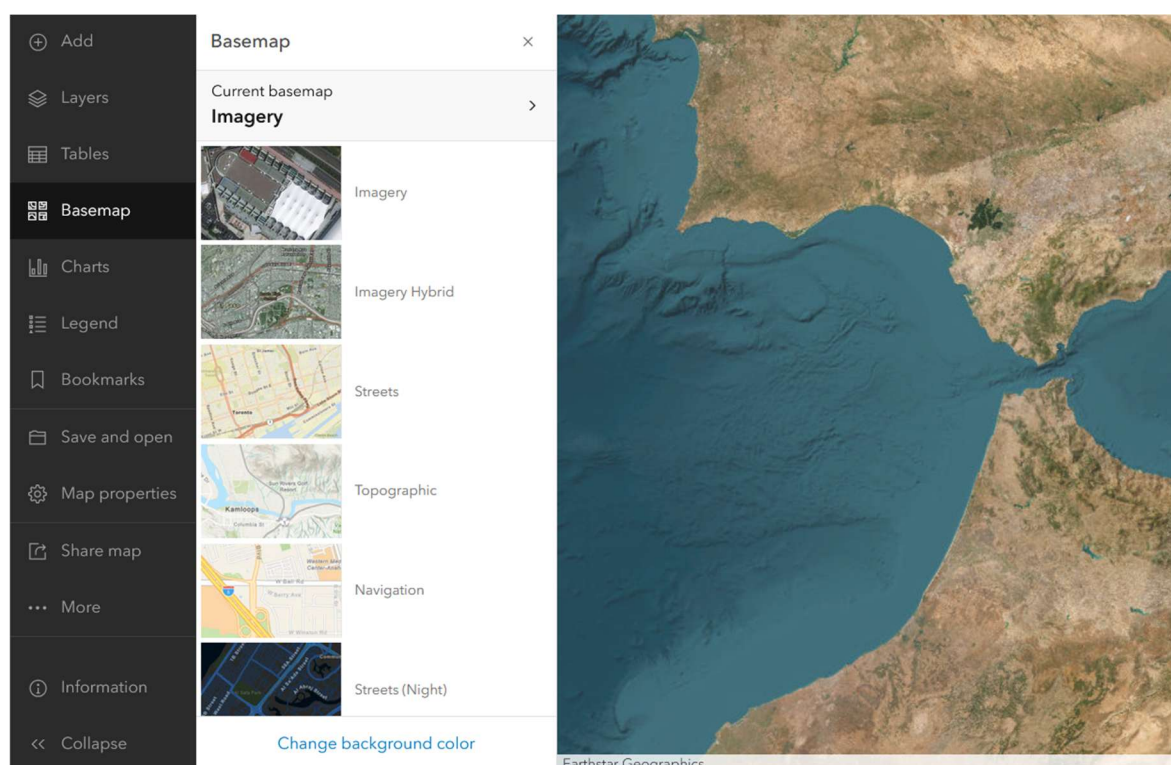
Nous avons commencé par centraliser l'ensemble des données concernant les basiliques et églises en Algérie à partir des sources mentionnées précédemment. Cela inclut leur localisation, leurs caractéristiques historiques, leur état de conservation et bien d'autres éléments. Cette base de données a permis une gestion cohérente des informations, facilitant ainsi leur analyse ultérieure. Chaque édifice est associé à des coordonnées géographiques précises, ce qui a été essentiel pour établir une cartographie précise et informative, favorisant une meilleure compréhension des informations spatiales.

La création de cartes est un processus méthodique qui transforme ces données géospatiales en représentations visuelles significatives. Pour ce faire, nous avons opté pour l'outil ArcGIS Online. Cet outil a non seulement permis de structurer les

données et de les représenter efficacement sur la carte, mais il a également rendu cette carte accessible en ligne. Cela facilite le travail d'autres chercheurs intéressés par ce patrimoine, leur permettant d'explorer les données et d'obtenir des informations détaillées sur chaque édifice. La carte servira de référence pour les futures études sur le patrimoine paléochrétien en Algérie, contribuant à sa mise en valeur souvent méconnue et encourageant les recherches ultérieures. Elle offre ainsi une ressource visuelle précieuse et complète pour la communauté académique.

1. Préparation de la base cartographique

Pour créer une carte, il est nécessaire de choisir un fond de plan, une base sur laquelle les informations seront construites. Il faut se connecter à ArcGIS Online et sélectionner une base parmi celles proposées, créant ainsi la première couche, qui constitue la couche de fond.



2. Importation et préparation des données

La première étape dans la création de notre carte consiste à importer les données géospatiales préalablement collectées. Toutes les informations ont été structurées dans un tableau Excel (annuaire), incluant des numéros attribués à chaque église ou basilique, la localité, l'état de conservation, une description, etc. (voir annexe I).

Pour préparer le fichier au format adéquat pour ArcGIS, nous avons dû appliquer un formatage afin d'assurer sa compatibilité et sa bonne structuration.

Les tableaux ont été divisés selon les types d'édifices : disparus, édifices avec une seule abside, etc. Les fichiers ont ensuite été convertis au format CSV pour être prêts à l'importation.

Add Layer

Fields
Optionally, update the display names and field types to be used in the layer.

Search for field: All types:

Field name	Display name	Type
Localité	Localité	String
Type_de_L_édifice	Type de l'édifice	String
Orientation	Orientation	String
Date_de_construction_fouille	Date de construction/fouille	String
Position_X	Position X	String

Back Cancel Next

Les paramètres essentiels incluent les coordonnées géographiques de ces édifices que nous avons obtenues via Google Earth au format DMS (degrés, minutes, secondes) : 36°25'53"N 4°43'16"E, regroupées dans la même colonne.

Lors de l'importation, ce format n'a pas été interprété correctement par le système, rendant impossible la localisation précise des points. Par conséquent, une conversion au format Degrés Décimaux (DD) s'est avérée indispensable, ainsi que la séparation des coordonnées latitude et longitude. Pour exprimer ces coordonnées sous forme décimale, elles doivent être présentées comme suit : par exemple 36.43139 pour la latitude et 4.72111 pour la longitude.

Formule de conversion

Le principe de conversion est le suivant :

- **Latitude au DD** = Degrés + (Minutes/60) + (Secondes/3600)

Les formules exactes sont :

Latitude= =SI(DROITE(F2,1)="S",-1,1)*(GAUCHE(F2,CHERCHE("°",F2)-1)+STXT(F2,CHERCHE("°",F2)+1,2)/60+STXT(F2,CHERCHE("'",F2)+1,2)/3600)

Longitude=SI(DROITE(G2,1)="W",-1,1)*(GAUCHE(G2,CHERCHE("°",G2)-1)+STXT(G2,CHERCHE("°",G2)+1,2)/60+STXT(G2,CHERCHE("'",G2)+1,2)/3600)

F2, G2 (nom des cellules)

Il est crucial de vérifier que les champs de latitude et de longitude sont correctement identifiés par le système. Cela peut parfois nécessiter un ajustement manuel avant de valider l'importation.

3. Visualisation et personnalisation

Pour faciliter la lecture de notre carte nous avons procédé à une catégorisation systématique des vestiges paléochrétiens en les répartissant en deux grandes catégories principales : églises existantes et églises disparues

Au sein de chacune de ces catégories principales, nous avons établi une sous-classification basée sur la configuration architecturale des édifices : églises à abside unique, églises à double abside et chapelles tréflées

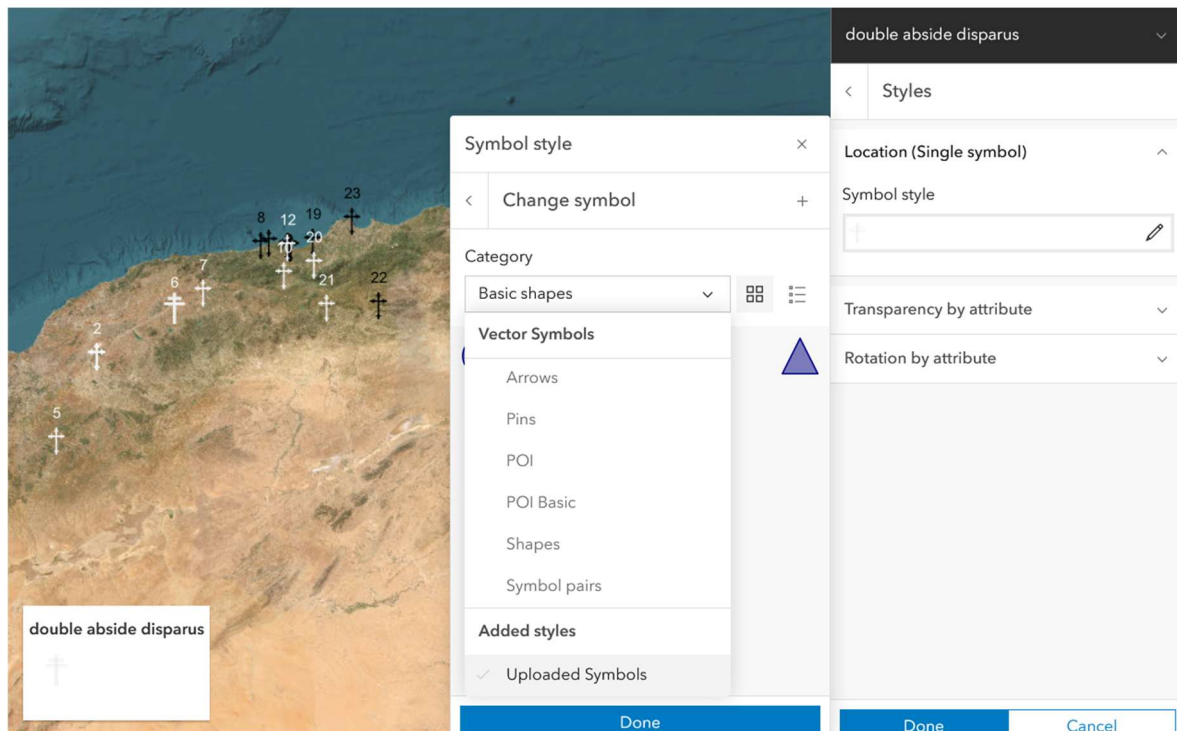
Pour faciliter la visualisation et l'analyse de ces données, nous avons mis en place un système de codage chromatique. Chaque catégorie et sous-catégorie s'est vu attribuer un symbole et une couleur distinctive, permettant ainsi une identification rapide et intuitive sur nos cartes et dans nos représentations graphiques.

Nous avons choisi les trois symboles suivants pour représenter nos monuments ;

✚ pour les église à une seule abside

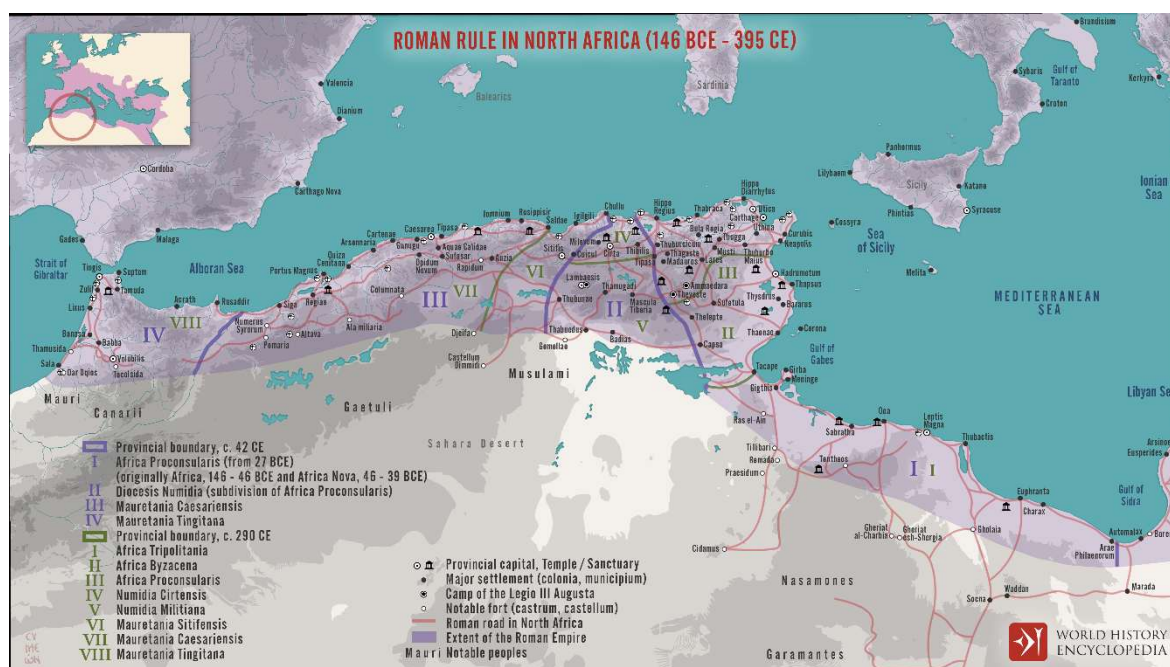
✚ pour les églises à double-abside

✚ pour les chapelles tréflées



ArcGIS Online génère automatiquement un repère à partir de chaque fichier CSV. Chaque fichier constitue une couche, représenté par un repère, qui doit avoir un nom significatif correspondant aux données qu'elle contient. Chaque repère est personnalisable en termes d'apparence sur la carte. Différents styles peuvent être appliqués aux couches ajoutées, incluant le choix des couleurs, des symboles et d'autres éléments visuels qui facilitent la compréhension des données tout en améliorant leur lisibilité.

Nous nous sommes aidés pour tracer les frontières entre les régions et l'étendue de l'Empire Romain en Afrique du Nord, entre 146 av. J.-C. et 395 de notre ère, par la carte ci-dessous qu'on a géoréférencé sur notre carte de base.



Carte 5 Roman Rule in North Africa (146 BCE-395 CE), Source: S. Natchev, 2022. [En ligne]

Des fenêtres contextuelles peuvent être ajoutées à chaque point selon le contenu des fichiers importés, permettant d'afficher des informations supplémentaires lorsque l'utilisateur interagit avec un élément de la carte.

De cette manière, nous avons pu, non seulement structurer efficacement nos données, mais aussi mettre en évidence les différentes typologies architecturales présentes dans notre corpus d'étude, tout en distinguant clairement les édifices encore existants de ceux qui ont disparu.

4. Exportation des cartes

La carte peut être exportée dans différents formats : PDF, JPG, PNG, EPS... avec plusieurs tailles proposées ou même personnalisables.

Carte 6 L'implantation des vestiges paléochrétiens en Algérie. F. Z. Boughanem, 2024



Conclusion du chapitre

À la fin de ce chapitre, nous pourrions constater que la particularité des églises africaines résidait plutôt dans leurs aménagements que dans leur architecture, c'est-à-dire, la composition des groupes cultuels, l'aménagement en double absides par exemple, etc.

Même si l'Afrique chrétienne a vu passer plusieurs schismes, le schisme donatiste reste le seul qui a perduré dans le temps et qui a gagné un grand nombre de fidèles. Cependant, le passage du donatisme n'a pas marqué le paysage chrétien africain car il n'a pas produit d'architecture religieuse qui lui soit propre. Donc nous sommes incapables de distinguer une basilique chrétienne dédiée aux catholiques d'une basilique dédiée aux donatistes.

Christern, dans son fameux ouvrage sur la basilique de Sainte Crispine de Theveste¹⁵⁰, a rédigé un aperçu sur ce qui caractérise l'architecture religieuse africaine, qui selon lui constitue un groupe à part entière. Nous résumons cet aperçu, d'après l'ouvrage de Michael Meiseger¹⁵¹, dans les points suivants :

- **Système constructif** : les églises paléochrétiennes d'Afrique du Nord étaient principalement construites en colombage de pierre enduit¹⁵² (voir Décor architectonique de la basilique de sainte Crispine de Theveste), une technique propre à la région méditerranéenne de l'Empire romain. Ce système consistait en des moellons ou petites pierres renforcés par des piliers verticaux en pierre, avec parfois l'emploi de poutres. Certaines églises faisaient toutefois exception, étant exceptionnellement bâties en pierre de taille.
- **Plans et orientations** : les types de plans et d'élévations de ces édifices correspondaient en partie à ceux de l'œcuménisme chrétien, mais présentaient aussi des solutions originales liées à leur implantation régionale. La majorité des églises étaient orientées vers l'est, bien que

¹⁵⁰ MEISEGER Michael, *Pas d'églises paléochrétiennes en Afrique du Nord*, op. cit., 2022.

¹⁵¹ *Ibid.*, p. 76-77-78.

¹⁵² Il s'agit d'une technique de construction utilisée dans l'Antiquité qui combine l'usage de pierres et d'un enduit (plâtre, mortier ou autre matériau de finition) pour ériger des murs. Ce terme fait référence à une méthode où un cadre de pierre (semblable à une structure de colombage traditionnel en bois) est rempli avec d'autres matériaux, puis recouvert d'un enduit pour protéger la structure et lui donner une apparence uniforme.

certaines basiliques aient été initialement orientées vers l'Ouest avant d'être parfois réorientées ultérieurement, notamment par l'ajout d'une contre-abside.

- **Agencements intérieurs** : le plan le plus répandu était celui à trois nefs séparées par des piliers (ou colonnes) reliés par des arcades. Cependant, on trouvait aussi des chapelles à nef unique, ainsi que de grandes églises comptant jusqu'à cinq, sept, voire neuf nefs - ces dernières étant une spécificité exclusive de l'Afrique du Nord.
- Un autre trait distinctif résidait dans l'emploi d'éléments structurels couplés pour la configuration des nefs, avec des rangées de piliers ou de colonnes disposées côte à côte dans le sens transversal. Ces colonnes participaient également au système décoratif de l'édifice, étant parfois intégrées aux murs.
- **Accès et circulations** : l'entrée principale de la majorité des églises africaines était précédée d'un petit porche et faisait face à l'abside. Dans de rares cas, un atrium carré ou semi-circulaire précédait l'entrée de l'édifice. Plusieurs basiliques disposaient également de tribunes accessibles par des escaliers, situées au-dessus des bas-côtés.
- On suppose que la nef centrale dépassait en hauteur les bas-côtés, même lorsque ceux-ci comprenaient des tribunes, cette surélévation étant assurée par une arcade dégagée.
- **Toitures et couvertures** : les fouilles n'ont pas permis de déterminer avec certitude le type de toits utilisés à l'intérieur des églises. Certaines pouvaient être couvertes d'une toiture plate recouvrant la charpente, tandis que d'autres laissaient peut-être la charpente apparente.
- **Absides et cryptes** : les absides des églises nord-africaines revêtaient plusieurs formes : semi-circulaire (la plus courante), polygonale ou rectangulaire. Elles étaient souvent comprises dans un ensemble de pièces annexes leur donnant une forme rectiligne vue de l'extérieur. À l'intérieur, les absides étaient fréquemment surélevées par quelques marches par rapport à la nef centrale, et leur ouverture était occasionnellement flanquée de colonnes.

Une particularité notable de ces églises était la présence de cryptes. D'après Christern, c'est un type d'espace alors inconnu ailleurs sous cette forme à l'époque paléochrétienne.¹⁵³ Ces cryptes se trouvaient généralement sous l'abside ou l'une des pièces annexes, occupant toute la surface de l'espace les surplombant - on peut donc les qualifier de « cryptes-halles ».¹⁵⁴

On peut citer l'exemple du groupe épiscopal de Cuicul pour illustrer la présence de cryptes sous les absides. Là, trois cryptes épousent parfaitement la forme semi-circulaire des absides des églises les surmontant, formant ainsi de véritables « cryptes-halles ».

À Theveste en revanche, la crypte découverte, bien antérieure à la basilique elle-même, ne suit ni la forme de l'église ni celle de ses dépendances annexes. Son plan semble indépendant et dénué de lien direct avec le sanctuaire.

- **Variantes architecturales :** certaines églises adoptaient un plan « centralisateur », avec une croisée du transept au milieu de la nef, soit avec transept, soit avec des bas-côtés continus. Les constructions purement centrales, de forme ronde ou carrée (tricônes, bains, baptistères, etc.), restaient toutefois rares.

Enfin, on note l'existence de basiliques à contre-abside ou à contre-sanctuaire rectangulaire, ces derniers semblant avoir été ajoutés ultérieurement pour accueillir le culte des martyrs, des tombes de personnages éminents ou des reliques.¹⁵⁵

¹⁵³ MEISEGEIER Michael, *Pas d'églises paléochrétienne en Afrique du Nord, op. cit.*, 2022, p. 77.

¹⁵⁴ MEISEGEIER Michael, *Pas d'églises paléochrétienne en Afrique du Nord, op. cit.*, 2022.

¹⁵⁵ *Ibid.*

Chapitre II : les basiliques de la Proconsulaire

L'Algérie compte au minimum 207¹⁵⁶ monuments paléochrétiens¹⁵⁷, notre choix s'est porté sur quatre monuments représentatifs de la région Est, entre Numidie et Proconsulaire. Nous présentons brièvement les monuments paléochrétiens qu'on a choisi d'étudier, en l'occurrence : la basilique de Sainte Crispine de Theveste, le groupe épiscopal de Cuicul, la cathédrale donatiste de Thamugadi, et le quartier chrétien d'Hippone. L'ensemble de ces monuments fera l'objet d'une étude détaillée plus loin.

- **La basilique Sainte Crispine de Theveste (Tébessa)**

Anciennement appelée Theveste, la ville s'est développée autour de ses monuments. La ville a été, pendant quelques années, le siège de la Légion III Auguste. Édifiée selon le fameux plan des villes romaine avec l'arc de Triomphe de Caracalla à l'intersection du Cardo et du Decumanus.

À environ un kilomètre au Nord de l'arc de triomphe, se dresse un magnifique ensemble chrétien fortifié, qui fera l'objet d'une étude détaillée plus tard. La basilique de Sainte Crispine de Theveste est l'un des plus belles empreintes du christianisme en Afrique du Nord.

Cet ensemble à l'architecture soignée est, contrairement aux autres, très riche en décorations et mosaïques.

De nos jours, bien que l'ensemble paléochrétien soit délimité, il n'est pas totalement protégé ni à l'abri des comportements irresponsables de certains individus.

- **Le quartier chrétien d'Hippo Regius (Annaba)**

Hippo Regius est fondé pendant le I^{er} siècle av. J-C. sur un fond civilisationnel conséquent. Elle est élevée au statut de municipes sous le règne d'Auguste, et devient une colonie sous les Antonins pendant le deuxième siècle.

Le quartier chrétien d'Hippone se situe à l'est de la ville romaine, et s'étend sur une superficie d'environ 1700 m².

¹⁵⁶ Nous n'avons recensé que 205 vestiges, voir annexe I.

¹⁵⁷ MICHEL Anne, « Aspects du culte dans les églises de Numidie au temps d'Augustin », *op. cit.*, 2005, p. 01 67-108.

Il est formé par nombreuses structures : une grande église de 42 m de long sur 20 m de large, reconnue comme le siège de l'évêché augustinien, un presbyterium, des sacristies, une chapelle à abside, un baptistaire, un atrium, des petits thermes, et des salles annexes dotées de puits et de silos de poteries, ...

La grande basilique est orientée selon l'axe Est-Ouest, avec la façade donnant sur le levant, contrairement aux autres exemples précédemment cités.

Actuellement, le quartier chrétien n'est pas conservé comme il se devait, notamment ses mosaïques qui demeurent sur le site.

I. La basilique sainte Crispine de Theveste

« Tébessa est sans contredit, de toute l'Afrique, la localité renfermant les plus beaux vestiges antiques et les mieux conservés »

Léon Renier¹⁵⁸

1. État de l'Art

La mise en exergue de la richesse archéologique en Algérie a commencé principalement pendant la période de la colonisation française. Les premières publications furent celles des rapports/cahiers des fouilles entreprises dans les différentes villes sur le territoire.

La découverte de Tébessa par les Français remonte à 1842. Nous citons, par ordre chronologique, les plus importants ouvrages et travaux qui ont traité de Theveste en général et de sa basilique chrétienne en particulier.

Les fouilles de la basilique se sont enchaînées successivement, et chaque général ou commandant y a pris part, on note :

- Les fouilles conduites par Léon Renier au début de l'occupation française avant 1868 : ont été surtout axées sur l'atrium et la basilique,
- Les fouilles conduites par le commandant Sériziat en 1868 : les relevés de ces fouilles ont été utilisés par Albert Lenoir dans son ouvrage « Architecture monastique »,
- Les fouilles conduites par le commandant Clarinval en 1870 : successeur du commandant Sériziat, qui a poursuivi les fouilles de ce dernier,
- Les fouilles conduites par Albert Ballu, architecte en chef des Monuments historiques de l'Algérie en 1889 : il a exploré les parties non fouillées de l'ensemble chrétien avant 1897 (date d'édition de son ouvrage : « Le monastère byzantin de Tébessa »)

¹⁵⁸ Léon Renier dans « Inscriptions romaines de l'Algérie », source : Fond Poinssot : Archives 106/83/2/18 Alexis Truillot, « Autour de la basilique de Tébessa », Braham, 1934

- Des fouilles de la crypte souterraine de la basilique ont été entreprises sous la direction d'Alexis Truillot pendant les années 30.¹⁵⁹
- Les fouilles entreprises par Serée de Roche entre 1944 et 1951 qui ont été mises au jour entre 1964 et 1966 pour permettre à Christern de réaliser des plans précis.

Plusieurs auteurs se sont particulièrement intéressés à la richesse archéologique et la singularité des monuments et vestiges de la ville, on note principalement :

- A. Ballu, Monuments antiques de l'Algérie : Tébessa, Lambèse, Timgad, 1893, Ed. Berthand Frères, Paris
- A. Ballu, Le monastère byzantin de Tébessa, 1897, Ed. Ernest Leroux, Paris
- S. Gsell, Les monuments antiques de l'Algérie, Tome II, 1901, Ed. Ancienne Librairie Thorin et Fils Albert Fontemoing, Paris
- S. Gsell, Histoire ancienne de l'Afrique du Nord, 1927, Ed. Librairie Hachette, Paris
- R. Cagnat, Carthage, Timgad, Tébessa : Les Villes Antiques de l'Afrique du Nord, 1909, Ed. Librairie Renouard, H. Laurens, Paris
- E.J.J. Serée de Roch, Tébessa, antique Theveste, 1952, Ed. Imprimerie Officielle, Alger
- V. Bérard, Les Saints de l'Algérie, 1857, Ed. Imprimerie Marc Aurel, Valence
- S. Lancel, P. Mattei, Pax et concordia : chrétiens des premiers siècles en Algérie (III^{ème}- VII^{ème} siècles), 2003, Ed. Sources Chrétiennes, Marsa [Paris]
- N. Duval, Les basiliques chrétiennes d'Afrique du Nord, 1992, Institut d'études Augustéennes, Paris
- H. De Villfosse, Tébessa et ses monuments, 1880-1881, Le tour du monde : nouveau journal des voyages.
- J.M. Lassère, Africa quasi Roma, 2003, CNRS Éditions, Paris
- A. Hanini, Tébessa à travers l'histoire : recueil de textes, 2009, Ed. Chihab, Algérie

¹⁵⁹ TRUILLOT Alexis, *Autour de la basilique de Tébessa, op. cit.*, 1934.

2. Situation géographique de la ville

« [...] *Perdue en un coin de la terre Algérienne, en marge et comme en retrait du monde civilisé, notre région ne se présente pas aujourd'hui sous un aspect bien attrayant.* »¹⁶⁰ telle était la description de Tébessa par Serré de Roche dans son ouvrage « Tébessa, l'antique Theveste ». On ne peut pas nier qu'après plus d'un demi-siècle, cette description reste d'actualité, ou presque.

Enfouie dans une chaîne de montagnes, Tébessa se trouve sur le versant nord du Djebel Osmor, limitée au nord par le mont Ben-Kefif en premier plan et les montagnes du Dyr en second plan, et au sud par le mont Doukkan qui s'étend jusqu'à Youkous.

Avant la colonisation française, les villes n'avaient pas de limites administratives figées, et le pays était formé par des territoires et des tribus avec des limites certes, mais fictives. Si on remonte dans le temps, on trouve que Tébessa faisait partie du territoire phénicien avant sa prise par Carthage. À l'arrivée des romains elle devient une partie de l'Afrique proconsulaire, en suite elle rejoint la Numidie¹⁶¹.

La situation de Theveste en Proconsulaire ou en Numidie est sujette à discussion. Les limites entre les provinces n'étaient pas figées. Au temps de la Tétrarchie, on comptait quatre provinces. La Proconsulaire, s'étendait sur l'ouest de la Libye et de la Tunisie actuelle, tandis que la Numidie, s'étendant des cités portuaires de l'actuelle Algérie orientale à Lambaesis. Le nombre de provinces va doubler avec les réformes de Dioclétien.¹⁶²

La ville de Theveste devint, plus tard, une province turque. Pendant l'occupation française c'était un arrondissement dépendant du département d'Annaba, jusqu'à 1974 où elle devient le chef-lieu de la wilaya (département).

La wilaya de Tébessa se situe sur les frontières Est de l'Algérie, tirée un peu vers le Sud elle est ainsi le carrefour des routes marchandes depuis l'Antiquité. Aujourd'hui elle est limitée au Nord par la wilaya de Souk Ahras, à l'Ouest par les

¹⁶⁰ SERÉE DE ROCH Etienne-Jean-Joseph, *Tébessa : antique Theveste*, Presses de l'Imprimerie Officielle, Alger, 1952, p. 09.

¹⁶¹ LARONDE André et GOLVIN Jean-Claude, *L'Afrique antique : histoire et monuments*, Tallandier, Paris, France, 2001, p. 188.

¹⁶² DECRET François, *Le Christianisme en Afrique du Nord ancienne*, op. cit., 1996, p. 09.

wilayas d'Oum El Bouaghi et de Khenchela, au Sud par la wilaya d'Oued Souf, et à l'Est par la Tunisie.

3. Description et historique de la ville

À l'époque de sa découverte, Tébessa appelée anciennement Theveste ou Hécatompyle, se trouve entourée d'une belle enceinte de pierres de taille dorées. La ville était accessible par deux issues, la porte de Caracalla, et la porte de Solomon. Les Français y ajoutèrent deux autres portes, une à l'ouest qui est la porte de Constantine, et une autre au sud qui est la porte de Ain Chalah. En se référant au plan de la ville établi le 01/02 Juin 1842 par le général Négrier qui campait sous les murs de la ville, la porte de Constantine a été déjà construite vers 1867. La porte la plus récente parmi les quatre est celle de Ain Chalah, construite après 1867.

Pour mieux connaître la région, et son passé un retour sur son histoire s'impose. Tébessa a été l'un des berceaux de l'humanité. Les traces de la vie humaine y remontent à la préhistoire. On trouve les indices d'une civilisation, qui selon les préhistoriens s'étale de 250 000 av. J.-C. au IX^e av. J.-C. A Tébessa, cette civilisation est scindée en trois grandes périodes, à savoir : l'Acheuléen, l'Atérien, et le Capsien¹⁶³. La plus célèbre parmi elles est sans conteste l'Atérienne qui doit son nom à Bir El Ater, une commune au sud de Tébessa. On a découvert au niveau du faciès¹⁶⁴ Atérien les traces d'une industrie lithique qui se caractérise en particulier par la technique de la fixation des outils de pierre à un manche.¹⁶⁵

Néanmoins, ce sont les capsien qui nous ont légués les célèbres escargotières. Le mot « escargotières », désigne originellement un lieu où on élève des escargots. Cependant, une escargotière est formée à partir de coquilles brisées et de lits de terres.¹⁶⁶

Pendant la période punique, Tébessa fut appelée Hécatompyle, une appellation qu'elle doit au rapprochement de son nom avec la ville de Thèbes en Égypte que

¹⁶³ HANINI Abdelkrim, *Tébessa à travers l'histoire : recueil de textes*, Chihab Editions, 2009, p. 203.

¹⁶⁴ Un faciès désigne un ensemble des caractères lithologiques (composition minérale, structures sédimentaires, géométrie, etc.) ou paléontologiques (fossiles) d'une roche sédimentaire ou métamorphique, ou d'un terrain. C'est l'aspect que revêt une roche ou un ensemble de couches géologiques.

¹⁶⁵ LASSÈRE Jean-Marie, *Africa quasi Roma, 256 av. J.C.-711 ap. J.C., op. cit.*, 2015, p. 28.

¹⁶⁶ G. Camps, « Escargotières », *Encyclopédie berbère*, n° 18 (1 août 1997) : <https://doi.org/10.4000/encyclopedieberbere.1999>.

Homère qualifie d'« hécatompile » et qui désigne « aux cent portes », (d'après Stéphane Gsell).¹⁶⁷

Tébessa faisait alors partie du royaume de la Numidie, dont l'existence était méconnue en Afrique du Nord avant le III^{ème} siècle av. J.-C., soit au moment de la deuxième guerre punique qui a duré entre 218 et 201 av. J. C.

Vers 250 av. J.-C., selon les historiens, Tébessa a été prise par les Carthaginois pour une durée qui ne devrait pas dépasser les 50 ans, cependant on n'y trouve aucune trace aujourd'hui qui attesterait leur passage.

La floraison et l'épanouissement de Tébessa coïncide avec sa romanisation. D'après plusieurs sources¹⁶⁸, Theveste a été fondée sous Vespasien en 75 ap. J.-C.¹⁶⁹, soit quelques années avant qu'Auguste n'y installe son quartier militaire. Néanmoins, nous savons que Theveste existait déjà vers l'an 42 de notre ère, soit sous le règne de Claude et était prospère. En 75 ap. J.-C., l'année où *Amaedera* devint colonie, le quartier fut installé (probablement) sous la responsabilité de l'ancien spécialiste militaire Tullus.¹⁷⁰ Ainsi Theveste devint le siège permanent de la légion III Auguste, pour une période de 53 ans, avant d'être transférée à Lambèse vers 128 ap. J.-C. sous Hadrien.¹⁷¹

Sous Vespasien, toujours, elle a été érigée en municipe, elle s'embellit avec la construction d'un forum et d'un amphithéâtre. Elle est ensuite élevée au rang de colonie romaine sous le règne d'un des premiers Antonins.¹⁷²

La situation géographique de Theveste aux pieds des Aurès et au carrefour des routes importantes de Carthage, de la Numidie et de la région des oasis de la Tripolitaine, a fait que son choix pour être le siège du quartier permanent de la légion III Auguste n'était pas hasardeux. On compte neuf voies à la fin du I^{er} siècle et dans la première moitié du II^{ème}. Elle avait aussi pour vocation la protection du pays contre

¹⁶⁷ SERÉE DE ROCH Etienne-Jean-Joseph, *Tébessa*, op. cit., 1952, p. 10.

¹⁶⁸ HANINI Abdelkrim, *Tébessa à travers l'histoire*, op. cit., 2009, p. 136.

¹⁶⁹ LASSÈRE Jean-Marie, *Africa quasi Roma, 256 av. J.C.-711 ap. J.C.*, op. cit., 2015, p. 761.

¹⁷⁰ LE BOHEC Yann, *La Troisième Légion Auguste*, Centre national de la recherche scientifique, Paris, 1989, p. 353.

¹⁷¹ BALLU Albert, *Tébessa, Lambèse, Timgad monuments antiques de l'Algérie*, Berthand Frères., Paris, 1894, p. 23.

¹⁷² BALLU Albert, *Le monastère byzantin de Tébessa*, Ernest Leroux, Paris, 1886, vol. 1/, p. 02.

les invasions des Gétules, et la protection de Carthage face aux invasions venant de la Numidie ou de la Byzacène.

Au II^{ème} siècle, Theveste était la plus riche et peuplée cité de l'Afrique romaine après Carthage. Elle comptait environ 50 000 habitants. La ville a connu une importante croissance sous Hadrien, avec la construction d'un théâtre, des thermes, et des maisons luxueuses.

Cependant, Theveste n'atteint son apogée qu'au commencement du III^{ème} siècle sous Septime Sévère. La splendeur de Theveste continue sous Caracalla qui octroie la citoyenneté romaine à tous les habitants sans exception. Pendant son règne, Caracalla construit deux merveilleux monuments, qui demeurent existant jusqu'aujourd'hui, le Temple Païen, appelé à tort Temple de Minerve, ainsi que l'arc de Triomphe quadri-frons dédié à lui-même et ses parents, Septime Sévère et Julia Domna.

Après cette ère florissante, une première guerre civile s'est déclenchée et a conduit au pillage de Theveste. Une nouvelle période prospère verra le jour sous Dioclétien, mais qui ne durera pas longtemps à cause de nouveaux événements sanglants auxquels Theveste assistera. Cette époque sera clôturée par le déclin du culte de l'empereur.

Nous sommes au III^{ème} siècle, le christianisme fait son apparition à Theveste, et commence à séduire de plus en plus de fidèles thevestins dont plusieurs subiront le martyre. Il paraît que c'est pendant cette période qu'un premier sanctuaire a été édifié autour d'une crypte souterraine pour l'accomplissement des offices religieux.

Le siècle suivant (IV^{ème}) sera en faveur du christianisme, qui a vu la proclamation de l'édit de Milan en 313, dans lequel Constantin et Licinius tolèrent la nouvelle religion. C'est à ce moment que la basilique chrétienne de Theveste vit le jour. La période suivante sera marquée par l'éclatement du schisme donatiste ainsi que la tenue d'un concile donatiste, et après le schisme donatiste Theveste est devenu le centre d'un nouveau schisme, le « manichéisme ».

Ce n'est qu'en 385, que la religion chrétienne sera déclarée, par Théodose, comme religion officielle de l'empire romain. Après cette déclaration, la grande basilique de

Theveste s'épanouit, et fut décrite comme la plus belle et la plus importante basilique de la chrétienté africaine.¹⁷³

Après les Romains, Theveste a été prise par les Vandales, les destructions ont été modérées au début, on trouve qu'ils ont gardé, en partie, l'administration et l'ossature romaines, ils ont respecté le culte chrétien ainsi que ses lieux de cultes. On a découvert des tombes de vandales ariens¹⁷⁴ au sein de la basilique de Theveste.

Quand les Byzantins occupèrent Theveste, Justinien voulait reconstruire l'empire d'occident. Et il ordonna à Bélisaire d'attaquer les Vandales et de réduire la révolte des Aurésiens. Son successeur Solomon, poursuivit son œuvre et délivra la ville. Une inscription laudative, atteste : « *Après avoir chassé les Vandales et détruit la race maure, [il = Solomon] reconstitue Theveste « a fundamentis » !* ». ¹⁷⁵ Mais le général Solomon ne reconstruisit pas Theveste et s'est contenté de protéger le noyau de la ville dans une citadelle, en établissant des centres de défense par quartiers, et en faisant la réfection nécessaire pour les remparts de la basilique.

La ville ne vécut pas longtemps après Solomon avant de retomber dans la ruine en 647 ap. J.-C., à la suite de la première incursion arabe, des révoltes des Maures, et de la résistance de la reine berbère Dihya, surnommée « *al-Kahéna* » qui signifie « la prophétesse », « la devineresse », qui pratiqua la politique de la terre brûlée pour arrêter l'envahisseur, cependant cette politique lui a aliéné le soutien des indigènes sédentaires et a accéléré sa défaite.

Les successeurs des Arabes furent les Turcs. Une garnison s'établit à Theveste en 1573. L'absence de documentation sur cette période nous empêche de nous étendre. Néanmoins, une photographie d'archive nous montre l'état lamentable dans lequel était la ville, complètement en ruine. La muraille byzantine servit de citadelle pour le noyau résidentiel, et l'arc de triomphe de Caracalla (211-215)¹⁷⁶ fut

¹⁷³ SERÉE DE ROCH Etienne-Jean-Joseph, *Tébessa, op. cit.*, 1952, p. 09.

¹⁷⁴ L'arianisme est une doctrine christologique développée par Arius, un théologien d'Alexandrie du début du IV^{ème} siècle, et considérée comme une hérésie par les chrétiens « trinitaires ». Cette doctrine fut adoptée par la majorité des peuples germaniques, notamment les Vandales. Selon cette croyance Jésus-Christ, bien que divin, est une création de Dieu le « Père » et n'est pas coéternel avec Lui, ce qui contredit la doctrine trinitaire de l'Église affirmant l'égalité et la coéternité des trois personnes de la « Trinité ».

¹⁷⁵ SERÉE DE ROCH Etienne-Jean-Joseph, *Tébessa, op. cit.*, 1952, p. 15.

¹⁷⁶ LEYDIER-BAREIL Anne-Marie, *Les arcs de triomphe dédiés à Caracalla en Afrique romaine*, Thèse de doctorat, Université Nancy 2, 2006.

réduit en porte d'entrée pour la citadelle et était emplâtré d'une grossière maçonnerie. Le centre avait une mosquée, El Atik, qui demeure intacte aujourd'hui.



Figure 10 À gauche (1) : Photographie de l'intérieur de l'enceinte byzantine de Theveste – À droite (2) : L'arc de triomphe Caracalla à l'arrivée des Français. Source : Gallica [En ligne]

Quelques siècles plus tard, en 1842 la ville a été découverte par les Français. La prise de la ville fut pacifique car ce sont ses notables qui ont demandé la protection à l'armée française.

Cependant, Tébessa n'a été occupée réellement et définitivement par les Français qu'à partir de 1851.

Ce survol rapide permet de faire ressortir l'histoire et la richesse civilisationnelle de la ville.

Certains monuments témoignent des différentes époques par lesquelles est passée la ville. On les énumère ci-après d'une façon non exhaustive :

- La préhistoire : les escargotières. Une des plus célèbres de la région étant l'escargotière capsienne du Khanguet el-Mouhâad.¹⁷⁷
- La période carthaginoise : un mausolée (non identifié),
- La période romaine : l'arc de Triomphe de Caracalla, le Temple de Minerve, La maison romaine, l'amphithéâtre/théâtre romain, l'aqueduc romain, le site archéologique Tébessa El Khalia, l'huilerie de Brisgane (hors agglomération), la basilique paléochrétienne,
- La période vandale : rien sauf quelques tombes et des tablettes d'Albertini,

¹⁷⁷ ROUBET C. et HACHI S., « Khanguet el-Mouhâad », *Encyclopédie berbère*, n° 27, 2005, p. 4228-4233, [<https://doi.org/10.4000/encyclopedieberbere.1351>].

- La période byzantine : la citadelle/muraille byzantine avec sa porte monumentale « Porte de Solomon », une partie de la basilique (l'enceinte défensive et probablement les écuries),
- La période arabo-turque : la mosquée El Atik, la Zaouia Sidi Bensaid.

4. Le christianisme à Theveste

L'empreinte chrétienne à Theveste nous a légué l'un des plus beaux spécimens de cette architecture. Les appellations de ce lieu de culte diffèrent selon les auteurs, il est appelé « basilique chrétienne/sanctuaire » par certains comme Stéphane Gsell par exemple, « monastère byzantin » par d'autres, à l'instar d'Albert Ballu, ou encore « basilique de pèlerinage » comme la considère Noël Duval.

Il est important de rappeler que beaucoup de zones d'ombre règnent sur les origines du christianisme en Afrique. Jusqu'aujourd'hui, la date exacte de l'introduction de cette nouvelle foi en Afrique demeure méconnue pour les historiens et les archéologues. Cependant, on a pu la situer entre la fin du II^{ème} siècle et le début du III^{ème} siècle de notre ère.

Au même titre que les autres basiliques paléochrétiennes, hormis celle d'Orléansville, la datation de cette basilique reste approximative. On se basait principalement sur ce qu'on découvrait lors des fouilles : des monogrammes du Christ sculptés ou gravés sur les pierres, des tombes datées, des matériaux de construction, des chapiteaux et des fragments architecturaux, des mosaïques, des typologies des différentes inscriptions, ...

Le christianisme à Theveste fait son introduction pendant la première moitié du III^{ème} siècle. Cette datation est argumentée par deux événements, notamment :

Le déplacement de l'évêque Lucius de Theveste en 255 ap. J.-C. lors du concile de Carthage à la suite de sa convocation par son président, l'évêque Saint Cyprien.

La découverte de la galerie de catacombes qui se trouve sous l'actuelle basilique. Cette galerie date de la première moitié du III^{ème} siècle. Cette datation a été établie en se basant sur les tombes, mosaïques et inscriptions imprégnées d'influence païenne.

La construction de la basilique de Theveste s'est opérée, certainement, sur plusieurs périodes, voire des époques. Ses différentes dépendances ont été

rajoutées au fur et à mesure pour répondre aux besoins de la communauté chrétienne pendant les différentes époques. Les traces de superposition des époques en témoignent.

L'édification de la basilique sainte Crispine s'est opérée, principalement, sur quatre époques marquantes :

- **Depuis l'introduction du christianisme dans la cité jusqu'au décret de l'édit de Milan** : on ignore où les fidèles pratiquaient la nouvelle foi pendant cette période, mais la crypte pourrait en être un indice. On trouve au niveau de cette crypte plusieurs espaces abritant des sépultures avec des mosaïques et des inscriptions avec des inspirations païennes. Cette crypte en forme de galerie a été obstruée lors de la construction de l'éventuelle première église de la ville.
- **Après l'édit de Milan en 313** : la construction d'une première église sur l'emplacement de la galerie des catacombes, d'où son obturation.¹⁷⁸ L'autel primitif se trouvait sous l'actuelle chapelle tréflée. Cette église fut démolie après quelques années pour être remplacée par l'actuelle majestueuse basilique.
- **Après l'édit de Thessalonique en 380** : l'ensemble chrétien de Theveste comme on le connaît aujourd'hui surgit du sol.
- **L'occupation byzantine** : l'apport byzantin à la basilique se limitait à sa fortification en créant l'enceinte, le chemin de ronde et les tours de garde. On suppose que quelques réfections y ont été faites suite à des probables dommages causés par les Vandales, même si, selon les historiens, ils respectaient les lieux de cultes. On trouve au niveau de la basilique des tombes de vandales chrétiens.

¹⁷⁸ SERÉE DE ROCH Etienne-Jean-Joseph, *Tébessa, op. cit.*, 1952, p. 43.

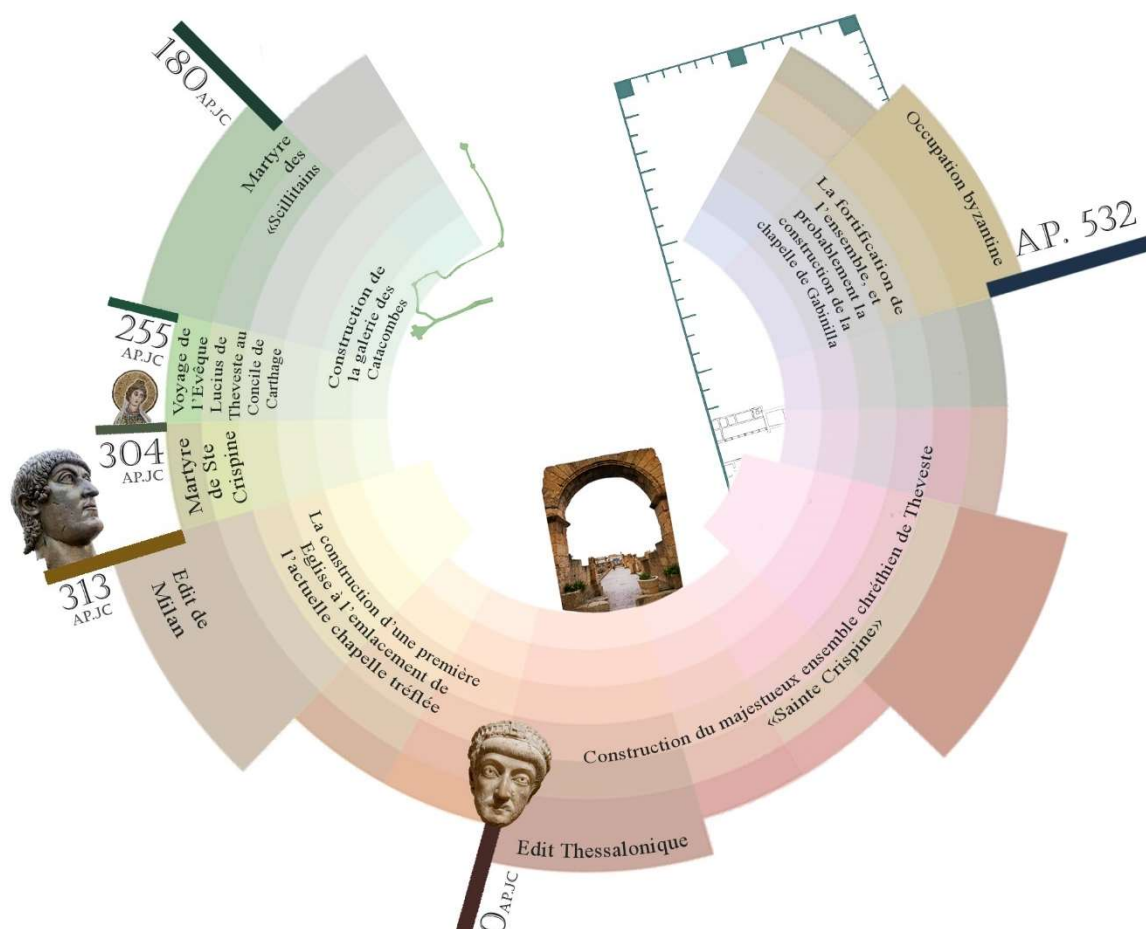


Figure 11 Roue chronologique du développement du christianisme à Theveste – F. Z. Boughanem, E. Wolff, 2022

179

¹⁷⁹ BOUGHANEM Fatima-Zahra et WOLFF Etienne, « À la mémoire de sainte Crispina. Étude de la basilique paléochrétienne de Theveste », Firenze University Press., Firenze, coll. « Villages et quartiers à risque d'abandon. Stratégies pour la connaissance, la valorisation et la restauration, Lamia Hadda et al. (ed.) », vol.III, 2022, p. 171-180.

Chronologie de la Basilique Sainte Crispine

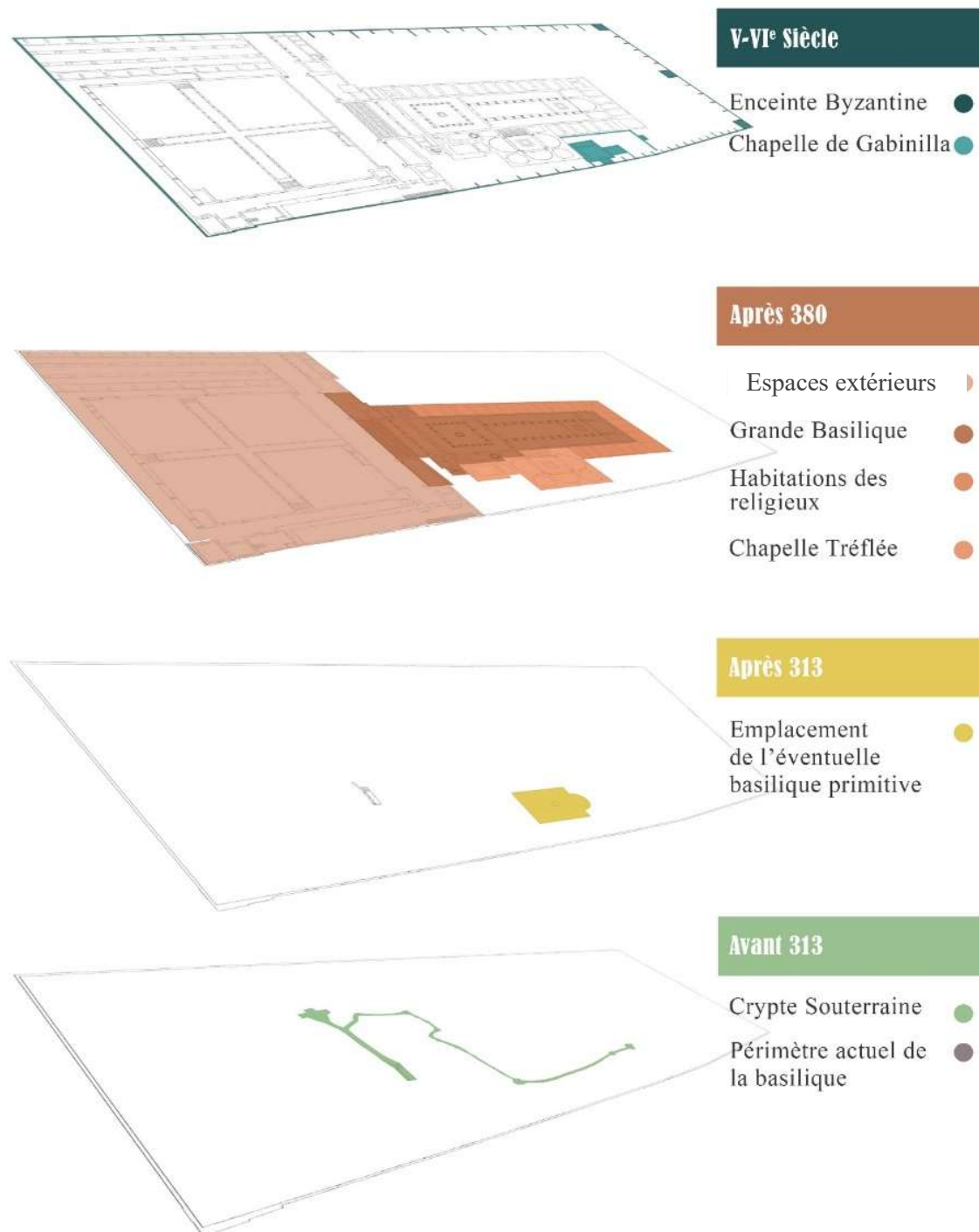


Figure 12 Étapes de construction de la basilique Sainte Crispine de Theveste - F. Z. Boughanem, E. Wolff, 2022

La basilique de Theveste est nommée « Basilique de Sainte Crispine ». En réalité aucune dédicace n'a été découverte dans ce sens, ni au niveau de la ville ni au niveau de la basilique. On ignore où la dépouille de la Sainte a été déposée, ni où elle a été enterrée. Un manuscrit dit « manuscrit de Kopp »¹⁸⁰ mentionne que son corps a été transporté à Carthage après son martyre¹⁸¹. La seule inscription qui évoquait Sainte Crispine ainsi que d'autres martyrs¹⁸² a été découverte dans une petite basilique à Rouis à environ 28 kilomètres de la ville de Tébessa.¹⁸³

5. Étude architecturale de la basilique Sainte Crispine de Theveste

Alors implanté en périphérie de la ville, la basilique se présente comme un ensemble fortifié contenant une grande église, des chapelles, des écuries, des habitations...

En se référant au plan publié par Albert Ballu dans son ouvrage « Le monastère byzantin », la basilique a été implantée extra-muros. Néanmoins on ignore les limites exactes de la ville romaine, ainsi que la datation exacte des traces des tours de flanquement qui ont été repérés.

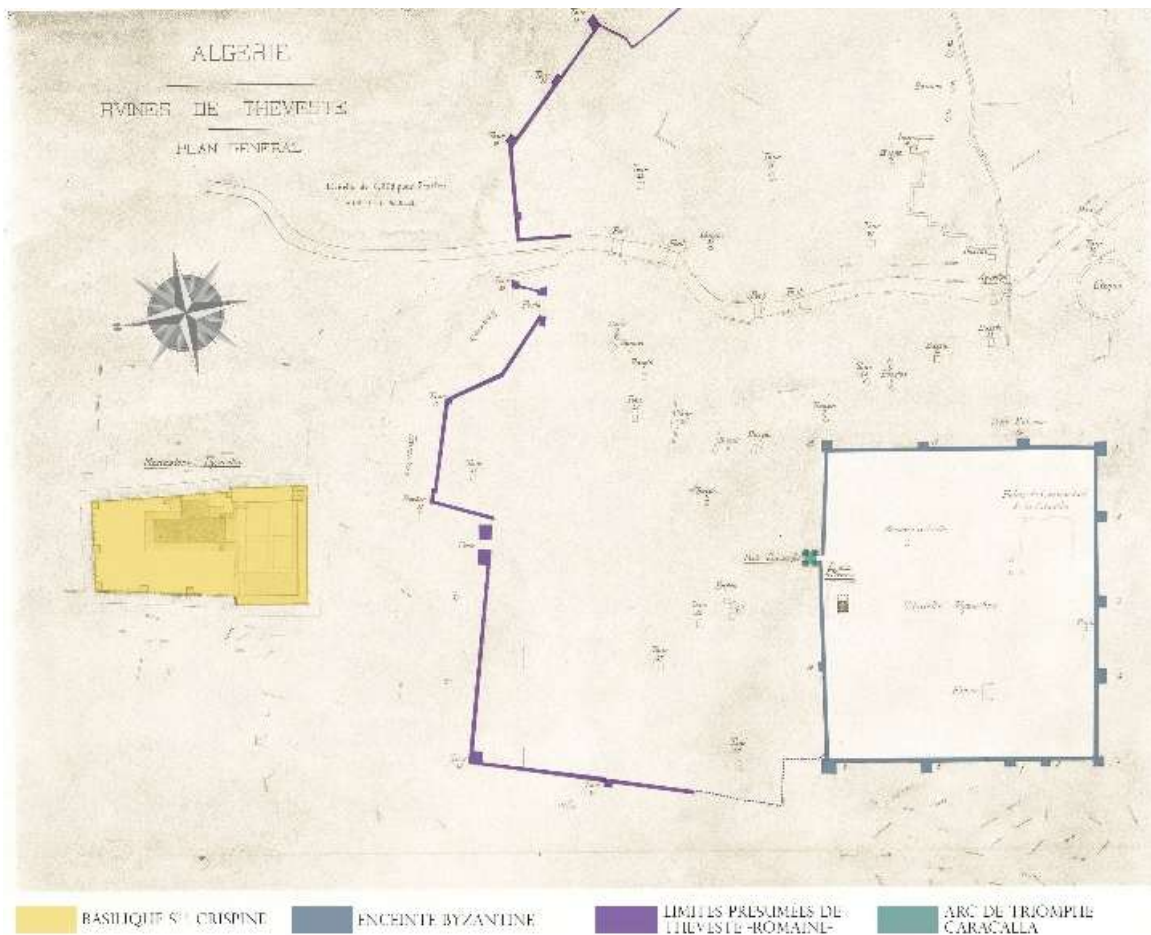
Selon Stéphane Gsell, la basilique serait implantée sur le prolongement du Cardo-maximus, un peu éloignée du centre de la ville mais dans à l'intérieur des remparts.

¹⁸⁰ Il s'agit d'un texte écrit par l'Abbé Kopp, curé de Tébessa. [Source : Fond Poinssot - Archives 106/83/2/18 Alexis Truillot, *Autour de la basilique de Tébessa*, Braham, 1934]

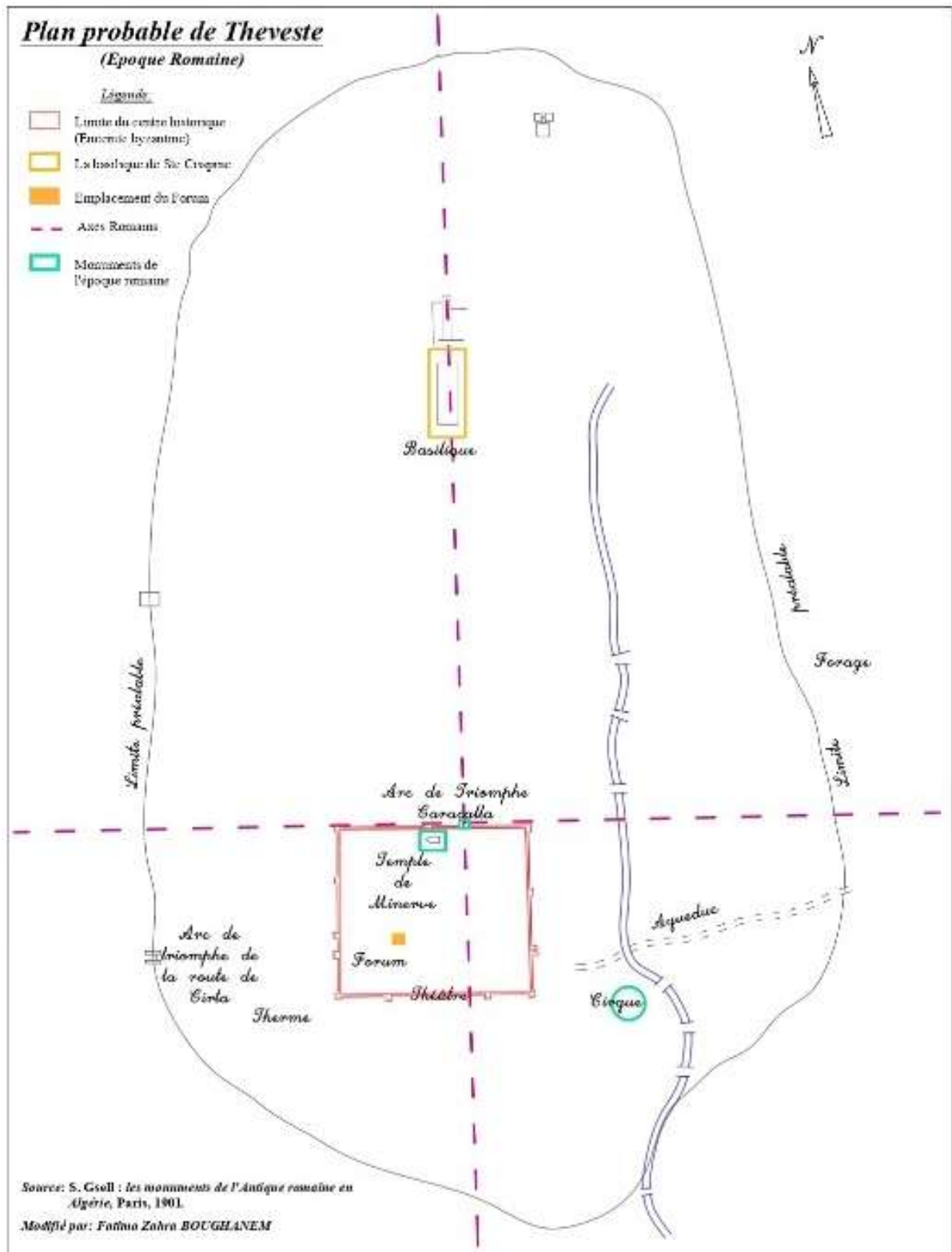
¹⁸¹ KOPP M., *Tebessa. Guide historique illustré aux monuments romains*, op. cit., 1922.

¹⁸² En l'occurrence Maxima, Donatilla et Secunda, martyrisées à Thuburbo (en Proconsulaire, actuelle Tunisie) le 30/07/304.

¹⁸³ HÉRON DE VILLEFOSSE Antoine, « Découverte d'une basilique dans les environs de Tébessa et d'une inscription mentionnant des martyrs africains », *Comptes rendus des séances de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, n° 2, vol. 50, 1906, p. 143 141-144, [<https://doi.org/10.3406/crai.1906.71800>].



Plan 1 Situation de la basilique Sainte Crispine par rapport à la ville. Source : A. Ballu, « Le monastère byzantin », 1886



Plan 2 Schéma de Theveste pendant la période romaine. F. Z. Boughanem, 2015

Aujourd'hui, l'ensemble chrétien se situe à l'extérieur du centre historique, limité pour le coup par l'enceinte byzantine. Mais il reste au centre de la ville moderne, au sein du quartier qui porte son nom « quartier de la basilique ».

Bien que la basilique soit classée parmi les monuments historiques (pour sa valeur historique) depuis 1982¹⁸⁴, elle est limitée des quatre côtés par des habitations et des constructions, sans pour autant respecter un périmètre de protection ni de règles d'aménagement spécifiques aux ensembles patrimoniaux. Il convient de préciser que l'urbanisation de cette partie de la ville a eu lieu pendant la colonisation française donc avant le classement de la basilique en 1982. Néanmoins, depuis son classement au titre de monument historique, aucun cahier des charges spécifique n'est imposé sur le quartier, bien évidemment, la loi qui impose un périmètre de protection de 500 m n'est pas respectée.

La basilique sainte Crispine compte parmi les plus beaux spécimens que le christianisme nous a légué en terre africaine. La richesse et la diversité des matériaux de construction en témoignent. On trouve les marnes ou les meulières du pays, les brèches multicolores, rhyolite, marbre et granit. De nombreux dons proviennent de la chrétienté de l'époque, ce qui attestant d'une période de grande ferveur.¹⁸⁵ Le sol de la basilique était pavé de mosaïques splendides à dessins géométriques : entrelacs, rosaces cordons à teintes vives. Les mosaïques ne sont pas identiques pour l'ensemble des espaces.

À 600 mètres au Nord de l'arc de Triomphe Caracalla se dresse l'ensemble chrétien, entouré d'une enceinte byzantine quadrilatère.

Il est implanté selon l'axe ouest-est, la façade donnant vers l'ouest, et le presbyterium vers l'est¹⁸⁶. À l'origine, l'entrée se faisait par une porte au Sud donnant sur la cité. Cette porte donnait accès à une première cour flanquée de bâtiments destinés aux postes de service et de surveillance ; seuls leurs fondations subsistent depuis l'époque où la basilique a été fouillée. Aujourd'hui, on y accède par un portail situé à l'est.

L'ensemble est organisé de part et d'autre d'une large voie dallée, qui demeure intacte et conserve ses marques de tâcherons. Cette voie divise l'ensemble en deux

¹⁸⁴ Arrêté du 19 octobre 1982 portant classement de la Basilique de Tébessa parmi les monuments historiques, in *Journal officiel de la République Algérienne Démocratique et Populaire*, N° 48, 30/11/1982, Alger, p.1548

¹⁸⁵ SERÉE DE ROCH Etienne-Jean-Joseph, *Tébessa*, op. cit., 1952, p. 48.

¹⁸⁶ La basilique n'est pas disposée exactement selon les points cardinaux, l'orientation oscille entre le nord/nord-ouest et le sud/sud-ouest.

parties inégales. Au nord, nous trouvons les bâtiments cultuels avec leurs dépendances, et au sud des espaces aménagés à ciel ouvert, et les écuries.

Cette voie est limitée de part et d'autre par deux portes monumentales d'une composition architectonique intéressante. Ce sont les « portes d'honneur », dont seule celle de l'est subsiste de nos jours.

Il est important de noter que la configuration actuelle du site résulte directement de la reconstitution effectuée sur place par le génie militaire colonial à partir de 1889. La vue ci-dessous illustre l'apparence du site de la basilique avant l'intervention des colons.

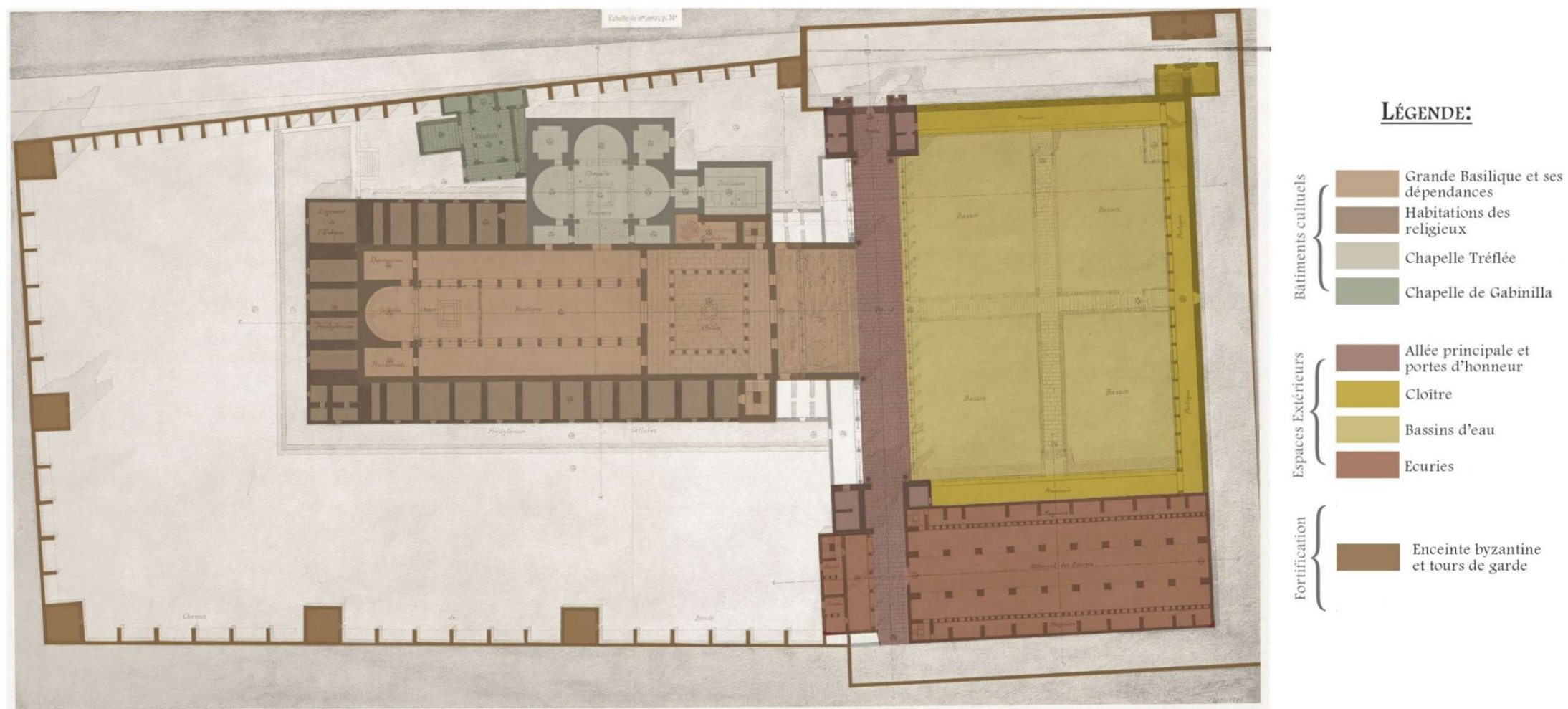


*Figure 13 La basilique de sainte Crispine avant sa restauration. Photo prise par Julien Poinssot (1889). Source :
Fond Poinssot, archives 106/83 Theveste - archives 106/83/1/2 Basilique*

L'ensemble chrétien se compose de plusieurs parties distinctes, on note :

- Les espaces extérieurs : la cour d'entrée, les bâtiments de gardiens, la porte d'honneur, et le cloître
- Les écuries
- La grande basilique : les portiques, le portique d'entrée et les tours, l'atrium, le baptistère, et l'église avec ses dépendances
- La chapelle tréflée ou funéraire avec ses bâtiments accessoires
- Les cellules et habitations des religieux

- La chapelle de Gabinilla ou l'oratoire
- L'enceinte fortifiée et le chemin de ronde.



Plan 3 Répartition des composantes de la basilique de Ste Crispine. Source : A. Ballu, « Le monastère byzantin », 1886

A. Les espaces extérieurs :

Sur le plan général, une large voie dallée divise l'ensemble en deux parties inégales ($\frac{1}{3}$ / $\frac{2}{3}$). Au nord se trouve le majestueux complexe chrétien et au sud les bassins d'eau¹⁸⁷, avec les écuries.

Cette voie est limitée de part et d'autre par deux portes monumentales identiques qu'on appelle les « portes d'honneur ». Son dallage garde toujours des signes d'assemblage gravés, ce qu'on appelle des marques de tâcherons (de profondeurs différentes, entre 0,15 m et 0,18 m). On y voit des lettres, des figures en forme de croix... On y trouve aussi sur quelques pierres de la basilique.

Aujourd'hui, seul un arc subsiste de la porte d'honneur Est. La composition des portes n'est pas négligeable. Sur la face extérieure, l'arcade était ornée de quatre colonnes adossées à des pilastres et reposant sur des piédestaux. Sur la face intérieure du portail deux grosses colonnes de marbre reposant directement sur le sol supportaient un entablement richement sculpté et surmonté de statues.

L'appareil de l'arc est romain, toutefois les chapiteaux des pilastres de la façade extérieure sont de style byzantin.

Dans différentes parties de la basilique les archéologues ont trouvé des traces de diverses époques. Ce qui atteste des modifications et des restaurations qu'a subies le monument.

Quand on accède par le portail principal de la basilique, on se retrouve dans le cloître qui est un portique ou une galerie à ciel ouvert, surélevé de neuf à dix marches, et qui délimitait les jardins. Cette galerie prend la forme d'un U selon Albert Ballu. Néanmoins, pour Christern le portique se tenait seulement sur le côté Est.¹⁸⁸ L'espace du jardin était divisé en quatre parties presque égales par deux allées croisées. Ces quatre parties étaient entièrement clôturées par des balustrades de pierre.

¹⁸⁷ Pour certains archéologues et historiens ce sont des jardins, tandis que pour d'autres ce sont des piscines ou simplement des plans d'eau.

¹⁸⁸ CHRISTERN Jürgen, *Das Frühchristliche Pilgerheiligtum von Tebessa : Architektur und Ornamentik einer spätantiken Bauhütte in Nordafrika*, , consulté le 15 janvier 2020.

Dans son ouvrage, Serée de Roche suppose que l'espace entre ces balustrades carrées accueillait des panneaux en bois reprenant les mêmes forme et fonction que les chancels qu'on trouve à l'intérieur de l'église.

La première hypothèse est confirmée, car nous trouvons sur le site un fragment d'une tablette en pierre encastrée dans une balustrade.

En se basant sur la restitution d'Albert Ballu, la face longitudinale du promenoir est entourée d'un portique à arcades extradossées et supportées par des colonnes doubles surmontées par des chapiteaux romains. Ce tronçon est orienté au Nord. On suppose que la raison est de permettre aux moines de se rafraichir pendant la chaleur.

Les quatre rectangles formés par le croisement des deux allées ne sont pas accessibles, et aucune ouverture n'est prévue à cet égard. Leur sol est formé par une chape en béton de 0,50 m d'épaisseur destinée à contenir de l'eau¹⁸⁹.

Cette hypothèse est confirmée lors des fouilles entreprise par Ballu. « De plus, les trois perrons établis à l'extrémité des allées sont percés à leur partie inférieure de conduits ménagés dans les maçonneries. Les deux bassins disposés au Sud, le long de la colonnade, communiquaient donc entre eux par l'un de ces petits canaux ; les deux autres conduits servaient de trop-pleins aux bassins ci-dessus et conduisaient leurs eaux dans les bassins Nord dont les radiers étaient établis à un niveau moins élevé que celui des deux premiers rectangles. Une fontaine située à l'angle Sud-Est débitait les eaux qui se décantaient dans un petit bassin dont les parois sont encore intactes »¹⁹⁰.

La même hypothèse est soutenue par Christern dans sa restitution de la basilique de Sainte Crispine.¹⁹¹

On suppose que, conformément aux usages monastiques de l'époque, l'emplacement de ces plans d'eau devrait être à l'origine un cimetière pour les moines, et que l'établissement de ces plans d'eau date certainement d'un remaniement des constructions.

¹⁸⁹ BALLU Albert, *Le monastère byzantin de Tébessa*, *op. cit.*, 1886, p. 14-15.

¹⁹⁰ *Ibid.*

¹⁹¹ CHRISTERN Jürgen, « Das Frühchristliche Pilgerheiligtum von Tebessa : Architektur und Ornamentik einer spätantiken Bauhütte in Nordafrika », *op. cit.*, 1976, p. 47.

L'utilité de ces plans d'eau nous est toujours inconnue, mais on suppose qu'ils ont été créés pour garder une fraîcheur pendant l'été.

L'entrée du cloître du côté de la voie principale était fermée par une grille de bronze dont les traces étaient encore visibles lors des fouilles.

a. Les écuries

Pendant longtemps l'ensemble des écuries ont été considérées à tort comme des habitations pour des évêques et des catéchumènes.

Il faut savoir qu'une grande partie de l'ensemble chrétien de Theveste a bénéficié d'une reconstitution in situ pendant la période coloniale, ce qui nous pousse à émettre des réserves sur plusieurs points.

Les écuries sont construites sur deux étages, elles comportent principalement des écuries au rez-de-chaussée et des salles d'emmagasiner des fourrages, litières ... au niveau supérieur.

Les fouilles ont permis de retrouver les traces des escaliers menant au premier étage. La circulation intérieure à ce niveau s'effectue par l'intermédiaire d'une galerie en bois supportée par de grands corbeaux de pierre, encore encastrés dans le mur. Cette galerie donne sur les magasins à fourrage. Aujourd'hui, sur le site de la basilique nous n'avons pas de traces sur l'étage.

Les mangeoires au rez-de-chaussée des écuries présentent un parfait état de conservation. Elles sont disposées de part et d'autre d'un large couloir d'une façon à assurer la nourriture d'environ quatre-vingts chevaux ou plus à la fois. Sur le plan architectural, ces cellules sont séparées par des montants en pierre portant des trous permettant d'attacher les chevaux.

Selon Ballu l'importance de ces écuries est fort remarquable et dépasse en intérêt celui des installations byzantines analogues en Italie, en Asie, ou en Afrique.

L'examen minutieux des parements des murs a montré que cet ensemble a fait, pendant une certaine époque, l'objet d'une réfection. Primitivement, il existait une large baie de 3 m 15 qui assure la communication entre une vaste salle et le promenoir occidental. Ce promenoir s'ouvrait aussi par une porte de même dimension sur le perron Ouest.

Le mode de construction nous apprend que des remaniements ont été apportés pendant les époques qui suivent la construction de l'ensemble chrétien. On remarque un système de disposition de la coupe de pierre servant de queues aux corbeaux, et de joints inclinés de façon à empêcher tout déversement.

De l'autre côté de la grande voie principale, en face à l'entrée de ces écuries, on trouve une installation du même type. Deux autres écuries, de taille inférieure aux précédentes et équipées de quatre mangeoires, sont dotées d'une entrée marquée par un portique de six colonnes. Selon l'hypothèse de Ballu, ces écuries auraient été réservées à des coursiers de luxe que l'on préférerait ne pas placer dans l'écurie commune. Nous n'avons trouvé aucune information qui contredise cette hypothèse.

B. La grande basilique :

L'église est surélevée par rapport à l'allée principale par un escalier monumental de quinze marches. Elle est précédée par un portique soutenu par huit colonnes. Aujourd'hui nous ne pouvons reconnaître que leurs substructures.

Ce portique donne accès l'atrium qui dessert l'église d'un côté et le baptistère de l'autre.

À l'entrée de l'atrium, de part et d'autre, deux tours¹⁹² de dimensions différentes s'élevaient. Elles abritaient les escaliers qui assuraient l'accessibilité au premier étage de l'atrium. Par ces mêmes escaliers on accède aux bas-côtés de la basilique.

L'atrium est formé par une galerie à étage autour d'une fontaine d'ablutions. Le portique adossé au mur de la basilique¹⁹³ servait de narthex¹⁹⁴. On y accédait par des portes en bronze dont les trous de pivots des vantaux sont toujours visibles.

Les entre-colonnements dans l'atrium sont de 4 m. Compte tenu de cette portée, les archéologues supposent que le couronnement des portiques, de l'atrium comme ceux de la grande allée, était en plates-bandes de bois, car l'emploi de la pierre n'aurait pas été facile.

Au niveau des chapiteaux, on note la présence de chapiteaux romains ou byzantins.

¹⁹² Ce modèle de tours à l'entrée de l'église représente, selon Albert Ballu, un véritable précurseur des clochers ultérieurs de la chrétienté.

¹⁹³ À Rome, des basiliques adoptaient la même disposition comme l'ancienne Basilique de saint-Pierre construite en 324, et la basilique saint-Clément à Rome construite au IV^{ème} siècle.

¹⁹⁴ BALLU Albert, *Le monastère byzantin de Tébessa*, op. cit., 1886, p. 18.

En ce qui concerne les matériaux employés, on note la forte présence de fragments romains païens ainsi que quelques chapiteaux byzantins. Les colonnes de l'atrium sont formées de bases et de fûts antiques en marbre et parfois en pierre avec des cannelures, couronnées de chapiteaux romains ou byzantins.

L'emploi de matériaux et fragments antiques païens¹⁹⁵ renforce l'hypothèse de datation de la basilique de Theveste, qu'elle n'est pas antérieure au III^{ème} siècle. L'importance, l'envergure et la composition soignée de ce monument religieux de grande importance montrent qu'il ne peut pas être édifié antérieurement à l'édit Constantin.

Sur le côté droit de l'atrium, se trouve le baptistère en contrebas, accessible par trois marches. Il se présente comme une salle exiguë qui conserve sa cuve baptismale de forme circulaire presque intacte. Elle est disposée au niveau du sol et garnie de degrés qu'on descendait pour subir l'immersion.

En comparant l'état actuel de la cuve baptismale aux relevés de Ballu, on remarque très rapidement quelques différences. On note l'existence de deux degrés en dessous du niveau de sol contre trois sur le relevé. La limite extérieure du premier degré est de forme hexagonale avec quelques saillies, et n'est pas à ras du sol. La limite intérieure, quant à elle, est circulaire comme le reste des degrés.

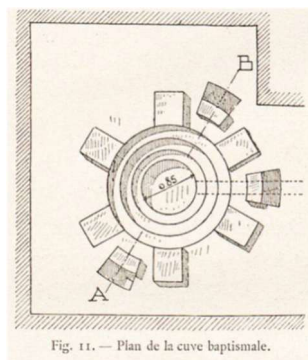


Figure 14 La cuve baptismale. Source : A. Ballu (à gauche), F. Z. Boughanem, 2018 (à droite)

L'alimentation en eau de la cuve baptismale et de la fontaine des ablutions de l'atrium était assurée par une canalisation.¹⁹⁶ Ces canalisations ne sont plus visibles de nos jours.

¹⁹⁵ Le réemploi des fragments païens n'est pas nécessairement contemporain à la construction de la basilique, ils peuvent être utilisés lors d'une restauration.

¹⁹⁶ BALLU Albert, *Le monastère byzantin de Tébessa*, op. cit., 1886, p. 20.

a. Église et dépendances

L'église est la partie la plus importante et la plus imposante de l'ensemble culturel, en plus d'être la plus ornementée des églises paléochrétiennes Algériennes, les mosaïques et décors trouvés en témoignent. Elle mesure 46 m de long par 22 m de large.

Lors des fouilles entreprises par Ballu, on avait retrouvé des dallages entiers des mosaïques des nefs et des pièces de service. Aujourd'hui, il ne reste aucune mosaïque sur le site. L'ensemble de ce qui restait de ces mosaïques a été transféré au Temple de Minerve, actuellement musée de la ville.

Au niveau de la nef centrale, il existait trois différentes compositions aussi riches et minutieusement réalisées les unes que les autres. Les mosaïques des nefs latérales formaient des décors géométriques, aux couleurs brillantes, encadrés par des motifs distincts. Les salles secondaires étaient également ornées de mosaïques.



Figure 15 Mosaïque de la basilique sainte Crispine (1893). Source : M. Mieusement, ministère de la Culture (France), Médiathèque du patrimoine et de la photographie [En ligne]

Sur le plan architectural, la basilique est conforme au prototype des basiliques antiques, avec une nef centrale et deux collatérales.

On accède à l'église par le narthex qui contenait les portes de l'église, la porte du milieu est la porte royale qui donne sur la nef centrale. Elle mesure 8 m de largeur, les deux bas-côtés sont plus étroits. Ils sont destinés à recevoir les fidèles, habituellement, hommes à droite et femmes à gauche, et pour empêcher toute communication entre les deux sexes, des voiles étaient placés dans les entre-colonnements. Les bas-côtés sont surmontés de tribunes qui étaient réservées aux veuves et vierges qui se consacraient à la prière. Au fond de la nef centrale on trouve une abside semi-circulaire ou *presbyterium* surmontée d'un arc triomphal. Cet hémicycle est réservé au haut clergé, et surélevé de trois marches (environ 80 cm). Au fond on trouve le siège de l'évêque et les bancs des prêtres ordonnés.

Au bout de chaque bas-côté se dresse une pièce qui remplissaient les mêmes fonctions que les sacristies modernes. La salle de droite, appelée « *Diaconicum* », a été destinée à ranger les vases sacrés et objets précieux « *Thesaurus* » ainsi que les vêtements du clergé. Tandis que dans la salle de gauche on déposait les livres sacrés « *Evangélium* ».

L'empreinte de l'autel est toujours visible. On trouve au niveau du sol une assise carrée en pierre. L'autel était entouré par des chancels en pierre « *cancellus* » maintenues par des pilastres carrés surmontés de fleurons. Les chancels avaient pour but d'isoler cette partie de l'église du commun des fidèles.

L'église se compose de trois étages de colonnes superposées, on suppose que :

- Les deux premiers sont de style romain et ont des hauteurs presque égales.
- Le troisième est un étage d'attique, tout entier de style romano-byzantin, les colonnes étaient surmontées de chapiteaux qui portent directement des corbeaux.
- Des jours ont été percés (dans le mur) au-dessus du toit des bas-côtés pour l'éclairage direct de la nef principale.
- Les nefs sont éclairées par des fenêtres composées de plaques de marbre ajourées (pour laisser entrer une lumière tamisée), les vides sont comblés par du verre blanc très épais.

Selon Ballu, cette différence dans les styles ainsi que l'absence de liaisons entre les murs de l'église et les constructions adjacentes, indique qu'avant la construction de l'ensemble basilical, l'église existait seule avec ses dépendances ordinaires.

Les parois des nefs étaient décorées avec des mosaïques et des peintures. La toiture était en bois, on ignore comment elle se présentait exactement. Deux hypothèses existent, soit la charpente était apparente, soit de riches plafonds étaient suspendus.

Pour les matériaux de construction, les murs sont construits en blocage avec des chaînes en pierres de taille placées à distances variables entre 0.8 et 2 m. L'épaisseur moyenne des murs est de 50 à 52 cm sauf au niveau des absides où l'épaisseur est plus importante car elle est comprise dans un rectangle. On note que l'emploi de la brique reste exceptionnel.

Le marbre est un matériau très présent dans la superstructure. On a trouvé, lors des fouilles, les traces de placages de marbre qui revêtaient les soubassements des murs de l'église. On a trouvé également sur le site de la basilique des fragments de colonnes de marbre.¹⁹⁷

En termes de décors sculptés et symboles chrétiens, le motif du poisson est l'un des plus répandus, dans les premiers âges chrétiens le poisson représente le Christ. Le poisson est « ἰχθύς » en grec, le mot est l'abréviation de la phrase suivante : « Jésus-Christ, fils de Dieu, Sauveur ».

b. La chapelle tréflée et ses dépendances

La chapelle tréflée¹⁹⁸ est accessible par des escaliers depuis le mur du bas-côté droit de la basilique. Aujourd'hui on y accède de plein pied directement de l'extérieur.

En descendant l'escalier, on se retrouve dans une chapelle à trois absides demi-circulaires identiques, couvertes en demi-coupoles et fermées par des arcs supportés par des colonnes de marbre.

¹⁹⁷ BALLU Albert, *Le monastère byzantin de Tébessa*, op. cit., 1886.

¹⁹⁸ Désignée triforium/trifolium par Albert Ballu, la chapelle tréflée serait plutôt un martyrium selon Noël Duval dans son ouvrage « les églises doubles et les familles d'églises », p 187.

Le système constructif de cette chapelle diffère de celui de la basilique notamment au niveau des couvertures, ici la chapelle est couverte par des voûtes contrairement à l'église qui est couverte par une charpente.

Chacune des absides du trifolium accueille un ensemble funéraire :

- L'abside centrale : comprend un ensemble de tombes chrétiennes recouvert par une mosaïque funéraire
- L'abside gauche : comprend des tombeaux d'enfants païens, retrouvés à 3 m 50 de profondeur¹⁹⁹
- L'abside de droite : comprend des tombeaux à sarcophages.

Au centre de la chapelle triflée on trouve les traces d'un autel, qui fut, à l'époque, entouré de mosaïques.

En 1868, le commandant Sériziat découvrit un sarcophage en marbre d'une grande importance historique. À l'époque coloniale, ce sarcophage fut réutilisé comme autel dans l'église construite au même moment dans le centre-ville. Il reste à déterminer si ce sarcophage est toujours conservé à cet endroit.

*« On voit, dit le commandant Clarinval, sur la face qui n'a pas été détruite trois figures chrétiennes grossièrement sculptées et sur le côté du couvercle le monogramme Constantinum. Ce tombeau nous semble devoir dater du VI^{ème} siècle. En continuant les déblais, nous sommes arrivés à mettre à nu douze marches d'escalier ; les restes mutilés du couvercle du sarcophage étaient enfouis dans les décombres. »*²⁰⁰

Les fouilles entreprises par Ballu ont permis de trouver des couches de charbon mêlées à des restes de tuiles et de mosaïques. Il serait donc fort probable que les voûtes étaient décorées de mosaïques, et couvertes par un toit en tuiles.

Les murs des trois absides étaient revêtus de placage de marbre. Quant au sol il était pavé de mosaïques de marbre également. L'ensemble de ces décors a entièrement disparu aujourd'hui, ou presque. On trouve sur le site les traces de

¹⁹⁹ Peut-on supposer que ce niveau correspond à celui de la crypte funéraire ? La crypte faisait-elle partie d'une aerea païenne ?

²⁰⁰ BALLU Albert, *Le monastère byzantin de Tébessa*, op. cit., 1886, p. 27.

quelques centimètres carrés de mosaïque (Voir tableau Décor architectonique de la basilique de sainte Crispine de Theveste, 151).

À la vue du nombre important de tombes retrouvées pendant des fouilles, « *le Trifolium n'était autre chose qu'une chapelle funéraire* » selon Albert Ballu. Cette chapelle est entourée d'autres salles dans lesquelles d'autres tombeaux ont été découverts.

Pour Léon Renier, quant à lui, le *Trichorum* de la basilique de Theveste serait un *triclinium* destiné aux agapes. Cette opinion soutenue par Albert Lenoir²⁰¹ dans ses ouvrages « Architecture Monastique » et « Dictionnaire de l'Académie des Beaux-Arts ».

Sur le flanc Est de la chapelle tréflée, on trouve deux salles annexes qui ont conservés les arcs doubleaux de leurs voûtes d'arêtes. Elles montaient moins haut que les absides. Ces salles auraient été peut-être destinées aux banquets profanes.

À côté de l'abside de droite, on trouve deux salles voûtées, qui communiquent exclusivement avec le Trifolium. On a découvert une belle mosaïque ornée de fleurs et de fruits dans la salle la plus grande, avec quatre inscriptions tumulaires trouvées par le Capitaine Sériziat.

Les fouilles entreprises par le commandant Clarinval, après le départ du commandant Sériziat, sous une partie de la mosaïque ont permis de découvrir un premier sarcophage qui contient quelques ossements. Il en existait quatre, trois d'entre eux ont été fouillés dont celui de Palladius.

La deuxième tombe a été fouillée à la demande de M. Kopp le curé de Tébessa, qui a voulu avoir la dépouille de l'évêque d'Idicre. La mosaïque enlevée et détruite pour recueillir les restes de l'évêque qui ont été trouvés avec la chevelure intacte, assez bien conservés et reposant sur une couche de feuilles de laurier.

L'inscription présente un grand intérêt car elle recouvrait la tombe de l'évêque Palladius²⁰², qui décéda sur la route de son exil dans un couvent en allant de son évêché d'Idicra à Carthage en 484.

²⁰¹ LENOIR Albert, *Architecture monastique*, Imprimerie nationale, Paris, 1852.

²⁰² L'évêque Palladius est compté parmi les 16 évêques de la Numidie qui assistèrent au concile de Carthage, et que le roi Hunéric, fils du roi du royaume Vandale Genséric, exila avec tous les autres. Sur le procès-verbal de son décès, il était mentionné qu'il mourut sur le chemin.

La troisième tombe fouillée est celle de Marcelle, on n'y a trouvé que des cheveux et des ossements.

La quatrième fut respectée, pour ne pas détruire la mosaïque correspondante.

c. Cellules et habitations des religieux

Elles sont au nombre de vingt-trois salles, disposées sur toute la longueur des bas-côtés ainsi que contre le chevet de l'église. Ces salles servaient d'habitations pour les religieux et l'évêque. La salle la plus grande, qui se trouve à l'angle Nord-Est, devrait être réservée à l'évêque.

Toutes les cellules ont des dimensions relativement importantes. Elles sont également bien aérées et éclairées à l'aide de deux rangs de petites ouvertures pratiquées dans le haut qu'on peut observer sur une partie bien conservée de la façade Ouest.

On signale l'absence de salle commune pour les repas. Aussi sur les plans reconstitués comme sur le site on note l'absence de cuisine, thermes, latrines, ... L'ensemble des cellules était couvert par un toit incliné reposant sur les murs extérieurs de l'église selon l'hypothèse d'Albert Ballu. Cependant, Christern restitue une toiture terrasse pour l'ensemble des cellules des religieux ce qui nous semble plus proche de la réalité et des indices trouvés sur le site, en l'occurrence les trous de fixation des poutrelles.

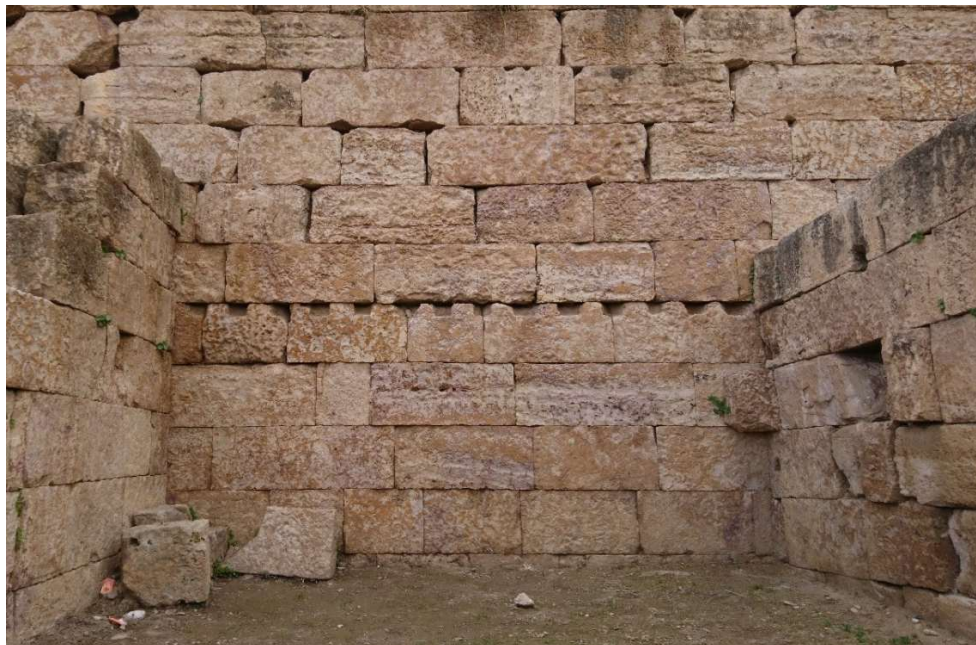


Figure 16 Cellule "type" de religieux. F. Z. Boughanem, 2018

Dans son tome II de « Architecture Monastique », Lenoir écrit : « *Leur disposition offre beaucoup d'analogie avec les logements des prêtres élevés autour des temples antiques de la Grèce et de Rome, ainsi que du Temple de Salomon. Elle est aussi conforme au plan du Presbyterium de Strasbourg publié par Speklin. Ces cellules ont été fabriquées par des tombeaux romains enlevés à une grande voie antique tracée dans le voisinage.* »²⁰³

Les nombreux sarcophages trouvés dans les murs du Presbyterium, seraient été employées lors des restaurations œuvrées à l'époque de Solomon.

C. La chapelle de Gabinilla

Il s'agit de la chapelle située à l'angle formé par la chapelle tréflée et les cellules des religieux du bas-côté Est. Les traces d'un petit oratoire, organisé selon le modèle d'une petite basilique avec une abside semi-circulaire et des collatéraux, sont toujours visibles. L'édifice mesure 8 m. 90 de large sur environ 11 m de long.

On accède à l'intérieur de la chapelle par trois portes. À l'intérieur l'espace est divisé par des colonnes en trois couloirs ; la nef centrale et les deux nefs latérales. Les colonnes sont reliées entre elles par des arcades.

Les fouilles réalisées dans l'atrium ont révélé des fragments d'arcades dont l'appareil est similaire à celui des travées de la chapelle de Gabinilla. Les dimensions des arcades suggèrent qu'elles étaient soutenues par les colonnes de l'oratoire, dont les traces sont encore visibles sur le dallage. La disposition actuelle de ces fragments résulte d'une reconstitution.

La chapelle est contiguë à l'enceinte de l'ensemble chrétien. Elle occupe l'intervalle de quatre contreforts de la muraille. Selon Ballu, cette disposition nous prouve que la construction de cette chapelle est plus récente que l'enceinte byzantine. Effectivement, hormis son placement qui correspond à quatre contreforts, sa construction soignée et son appareil régulier ne peuvent pas être contemporains de l'édification de l'enceinte byzantine.

²⁰³ BALLU Albert, *Le monastère byzantin de Tébessa*, op. cit., 1886, p. 31.



Figure 17 Comparaison entre l'appareillage du mur de la chapelle de Gabinilla et celui de l'enceinte byzantine.
 Au centre et à droite : enceinte et mur de renfort byzantins. À gauche : mur de la chapelle de Gabinilla.
 F. Z. Boughanem, 2021

Cette chapelle est connue sous le nom de « Chapelle de Gabinilla »²⁰⁴. Elle doit son appellation à une femme *Celia Domitia Gabinilla* mentionnée sur une belle inscription en mosaïque soigneusement confectionnée. Cette inscription est ornée du chrisme accosté de l'alpha et de l'oméga. L'inscription a été découverte près de l'autel de cette chapelle²⁰⁵. Le texte de l'inscription se présente comme suit :

« Celia Domitia Gabinilla vixit et regnavit annis XXXVIII »

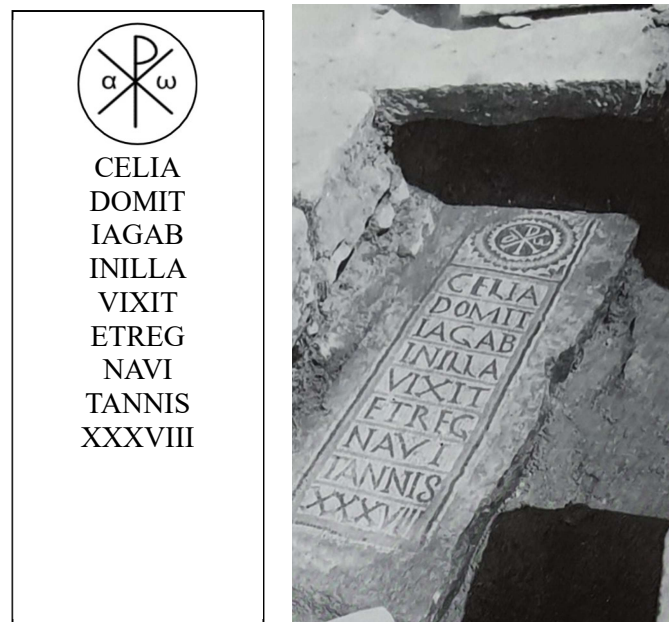


Figure 18 Inscription de Gabinilla. Source: J. Christern, « Das Frühchristliche Pilgerheiligtum von Tebessa : Architektur und Ornamentik einer spätantiken Bauhütte in Nordafrika », 1976

²⁰⁴ Albert Ballu n'en fait aucune mention dans son ouvrage « Le monastère byzantin »

²⁰⁵ SERÉE DE ROCH Etienne-Jean-Joseph, *Tébessa*, op. cit., 1952, p. 55.

En se référant à la classification des monogrammes (voir Types de monogrammes de Christ, 98) l'emploi de ce type de monogramme constantinien accosté de α et ω , est caractéristique du début du V^{ème} siècle. D'après K. F. Kadra, la chapelle de Gabinilla serait contemporaine à la construction de la chapelle tréflée entre la fin du IV^{ème} siècle et le début du V^{ème}.²⁰⁶ Paul-Albert Février approuve cette datation.²⁰⁷

Au regard de tous ces indices, l'implantation de cette chapelle à côté de la grande basilique ainsi que la construction de l'autel sur une tombe, qui est une pratique très courante chez les donatistes contrairement aux catholiques, nous nous interrogeons si cette chapelle n'était pas destinée au schisme donatiste, qui avait gagné terrain et popularité depuis le IV^{ème} siècle. L'hypothèse que cette chapelle aurait servi de lieu de culte pour le schisme montaniste est aussi valable dans la mesure où Theveste a été un centre important pour la pratique de ce schisme.

D. L'enceinte fortifiée, et le chemin de ronde

L'ensemble paléochrétien est entouré d'une enceinte byzantine flanquée de six tours de garde. L'épaisseur de l'enceinte est plus importante que celle des parois des tours. L'enceinte est construite en pierre, le parement des tours est bien dressé de l'extérieur mais grossier de l'intérieur.

Perpendiculairement au mur de l'enceinte, des contreforts sont disposés, ils avaient pour but de recevoir le chemin de ronde, qui assurait la communication entre les différentes tours de défense.

La fortification de l'ensemble chrétien était puissamment défendue du côté opposé à Theveste, le côté de la grande cour intérieure. Tandis que du côté de la ville, dont les fortifications de la ville même garantissaient la sécurité de la basilique, un simple mur sans tours était édifié.

²⁰⁶ KADRA Kadria Fatima, « Mosaïque funéraire inédite de Tébessa », *Antiquités africaines*, n° 17, 1981, p. 241-244, [<https://doi.org/10.3406/antaf.1981.1080>].

²⁰⁷ FÉVRIER Paul-Albert, « Vie et mort dans les Epigrammata Damasiana », *Publications de l'École Française de Rome*, n° 225, La Méditerranée de Paul-Albert Février [recueil d'articles], 1996, p. 257-277.

6. Matériaux, décor architectural et mobilier liturgique in situ

Tableau 3 Décor architectural de la basilique de sainte Crispine de Theveste

Élément architectural	Description	Matériau
Frises, entablements, architraves		
 	Frise ou entablement « 01 » avec des motifs végétaux entourés de demi-feuilles d'acanthé. Les deux cotés latéraux du cadre sont caractérisés par des courbes concaves. Ces dernières se courbent délicatement vers l'intérieur, apportant fluidité et légèreté.	Pierre de taille
 	Frise ou entablement « 02 » : la face de cet élément architectural est structurée en deux registres longitudinaux distincts. Le registre inférieur est orné de rosaces entrelacées, créant un motif continu. Le registre supérieur présente une alternance de feuilles d'acanthé en relief et d'autres motifs géométriques ou végétaux, conférant une richesse ornementale à l'ensemble.	Pierre
	Frise ou entablement « 03 » : le décor représente une enfilade de motifs de poissons complété par des motifs végétaux.	

 (1)	Frise ou entablement « 04 » : deux plaques de pierre appartenant probablement à un entablement (?). La composition du décor rappelle celle de certains corbeaux, avec un motif principal représentant un ensemble de feuilles enroulées autour d'une rosace formant un cercle. Sur la plaque inférieure, un chrisme constantinien, flanqué de l'α et de l'ω, est inscrit dans une couronne de la victoire. Les deux blocs sculptés (1) et (2) semblent constituer des parties d'un même entablement (3) ²⁰⁸.	Pierre
 (2)  (3)		
		
	Frise ou architrave « 01 » : le décor de cet élément est composé d'une suite de feuillage d'un côté et de feuilles de lys (?) de l'autre côté.	
		
Corbeaux		

²⁰⁸ Gsell Stéphane, Musée de Tébessa, Ernest Leroux., Paris, coll. « Musées et collections archéologiques de l'Algérie et de la Tunisie », 1902, p. PL. V.

	Corbeau sculpté « 01 » : orné de motifs végétaux sur les faces longitudinales, encadré par des denticules. L'ensemble est couronné par une frise de motifs incurvés. Sur la face transversale, des feuilles d'acanthé sculptées confèrent au corbeau une dynamique concave, accentuant l'élan de l'ensemble.	Pierre de taille
	Corbeau sculpté « 02 » : au décor géométrique sur les faces longitudinales. Une suite de motifs circulaires liés les uns aux autres compris dans un cadre rectangulaire formé par des denticules en saillis, composé de petits carrés en alternance de plein et vide, légèrement en sailli. La face transversale, ainsi que la frise sont identiques au corbeau « 01 »	
	Corbeau sculpté « 03 » : la composition générale reste la même que les deux corbeaux précédents. Le motif appliqué aux faces longitudinales, quant à lui est un carré répétitif formé par quatre feuilles de vigne, finement sculptées, disposés en croix formant un petit carré.	Pierre de taille
	Corbeau sculpté « 04 » : la composition générale est semblable aux corbeaux précédents. Les faces longitudinales, sont divisées en trois carrés. Le carré central abrite une coquille sculptée, de part et d'autre deux carrés identiques abritant des fleurons formés par une superposition de feuillage en croix.	

	Corbeau sculpté « 05 » : on retrouve les mêmes grands traits qui composent les corbeaux précédents. Les faces longitudinales sont ornées d'un motif répétitif de deux poissons dont les bouches et les nageoires caudales se rejoignent et forme un cercle irrégulier autour d'une feuille de lierre.	
	Corbeau sculpté « 06 » : la frise de ce corbeau diffère de celle des corbeaux précédents. Elle est constituée de rais-de-cœur (formes arrondies sculptées de manière à créer des surfaces concaves) sur les trois faces de l'élément. Les faces longitudinales sont ornées de trois coquilles circulaires, dont deux sont identiques.	Pierre de taille
	Corbeau sculpté « 07 » : la surface latérale du corbeau est ornée de motifs sculptés représentant cinq palmettes entrelacées. Le couronnement est réalisé avec une frise sculptée de losanges.	
	Corbeau sculpté « 08 » : le décor sculpté semble être composé de trois motifs identiques, chacun formé par un ensemble de feuilles d'acanthe enroulées autour d'un point central. La bande de couronnement est ornée d'une série de feuilles ondulées.	

 (1) (2)	Corbeau sculpté « 09 » : les deux corbeaux présentent les mêmes éléments de décoration sculptée ; deux coquilles encadrent un carré dans lequel est inscrit un fleuron composé de trois niveaux de feuilles d'acanthé aplaties, disposées en croix. L'ensemble est entouré d'un cadre de denticules. Les corbeaux sont couronnés d'une bande de rinceaux de lierre. Les deux corbeaux se distinguent par l'orientation différente des coquilles.	
	Corbeau sculpté « 10 » : Le motif principal de ce corbeau est composé de deux feuilles d'acanthé aplaties, disposées de part et d'autre d'une feuille de lierre. Ce motif est répété trois fois. L'ensemble est encadré par une frise à denticules, surmontée d'une bande ornée d'une série de volutes aplaties.	
	Corbeau sculpté « 11 » : sculpté avec un motif de feuilles d'acanthé	Pierre de taille
	Corbeau sculpté « 12 » : ce corbeau présente un motif principal constitué de trois fleurs sculptées, chacune étant encadrée dans des cadres carrés. L'ensemble est surmonté de deux niveaux de couronnement : la bande inférieure est ornée d'une série de feuilles d'acanthé aplaties et enroulées, tandis que la bande supérieure est décorée de motifs géométriques,	

	comprenant des losanges renfermant des cercles.	
 (*)	Cette composition représente probablement un ensemble « type » comprenant une colonne lisse surmontée d'un chapiteau romain d'ordre corinthien, lui-même couronné de deux niveaux de corbeaux. Il s'il s'agit d'une proposition de reconstitution ou d'une composition ultérieure à 1895. Le corbeau inférieur est orné, sur ses deux faces longitudinales, d'une coquille entourée d'une couronne de la victoire, toutes deux soigneusement sculptées dans un cadre carré. Il convient de noter que les coquilles présentent des variations entre les deux faces, et l'une d'elles a perdu sa couronne de la victoire. Sur la troisième face du corbeau, le décor se compose de feuilles d'acanthé en relief, séparées du couronnement par une ligne torsadée. Le corbeau supérieur est décoré de trois feuilles d'acanthé aplaties et enroulées. Le reste du décor de celui-ci est semblable aux corbeaux précédemment décrits avec un cadre rectangulaire à denticules et un couronnement de volutes aplaties. (*) Photo provenant des archives d'Albert Ballu : « Consoles, architecture de la basilique, décor en relief », Médiathèque du patrimoine et de la photographie, [en ligne], 1895	

Chapiteaux		
	Chapiteau « 1 » : roman d'ordre corinthien.	Pierre
	Chapiteau « 2 » : roman d'ordre corinthien.	Pierre
	Chapiteau « 3 » : roman d'ordre corinthien.	
	Chapiteau « 4 » : roman d'ordre corinthien.	Pierre

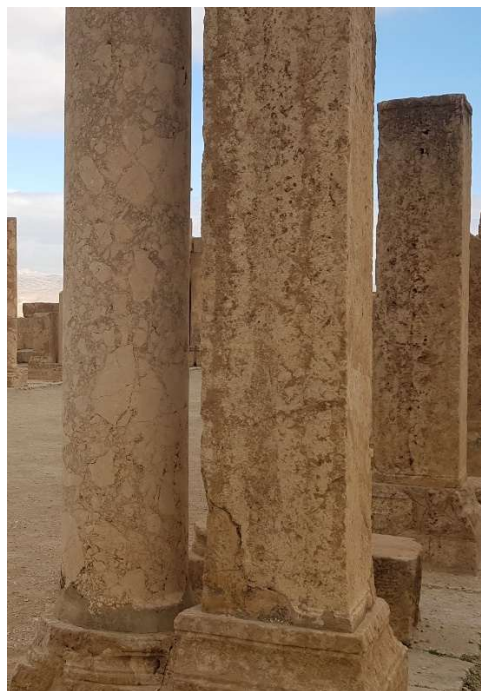
	Chapiteau « 5 » : romain d'ordre corinthien.	
	Chapiteau « 6 » : byzantin carré sculpté de volutes et de feuilles d'acanthes	
	Chapiteau « 7 » : carré (byzantin ?) en pierre. Une croix est sculptée sur les quatre faces du chapiteau ainsi que des volutes aux extrémités.	Pierre
	Chapiteau « 8 » : romain d'ordre composite (?)	

	Chapiteau « 9 » : romain d'ordre corinthien grossièrement sculpté	Pierre
	Chapiteau « 10 » : Byzantin (?) décoré avec des feuilles d'acanthé (?) et des palmettes	
	Chapiteau « 11 » : romain d'ordre corinthien	
	Chapiteau « 12 » : partie d'un chapiteau ?	
Colonnes		
	Base de colonne circulaire à deux bandeaux, posée sur une base rectangulaire à deux niveaux différents. (Nef centrale)	Pierre

	Base de colonne circulaire à deux tores, deux scoties et un filet. Reposant sur un stylobate carré.	
	Fût d'une colonne lisse	Marbre
	Fût d'une colonne à cannelures et à arêtes plates.	Marbre (?)



Fût d'une colonne lisse en marbre



Colonne lisse en marbre
Pilier carré en pierre



Colonne lisse en marbre



Colonne en rhyolite

Autres éléments architectoniques		
	Motif géométrique d'une plaque de chancel, probablement.	Pierre
	Croix sculptée sur pierre.	
 (1)	Partie supérieure d'un pilastre (?) posé sur une base. Le décor sculpté est composé d'un chrisme constantinien accosté de α et ω et inscrit dans un cercle, et de pampres de vignes (qui sortent probablement d'un vase (?)).	Pierre

 (2)	Bloc de pierre sculpté, probablement appartenant à un pilastre (1), partie inférieure (?). Le décor se compose d'un canthare d'où jaillissent huit branches qui se rejoignent en un point unique, à partir duquel émergent des pampres de vigne ornés de feuilles et d'une grappe. Deux rosettes sont sculptées de part et d'autre à la base du canthare. (Voir annexe III)	
 (1) (2)	Blocs de pierre sculptés, qui semblent être des pilastres d'angle (?), probablement destinés à accueillir les chancels du chœur. (1) : le décor se compose d'un canthare, au-dessus duquel figurent deux poissons dont les nageoires caudales se rejoignent, encadrant un espace restreint pour une feuille de lierre. L'ensemble est bordé par une frise ornée de motifs géométriques. (2) : comme pour l'élément précédent, le décor présente un canthare d'où émergent des pampres de vigne. Les espaces vides entre les pampres et le cadre sont remplis de feuilles d'acanthé aplaties. L'ensemble est entouré d'un cadre sculpté de losanges.	Pierre

	Bloc de pierre (?) sculpté avec un chrisme constantinien inscrit dans un cercle. La croix est accostée de part et d'autre de α et ω.	
	Chrisme constantinien sculpté dans un cercle sur un bloc de pierre (?). La croix est accostée de part et d'autre de l'α et de l'ω.	
	Monogramme du Christ accosté de part et d'autre de l'α et l'ω. L'ensemble est entouré d'une couronne. D'après Gsell, ce bloc, qui provient de la chapelle d'Henchir el Ksour, est une clef dans l'arc de tête de l'abside.²⁰⁹	

²⁰⁹ *Ibid.*, p. 62.

 (1) (2)	Bloc de marbre de forme triangulaire. Il s'agit, d'après Gsell, du couvercle d'un sarcophage. Sur le fronton de cet élément, un monogramme du Christ est finement sculpté. La croix est flanquée des lettres α et ω de chaque côté.	Marbre numidique provenant des carrières de Chemtou ²¹⁰
	Épitaphe chrétienne : Le bloc de pierre est composé par deux registres. Le premier s'agit d'un chrisme constantinien, dont la croix est flanquée des lettres α et ω, le tout inscrit dans une couronne de la victoire. Le second comporte un texte, grossièrement inscrit. On peut lire : <i>Hic posi{i} to (sic) Astcri a (sic), uxor Eu geni, filia Tecles et As teriu</i> L'angle supérieur droit, qui apparaît brisé sur la photographie, était toutefois intact lors de sa découverte par P.-A. Février. Le grand trou circulaire abritait « une sorte de passoire en terre cuite », scellée par quatre petits trous. Ce dispositif était utilisé pour des libations funéraires.²¹¹	Marbre (?)

²¹⁰ *Ibid.*, p. 29.

²¹¹ Déchiffrement de l'inscription et informations fournies par M. Xavier Dupuis, maître de conférences à l'université de Nanterre.

	Bloc de pierre, sarcophage (?) Monogramme constantinien grossièrement sculpté, flanqué des lettres α et ω, occupant la moitié supérieure du bloc. L'ensemble est encadré.	
	Potelet de fixation de chancel (?) (espace extérieur)	Pierre
	Bloc de pierre taillé et disposé sur une base cubique. Ces blocs, au nombre de dix, sont systématiquement placés entre deux colonnes dans l'atrium, autour du bassin. Leur fonction, ainsi que celle des perforations présentes sur les côtés de chaque bloc, demeure inconnue.	



Débris des mosaïques de marbre²¹² qui
formaient le sol de la chapelle tréflée.

²¹² BALLU Albert, *Le monastère byzantin de Tébessa*, op. cit., 1886, p. 27.

Les différents appareillages et systèmes constructifs de la basilique







Photographies prises par F. Z. Boughanem, 2018-2021

II. Le quartier chrétien d'Hippo Regius

1. État de l'art

Au début de la colonisation française, seuls des pans de murs des thermes publics étaient visibles. Le site, ne présentant aucun vestige exceptionnel en élévation, a été jugé sans importance majeure comparé à Timgad, à Lambèse, ou à Djemila.

Ce n'est qu'en 1883 que des vestiges d'un temple ont été découverts ; à partir de là l'académie d'Hippone, société savante, s'intéressa au site.

En 1895 commencèrent donc les premières fouilles, avec la découverte des superbes villas pavées de mosaïques. M. Choupaut, architecte des monuments et sites historiques continua les fouilles et découvrit le forum d'Hippone.

Durant l'an 1926, Marec a découvert le baptistère, pour être le premier monument dégagé de l'ensemble chrétien.

À partir de 1930, et après expropriation des terrains, les secteurs les plus importants ont été dégagés et des relevés détaillés ont été réalisés, ainsi que des restaurations et des redressements.

À son retour à Hippone en 1947, Erwan Marec, directeur des fouilles d'Hippone, poursuivi les fouilles jusqu'à l'an 1963.²¹³ Les différents vestiges découverts pendant les cinquante années de fouilles étaient : le quartier des villas, les deux thermes, le marché, le théâtre, le forum, le quartier chrétien, les citernes et des villas à étage au Sud du site.

Après l'indépendance ce sont des missions de sondage et de recherches qui ont été menées, mais pas de fouilles.

En 2005, une mission de sondages exploratoires a été menée par Xavier Delestre. À l'issue de cette mission, un ouvrage intitulé « Hippone » a été publié.

2. Situation géographique de la ville

Donnant sur le littoral méditerranéen, Annaba se situe à l'est de l'Algérie à environ 650 kilomètres d'Alger, et à 155 kilomètres de Constantine.

²¹³ LASSUS Jean, « Erwan Marec (1888-1968) », *Antiquités africaines*, n° 4, 1970, p. 7-14.

La ville est couronnée par les monts de l'Edough à l'Est, Sud et Ouest. Annaba reçoit aussi le second plus long fleuve du pays, long de 255 kilomètres, le Seybouse.

Annaba est limitée par la mer méditerranéenne au nord, lui offrant une façade maritime d'environ 80 km, par la ville d'El Taref à l'est, par la ville de Guelma au sud et par la ville de Skikda à l'ouest.

Anciennement appelée Hippone c'est, avant d'être une cité romaine, un comptoir phénicien. Contrairement à Thamugadi et Cuicul, Hippone n'était pas une colonie de vétérans après sa romanisation mais une cité qui s'est développée autour de ses différents édifices.

3. Description et historique de la ville

Hippone est considérée comme l'une des plus anciennes villes de l'Afrique du Nord : escale phénicienne, établissement punique et deuxième capitale numide, elle était connue sous le nom d'*Hippo Regius*. Après 46 av. J.-C., elle est passée sous l'emprise des Romains. Hippone devient alors l'une des principales cités de la proconsulaire et un des débouchés maritimes de la proconsulaire, un point de départ des convois des différents produits agricoles et principalement le blé, sa prospérité est bâtie sur l'exploitation du terroir et sur ses relations commerciales notamment avec Rome.

La ville se développe au fil du temps, on y trouve un forum, un théâtre, des thermes, des villas et d'autres bâtiments à caractère officiel ou religieux qui ornent la ville. À partir du III^{ème} siècle, elle devient le siège d'un évêché avec saint Augustin évêque. Le lendemain de sa mort, en 430, Hippone est assiégée pendant quatorze mois et prise par les Vandales. Elle devint byzantine au VI^{ème} siècle avant d'être conquise par les Arabes entre 692 et 695.²¹⁴

Jusqu'au X^{ème} siècle, le site semble être occupé par les Arabes, d'après des sources arabes.²¹⁵ Néanmoins, en termes d'archéologie rien ne le prouve, on n'a pas trouvé de traces d'existence arabe sur le site archéologique d'Hippone.

Des sources historiques de voyageurs et géographes arabes, à l'instar du géographe Al-Bakri, affirment que les arabes se sont établis dans un premier temps

²¹⁴ DELESTRE Xavier, *Hippone*, Édisud, Aix-en-provence, 2005, p. 41.

²¹⁵ *Ibid.*

sur le site de Hippone avant de construire Bûna Al Haditha – Nouvelle Bône – sur les hauteurs à quelques kilomètres au nord de la ville antique.

Toutes les composantes du site sont desservies par des voies dallées avec leur réseau d'assainissement bien conservé, les rues ne sont pas totalement orthogonales comme celle du schéma prototype des villes romaines. Le réseau s'adapte à la topographie du terrain et aux caractéristiques de la cité antérieure. La romanisation d'Hippone s'est affirmée par la construction d'édifices publics importants.

Il convient de préciser que le site d'Hippone comme nous le voyons aujourd'hui est la plus grande partie de la cité, cependant, les fouilles restent incomplètes.

La configuration d'Hippone la romaine est plus complexe qu'on ne le pense. On ignore les limites de la cité antique, en réalité ses limites dépassent largement celles du parc archéologique, dégagé aujourd'hui, qu'on désigne comme « Hippone ».

Malgré la grande valeur que présente le site à travers ses différentes composantes, la valeur du quartier chrétien n'a pas d'équivalent. C'est dans ce quartier que se trouve, probablement, la basilique de la paix qui a abrité la voix du grand évêque saint Augustin,²¹⁶ figure emblématique de la chrétienté africaine, pendant une trentaine d'années de la fin du IV^{ème} au début du V^{ème} siècle. C'est aussi dans ce même quartier que se trouvaient toutes les annexes nécessaires à la vie religieuse de la cité.

Le site présente des valeurs archéologiques et architecturales considérables. Tous les équipements de la ville romaine sont réunis sur un même site : les édifices publics, les habitations, les fontaines et les citernes... Si la composition de la ville témoigne de la prospérité de la vie citadine à Hippone, les éléments architectoniques et les décors soignés des colonnes et chapiteaux divers, des statues, des inscriptions, des dallages en marbre et surtout les mosaïques attestent de son importance.

²¹⁶ Jean-Pierre Laporte est persuadé que la basilique de la paix se trouve sur un terrain mitoyen, aujourd'hui occupé par des installations industrielles. (J-P Laporte, Hippone : à la recherche de la basilique de saint Augustin, 2015).

Outre les valeurs archéologique et artistique, la valeur historique de cette cité qui a vu naître les œuvres de saint Augustin, qui sont d'une valeur historique universelle, est incontestable.²¹⁷

Hippo Regius, le site archéologique

Le site archéologique d'Hippone, l'antique cité où vécut saint Augustin, est délimité par des repères géographiques et urbanistiques bien définis. Au nord, il est bordé par le site Tabacoop, une ancienne manufacture de tabac reconvertie. À l'est et au sud, c'est la route d'El Hadjar qui marque les limites du site. Enfin, à l'ouest, le site est limité par la colline de saint Augustin, couronnée par l'église moderne érigée pendant la période coloniale en l'honneur de saint Augustin.

Cette délimitation correspond au périmètre de sauvegarde établi par le ministère de la culture Algérien. Cependant, ce périmètre n'englobe pas les citernes d'Hadrien, un ensemble de vastes citernes antiques classées au titre de monument historique national en 1990. Néanmoins, ces citernes sont comprises dans la zone de protection du site d'Hippone, qui correspond à une circonférence de 200 mètres autour du périmètre de sauvegarde.

Selon les estimations des archéologues, la superficie totale de l'ancienne ville romaine d'Hippone s'étendait sur environ 60 hectares. Cependant, à ce jour, seuls 26 hectares ont été découverts et font l'objet d'une protection légale grâce au décret de classement du site archéologique, promulgué en 1952.

Ce périmètre de sauvegarde et cette zone de protection ont pour objectif de préserver l'intégrité du site archéologique et de garantir la conservation des vestiges antiques encore enfouis sous terre. Ils permettent également de contrôler et d'encadrer les activités de fouilles et de recherches archéologiques, afin de préserver au mieux ce patrimoine inestimable pour les générations futures.

4. Le christianisme à Hippone

Avant le triomphe de l'Église, Hippone, comme d'autres villes de l'Empire, subissait le contrôle rigoureux de l'administration impériale sur la vie municipale. Cela se traduisait par la confiscation et la destruction des édifices religieux et des écrits chrétiens, l'éviction des chrétiens des fonctions publiques, et l'arrestation des

²¹⁷ HAQUI Samira, « Annaba, la cité patrimoine : Doit-on classer " Bouna " ? », *Vies de villes*, n° 06, 2006.

membres du clergé, entre autres mesures répressives. Par ailleurs, la ville était également confrontée à une pression fiscale accrue, notamment par l'obligation de sacrifier aux dieux païens ou, à défaut, de payer pour obtenir un certificat de sacrifice.²¹⁸

Nous savons qu'une communauté chrétienne existait déjà au III^{ème} siècle. En 256, l'évêque d'Hippone Théogènes a été convié à participer au concile de Carthage. Hippone a été rattachée au diocèse de Numidie Proconsulaire.²¹⁹ Theogenes a eu pour successeur à la chaire épiscopale, Leotius en 303.²²⁰

L'œuvre littéraire paléochrétienne demeure relativement pauvre, comme c'est le cas pour l'ensemble de l'Afrique du Nord, néanmoins elle s'est enrichie grâce à l'œuvre remarquable de saint Augustin, évêque d'Hippone entre 388 et 430.

En janvier 259, le premier évêque d'Hippone, Théogènes a été exécuté avec trente-six de ses compagnons.²²¹

Dans ses sermons de la fête des martyrs, saint Augustin nous renseigne sur les Vingt Martyrs qui, avec leur évêque Fidentius, semblent bien avoir été, sous Dioclétien, parmi les premiers témoins de la communauté chrétienne d'Hippone.²²²

5. Étude architecturale du quartier chrétien d'Hippone

Le quartier chrétien forme l'un des principaux centres d'Hippone chrétienne. Sa configuration actuelle a été décidée par saint Augustin, le dernier évêque d'Hippo Regius romain, après l'acquisition des différentes parcelles afin d'aménager le diocèse d'Hippone.

Saint Augustin est né à Taghaste en 354. Après un séjour en Italie, il revient en Afrique en 388. Il fut d'abord prêtre entre 391 et 395, date à laquelle il fut ordonné évêque par Valerius.²²³ Occupant la fonction d'évêque d'Hippone jusqu'à sa mort en 430, il fit de son siège épiscopal un haut lieu de la chrétienté africaine. A Hippone

²¹⁸ DELESTRE Xavier, *Hippone, op. cit.*, 2005, p. 23.

²¹⁹ MONCEAUX Paul, « Timgad chrétien », *Annales de l'École pratique des hautes études*, n° 20, vol. 24, 1910, p. 04 1-78, [<https://doi.org/10.3406/ephe.1910.19774>].

²²⁰ MAREC Erwan, « Monuments chrétiens d'Hippone ville épiscopale de saint Augustin ».

²²¹ *Ibid.*

²²² POQUE Suzanne, « Spectacles et festins offerts par Augustin d'Hippone pour les fêtes de martyrs », *Pallas. Revue d'études antiques*, n° 2, vol. 15, 1968, p. 108 103-125, [<https://doi.org/10.3406/palla.1968.1028>].

²²³ FERDI Sabah et CHERIETT M. C., *Augustin de retour en Afrique : 388-430*, Algérie, musée de Tipasa, 2000, 175 p, p. 15.

il offrit la basilique de la paix se trouvant dans son quartier.²²⁴ Il a fait d'Hippone un lieu vers lequel se tournent des pèlerins jusqu'à nos jours.²²⁵

Le quartier s'étale sur une superficie d'environ 5460 mètres carrés. Il est composé de plusieurs entités : la grande basilique, le baptistère (de forme rectangulaire et flanqué de quatre colonnes) accompagné de petits thermes la chapelle à abside, la chapelle triflée, le secretarium, la bibliothèque et la maison à atrium ayant servie, probablement, de monastère.

D'après saint Augustin, les lieux de culte chrétiens ne se limitaient pas au quartier chrétien ni à l'enceinte de la ville. Il nous renseigne qu'il existait sept églises, dont deux en dehors de la ville. Les églises construites à l'intérieur des murs sont : la basilique de la Paix où se tint le concile de 393 ; la *memoria* d'Étienne qui était liée d'une manière ou d'une autre aux deux lieux de cultes suivants ; deux *ecclesiae* l'ancienne et la nouvelle, séparées par une maison ; et la cathédrale donatiste qui se distinguait par des célébrations bruyantes à la saint Léonce. Hors de la ville on cite : la basilique de Leontius dans laquelle avaient lieu, le 4 mai, des banquets licencieux condamnés par Augustin en 395, la *memoria* de Théogènes ; la *memoria* des vingt martyrs et celle des huit martyrs achevée ou reconstruite sous l'épiscopat de saint Augustin avant janvier 426.²²⁶

A. La grande basilique

Souvent identifiée à tort comme étant la « *basilica Pacis* / *Basilique de la Paix* », en réalité on ne dispose d'aucune donnée archéologique ni historiographique qui pourrait nous le confirmer.²²⁷

La basilique se situe à l'Est de l'ensemble qui est implanté à la périphérie de la ville romaine mais à l'intérieur des remparts²²⁸, à mi-distance entre le centre de la cité et

²²⁴ MAREC Erwan, « Monuments chrétiens d'Hippone ville épiscopale de saint Augustin », *op. cit.*, 1958, p. 17.

²²⁵ HAOUI Samira, « La basilique de saint Augustin à Annaba ou le projet controversé », *Vie de villes*, n° 08, 2008, p. 96-99.

²²⁶ MICHEL Anne, « Aspects du culte dans les églises de Numidie au temps d'Augustin », *op. cit.*, 2005, p. 69 67-108.

²²⁷ LAPORTE Jean-Pierre, « Hippone : à la recherche de la basilique de saint Augustin », *Revue d'Études Augustiniennes et Patristiques*, n° 61, 2015, p. 111 299-324. A. Michel, « Aspects du culte dans les églises de Numidie au temps d'Augustin », *art cit.*, p. 72

²²⁸ MARROU Henri-Irénée, « La Basilique chrétienne d'Hippone d'après le résultat des dernières fouilles », *Revue d'Études Augustiniennes et Patristiques*, n° 2, vol. 6, 1960, p. 112 109-154, [<https://doi.org/10.1484/J.REA.5.103998>].

le front de mer. Elle est construite dans une insula irrégulière, dont elle a réutilisé le pavement²²⁹, elle est orientée selon l'axe Nord-Ouest/Sud-Est, son abside tournée vers l'Ouest, renonçant à la règle générale d'orientation des absides vers l'Est.

La basilique date du milieu du IV^{ème} siècle, date établie sur la base des mosaïques découvertes. Néanmoins, la date exacte reste inconnue, même si des textes attestent de son existence parmi d'autres églises au temps de saint Augustin.²³⁰

L'historique de sa découverte remonte à l'an 1926 lorsque Erwan Marec a découvert le baptistère, qui était dans un bon état de conservation, accompagné d'une pièce avec une abside qu'il définit comme une chapelle. En 1947, il revient à Bône pour reprendre la fouille, et dégage l'*insula*, qu'il achève en 1956.

Comme c'est le cas pour d'autres basiliques, en raison du manque d'indices, il est toujours impossible de déterminer la destination première de cette basilique et si elle a été édifiée par des catholiques ou bien par des donatistes.

Néanmoins, on sait qu'à partir de 412 (édit d'union) elle a certainement été affectée au culte catholique.²³¹

Marec a rattaché à la basilique d'Hippone tout un îlot. Mais il est vrai que l'existence sous la direction de l'évêque d'une administration ecclésiastique, d'une organisation d'assistance aux pauvres, de locaux pour le logement des hôtes de passage ou des voyageurs démunis, ou enfin d'un séminaire de formation des clercs (portant parfois le nom de *monasterium*) qu'on voit se constituer autour d'Augustin et des évêques contemporains, suppose d'avoir des bâtiments appropriés, avec notamment une salle de réunion d'assez grande taille pour accueillir les conciles qui siègent à Hippone.²³²

La composition du site du quartier est complexe, puisqu'il est implanté en intramuros, sur les vestiges d'un ancien tissu urbain, les différentes composantes chevauchent par moment. Les fouilles ont révélé les traces de constructions antérieures à la basilique, qui comme nous l'avons déjà mentionné est construite

²²⁹ DUVAL Noël, « L'évêque et la cathédrale en Afrique du Nord », *op. cit.*, 1989, p. 379 345-399.

²³⁰ GUI Isabelle, DUVAL Noël et CAILLET Jean-Pierre, « Basiliques chrétiennes d'Afrique du Nord : inventaire et typologie ».

²³¹ GUÉROUT Jean, « Fouilles de la basilique chrétienne d'Hippone », *Bulletin Monumental*, n° 4, vol. 121, 1963, p. 359 359-360.

²³² DUVAL Noël, « L'évêque et la cathédrale en Afrique du Nord », *op. cit.*, 1989, p. 355-356 345-399.

sur une ancienne *insula*. On regroupe ces découvertes en deux groupes, le premier comprenant cinq découvertes :

- La première découverte est un ensemble de salles, appartenant à une basse époque que Marrou désigne sous le terme d'époque zéro, situées sous l'actuelle abside de la basilique.
- La deuxième, ce sont les restes d'un blocage, appartenant à une époque plus récente que Marrou désigne sous le terme de « première » époque, qui va former un appui au mur oriental de la basilique. Ce blocage occupe la profondeur de cinq travées de l'église.
- La troisième découverte remonte à l'époque « zéro » et consiste en une grande citerne oblongue avec son côté gauche arrondi. Elle mesurait 2,55 mètres de large par 7 mètres de long et 3,5 mètres de profondeur. La citerne a été réutilisée pour servir de crypte funéraire aux sépultures étagées.
- La quatrième découverte est de même nature que la précédente. Il s'agit ici de quatre cuves découvertes dans le sous-sol du bas-côté occidental. Elles sont de formes différentes et de tailles réduites ; une cuve ronde de 50 centimètres de diamètre, les trois autres sont de forme ovale et mesurent en moyenne 1,5 mètre de long. Entre ces cuves se faufilaient des tombes de « troisième » époque, vandale ou byzantine.
- La cinquième et dernière découverte du premier groupe révèle, à 30 centimètres au-dessous du pavement de la troisième travée de la nef centrale, un panneau de mosaïque d'environ trois mètres carrés. La mosaïque est composée par un décor géométrique, elle appartenait à une maison privée. Au-dessus de cette mosaïque, on a trouvé les vestiges d'une canalisation la traversant obliquement en direction de la façade.²³³

Le second groupe comprend deux découvertes :

- La première découverte est un groupe de quatre mosaïques sur différentes parties de la nef centrale, auxquelles Marec accorde les lettres A, B, C et D. La mosaïque A est disposée verticalement au niveau de la nef orientale et juxtaposée au blocage précédemment cité, elle occupe environ trois travées

²³³ MARROU Henri-Irénée, « La Basilique chrétienne d'Hippone d'après le résultat des dernières fouilles », *op. cit.*, 1960, p. 115 109-154.

et demie. La mosaïque B est perpendiculaire à l'arête Nord de la mosaïque A, donc disposée horizontalement. Elle occupe la profondeur de la cinquième travée et la largeur des deux nefs orientale et centrale. Concernant la mosaïque C, elle est positionnée perpendiculairement au Sud de la mosaïque A. Enfin, la mosaïque D est détachée des trois précédentes, elle a été trouvée au Nord de la mosaïque B.

Les trois panneaux A, B et C ont le même style, le panneau D diffère un peu des autres mais doit être rattaché à ce groupe.²³⁴ Ces mosaïques sont richement et différemment décorées avec soin.

- La seconde découverte ce sont deux fragments de mur. Le premier est formé de deux pans inégaux formant un angle droit et situé au Sud-Est de la mosaïque C, perpendiculaires à celle-ci. Le second fragment se situe au Nord-Est du mur de la nef latérale orientale.

Marrou interprétait les vestiges de ce second groupe comme ceux d'un quadriportique qui entourait une cour avec, probablement, une fontaine en référence aux vestiges de la canalisation.

Marec voyait dans l'assemblage de ces mosaïques une éventuelle église, avec un presbyterium de forme rectiligne, antérieure à la grande basilique. Tandis que Marrou est persuadé que cet ensemble de mosaïques appartenait à une maison privée.²³⁵

a. L'architecture de la grande basilique

Le bâtiment de la basilique est un quadrilatère rectangulaire avec une abside semi-circulaire apparente (elle n'est pas comprise totalement dans un massif de maçonnerie, comme c'est le cas pour d'autres basiliques). La moitié orientale extérieure de l'arc de l'abside est rectiligne en raison de la réutilisation d'un pan de mur datant d'une époque antérieure.

L'intérieur de la basilique est organisé en trois nefs, une nef centrale plus large que les deux nefs collatérales, et dix travées. Le presbyterium est surélevé de 50 centimètres. Au niveau de la troisième travée du bas-côté oriental, la basilique

²³⁴ GUI Isabelle, DUVAL Noël et CAILLET Jean-Pierre, « Basiliques chrétiennes d'Afrique du Nord », *op. cit.*, 1992, p. 347.

²³⁵ *Ibid.*

s'ouvre sur une chapelle contiguë au baptistère et à une autre pièce. Deux autres connexions avec deux pièces sont établies sur le même flanc oriental.

La disparition complète du mur de la façade principale de la basilique et qui donne directement sur la voie menant au forum, nous laisse perplexes quant à la disposition de la porte d'entrée. Était-elle située sur la façade principale, comme le pense Marec, ou était-elle aménagée sur le mur de la cour du baptistère au Sud-Ouest ?

L'orientation de la nouvelle basilique a été modifiée de six degrés vers le Nord par rapport à l'édifice qui la précédait. Ce changement est justifié par des raisons de praticabilité, pour permettre d'éviter les vestiges de l'ancien édifice, comme la citerne qui allait gêner la construction du pilier de la neuvième travée.²³⁶

La basilique mesure (profondeur de l'abside et épaisseur des murs comprises) entre 40 et 42 mètres de long²³⁷, sur 19,50 mètres de large. À l'intérieur, les nefs sont séparées par deux rangées de piliers rectangulaires ²³⁸, formant dix travées d'une profondeur qui varie entre 2,30 et 2,50 mètres. Les piliers mesuraient entre 1 et 1,14 mètre de long par une largeur qui varie entre 70 à 75 centimètres. La largeur de la nef centrale est de neuf mètres, celle des deux nefs collatérales mesure 4,75 mètres.

La nef centrale est couronnée d'une abside semi-circulaire rallongée d'une partie rectiligne, surélevée de 50 centimètres du sol de la basilique. Elle est profonde de 7 mètres et son ouverture mesure 8,50 mètres. Elle n'est pas accompagnée de sacristies. On peut supposer que l'une des pièces adjacentes en ait fait fonction, mais rien ne le confirme sur le site.

Le mauvais état de conservation du site nous empêche d'avoir une connaissance complète des détails de sa construction. À titre d'exemple, on ne sait pas si les piliers formaient des arcades ou supportaient des entablements. Aucune indication

²³⁶ MARROU Henri-Irénée, « La Basilique chrétienne d'Hippone d'après le résultat des dernières fouilles », *op. cit.*, 1960, p. 123 109-154.

²³⁷ La longueur de 50 mètres donnée dans l'ouvrage d'Isabelle Gui semble un peu exagérée. Malgré l'irrégularité de la construction, en faisant le calcul avec les différentes mesures données dans le même ouvrage (largeur des nefs et profondeur des travées), la longueur extérieure maximale de la basilique ne peut pas dépasser les 43 mètres.

²³⁸ Les sources écrites mentionnent l'utilisation de piliers au lieu de colonnes. Sur le site nous trouvons des colonnes déposées sur des socles rectangulaires, qu'on trouve même sur des photographies anciennes, serait-ce une reconstitution in situ « trompeuse » ?

sur l'ordre utilisé car on n'a trouvé aucun chapiteau²³⁹, même pas un fragment de moulure. Concernant la toiture, il s'agit d'une charpente pour les nefs, on a trouvé des débris de tuiles de 50×34 centimètres lors des fouilles. L'abside a été recouverte d'une voûte, en cul de four vraisemblablement, attesté par les tubes de terre-cuite trouvés sur le site. Seules les mosaïques du pavement nous sont parvenues.²⁴⁰

L'absence de traces d'autel nous laisse penser qu'il était probablement en bois.

Marec pense que l'autel était en bois, supporté par un plancher également en bois, l'ensemble supporté par des murets reliant les derniers piliers de la nef à l'abside.²⁴¹

Marrou et Duval n'approuvent pas cette hypothèse, et pensent plutôt à la possibilité de l'utilisation de la citerne comme base d'autel, d'autant plus qu'on a trouvé les restes d'un cadre rectangulaire, orienté dans l'axe de la basilique mesurant trois mètres de long par 3,8 mètres de large.

Cette citerne a été transformée en crypte funéraire à sépultures étagées, comme nous l'avons signalé, avec 17 caveaux ou caissons de briques ou de dalles.²⁴² La citerne a été scindée en deux parties par une cloison.

La partie gauche abritait quatorze caveaux de différentes tailles. Le plus grand étant disposé au fond, il avait les dimensions suivantes : 2,5 mètres de long, 65 à 79 centimètres de large. Un second caveau aux dimensions réduites, 1,20 mètre de long sur 65 centimètres de large, abritait des objets de valeur (ossements, bijoux d'or et de pierres fines). Les douze caveaux restants étaient de tailles réduites, de 1,10 mètre de long sur 35 centimètres de large, Marrou y voit des tombes d'enfants.

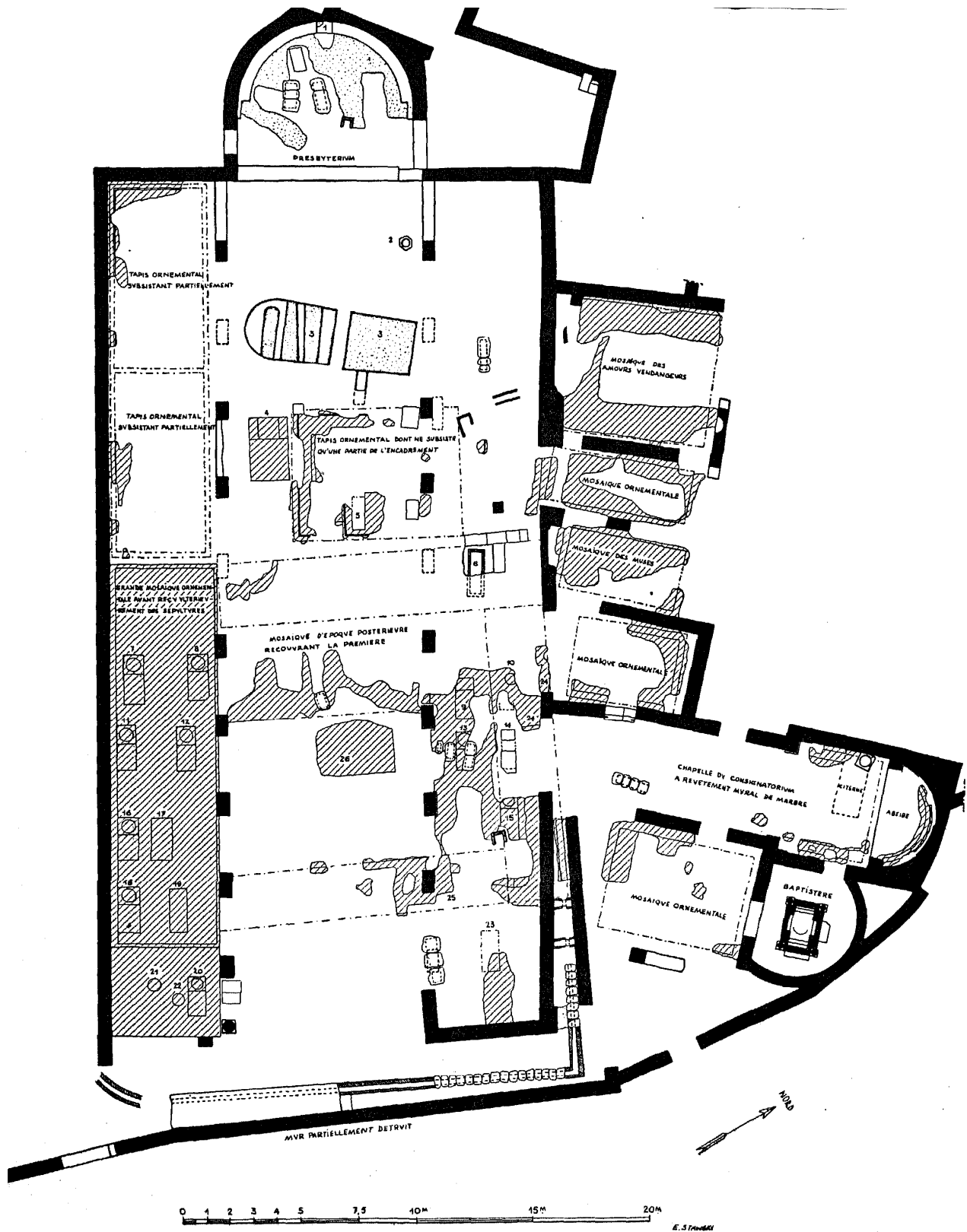
La partie droite abrite les trois caveaux restants. Deux tombes appartiennent à des fidèles, la troisième est une tombe d'enfant.

²³⁹ Marrou précise que les chapiteaux trouvés appartiennent à la maison de *Juluanus* ou aux constructions voisines (voir note n°55, p. 124)

²⁴⁰ MARROU Henri-Irénée, « La Basilique chrétienne d'Hippone d'après le résultat des dernières fouilles », *op. cit.*, 1960, p. 124 109-154.

²⁴¹ *Ibid.*, p. 127 109-154.

²⁴² *Ibid.*, p. 150 109-154.



Plan 4 Plan de la basilique et ses dépendances, publié par E. Marec. Source : H.-I. Marrou, « La Basilique chrétienne d'Hippone d'après le résultat des dernières fouilles », 1960

B. Le baptistère

Le baptistère d'Hippone a été le point de départ des fouilles, en 1926. Bien que les baptistères soient associés jusqu'à la fin du IV^{ème} siècle à l'église cathédrale, cette règle n'est pas toujours respectée.

Le baptistère du quartier chrétien d'Hippone a gardé sa cuve baptismale et son *ciborium* à colonnes. Il fait partie d'un complexe de forme polygonale situé au Sud-Est de la basilique, dans l'angle formé par cette dernière et la maison de *Julianus*, sur les vestiges de l'*insula*. La construction du baptistère et de ses dépendances doit remonter à l'époque de construction de la basilique.²⁴³

Le baptistère proprement dit est situé dans l'angle formé par deux constructions, une pièce considérée comme antichambre à l'Ouest, et une deuxième oblongue qui se termine par une abside semi-circulaire au Nord. Il semble avoir une forme particulière, d'après le plan publié par Marec, à l'Est, une paroi arrondie et à l'Ouest, deux parois rectilignes formant un angle droit. Au centre se trouve la cuve baptismale, de forme cruciforme²⁴⁴, dotée de trois degrés.

D'après Marec, la salle oblongue située au Nord du baptistère est le *consignatorium*. Marrou en voit le *catechumeneum*, où les catéchumènes auraient reçu leur formation.²⁴⁵

C. Les annexes de la basilique, le reste du quartier chrétien

La nature des constructions limitant la basilique du côté Ouest est inidentifiable. Il n'est pas possible pour l'instant d'établir une quelconque liaison entre ce groupe et la basilique. Parmi les composantes de cet ensemble une construction à trois absides semi-circulaires est facilement identifiable, Marec voyait en elle la chapelle de saint Etienne. Cette hypothèse n'a pas été soutenue par Marrou, Février et Duval qui l'ont attribué plutôt à une salle à manger appartenait à une demeure aristocratique.²⁴⁶

²⁴³ *Ibid.*, p. 149 109-154.

²⁴⁴ Isabelle Gui mentionne une cuve ovale remplaçant la cuve cruciforme, nous ne lui trouvons pas de traces sur le site.

²⁴⁵ MARROU Henri-Irénée, « La Basilique chrétienne d'Hippone d'après le résultat des dernières fouilles », *op. cit.*, 1960, p. 149 109-154.

²⁴⁶ GUI Isabelle, DUVAL Noël et CAILLET Jean-Pierre, « Basiliques chrétiennes d'Afrique du Nord », *op. cit.*, 1992, p. 349.

Avec le grand établissement industriel du coin Nord-Ouest, trois autres édifices viennent compléter l'*insula*, l'un d'eux pouvant représenter la *domus episcopi*.

Du côté opposé, au Nord-Est, une élégante construction se dresse sur plus de la moitié de la longueur Est de la basilique jusqu'au presbyterium au Nord-Ouest. Marec voyait en cette maison à cour centrale la *Domus Juliani*, que saint Augustin acquit. L'acquisition de la maison est certaine, mais s'agit-il vraiment la fameuse *Domus Juliani*.



- Chapelle tréflée et ses dépendances
- Etablissements industriels
- Chapelle et ses dépendances
- Passages et jardins
- Habitations
- Habitations ou dépendances
- Baptistère et dépendances
- Maison de Julianus
- Groupe de salles attenantes à la grande Basilique

Figure 19 Zoning des différentes parties du quartier chrétien d'Hippo

6. Matériaux, décor architectonique et mobilier liturgique in situ

On assiste à une multiplicité de systèmes de construction pour ces parties du quartier chrétien. Le système constructif le plus récurrent est le fameux *opus africanum*, dont le principe est d'alterner à rythme régulier chaque 2 mètres à 2,50 mètres des harpes en pierres taillées de grande dimension et des murs quadrangulaires réguliers liés par un mortier de chaux.

Un second système constructif est également employé, il s'agit de l'*opus testaceum* utilisant la brique de terre cuite comme matériau principal. Il est employé principalement pour d'autres monuments du site.

La surface intérieure des murs était revêtue de crépi pour l'ensemble de la basilique sauf pour l'abside qui était enduite.

Les marches existantes sont en pierres longitudinales posées à sec. Et les revêtements de sol sont en pierres de grande dimension ou en plaques de marbre.

Les mosaïques du sol de la basilique ont connu deux périodes. La première correspondant à la construction de la basilique avant l'invasion vandale, elle concerne une partie des bas-côtés. La seconde période correspond à une époque plus tardive, fin de l'invasion vandale ou période byzantine, et est matérialisée par des mosaïques modestes et pauvres en termes de décor.²⁴⁷

Les fouilles n'ont pas révélé de traces de mobilier liturgique. On observe sur le site un massif en pierre épousant la forme du presbyterium et accolé à celui-ci, formant une banquette²⁴⁸ avec l'emplacement d'une cathèdre au centre. On peut penser que cette installation correspond aux restes des sièges réservés aux membres du clergé.²⁴⁹

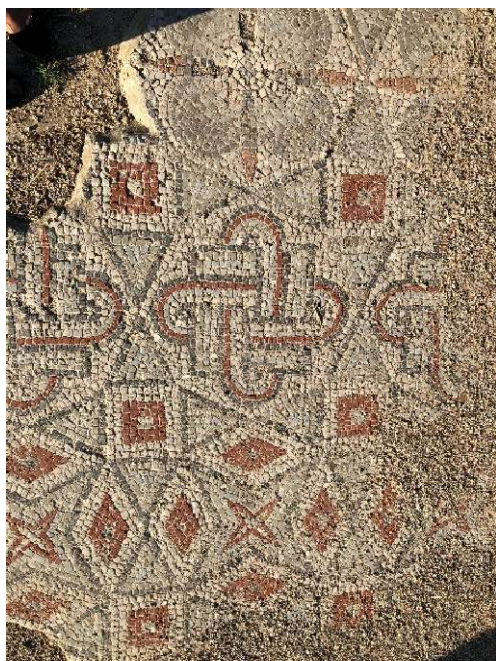
²⁴⁷ GUÉROUT Jean, « Fouilles de la basilique chrétienne d'Hippone », *op. cit.*, 1963, p. 359-360.

²⁴⁸ Cette banquette est large de 52 centimètres et haute de 45 centimètres.

²⁴⁹ GUI Isabelle, DUVAL Noël et CAILLET Jean-Pierre, « Basiliques chrétiennes d'Afrique du Nord », *op. cit.*, 1992, p. 349.

Tableau 4 Décor architectural du quartier chrétien d'Hippone

Élément architectural	Description	Matériau
	Piliers carrés en pierre	Pierre de taille
	L'inscription « in situ » de GVILIA fait partie d'une mosaïque plus vaste. Le nom de la défunte est divisé en deux parties, séparées par une croix grecque au centre. L'ensemble est encadré dans un cadre sensiblement rectangulaire, formé par deux bandes ondulées enroulées l'une autour de l'autre sur un fond gris foncé. Dans la partie supérieure de l'inscription se trouve une bande ornée de motifs géométriques. L'inscription est entourée sur trois côtés par des rosaces, de tailles sensiblement différentes, encadrées. La palette chromatique de cette mosaïque comprend le blanc, le noir, deux tons de gris le rouge et quelques détails en jaune.	Pierre



Mosaïque « in situ » du sol de la nef centrale de l'église d'Hippone.

Cette mosaïque est adjacente à l'inscription de GVLIA mentionnée précédemment.

Elle présente un motif de rosace, accompagné d'autres compositions géométriques telles que des carrés, losanges, triangles, ainsi que des lignes droites et incurvées.

La palette chromatique est similaire à celle de l'inscription de GVILIA, avec des teintes dominantes de blanc, noir et gris, rehaussées par des touches de rouge vif qui ajoutent du contraste et de la vivacité à l'ensemble.

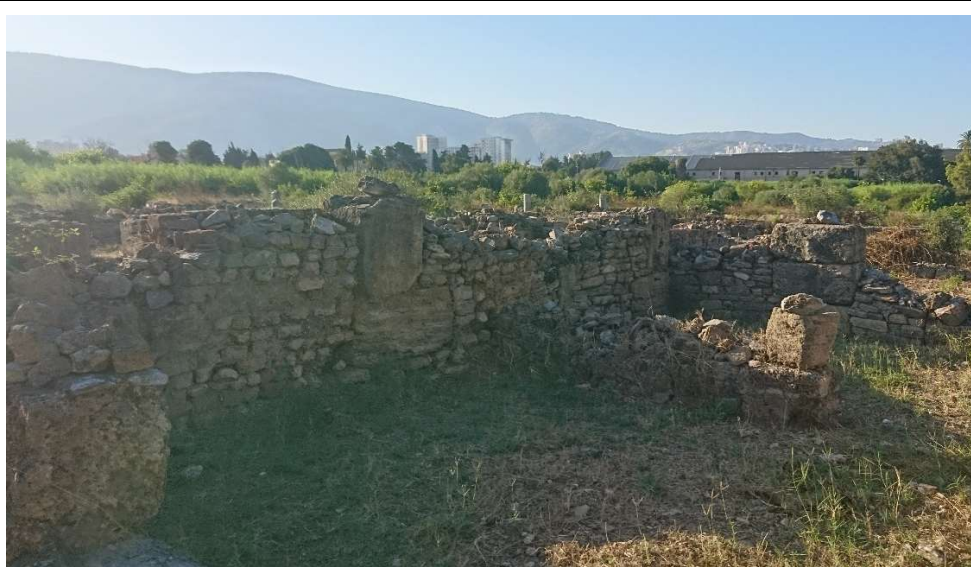
	Sol en mosaïque conservé sur le site, interrompue par une canalisation (?)	Mosaïque et pierre
	Colonne « type »	Marbre gris
	Chapiteau « 1 » d'ordre ionique (?)	Pierre (?)
	Chapiteau « 2 » d'ordre corinthien sur colonne à cannelures	Pierre grise



Murs du
baptistère
en
moellon et
briques (?
)



Murs et
enceinte
de l'église
en
*Opus
africanum*



Photographies prises par F. Z. Boughanem, le 20/08/2019

Chapitre III : les basiliques de la Numidie

- **La cathédrale donatiste de Thamugadi (Timgad)**

Timgad, surnommée « Pompéi de l'Afrique du Nord », est fondée en l'an 100 de notre ère, sous le règne de Trajan, pour devenir la *Colonia Marciana Trajana Thamugadi*. Elle est construite selon le prototype des villes romaines, c'est-à-dire de forme carrée, organisée autour de deux axes principaux ; le *Cardo Maximus* et le *Decumanus Maximus*.

Derrière le Capitole sur une colline à l'ouest de la ville se dresse la cathédrale donatiste de Timgad. Elle est composée d'une basilique précédée d'un atrium qui dessert à la fois le baptistère et la maison de l'évêque Optat, qui était le chef des donatistes. À l'angle formé par la juxtaposition de la basilique et la maison de l'évêque se trouve une chapelle accessible depuis les deux constructions.

L'architecture de la cathédrale donatiste²⁵⁰ est banale pour une cathédrale du chef-lieu du donatisme en Afrique.

Aujourd'hui, le monument est en ruine, à l'exception du baptistère qui demeure en bon état de conservation et nécessite une attention particulière de la part de la direction du site de Timgad, notamment pour effectuer un désherbage afin d'en faciliter l'accès.

- **Le groupe épiscopal de Cuicul (Djemila)**

Cuicul est à l'origine une colonie de vétérans fondée entre l'an 96 et 98 de notre ère sous le principat de Nerva. Elle est construite primitivement sur un terrain rocheux de forme triangulaire à une altitude de 900 m. La nature exceptionnelle de son terrain est à l'origine de la particularité de son plan. La ville est organisée autour d'un grand *Cardo* qui a connu plusieurs extensions à chaque fois que la ville s'agrandissait.

Le groupe épiscopal de Djemila se situe à l'est, sur les hauteurs du site. Il date du IV^{ème} siècle. Il est composé d'une succession de trois basiliques. Il comporte une petite chapelle chrétienne, une basilique construite au IV^{ème} siècle, une cathédrale dite de Corsinius construite au V^{ème} siècle, un baptistère de forme circulaire assez

²⁵⁰ Nous évoquons dans la partie consacrée à l'étude de la cathédrale de Timgad les éléments qui étayent cette attribution.

imposant, une habitation à péristyle, ainsi que d'autres dépendances nécessaires pour la vie de la communauté chrétienne. La cathédrale de Corscinius communique avec la basilique du IV^{ème} siècle par une crypte.

Le baptistère demeure presque intact, contrairement au reste du groupe épiscopal dont il ne reste que quelques vestiges.

I. La basilique donatiste de Thamugadi

1. État de l'art

L'existence de Timgad a été signalée pour la première fois en 1765 par le diplomate, explorateur et géographe écossais James Bruce. En 1876, un an après sa visite du site de Timgad, l'anthropologue français Émile Masqueray publia un rapport détaillé dans « Revue africaine » (20^{ème} année, 1876)²⁵¹. Ce rapport comprenait une description détaillée du site, le repérage de plusieurs monuments ainsi que la publication de nombreuses inscriptions.

En revanche, l'exploitation archéologique de Timgad n'a commencé qu'en 1880 dans le contexte colonial français. Les fouilles de Timgad étaient cadrées sous l'égide du ministère de l'instruction publique et des beaux-arts, de l'École supérieure des Lettres d'Alger et d'un architecte en chef. De ce fait, les fouilles ont été entreprises, par ordre chronologique :

- Pendant les années 1880, par l'architecte Edmond Duthoit.
- En 1889, c'est Albert Ballu qui succéda à Edmond Duthoit après son décès.
- En 1927 la mission est transmise à l'architecte en chef des monuments historique Marcel Christofle, qui a réalisé le musée à l'aide de son fils Marcel-Henri Christofle et de l'entreprise Perret.
- Entre 1910 et 1945, des fouilles dans le secteur du fort byzantin et de la nécropole du sud étaient entreprises sous la direction de l'inspecteur des Monuments historique à Timgad Charles Godet.
- Depuis 1962, aucun projet de fouille n'a été réalisé

Il convient de noter que le site archéologique de Timgad a été classé parmi les sites et monuments historiques au niveau national en 1968, au patrimoine mondial de l'UNESCO en 1982.

2. Situation géographique de la ville

Anciennement appelée Colonia Marciana Traiana Thamugadi, Timgad d'aujourd'hui, est une colonie romaine dépendante de la province de la Numidie à

²⁵¹ MASQUERAY Émile, « Les ruines de Tamgad », *Revue africaine : journal des travaux de la Société historique algérienne*, 20^{ème} année, 1876, p. 164 164-172.

l'Est de l'Algérie, qui fut fondée en l'an 100 de notre ère par Trajan. L'appellation de la ville est composée de deux parties, la première romaine « *Marciana Traiana* » est le nom de la sœur de l'empereur Trajan, toutefois, la seconde « *Thamugadi* » est le nom berbère du lieu, où cette colonie fût édifée.²⁵²

La ville se situe à l'est de l'Algérie, dans la région des Aurès. Administrativement, elle est rattachée à la wilaya de Batna. Si la colonie Thamugadi a été érigée en l'an 100, la ville moderne a été construite en 1957 par l'architecte français Roland Simounet.

3. Description et historique de la ville

Quand le choix s'est porté sur Lambèse pour accueillir la Légion III Auguste, Timgad s'est consacrée à sa vocation économique. Sa situation privilégiée à proximité d'un double réseau d'oueds a favorisé l'agriculture. Elle était le grenier de Rome grâce à sa riche production de céréales, d'huile d'olive et de vin.

Pendant la période byzantine, Timgad s'est vue attribué une fonction défensive comme en témoigne la forteresse byzantine qu'a bâti Solomon en 539/540.²⁵³

L'urbanisme de Timgad représente une expression exemplaire de l'urbanisme romain. La ville est organisée selon un tracé en damier, formant un carré d'environ 355 mètres de côté, structuré autour des deux axes principaux, le *Cardo Maximus* et le *Decumanus Maximus*, qui relie Lambèse à Theveste. Le plan initial se divise en quatre grandes zones, chacune composée de 36 *insulae* (îlots), mesurant chacune 20 mètres de côté. Les deux artères principales de Thamugadi conservent encore leur dallage d'origine, marqué par les traces des roues des chars. Toutefois, certaines particularités distinguent Timgad, comme l'emplacement du Capitole en dehors de l'enceinte de la ville, tandis que le théâtre se trouve à l'intérieur.

L'arc de triomphe de Trajan et le théâtre comptent parmi les monuments les plus emblématiques de la cité. La structure de l'arc, fragilisée par un tremblement de terre ayant frappé la ville, a dû être consolidée à l'aide d'arcs en maçonnerie.

²⁵² HADDADOU Mohand, *Dictionnaire toponymique et historique de l'Algérie*, Achab, Tizi-Ouzou, Algérie, 2012, p. 529.

²⁵³ SALMON Pierre et LE BOHEC Yann, « L'Afrique, la Gaule, la religion à l'époque romaine. », *Revue belge de Philologie et d'Histoire*, n° 1, vol. 75, 1997, p. 225 149-149.

Toutefois, Ballu ne précise ni la date exacte de ce séisme, ni s'il s'agit d'un événement unique ou de plusieurs secousses successives.²⁵⁴



Figure 20 Vue aérienne prise en avion de Timgad. Source : Fond Poinssot, archives 106/101/ De Thamugadi à Tubernuc - archives 106/101/1 Thamugadi [Timgad]

Très vite, la ville s'est développée vers l'Est, le Sud et l'Ouest et a dépassé les limites initiales pour atteindre une superficie d'environ 50 hectares. Les archéologues ont estimé sa population à 15000 citoyens.

Qualifiée de Pompéi Algérienne, la cité rejoint en 1982 la liste des biens classés au patrimoine mondial de l'humanité par l'UNESCO.

Timgad, comme plusieurs villes antiques de la Numidie a été touchée par le schisme donatiste. Elle devient l'un des principaux centres de ce schisme. Elle comptait plusieurs églises et chapelles destinées au culte catholique (six chapelles et églises à l'époque romaine, plus trois situées à l'intérieur du fort byzantin), et une grande basilique donatiste située à environ 150 m au Sud-Ouest du capitole, lui-même hors de l'enceinte de la ville, à sa périphérie urbanisée.

En réalité, hormis la littérature attestant de la forte présence du schisme donatiste à Timgad, ainsi que la découverte de la mosaïque mentionnant le nom « Donat »,

²⁵⁴ BALLU Albert, *Tébessa, Lambèse, Timgad monuments antiques de l'Algérie*, op. cit., 1894, p. 29.

qui est à son tour contestable, rien ne nous permet de différencier une église donatiste d'une église catholique. D'autant plus que les donatistes ont occupé les basiliques catholiques et inversement.

4. Le christianisme à Thamugadi

Comme pour le reste du continent, l'évangélisation de Thamugadi est enveloppée de mystères. En revanche, on sait qu'à partir du III^{ème} siècle une communauté chrétienne s'est créée.²⁵⁵ On retient la date du 01 septembre 256, qui correspond au déplacement de l'évêque de Thamugadi *Novatus* au concile de Carthage. Le concile était présidé par saint Cyprien autour du sujet du baptême des hérétiques, plusieurs évêques de la Numidie y ont assisté, à l'instar de Lucius de Theveste, *Crescens* de Cirta, *Theogenes* d'Hippone, *Polianus* de Milev, *Pudentianus* de Cuicul, etc.²⁵⁶

Thamugadi a vu des fidèles se sacrifier au nom du Christ et préférer le supplice à l'apostasie. Seulement cinq nous sont connus par leurs noms, aucune passion ne nous est parvenue, il s'agissait de *Crispinus*, *Laurentius*, *Leucius*, *Faustinianus* et *Ziddinus*.²⁵⁷

Hormis la date de la participation de l'évêque de Thamugadi au concile de Carthage et les noms des cinq martyrs, l'histoire chrétienne de Thamugadi présente beaucoup de lacunes jusqu'au déclenchement du schisme donatiste aux environs de l'an 320.

La cité était un centre important pour le schisme donatiste qui cohabitait avec l'église catholique. Les textes rapportent que vers l'an 420, Thamugadi avait deux évêques donatistes et un seul catholique, nommés respectivement : *Optatus*, *Gaudentius* et *Faustinianus*.

L'évêque *Optatus* de Thamugadi est l'une des figures emblématiques du schisme donatiste. L'existence d'un tel témoignage architectural sur une période qui reste mal connue dans l'histoire du christianisme africain est d'une grande valeur.

²⁵⁵ MONCEAUX Paul, « Timgad chrétien », *op. cit.*, 1910, p. 03 1-78.

²⁵⁶ *Ibid.*, p. 04 1-78.

²⁵⁷ *Ibid.*, p. 06 1-78.

Optat a été évêque de Thamugadi pendant dix ans, de 388 à 398, et lors son épiscopat il était le plus combatif parmi les évêques donatistes. Son alliance avec Gildon lui fit perdre sa notoriété, il mourut en prison.²⁵⁸

C'est à ce complexe donatiste que nous nous intéressons. Exploré pour la première fois en 1906 par Albert Ballu, des fouilles méthodiques ont été entreprises en 1907. Il a fallu attendre 1908-1909 pour que cet ensemble soit entièrement fouillé et déblayé.²⁵⁹

La découverte de cet ensemble est d'une grande valeur à l'histoire du donatisme qui est mal documentée.

À l'intérieur d'une enceinte quadrilatère, d'environ 170 mètres de long et 110 mètres de large, on trouve au Nord-Ouest un ensemble composé d'une église et d'une petite chapelle, considérée comme église secondaire²⁶⁰, qui lui est contiguë et disposée perpendiculairement contre son mur Est. Dans l'angle formé par ces deux bâtiments on trouve une maison, qui communique avec la chapelle par quelques marches, qui est attribuée à l'évêque Optat. Devant l'entrée de l'église on trouve un atrium avec un bassin au milieu. Sur le côté Ouest de l'atrium se trouve le baptistère, presque intact avec ses mosaïques.

L'espace qui entoure l'ensemble précité, toujours dans la circonférence de l'enceinte quadrilatère, est formé par une succession de bâtiments et de cours. Accolée à la limite interne de l'enceinte, on note une suite continue de cellules dont on ignore la vocation.

L'attribution de la maison et après de la basilique à l'évêque Optat est basée sur l'inscription d'une mosaïque découverte sur le sol du vestibule de la maison qui mentionnait « *sacerdos Dei Optatus* ». Mais cette attribution à l'évêque Optat ne fait pas l'unanimité parmi les chercheurs. On ne pouvait pas être certain qu'il s'agit de l'évêque Optat de Thamugadi cité à plusieurs reprises par saint Augustin, alors qu'il existait plusieurs évêques portant ce nom. D'autant plus que l'emploi du terme

²⁵⁸ ALBERTINI Eugène, « Un témoignage épigraphique sur l'évêque donatiste Optat de Thamugadi », *Comptes rendus des séances de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, n° 1, vol. 83, 1939, p. 100 100-103, [<https://doi.org/10.3406/crai.1939.77138>].

²⁵⁹ BALLU Albert, *Les ruines de Timgad, antique Thamugadi : sept années de découvertes (1903-1910)*, Neurdein Frères, Paris, 1911, p. 31.

²⁶⁰ DUVAL N., *L'évêque et la cathédrale en Afrique du Nord. Op. cit.*, p. 387

sacerdos ne suffit pas pour y voir un évêque.²⁶¹ André Mandouze comptait 8 évêques portant le nom d'Optat, dont cinq étaient catholiques et trois donatistes.

5. Étude architecturale de la basilique donatiste de Thamugadi

A. La grande église

L'église est de forme rectangulaire avec une abside semi circulaire apparente, qui n'est pas comprise dans un massif de pierres. Elle est orientée selon l'axe Nord-Ouest/Sud-Est, la façade principale donnant vers le Nord-Ouest.

Aujourd'hui le site de la basilique de Thamudagi ressemble à la l'image ci-dessous.



Figure 21 État actuel de la basilique de Thamugadi. Photo prise de l'angle sud-ouest de la grande église. À gauche, au second plan, le baptistère. F. Z. Boughanem, 2019

On y accédait par un couloir qui mène vers un atrium de forme carrée de 23 mètres de côté, entouré d'un portique sensiblement carré de six colonnes sur chacun des côtés, qui mesurent 16,25 mètres de long par 16 mètres de large. Le sol de l'atrium était dallé, alors que l'assise du portique était en béton. Accolé à la partie est du portique, on reconnaissait les traces d'un bassin qui était relié par une conduite avec

²⁶¹ MICHEL Anne, « Aspects du culte dans les églises de Numidie au temps d'Augustin », *op. cit.*, 2005, p. 104 67-108.

une cuve circulaire au milieu du même atrium. Aujourd'hui, seule la configuration de l'atrium et ses piliers sont reconnaissables.

Dans l'axe central du flanc Sud de l'atrium, se trouvait la porte médiane de l'église, précédée d'une galerie accessible par un perron de trois marches qui mesure 4 mètres de large et environ 50 centimètres de haut.



Figure 22 État actuel de la basilique donatiste de Thamugadi. À droite, colonnade d'entrée à l'église. À gauche : atrium. F. Z. Boughanem, 2019

L'église était de forme rectangulaire avec une abside semi-circulaire saillante au chevet, et mesurait de l'extérieur 63 mètres de long par 23 mètres de large.

La façade principale du bâtiment comportait trois portes, s'ouvrant sur la nef centrale. L'église était scindée en trois nefs séparées par deux rangées de 16 doubles colonnes formant dix-sept travées de 3,22 mètres d'entre-colonnement. Le *quadratum populi* mesurait 56 mètres de long²⁶² par 20,30 mètres de large. L'espacement entre les colonnes de la nef centrale mesurait 10,25 mètres,²⁶³ tandis que celui entre les nefs latérales était d'environ 4,2 mètres.²⁶⁴

Au fond de la nef centrale, se dressait une abside semi-circulaire, qui d'après les plans ne présente aucune différence de niveau par rapport à la nef centrale. L'abside était profonde de 5,50 mètres. Elle était précédée d'un arc triomphal, de 10,25 mètres d'ouverture, supporté par deux doubles colonnes adossées à la façade de l'abside. Sur les deux travées précédant l'abside, Albert Ballu mentionne

²⁶² La dimension mentionnée est celle de la nef occidentale (selon l'orientation de l'église) et est la plus grande, la nef orientale mesurant 54,8 mètres. On constate une différence de 1,2 mètres entre les deux bas-côtés.

²⁶³ Selon les ouvrages cette dimension varie entre 5 mètres, 5,15 mètres, 9,80 mètres et enfin 10 mètres. La largeur de 10,25 mètres nous paraît la plus juste d'après les proportions du plan, les dimensions du *quadratum populi*, ainsi que l'ouverture de l'arc triomphal du chœur, qui a la même largeur de la nef centrale sur les plans d'Albert Ballu et de Christern.

²⁶⁴ GUI Isabelle, DUVAL Noël et CAILLET Jean-Pierre, « Basiliques chrétiennes d'Afrique du Nord », *op. cit.*, 1992, p. 276-277. Les dimensions sont données approximativement, le calcul est basé (comme mentionné dans la note 129), d'un côté sur les proportions du plan établi par Christern et de l'autre côté sur les dimensions avancées dans les ouvrages précités.

un martyrium dallé contenant la seule inscription de remploi trouvée au niveau de l'église.²⁶⁵ Sur le plan de Christern, le martyrium est peut-être limité de part et d'autre, par des chancels.

Dans cette église on ne trouve pas de traces de pièces attenantes à l'abside ni aux bas-côtés.

Néanmoins, une ouverture de la largeur d'une travée était opérée sur le bas-côté Est reliant l'église à deux autres pièces par l'intermédiaire d'un couloir et suivi d'une cour assez vaste. On peut estimer qu'il s'agit de dépendances, ou peut-être des sacristies.

Aucune mention n'a été rapportée concernant la toiture de l'église. Nous supposons que l'abside a été dotée d'une voûte en raison de l'épaisseur de sa paroi. On peut penser à une charpente classique en bois pour le *quadratum populi*, mais nous ne pouvons pas nous prononcer sur la composition des colonnades, ni si elles supportaient des arcs ou un entablement.

²⁶⁵ BALLU Albert, *Les ruines de Timgad, antique Thamugadi*, op. cit., 1911, p. 36.

B. La chapelle

Elle se positionne sur le flanc oriental de l'église et perpendiculairement à celle-ci, et présente une largeur équivalente à cinq travées (entre la sixième et la dixième travée). Elle est orientée selon l'axe Nord-Est/Sud-Ouest, abside tournée vers le Nord-Est.

Certains plans attribuent une connexion directe entre la chapelle et la basilique, d'autres non. Albert Ballu et Suzanne Germain ne mentionnent aucune connexion entre les deux édifices. Christern dessinait avec deux traits fins, la portion du mur mitoyen entre l'église et la chapelle, une connexion que nous n'arrivons pas à désigner avec certitude ; s'agit-il d'un muret ou de deux degrés (le sens de montée n'est pas mentionné). Quant au croquis établi par Albertini, une petite ouverture, sans d'autres précisions, a été notée sur le mur mitoyen entre la chapelle et la basilique.

La chapelle aurait connu deux états, dont seules les grandes lignes du plan du premier état sont reconnaissables.²⁶⁶

Le premier état de la chapelle remonte à la même époque que la construction de l'église, soit IV^{ème} siècle d'après Paul Monceaux.²⁶⁷ Il s'agit d'une construction composée de deux parties, la première est rectangulaire, mesurant environ 17 mètres de large par 18.96 mètres de long. Sur le mur Est on trouve une étroite ouverture avec quatre marches menant vers un vestibule reliant le premier volume au second (l'abside). Ce dernier est de forme semi-circulaire (saillante à l'extérieur) mesurant 7 mètres de profondeur et d'environ 6,70 mètres de large.²⁶⁸

L'espace rectangulaire est divisé par deux rangées de quatre piliers ou colonnes créant trois nefs (la centrale d'environ 7,9 mètres et les collatérales d'environ 2,8 mètres et 4 mètres) et cinq travées (de 3,6 mètres d'entre-colonnements).

Cette chapelle s'ouvre sur une grande pièce oblongue au Sud, et sur le péristyle d'une maison au Nord, attribuée à l'évêque Optat. D'après Albertini, sa galerie, qui

²⁶⁶ L'état dans lequel était le site lors de notre visite, envahi de végétation, ne permet de voir que les parties hautes de plus de 40 centimètres.

²⁶⁷ GUI Isabelle, DUVAL Noël et CAILLET Jean-Pierre, « Basiliques chrétiennes d'Afrique du Nord », *op. cit.*, 1992, p. 278.

²⁶⁸ L'abside est légèrement excentrée par rapport à la nef centrale sur le plan de Christern

comprenait une fontaine semi-circulaire, encadrée de deux colonnes, mesurant 1,5 mètre de diamètre, aurait servi de baptistère à la chapelle.

L'accès à la chapelle se faisait par deux entrées situées de part et d'autre de l'abside, ainsi que d'une troisième au Nord. On note, comme dans le cas de l'église, l'absence de sacristies à côté de l'abside.

L'abside, selon la seule hypothèse de Meunier, aurait eu la paroi intérieure garnie de sept supports qui auraient supporté une voûte côtelée. Pour Paul-Albert Février ces supports soutenaient le plancher d'une crypte sur laquelle a été construite cette chapelle. Quant à Noël Duval, il était favorable à l'idée du plancher d'une crypte construite postérieurement à la chapelle.²⁶⁹

Le second état date probablement de l'époque byzantine.²⁷⁰ Il est matérialisé par une petite construction sise au milieu de la nef centrale de la chapelle, qui occupe trois travées et la largeur totale de la nef centrale y compris les colonnes. Elle est organisée selon le modèle d'une église avec une nef centrale, deux collatérales et une abside comprise cette fois-ci dans un massif de maçonnerie. L'ouverture de l'arc triomphal est de 3,5 mètres. Cette petite chapelle se positionne de façon à bloquer l'abside de la chapelle initiale.²⁷¹

Cette chapelle est accessible par une ouverture située au centre du côté Ouest, ainsi que par une seconde (repérée sur le plan de Meunier) située à l'extrémité du collatéral Est.

C. Le baptistère

Le baptistère de cette église est indépendant et situé à l'angle Nord-Ouest de l'atrium. Il est limité, au nord, à l'ouest et au sud, par un complexe thermal composé de plusieurs salles de bains. Le baptistère de la basilique donatiste fait partie d'un ensemble de cinq pièces dont il est la sixième.

Au nord, le baptistère communique avec le « *frigidarium* », constitué de deux salles ouvertes l'une sur l'autre. La salle adjacente au baptistère comporte deux piscines semi-circulaires de tailles différentes. À l'ouest du baptistère, on trouve deux salles,

²⁶⁹ GUI Isabelle, DUVAL Noël et CAILLET Jean-Pierre, « Basiliques chrétiennes d'Afrique du Nord », *op. cit.*, 1992, p. 279.

²⁷⁰ *Ibid.*

²⁷¹ BALLU Albert, *Les ruines de Timgad, antique Thamugadi*, *op. cit.*, 1911, p. 38.

identifiées comme « *caldarium* » ou peut-être « *laconicum* (?) », disposées en enfilade sur un axe nord-sud. La salle située au sud s'ouvre à son tour sur une grande pièce attenante à l'atrium à l'est et au baptistère au nord. Cette pièce mesure 8,90 mètres par 9,60 mètres et semble correspondre au « *caldarium* ». Sur son côté ouest, elle donne accès à une piscine semi-circulaire de 2,10 mètres de diamètre.

Les fouilles ont révélé des traces de deux bassins hexagonaux sur le dallage. Du côté sud-est, la grande salle mène à deux pièces de forme sensiblement rectangulaire, ainsi qu'à un petit couloir débouchant sur une galerie qui longe le bas-côté ouest de l'église, sans pour autant communiquer avec celle-ci.²⁷²

Nous ne disposons pas de preuves suffisantes pour déterminer si le passage par ce complexe thermal était une étape incontournable du rite baptismal chez les donatistes. Par conséquent, il nous est impossible de nous prononcer avec certitude sur la configuration des lieux ou sur les raisons justifiant la communication entre le baptistère et les différentes salles des bains.

Le baptistère se présente comme une salle rectangulaire profonde de 8,30 mètres et large de 6,35 mètres. Son sol est recouvert de mosaïques composées de formes végétales très colorées d'une grande valeur. Une communication avec le petit *caldarium* par la paroi Ouest du baptistère.

Au centre se dresse une cuve baptismale de forme hexagonale, avec des angles abattus par des pans, complètement recouverte de mosaïques, presque intactes jusqu'à nos jours, en dehors d'une partie manquante depuis sa découverte. Elle mesure 4 mètres de large, et est profonde de 70 centimètres²⁷³. La largeur du fond est de 1,9 mètre. La cuve est composée de trois degrés qui permettent d'y descendre pour l'émersion. Le premier degré de la cuve forme son rebord et est large de 47 centimètres et surélevé par rapport au sol de 30 centimètres.

Les parois et toiture du baptistère ont été restaurées après les fouilles pour assurer la protection des mosaïques restantes sur le site. Aujourd'hui, il est fermé et interdit au public.

²⁷² *Ibid.*, p. 41.

²⁷³ La profondeur de la cuve est d'un mètre d'après Monceaux dans son ouvrage « Timgad chrétien », p. 31

Les angles du dernier degré du baptistère sont marqués par des chrismes blancs sur fond rose, comme décrits par Ballu.²⁷⁴ Il les présente comme suit : une croix se terminant par un demi-cercle, avec à l'intersection des deux lignes de la croix une superposition d'une seconde croix en diagonale. L'ensemble entouré d'un cercle.

Sur les différentes surfaces recouvertes de mosaïques, on distingue plusieurs formes et inspirations différentes : zigzag, lignes biaisées de diverses couleurs, formes géométriques, etc. Le tout richement coloré.

Le fond de la cuve baptismale est recouvert d'une composition de carrés de différentes couleurs : noir, jaune pâle et vert. Parmi les carrés noirs deux présentent un fond blanc réhaussé d'une croix noire.

On trouve un autre décor utilisé sur le rebord du degré supérieur de la cuve baptismale composé de feuilles de lauriers de plusieurs couleurs disposées de part et d'autre d'un chisme blanc avec fond rose semblable à celui des degrés inférieurs.



Figure 24 : Le baptistère avec sa cuve baptismale et ses mosaïques
Source : A. Ballu, « Les ruines de Timgad, antique Thamugadi : sept années de découvertes », 1911

²⁷⁴ BALLU Albert, *Les ruines de Timgad, antique Thamugadi, op. cit.*, 1911, p. 41.

D. La demeure d'Optat

Quelques années après la découverte de l'ensemble donatiste, en 1938²⁷⁵, Ch. Godet découvre les restes d'une maison au Nord-Est de la basilique.

Sise à l'angle formé par la basilique et la chapelle perpendiculaire à celle-ci, la maison est organisée autour d'une cour à péristyle. Elle contient une seconde cour dallée de dimensions réduites, un couloir, un vestibule contenant des mosaïques, qui s'ouvre sur les deux cours précitées, un *œcus* qui donne sur le vestibule par l'intermédiaire de trois baies, ainsi que deux autres pièces (selon les relevés fournis) prises entre l'*œcus* d'un côté et le couloir qui mène au péristyle de l'autre.

Selon Godet, cette maison a connu des remaniements au niveau de son péristyle, notamment sur ses portiques en plus de l'installation d'un four dans l'angle Nord-Ouest.²⁷⁶

Le sol du vestibule était recouvert de deux mosaïques posées dans deux sens de lecture contraires.

En accédant au vestibule depuis la petite cour, on peut lire la première inscription. La mosaïque orientale (voir Figure 25) se tient dans un cadre rectangulaire, sur trois lignes séparées par des traits horizontaux, elle est composée de lettres noires disposées sur un fond blanc. C'est sur cette inscription qu'on lit le nom Optat précédé par le mot « *sacerdos* », qui désigne un évêque dans le vocabulaire chrétien du IV^{ème} siècle, explique Albertini. D'où l'attribution de cette maison à l'évêque donatiste Donat et la destination de la basilique y afférente au culte donatiste.

²⁷⁵ GUI Isabelle, DUVAL Noël et CAILLET Jean-Pierre, « Basiliques chrétiennes d'Afrique du Nord », *op. cit.*, 1992, p. 274.

²⁷⁶ ALBERTINI Eugène, « Un témoignage épigraphique sur l'évêque donatiste Optat de Thamugadi », *op. cit.*, 1939, p. 101 100-103.



Figure 25 Mosaïque, de la demeure d'Optat, à inscription chrétienne. Source : S. Germain-Warot, « Les mosaïques de Timgad. Étude descriptive et analytique », 1969.

Cette hypothèse est soutenue par Marrou, qui trouve que l'inscription se réfère à l'évêque Optat. Les opinions divergent selon les savants et leur interprétation de l'inscription.

E. Autour de la grande église et ses dépendances

Le quadrilatère formé par l'église et les bâtiments contigus précités est lui-même enveloppé d'un ensemble de constructions, dont la fonction réelle nous échappe.

Cependant, même si le plan d'ensemble d'Albert Ballu reste imprécis il nous informe avec ses publications sur plusieurs parties :

- Deux axes principaux organisent l'intramuros. Un axe horizontal (Nord-Est/Sud-Ouest) à la limite Nord de l'ensemble permettant de regagner l'ensemble formé par l'atrium, l'église et ses dépendances, la maison d'Optat, le baptistère, un groupe de salles de bains, ainsi qu'une nécropole détachée de l'ensemble et située au Nord.
- Un second axe vertical (Nord-Ouest/Sud-Est), perpendiculaire au premier et longe les $\frac{3}{4}$ de l'ensemble desservant les différentes constructions et permettant l'accès à la chapelle par l'intermédiaire de cours dallées.
- L'ensemble comporte des salles de bains, regroupées au nord et à l'ouest de l'atrium et accessibles depuis la galerie septentrionale. Ces salles comportent deux « *frigidarium* », le premier avec un petit bassin rectangulaire et le second avec deux baignoires semi-circulaires. Une chambre tiède avec sa cuve oblongue aux extrémités rondes. Une pièce de chauffe et une autre de même fonction pour élever la température des deux *caldaria* mitoyens au baptistère.²⁷⁷ De l'autre côté de la galerie on note des traces de bâtiments qualifiés comme annexes aux bains.
- Une grande nécropole située hors l'enceinte de l'ensemble, au Nord-Est. Elle abrite des tombes de diverses formes : un sarcophage formé à partir de deux auges reliées entre elles et remaniées, des tombes de dimensions importantes (allant de 1 à 1,3 mètre de large) en tuiles plates et en briques, et enfin des tombes faites avec deux *tegulæ* ou de grandes briques de thermes.²⁷⁸

²⁷⁷ BALLU Albert, *Les ruines de Timgad, antique Thamugadi*, op. cit., 1911, p. 34.

²⁷⁸ *Ibid.*, p. 35.



Plan 6 Plan de la basilique donatiste de Thamugadi. Source : A. Ballu, « Les ruines de Timgad, antique Thamugadi : sept années de découvertes », 1911

6. Matériaux, décor architectonique et mobilier liturgique in situ

L'église est construite selon la technique de l' « *opus africanum* », une méthode de construction propre à la région nord-africaine, utilisée depuis l'époque punique. Dans le cas qui nous concerne, cette technique consiste en une alternance de murs en brique (baptistère -sauf mur donnant sur l'atrium- et complexe de bains) ou moellon (grande église, chapelle et le reste de l'ensemble) et de pierres taillées, disposées verticalement sous forme de piliers et horizontalement pour former des chaînages.

Le sol de l'église était initialement dallé, puis recouvert d'une couche de béton²⁷⁹. Néanmoins, on retrouve le dallage dans quelques travées au niveau de la nef centrale. On note, on se référant au relevé d'Albert Ballu, les travées n° : VIII, IX et la travée n° : XVI qui déborde un peu sur la travée qui la précède n° : XV. On suppose que la travée n° X a été également dallée car elle est comprise dans l'espace réservé au sarcophage, ainsi que pour la travée n° : XVII qui est concernée par le martyrium dont fait mention Ballu dans son ouvrage « Les ruines de Timgad ».

Les seules mosaïques que nous avons découvertes lors de notre visite se trouvent dans le baptistère.

Les colonnes employées sont monolithes et lisses sans cannelures d'environ 40 centimètres de diamètre. Surmontées de chapiteaux de remploi (d'après Isabelle Gui et Duval) de type corinthien mesurant 65 centimètres de largeur (lit supérieur), et 50 centimètres de hauteur.²⁸⁰

Concernant les installations liturgiques, on note la découverte d'un sarcophage en pierre au niveau du chœur de la nef centrale, qui servait aux libations, selon Isabelle Gui.²⁸¹ Posé à même le sol au niveau de la neuvième travée et entouré d'un enclos qui a la largeur de la travée et la profondeur du sarcophage²⁸². Il enfermait le squelette d'un homme de 1,78 mètres de taille. Il est disposé perpendiculairement à la limite Est de la nef, tête du squelette vers l'Ouest. Le sarcophage mesure 2,05

²⁷⁹ MONCEAUX Paul, « Timgad chrétien », *op. cit.*, 1910, p. 30 1-78.

²⁸⁰ GUI Isabelle, DUVAL Noël et CAILLET Jean-Pierre, « Basiliques chrétiennes d'Afrique du Nord », *op. cit.*, 1992, p. 277.

²⁸¹ *Ibid.*

²⁸² En se référant au croquis de Noël Duval dans le volume iconographique de l'ouvrage « Basiliques chrétiennes d'Afrique du Nord » d'Isabelle Gui, p. 133.

mètres de long sur 0,60 mètres de large, et comporte une ouverture, sur l'Ouest, garnie de bronze.²⁸³

Pour la construction de la première chapelle on a utilisé de grands appareils en plus de quelques pièces de remploi, alors que pour la seconde, elle a été totalement érigée avec de la pierre de taille de remploi, y compris pour les piliers.

Tableau 5 Décor architectonique de la basilique donatiste de Timgad

Élément architectonique	Description	Matériau
	Colonne lisse, de la grande église, surmontée d'un chapiteau d'ordre corinthien	Pierre blanche
	Colonne lisse, de la grande église, surmontée d'un chapiteau d'ordre corinthien	

²⁸³ BALLU Albert, *Les ruines de Timgad, antique Thamugadi, op. cit.*, 1911, p. 37.

		Colonne lisse, de la chapelle, surmontée d'un chapiteau d'ordre corinthien	
		Colonnes lisses, de la petite chapelle, surmontées de chapiteaux d'ordre corinthien	Pierre blanche enduite (?)
		Pilier rectangulaire, de la demeure d'Optat, surmonté d'une console	Pierre de taille

	Base de colonnes accouplées de la grande église	Pierre blanche
	État actuel des mosaïques du baptistère	
		« <i>Opus africanum</i> », murs en moellons pour la quasi-totalité de l'église et ses dépendances
		« <i>Opus mixtum</i> » à une assise, repéré sur la façade principale de la grande église ainsi que sur sa paroi mitoyenne à la chapelle.



Structure de l'enceinte du quartier (monastère) chrétien. Parement en pierre de part et d'autre d'un blocage (mélange d'un agrégat et de mortier)



« *Opus africanum* », murs en briques pour le complexe thermal et les parois mitoyennes du baptistère

Photographies prises par F. Z. Boughanem, 2019.

II. Le groupe épiscopal de Cuicul

1. État de l'art

Lors de sa découverte elle est sous terre protégée depuis des siècles sous une couche de terre, faite parfois de ses propres débris.²⁸⁴ Avant la planification de « vraies » missions archéologiques, les explorateurs de ce site mettaient en œuvre leurs talents de dessinateurs pour produire des dessins et des croquis.

C'est en 1839, que Cuicul a été découverte pour la première fois lors du passage d'une expédition dirigée par le duc d'Orléans.

Une année plus tard, des expéditions « scientifiques » sont planifiées sous la responsabilité de l'architecte et archéologue Bonaventure-Amable Ravoisié qui aura la charge de cette exploration scientifique pendant les années 1840, 1841 et 1842. Pendant son mandat il a délimité le Forum Sévérien, appelé aussi place des Sévères, il a reconstitué le théâtre et a relevé ses plans, il a également consolidé l'arc de Caracalla.

On doit une grande partie de la documentation graphique, de la période entre 1839 et 1845, relative à Cuicul, à Adolphe Delamare qui est dessinateur et amateur d'archéologie.

En revanche, ce n'est qu'après 1895 que les vraies fouilles du site de Cuicul commencent :

- En 1909, Albert Ballu, architecte en chef des monuments historiques de l'Algérie entre 1895 et 1926, supervise les premiers travaux de dégagement et de consolidation des monuments.
- En 1921, on a découvert le groupe épiscopal avec son baptistère circulaire,²⁸⁵
- En 1926, Mme Cresolles, archéologue émérite, s'intéresse au site et donc préside les fouilles. On a découvert à l'Est de la grande rue, une *horrea* (grenier public)²⁸⁶,

²⁸⁴ ABDERRAHIM ZIROUT Nabila, « Le site antique de Djemila (Algérie). Entre découverte et approche de valorisation », *Annales d'Université « Valahia » Târgoviște. Section d'Archéologie et d'Histoire*, n° 1, vol. 22, 2020, p. 48 47-67, [<https://doi.org/10.3406/valah.2020.1440>].

²⁸⁵ *Ibid.*, p. 52 47-67.

²⁸⁶ *Ibid.*, p. 57 47-67.

- En 1930, toujours durant son mandat, Mme Cresolles découvre une habitation particulière à sept absides, située au Sud des grands thermes, identifiée comme la maison de Bacchus,
- En 1941, on assiste au dégagement total de la colline mitoyenne au temple septimien, ainsi qu'à l'inauguration d'un nouveau chantier, on découvre une église entourée d'un cimetière,²⁸⁷
- 1942 : fouilles de la basilique cimétériale de l'Est par Quérard, chef de chantier²⁸⁸
- En 1943, Yvonne Allais recrutée pour continuer les fouilles. On a mis à jour un quartier en contre bas à l'Est du forum sévérien, entre 1943 et 1949. Elle a continué les fouilles des quartiers Est et Ouest de la ville, pendant quinze ans jusqu'en 1957
- Depuis janvier 2020, un projet intitulé « Étude, conservation et valorisation du groupe épiscopal de Cuicul-Djemila (Algérie) » (EPICUR), est réalisé en collaboration entre l'agence nationale de la recherche (France) et le Laboratoire d'archéologie de l'Université de Sétif 2. Il est co-dirigé de Daniel Istria (AMU-LA3M), Youcef Aibeche (Université de Sétif 2) et Aïcha Amina Malek (AOOrOc). Le projet a pour but de réétudier le groupe épiscopal paléochrétien de Cuicul-Djemila, qui reste insuffisamment documenté, en s'appuyant sur les technologies modernes. Le projet ambitionne non seulement de mieux comprendre ce patrimoine archéologique, mais également d'en assurer la préservation et de le valoriser sur le plan scientifique.²⁸⁹

2. Situation géographique de la ville

²⁸⁷ LESCHI Louis, « Chronique, l'archéologie algérienne en 1941 », *Revue Africaine*, vol. 86, 1942, p. 172-174.

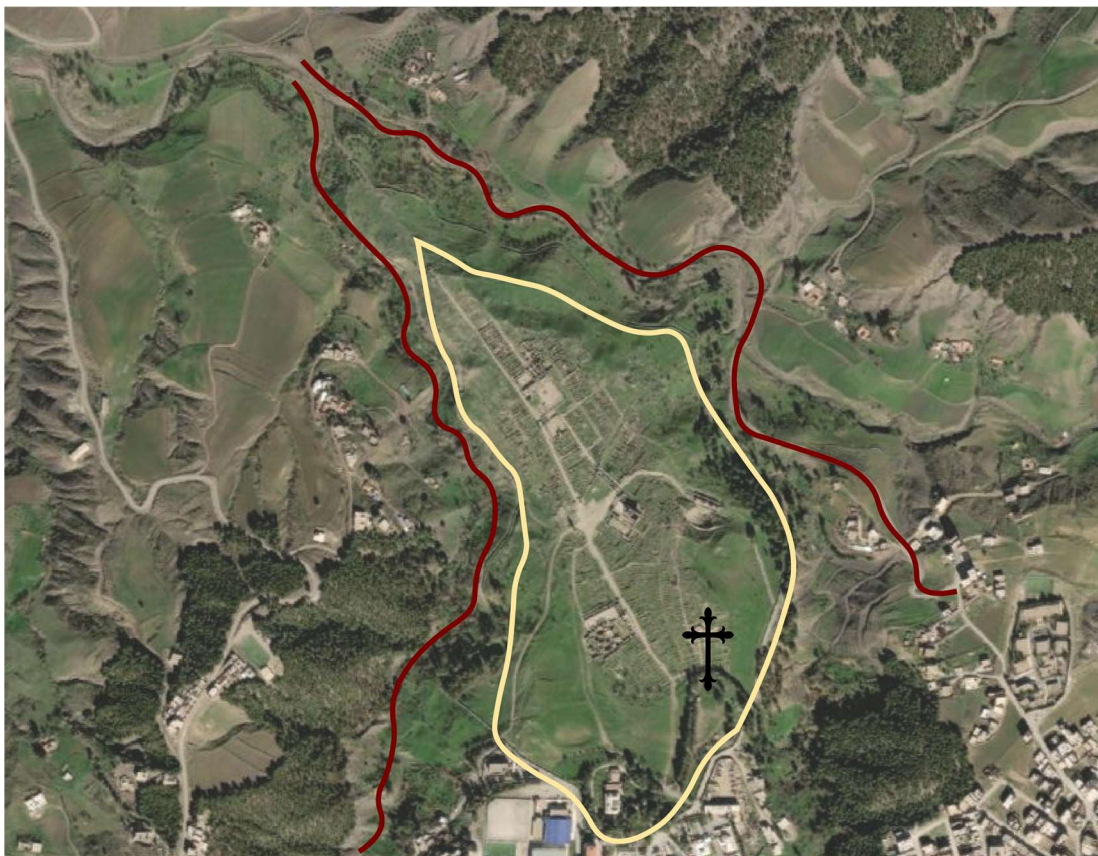
²⁸⁸ CARCOPINO Jérôme, « Le travail archéologique en Algérie pendant la guerre (1939-1942) », *Comptes rendus des séances de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, n° 4, vol. 86, 1942, p. 304 301-319, [<https://doi.org/10.3406/crai.1942.85702>].

²⁸⁹ SOUBIRA Thomas et LHOYER Bénédicte, *Les recherches les plus récentes ou en cours à Djemila*, [<https://taa.africa/les-recherches-les-plus-recentes-ou-en-cours-a-djemila.html>], consulté le 16 septembre 2024.

Djemila, ou Cuicul de son appellation antique, est la seconde plus importante ville antique de l'Algérie après Timgad, néanmoins sa configuration, son implantation et son cadre naturel lui confèrent le titre de la plus belle ville antique de l'Algérie.

Djemila est une localité située sur les hauts-plateaux, à l'Est du pays, située au Nord-Est de la wilaya de Sétif dont elle est distante de 43 kilomètres. Le noyau antique a été construit sur un pic rocheux à 900 mètres d'altitudes. La symbiose entre la ville antique et la topographie du site est intrigante. La ville prend une forme sensiblement triangulaire imposée par les deux Oueds, Betame à l'Est et Guergour à l'Ouest, appelé également oued Djemila.

Elle est limitée au Nord par la commune de Maouia et la wilaya de Mila, à l'Est par la wilaya de Mila, au Sud par les communes de Belaa et Tachouda, et à l'Ouest par les communes de Beni Fouda et Maouia.



Plan 7 Situation de Cuicul entre les deux fleuves. Source : ArcGis, [En ligne]

Le choix du site d'implantation de Cuicul au croisement des voies romaines et à la frontière de Numidie n'est pas hasardeux. On y trouve toutes les conditions

nécessaires pour l'implantation d'une ville ; eau, terres fertiles et présence de carrière.²⁹⁰

La ville s'est développée linéairement sur deux époques essentielles ; la ville primitive et son extension au-delà de son enceinte d'origine au Sud, le quartier chrétien, avant et après sa christianisation. L'introduction de la foi chrétienne dans la colonie de Cuicul a modifié son paysage, ainsi le groupe épiscopal surplombe toute la ville.

Le site archéologique de Cuicul est classé patrimoine mondiale par l'Unesco en 1982 lors de la 6^{ème} session du comité du patrimoine mondial.

²⁹⁰ ALLAIS Yvonne, *Djemila*, Les Belles Lettres, Paris, coll. « Le monde romain Collection publiée sous le patronage de l'Association Guillaume Budé », 1938.

3. Description et historique de la ville

Contrairement à ce que l'on pouvait croire, Cuicul a été édifée sur un territoire occupé par l'homme depuis longtemps, en témoignent les différents sites préhistoriques découverts dans la région. Aux alentours du site les traces d'une population capsienne et d'autres d'escargotières, entre Djemila et Tiniet Rachegue et dans la région de Fedj m'zala, ont été découverts.²⁹¹

La colonie de Cuicul a été fondée sous le règne de Nerva, vers 96 ap. J. C. pour accueillir les vétérans. Elle doit sa prospérité et richesse à son environnement rural et à l'agriculture, comme le montrent des découvertes récentes.²⁹²

Sa découverte remonte à 1839, lors du passage de l'expédition « des portes de fer » dirigée par le duc d'Orléans, on nota à l'époque la présence de quelques monuments ; un temple, des thermes, ainsi que l'arc de triomphe à moitié effondré.²⁹³

Colonie puis municipale, Cuicul s'est développé autour de ses édifices principaux. Si la topographie du site exige une adaptation particulière, les principes de l'urbanisme romain sont majoritairement respectés. La ville a été construite de part et d'autre d'un long *Cardo maximus*, rythmé par plusieurs ruelles parallèles.

Le noyau primitif était, comme toute ville romaine, entouré d'une enceinte contenant un *forum* autour duquel se dressaient les bâtiments publics. Les *insulae*, principalement implantés de part et d'autre du *Cardo*, vont vite céder la place à des *domus* pour des riches propriétaires et négociants.

Pendant la période des Antonins, Cuicul s'enrichit et s'étend de plus en plus, l'enceinte fut débordée. Par conséquent on était obligé de construire en *extra-muros*. Le théâtre fut érigé à 150 m au-delà des remparts, en se servant de la pente qui descend au ravin de l'Est. Vers 160, la construction d'un arc sur le chemin qui menait de la ville au théâtre a ouvert le terrain pour la construction de thermes, à 200 mètres en dehors de la porte sud, sur le prolongement du *Cardo*. Ainsi tout un

²⁹¹ ABDERRAHIM ZIROUT Nabila, « Le site antique de Djemila (Algérie). Entre découverte et approche de valorisation », *op. cit.*, 2020, p. 48 47-67.

²⁹² AIBECHE Youcef, *L'arrière-pays de Cuicul, Algérie*, [<https://savoirs.ens.fr/expose.php?id=2460>], consulté le 19 août 2022.

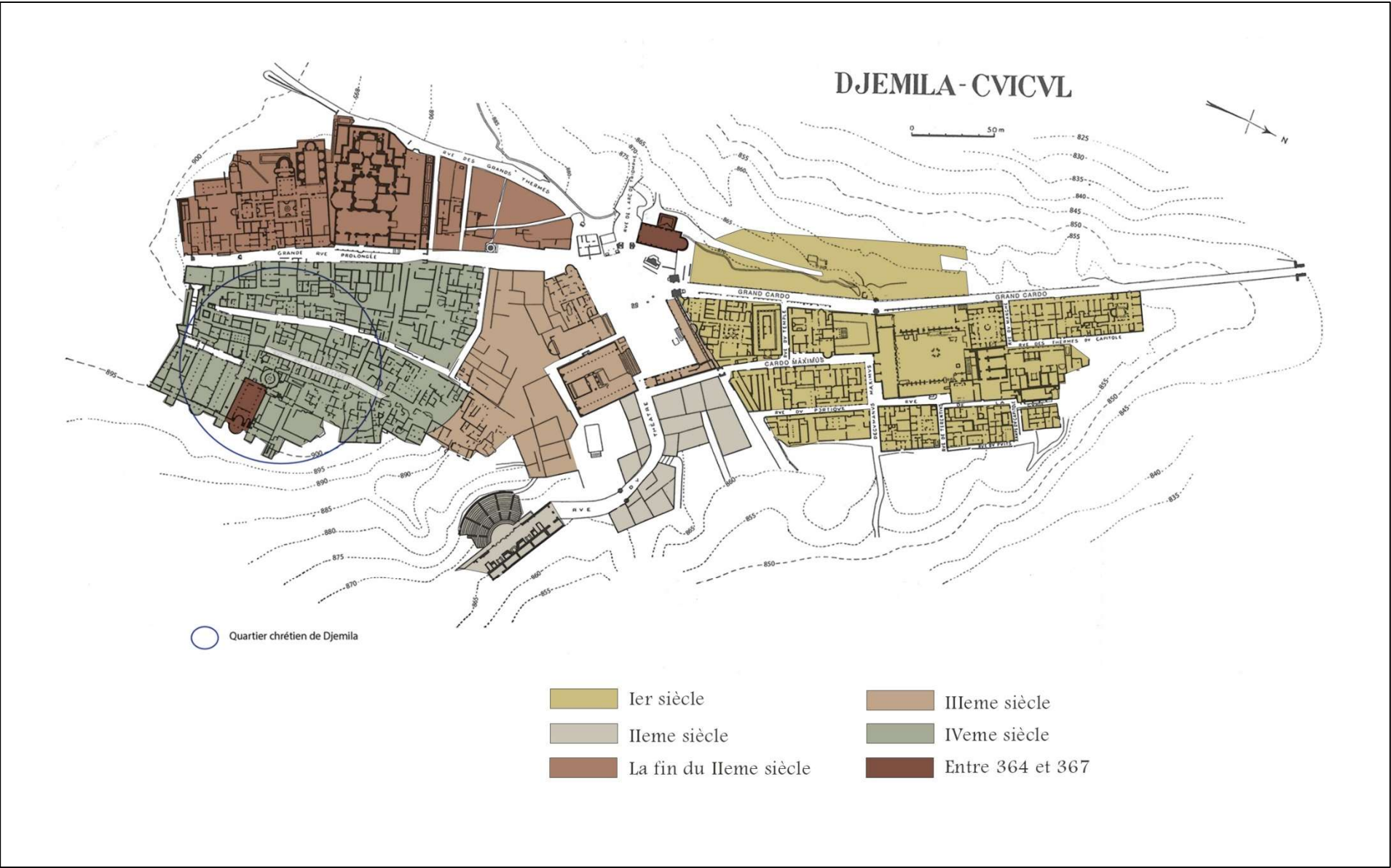
²⁹³ ABDERRAHIM ZIROUT Nabila, « Le site antique de Djemila (Algérie). Entre découverte et approche de valorisation », *op. cit.*, 2020, p. 49 47-67.

faubourg méridional s'est formé, le centre urbain est alors réorganisé autour d'un second *forum*, appelé le *forum* Sud ou le *forum* neuf.

Les débuts du III^{ème} siècle sont synonyme d'épanouissement et de magnificence. On assiste à la construction de la place des Sévères, de l'arc de triomphe dédié à Caracalla, du temple Sévérien qui est dédié au culte familial, du temple de Saturne, etc. sans oublier les travaux d'infrastructure et d'aménagement urbain.

Le triomphe de l'Église, a vu Cuicul se doter de son plus bel ensemble paléochrétien, construit sans doute sur plusieurs périodes, dont la cathédrale qu'on attribue à l'évêque Croscinius.

Après le déclin de l'empire romain, le passage des Vandales au V^{ème} siècle fut court. Les Byzantins leur succèdent, contrairement à leur mode d'occupation habituel, à Cuicul ils se sont contenté des fortifications existantes. Cuicul ne s'est plus relevé de son déclin. On retient la date de 553 comme dernière date connue de son histoire. Cette date correspond à la présence de l'évêque *Cresconius* de Cuicul au concile de Constantinople.



Plan 8 Plan du développement urbain de Cuicul Source : D. Khalifa Chelihi et al., « La valorisation du patrimoine archéologique romain en Algérie : cas de Djemila antique, Cuicul. », 2019

4. Le christianisme à Cuicul

Les édifices religieux construits dans la première partie du V^{ème} siècle à Cuicul attestent l'existence d'un centre de pèlerinage du christianisme important (E. Albertini, 1924).²⁹⁴

Au cours du III^{ème} siècle, une importante communauté chrétienne était déjà établie à Cuicul.²⁹⁵ Nous ignorons où cette communauté pratiquait sa foi, néanmoins nous avons un témoignage important qui consiste en la participation de l'évêque *Pudentianus* de Cuicul au concile de Carthage tenu le 1er septembre 256.²⁹⁶

Si la documentation sur l'introduction du christianisme dans la cité est lacunaire, au même titre que les autres villes de notre province, Cuicul nous délivre des témoignages épigraphiques très intéressants. La persécution n'a pas épargné la communauté chrétienne de Cuicul, qui a dû sacrifier neufs fidèles, peut-être plus. L'épisode se serait déroulé au début du IV^{ème}, pour reprendre le passage d'Yvonne Allais « *les persécutions n'épargnèrent pas la communauté cuiculitaine ; la plus violente fut certainement, comme dans le reste de l'Afrique, celle qu'ordonna Dioclétien en 303-304 ; c'est sans doute à ce moment que moururent neufs martyrs dont nous connaissons les noms* ». ²⁹⁷

Vers le milieu du XIX^{ème} siècle, Delamare et Ravoisié ont découvert et fouillé partiellement une basilique chrétienne qu'ils ont daté de l'époque de saint Augustin. La basilique est située à l'extrémité sud-est de la ville antique. Une seconde campagne de fouilles a permis de la fouiller de nouveau et de la déblayer complètement ; une crypte a été découverte.²⁹⁸ Yvonne Allais indique que cette inscription a été découverte au niveau de l'église du faubourg Ouest (la chapelle).²⁹⁹ C'est ici que les archéologues ont mis à jour une inscription mentionnant les noms de sept martyrs.

La face supérieure de l'inscription était complètement usée et difficilement déchiffrable. On pense qu'elle a dû servir plus tard de seuil pour l'abside d'une

²⁹⁴ *Ibid.*, p. 57 47-67.

²⁹⁵ ALLAIS Yvonne, *Djemila*, *op. cit.*, 1938, p. 28.

²⁹⁶ MONCEAUX Paul, « Martyrs de Djemila », *Comptes rendus des séances de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, n° 4, vol. 64, 1920, p. 291 290-297, [<https://doi.org/10.3406/crai.1920.74330>]. ALLAIS Yvonne, *Djemila*, *op. cit.*, 1938, p. 28.

²⁹⁷ ALLAIS Yvonne, *Djemila*, *op. cit.*, 1938, p. 28.

²⁹⁸ MONCEAUX Paul, « Martyrs de Djemila », *op. cit.*, 1920, p. 292 290-297.

²⁹⁹ ALLAIS Yvonne, *Djemila*, *op. cit.*, 1938, p. 28.

basilique. L'inscription présente aussi deux trous de scellement. Sur la longue tranche de l'inscription qui mesure 1 mètre 30, se trouve une inscription de trois lignes, assez mal gravée et les caractères, plus ou moins serrés, sont inégaux : leur hauteur varie entre trois et cinq centimètres.³⁰⁰

On lit sur l'inscription, selon la transcription de Delamare et Ravoisié :

Nomina ma[r]turum Donati, Emiliani, Aureli,

. . . [Theo]dosi, Are(n)sis, Solae, Victoriae. XII K(alendas) aug(ustas).

Pas(si) et arc(essiti) III n(onas) m[artias ou aias].³⁰¹

Jusqu'à la découverte de cette inscription, les noms de ces martyrs étaient inconnus dans la littérature chrétienne concernant Cuicul. Néanmoins, plusieurs de ces noms étaient déjà répandus en Afrique.

Cette inscription montre aussi que les sept martyrs furent exécutés le même jour et étaient honorés la même année d'anniversaire. Selon les archéologues Delamare et Ravoisié, il s'agit de martyrs du diocèse de Cuicul, connus seulement du calendrier local. Comme c'était le cas des martyrs *Claudius* et *Pascentius*, qu'on a découvert les noms sur deux chapiteaux antérieurement découverts.³⁰²

Nous avons donc au total neuf martyrs, dont l'existence nous a été révélée grâce aux fouilles, et qui étaient l'objet d'un culte pour les chrétiens de Cuicul.

L'édit de Milan a libéré la pratique de la foi chrétienne ce qui a donné droit à la communauté de posséder des biens et de construire des lieux de culte, des églises. À Cuicul, ce sont les personnages d'une certaine richesse qui ont accéléré la construction du groupe épiscopal à travers leurs cotisations, en témoignent des inscriptions découvertes sur le site.

Vers la moitié du IV^{ème} siècle, on a vu paraître le nom de l'évêque de Cuicul, nommé *Elpidophorus*, au concile de Carthage qui s'est réuni en 348.

Le début du V^{ème} siècle, a été marqué, comme la plupart des cités africaines, par les querelles entre les deux communautés, catholique et donatiste, tel était le cas à Cuicul. Nous avons un témoignage sur la cohabitation des deux communautés lors

³⁰⁰ MONCEAUX Paul, « Martyrs de Djemila », *op. cit.*, 1920, p. 294 290-297.

³⁰¹ *Ibid.*, p. 295 290-297.

³⁰² *Ibid.*, p. 296 290-297.

de la Conférence de Carthage tenue en 411. Lors de ce concile, la communauté catholique de Cuicul a été représentée par l'évêque *Cresconius*, alors que la communauté donatiste venait de perdre le sien.³⁰³

La communauté chrétienne de cette ville a duré au minimum trois siècles, et probablement davantage. Elle a été constituée vers le début du III^{ème} siècle. Elle s'est développée et épanouie pendant le IV^{ème} siècle et au début du V^{ème}, marqués par le schisme donatiste.

Elle a survécu à l'invasion des Vandales. On connaissait un évêque, nommé Victor, à Cuicul en 484. L'évêque a été exécuté lors de la persécution ordonnée par le roi Hunéric.³⁰⁴ Sous la domination byzantine, une communauté chrétienne existait encore avec *Crescens* comme évêque de l'Église de Cuicul, il a participé au concile de Constantinople en 553.³⁰⁵

5. Étude architecturale du groupe épiscopal de Cuicul

Le groupe épiscopal de Cuicul est implanté au Sud de cité, sur une colline à l'Est du Cardo prolongé. L'accès à ce quartier, dédié au culte chrétien et aux habitations de clergé, est marqué par une porte monumentale, reconstituée hypothétiquement par les archéologues. En franchissant la porte, on trouve une habitation à péristyle qui a, probablement, servi de résidence pour l'évêque, une succession de trois basiliques d'envergures différentes, un baptistère ainsi que ses annexes. Les fidèles quant à eux, ils vivaient dans la cité.³⁰⁶

Le groupe épiscopal est articulé autour de deux espaces de circulations. Le premier espace s'agit d'une allée formée de deux artères presque perpendiculaires, l'artère orientée Ouest-Est assure l'accès au quartier, tandis que l'artère orientée Sud-Nord mène directement au baptistère et ses annexes et dessert la grande basilique. De part et d'autre de cette allée on trouve les trois églises du quartier, la petite chapelle et la, probable, demeure de l'évêque à l'ouest et les deux grandes basiliques ainsi que la crypte à l'Est. Le second espace de circulation s'agit d'une esplanade en longueur orientée Ouest-Est, elle assure l'accès à la petite chapelle, aux bains du

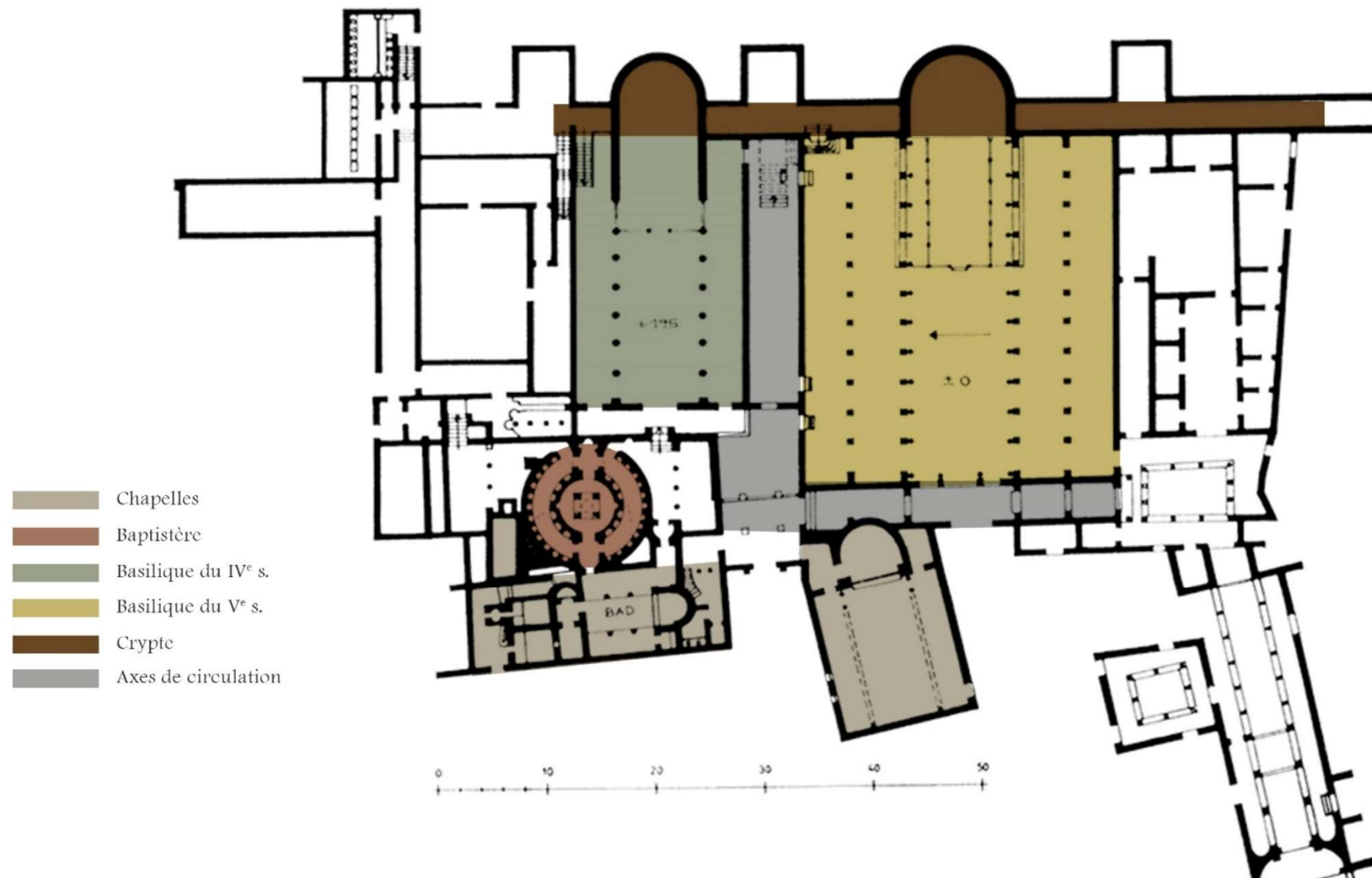
³⁰³ DOUËL Martial, *L'Algérie romaine: forums et basiliques, Timgad, Djemila, Khemissa, Madaure, Cherchell, Tipasa*, Société d'éd. géographiques, maritimes et coloniales, Paris, 1930, p. 77.

³⁰⁴ ALLAIS Yvonne, *Djemila*, *op. cit.*, 1938, p. 31.

³⁰⁵ MONCEAUX Paul, « Martyrs de Djemila », *op. cit.*, 1920, p. 291 290-297.

³⁰⁶ FÉVRIER Paul-Albert, *Djemila*, Ministère de l'éducation nationale, Alger, 1968, p. 74.

baptistère et aux deux églises di IVème et du V^{ème} siècle. Elle forme aussi une zone tampon entre les deux églises.



Plan 9 Composition du groupe épiscopal de Cuicul - Source : L. Leschi, 1952

Les composantes du groupe épiscopal avaient des volumes et des hauteurs variés. On pense que la basilique du Sud, connue comme basilique de *Crescens*, avait des tribunes, donc une grande hauteur. Paul-Albert Février nous explique que cette ampleur architecturale est la matérialisation du triomphe du christianisme à la fin du IV^{ème} siècle.

Il convient de préciser qu'une grande partie du groupe épiscopal a été construite avec des morceaux de réemploi, empruntés à des bâtiments païens, principalement des colonnes, des chapiteaux, etc. D'après Yvonne Allais, le réemploi des matériaux a survécu lors des restaurations entreprises par les Byzantins.

Le développement architectural s'explique par les exigences d'un culte devenu populaire et par l'empressement des pèlerins.³⁰⁷

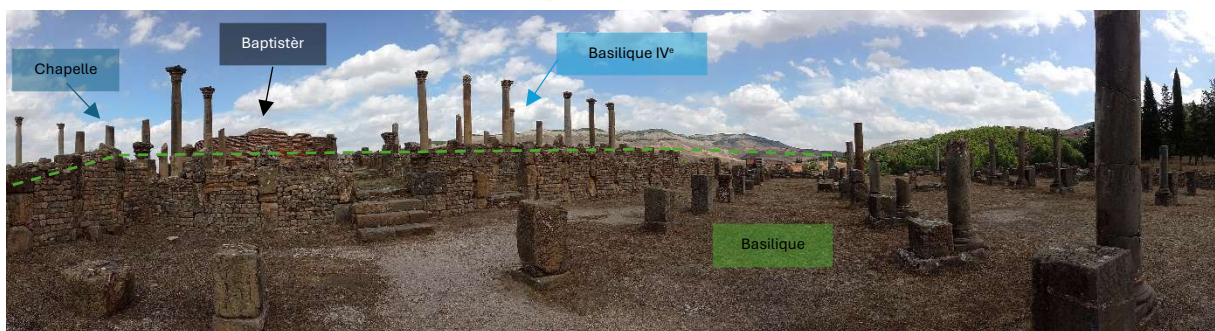


Figure 26 Vue panoramique sur le groupe épiscopal. F. Z. Boughanem, 2019

A. Espaces extérieurs de circulation

Comme nous l'avons mentionné précédemment, les espaces extérieurs de circulation comprennent une esplanade et deux allées.

L'emplacement de l'esplanade est intéressant et pensé pour assurer la desserte des quatre édifices principaux du groupe épiscopal. L'esplanade avait une forme complexe. Elle formait une suite d'un porche et deux portiques transversaux et d'une large allée d'environ 60 mètres de long, avec une largeur de 7 à 8 mètres dans la première moitié, de 5 mètres au fond, dans la partie orientale.

L'esplanade était à ciel ouvert et rythmée par quatre portiques de configurations et de dimensions différentes. Elle était dallée, hélas ce dallage a disparu aujourd'hui.

³⁰⁷ MONCEAUX Paul, « Découverte d'un groupe d'édifices chrétiens à Djemila », *Comptes rendus des séances de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, n° 5, vol. 66, 1922, p. 407-380-407, [<https://doi.org/10.3406/crai.1922.74681>].

En empruntant la rue du faubourg, nous arrivons sur l'esplanade. Elle est entourée par le mur des bains à gauche et le mur latéral de la chapelle à droite.

À la hauteur de l'abside de cette chapelle, on trouve un porche, soutenu en avant par deux colonnes, en arrière par deux piliers appuyés contre deux petits murs transversaux. Le porche est de forme sensiblement carrée, sa largeur et sa profondeur sont d'environ 2 mètres 60.

Les murs transversaux à l'Est laissent un passage étroit, qui correspond à seulement 1 mètre 80 de largeur. Une fois l'ouverture franchie, on trouve deux portes parallèles à droite et à gauche.

La porte de gauche donnait accès aux bains du baptistère. La porte de droite, s'ouvrait sur la sacristie gauche de la chapelle, elle-même communiquait avec l'abside et le bas-côté gauche de la chapelle.

En avançant d'environ 2 mètres et demi de la sortie du porche, on se retrouve devant un troisième portique transversal, formé de quatre colonnes, dont deux adossées aux murs latéraux.

Aussitôt à droite, on se retrouve à l'intersection de l'allée Sud-Nord qui longeait toute la façade de la grande basilique (du V^{ème} siècle) en la séparant de la chapelle et d'autres bâtiments. L'intersection est marquée, à l'époque, par une porte de 2 mètres de large. L'allée est large d'environ 3 mètres à 3 mètres 50.

À environ 2 mètres et demi du portique transversal mentionné, on rencontre le quatrième portique disposé sur l'alignement de la façade de la grande basilique. Ce portique est identique au troisième portique, cependant surélevé de deux marches.

Derrière ce second portique, nous nous retrouvons sur un terre-plein de configuration à peu près carrée. Il mesure environ 7 mètres sur les deux côtés.

Au fond de ce terre-plein, on peut emprunter trois directions. À droite, on peut accéder à la nef collatérale gauche de la grande basilique du V^{ème} siècle par une petite porte et un escalier de quatre marches, le niveau du collatéral est inférieur à celui du terre-plein. À gauche, on peut accéder aux dépendances du baptistère ou à la basilique du IV^{ème} siècle en montant à une rue, de deux mètres de large, l'accès se fait par un escalier de deux marches en équerre. L'extrémité orientale est marquée par une ouverture de 1 mètre 40 de large. L'ouverture est formée par deux

murs transversaux perpendiculaires aux murs latéraux des deux basiliques. Cette porte s'ouvre sur la partie postérieure de l'esplanade, plus étroite. Sa configuration ressemble plus à un couloir médian entre les deux basiliques, avec environ 5 mètres de large et 25 mètres de longueur. Selon le plan de la crypte, ce couloir devait se prolonger encore 8 mètres au-delà de la limite actuelle des basiliques, au-dessus de la crypte de même largeur.

Depuis ce couloir on pouvait accéder aux deux basiliques. Le mur qui bordait l'esplanade à droite, desservait le bas-côté gauche de la grande basilique. Il était percé de deux petites portes, qui, par des escaliers de trois marches, permettaient de descendre dans le collatéral de la grande basilique. Tout au bout du couloir à gauche, on pouvait accéder à la nef latérale gauche de l'ancienne basilique par un escalier de cinq marches.

Entre les deux basiliques, au fond de l'esplanade/couloir, on trouve une construction rectangulaire massive en maçonnerie, elle avait les dimensions suivantes : 4 mètres de long et 2 mètres 50 de large. On y accédait par quatre degrés. On ignore la destination et l'utilité de ce massif, Paul Monceaux pense qu'il s'agit d'un soubassement d'autel.³⁰⁸

B. La chapelle (cathecumeneum ?)

Située à l'Ouest de l'allée (Sud-Nord) structurante du groupe épiscopal, la chapelle est de forme quadrilatères avec une abside semi apparente. L'intérieur est organisé selon le modèle basilical traditionnel en trois nefs, les nefs sont formées de piliers et de murs.

La taille de cette église et sa proximité du baptistère laissent penser qu'il s'agit d'un *cathecumeneum*, dans lequel sont préparés les catéchumènes, candidats au baptême, par l'évêque. Le trajet du passage des catéchumènes de la chapelle au baptistère reste difficile à préciser à cause des murs et des remaniements lors de la reconstitution du site.³⁰⁹

Le corps de cette chapelle est de forme rectangulaire et mesure d'environ 11 mètres 50 de large sur approximativement 15 mètres de long, la longueur globale avec l'abside est d'environ 19 mètres. La chapelle est scindée en trois nefs, au bout de

³⁰⁸ *Ibid.*, p. 384-385-386 380-407.

³⁰⁹ FÉVRIER Paul-Albert, *Djemila, op. cit.*, 1968, p. 75.

chacune des nefs on trouve une sacristie. L'abside est large d'environ 5 mètres 50, profonde de 4 mètres. Positionnée entre deux sacristies, néanmoins elle ne communique qu'avec la sacristie du Nord. Les sacristies ont des formes irrégulières, celle du Sud communique uniquement avec le bas-côté droit, tandis que celle du Nord donne à la fois sur l'abside, sur la nef latérale gauche, et sur l'esplanade par une porte qui s'ouvrait sur le terre-plein entre le porche et le premier portique transversal.³¹⁰

L'abside et les sacristies étaient surélevées par un escalier de deux marches s'étendant sur toute la largeur de la chapelle

La chapelle est pauvre en décoration,³¹¹ et d'après Yvonne Allais elle présente plusieurs éléments de réemploi, notamment les colonnes.³¹²

C. La basilique du IV^{ème} siècle

La basilique du IV^{ème} siècle est connue comme l'ancienne basilique. Les archéologues ont daté sa construction au IV^{ème} siècle en se basant sur les éléments décoratifs mis au jour lors des fouilles, notamment le style des mosaïques, la rédaction et les formules des inscriptions, les titres des donateurs, etc. Néanmoins, on ne peut pas être sûrs de cette datation après la découverte de deux chrismes. Le premier est un grand monogramme constantinien (de 15 centimètres de haut) gravé en relief sur l'un des chapiteaux ioniques de l'édifice, que Stéphane Gsell a

relevé. ✱ Le second est également un chrisme relevé par Gsell sur un chapiteau

de pilastre. **palme** **feuille**  **feuille** **rosace** Il s'agit d'une croix monogrammatique gravée en relief, haute de 15 centimètres, entourée d'un cercle, et accostée d'une feuille et d'une palme à gauche, d'une feuille et d'une rosace à droite.³¹³

³¹⁰ MONCEAUX Paul, « Découverte d'un groupe d'édifices chrétiens à Djemila », *op. cit.*, 1922, p. 399 380-407.

³¹¹ *Ibid.*, p. 398 380-407.

³¹² ALLAIS Yvonne, *Djemila*, *op. cit.*, 1938, p. 61.

³¹³ MONCEAUX Paul, « Découverte d'un groupe d'édifices chrétiens à Djemila », *op. cit.*, 1922, p. 391 380-407.

Ces deux éléments portent à confusion, car, en Afrique, on ne trouvait jamais cette forme de chrisme avant le V^{ème} siècle. En revanche, l'hypothèse que l'église soit remaniée après sa construction est très probable.

La basilique est, comme le veut la tradition, de forme rectangulaire avec une abside semi-circulaire saillante. L'abside est orientée exactement vers l'Est. En revanche l'abside est aujourd'hui disparue, on trouve son empreinte sur le prolongement de l'abside de la crypte dans le niveau inférieur.

Le corps de la basilique est large de 16 mètres et long de 27 mètres (15 mètres par 35 mètres d'après Y. Allais). La profondeur de l'abside est d'environ 8 mètres, ce qui nous donne une longueur totale d'environ 35 mètres.³¹⁴

Le plan a une organisation classique à trois nefs séparées par deux rangées de colonnes surmontées de chapiteaux d'ordre corinthien (probablement récupérés d'édifices païens). L'équivalent de deux travées du côté de l'abside est limité par deux murs pleins, hauts de 1 mètre et longs de 6 mètres. Le prolongement de ces murets par des chancels en pierre, qu'on trouve la trace au sol, donne naissance au chœur de la basilique. Il est surélevé d'environ 50 centimètres au-dessus du sol des nefs, et mesure 11 mètres par 7 mètres.

L'autel a été installé en avant du chœur selon la coutume de l'époque.³¹⁵

Les deux rangées de colonnes qui séparaient les nefs, comprenaient cinq colonnes avec un pilier appuyé au mur Ouest (de la façade).

La façade principale, située à l'Ouest, séparée du baptistère par la rue. L'accès à la basilique se faisait par trois portes, donnant respectivement dans la nef principale et les deux latérales. La porte principale, est large de 2 mètres 87 ; les portes des bas-côtés mesurent de 1 mètre 30 chacune.

Nous l'avons mentionné précédemment, à l'extrémité Sud-Est de la nef latérale droite, on trouve un quatrième accès à la basilique précédé d'un escalier de cinq marches permettant de descendre au niveau de l'esplanade. D'après Yvonne Allais il s'agit probablement d'un départ d'un escalier qui mène aux tribunes.³¹⁶ Néanmoins, sur le site rien ne supporte cette hypothèse, d'autant plus qu'on ne

³¹⁴ *Ibid.*, p. 386 380-407.

³¹⁵ ALLAIS Yvonne, *Djemila, op. cit.*, 1938, p. 58.

³¹⁶ *Ibid.*

trouve pas de traces de continuité de cet escalier au-delà de la cinquième marche qui est au même niveau que le bas-côté droit.

Selon Monceaux et Allais, l'abside de l'église supérieure, aujourd'hui détruite, devait avoir une configuration similaire à celle de l'abside préservée dans la crypte. Aucune trace de sacristies n'a été retrouvée sur le site. Cependant, s'il en existait, elles auraient probablement été situées au-dessus du couloir souterrain menant à la crypte.

Les fouilles archéologiques de l'ancienne basilique ont révélé beaucoup d'éléments de décoration architecturale : notamment, les chapiteaux avec chrismes qui ont servi à la datation de l'édifice, les mosaïques, etc.

Les mosaïques qui ornaient la nef centrale étaient composées de dessins géométriques encadrant des animaux.³¹⁷ Ces mosaïques ont été transportées au musée de Cuicul (situé à l'entrée du parc archéologique).³¹⁸

Les mosaïques découvertes au niveau des trois nefs contenaient sept inscriptions, toutes nous étaient parvenues intactes. Parmi les sept inscriptions, cinq étaient découvertes par Ravoisié : trois dans la grande nef, deux dans la nef latérale gauche. La totalité était des inscriptions votives (ex-voto), mentionnant les noms et les titres de donateurs, qui probablement s'étaient cotisés pour payer les frais du dallage.³¹⁹

Bien que les informations que nous ont offertes les fouilles soient riches, elles demeurent incomplètes. Nous faisons face à beaucoup d'incertitudes concernant la forme générale de la basilique et de sa décoration intérieure. La toiture était-elle en charpente en bois ? la basilique avait-elle des tribunes ? L'abside avait-elle des décors peints ou un simple enduit ? qu'en est-il du mobilier liturgique ? de l'autel ?...

D. La basilique du V^{ème} siècle

Connue sous le nom de basilique de *Cresconius*, la grande basilique édifiée au V^{ème} siècle est l'un des témoignages les plus importants du christianisme à Cuicul. Elle est attribuée à l'évêque *Cresconius*, évêque catholique de Cuicul qui figure en 411

³¹⁷ LESCHI Louis, *Djemila : antique cvicvl*, Direction de l'Intérieur et des Beaux-Arts, Alger, 1949, p. 38.

³¹⁸ MONCEAUX Paul, « Découverte d'un groupe d'édifices chrétiens à Djemila », *op. cit.*, 1922, p. 388-380-407.

³¹⁹ *Ibid.*, p. 389-380-407.

dans le procès-verbal de la Conférence de Carthage, sur la base d'une grande inscription métrique (voir Figure 27) mentionnant son nom, on ignore si l'évêque la fit construire ou juste restaurer.³²⁰ La seconde hypothèse est plus probable, dans l'un de ses textes, Paul Monceaux raconte que *Cresconius* avait récupéré la basilique après la condamnation du schisme donatiste et l'a ouverte pour les fidèles. En revanche aucun texte historique ou épigraphique ne vient consolider cette hypothèse, d'autant plus qu'on n'a aucune information sur la façon dont les deux cultes cohabitaient, ni sur le culte auquel telle ou telle basilique a été attribuée.

1 HIC VBI TAM CLARIS LAVDANTVR MOENIA TECTIS	CVLMINA QVOD NITENT SNCTAQVE ALTARIA CERNIS
3 NON OPVS EST PROCERVVM SED TANTI GLORIA FACTI	CRESCONI RECTORIS OVAT CVM SAECVLA NOMEN
5 QVIBVS HONORIFICOS EVM OSTENDENTE LABORES	IVSTOS IN PVL CRA SEDE GAVDENT LOCASSE PRIORES
7 QVOS DIVTVRNA QVIES FALLEBAT POSSE VIDERI	NVNC LVCE PROFVLGEN SVBNIXI ALTARE DECORO
9 COLLECTAMQVE SVAM GAVDENT FLORERE CORONAM	ANIMO QVOD SOLLERS INPLEVIT CVSTOS HONESTVS
11 VNDICQVESEVISENDI STVDIO CRISTIANA DECVRIT	AETAS IN VNAM CONGERIEM DEO DICERE LAVDES
13 LIMINAQVE SANCTA PEDIBVS CONTINGERE LAETA	OMNIS SACRA CANENS MANVS PORRIGERE GAVDET
15 SACRAMENTO DEI MEDICINAM SVMERE CVMISMAE	CRESCONIVS LEGIBVS IPSIS ET ALTARIBVS NATVS
17 HONORIBVSQVE IN ECLESIA CATOLICA VNCTVS	CASTITATIS CVSTOS CARITATIS PACIQVE DICATVS
19 CVIVS DOCTRINA FLORET INNVNERA PLEPS CVICVLITANA	PAVPERVM AMATOR ELEMOSIN DEDITVS OMNI
21 CVI NVMQVAM DEFVERE VNDE OPVS CELESTE FECISSET	HVIVS ANIMA REFRIGERAT CORPVS IN PACE QVIESCIT
23 RESVRRECTIONE EXPECTANS FVTVRAM IN CRISTO CORONA	CONSORS VT FIAT SANCTIS IN SEDE REGNI CELESTIS

Figure 27 Inscription funéraire mentionnant l'évêque Cresconius de Cuicul. Source : E. Albertini, « Bulletin archéologique du Comité des travaux historiques et scientifiques », 1922³²¹

La basilique est parallèle à l'ancienne basilique du IV^{ème} siècle selon l'axe Est-Ouest et s'aligne de l'autre côté sur l'allée perpendiculaire à l'esplanade, qui la sépare de la petite chapelle.

La basilique est parfaitement orientée à l'Est. Elle occupe une grande superficie rectangulaire (si l'on ne prend pas en compte l'abside). Les dimensions de la basilique sont respectivement 30 mètres 50 de longueur et 28 mètres de largeur. L'abside a une profondeur égale à, celle de la basilique du IV^{ème} siècle, environ 9 mètres. Donc la longueur totale de basilique est d'environ 39 mètres 50.

Les deux basiliques, l'ancienne et celle du V^{ème} siècle, sont alignées à l'Est, cependant à l'Ouest, la nouvelle basilique dépasse l'ancienne d'environ dix mètres. Il convient de préciser que la nature accidentée du terrain impose que la

³²⁰ LESCHI Louis, *Djemila, op. cit.*, 1949, p. 37.

³²¹ ALBERTINI Eugène, « Bulletin archéologique du Comité des travaux historiques et scientifiques », *Ernets Leroux*, , 1922, p. XXVIII.

construction soit sur plusieurs paliers, ce qui s'applique dans le cas du groupe épiscopal. La nouvelle basilique a été construite à environ trois mètres au-dessous du niveau de la nef de l'ancienne basilique, ce qui justifie l'utilisation des nombreux escaliers pour racheter la différence.

Cette basilique se distingue par son aménagement peu commun en cinq nefs et onze travées. La nef centrale avait une largeur de 8 mètres 10 ; les bas-côtés intérieurs de 4 mètres 30 ; et les nefs latérales extérieures de 3 mètres 75.³²² Les nefs sont formées par quatre rangées de piliers rectangulaires, les piliers des deux rangées du centre étaient adossés à des colonnes, ce qui nous laisse penser à l'existence probable de tribunes. Il existait douze rangées de piliers, les deux rangées des deux extrémités Est et Ouest étaient appuyés aux murs.

La structure portante de cette basilique, les piliers, était en maçonnerie enveloppée de plaques de terre cuite et couverte d'un enduit.

Cette basilique est séparée de l'ancienne basilique par un couloir au bout duquel apparaissent les premières marches d'un escalier d'une structure massive. Février y voit le début d'éventuels escaliers menant aux tribunes au-dessus des bas-côtés.³²³

La façade principale, occidentale, était percée de trois portes, séparées par des piliers avec colonne adossée, qui s'ouvraient toutes les trois sur la nef principale. La porte centrale est large de 3 mètres ; et les portes latérales de 1 mètre 50.

De plus, le mur nord, donnant sur le couloir de l'esplanade, était percé de trois petites portes d'environ un mètre de large. En raison de la configuration du terrain, la basilique se trouve en contrebas par rapport à ce couloir, ce qui la rend accessible par de petits escaliers de trois ou quatre marches.

Le chœur de cette basilique a été placée à l'extrémité orientale de la nef centrale, adossé au mur de l'abside. On a trouvé lors des fouilles une terrasse rectangulaire élevée sur deux marches, soit environ 40 centimètres au-dessus du sol des nefs. La terrasse avait une longueur de 11 mètres et une largeur de 5 mètres 70. Il était

³²² MONCEAUX Paul, « Découverte d'un groupe d'édifices chrétiens à Djemila », *op. cit.*, 1922, p. 380-407.

³²³ FÉVRIER Paul-Albert, *Djemila*, *op. cit.*, 1968, p. 81.

entouré de balustrades parallèles ou perpendiculaires aux colonnades.³²⁴ Sa surface était tapissée de deux étages de mosaïques qu'on a découvert lors des fouilles. Les mosaïques étaient dans un très mauvais état de conservation.

Au-dessous du niveau du chœur et de la mosaïque supérieure, au niveau du sol de la basilique, les fouilles ont révélé le chœur primitif avec son pavement de mosaïque presque intact. Ce dallage plus ancien présentait, avec un encadrement décoratif, une grande inscription métrique, disposée en travers de la nef dans la partie antérieure du chœur, la plus éloignée de l'abside. L'inscription, en cubes blancs sur fond rouge.³²⁵ Il s'agit de l'inscription mentionnée plus haut et qui mentionne l'évêque *Cresconius*.

Cette inscription se compose d'éléments distincts, qui correspondent à des faits précis, que Monceaux détaille ainsi : 1. dédicace de la nouvelle basilique ; 2. nom de l'évêque qui a fait construire cette église, l'évêque *Cresconius* ; 3. translation de corps sacrés ou de reliques, aménagement de sépultures près d'un autel dans la nouvelle basilique, tombeaux de « justes » des générations précédentes, c'est-à-dire anciens évêques ou martyrs de la cité ; 4. popularité de ces saints locaux, empressement des foules dévotes et des pèlerins autour de leurs tombeaux ; 5. victoire du Catholicisme sur le schisme donatiste à Cuicul, et retour des schismatiques à l'orthodoxie ; 6. épitaphe de l'évêque *Cresconius* qui reposait dans l'église construite par lui.³²⁶ (voir Figure 27)

En revanche, tant les archéologues que les historiens hésitent sur la datation exacte de la basilique parce qu'on connaît deux évêques nommés *Cresconius*, l'un en 411 et l'autre en 553. Paul-Albert Février, est plus favorable à la seconde hypothèse à cause du « caractère stylistique » des décors trouvés.³²⁷

L'abside de cette église a disparu, comme celle de l'ancienne basilique. Elle devait avoir la même dimension que la nef centrale et l'abside de la crypte souterraine, environ 8 mètres 10 de largeur. Même si sur le plan archéologique rien ne l'indique, les archéologues ont posé l'hypothèse de l'existence de deux sacristies de part et

³²⁴ MONCEAUX Paul, « Découverte d'un groupe d'édifices chrétiens à Djemila », *op. cit.*, 1922, p. 392 380-407.

³²⁵ *Ibid.*, p. 395 380-407.

³²⁶ *Ibid.*, p. 394 380-407.

³²⁷ FÉVRIER Paul-Albert, *Djemila, op. cit.*, 1968, p. 83.

d'autre du baptistère au-dessus du couloir des cryptes. Cependant, la structure des murs souterrains n'aurait pas supporté un étage.

Le sol était presque partout tapissé de mosaïques, très riches et surtout plus variées. Seul, le bas-côté le plus méridional avait perdu la sienne, lors des fouilles il n'avait qu'un sol de béton, ce serait à cause de quelques éboulements et/ou d'un remaniement postérieur.

Les quatre autres nefs et les entrecolonnements ont conservé, à l'époque des fouilles, leur dallage de mosaïque. Aujourd'hui on ne trouve que des débris de mosaïques sur le site, elles étaient transférées au musée du site archéologique.

Les mosaïques avaient plusieurs compositions, les unes géométriques, offrant une combinaison d'octogones, de croix, de rosaces, les autres décorées de motifs allégoriques. Des colombes, portant une couronne au bec, des dauphins, des guirlandes, motifs familiers à l'art chrétien, évoquent les fidèles, la couronne des élus, les joies du paradis et les triomphes de l'au-delà, réservés aux croyants. Ces mosaïques étaient offertes par les fidèles qui faisaient composer les panneaux à leurs frais.

Enfin, c'est en se basant sur le style des mosaïques qu'on a pu dater la grande basilique au V^{ème} siècle.³²⁸

E. Le baptistère et ses annexes

Il s'agit du bâtiment de forme circulaire qui surplombe le paysage du groupe épiscopal. C'est aussi l'édifice le mieux conservé du groupe épiscopal de nos jours. Il est considéré comme l'un des baptistères les plus complets et les plus intéressants que l'on ait trouvés en Afrique. Il est surmonté d'une coupole. La couverture du baptistère est moderne, sa construction est hypothétique et ne se base sur aucune donnée archéologique sûre. Nous n'avons aucune indication sur la forme et la hauteur de la couverture d'origine.

³²⁸ MONCEAUX Paul, « Découverte d'un groupe d'édifices chrétiens à Djemila », *op. cit.*, 1922, p. 396-397 380-407.



Figure 28 Baptistère de Cuicul. F. Z. Boughanem, 2019

Sa construction a été attribuée au V^{ème} siècle, cependant sa situation exactement en face de la basilique du IV^{ème} siècle, l'appareil soigné de la construction et le style des mosaïques décoratives conviennent mieux au IV^{ème} siècle qu'au V^{ème}. D'autre part l'existence d'un baptistère primitif, antérieur à celui que nous connaissons, est une hypothèse que rien n'appuie.³²⁹

Au baptistère proprement dit, qui occupe la moitié orientale du quadrilatère, est annexé un petit établissement de bains complet, qui contient une salle froide avec piscines, trois salles chaudes, un couloir de service pour chaufferie, des réservoirs d'eau, jusqu'à des latrines. Si conforme qu'il soit aux traditions antiques et aux exigences disciplinaires du baptême, cet aménagement de véritables bains dans un baptistère a été déjà employé à Tipasa où l'évêque de Cuicul s'est déjà rendu, serait-il inspiré de l'établissement de Tipasa pour la construction du baptistère de Cuicul ?

Avec ses dépendances le baptistère forme un quadrilatère irrégulier, presque rectangulaire, qui mesure environ 23 mètres du Nord au Sud, 20 mètres de l'Est à

³²⁹ ALLAIS Yvonne, *Djemila, op. cit.*, 1938, p. 29.

l'Ouest.³³⁰ L'ensemble est composé de deux rectangles plus ou moins réguliers. Le rectangle situé à l'Ouest (inférieur) englobe les bains. Le rectangle supérieur est formé par le baptistère proprement dit, compris entre deux ailes rectangulaires. Il occupait toute la largeur du quadrilatère.³³¹

Le baptistère a un plan original comparativement à d'autres en Afrique du Nord. L'organisation est radioconcentrique sur deux niveaux. Le premier est une galerie circulaire qui donne accès à trente-six niches, elle mesure environ 11 mètres 50. Le second est une rotonde qui donne accès à la piscine, elle avait un diamètre intérieur de 5 mètres 16. Deux portes, précédées toutes deux d'un vestibule d'une largeur d'un mètre, assurent la communication entre les deux entités ; l'une à l'Est, réservée probablement au clergé ; l'autre à l'Ouest, en face de la porte des bains, pour les catéchumènes.

La cuve baptismale est placée au centre du baptistère. Elle est de forme carrée et est surmontée d'un ciborium simple, composé de quatre colonnes corinthiennes cannelées, de 2 mètres 33 de haut et de 60 centimètres environ de diamètre, portant un anneau en pierre mesurant 2 mètres de côté et 45 centimètres d'épaisseur.

La cuve mesurait 97 centimètres de côté. Elle était profonde de 78 centimètres. On descend à la piscine à l'aide de deux marches. La marche supérieure était haute de 35 centimètres et la marche inférieure de 40 centimètres.³³²

Le fond de la cuve est orné d'une mosaïque composée de formes géométriques et des poissons (voir Figure 29). Le premier couloir, autour du *ciborium* est couvert d'une mosaïque de poissons et animaux marins (voir Figure 30), tandis que le second couloir est décoré d'une mosaïque aux formes géométriques à base d'étoiles (voir Figure 31).

³³⁰ MONCEAUX Paul, « Découverte d'un groupe d'édifices chrétiens à Djemila », *op. cit.*, 1922, p. 399 380-407.

³³¹ *Ibid.*, p. 401 380-407.

³³² *Ibid.*, p. 405 380-407.



Figure 29 Mosaïque de la cuve baptismale. F. Z. Boughanem, 2019



Figure 30 Mosaïque du couloir à droite de la cuve baptismale. F. Z. Boughanem, 2019



Figure 31 Mosaïque du couloir à gauche de la cuve baptismale. F. Z. Boughanem, 2019

Les murs extérieurs du baptistère sont très épais et sont construits en brique. La face intérieure des murs est flanquée de niches semi-circulaires, ces dernières étaient recouvertes de stucs dont quelques traces sont toujours visibles. Elles servaient de vestiaires et d'assises aux catéchumènes.

Le baptistère et ses dépendances étaient limités par une clôture des quatre côtés. Les murs étaient percés de quatre portes. La porte Sud donne accès à l'esplanade. La porte Est, en face de l'entrée centrale de l'ancienne basilique, facilite l'accès et la circulation entre les deux entités. La porte Nord-Est, sous un portique, s'ouvre sur l'esplanade qui donne accès à la petite chapelle. Une quatrième, qui était très étroite et devait être une porte de service, au Nord-Ouest.

L'établissement de bains communiquait directement avec le baptistère par deux portes intérieures. L'une de ces portes, aménagée dans la partie Sud du quadrilatère, en face de l'entrée principale du baptistère, au fond d'une cour, avec un vestibule demi-circulaire précédé de deux colonnes, permettait aux catéchumènes de gagner directement, avant toute cérémonie, les piscines hygiéniques. L'autre porte se trouvait au centre du quadrilatère, en face de l'entrée occidentale de la rotonde centrale : c'est par là que les catéchumènes, dûment lavés et purifiés, étaient acheminés vers la cuve baptismale.³³³

F. Les cryptes

La crypte est formée par un long couloir desservant plusieurs niches de formes et dimensions différentes, carrée, semi circulaire ou oblongue. Elle a été construite sur

³³³ *Ibid.*, p. 400 380-407.

deux époques, chaque tronçon est contigu à la basilique qui le surplombe, la circulation entre ces deux parties est assurée par un couloir.

Le sol de la crypte était à 3 mètres 50 au-dessous du sol de l'église haute. On y accède par des escaliers aménagés à gauche des chœurs des deux basiliques, l'ancienne et la nouvelle.

Le tronçon de liaison entre les deux cryptes est composé d'une niche sensiblement rectangulaire et d'un couloir. La niche mesure 5 mètres de large et 4 mètres 50 de profondeur. L'entrée de la niche est décorée d'un portique comprenant deux colonnes et deux piliers appuyés aux murs. Devant la niche passe le couloir transversal, large de 2 mètres 60, qui assurait la communication directe entre les deux cryptes contiguës aux basiliques, à droite et à gauche.

La crypte de la basilique du IV^{ème} siècle : On accède à la crypte par l'intermédiaire d'un escalier droit de treize marches, aménagé au coin Nord-Est de la nef latérale Nord. Au bas de l'escalier, immédiatement à droite, on trouve une niche oblongue orientée de l'Est à l'Ouest. Elle mesure plus de quatre mètres en longueur. Cet espace situé juste en dessous du bas-côté Nord servait probablement de magasin.

En suivant le couloir à droite, on se retrouve devant un espace composé de deux absides, une abside et une contre abside. La première reproduisait apparemment les dispositions de l'abside supérieure, aujourd'hui détruite, de l'ancienne basilique, la seconde en face à elle était aménagée en dessous du chœur.

L'abside était large de 7 mètres 20 et profonde de 3 mètres 75. L'entrée était marquée par deux colonnes, toujours visibles sur le site. Au centre de l'hémicycle, retiré vers le fond, on trouve un massif de maçonnerie, de forme à peu près carrée, mesurant environ 1 mètre 48 de côté. Ce volume devait être le soubassement d'un autel.

La contre abside avait des dimensions différentes à la précédente, elle était large et profonde de 4 mètres 50.

Entre les deux absides passait le couloir, perpendiculaire aux nefs de l'église supérieure. Ce couloir se prolongeait au Nord dans la direction du Fort byzantin, où

peut-être se trouvait antérieurement quelque autre édifice. Il rejoignait au Sud la crypte de l'esplanade, puis celle de la nouvelle basilique.³³⁴

La crypte de la basilique du V^{ème} siècle : On y accède par un escalier en équerre de neuf marches. L'escalier occupe l'angle Nord-Est de la nef latérale Nord de la basilique. Au bas de l'escalier, on se retrouve dans le couloir transversal des cryptes.

À droite, en descendant encore trois marches, on arrive à la crypte souterraine. Cette crypte était composée d'une grande abside à l'Est, et d'une série de trois niches suffisamment larges pour soutenir en avant l'abside supérieure. Comme dans l'ancienne basilique, l'entrée de l'abside est annoncée par un portique de deux colonnes, elle est large de 8 mètres 10 et profonde de 3 mètres 50. Mais en face de cette entrée, les trois grandes niches, mesurent 1 mètre 50 de large, elles sont encastrées dans le mur transversal Ouest.

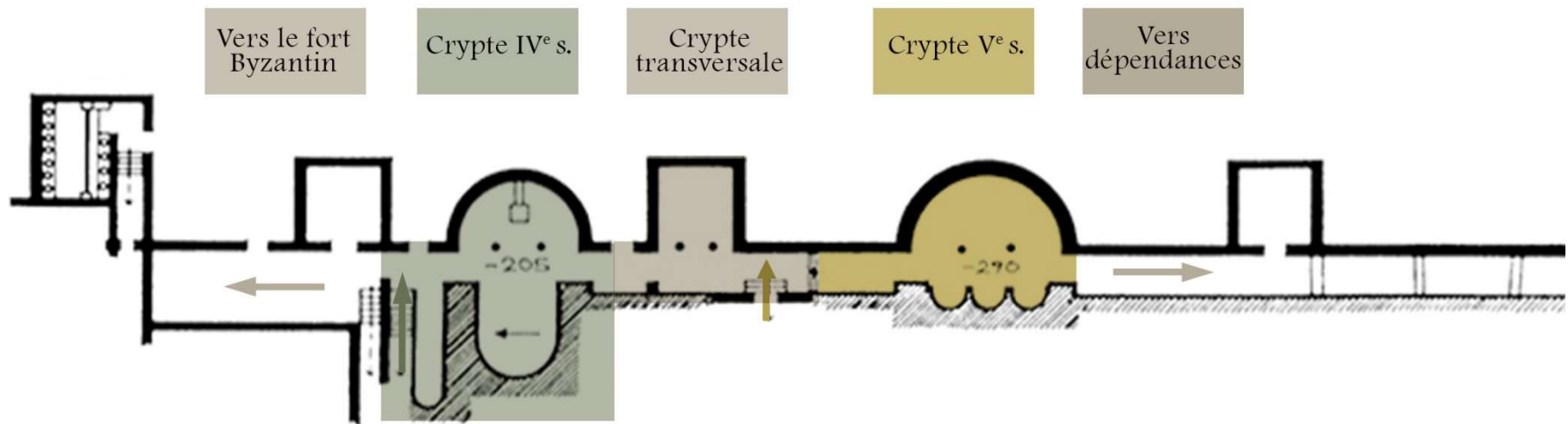
Le couloir des cryptes se prolongeait au Sud, au-delà de l'abside, jusqu'au mur méridional de l'église, peut-être plus loin.

En effet, des fouilles ont permis de relever, au Sud de la nouvelle basilique, des traces d'autres constructions : notamment, un couloir et plusieurs salles rectangulaires, on ignore leur vocation d'autant plus que les fouilles n'ont rien révélé à ce sujet. Monceaux pense que ce sont des dépendances de la basilique.³³⁵

Bien que le site archéologique de Cuicul en général et le groupe épiscopal en particulier aient suscité l'intérêt des archéologues et des historiens par son implantation, sa composition et surtout par l'abondance des témoignages épigraphiques découverts, rétablir son histoire à l'identique reste impossible à cause des lacunes et de l'état de ruine dans lequel il se trouve. On note que toute la superstructure du quartier, exception faite au baptistère, a disparu avant même les fouilles entreprise au XIX^{ème} siècle. Mis à part les grandes composantes du groupe, analysées ci-dessus, on ignore la fonction du reste des pièces fouillées, d'autant plus qu'elles sont construites sur plusieurs niveaux pour s'adapter à la pente du terrain.

³³⁴ *Ibid.*, p. 387 380-407.

³³⁵ *Ibid.*, p. 393 380-407.



Plan 10 Plan des cryptes du groupe épiscopal d'après Christern – Source : I. Gui., N. Duval, et al., « Basiliques chrétiennes d'Afriques du Nord », 1992

6. Matériaux, décor architectural et mobilier liturgique in situ

Tableau 6 Décor architectural du groupe épiscopal de Cuicul

Élément architectural	Description	Matériau
Basiliques		
	Chapiteau « 1 » d'ordre corinthien	Pierre
	Chapiteau « 2 » d'ordre corinthien	
	Chapiteau « 3 » d'ordre ionique grossièrement sculpté	

	- Au premier plan : colonne à cannelures torsadées - Au second plan : colonne lisse en marbre (?)	Pierre enduite (?)
	Parties d'un chancel de la basilique du IV^{ème} siècle resté in situ	Pierre grise (basalte ?)
	Deux pilastres, intégrés à la structure de l'autel de la basilique du IV^{ème} siècle. Ils ont été traités avec un enduit, vraisemblablement dans le but de recevoir une polychromie dont les traces sont peu visibles aujourd'hui. Ces pilastres sont ornés par un motif iconographique significatif : la couronne de la victoire, encadrant une croix chrétienne.	Pierre



Monogramme du Christ
accosté de l'α et de l'ω
sculpté sur un bloc de pierre

Pierre

Baptistère



Colonne à cannelure
torsadée, surmontée d'un
chapiteau d'ordre corinthien

Pierre
enduite et
peinte
(colonne)

Pierre
(chapiteau)



Colonne à cannelure droites
surmonté d'un chapiteau
sculpté de feuilles
d'acanthes

Pierre
blanche (?)

	Cordeaux décoratifs de taille modeste, ils sont positionnés de manière symétrique de part et d'autre des niches du baptistère. Leur surface est ornée de cannelures finement sculptées et finissant en volute. Ces corbeaux pourraient avoir servi de supports pour des dispositifs d'éclairage, probablement des lampes à huile.	Stuc (?)
	Mosaïque « 1 » ornant l'entrée du baptistère. L'élément central de cette mosaïque est un canthare. Ce motif est flanqué de représentations d'espèces aquatiques, notamment des poissons, étoiles de mer (?) et des dauphins, disposés de manière symétrique (pour quelques motifs) de part et d'autre du vase. La palette chromatique employée dans cette mosaïque se compose principalement de quatre teintes. Le blanc utilisé comme fond ou pour des éléments de premier plan, le noir vraisemblablement employé pour les contours et les détails, le rouge vif pour accentuer certains éléments et le gris : potentiellement utilisé pour les nuances et les effets de volume.	

	La composition est délimitée dans sa partie inférieure par une bordure ornementale présentant un motif de denticules	
	Mosaïque « 2 » du premier déambulatoire présentant des poissons de différentes tailles et espèces, des coquilles, des pieuvres. La palette chromatique employée pour cette mosaïque reprend les mêmes couleurs utilisées pour la mosaïque « 1 »	
	Mosaïque « 3 » de la cuve baptismale de forme carrée. Au cœur de la mosaïque se trouve une rosace, élément focal de la mosaïque. Cette rosace est elle-même décorée d'un. Cette dernière est entourée d'une disposition élaborée de huit poissons : - Quatre poissons sont orientés en diagonale, convergeant vers le centre de la composition. - Entre chaque paire de poissons obliques, on observe un poisson disposé horizontalement, totalisant	

	quatre poissons supplémentaires. La composition est encadrée par une bordure composée de motifs géométriques. La palette chromatique employée dans cette mosaïque est cohérente avec celle des mosaïques adjacentes précédemment décrites.	
	Mosaïque « 4 » : est située à l'entrée postérieure du baptistère. De forme carrée, elle présente une composition géométrique complexe et harmonieuse. Le champ central est dominé par un agencement de motifs géométriques variés, incluant des carrés disposés en diagonale, un losange encadrant un cercle, et un carré central évoquant un nœud de Salomon de grande dimension. Les angles du carré principal sont agrémentés de palmettes stylisées, apportant un élément végétal à la composition essentiellement géométrique. La palette chromatique employée dans cette mosaïque s'inscrit dans la continuité des autres pavements du complexe baptismal.	

	Mosaïque « 5 », située dans le second déambulatoire, présente une composition géométrique complexe et répétitive. Le motif principal se compose de flèches bidirectionnelles, chacune formée par deux feuilles de lierre reliées par une tige centrale. Ces éléments sont agencés en groupes de quatre, disposés en croix, avec un svastika occupant l'espace central de chaque ensemble. Les interstices créés par cette configuration sont comblés par des motifs d'étoiles et des formes cruciformes géométriques. L'ensemble de la composition maintient une cohérence chromatique avec les mosaïques adjacentes, utilisant une palette de couleurs similaire.	« <i>Opus africanum</i> » : cette technique est employée pour l'ensemble des basiliques, chapelles et dépendances
		« <i>Opus africanum</i> » : cette technique est employée pour l'ensemble des basiliques, chapelles et dépendances



du groupe
épiscopal.

« *Opus mixtum* » à bandes : cette technique est utilisée pour la construction des cryptes (1), (2), (3). « *Opus mixtum* » décoratif (?) : utilisé pour la construction du baptistère (4) formant des motifs de croix



(1)



(2)



(3)



(4)

Photographies prises par F. Z. Boughanem, 2019.

Chapitre IV : Diagnostic de l'état actuel des différents monuments

I. Diagnostic général

L'état de ces vestiges paléochrétien en Algérie est, aujourd'hui, assez alarmant. Bien qu'ils soient relativement bien conservés ils sont constamment exposés aux aléas du climat (intempéries, séismes, ...) et des hommes (pillages, vandalisme, ignorance, etc.) qui peuvent être facteurs de disparition de cet héritage, en l'absence d'une volonté collective pour les conserver.

Ce patrimoine est confronté à une érosion constante et irréversible, compromettant son intégrité à long terme. Cette dégradation résulte de la combinaison de plusieurs facteurs : d'une part, les éléments patrimoniaux subissent des dommages permanents, entraînant une diminution progressive de leur valeur historique et culturelle. D'autre part, les interventions contemporaines vieillissent prématurément en raison d'une approche qualitative trop restreinte et d'une vision à court terme qui privilégie des solutions immédiates au détriment de la pérennité. Cette situation laisse présager des défis majeurs pour la gestion future du patrimoine, tant sur le plan de la conservation physique que de la valorisation culturelle. Il est donc urgent d'adopter une approche plus holistique et prospective, intégrant un éventail plus large de critères qualitatifs et s'inscrivant dans une vision à long terme, afin de ralentir le processus de dégradation et d'assurer une meilleure résilience du patrimoine face aux défis futurs.

Les causes ne relèvent pas d'un atavisme propre aux Algériens, mais sont identifiables, et ressortissent d'une rationalité qui s'est manifestée, à des degrés très différents, dans d'autres pays.

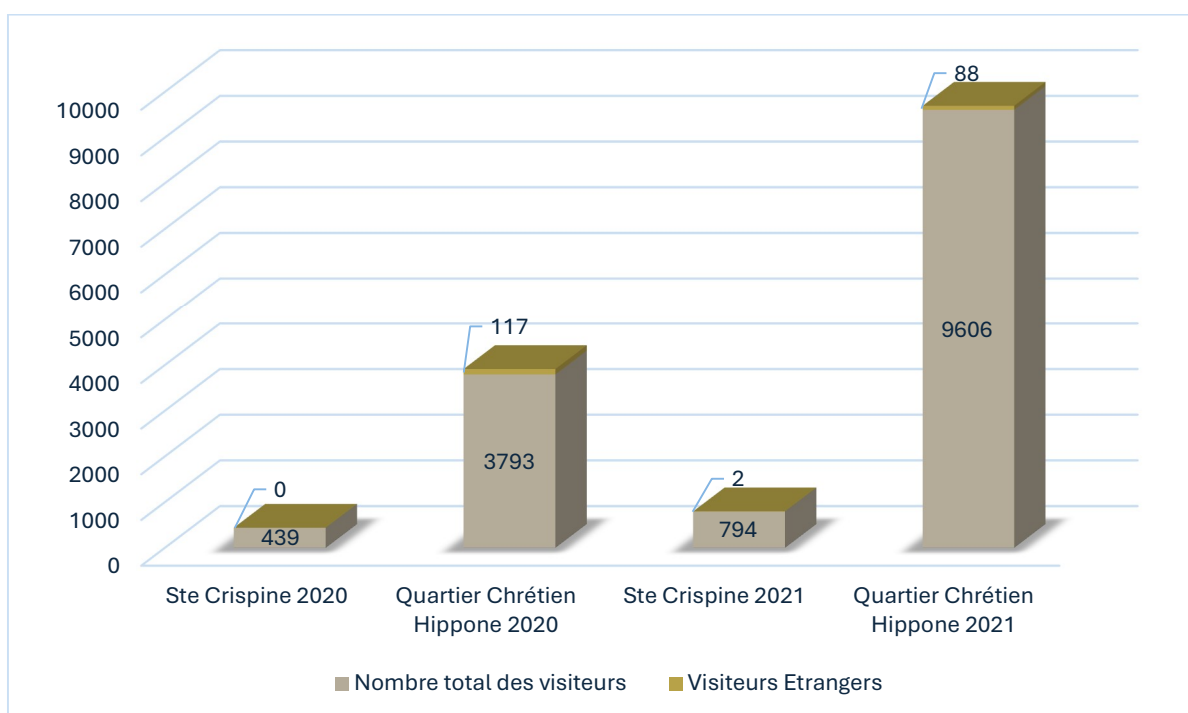
Après un diagnostic général des sites archéologiques, nous avons constaté les anomalies suivantes :

- Les sites ne sont pas équipés pour accueillir tous types de publics : les personnes âgées, malvoyantes, ou à mobilité réduite semblent être exclues des visites à cause de l'absence d'équipements pouvant les prendre en charge ou leur permettre une certaine autonomie lors des visites ;

- L'absence totale ou partielle des guides sur les sites, en plus des fausses informations que certains individus peuvent véhiculer auprès des visiteurs en se faisant passer pour des connaisseurs ;
- L'absence de signalétique. Le visiteur non averti se sent perdu en l'absence de prospectus descriptifs ou d'un guide connaissant le site ;
- Le faible intérêt porté au patrimoine archéologique en général et qui varie selon les sites. A titre comparatif, le diagramme ci-après nous montre le grand écart entre le nombre de visiteurs par an, pour les deux sites d'Hippone et de Theveste, situés à l'est du pays.

L'objectif de cette analyse diagnostique n'est nullement de critiquer ou de déprécier les efforts déployés par les autorités compétentes dans leur mission de conservation et de transmission du patrimoine algérien. Il s'agit plutôt d'identifier et de mettre en lumière certaines lacunes perceptibles par un visiteur lambda lors de son expérience sur le site. Cette démarche vise à contribuer de manière constructive à l'amélioration des pratiques de gestion patrimoniale en proposant des outils et des solutions pragmatiques. En adoptant cette approche, nous cherchons à renforcer les stratégies de préservation existantes et à optimiser la valorisation du patrimoine archéologique, dans une perspective de développement durable et de transmission aux générations futures.

La problématique principale des sites archéologiques en Algérie nous semble être le manque d'entretien et surtout d'attractivité. Pour ce qui de l'attractivité, si on prend à titre de comparaison le nombre de visiteurs par an des deux sites paléochrétiens de Annaba, ville côtière et touristique, et de Tébessa, ville frontalière et carrefour marchand, on constate vite une frappante différence. Selon les chiffres qui nous ont été communiqués par la direction de la culture de la ville de Annaba et l'OGBEC de la ville de Tébessa, le quartier chrétien d'Hippone reçoit en moyenne 8000 visiteurs par an, dont 1000 étrangers. Tandis que la basilique paléochrétienne de sainte Crispine à Theveste reçoit environ 2000 visiteurs par an, dont une centaine d'étrangers. Toutefois, il est important de noter que ces chiffres se rapportent à la période de 2019 à 2021, le contexte sanitaire lié l'épidémie du COVID-19 des deux dernières années a fortement impacté le nombre de visiteurs à cause de la fermeture des sites pendant plusieurs mois ainsi qu'à cause des confinements et de la fermeture des frontières.



Graphique 2 Nombre de visiteurs des sites de Theveste et Hippone

II. Diagnostic architectural

Chaque site a ses propres spécificités, son environnement d'implantation, le paysage dans lequel il s'insère, le climat, etc.

La basilique de Theveste s'inscrit dans un contexte urbain complexe, façonné par l'intervention coloniale française au début du XIXe siècle. Les autorités françaises ont appliqué une politique de tabula rasa, transformant radicalement le paysage urbain préexistant. Cette restructuration a englobé non seulement les terrains agricoles entourant l'enceinte byzantine jusqu'à la basilique, mais aussi l'intérieur même de cette enceinte. Le résultat fut la création d'une ville coloniale inspirée à la fois du modèle haussmannien et de l'urbanisme romain, produisant un tissu urbain dense et relativement homogène. Dans ce contexte de profonde mutation urbaine, la basilique elle-même est demeurée relativement préservée des remaniements majeurs, à l'exception notable d'une reconstitution hypothétique entreprise entre 1913 et 1915 par M. Coggia, alors conducteur des ponts et chaussées et conservateur du musée de Tébessa.³³⁶ Cette intervention, bien que significative,

³³⁶ GROSLAMBERT Agnès (dir.), *L'archéologie algérienne de 1895 à 1915 : les rapports d'Albert Ballu publiés au Journal Officiel de la République Française de 1896 à 1916*, De Boccard, Lyon, France, 1997, p. 175-195.

n'a pas fondamentalement altéré l'intégration de la basilique dans son environnement urbain reconfiguré.

Le groupe chrétien d'Hippone se distingue par son implantation dans un contexte urbain côtier, exposé à des conditions environnementales spécifiques. La proximité de la mer induit un taux d'humidité élevé, exacerbé par la pluviométrie importante caractéristique de la région. Ces paramètres climatiques, conjugués à d'autres facteurs tels que l'activité humaine, la nature marécageuse du sol et les aléas météorologiques, constituent un ensemble de conditions potentiellement agressives pour les vestiges archéologiques et les structures bâties. Cette combinaison de facteurs environnementaux et anthropiques accélère le processus de dégradation des matériaux, posant ainsi des défis particuliers en termes de conservation et de préservation du patrimoine archéologique d'Hippone.

Ces défis multiples auxquels est confronté le site d'Hippone s'inscrivent dans une problématique plus large de dégradation progressive et irréversible du patrimoine archéologique. Au-delà des enjeux immédiats liés aux infrastructures modernes et à la sécurisation du site, la perte continue des vestiges et des données issues des fouilles antérieures constitue une menace majeure pour l'intégrité scientifique et historique du lieu. Cette érosion patrimoniale est exacerbée par des interventions contemporaines souvent inadaptées, privilégiant des solutions à court terme au détriment d'une vision durable de la conservation. Face à cette situation critique, il devient impératif d'intégrer une compréhension approfondie des interactions complexes entre le site et son environnement, tout en élaborant des stratégies de conservation qui répondent non seulement aux défis actuels, mais anticipent également les enjeux futurs.

Cette démarche est essentielle pour ralentir le processus de dégradation, préserver la valeur inestimable du site d'Hippone, et assurer sa transmission aux générations futures dans les meilleures conditions possibles.

Le site archéologique de Thamugadi présente des défis significatifs en matière de conservation, notamment en ce qui concerne les zones périphériques. Bien que le cœur du site bénéficie d'une protection en tant que patrimoine mondial de l'UNESCO, les zones situées au-delà des limites strictement définies, comme l'illustre l'espace au-delà de l'arc de triomphe, souffrent d'un manque d'entretien manifeste. Cette négligence se traduit par une prolifération incontrôlée de la

végétation, qui menace l'intégrité des vestiges archéologiques. Un exemple frappant de cette problématique est la cathédrale Donatiste, dont les structures sont envahies et partiellement recouvertes par une végétation abondante, compromettant ainsi sa lisibilité et sa conservation à long terme. Cette situation souligne la nécessité d'une approche de gestion plus globale et intégrée du site, qui prendrait en compte non seulement les zones centrales mais aussi les périphéries, afin de garantir une préservation cohérente de l'ensemble du patrimoine archéologique de Thamugadi.

Le site archéologique de Cuicul se distingue par son remarquable état de conservation, son entretien soigné et sa mise en valeur. Sa localisation géographique privilégiée contribue significativement à sa préservation et à son attrait. Situé en retrait du tissu urbain contemporain, le site bénéficie d'une protection naturelle contre les pressions de l'urbanisation moderne. Cette situation périphérique s'accompagne d'un cadre paysager exceptionnel : Cuicul s'insère harmonieusement dans un environnement naturel saisissant, encadré par des chaînes montagneuses et positionné stratégiquement au confluent de deux oueds. Cette configuration topographique unique non seulement rehausse la valeur esthétique du site, mais offre également un contexte idéal pour l'étude et l'interprétation de l'implantation urbaine antique dans son milieu naturel.

Les investigations menées in situ ont permis d'identifier un ensemble récurrent de pathologies affectant la majorité des vestiges archéologiques étudiés. Ces altérations, à quelques exceptions près, se manifestent de manière similaire à travers l'ensemble des monuments examinés, suggérant une problématique de conservation généralisée. Une analyse comparative entre les photographies d'archives et l'état actuel des différents sites révèle une dégradation quasi systématique des structures. Cette détérioration généralisée met en évidence l'urgence d'adopter une approche globale et intégrée en matière de conservation. Cette stratégie doit prendre en considération non seulement les caractéristiques uniques de chaque monument, mais également les facteurs environnementaux et anthropiques qui affectent collectivement l'ensemble du patrimoine archéologique de la région. Une telle démarche permettrait d'élaborer des solutions de préservation plus complètes et efficaces, en tenant compte de l'interdépendance des différents éléments du site et de leur contexte plus large.

Cette observation met en lumière la nécessité d'élaborer des stratégies de préservation adaptées et durables, capables de ralentir, voire d'inverser, ce processus de dégradation observé au fil du temps.

Ci-après une liste, la plus exhaustive, des pathologies qu'on a pu relever :

État de ruine des vestiges et effondrement de parties de murs et de structures			
Theveste		Thamugadi	
Hippone		Cuicul	
Perte de la cohésion des maçonneries et apparition de fissures et de microfissures sur les structures			
Theveste		Thamugadi	

Hippone		Cuicul	
Éventrement et arrachement de parties de maçonneries			
Theveste		Thamugadi	
Hippone		Cuicul	
Démantèlement des maçonneries			
Theveste		Thamugadi	
Hippone		Cuicul	

Déstabilisation structurelle et risque d'effondrement			
Theveste		Thamugadi	La superstructure de la cathédrale donatiste est d'ores et déjà effondrée.
Hippone	Hormis quelques colonnes, la superstructure du quartier chrétien est déjà effondrée.	Cuicul	
Érosion et altération des mortiers d'hourdage ce qui provoque un dé jointement des maçonneries			
Theveste		Thamugadi	

			
Hippone		Cuicul	
Altérations : Efflorescence, apparition d'algues, champignons et lichens, traces dues au ruissellement des eaux pluviales, etc.			
Theveste		Thamugadi	

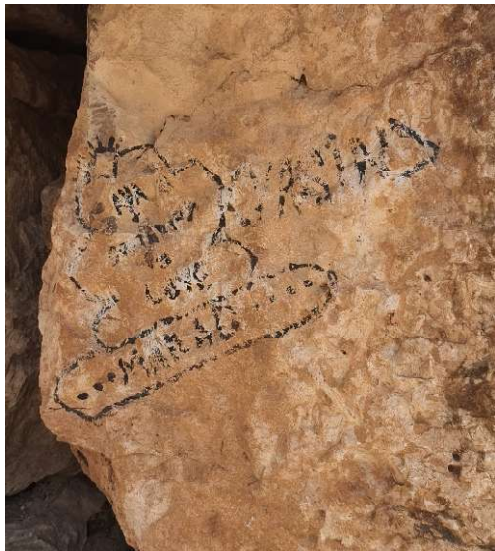
	  	 
Hippone		Cuicul 

			 
Altération et/ou disparition des enduits intérieurs/revêtements de sol/mosaïques			
Theveste		Thamugadi	 

			
Hippone		Cuicul	 

			
Réseaux inadaptés/ défectueux			
Theveste		Thamugadi	Absence de réseaux visibles
Hippone	Absence de réseaux visibles	Cuicul	Absence de réseaux visibles
Remontée capillaire et/ou stagnation de l'eau			
Theveste		Thamugadi	
Hippone	On n'a pas de photographie relative à cette pathologie. Cependant, le problème est courant à Hippone de par sa proximité avec la mer et la nature du sol.	Cuicul	
Obstruction des caniveaux/cryptes			

Theveste		Thamugadi	Pas de crypte souterraine à Thamugadi
Hippone		Cuicul	Les crypte du groupe épiscopal sont à ciel ouvert et sont, relativement, en bon état de conservation.
Prolifération de la végétation			
Theveste		Thamugadi	
Hippone		Cuicul	
Incrustation de la végétation dans les vestiges			

Theveste		Thamugadi	
Hippone		Cuicul	
Tags et dégradations			
Theveste	 	Thamugadi	Pas de tags au niveau de la cathédrale car elle n'est pas facilement accessible à cause de la végétation. Néanmoins, nous avons remarqué la présence de tags sur l'arc de triomphe.
Hippone	Pas de tags remarquables au niveau des vestiges du quartier chrétien	Cuicul	Pas de tags au niveau du groupe épiscopal

Conclusion de la partie

Ce survol historique et analyse architecturale nous ont permis de comprendre et de construire une image plus complète des vestiges de ces ensembles chrétiens. Ceci nous permettra par la suite de réaliser des restitutions virtuelles qui soient les plus proches possible à la réalité.

Dans cette étude, on s'est basé sur plusieurs travaux antérieurs. Principalement l'étude entreprise par Albert Ballu, le compte rendu de Serée de Roch, les plans et restitutions de Christern, et les études de Noël Duval pour la basilique de sainte Crispine de Theveste. Concernant le groupe épiscopal de Timgad, on s'est basé sur les travaux de Paul Monceaux, Isabelle Gui et Noël Duval, et Albert Ballu. Pour le quartier chrétien, la base de notre recherche était les travaux d'Erwan Marec, Henri-Irénée Marrou et Xavier Delestre. Finalement, pour le groupe épiscopal de Cuicul on s'est fait guider par les travaux d'Yvonne Allais, de Louis Leschi, de Paul-Albert Février et de l'ouvrage de référence d'Isabelle Gui et Noël Duval.

On a aussi pu comparer l'état actuel des différents cas d'étude à l'état reporté par les études mentionnées.

Aujourd'hui, les vestiges archéologiques ne sont pas assez valorisés et respectés par les habitants. Les autorités ne mènent aucune action concrète qui permet de remédier aux maux de ce legs.

En fait, la basilique de sainte Crispine conserve le même état en dehors de quelques détériorations ou changements ordonnés par la direction de la culture de la ville de Tébessa. On cite principalement le déplacement de toutes les mosaïques, la détérioration de la clôture, l'emploi de matériaux inappropriés pour la réfection de la clôture (comme le béton, le ciment, ...), l'irrespect des lois relatives aux interventions sur un monument classé...

Durant les deux dernières décennies, précisément en 2009, la direction de la culture de la ville de Tébessa en collaboration avec le ministère de la culture a lancé un projet de mise en valeur de la basilique. L'étude a été réalisée par un bureau d'architecture algérois, cependant elle n'a abouti à aucune publication ni action patrimoniale concrète. Dans le contexte économique du pays, l'enveloppe budgétaire du projet a été bloquée.

Selon la direction de la culture de Tébessa, un projet de demande de classement au titre du patrimoine culturel mondial de l'UNESCO a été envisagé. Hélas, le dossier est déposé au niveau du ministère de la culture et resté sans suite.

En revanche, on assiste à la réouverture, depuis le mois de décembre 2019, de la galerie des catacombes dans le cadre d'un projet de valorisation et de rentabilisation des monuments historiques. On ignore si la décision de la réouverture de la galerie a été étudiée par des spécialistes. Aucune information ne nous a été communiquée au niveau de la direction de la culture de la ville, ni au niveau de l'office de gestion et d'exploitation des biens culturels (OGBC). Le site a bénéficié aussi de l'éclairage public, ainsi que d'un poste de garde.

Pour la basilique donatiste de Timgad, hélas, aujourd'hui ses ruines se trouvent dans un état déplorable qui ne permet pas de reconnaître les différentes parties de l'ensemble pour établir une comparaison entre l'état actuel et l'état rapporté par la littérature.

Éloignée du centre, cette partie du site est presque inaccessible. L'itinéraire est masqué par l'herbe au même titre que le site de la basilique. La basilique semble recevoir moins d'attention et d'entretien que le reste du site. Le seul élément bien conservé reste le baptistère, car condamné et protégé par une construction moderne, donc inaccessible aux éventuels visiteurs.

L'état du quartier chrétien lors de sa visite, partiellement désherbé, ne nous a pas facilité la tâche d'élaborer un constat et un diagnostic exhaustif de l'ensemble des composantes du quartier chrétien. Néanmoins, nous avons remarqué que l'ensemble des mosaïques découvertes lors des anciennes campagnes de fouilles et citées dans les sources écrites a été recouvert après coup pour assurer sa protection in situ.

Le groupe épiscopal de Djemila semble être le mieux conservé et protégé parmi les autres sites. Régulièrement nettoyé et désherbé, le site est dégagé et facilement accessible. Son baptistère conserve un état de conservation impeccable et ne peut être visité qu'en présence du guide du site. En revanche on a remarqué les différentes destructions sur le site ainsi que son extrême vulnérabilité, accentuée parfois par l'indélicatesse des visiteurs.

Pour l'ensemble des sites, on a retenu que le manque d'entretien a engendré des dégradations, à titre d'exemple : le décollement de certaines parties, l'apparition de fissures, l'apparition de végétations et moisissures sur les surfaces, etc.

Les différentes pathologies relevées au niveau des vestiges étudiés sont dues à plusieurs facteurs, notamment :

- Les aléas climatiques représentent le premier facteur, notamment avec les pluies et précipitations, qui sous l'effet de ruissellement et par leurs infiltrations dans les structures provoquent la perte de cohésion des maçonneries, l'altération des joints et le décollement des enduits.
- Le temps est un des facteurs de dégradations du fait du vieillissement des matériaux qui, en l'absence d'un entretien périodique, perdent de leurs propriétés et cohésion.
- L'apparition de dépôts de champignons et de micro-organismes favorisés par l'humidité ambiante sur les surfaces des maçonneries. Ces éléments produisent des substances qui altèrent la cohésion des mortiers et des calcaires.
- La prolifération de la végétation et son incrustation dans les structures peut causer des dégâts importants au niveau des structures comme l'apparition des fissures qui peuvent par moments accélérer l'effondrement ou l'éclatements des maçonneries.
- Le dernier facteur à considérer dans l'analyse de la conservation du site est l'impact humain, qui présente une dualité significative. D'une part, la présence de visiteurs contribue de manière positive à l'animation et à la valorisation du site archéologique, lui conférant une dimension vivante et dynamique. Cette fréquentation est essentielle pour maintenir l'intérêt du public et justifier les efforts de conservation. D'autre part, paradoxalement, cette même présence humaine peut constituer la source de dégradation la plus directe et immédiate pour les vestiges archéologiques. L'absence de mesures de protection adéquates expose les structures et artefacts à divers préjudices causés par les visiteurs. Parmi ces dommages potentiels, on peut citer :

- Le piétinement répété, qui peut éroder les surfaces et fragiliser les structures.
- Les contacts physiques non contrôlés avec les vestiges.
- Les actes de vandalisme, qu'ils soient intentionnels ou non.
- L'accumulation de déchets.

Cette situation met en lumière la nécessité d'établir un équilibre délicat entre l'accessibilité du site au public et la mise en place de mesures de protection efficaces. Il est impératif de développer des stratégies de gestion qui permettent de concilier la préservation du patrimoine archéologique avec son exploitation touristique et culturelle, afin d'assurer la pérennité du site tout en maintenant son rôle éducatif et social.

La restitution virtuelle des vestiges paléochrétiens





La problématique patrimoniale, fréquemment abordée sous l'angle exclusif de la conservation de l'héritage culturel, soulève des enjeux complexes et potentiellement contradictoires. Cette perspective, associée à l'élargissement constant du champ patrimonial, engendre des tensions significatives entre préservation et évolution. D'une part, l'accent mis sur la sauvegarde peut entraver les processus d'actualisation nécessaires, freinant l'adaptation aux besoins contemporains et l'innovation. D'autre part, cette approche peut mener à des interventions contestables, où le souci de préservation prime sur d'autres considérations importantes, telles que l'authenticité, la fonctionnalité ou l'intégration harmonieuse dans le tissu urbain et social actuel. Ainsi, il devient crucial de repenser la gestion du patrimoine dans une optique plus équilibrée, conciliant respect de l'héritage et ouverture aux dynamiques contemporaines

Poser la question en termes d'enrichissement, dans l'esprit de G. Giovannoni, peut être plus réaliste et productif. L'enrichissement implique sauvegarde, valorisation et production, dans une perspective durable.

La sauvegarde concerne le patrimoine le plus remarquable, et celui qui doit être préservé pour une éventuelle utilisation future.

La valorisation concerne la partie du patrimoine hérité, qui peut rester en l'état ou qui justifie une réhabilitation pour maintenir ou accroître la valeur d'usage. Une authenticité doit être conservée en laissant visibles les interventions et en préservant de façon substantielle le caractère d'origine (sinon, vu les coûts, pourquoi réhabiliter ?).

La construction architecturale représente un vecteur privilégié pour satisfaire le besoin psychologique inhérent à chaque génération de laisser une empreinte durable dans l'histoire. Cette aspiration se concrétise à travers la réalisation d'ouvrages pérennes et qualitatifs qui, tout en répondant à des exigences fonctionnelles immédiates, participent activement à la structuration du paysage urbain et à la cristallisation de la mémoire collective. Ces nouvelles réalisations, en s'inscrivant dans le continuum patrimonial, devraient idéalement compenser, voire surpasser, les pertes inévitables subies par le patrimoine existant, assurant ainsi une transmission et un enrichissement constant de l'héritage architectural au fil des générations. Ce processus dynamique de création et de préservation contribue à

forger l'identité culturelle et à maintenir un dialogue fécond entre passé, présent et futur dans le domaine de l'environnement bâti.

Partie III : La restitution virtuelle des vestiges paléochrétiens

Chapitre I : La réalité sur le patrimoine en Algérie, sa conservation et sa transmission

I. La place du patrimoine archéologique en Algérie

Dans le contexte algérien, la gestion du patrimoine culturel, tant matériel qu'immatériel, est encadrée par la loi 98-04 du 15 juin 1998. Le ministère de la Culture, principal responsable de ce domaine, s'est fixé comme objectifs essentiels la conservation et la valorisation des œuvres majeures du patrimoine culturel national, la promotion des pratiques liées à leur réappropriation, ainsi que leur accessibilité au plus grand nombre. Toutefois, une analyse approfondie des projets réalisés ou envisagés, tels que présentés sur le site officiel du ministère, révèle une centralisation marquée des initiatives culturelles. Cette concentration autour d'Alger et de sa périphérie engendre un déséquilibre significatif dans l'accès à l'art et à la culture à l'échelle nationale, soulevant ainsi des questions cruciales sur l'équité territoriale en matière de politique culturelle et patrimoniale en Algérie.

La gestion du patrimoine culturel à l'échelle locale relève des responsabilités des Offices Nationaux de Gestion et d'Exploitation des Biens Culturels (OGEBC) qui jouent un rôle prépondérant. Leur mission principale s'articule autour de plusieurs axes complémentaires visant à assurer la pérennité et la valorisation du patrimoine. Ces organismes sont chargés de la mise en valeur et de l'animation des parcs archéologiques, des monuments historiques et des musées, contribuant ainsi à leur dynamisme et à leur accessibilité au public. Parallèlement, ils ont la responsabilité cruciale de protéger et d'entretenir ces biens culturels, ce qui implique une vigilance constante et des interventions régulières pour prévenir leur dégradation. En outre, les OGEBC sont mandatés pour concevoir et mettre en œuvre les mesures nécessaires à la conservation optimale de ces ressources patrimoniales, assurant ainsi leur transmission aux générations futures. Cette approche intégrée de la gestion patrimoniale vise à concilier les impératifs de préservation avec les enjeux de valorisation et d'accessibilité, contribuant ainsi à la sauvegarde durable du patrimoine culturel local.

Dans la perspective de conserver et de promouvoir le patrimoine, l'Algérie organise chaque année du 18 avril au 18 mai un rendez-vous patrimonial, appelé le « mois du patrimoine ». Il s'agit d'un ensemble de manifestations culturelles qui se tiennent dans chaque ville du territoire pour sensibiliser les citoyens à l'importance du patrimoine et à la nécessité de sa conservation. Des conférences, des visites des sites et monuments historiques ainsi que des expositions sont programmées à l'occasion. Néanmoins, l'événement manque de vulgarisation auprès du grand public, bien qu'il soit tenu aux mêmes dates chaque année, une grande partie des citoyens n'est pas au courant.

II. L'héritage paléochrétien dans la législation Algérienne

Le concept du patrimoine et de mise en valeur a été élaboré au moment où l'Algérie était intégrée à la sphère culturelle européenne. Les militaires et les archéologues français pendant la période coloniale avait surtout pris en charge les sites et les monuments historiques de la période romaine d'abord, puis ceux des autres époques. L'État, au lendemain de l'indépendance, a intégré, par ordonnance en 1967, dans le patrimoine national (variante du domaine national) ces traces du passé. Mais il a fallu attendre 1982 pour qu'une direction du Patrimoine soit créée au lieu et place de la direction des musées, de l'archéologie, monuments et sites historiques.

La politique patrimoniale en Algérie peut être scindée en quatre étapes : la période coloniale, la période post indépendance, l'apparition d'un Ministère consacré à la culture, la période actuelle.

On se limitera au cadre juridique régissant le patrimoine historique Algérien. Dans ce domaine, et depuis l'indépendance, l'Algérie n'a produit que très peu de textes de loi se rapportant à la sauvegarde de son patrimoine.

Ainsi, les seuls textes pouvant être cités comme repères sont :

- L'ordonnance n° 67/281 du 20 décembre 1967, relative aux fouilles et à la protection des sites et monuments historiques et naturels et qui ne fut en fait, qu'une reconduction des textes existants et datant de l'époque coloniale, avec cependant quelques réaménagements.

- Le décret législatif n° 94/07 du 18 mai 1994, relatif aux conditions de la production architecturale et à l'exercice de la profession d'architecte, mais qui n'a fait qu'évoquer le patrimoine architectural sans propositions concrètes.
- La loi 98/04 du 15 juin 1998, relative à la protection du patrimoine culturel, qui s'est voulue relativement plus complète, mais qui comprend cependant elle aussi certaines faiblesses. (Voir Annexe V)

Loi n° 98/04 du 15 juin 1998 : relative à la Protection du Patrimoine Culturel

La nécessité d'un texte nouveau portant loi sur le patrimoine s'est fait ressentir dès le début des années 1990, période qui correspond à la période des grands changements législatifs et qui a abouti à un dispositif juridique se conformant un peu plus avec la réalité nationale tant dans la dimension politique (initiée par la constitution de 1989), que par la réalité du terrain (en matière de la production du bâti).

Dans ce sens, le « nouveau » texte de loi n° 98/04, se veut en quelque sorte « innovateur », malgré le fait qu'il n'ait pas atteint le degré de « perfection » attendu par les professionnels et les différents intervenants dans le patrimoine.

Cette loi prévoit plusieurs dispositions :

- Définition et protection : le patrimoine culturel est défini comme comprenant les biens meubles et immeubles présentant un intérêt historique, artistique, scientifique ou technique. Cela inclut les biens religieux tels que les mosquées, les églises, les mausolées, etc.
- Classement : la loi établit des procédures de classement des biens culturels, y compris les édifices religieux, qui présentent une valeur patrimoniale. Le classement permet de garantir la protection et la préservation des biens classés contre toute altération, destruction ou exportation illégale.
- Restauration et entretien : les biens classés doivent être entretenus et restaurés selon des normes précises pour assurer leur préservation. Les travaux de restauration et de réhabilitation sont soumis à des autorisations spéciales délivrées par les autorités compétentes.

La législation algérienne sur le patrimoine religieux s'inscrit dans un cadre juridique plus large de protection du patrimoine culturel national.

Bien que la loi n° 98-04 ne se concentre pas uniquement sur le patrimoine religieux, elle inclut ces biens sous la catégorie plus large de patrimoine culturel. En ce sens, les édifices religieux qui ont une valeur historique ou culturelle importante sont protégés de la même manière que les autres monuments culturels.

Elle interdit la destruction ou modification sans autorisation. Tout changement ou destruction d'un bâtiment religieux classé comme patrimoine culturel est strictement réglementé et nécessite une autorisation des autorités compétentes.

Les édifices religieux en Algérie dépendent des autorités religieuses (ministère des Affaires Religieuses et des Wakfs pour les mosquées). Cependant, toute modification significative est coordonnée avec le ministère de la Culture.

La loi confère à l'État et aux collectivités locales la responsabilité de la protection, la préservation, et la mise en valeur du patrimoine culturel, y compris les édifices religieux. Il est également chargé de promouvoir la connaissance du patrimoine culturel auprès du public et de sensibiliser à l'importance de sa préservation.

La loi 98-04 relative à la protection du patrimoine culturel prévoit des sanctions pour les infractions relatives à la destruction, la dégradation, ou l'exportation illégale des biens culturels, y compris les édifices religieux.

En résumé, la législation algérienne sur le patrimoine religieux intègre les édifices religieux dans une protection plus vaste du patrimoine culturel national. Les lois et règlements visent à préserver et à valoriser ces biens, tout en respectant leur nature religieuse et leur gestion par les autorités compétentes.

Néanmoins, de nos jours, cette législation devient obsolète face aux mutations des centres historiques et des parcs archéologiques. Ces textes de loi ne sont pas tout à fait alignés avec la pratique urbaine et rapports qu'on a, en tant que citoyens, vis-à-vis de notre patrimoine.

III. Le recours aux nouvelles technologies pour la valorisation du patrimoine paléochrétien Algérien

L'Algérie possède un patrimoine paléochrétien immense et varié, on a recensé 205 sites (basiliques, églises, ensembles chrétiens) sur l'ensemble du territoire (voir

Graphique 1 et pour plus d'informations Annexe I). En plus des valeurs artistique, historique et archéologique exceptionnelles que chacun des vestiges présente, ils nous racontent les péripéties d'une époque révolue, celle où la foi chrétienne a gagné l'Afrique.

La prise de conscience du patrimoine comme facteur de développement du tourisme en Algérie est récente et sa mise en application peut prendre encore beaucoup de temps. Néanmoins, on assiste à une pratique de tourisme culturel par quelques agences de voyages locales. Certainement leur nombre est restreint et centralisé, mais nous espérons le voir accroître et s'étendre vers d'autres villes sur l'ensemble du territoire. Cette pratique devrait s'associer à l'entretien, la maintenance, et les bonnes pratiques pour éviter les retombées de la muséification réelle des centres historiques. Dans notre cas, les vestiges des basiliques paléochrétiennes se situent en grande partie au sein des sites archéologiques, sauf quelques exceptions à l'instar de la basilique sainte Crispine de Theveste qui est un ensemble à part entière sis extramuros, qu'on qualifie de musées à ciel ouvert.

Les opérations de mise en valeur du patrimoine ancien sont multiples. Du travail sur l'éclairage [...] jusqu'au classement et à la protection d'éléments et ensembles remarquables en passant par des opérations de restauration et de reconversion, tout est mis en œuvre pour embellir les centres historiques.³³⁷ Pour ce fait, il faut allouer un budget conséquent qui permettra de maintenir la bonne conservation des sites patrimoniaux. Hélas, cette enveloppe financière n'est pas toujours allouée, ce qui nous pousse à chercher et expérimenter de nouvelles méthodes de financement moins onéreuses dans le but de transmettre notre héritage aux générations futures.

Dans cette perspective, miser sur le numérique et notamment le web 2.0 ouvre des perspectives prometteuses pour préserver le patrimoine quelle que soit sa spécificité.³³⁸ Ce champ reste vierge et non exploité, ou presque, en Algérie. Mis à part le travail remarquable que font quelques créateurs de contenu Algériens sur les réseaux sociaux (Instagram principalement et YouTube) pour la promotion du

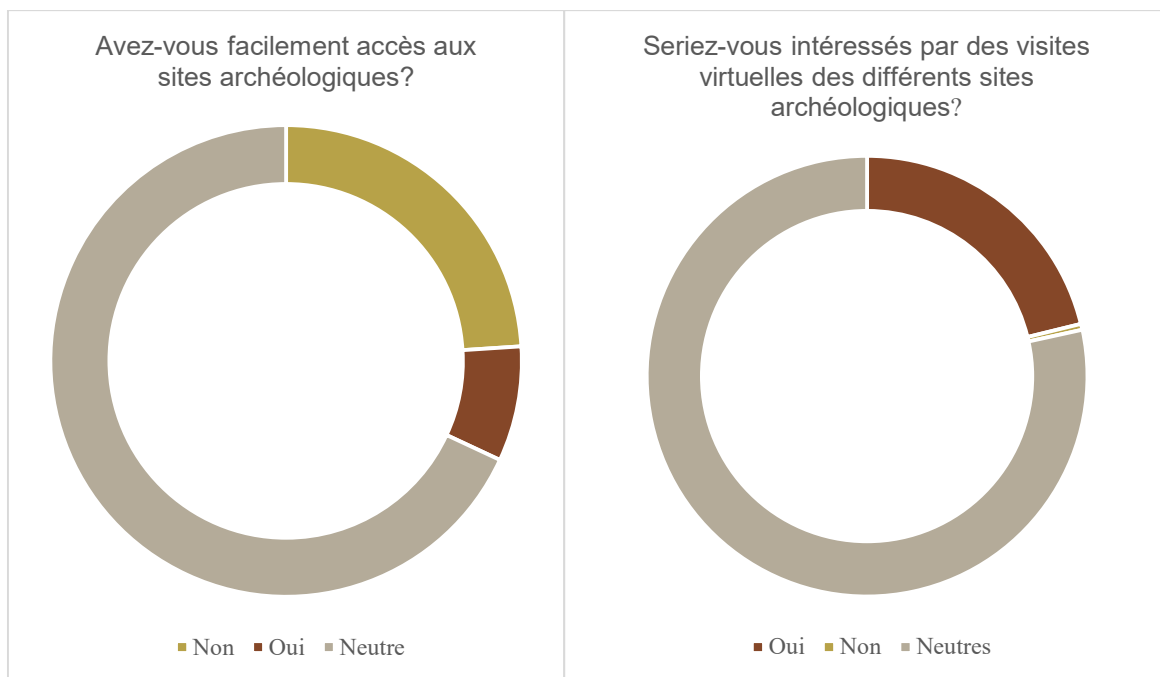
³³⁷ GINTRAND Franck, *Vous n'en avez pas marre... de la muséification des villes ?*, [<https://chroniques-architecture.com/franck-gintrand-museification-villes/>], consulté le 22 février 2022.

³³⁸ SEVERO Marta, *Patrimoine culturel immatériel et numérique*, L'Harmattan., Paris, 2016.

patrimoine culturel et le tourisme culturel en Algérie, on n'entend jamais parler d'expositions virtuelles, de restitutions virtuelles, encore moins de musées virtuels.

Dans le contexte contemporain de la valorisation du patrimoine, l'intégration des technologies multimédias et numériques s'est imposée comme une composante essentielle, voire incontournable, des stratégies de mise en valeur culturelle. Cette évolution, devenue une véritable priorité dans le domaine de la médiation patrimoniale, trouve ses origines dans la convergence de trois avancées technologiques majeures : l'avènement de l'informatique, le développement des techniques de numérisation, et l'essor d'Internet. La numérisation systématique des fonds d'archives a joué un rôle catalyseur dans ce processus, ouvrant la voie à une utilisation plus large et diversifiée des outils multimédias dans les espaces d'exposition. Cette transformation numérique a non seulement révolutionné les modes de conservation et d'accès aux données patrimoniales, mais a également enrichi considérablement les possibilités de présentation, d'interprétation et d'interaction avec le patrimoine culturel, offrant ainsi de nouvelles perspectives pour engager et éduquer le public.

Dans le contexte actuel de la révolution numérique, la technologie offre des solutions innovantes pour la préservation et la valorisation du patrimoine culturel, permettant de lutter contre les effets délétères du temps et de l'action humaine. En Algérie, où l'accès à Internet se démocratise rapidement, l'idée d'une muséification virtuelle du patrimoine national suscite un intérêt croissant, particulièrement auprès des jeunes générations qui n'ont pas toujours un accès direct aux sites historiques. Cette tendance est corroborée par un sondage éclair mené, à notre initiative, sur les réseaux sociaux de Reyad Belkacem, architecte et créateur de contenu algérien influent. Sur un échantillon de 2067 participants, 438 ont exprimé leur intérêt pour des visites virtuelles de sites archéologiques, tandis que parmi 3279 répondants, 788 ont souligné la difficulté d'accès aux sites physiques. Ces résultats, bien que limités dans leur portée, suggèrent un potentiel significatif pour les technologies numériques dans la démocratisation de l'accès au patrimoine culturel algérien, offrant ainsi une solution prometteuse pour surmonter les obstacles géographiques et logistiques qui entravent actuellement la découverte et l'appréciation de ce riche héritage historique.



Graphique 3 Résultats du sondage réalisé sur les réseaux sociaux

C'est dans cette perspective que nous proposons la muséification virtuelle de l'héritage Algérien en général, et de l'héritage paléochrétien en particulier. La création et l'exposition de répliques numériques de ces vestiges reste une bonne idée pour garder leurs traces, leur faire de la promotion auprès des visiteurs avertis ou pas, et surtout retracer et enseigner l'histoire de ces monuments. L'enjeu majeur d'exposer cet héritage est de rendre possible au spectateur de voir les monuments à travers leurs représentations (dessins, maquettes numériques, photographies, les outils multimédias ...).

L'élément architectural est par sa nature exposé dans son site de construction. Avec le temps, surtout s'il est intégré dans un tissu urbain, il devient une partie intégrante du paysage et perd, visuellement, sa singularité aux yeux des habitants de ce même ensemble urbain. La surexposition des monuments historiques est une bonne alternative pour la protection d'un patrimoine existant après sa fermeture au public pour diverses raisons (sa restauration, sa promotion, etc.). Cette surexposition semble être une des meilleures méthodes de mise en valeur qui ont fait leurs preuves. Comme exemple nous pouvons citer la grotte de Lascaux ainsi que le musée du Louvre de Paris. Pour la grotte de Lascaux la création d'un site artificiel et la restitution virtuelle de la grotte n'ont pas impacté négativement l'intérêt que les visiteurs peuvent porter à ce site, au contraire ça leur a permis de revivre la même expérience de la grotte originelle. Le musée du Louvre, qui possède un musée

virtuel où sont exposées la majorité de ses œuvres, n'a pas vu de retombées négatives sur la fréquentation de ses visiteurs ou sur sa notoriété, en revanche cette démarche a démocratisé l'accès à l'art.

IV. Le numérique comme alternative/solution

La transmission de génération en génération des héritages architecturaux préoccupe depuis toujours aussi bien les archéologues et les historiens que les peuples eux-mêmes, et c'est à travers quelques mesures telles que la conservation (matérielle soit-elle ou immatérielle) et la valorisation qu'on peut l'assurer.

La conservation se donne pour prétention et but de mettre l'objet concerné dans un ordre « atemporel » en vue de prolonger son intégrité et favoriser sa lisibilité et sa représentativité. C'est le défi de transmettre à travers le temps et l'espace cet héritage, contre les aléas de la dégradation tant physique que spirituelle en gardant les spécificités originelles le plus authentiquement possible.

La conservation a toujours été rattachée au patrimoine non seulement par les grandes créations, mais aussi par des œuvres modestes qui ont acquis avec le temps une valeur culturelle.

La conservation est le fait de maintenir une œuvre (d'art, d'architecture, ou autre) de valeur (historique, artistique, sociale, ...) dans son état (ou dans un état meilleur, selon le type de la conservation) pour la transmettre aux générations futures. Elle se voit comme une forme de valorisation.

La valorisation peut s'opérer sous plusieurs formes, la plus courante et la plus connue est l'exposition, car mis à part la fonction de présentation, elle a une fonction éducative.

La valorisation se veut une symbiose complexe entre la sauvegarde, la conservation, la promotion et parfois la restauration de l'objet architectural. L'exposition est un support et un outil dans la valorisation, parmi d'autres facteurs.

Le concept de valorisation est assez généraliste jusqu'à devenir ambigu. D'ailleurs Françoise CHOAY en donne une description que nous trouvons adéquate. Dans son ouvrage « l'Allégorie du patrimoine », elle a donné les procédés de mise en valeur en mentionnant que « *Parmi les multiples opérations destinées à mettre le monument historique en valeur, et à le transformer éventuellement en produit*

*économique, j'évoquerai, simples jalons concrets de mon propos, quelques-unes de celles qui ont l'incidence la plus directe sur les édifices et sur leur approche par le public. De la restauration à la réutilisation, en passant par la mise en scène et l'animation, la mise en valeur du patrimoine historique présente des formes multiples, aux contours imprécis, qui souvent se confondent ou s'associent »*³³⁹

V. Outils de mise en valeur du patrimoine archéologique

L'architecture, en tant qu'art et discipline, a toujours été intrinsèquement liée à son environnement, exposée aux éléments et au passage du temps depuis les prémices de la construction humaine. La reconnaissance croissante de la valeur culturelle, historique et esthétique des édifices a conduit à l'élaboration d'un arsenal diversifié de méthodes et d'outils visant à leur préservation. Ces approches englobent la conservation, la restauration, la réhabilitation, ainsi que d'autres techniques spécialisées, chacune adaptée à des contextes et des besoins spécifiques. Parallèlement à cette évolution des pratiques de préservation, l'intérêt pour l'architecture en tant que forme d'expression artistique n'a cessé de s'intensifier. Cette appréciation accrue a incité les spécialistes à explorer et à développer de nouvelles modalités d'exposition et de mise en valeur de l'architecture, cherchant ainsi à rendre accessible et compréhensible au public la richesse et la complexité de cet art bâti. Cette double dynamique de préservation et de présentation témoigne de l'importance accordée à l'architecture dans notre patrimoine culturel et de la volonté de la transmettre aux générations futures

Aujourd'hui, le développement des technologies et des multimédias, ainsi que la démocratisation de l'internet, ont boosté les mises en scènes virtuelles. Elles tendent à diffuser plus de savoir et de culture et faire économiser plus de temps et d'argent aux visiteurs et aux créateurs de ces expositions. Elles permettent au public intéressé de visiter des monuments depuis son écran, sans contraintes de temps ni de lieu. Tout en ayant la possibilité les manipuler, pour voir plus de détails et personnaliser son approche.

³³⁹ CHOAY Françoise, *L'allégorie du patrimoine*, op. cit., 1996, p. 158.

L'architecture est l'héritage commun d'une collectivité, d'un groupe humain. Chaque génération n'existe que grâce au patrimoine reçu de celles qui l'ont précédée, et qu'elle doit transmettre aux générations futures, si possible valorisé et actualisé.

Les monuments par leur nature, sont exposés aux dégradations dues aux aléas climatiques et à l'être humain, ce qui engendre avec le temps des détériorations qui touchent tant l'aspect esthétique que fonctionnel.

L'exposition devient de plus en plus une forme très courante de sa valorisation. Cependant exposer une architecture reste un défi à soulever, car malgré les différents outils utilisés pour la communication de l'architecture il est quasiment impossible de montrer l'œuvre dans sa totalité.

L'enjeu majeur d'exposer un héritage est de rendre possible au spectateur de voir les monuments à travers leurs représentations (dessins, maquettes, photographies, et récemment les outils multimédias ...).

1. La restitution virtuelle d'un héritage

La restitution architecturale est l'axe privilégié de cette recherche qui se focalise sur quelques basiliques paléochrétiennes de la région Est de l'Algérie. Il nous semble utile de revenir sur quelques notions de base concernant cette pratique.

La restitution est une représentation graphique (par le dessin manuel soit-il ou numérique) ou matérielle (par une maquette) de l'aspect présumé d'un édifice mutilé ou détruit. La restitution (exécutée) est une construction souvent hypothétique d'un édifice ou d'une partie d'un édifice disparu ou le rétablissement d'un état (architectural) primitif présumé. Ce dernier aspect, relatif au parti architectural, évoque la restitution d'autre chose que l'objet proprement dit. Elle fait allusion à celle de son principe de conception fondamental et se rapproche de l'extension de sens que souhaitons donner à ce mot : rendre l'image et le principe de conception de la chose.³⁴⁰

La restitution est donc avant tout celle de l'image qu'un édifice pourrait nous donner si l'on pouvait le revoir tel qu'il était à l'origine. Accompagnée de la simulation, l'image qu'on aura apparaîtra comme réelle bien que ne l'étant pas.

³⁴⁰ GOLVIN Jean-Claude et KHANOUSSI Mustapha, *Dougga, études d'architecture religieuse. Volume 1, Les sanctuaires des victoires de Caracalla, de « Pluton » et de Caelestis*, Ausonius., Bordeaux, 2005, p. 25.

Cependant, en termes d'image électronique cela consiste à reproduire un phénomène ou une action, ou encore à les préfigurer de façon expérimentale à l'aide d'une multitude de logiciels de synthèse d'image et de rendu photo réaliste. Les actions et les espaces ne font dans tous les cas que ressembler à quelque chose de réel.

2. Les multimédias et le numérique

L'apport des multimédias et du numérique dans la mise en valeur d'un héritage aujourd'hui est très important, même indispensable, au point où ça devient une priorité culturelle. La valorisation du patrimoine à travers les multimédias, a commencé avec l'émergence simultanée de l'outil informatique, la numérisation, et l'internet. La numérisation des fonds d'archives était l'un des faits déclencheurs, encourageant l'entrée des multimédias aux espaces d'exposition.

En France, cet apport a été lancé par le ministère de la Culture et de la Communication en 1996, à travers un plan national de numérisation. Le programme a porté sur la numérisation des fonds iconographiques et sonores appartenant à l'État (archives nationales, bibliothèques, services de l'archéologie, monuments historiques, musées, etc.).³⁴¹

L'accessibilité à ces outils par le grand public, a suscité l'intérêt des responsables en la matière, des médiateurs et scénographes qui l'ont intégré dans le processus de communication par l'exposition. Cette modernisation s'exécute à travers la création de bases de données accessibles au public, la production d'expositions virtuelles, l'ajout de bornes interactives permettant aux visiteurs d'accéder, manipuler et agrandir des documents d'archives numérisés (qu'on trouve désormais presque dans tous les musées), la mise en contact des outils traditionnels tels que les maquettes et les plans reliefs avec des vidéo-projections commandées à travers des tablettes tactiles ; ce qu'on appelle maquettes et plans interactifs, le lancement des applications mobiles ludiques et instructives en relation avec le(s) monument(s) exposé(s), l'emploi des techniques de réalité augmentée qui consiste à superposer en temps réel une ou plusieurs images virtuelles sur des éléments de notre environnement réel.

³⁴¹ De Bideran J., Notions clés pour la valorisation numérique des patrimoines, *In : Marylise ORTIZ (dir.), Guide : Valorisation Numérique des patrimoines, Flash Compo*, Bayonne, mars 2017. p. 26.

En Algérie, ce n'est que récemment que le pas a été franchi. On cite en l'occurrence le projet Shédio, porté par une start-up Algérienne qui a pour but de promouvoir le patrimoine Algérien à travers la réalité virtuelle et augmentée. Un service que l'entreprise souhaite voir adopté par les secteurs culturel et touristique.

L'outil informatique en général et l'infographie 3D en particulier a donné lieu à de nombreuses applications intéressantes dans divers champs et disciplines notamment l'architecture, l'histoire et l'archéologie où elle est devenue cruciale en termes d'efficacité, notamment quand il s'agit de la conservation et la préservation des sites et monuments architecturaux.

Depuis le milieu des années 1990, plusieurs projets ont démontré l'intérêt de la 3D et de la réalité virtuelle en sciences historiques par la reconstitution virtuelle de plusieurs sites archéologiques du patrimoine mondial ou par leur diffusion à l'aide de ces moyens technologiques. Le développement et l'évolution de la réalité virtuelle et de la modélisation 3D ont pris leurs véritables essors dans cette dernière décennie, au point où nous en entendons souvent parler, et sont devenues aujourd'hui des outils catalyseurs de connaissance historique.

Selon Benassi et Cugier, la construction en 3D est une incarnation du monde réel en monde immatériel, qui donne l'impression au visiteur de se plonger dans une atmosphère impressionnante et sensorielle.³⁴²

L'idée principale de la conception des modèles 3D vise à la visualisation et à la diffusion d'un contenu scientifique au grand public et la facilité d'accès à travers des outils informatiques à des différentes ressources qui peuvent être plus ou peu existantes pour quelques-unes. Dans leur article sur la restitution virtuelle, ils disent que le modèle numérique généré évoque une réalité du passé, fondée sur un état et une connaissance qui n'est plus opposable à la réalité tangible et sensible, et que l'immatérialité du numérique a pu suggérer des représentations qui matérialisent ce qu'il est concrètement devenu impossible d'appréhender.³⁴³

³⁴² BENASSI Stéphane et CUGIER Alphonse, *Le montage : état des lieux réel(s) et virtuel(s)*, L'Harmattan., 2003.

³⁴³ BESNARD Marie-Pierre et METGE Marielle, « Restitution virtuelle : Une frontière entre (non) visible et sensible », *Interfaces numériques*, n° 2, vol. 2, 2018, p. 312-312, [<https://doi.org/10.25965/interfaces-numeriques.1882>].

À titre d'exemple, on cite l'église saint Louis à Mont-Dauphin qui a été restituée et matérialisée en modèle 3D à partir des documents collectés et des données acquises. Les maquettes 3D proposées pour un état actuel ont été diffusées ensuite au public avec une variété d'informations intégrant l'histoire d'évolution de cet édifice, ainsi que les autres monuments qui le composent, l'étude des propositions de restitution posées et un portail documentaire inclut techniquement l'état actuel.³⁴⁴

Il est essentiel de savoir et de tenir compte des points clés de la modélisation 3D, et de bien analyser les sources relatives à ce qui devrait être restitué comme première étape avant d'entamer le processus, car c'est cette analyse qui mène à aboutir à un achèvement parfait en partant des plans des dessins, des compositions, et des matériaux vers le produit tridimensionnel. Il existe cinq principes essentiels dans la modélisation 3D en sciences historiques qu'on devrait prendre en compte, notamment : le réalisme, la transparence, l'incertitude, la pérennité et les standards internationaux.³⁴⁵

En plus des principes précités pour la modélisation, on ne peut pas négliger et ne pas parler de l'indispensabilité de l'outil informatique pour l'achèvement des rendus 3D. Plusieurs outils et techniques existants dans la sphère numérique qui visent principalement la conception des répliques virtuelles tridimensionnelles identiques au réel, on mentionne :

- La photogrammétrie : bien qu'elle existe depuis un demi-siècle, cette technique trouve encore son efficacité dans l'étude des objets et leurs reproductions en perspective à l'aide des images numériques et des photographies.
- La lasergrammétrie : elle consiste à modéliser par le laser à partir des nuages de points relevés de la surface balayée.³⁴⁶

Les logiciels CAO tel que : Autodesk 3D Studio Max (3DsMax) qui est la référence dans le domaine de conception 3D, simulation et de rendu photoréaliste. Maya

³⁴⁴ RENAUDIN Noémie, RIZZARDI Carine, BON Céline et ABI RIZK Rony, « Exemple de valorisation du patrimoine : l'église Saint Louis à Mont-Dauphin. Monuments d'hier, outils d'aujourd'hui », Ausonius, Pessac, France, coll. « Archeovision », 2007, vol.3, p. 207-213.

³⁴⁵ ROCHELEAU Mathieu, « La modélisation 3D comme méthode de recherche en sciences historiques », ARTEFACT, Laval, 2010.

³⁴⁶ GUENIFI, Infographie appliquée au patrimoine architectural : La reconstruction 3D des monuments et édifices patrimoniaux, Annaba, 2015

Autodesk qui est aussi complet comme outil d'animations 3D. d'autres logiciels pour la modélisation tridimensionnelle (étape précédant le rendu) comme : AutoCad, ArchiCad, Revit et Sketchup.

3. Les expositions virtuelles

Le terme « virtuel » nous fait penser généralement à la technique de la réalité virtuelle ; ce qui n'est pas souvent le cas. Une exposition virtuelle désigne toutes formes de présentations d'œuvres, d'objets, de documents numériques sur le Web.³⁴⁷

La valorisation d'un héritage par le numérique peut prendre plusieurs formes :

a. Type « double éditorial »

Utiliser une présentation qu'on peut qualifier comme statique, qui se présente sous forme d'une bibliothèque numérique d'images. La présentation virtuelle du monument dans ce cas est un ensemble de textes et d'images, sélectionnés et organisés en slides, pour expliquer au récepteur « spectateur » le but est de l'aider à s'approcher des œuvres numérisées.

b. Type « réalité virtuelle »

Cette façon d'exposer un monument est interactive, contrairement au type précédent. Le visiteur possède la possibilité de naviguer dans l'espace virtuel créé (qu'il soit une reproduction identique d'un monument ou d'un site archéologique, ou une mise en scène d'un patrimoine), et il est le seul à gérer son déplacement.

Ce type d'expositions virtuelles simule une expérience de visite, et de consultation proche du réel. Des guides, sonores ou écrits, peuvent être présents de temps en temps pour accompagner l'intéressé, et lui apporter les informations nécessaires.

Dans quelques exemples le visiteur peut interagir avec les objets exposés, c'est-à-dire les manipuler, faire des zooms, les sélectionner pour les consulter ultérieurement, cliquer dessus pour obtenir de l'information supplémentaire ...

Hormis la manipulation basique de l'exposition, le visiteur peut, dans certains cas, interagir avec l'objet exposé, en intervenant sur quelques caractéristiques, par

³⁴⁷ TABURET Arnaud et RIVAUD Pierre, « Réflexions sur la conception d'une exposition virtuelle », consulté le 19 août 2022.

exemple en participant à la reconstitution d'un monument en ruine, ou encore à la restauration d'un bâtiment, etc.

c. Type « transmédia »

Pour travailler sur la valorisation du patrimoine tant matériel qu'immatériel, le nouveau concept apparu est le transmédia storytelling. Il est défini par Henry Jenkins comme « *un processus dans lequel les éléments d'une fiction sont dispersés sur plusieurs plateformes médiatiques dans le but de créer une expérience de divertissement coordonnée et unifiée* ». ³⁴⁸ Ce type se caractérise par une fragmentation des contenus sur différents supports afin d'exploiter toutes les possibilités des sites et réseaux sociaux numériques. Il se voit plus ouverts que les types précédents et présente une forme de médiation nouvelle.

La valorisation du patrimoine s'apparente essentiellement à une narration, où l'on raconte l'histoire d'un lieu ou d'un monument. Cette approche, qui accorde une certaine liberté d'interprétation au public, présente cependant des défis significatifs lorsqu'elle est appliquée au domaine patrimonial. En effet, le risque de distorsions narratives, variant selon les perceptions et les interprétations individuelles des utilisateurs, est non négligeable. Cette méthode de mise en valeur, bien qu'innovante, s'avère potentiellement conflictuelle, nécessitant l'établissement et l'application de règles rigoureuses pour encadrer les interprétations et maintenir l'intégrité historique et culturelle du patrimoine. L'enjeu réside donc dans la recherche d'un équilibre délicat entre l'engagement du public et la préservation de l'authenticité du récit patrimonial, tout en permettant une appropriation dynamique et personnelle de l'héritage culturel.

Dans le cadre de la valorisation virtuelle du patrimoine, la méthodologie employée s'apparente largement à celle des expositions muséales traditionnelles, tout en intégrant des éléments spécifiques au numérique tels que la création de sites web et le travail infographique associé. Cependant, malgré la popularité croissante des restitutions virtuelles, la question de la qualité de l'image demeure un enjeu crucial, particulièrement dans le cas de la modélisation ou de la restitution de monuments. Bien que l'objectif soit d'atteindre un rendu le plus réaliste possible, il est important

³⁴⁸ DE BIDERAN Jessica, « Patrimoine et transmedia storytelling, vers une médiation augmentée... », consulté le 18 août 2022.

de noter que ces restitutions ne peuvent pas, et ne doivent pas, induire en erreur les visiteurs. En effet, la transparence du processus de restitution est assurée par l'accès parallèle aux sources originelles et à leur synthèse, permettant ainsi aux utilisateurs de comprendre la démarche scientifique sous-jacente et de distinguer clairement les éléments avérés des hypothèses de reconstitution.

L'intégration de la photogrammétrie dans le processus de valorisation virtuelle du patrimoine constitue un atout majeur pour améliorer la qualité d'image et obtenir des rendus plus réalistes. En permettant une capture précise de la géométrie tridimensionnelle des objets et des environnements, cette technique repose sur des mesures fiables dérivées de multiples photographies, assurant ainsi une reproduction fidèle des formes et des volumes. De plus, l'utilisation des photographies originales pour texturer les modèles 3D génère des textures d'une grande fidélité, reproduisant les détails fins et les variations de couleur avec une précision remarquable. La photogrammétrie est particulièrement efficace pour capturer des éléments complexes qui seraient difficiles à modéliser manuellement, ce qui permet d'obtenir des rendus photoréalistes proches de la réalité. En combinant géométrie précise et textures de haute qualité, elle offre une représentation numérique détaillée et fidèle des objets ou sites patrimoniaux, tout en garantissant une conservation optimale des informations. Pour maximiser les résultats, il est essentiel de suivre certaines bonnes pratiques lors de la prise de vue, telles que l'utilisation d'un éclairage uniforme, un chevauchement suffisant entre les photos et une attention particulière à la netteté des images. Ainsi, la photogrammétrie se révèle être un outil précieux pour enrichir l'expérience utilisateur.

Cette approche garantit non seulement l'intégrité scientifique du projet, mais favorise également une expérience éducative plus riche et critique pour le public.

VI. La restitution virtuelle pour la conservation la mise en valeur et la transmission d'un héritage

Si on définit comme « virtuelle » toute représentation d'un patrimoine en dehors de son assiette d'implantation, la restitution virtuelle est donc une pratique qui remonte à la renaissance avec les plans reliefs de villes fortifiées, ainsi que les moulages de fragments, sites archéologiques ou autre. La restitution virtuelle a été également pratiquée, au XIX^{ème} siècle, sous forme de dessin et d'aquarelle par les élèves Prix de Rome de la Villa Médicis.

La restitution architecturale est l'axe privilégié du projet de muséification virtuelle proposé qui se focalise sur quelques basiliques paléochrétiennes de la région Est de l'Algérie. Il nous semble judicieux de revenir brièvement sur quelques notions de base concernant cette pratique.

La restitution a été longtemps assimilée à la restauration et à la reconstitution, alors que ces trois interventions sont différentes par leur nature.

La restauration est une intervention matérielle en contact direct avec le monument, qu'il s'agit de rebâtir, réparer ou encore refaire. La restauration est donc « une action faite en faveur de la pérennité de l'œuvre pour améliorer son état physique et si possible, du même coup, sa compréhension »³⁴⁹. Le sens de ce mot semble s'être fixé aujourd'hui sur les seules réfections matérielles.³⁵⁰

Quant à la restitution, Jean-Claude Golvin la définit ainsi « [...] *il s'agit, bien entendu, de « redonner » l'idée d'un monument (d'un site, d'un objet) ancien. Or, restituer l'idée de ce monument consiste à en redonner l'image au sens large. [...] Elle traduit une compréhension de « l'intelligence de la conception » du monument, de son programme, des intentions de ses créateurs* »³⁵¹. Donc il ne s'agit pas de reprendre l'apparence esthétique de l'objet restitué, mais de l'étudier minutieusement et de repenser le rétablissement des parties disparues. La restitution reste, dans la majorité des cas, sur un support graphique. La restitution cherche à faire revivre par

³⁴⁹ ALBOUY Marc, BOCCON-GIBOD Henri, GOLVIN Jean-Claude, OYON Jean-Claude et MARTINEZ Philippe, *Le Temple d'Amon restitué par l'ordinateur*, [<https://www.abebooks.fr/9782263018268/Karnak-Temple-dAmon-restitu%C3%A9-l'ordinateur-2263018263/plp>], consulté le 18 août 2022.

³⁵⁰ DE BIDERAN Jessica, « Des restaurations de papier aux restitutions virtuelles, construction d'une reconnaissance scientifique et d'une mémoire patrimoniale », Toulouse, France, 2016.

³⁵¹ ALBOUY Marc, BOCCON-GIBOD Henri, GOLVIN Jean-Claude, OYON Jean-Claude et MARTINEZ Philippe, « Le Temple d'Amon restitué par l'ordinateur », *op. cit.*, 1989.

le dessin un monument dont les vestiges sont encore en place ou insignifiants, voire inexistants, mais qui est considéré comme appartenant à une série typologique permettant des emprunts analogiques.³⁵²

La reconstitution consiste, selon Golvin, « à replacer après étude et en position pertinente les éléments épars dont un monument était fait (ou constitué). »³⁵³

Pour finir, Jessica de Bideran nous explique la différence entre la restitution et la reconstitution dans le contexte muséologique, « la restitution consisterait donc à remonter à l'identique un ensemble patrimonial déplacé de son contexte d'origine, les « traces », tandis que la reconstitution viserait à combler les lacunes du passé par l'ajout d'éléments extérieurs mais cohérents, [...] ». ³⁵⁴

Si la dernière décennie a vu la multiplication des projets de restitution virtuelle de monuments et sites patrimoniaux, l'apparition de cette pratique remonte à plus de 30 ans aujourd'hui.³⁵⁵ Le mariage entre archéologie et environnements virtuels remonte en réalité aux débuts des années 90 avec les projets de mécénat technique d'EDF sur le site de Karnak en Égypte.³⁵⁶

Lors d'un entretien, le directeur des musées d'Art et d'Histoire de la ville de Genève a dit que « Le capital d'un musée est constitué en premier lieu de sa collection qu'il convient de conserver, d'étudier, de développer et de diffuser ». ³⁵⁷ La précédente citation s'applique parfaitement aux sites archéologiques qui font l'objet de notre recherche, ces sites étant des musées à ciel ouvert qu'il nous appartient de conserver, de protéger, d'étudier et de promouvoir.

La muséification virtuelle est pour nous un véritable outil scientifique de conservation et de transmission des héritages, car « une restitution ne peut être une documentation grand public mais doit être la version grand public d'une restitution scientifique ». ³⁵⁸ Pour la mise en valeur virtuelle d'un patrimoine, mis à part la

³⁵² DE BIDERAN Jessica, « Des restaurations de papier aux restitutions virtuelles, construction d'une reconnaissance scientifique et d'une mémoire patrimoniale », *op. cit.*, 2016.

³⁵³ *Ibid.*

³⁵⁴ *Ibid.*

³⁵⁵ BEER-GABEL Suzanne et TRAMUS Marie-Hélène Préfacier, *Musées virtuels & réalités muséales*, L'Harmattan, Paris, 2020.

³⁵⁶ ALBOUY Marc, BOCCON-GIBOD Henri, GOLVIN Jean-Claude, OYON Jean-Claude et MARTINEZ Philippe, « Le Temple d'Amon restitué par l'ordinateur », *op. cit.*, 1989.

³⁵⁷ BAUJARD Corinne et HOUDY Philippe Préfacier, *Du musée conservateur au musée virtuel : patrimoine et institution*, Hermes Science : Lavoisier, Paris, 2013.

³⁵⁸ DJINDJIAN François, *L'archéologie : théorie, méthodes et reconstitutions*, Armand Colin, Malakoff, France, 2017.

création d'un site web (et ce qui va avec comme travail infographique), la méthodologie qu'on utilise est la même que celle employée pour les expositions classiques dans un musée.

La restitution d'un site impose de considérer trois types de données : les données connues, les données cachées et les données détruites.

- **Les données connues :**

Les données connues correspondent à tout ce qui a été retrouvé concernant le site : tous les murs subsistants les couches stratigraphiques mais aussi les relevés (relevé topographique relevé architectural, relevé archéologique, et relevé de détail), les photos anciennes, les textes anciens, les inspirations, les rapports des fouilles, tous les documents d'archives réunis, etc. Toute cette documentation constitue en quelque sorte la matière première de l'étude.

- **Les données cachées :**

Il s'agit des données qui existent encore mais qui restent à découvrir. Elles peuvent être des vestiges enfouis, des inscriptions et des archives non découvertes ou non encore exploitées, etc.

Dans la majorité des cas, il est impossible de faire des fouilles exhaustives mais surtout, il est utopique de retrouver l'ensemble des données manquantes car certaines ont disparu à tout jamais.

- **Les données détruites :**

Dans la majorité des cas, les données détruites représentent un pourcentage important de l'ensemble des données qu'il faudrait avoir pour pouvoir raisonner exclusivement par déduction. La réalité de leur disparition définitive rend illusoire l'espoir de valider une restitution uniquement d'après les critères du vrai et du faux. Cette perte irrémédiable d'une partie des données montre qu'une restitution se fondera obligatoirement, au moins en partie, sur des hypothèses pour essayer de compléter ces lacunes.

L'image de restitution d'un monument est composée de trois parties :

- La première est la partie connue : elle correspond à ce qui subsiste de l'édifice, ces structures restées en place.

- La deuxième est la partie reconstituée : elle est celle qui a été rétablie grâce à l'anastylose (étude des blocs épars remis dans un ordre pertinent).
- La troisième est la partie complétée : elle représente celle qu'il a fallu ajouter, en se fondant sur une étude comparative et des hypothèses, afin de parvenir à une image complète et cohérente de l'édifice.

Il est donc primordial, dans le processus de restitution virtuelle ou non, de représenter graphiquement les trois parties énumérées pour expliquer les fondements essentiels de la restitution proposée.

Pour arriver à la restitution virtuelle souhaité, on doit passer par plusieurs étapes expliquées brièvement par François DjinDjian dans son ouvrage « Manuel d'archéologie » :

1. La première étape est l'analyse approfondie des sources archéologiques ; des ruines archéologiques en place, des éléments d'architecture trouvés au sol, des vestiges lapidaires, des photographies et plans d'architecture, des textes relatifs, etc. La comparaison entre les différentes sources précitées nous permet d'un côté de relever des anomalies ou des erreurs sur l'interprétation d'un tel ou tel indice archéologique ou au contraire de vérifier sa véracité, comme elle nous permet d'un autre côté de retracer l'histoire du monument ou du site étudié ;
2. La deuxième étape consiste en l'acquisition numérique des sources ; cette étape est la base de la suivante. L'interprétation des sources archéologiques en sources graphiques et numériques à l'aide de logiciels de dessin assisté par ordinateur ou autre est une étape indispensable à la création d'un modèle virtuel du monument ou site archéologique concerné, qui est la troisième étape ;
3. La création du modèle virtuel (restitution) par construction d'un modèle maillé surfacique et/ou par acquisition par station laser ou photo-modélisation. Il existe des techniques différentes selon la préférence, la faisabilité, et les compétences. L'une des techniques que nous préférons est la modélisation tridimensionnelle du site souhaité en se basant sur des plans et des relevés architecturaux et archéologiques ;

4. Viendra après l'étape de la gestion des ombres et des lumières, qui créent des effets de perspective et de réalisme, après choix d'une date et lieu d'ensoleillement ;
5. Ensuite la restitution des textures et des couleurs des parois ;
6. Le traitement et la restitution des données manquantes ;
7. La nomenclature des objets archéologiques représentés dans le modèle, et la justification scientifique des choix de restitution (références des objets, iconographie, relevés, logiques architecturales, etc.) ;
8. L'interactivité dans la restitution, qui signifie à un instant T l'état des connaissances sur la restitution.

Quand il s'agit d'un projet soutenu par des autorités du domaine culturel, d'autres étapes s'imposeront ; comme la proposition de modèles alternatifs augmentés, la validation externe du modèle, tester l'immersion en salle immersive, l'archivage de la restitution et la diffusion grand public de la restitution. Dans notre cas, le projet est un projet de recherche qui s'arrêtera à l'étape du traitement et de la restitution des données manquantes.

Conclusion du chapitre

Cette partie de la recherche s'est articulée autour de la façon dont l'outil numérique peut contribuer à la valorisation d'un patrimoine, et avec quels moyens.

L'architecture est omniprésente autour de nous ; nous y vivons banalement au point que nous ne faisons pas attention à sa présence ou sa particularité au quotidien. L'exposition de cette architecture, de ce patrimoine dans un milieu autre que celui d'implantation est de plus en plus une forme de valorisation commune, et surtout de sensibilisation. Elle nous offre le recul nécessaire pour apprécier ces œuvres et leur valeur, en l'absence de l'objet lui-même.

L'entrée du patrimoine dans le milieu muséal fut un pas immense vers sa démocratisation et partant, vers la familiarisation des gens avec cet art souvent qualifié comme difficile et incompréhensible, dès que l'on sort du côté esthétique et physique.

Depuis le début de ce genre de manifestations culturelles, la façon d'exposer l'architecture a beaucoup évolué. On est passé de la présentation de l'architecture dans son contexte purement descriptif visuel, de l'image figée de l'objet, à la présentation de sa pluridisciplinarité, c'est-à-dire la mise en exergue de ses composantes.

La valorisation du patrimoine par le numérique s'adresse au public, principal acteur, sollicité par ce type d'actions. Comme le patrimoine fait partie intégrante de notre vécu, il doit bénéficier à tous les gens, qu'ils soient liés au domaine de l'architecture ou non, et à toutes les tranches d'âge, notamment les enfants qui devront être formés pour avoir un esprit critique sur cette discipline, qui est intimement liée à l'être humain depuis la nuit des temps.

L'apport de l'outil numérique en termes de valorisation du patrimoine est indéniable. Il est évident qu'il participe de façon réelle et remarquable à cette mise en valeur. Cependant le résultat final escompté quant à l'impact engrangé au niveau du public reste mal défini, mais il existe indéniablement. Le défi est de le faire fructifier en trouvant les outils et moyens les plus efficaces.

À notre sens, la meilleure façon de valoriser et transmettre un héritage, c'est de le rendre compréhensible, concret, intéressant, interactif, et pourquoi pas ludique, et

à la portée du public « tout venant », en utilisant toutes les ressources disponibles, possibles, et en adéquation, surtout avec les développements contemporains, notamment les Multimédias, le Web, l'informatique, et les réseaux sociaux.

In fine, l'exposition d'un patrimoine ne remplace en aucun cas les interventions physiques nécessaires pour sa conservation et sa protection, mais elle contribue d'une façon remarquable à sa mise en valeur, sa promotion, et sa transmission aux générations futures.

Chapitre II : Essais de restitution virtuelle des monuments choisis

I. La création d'une base de données graphique

Dans le cadre de cette thèse, nous avons jugé pertinent de mettre en lumière l'ensemble des travaux antérieurs, qu'il s'agisse de relevés ou de restitutions, relatifs aux quatre monuments étudiés

À cette fin, nous avons élaboré un inventaire axé sur les monuments paléochrétiens de la région Est de l'Algérie. Dans un premier temps, nous avons recensé toutes les illustrations (dessins, photographies, plans) en lien direct avec les monuments sélectionnés, qui nous ont servi de base au cours de cette recherche. Très rapidement, face à l'abondance de la documentation photographique consacrée aux basiliques paléochrétiennes en Algérie, nous avons opté pour un recentrage de cet inventaire sur les dessins de plans et les restitutions graphiques, jugés plus pertinents pour notre étude.

Nos recherches s'appuient sur les travaux d'éminents historiens et archéologues, parmi lesquels Stéphane Gsell, Christern Jürgen, Marec, Henri-Irénée Marrou, Xavier Delestre, Paul Monceaux, Albert Lenoir, Albert Ballu, Noël Duval et Isabelle Gui, etc. Leurs ouvrages, souvent richement illustrés, ont constitué la base documentaire essentielle de notre démarche.

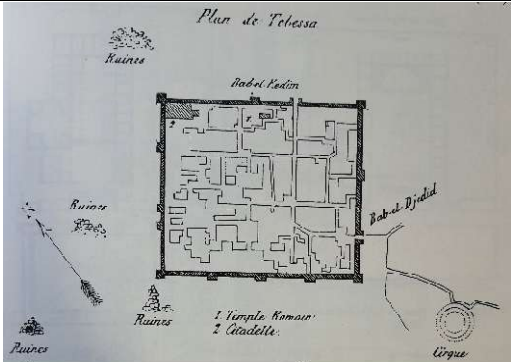
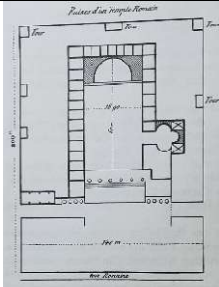
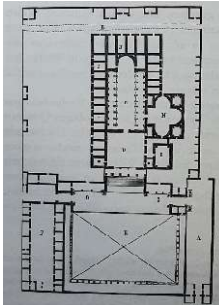
Cependant, notre contribution ne s'est pas limitée à la simple consultation de ces sources. Nous avons également pris contact avec plusieurs institutions telles que les directions de la culture algériennes, les musées des différents sites archéologiques concernés, les OGBEC des différentes villes, ainsi que les archives de la défense et celles de l'INHA. Nous tenons d'ailleurs à exprimer notre gratitude aux équipes de cette dernière institution pour leur accueil et l'accès qu'elle nous a accordé à leurs fonds d'archives.

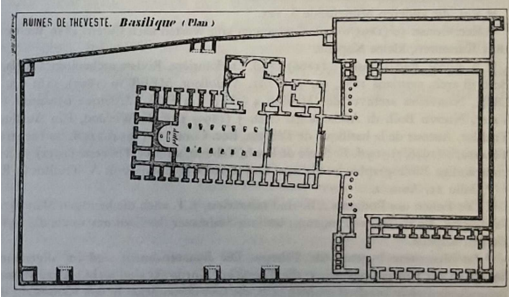
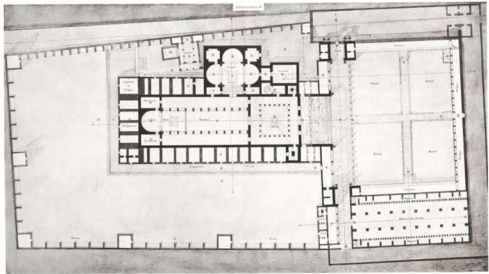
Nous avons également consulté des bases de données en ligne, notamment Gallica et la médiathèque numérique du patrimoine, qui nous ont permis d'accéder à des collections photographiques particulièrement intéressantes.

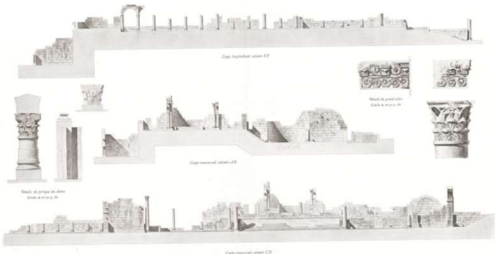
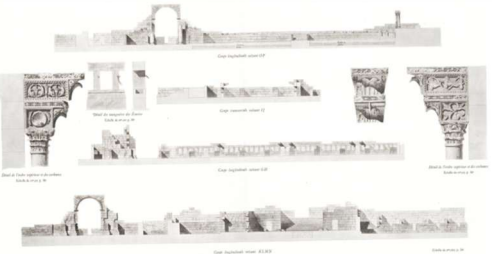
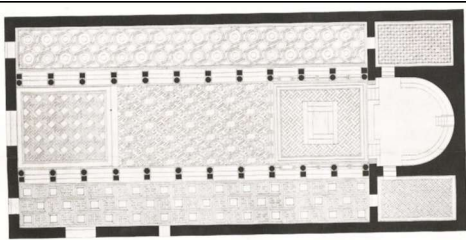
Grâce à ce travail de recherche, nous avons pu rassembler un nombre considérable d'illustrations provenant de diverses collections et ouvrages.

Cet inventaire a été organisé par monument et selon un ordre chronologique. Nous y avons consigné les informations de base, à savoir le titre, la date, le nom de l'auteur du dessin ainsi que l'ouvrage dans lequel il a été publié ou son lieu de conservation actuel. Ce processus de compilation nous a offert l'opportunité de réaliser des comparaisons entre des œuvres identiques conservées dans des ouvrages différents, ainsi que de confronter les restitutions graphiques des monuments avec nos propres hypothèses.

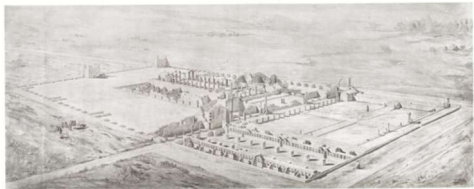
Enfin, cet inventaire constitue un outil fondamental pour la datation et la compréhension des transformations qu'ont subies ces monuments au fil du temps. En comparant les relevés, les photographies des fouilles, les restitutions in situ, les représentations graphiques et l'état actuel des vestiges, nous avons pu enrichir notre analyse et apporter un éclairage nouveau sur ces édifices.

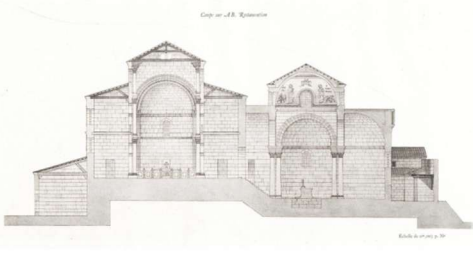
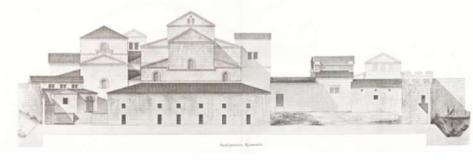
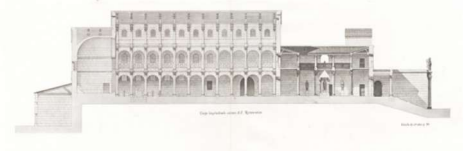
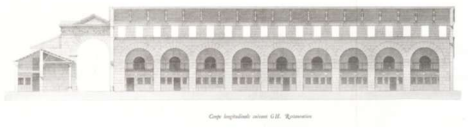
N°	Miniature	Titre	Période	Réalisé par	Publication
Basilique de sainte Crispine de Theveste					
1		Plan de Tébéssa lors de l'occupation française (1842)	1842	s.n.	Gui Isabelle, Duval Noël, « <i>Basiliques chrétiennes d'Afrique du Nord : inventaire et typologie</i> », Paris, Institut d'Études Augustiniennes, « Collection des études augustiniennes », 1992 (2. Illustrations), p. 149
2		Ruines d'un temple romain	1842	s.n.	« Mémoires » (J. Christern p. 32)
3		Plan général de la basilique cathédrale de Théveste	1856	Albert Lenoir (?)	Albert Lenoir, « <i>Architecture monastique</i> » (J. Christern p. 32)

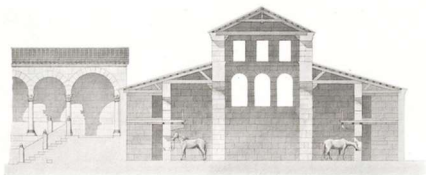
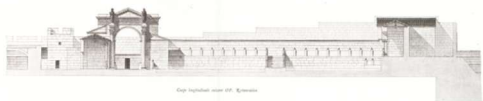
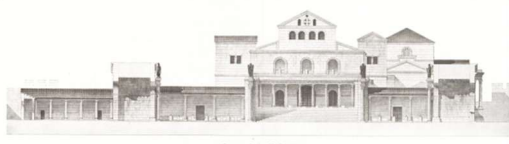
4		Ruines de Théveste. Basilique (plan)	1860	Moll	(J. Christern p. 33)
5		« Ruines d'un temple romain »	1868	Commandant Sériziat	Albert Lenoir, « <i>Architecture monastique</i> », II P481-8
6		Plan de la basilique et de ses dépendances	1889-1897	Albert Ballu	Albert Ballu, « <i>Le monastère byzantin de Tébessa</i> », 1897 PL. II

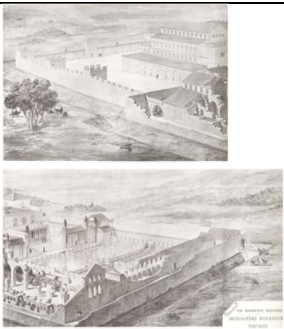
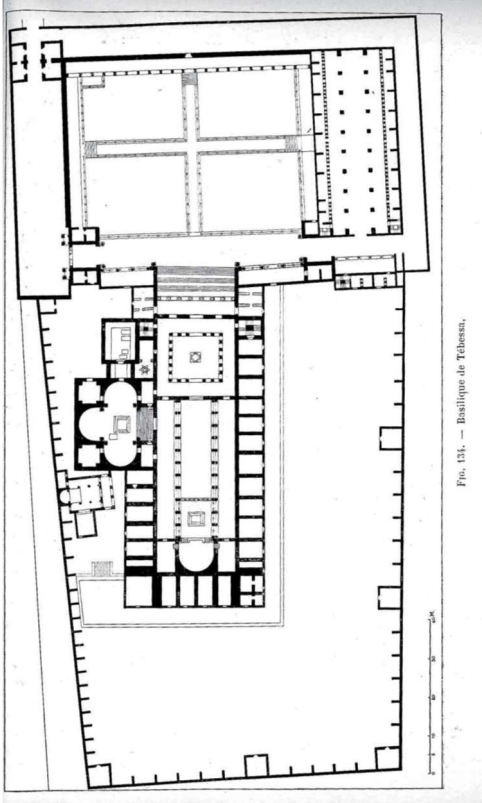
7		Basilique, état actuel	1889- 1897	Albert Ballu	Albert Ballu, « <i>Le monastère byzantin de Tébessa</i> », 1897 PL. III
8		Basilique, état actuel	1889- 1897	Albert Ballu	Albert Ballu, « <i>Le monastère byzantin de Tébessa</i> », 1897 PL. IV
9		Plan du dallage de l'église	1889- 1897	Albert Ballu	Albert Ballu, « <i>Le monastère byzantin de Tébessa</i> », 1897 PL. V

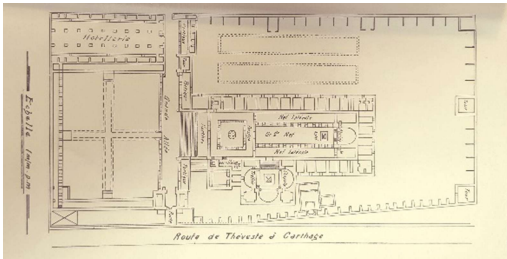
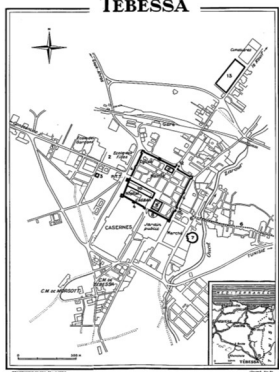
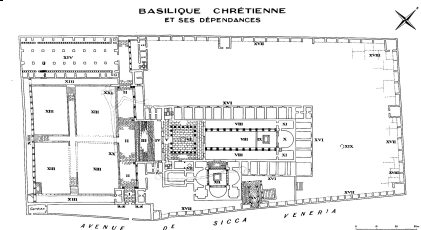
10	 Reconstitution de trois mosaïques (mosaïques de dallage sauf la première en haut à gauche qui est une mosaïque d'émail)	Ruines de Theveste	1889-1897	Albert Ballu	Albert Ballu, « <i>Le monastère byzantin de Tébessa</i> », 1897 PL. VI, VII, VIII
----	---	--------------------	-----------	--------------	---

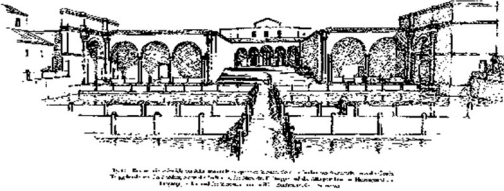
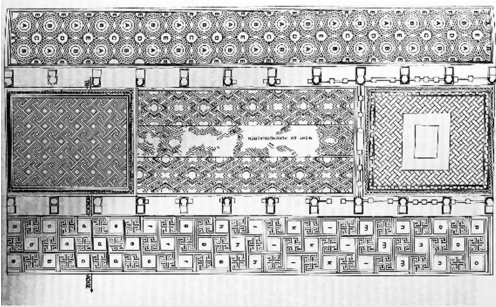
					
11	 BASILIQUE ÉTAT ACTUEL.	Basilique, état actuel	1889- 1897	Albert Ballu	Albert Ballu, « <i>Le monastère byzantin de Tébessa</i> », 1897 PL. IX
12		Ruines de Theveste	1889- 1897	Albert Ballu	Albert Ballu, « <i>Le monastère byzantin de Tébessa</i> », 1897 PL. X

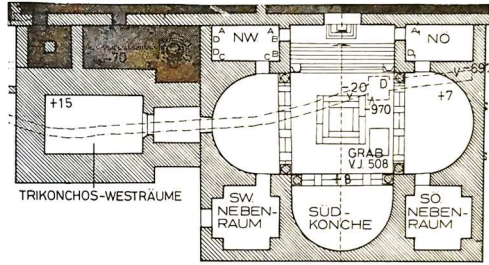
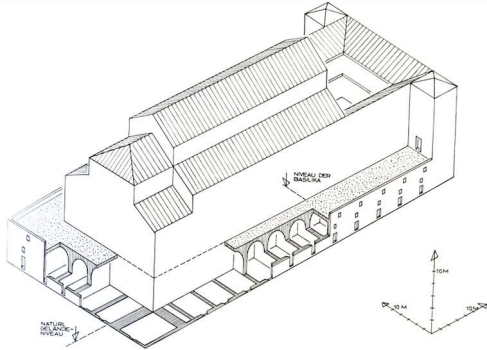
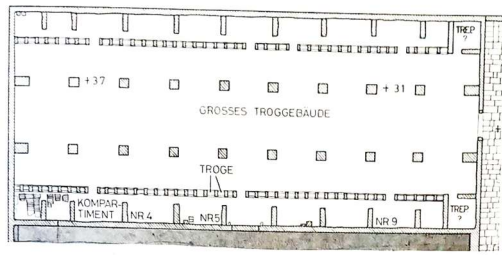
13		Coupe AB, restauration	1889-1897	Albert Ballu	Albert Ballu, « <i>Le monastère byzantin de Tébessa</i> », 1897 PL. X
14		Façade postérieure, restauration	1889-1897	Albert Ballu	Albert Ballu, « <i>Le monastère byzantin de Tébessa</i> », 1897 PL. XI
15		Coupe longitudinale suivant EF, restauration	1889-1897	Albert Ballu	Albert Ballu, « <i>Le monastère byzantin de Tébessa</i> », 1897 PL. XI
16		Coupe longitudinale suivant GH, restauration	1889-1897	Albert Ballu	Albert Ballu, « <i>Le monastère byzantin de Tébessa</i> », 1897 PL. XII

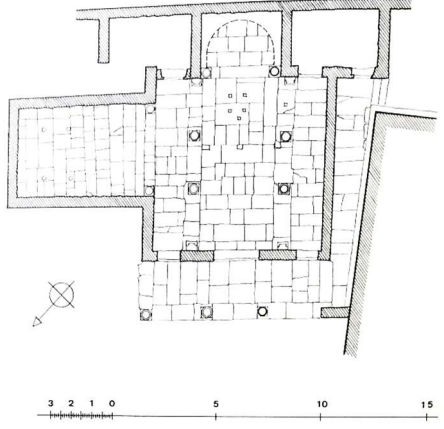
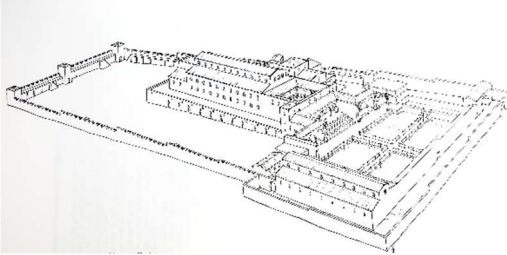
17		Coupe transversale suivant IJ, restauration	1889-1897	Albert Ballu	Albert Ballu, « <i>Le monastère byzantin de Tébessa</i> », 1897 PL. XII
18		Coupe longitudinale suivant KLMN, restauration	1889-1897	Albert Ballu	Albert Ballu, « <i>Le monastère byzantin de Tébessa</i> », 1897 PL. XII
19		Coupe longitudinale suivant OP, restauration	1889-1897	Albert Ballu	Albert Ballu, « <i>Le monastère byzantin de Tébessa</i> », 1897 PL. XIII
20		Coupe longitudinale suivant CD, restauration	1889-1897	Albert Ballu	Albert Ballu, « <i>Le monastère byzantin de Tébessa</i> », 1897 PL. XIII

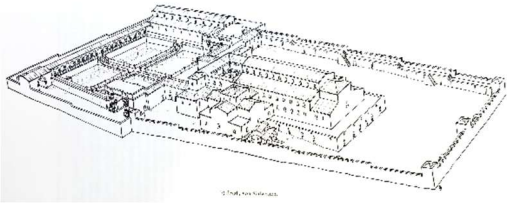
21		Vue perspective restaurée	1889-1897	Albert Ballu	Albert Ballu, « <i>Le monastère byzantin de Tébessa</i> », 1897 PL. XIV
22	 FIG. 131. — Basilique de Tébessa.	Basilique de Tébessa	1901	Stéphane Gsell	Stéphane Gsell, « <i>Les monuments antiques de l'Algérie</i> », Tome II, Paris, Ed. Albert Fontemoing, 1901. p.267

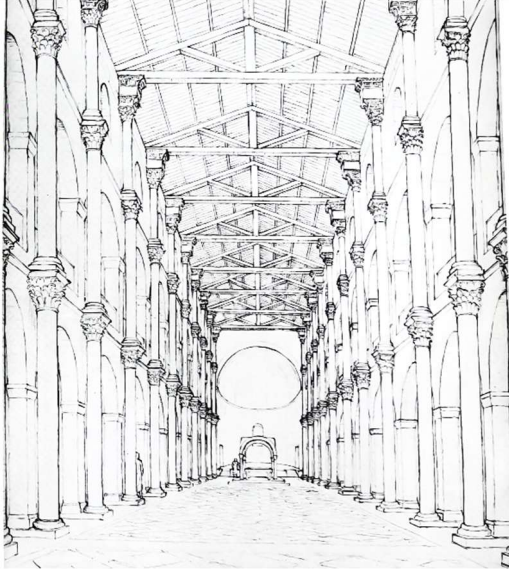
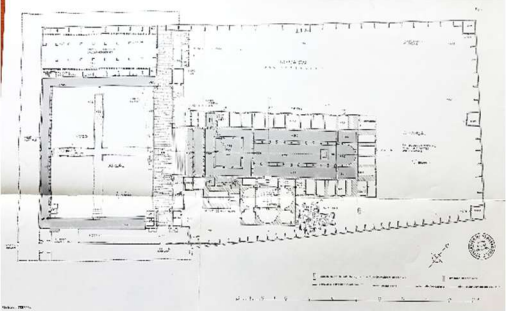
23		s.n.	1934	Alexis Truillot (?)	Fond Poinssot : Archives 106/83/2/18 Alexis Truillot, « <i>Autour de la basilique de Tébessa</i> », Braham, 1934
24		Tébessa	1952	Sérée De Roch	Sérée de Roch Etienne-Jean-Joseph, « <i>Tébessa : antique Theveste</i> », Alger, Presses de l'Imprimerie Officielle, 1952.
25		Basilique chrétienne et ses dépendance s	1952	Sérée De Roch	Sérée de Roch Etienne-Jean-Joseph, « <i>Tébessa : antique Theveste</i> », Alger, Presses de l'Imprimerie Officielle, 1952.

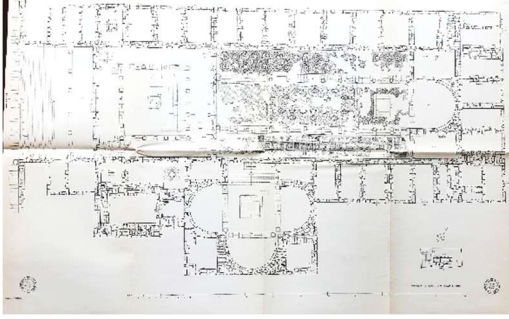
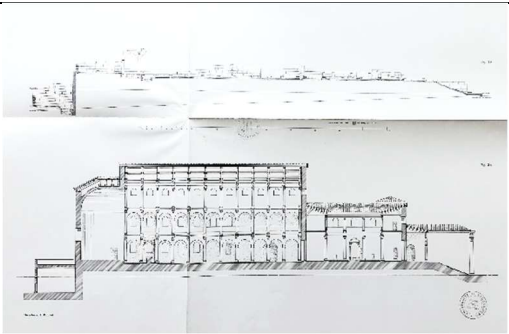
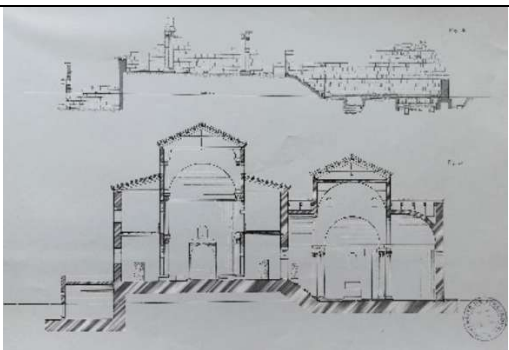
26		Rekonstruierte Ansicht der Allee und der Freitreppe von Westen. (Vue reconstituée de l'avenue et de l'escalier extérieur depuis l'ouest)	1976	Eckhart Müsler	Jürgen Christern, « <i>Das Frühchristliche Pilgerheiligtum von Tebessa : Architektur und Ornamentik einer spätantiken Bauhütte in Nordafrika</i> », Franz Steiner, Wiesbaden, 1976, p.47
27		Schematische Rekonstruktion der Bodenmosaiken im Langhaus der Basilika, ca. 1:500	1976	Eckhart Müsler	Jürgen Christern, « <i>Das Frühchristliche Pilgerheiligtum von Tebessa : Architektur und Ornamentik einer spätantiken Bauhütte in Nordafrika</i> », Franz Steiner, Wiesbaden, 1976, p.69

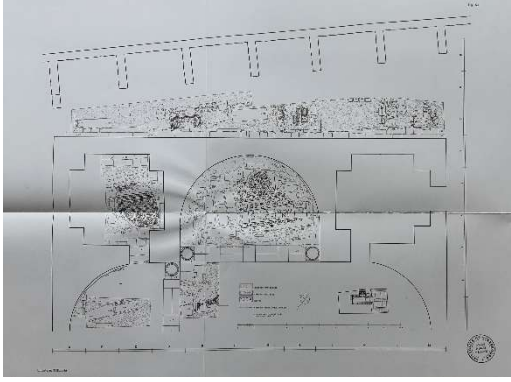
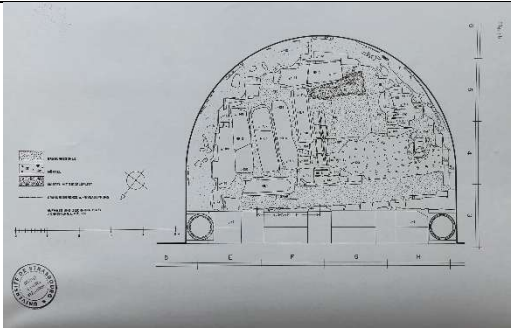
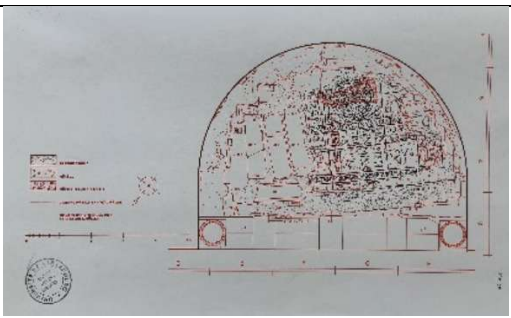
28		Trikonchos und Trikonchos-Westräume, Baptisterium und südliches Treppenhau s, 1:400	1976	Eckhart Müsler	Jürgen Christern, « <i>Das Frühchristliche Pilgerheiligtum von Tebessa : Architektur und Ornamentik einer spätantiken Bauhütte in Nordafrika</i> », Franz Steiner, Wiesbaden, 1976, p.75
29		Schematische, axiometrische Darstellung der Kammern in ihrem Verhältnis zum Podium und zur Basilika	1976	Eckhart Müsler	Jürgen Christern, « <i>Das Frühchristliche Pilgerheiligtum von Tebessa : Architektur und Ornamentik einer spätantiken Bauhütte in Nordafrika</i> », Franz Steiner, Wiesbaden, 1976, p.87
30		Großes Troggebäude, Grundriß. 1:400	1976	Eckhart Müsler	Jürgen Christern, « <i>Das Frühchristliche Pilgerheiligtum von Tebessa : Architektur und Ornamentik einer spätantiken Bauhütte in Nordafrika</i> », Franz Steiner, Wiesbaden, 1976, p.91

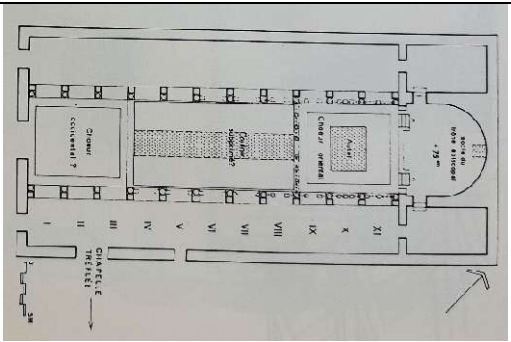
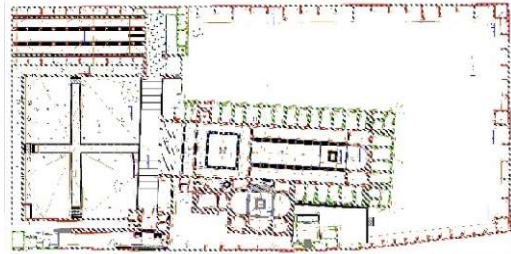
31		Kleine Kapelle, Grundriß, 1 :150 Die gestrichelte Linie gibt die modern restairierte Apsis an	1976	Eckhart Müsler	Jürgen Christern, « <i>Das Frühchristliche Pilgerheiligtum von Tebessa : Architektur und Ornamentik einer spätantiken Bauhütte in Nordafrika</i> », Franz Steiner, Wiesbaden, 1976, p.98
32		a) Vogelschau des hypothetisch rekonstruiert en christlichen Bezirks von Nordwesten. Die leeren Flächen des Nord-und Ostareals muß man sich bebaut vorstellen.	1976	Gert Schneider	Jürgen Christern, « <i>Das Frühchristliche Pilgerheiligtum von Tebessa : Architektur und Ornamentik einer spätantiken Bauhütte in Nordafrika</i> », Franz Steiner, Wiesbaden, 1976, p.100

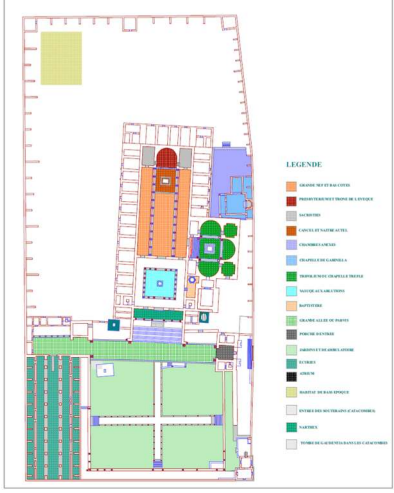
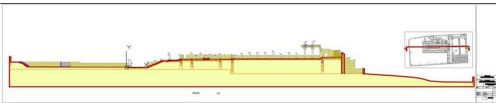
33		b) desgl., von Südwesten	1976	Gert Schneider	Jürgen Christern, « <i>Das Frühchristliche Pilgerheiligtum von Tebessa : Architektur und Ornamentik einer spätantiken Bauhütte in Nordafrika</i> », Franz Steiner, Wiesbaden, 1976, p.101
34		Rekonstruier te Innenansicht der Basilika, mit den großen Ornamentblö cken als Kämpferstei ne der Emporenstüt zen	1976	Eckhart Müsler	Jürgen Christern, « <i>Das Frühchristliche Pilgerheiligtum von Tebessa : Architektur und Ornamentik einer spätantiken Bauhütte in Nordafrika</i> », Franz Steiner, Wiesbaden, 1976, TAFEL 14

35		Desgl., mit den Ornamentblöcken als Gesimsersatz (Verkröpfung) am oberen Abschluß des vorgelegten Säulensystems. Mein Vorschlag	1976	Eckhart Müsler	Jürgen Christern, « <i>Das Frühchristliche Pilgerheiligtum von Tebessa : Architektur und Ornamentik einer spätantiken Bauhütte in Nordafrika</i> », Franz Steiner, Wiesbaden, 1976, TAFEL 14
36		Christern, TEBESSA Fig. 1	1976	Eckhart Müsler (?)	Jürgen Christern, « <i>Das Frühchristliche Pilgerheiligtum von Tebessa : Architektur und Ornamentik einer spätantiken Bauhütte in Nordafrika</i> », Franz Steiner, Wiesbaden, 1976,

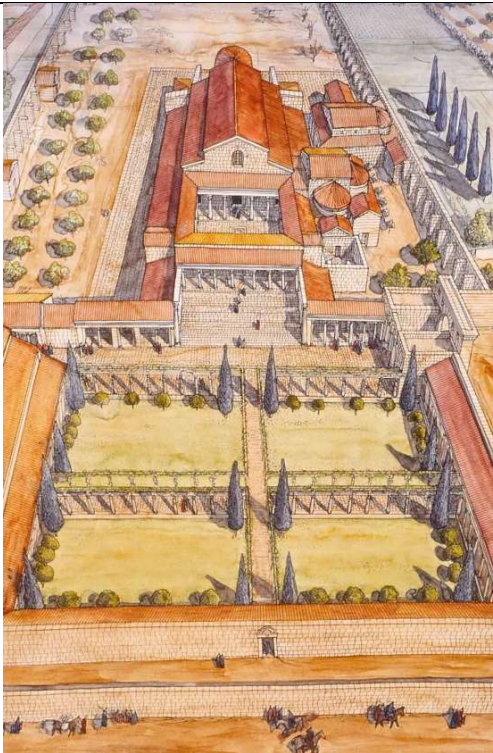
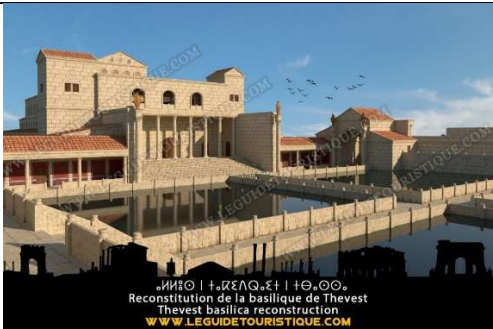
37		Fig. 2	1965-68	Jürgen Christern et Eckhart Müsler	Jürgen Christern, « <i>Das Frühchristliche Pilgerheiligtum von Tebessa : Architektur und Ornamentik einer spätantiken Bauhütte in Nordafrika</i> », Franz Steiner, Wiesbaden, 1976,
38		Fig. 3b (dessin du haut) Fig. 3a (dessin du bas)	1976	Eckhart Müsler (?)	Jürgen Christern, « <i>Das Frühchristliche Pilgerheiligtum von Tebessa : Architektur und Ornamentik einer spätantiken Bauhütte in Nordafrika</i> », Franz Steiner, Wiesbaden, 1976,
39		Fig. 4b (dessin du haut) Fig. 4a (dessin du bas)	1976	Eckhart Müsler (?)	Jürgen Christern, « <i>Das Frühchristliche Pilgerheiligtum von Tebessa : Architektur und Ornamentik einer spätantiken Bauhütte in Nordafrika</i> », Franz Steiner, Wiesbaden, 1976,

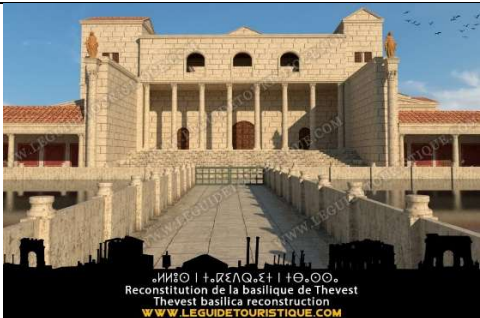
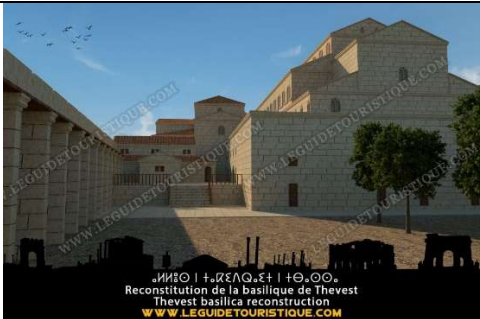
40		Fig. 5a	1965	Jürgen Christern et Eckhart Müsler	Jürgen Christern, « <i>Das Frühchristliche Pilgerheiligtum von Tebessa : Architektur und Ornamentik einer spätantiken Bauhütte in Nordafrika</i> », Franz Steiner, Wiesbaden, 1976,
41		Fig. 5b	1967	Jürgen Christern et Eckhart Müsler	Jürgen Christern, « <i>Das Frühchristliche Pilgerheiligtum von Tebessa : Architektur und Ornamentik einer spätantiken Bauhütte in Nordafrika</i> », Franz Steiner, Wiesbaden, 1976,
42		Fig. 5c	1967	Jürgen Christern et Eckhart Müsler	Jürgen Christern, « <i>Das Frühchristliche Pilgerheiligtum von Tebessa : Architektur und Ornamentik einer spätantiken Bauhütte in Nordafrika</i> », Franz Steiner, Wiesbaden, 1976,

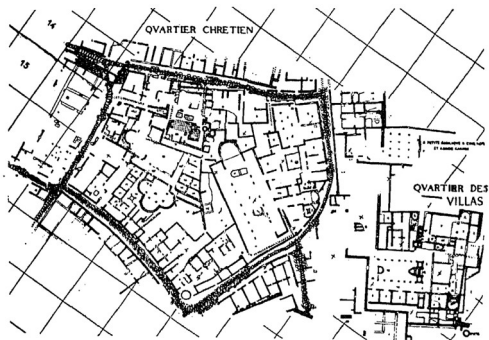
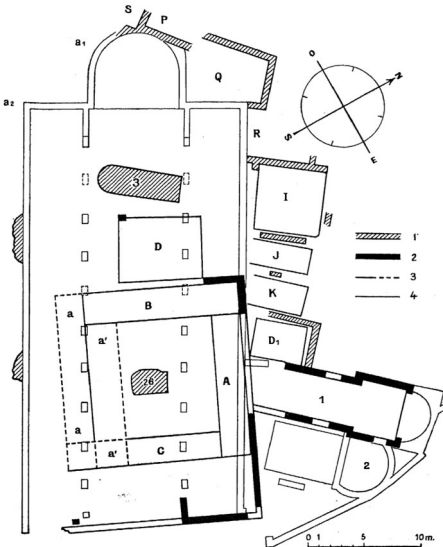
43		Schéma du plan primitif de la nef centrale avec le couloir	1992 (?)	Noël Duval	Gui Isabelle, Duval Noël, « <i>Basiliques chrétiennes d'Afrique du Nord : inventaire et typologie</i> », Paris, Institut d'Études Augustiniennes, « Collection des études augustiniennes », 1992 (2. Illustrations), p. 156
44		Plan général des mesures métriques	2009	Mebarek Kaci - Galerie d'Architecture d'Urbanisme et de Libre Design	Ce plan nous a été envoyé par M. Mebarek KACI en 2020. Les mêmes plans sont conservés au niveau de la maison de la culture de Tébessa

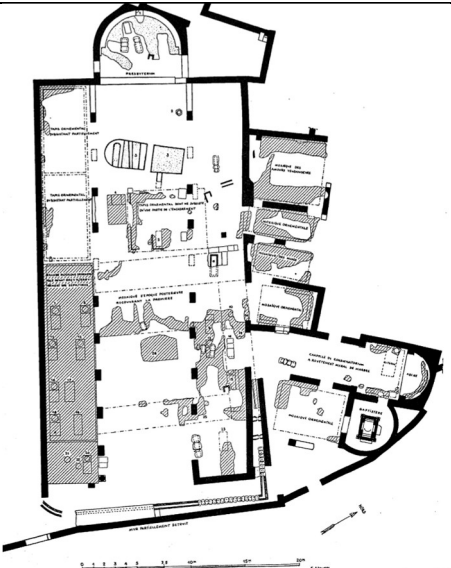
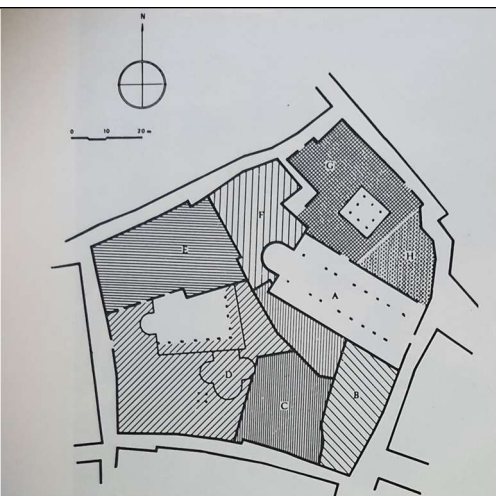
45		Plan de repérage	2009	Mebarek Kaci	Ce plan nous a été envoyé par M. Mebarek KACI en 2020. Les mêmes plans sont conservés au niveau de la maison de la culture de Tébessa
46		Coupe longitudinale sur l'ensemble de la basilique	2009	Mebarek Kaci	Ce plan nous a été envoyé par M. Mebarek KACI en 2020. Les mêmes plans sont conservés au niveau de la maison de la culture de Tébessa
47		Plan masse	2009	Mebarek Kaci	Ce plan nous a été envoyé par M. Mebarek KACI en 2020.

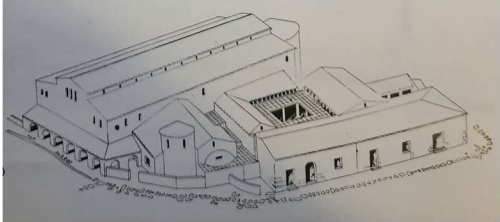
48		Perspective sur les espaces extérieurs (état des lieux)	2009	Mebarek Kaci	Ce plan nous a été envoyé par M. Mebarek KACI en 2020.
49		Perspective sur la grande église (état des lieux)	2009	Mebarek Kaci	Ce plan nous a été envoyé par M. Mebarek KACI en 2020.
50		Perspective sur l'allée principale (état des lieux)	2009	Mebarek Kaci	Ce plan nous a été envoyé par M. Mebarek KACI en 2020.
51		Perspective sur la grande église et ses dépendances (état des lieux)	2009	Mebarek Kaci	Ce plan nous a été envoyé par M. Mebarek KACI en 2020.

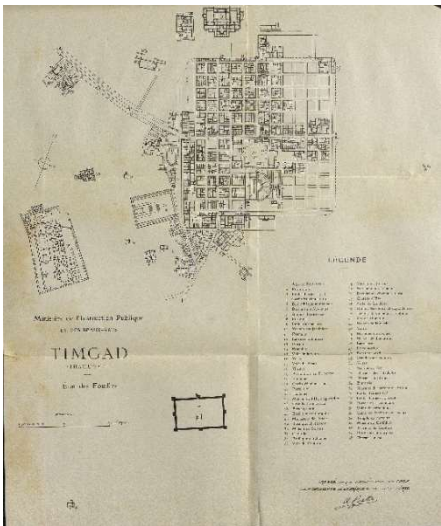
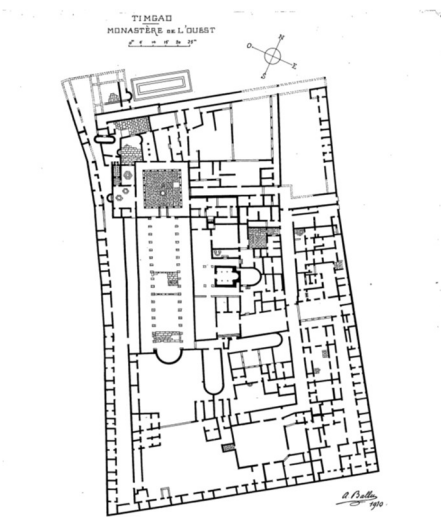
52		Algérie - Thevestis (Tébessa) - La basilique sainte Crispine	s.d.	Jean- Claude Golvin	https://jeanclaudegolvin.com/project/afrique-du-nord/
53		Reconstitution du monastère, vue sur la basilique, les bassins, promenoirs, et la porte d'honneur.	s.d.	s.a.	https://www.leguidetouristique.com/reconstitution-basilique-byzantine-tebessa-3617

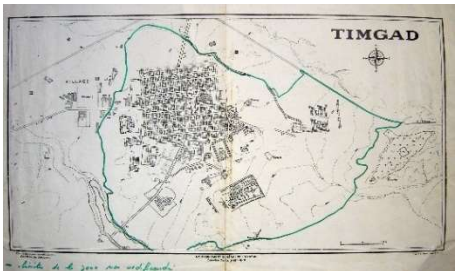
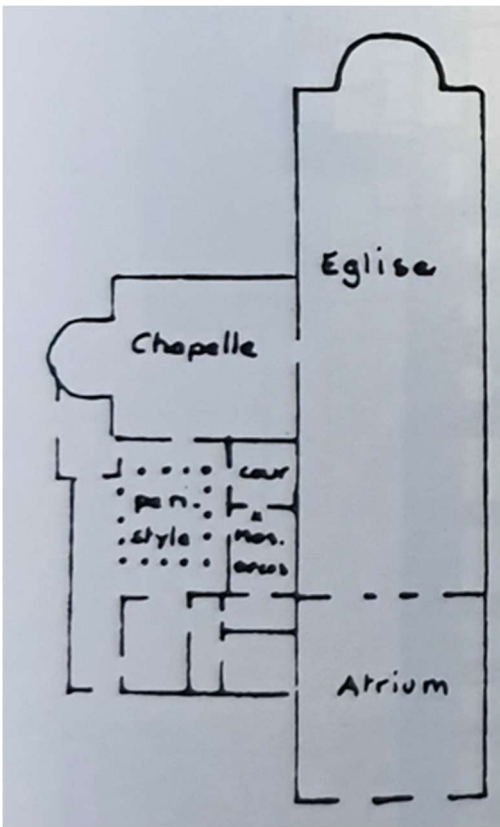
54		Reconstitution du monastère, vue de face de la basilique (un bassin à droite et un autre à gauche)	s.d.	s.a.	https://www.leguidetouristique.com/reconstitution-basilique-byzantine-tebessa-3617
55		Reconstitution du monastère, vue sur la basilique (arrière), foyers des moines (bas droite), la chapelle (au milieu), muraille (à gauche)	s.d.	s.a.	https://www.leguidetouristique.com/reconstitution-basilique-byzantine-tebessa-3617

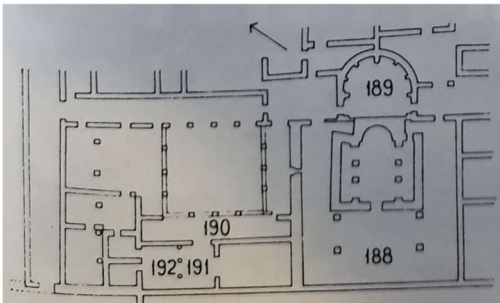
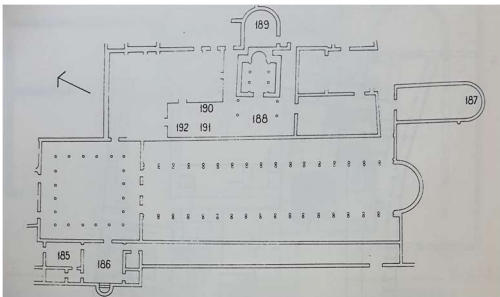
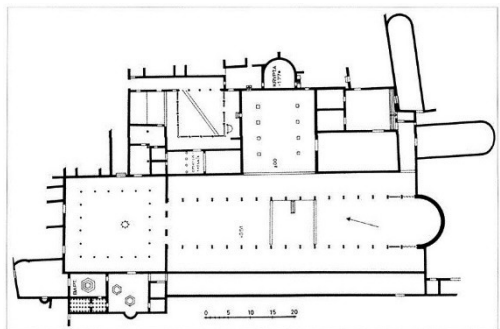
Le quartier chrétien d'Hippone					
56		L'insula de la basilique et les villas su front de mer	s.d.	E. Stawski	Henri-Irénée Marrou, « <i>La Basilique chrétienne d'Hippone d'après le résultat des dernières fouilles</i> », Revue d'Études Augustiniennes et Patristiques, no 2, vol. 6, 1960, p. 113, [https://doi.org/10.1484/J.REA.5.103998]
57		Construction s antérieures à la basilique à trois nefs	s.d.	Henri-Irénée Marrou	Henri-Irénée Marrou, « <i>La Basilique chrétienne d'Hippone d'après le résultat des dernières fouilles</i> », Revue d'Études Augustiniennes et Patristiques, no 2, vol. 6, 1960, p. 116, [https://doi.org/10.1484/J.REA.5.103998]

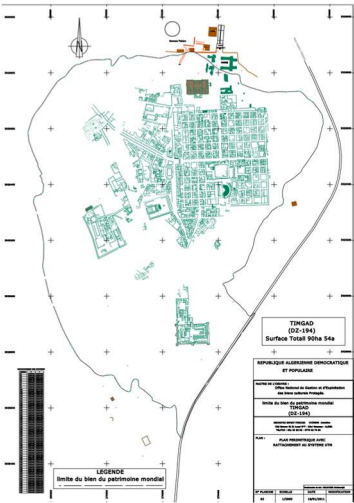
58		Plan de la Basilique à trois nefs. Publié dans (Marec, fig 2, p. 24)	s.d.	E. Stawski	Henri-Irénée Marrou, « <i>La Basilique chrétienne d'Hippone d'après le résultat des dernières fouilles</i> », Revue d'Études Augustiniennes et Patristiques, no 2, vol. 6, 1960, p. 152, [https://doi.org/10.1484/J.REA.5.103998]
59		Schéma du quartier chrétien	s.d.	Paul-Albert Février	Isabelle Gui, Noël Duval, Jean-Pierre Caillet, Basiliques de l'Algérie, V 2, Illustrations, 1992, pl. 180,1

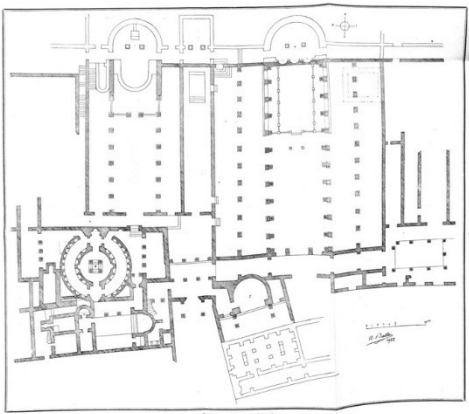
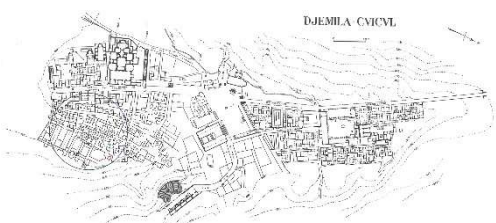
		Axonométrie du quartier chrétien	s.d.	Nash	Isabelle Gui, Noël Duval, Jean-Pierre Caillet, Basiliques de l'Algérie, V 2, Illustrations, 1992, pl. 182,4
		Algérie - Hippo Regius (Hippone, Annaba) – Le quartier chrétien	s.d.	Jean- Claude Golvin	https://jeanclaudegolvin.com/project/afrique- du-nord/afrique-algerie-annaba-hippone- quartier-chretien-jc-golvin/

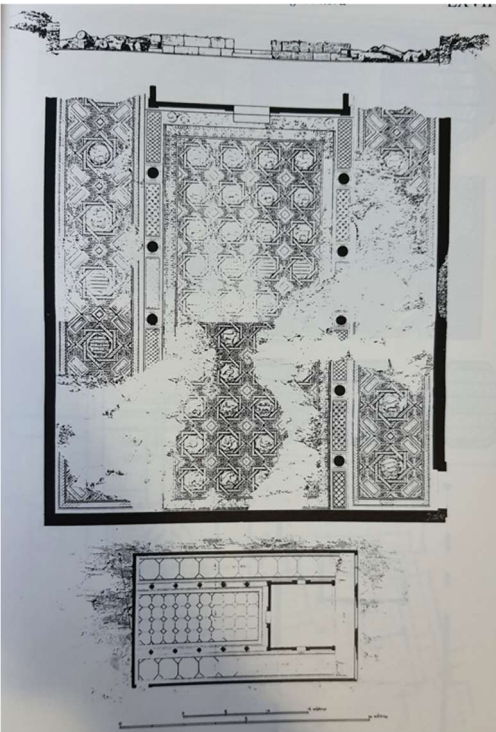
La basilique donatiste de Thamugadi					
		Timgad (Thamugadi) État des fouilles	1911	Albert Ballu	Albert Ballu, « <i>Guide illustré de Timgad (antique Thamugadi)</i> », Neurdein frères, Paris, 1911 Consulté sur : Université Côte d'Azur. BU Lettres Arts Sciences Humaines. Fonds Henri Bosco, le 12/09/2024 https://humazur.univ-cotedazur.fr/s/henri_bosco/item/1399#?c=&m=&s=&cv=
		TIMGAD MONASTÈRE DE L'OUEST	1910	Albert Ballu	Albert Ballu, « <i>Les ruines de Timgad, antique Thamugadi: sept années de découvertes (1903-1910)</i> », NEURDEIN FRÈRES, Paris, 1911, p. 32-33 (planche sans numéro de page)

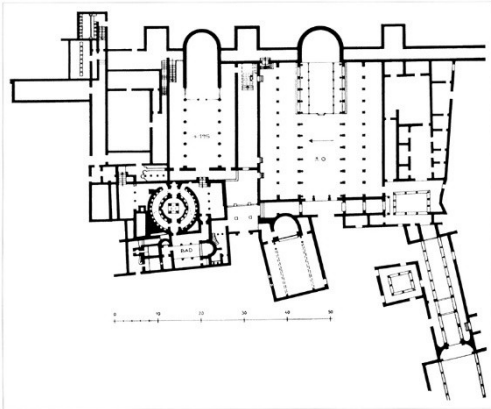
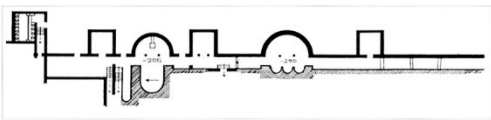
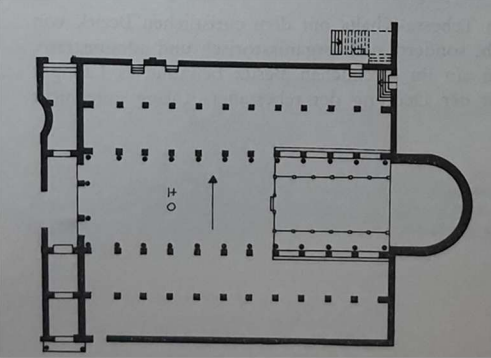
		TIMGAD. Plan établi d'après les relevés de la Direction des Antiquités.	1950	Fournié Poux	UNESCO [en ligne] https://whc.unesco.org/fr/documents/100839
		Timgad 7-8 – croquis Leschi de la maison d'Optat publié par Albertini	s.d.	Leschi (Publié par Albertini)	Isabelle Gui, Noël Duval, Jean-Pierre Caillet, Basiliques de l'Algérie, V 2, Illustrations, 1992, pl. 133,3

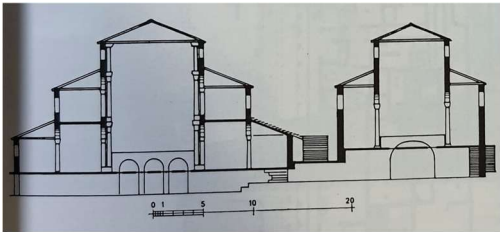
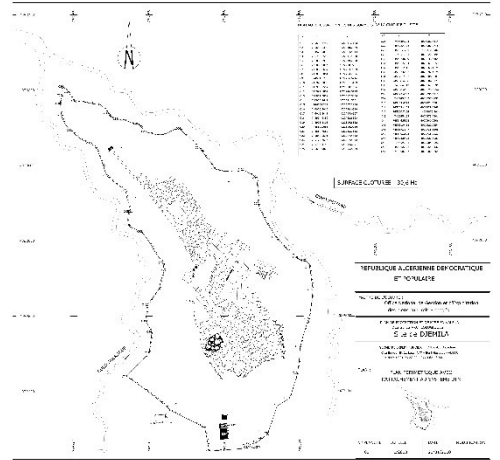
		Timgad 8 et « maison d'Optat » : plan Meunier (d'après S. Germain)	s.d.	Meunier	Isabelle Gui, Noël Duval, Jean-Pierre Caillet, Basiliques de l'Algérie, V 2, Illustrations, 1992, pl. 133,6
		Timgad 7-8 ; plan d'ensemble avec localisation des mosaïques.	s.d.	S. Germain	Isabelle Gui, Noël Duval, Jean-Pierre Caillet, Basiliques de l'Algérie, V 2, Illustrations, 1992, pl. 132,1
		Beispiele seitlicher Memorialanb auten	s.d.	Jürgen Christern (?)	Jürgen Christern, « <i>Das Frühchristliche Pilgerheiligtum von Tebessa : Architektur und Ornamentik einer spätantiken Bauhütte in Nordafrika</i> », Franz Steiner, Wiesbaden, 1976, p. 273

	Limite du bien du patrimoine mondial TIMGAD DZ-194	2011	Azzedine Chergui	Office national de gestion et d'exploitation des biens culturels protégés (Batna-Algérie). Disponible sur : https://whc.unesco.org/document/107146
---	---	-------------	-------------------------	---

Le groupe épiscopal de Cuicul					
		Édifices chrétiens à Djemila	1922	Albert Ballu	Paul Monceaux, « <i>Découverte d'un groupe d'édifices chrétiens à Djemila</i> », Comptes rendus des séances de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, no 5, vol. 66, 1922, p. 384-385 [https://doi.org/10.3406/crai.1922.74681]
		Plan incomplet de la ville antique d'après Y. Allais	1938 (?)	Yvonne Allais	Isabelle Gui, Noël Duval, Jean-Pierre Caillet, Basiliques de l'Algérie, V 2, Illustrations, 1992, pl. 66

		Coupe transversale, relevé des mosaïques et plan de l'église nord d'après Ravoisié	s.d.	Ravoisié	Isabelle Gui, Noël Duval, Jean-Pierre Caillet, Basiliques de l'Algérie, V 2, Illustrations, 1992, pl. 67
--	---	---	-------------	-----------------	---

		Djemila, Christlicher Bezirk (nach Ballu und eigenen Aufnahmen)	s.d.	Albert Ballu	Jürgen Christern, « <i>Das Frühchristliche Pilgerheiligtum von Tebessa : Architektur und Ornamentik einer spätantiken Bauhütte in Nordafrika</i> », Franz Steiner, Wiesbaden, 1976, p. 138
		Kryptengang unter den Kirchen	s.d.	Jürgen Christern (?)	Jürgen Christern, « <i>Das Frühchristliche Pilgerheiligtum von Tebessa : Architektur und Ornamentik einer spätantiken Bauhütte in Nordafrika</i> », Franz Steiner, Wiesbaden, 1976, p. 139
		Djemila, christlicher Bezirk, Südliche Kirche (nach Ballu)	s.d.	Albert Ballu	Jürgen Christern, « <i>Das Frühchristliche Pilgerheiligtum von Tebessa : Architektur und Ornamentik einer spätantiken Bauhütte in Nordafrika</i> », Franz Steiner, Wiesbaden, 1976, p. 152

		Djemila, Basiliken des christlichen Bezirks, Schnitt von Süden nach Norden	s.d.	Jürgen Christern (?)	Jürgen Christern, « <i>Das Frühchristliche Pilgerheiligtum von Tebessa : Architektur und Ornamentik einer spätantiken Bauhütte in Nordafrika</i> », Franz Steiner, Wiesbaden, 1976, p. 155
		Site de DJEMILA Plan perimétrique avec rattachement au système UTM	2010	Azzedine Chergui	Office national de gestion et d'exploitation des biens culturels protégés (Djemila-Algérie).

	 Limites des fouilles C1				
--	---	--	--	--	--

II. État des lieux des monuments choisis

Dans le cadre de notre thèse, le processus de création des plans d'état des lieux des différents sites patrimoniaux en Algérie s'est avéré être un défi complexe, mettant en lumière plusieurs obstacles méthodologiques et administratifs. Cette expérience a révélé les lacunes importantes dans la documentation existante et les difficultés d'accès à des données actualisées et précises, essentielles pour une étude architecturale approfondie.

En premier lieu, nous avons été confrontés à un manque flagrant de précision dans certains plans d'état des lieux récents. Cette imprécision soulève des questions quant à la rigueur des méthodes de relevé employées et à la fréquence de mise à jour des documents officiels. De plus, l'absence d'images satellites de haute résolution et/ou actualisées a considérablement limité notre capacité à vérifier et compléter les informations manquantes. Cette situation met en évidence la nécessité d'une approche plus systématique et technologiquement avancée dans la documentation des sites patrimoniaux en Algérie.

Il est crucial de souligner que toute intervention sur un site patrimonial en Algérie, y compris les relevés métriques, nécessite une autorisation préalable du ministère de la Culture (voir annexe V). Cette exigence, bien que compréhensible dans le contexte de la préservation du patrimoine, peut devenir un obstacle significatif pour la recherche académique lorsque les processus administratifs sont lents ou inefficaces. Dans notre cas, l'absence de réponse à notre demande d'autorisation nous a empêchés de réaliser nos propres relevés, nous privant ainsi de données de première main essentielles à notre étude.

Face à ces contraintes, nous avons dû élaborer une méthodologie alternative pour obtenir des plans aussi précis que possible. Notre approche a consisté en une synthèse méticuleuse de diverses sources d'information, chacune apportant un élément de précision à notre compréhension globale des sites.

Nous avons commencé par analyser les derniers relevés métriques fournis par certaines institutions algériennes. Ces documents, bien qu'imparfaits, ont constitué une base pour notre travail. Ensuite, nous avons entrepris une comparaison systématique de ces plans avec ceux datant de l'époque des fouilles, antérieurs ou postérieurs aux éventuelles reconstitutions. Cette étape nous a permis d'identifier

les évolutions du site au fil du temps et de mettre en lumière d'éventuelles incohérences dans les documents plus récents.

L'utilisation des images satellites de Google Earth, malgré leurs limitations en termes de résolution et d'actualisation, s'est avérée précieuse pour vérifier et compléter les informations manquantes, particulièrement dans les zones où la qualité de l'image et l'état du site le permettaient. Cette approche a ajouté une dimension contemporaine à notre analyse, nous permettant de contextualiser les sites dans leur environnement actuel.

Une étape cruciale de notre méthodologie a été la comparaison des différentes parties des plans avec les photographies que nous avons pu prendre lors de nos visites des sites. Ce travail minutieux nous a permis de relever et de corriger plusieurs incohérences, apportant ainsi une validation sur le terrain à nos restitutions documentaires. Cette phase a souligné l'importance de l'observation directe et de la documentation visuelle dans l'étude architecturale, même lorsque les relevés métriques détaillés ne sont pas possibles.

Bien que nous reconnaissons que seul un nouveau relevé métrique pourrait fournir le niveau de précision idéal pour une étude architecturale approfondie, le processus méthodologique que nous avons développé nous a permis d'obtenir des résultats très satisfaisants et relativement précis. Cette approche multi-source et itérative a non seulement compensé les lacunes des données disponibles, mais a également enrichi notre compréhension des sites en intégrant des perspectives historiques et contemporaines.

Nous avons appliqué notre méthodologie d'élaboration des plans d'état des lieux aux différents sites étudiés. Parmi ceux-ci, le site de la basilique de Sainte-Crispine de Theveste s'est révélé être le mieux documenté, nous offrant ainsi une base solide pour notre travail de recherche et de restitution.

1. État des lieux de la basilique sainte Crispine

Pour ce site en particulier, nous nous sommes appuyés sur le plan élaboré par l'architecte Mebarek Kaci en 2009, dans le cadre d'un projet de mise en valeur de la basilique, qui n'a jamais été réalisé (voir Plan 11).

Ce document récent a constitué notre point de départ pour l'analyse et la restitution du site. Cependant, notre examen a révélé plusieurs incohérences entre ce plan et l'état actuel du site, que nous avons pris soin de corriger dans notre travail.

Parmi les discordances les plus notables, nous avons identifié des inexactitudes dans la représentation des éléments architecturaux suivants :

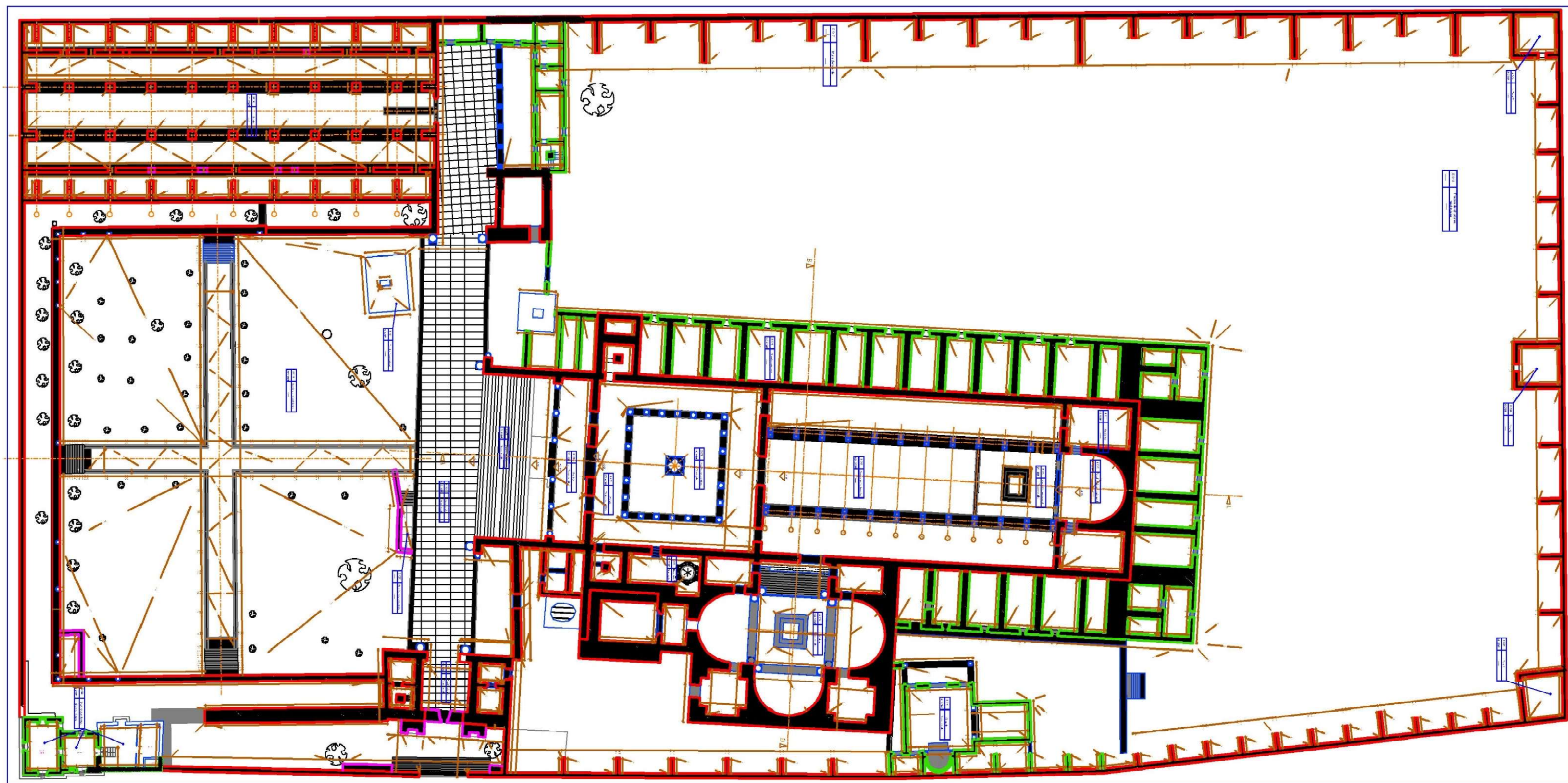
- Le nombre de marches des escaliers des jardins ne correspondait pas à la réalité du terrain.
- L'emplacement de certains murs du grand bâtiment à auges présentait des écarts par rapport à leur position réelle.
- Les auges elles-mêmes étaient absentes du plan, omission importante compte tenu de leur signification archéologique et fonctionnelle.
- Une partie du mur d'enceinte n'était pas représentée, ce qui affectait la compréhension globale des éventuels accès au site.
- Le nombre de colonnes du petit bâtiment à auges différait de ce que nous avons pu observer.
- L'alignement de plusieurs pans de murs nécessitait des ajustements pour refléter fidèlement la configuration du site.

À ces incohérences s'ajoutait l'absence de représentation graphique de plusieurs éléments présents in situ. Nous avons notamment constaté que les poteaux d'éclairage public, certains vestiges épars, et d'autres détails mineurs mais néanmoins significatifs pour la compréhension globale du site, n'étaient pas reportés sur le plan. Cette omission souligne l'importance d'une documentation exhaustive, intégrant non seulement les éléments architecturaux historiques, mais aussi les aménagements contemporains et les artefacts isolés qui contribuent à la lecture complète du site dans son état actuel.

À cela s'ajoute l'importance d'une approche critique et d'une vérification constante des sources documentaires, même récentes, dans le cadre d'une étude architecturale approfondie.

Malgré ces incohérences, et en l'absence de la possibilité de réaliser notre propre relevé métrique détaillé, nous avons dû nous fier aux cotations et niveaux indiqués sur le plan de Kaci. Néanmoins, pour la création du plan de l'état des lieux actuel,

nous avons procédé à des réajustements lorsque cela s'avérait nécessaire, en nous basant sur nos observations sur le terrain et sur l'analyse comparative avec d'autres sources documentaires disponibles (voir Plan 12).



Plan 11 Plan général des mesures métriques de la basilique sainte Crispine de Theveste. Source : M. Kaci, 2009

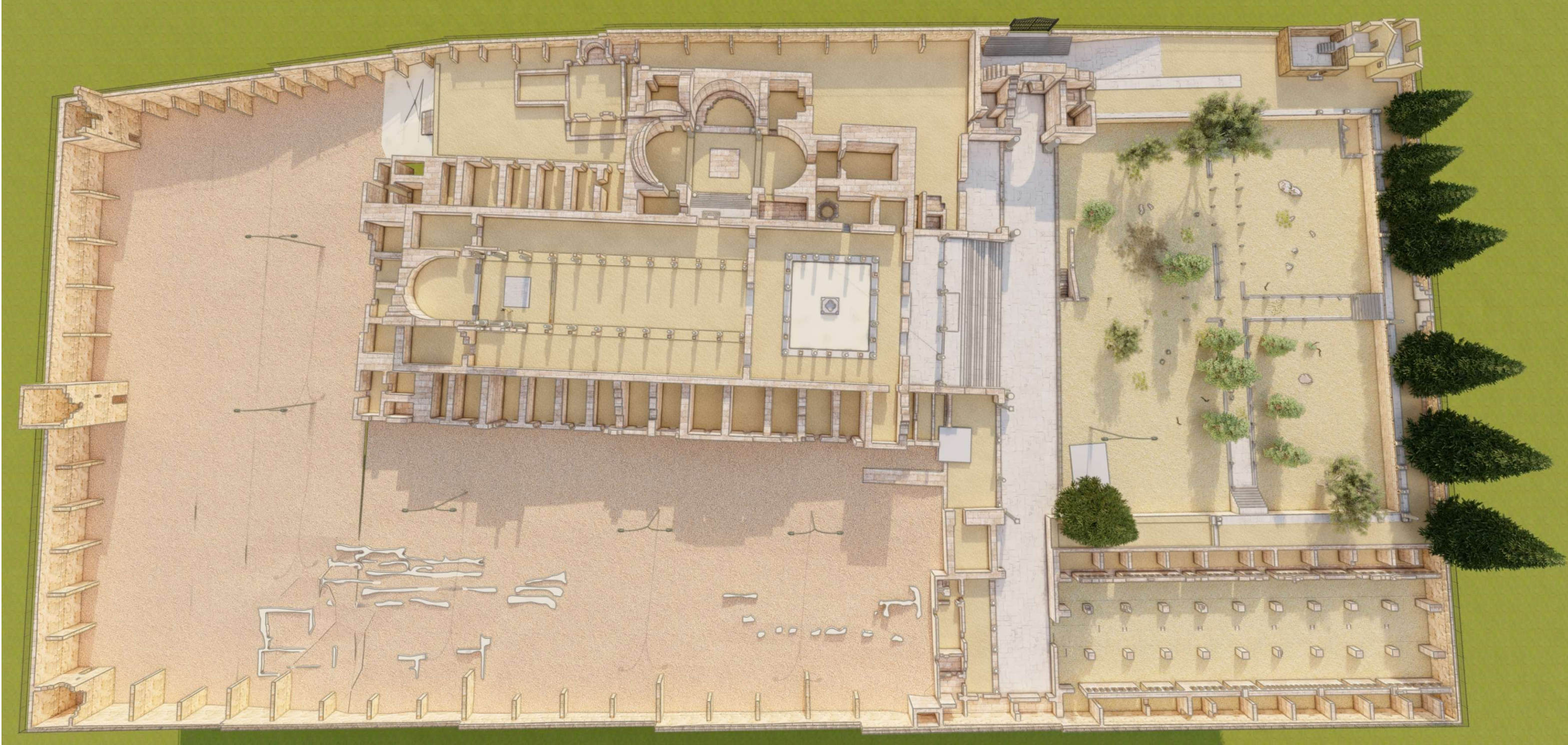


Figure 32 Représentation 3D de l'État des Lieux de la basilique de sainte Crispine. F. Z. Boughanem, 2024



Figure 33 Vue sur l'"escalier d'honneur", depuis le jardin F. Z. Boughanem, 2024



Figure 34 Vue sur l'arc de triomphe et l'allée principale. F. Z. Boughanem, 2024



Figure 35 Vue sur la partie Nord de la basilique F. Z. Boughanem, 2024



Figure 36 Vue sur l'atrium et la nef centrale au second plan. F. Z. Boughanem, 2024



Figure 37 Vue générale sur la basilique. Au premier plan : les écuries, au fond : la chapelle triflée. F. Z. Boughanem, 2024

2. État des lieux du quartier chrétien d'Hippone

Pour établir un plan d'état des lieux du quartier chrétien d'Hippone (p. 352), nous avons adopté la même approche méthodologique susmentionnée, combinant plans et relevés.

Notre démarche a consisté à superposer les plans suivants :

1. Le relevé topographique du site d'Hippone datant de 2015
2. Une image satellite récente
3. Les plans historiques disponibles

Cette superposition a été constamment vérifiée et affinée grâce aux photographies que nous avons réalisées lors de nos visites in situ.

Le relevé topographique s'est avéré particulièrement précieux pour identifier les vestiges situés dans des zones envahies par la végétation, permettant ainsi une cartographie exhaustive du site.

Il est important de noter que la hauteur moyenne des vestiges du quartier chrétien ne dépasse généralement pas un mètre au-dessus du niveau du sol, à l'exception des colonnes. Pour refléter cette réalité topographique tout en assurant une lisibilité optimale du plan, nous avons opté pour une représentation différenciée. Les structures existantes sont représentées par des traits épais, les vestiges affleurant le sol ou les parties disparues sont indiqués par des traits plus fins.

Cette distinction graphique permet une lecture immédiate de l'état de conservation des différentes structures.

Lors de l'élaboration du plan du quartier chrétien, nous avons constaté que les principales incohérences concernaient l'orientation de certains murs. Ces divergences entre les sources historiques et nos observations sur le terrain ont nécessité un travail minutieux de vérification et d'ajustement pour garantir la précision de notre reconstitution.

Cette méthodologie nous a permis d'établir un plan d'état des lieux fiable et détaillé du quartier chrétien d'Hippone, constituant une base solide pour des analyses architecturales ultérieures.



Légende

	Canalisations
	Murs visibles in situ
	Aménagement existant
	Mosaïque in situ
	Partie du site quasiment inaccessible



Plan 14 Plan restitué du quartier chrétien d'Hippone – restitution des murs et mosaïques disparus. F. Z. Boughanem, 2024

3. État des lieux de la basilique donatiste de Thamugadi

Lors de notre visite du site archéologique de Timgad, nous avons été frappés par l'état d'abandon manifeste dans lequel il se trouve. La végétation envahissante rend les chemins à peine discernables, obscurcissant la majeure partie des vestiges. Néanmoins, certains éléments architecturaux demeurent identifiables, tels que la cour de l'atrium, quelques colonnes éparses, ainsi que des fragments de la chapelle.

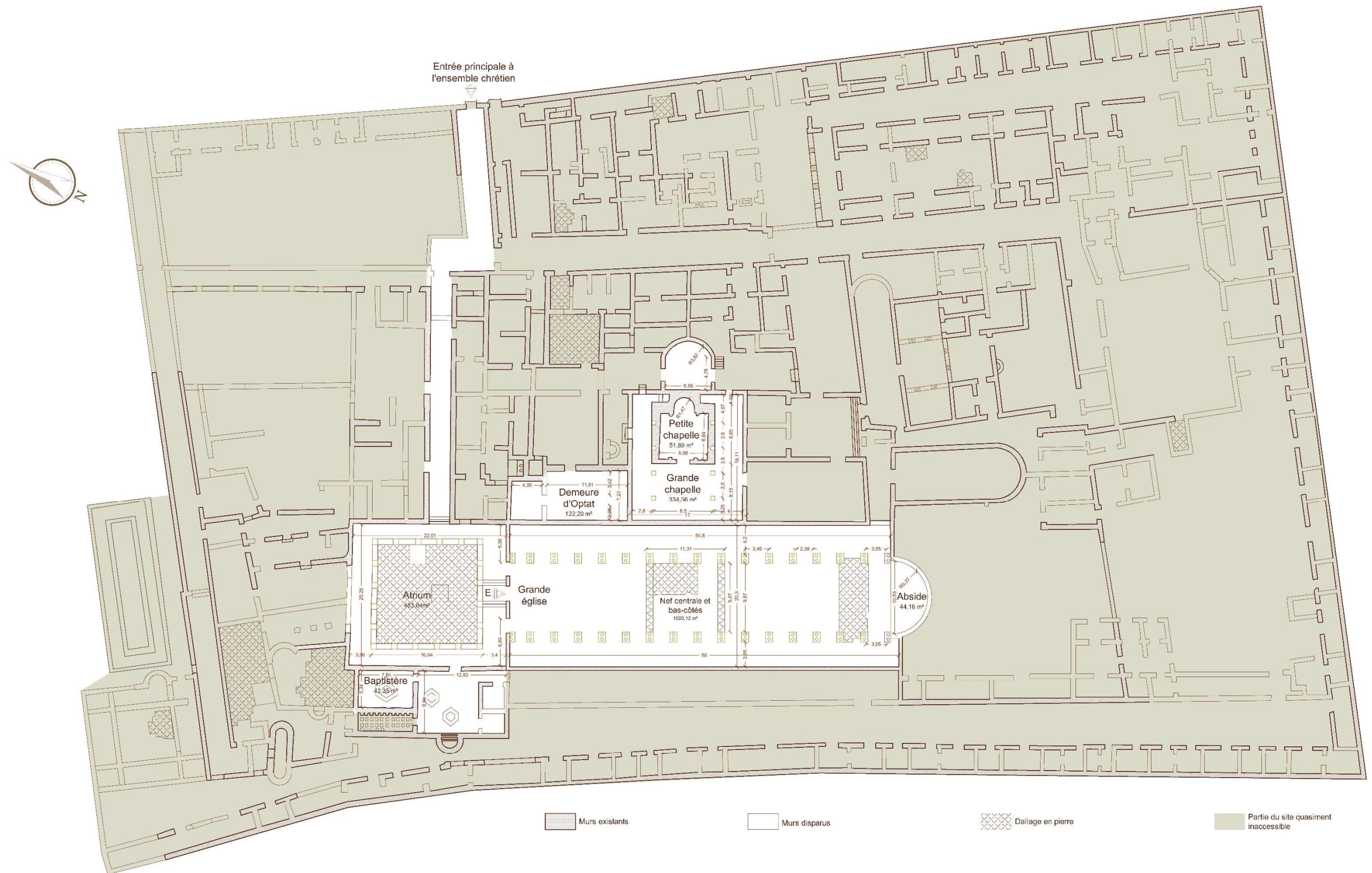
Il est à noter que le site de la basilique donatiste de Timgad a subi une détérioration significative, avec environ 80% de sa structure originelle ayant disparu. Face à cette situation, nous avons appliqué une approche systématique similaire à celle utilisée pour d'autres sites archéologiques pour documenter l'état actuel de notre site.

Notre protocole de documentation comprend les éléments suivants :

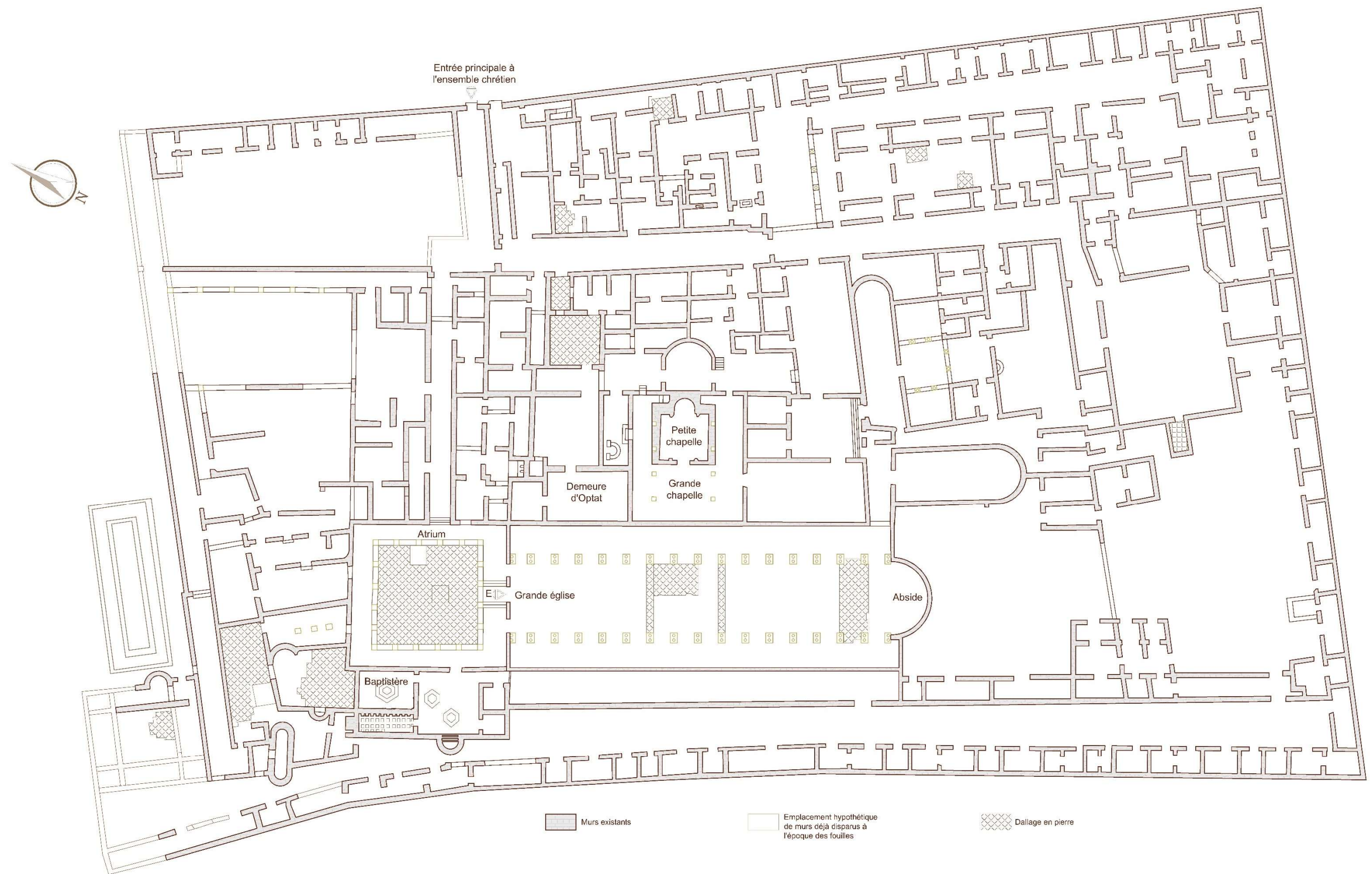
1. L'utilisation du plan délimitant le bien du patrimoine mondial de Timgad, datant de 2011, comme référence spatiale.
2. L'intégration du relevé architectural détaillé réalisé par Albert Ballu en 1910, offrant une perspective historique cruciale.
3. L'élaboration d'un croquis basé sur la documentation historique disponible, permettant une restitution hypothétique de la structure originelle de l'église.

Au cours de notre analyse comparative entre ces différentes sources et nos observations sur le terrain, nous avons identifié plusieurs incohérences, particulièrement en ce qui concerne l'agencement des diverses composantes architecturales autour de la basilique. Ces divergences soulignent la complexité de l'évolution du site au fil du temps et la nécessité d'une approche critique dans l'interprétation des données historiques et archéologiques.

Cette démarche méthodique nous permet non seulement de dresser un état des lieux du site dans son état actuel (p. 355), mais aussi de contribuer à une meilleure compréhension de son évolution architecturale et historique. Ces informations seront essentielles pour toute future initiative de conservation ou de restauration du site.



Plan 15 État des lieux de la basilique de Thamugadi. F. Z. Boughanem, 2024



Plan 16 État des lieux de la basilique de Thamugadi en 1910. F. Z. Boughanem, 2024

III. Essais de restitution virtuelle des monuments choisis

Cette recherche est réalisée dans le cadre d'une thèse autofinancée, ce qui a considérablement limité les ressources et le matériel disponibles pour les restitutions. Malgré ces contraintes, nous avons su mettre en place une méthodologie rigoureuse et adaptée à notre objet d'étude.

Pour surmonter les limitations budgétaires, nous avons développé une approche innovante qui combine l'utilisation optimale des fonctionnalités des logiciels choisis, l'intégration de plugins et d'extensions open-source pour enrichir nos capacités de modélisation, ainsi que la mise en place de protocoles de travail efficaces. Cette méthodologie, bien que contrainte par des ressources limitées, a permis de développer des solutions innovantes et adaptatives qui pourraient être appliquées à d'autres contextes de recherche en architecture.

Cette expérience ouvre des perspectives intéressantes pour les recherches futures. Il serait pertinent d'explorer l'intégration d'outils de modélisation paramétrique pour enrichir notre analyse architecturale, ainsi que l'utilisation de technologies de réalité virtuelle ou augmentée pour améliorer la visualisation des modèles.

L'utilisation croissante du logiciel Revit dans le domaine de la conservation du patrimoine architectural mérite une attention particulière, car il offre des fonctionnalités uniques qui peuvent révolutionner la gestion et la préservation du patrimoine architectural.

Ce logiciel se distingue par son espace de travail qui allie les deux dimensions de la conception architecturale, tout en servant d'archive dynamique pouvant être mise à jour au fil des études et interventions ultérieures. Cette caractéristique est particulièrement précieuse dans le contexte du patrimoine, où la documentation et la traçabilité des modifications sont essentielles. Elle permet non seulement de conserver un historique détaillé des interventions, mais aussi de faciliter la planification et l'exécution de futurs travaux de restauration ou de rénovation.

Cependant, l'utilisation de Revit dans le cadre de notre recherche présente des défis significatifs. Le manque de données archéologiques précises et l'impossibilité d'effectuer des relevés métriques détaillés constituent des obstacles majeurs à l'adoption de ce logiciel dans notre démarche de restitution virtuelle des vestiges paléochrétiens de la région Est de l'Algérie. Ces limitations peuvent compromettre

la fiabilité et l'exactitude des modèles créés, ce qui est particulièrement problématique dans le contexte de la conservation du patrimoine, où la précision est primordiale. L'absence de données précises et cohérentes peut engendrer des erreurs dans la modélisation, conduisant à la création de réserves et à l'élaboration de modèles qui ne peuvent être utilisés sans que ces réserves ne soient levées. Cette situation peut entraver l'obtention des résultats souhaités et limiter l'utilité du modèle BIM dans le cadre de notre recherche.

Néanmoins, l'intégration des technologies BIM dans une démarche patrimoniale, souvent désignée sous le terme de H-BIM (Heritage Building Information Modeling), offre des perspectives prometteuses, notamment grâce à l'apport de la photogrammétrie. Cette technique permet d'exploiter les données recueillies lors du scan des vestiges ou des monuments pour les intégrer dans des logiciels BIM tels que Revit. Ce processus ouvre de nouvelles possibilités pour la documentation, l'analyse et la préservation du patrimoine architectural.

L'utilisation de la photogrammétrie en conjonction avec les logiciels BIM permet de créer des modèles 3D précis et détaillés des structures patrimoniales. Ces modèles peuvent ensuite être utilisés pour diverses applications, telles que la planification de la conservation, la simulation de scénarios de restauration, ou encore la création de visites virtuelles à des fins éducatives ou touristiques. Cette approche combine les avantages de la précision des relevés photogrammétriques avec la puissance de modélisation et de gestion des données des logiciels BIM.

Pour la réalisation des différentes restitutions, nous avons choisi d'utiliser une combinaison de logiciels largement adoptés dans le domaine de l'architecture. Nous avons opté pour AutoCAD (version 2023) pour la création des plans bidimensionnels (2D), SketchUp (version 2018) pour la modélisation tridimensionnelle (3D) et Lumion pour le rendu photoréaliste. Ces choix ont été motivés par plusieurs facteurs, notamment notre maîtrise de ces deux logiciels, leur disponibilité et leur accessibilité, leur large adoption dans le milieu professionnel et académique, ainsi que la complémentarité entre la précision d'AutoCAD et la flexibilité de SketchUp. De plus, la possibilité d'exporter et d'importer des données entre ces deux logiciels a permis d'assurer un flux de travail fluide.

Nous avons également utilisé Adobe Photoshop (version 2022) pour optimiser l'aspect visuel de quelques plans.

Le matériel informatique utilisé pour réaliser les restitutions est un ordinateur Acer Nitro 50-640, équipé d'un processeur Intel Core i7-12700F de 12e génération cadencée à 2,10 GHz et d'une carte graphique NVIDIA GeForce RTX 3060.

Pour mener à bien notre restitution, nous avons adapté notre processus de réalisation des plans en fonction des données graphiques, historiques et archéologiques que nous avons pu découvrir ou acquérir au cours de cette recherche. Cette approche évolutive s'est avérée essentielle pour garantir la précision et la pertinence de notre travail de restitution architecturale.

Dans un premier temps, nous avons collecté et analysé des données. Les sources graphiques, telles que les plans anciens, les gravures et les photographies d'époque, ont constitué le socle de notre travail initial. Ces documents ont été minutieusement examinés et comparés afin d'identifier les éléments architecturaux récurrents et les évolutions structurelles au fil du temps. Parallèlement, nous avons approfondi notre recherche historique en consultant des archives et des témoignages contemporains de l'époque étudiée et en nous rendant sur chacun des sites étudiés. Cette démarche nous a permis de contextualiser les informations visuelles et de mieux comprendre les facteurs sociaux, économiques et culturels qui ont influencé l'architecture paléochrétienne dans notre aire d'étude.

L'intégration des données archéologiques est indispensable pour notre étude. Les résultats de fouilles, les analyses historiques et les relevés d'époque nous ont fourni des informations précieuses sur les matériaux utilisés et les techniques de construction employées. Ces éléments tangibles ont considérablement renforcé la fiabilité de nos restitutions, en nous permettant de confronter nos hypothèses aux réalités du terrain.

In fine, notre processus de réalisation des plans s'est constamment enrichi et affiné grâce à l'intégration méthodique des diverses sources d'information à notre disposition. Cette approche multidisciplinaire, alliant rigueur scientifique et flexibilité méthodologique, nous a permis de proposer des restitutions architecturales aussi fidèles et détaillées que possible, tout en reconnaissant les limites inhérentes à ce type de travail de reconstitution historique.

À la lumière des résultats de notre recherche, et compte tenu des lacunes et des zones d'ombre qui persistent concernant ce patrimoine architectural, nous avons

pris la décision de nous concentrer sur un unique essai de restitution : celui de la basilique Sainte-Crispine de Theveste.

Cette approche ciblée nous permet d'approfondir notre analyse et de proposer une restitution hypothétique rigoureuse, basée sur les données archéologiques et historiques disponibles.

Ce choix s'inscrit dans une démarche scientifique visant à combler, du moins partiellement, les vides historiographiques relatifs à cet héritage architectural paléochrétien en Algérie et à apporter une tierce vision sur l'image des lieux.

En focalisant nos efforts sur cet édifice emblématique, qui demeure l'un des plus beaux sites paléochrétiens relativement bien conservé, nous espérons non seulement contribuer à une meilleure compréhension de son architecture et de son contexte historique, mais aussi établir un modèle d'étude applicable à d'autres structures similaires de la région.

1. État de conservation et approche de restitution

Parmi les sites étudiés, les vestiges de cette basilique présentent l'état de conservation le plus remarquable. À ce stade de notre recherche, nous avons choisi de limiter notre restitution à l'aspect extérieur de l'ensemble architectural. Cette décision s'appuie sur plusieurs facteurs : les nombreuses incertitudes entourant l'architecture paléochrétienne africaine, les potentielles modifications structurelles au fil du temps, et les interventions de reconstitution effectuées durant la période coloniale. Une restitution de l'intérieur ne pourrait être envisagée qu'après un examen approfondi des archives et des rapports de fouilles, afin d'éviter toute spéculation hasardeuse.

La configuration globale de la basilique est toujours visible, les pans des murs et les colonnes restants sur le site d'élèvent à plus de 1m50 de hauteur jusqu'à 3m par endroits. Nous y retrouvons aussi trois arcades de la nef centrale, ce qui nous renseigne sur le volume initial de la basilique.

On reconnaît, aujourd'hui, sur le site plusieurs aménagements significatifs, tels que la cuve baptismale, les voûtes de la chapelle tréflée, l'abside de la grande basilique et de la chapelle de Gabinilla, les auges, des fragments de chancels, etc.

Les fragments d'éléments architectoniques retrouvés sur le site nous informent de la richesse décorative de la basilique de sainte Crispine (voir Tableau 3 Décor architectonique de la basilique de sainte Crispine de Theveste).

À partir de deux fragments qu'on a retrouvé à proximité des cellules annexes du côté Est de la grande basilique, nous avons réalisé une restitution graphique d'un pilastre décoratif (voir annexe III) qui aurait éventuellement servi de décor pour l'arche absidale ou à l'arc de Triomphe de l'entrée principale. L'abside, étant l'élément central de la configuration des églises, il est courant dans l'architecture paléochrétienne qu'elle bénéficie d'une décoration riche et significative rappelant les commandements bibliques à travers des symboles divers et variés, et ce depuis les premières années de la paix de l'Église.

Nous avons retrouvé au musée de Minerve à Tébessa, collé au sol de ce dernier, une mosaïque de forme semi circulaire, mesurant entre 1,50 et 2 mètres de diamètre. Compte tenu des données recueillies sur le site, nous pensons que cette mosaïque aurait probablement constitué une partie du sol de l'abside. Les formes qui composent le décor géométrique ainsi que la palette colorimétrique ressemblent à celle des mosaïques qui couvraient le sol des nefs. Cependant, nous n'avons pas pu avoir des informations fiables sur sa provenance.



Figure 38 Mosaïque semi-circulaire - musée de Minerve, Tébessa. F. Z. Boughanem, 2024

2. Méthodologie et choix de restitution

Notre approche de restitution diverge parfois des interprétations proposées par Albert Ballu et Christern. Ces choix alternatifs seront justifiés au fur et à mesure de notre analyse. Pour tenir compte de la topographie complexe du site, caractérisée par d'importantes variations de niveau, nous avons établi notre plan de coupe à 1,20 mètre au-dessus du niveau du sol de chaque entité architecturale. Cette méthode permet de visualiser efficacement la hauteur des murs et des structures encore visibles aujourd'hui. Le plan sera accompagné d'annotations détaillées pour faciliter sa lecture et sa compréhension. (Voir p. 370)

Dans la première phase de notre processus de restitution, nous avons élaboré un plan architectural détaillé qui traduit visuellement nos hypothèses de reconstruction. Ce document graphique constitue la base de notre analyse et de notre proposition de restitution de l'édifice.

Les deux reconstitutions hypothétiques majeures de la basilique Sainte-Crispine sont l'œuvre d'Albert Ballu et de Jürgen Christern.

Ces travaux de restitution offrent des perspectives distinctes sur l'apparence originelle de cet édifice paléochrétien.

La proposition d'Albert Ballu se distingue par son caractère opulent et son approche généreuse en matière de décoration et d'ornementation.

Bien que de nombreux éléments décoratifs aient effectivement été mis au jour lors des fouilles archéologiques, Ballu a considérablement enrichi sa reconstitution. Il a notamment intégré des statues, des dorures et une multitude de détails ornementaux qui relèvent davantage de son interprétation créative que de preuves archéologiques concrètes.

Il est probable que Ballu se soit inspiré des décors d'églises contemporaines de son époque pour élaborer sa vision de la basilique. Cette approche, bien qu'audacieuse, soulève des questions quant à la fidélité historique de la reconstitution. Elle reflète néanmoins une tendance de l'époque à imaginer les monuments antiques dans toute leur splendeur supposée, parfois au détriment de la rigueur archéologique.

Cette restitution, malgré ses libertés interprétatives, demeure une œuvre significative dans l'étude de l'architecture paléochrétienne en Afrique du Nord. Elle

témoigne non seulement de l'état des connaissances et des méthodes de restitution de l'époque, mais aussi de la fascination qu'exerçaient ces vestiges sur les archéologues du XIX^{ème} siècle.

La proposition de restitution avancée par Christern présente une approche nettement plus nuancée et contextuelle que celle de Ballu. Elle tient compte de manière plus approfondie du cadre historique dans lequel le christianisme s'est développé en Algérie, ainsi que des éléments décoratifs mis au jour lors des campagnes de fouilles archéologiques. Cette démarche offre une interprétation plus fidèle à la réalité historique et architecturale du site, en intégrant les données archéologiques récentes et en les situant dans leur contexte socio-culturel d'origine.

Dans notre analyse, nous adhérons à la théorie de Christern concernant la conception de l'Arc de Triomphe. Nous postulons que cet élément architectural constituait l'entrée principale de la basilique lors de sa construction initiale, en accord avec la symbolique traditionnelle des arcs de triomphe.

Cette structure architecturale peut être interprétée comme une manifestation tangible du triomphe de l'Église après des siècles de persécutions.

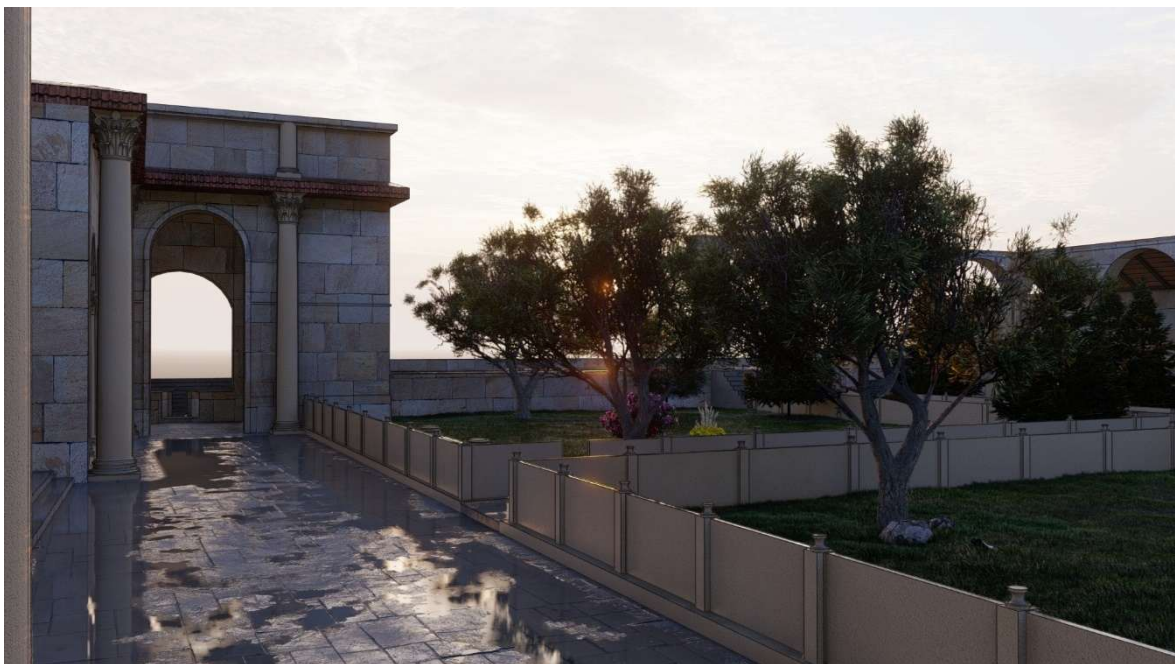


Figure 39 Restitution virtuelle de l'arc de triomphe. F. Z. Boughanem, 2024

Toutefois, nous contestons l'hypothèse d'un second arc de triomphe face au premier, comme proposé par certaines restitutions. L'absence de traces archéologiques à l'emplacement suggéré ne corrobore pas cette théorie. De plus, dans la proposition de Christern, l'arc n'est rattaché qu'unilatéralement au portique

gauche de l'escalier d'honneur, ce qui soulève des questions quant à sa stabilité structurelle et sa cohérence architecturale.



Figure 40 Restitution virtuelle - Vue sur l'allée principale. F. Z. Boughanem, 2024

- Évolution de l'entrée principale et hypothèse d'une entrée secondaire

Il est probable que l'accès principal ait été modifié durant l'occupation byzantine. La construction d'une enceinte fortifiée et l'ajout de tours de garde suggèrent une adaptation aux exigences sécuritaires de l'époque.

Les vestiges in situ nous amènent à supposer l'existence d'une entrée secondaire sur le flanc sud de la basilique. Cette ouverture aurait donné sur les jardins et se serait alignée avec l'axe de la façade principale, offrant ainsi une perspective architecturale cohérente.



Figure 41 Restitution virtuelle de l'entrée secondaire de la basilique (vue depuis l'allée principale). F. Z. Boughanem, 2024

- Interprétation du Bâtiment à Auges

Au terme de l'allée principale se trouve un vaste bâtiment à auges que nous interprétons comme une écurie. Notre restitution propose un édifice spacieux à niveau unique, caractérisé par une hauteur significative et doté d'ouvertures pour optimiser l'éclairage naturel et la ventilation.

Notre conception s'inspire d'un pavement découvert à Tabarka, représentant des écuries conçues sur un seul niveau avec une toiture plate (voir la figure ci-dessous).

Cette configuration s'harmonise particulièrement bien avec la topographie de notre site, notamment en raison de sa proximité avec les promenoirs.



Figure 42 Écurie de l'abside droite du trifolium de Tabarka, inv. no 59, musée du Bardo, Tunis. A. Cristina, 2010.

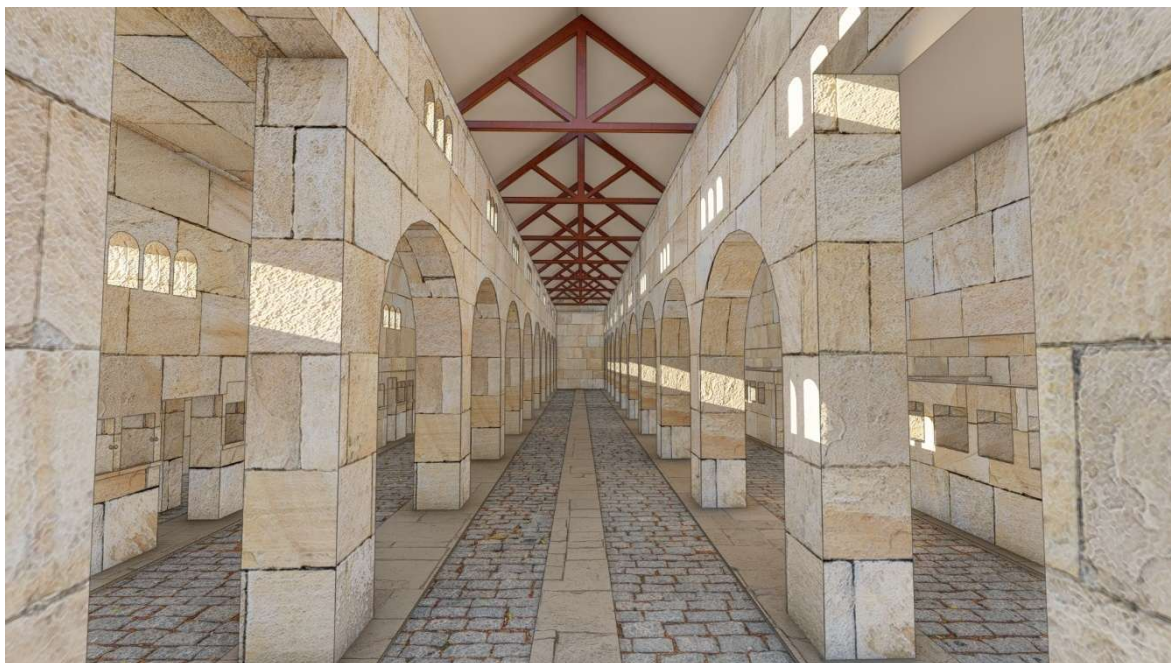


Figure 43 Restitution virtuelle du bâtiment à auges - vue de l'intérieur. F. Z. Boughanem, 2024



Figure 44 Restitution virtuelle du bâtiment à auges - vue de l'extérieur. F. Z. Boughanem, 2024

Nous nous sommes posé la question quant à la conception des cellules entourant la basilique, qu'on considère comme pièces d'hébergement pour les religieux. Furent-elles construites sur un seul niveau ? si tel fut le cas, le volume n'est-il pas disproportionné, environ 7 m 50 pour une surface d'environ 30 m² pour les grandes cellules, sachant que la largeur moyenne des cellules est de 3 m ?

En la présence, sur le site, de deux fenêtres, d'une hauteur correcte et d'emplacement pour des poutres (probablement) nous émettons l'hypothèse que les cellules étaient construites sur deux niveaux. On pouvait y accéder par des escaliers positionnés aux deux extrémités de la suite de cellules.

Nous avons pris le parti de proposer des toitures en pentes pour quasiment toutes les parties de l'ensemble pour garder une cohérence architecturale et esthétique entre les différents volumes et alléger visuellement les structures imposantes.

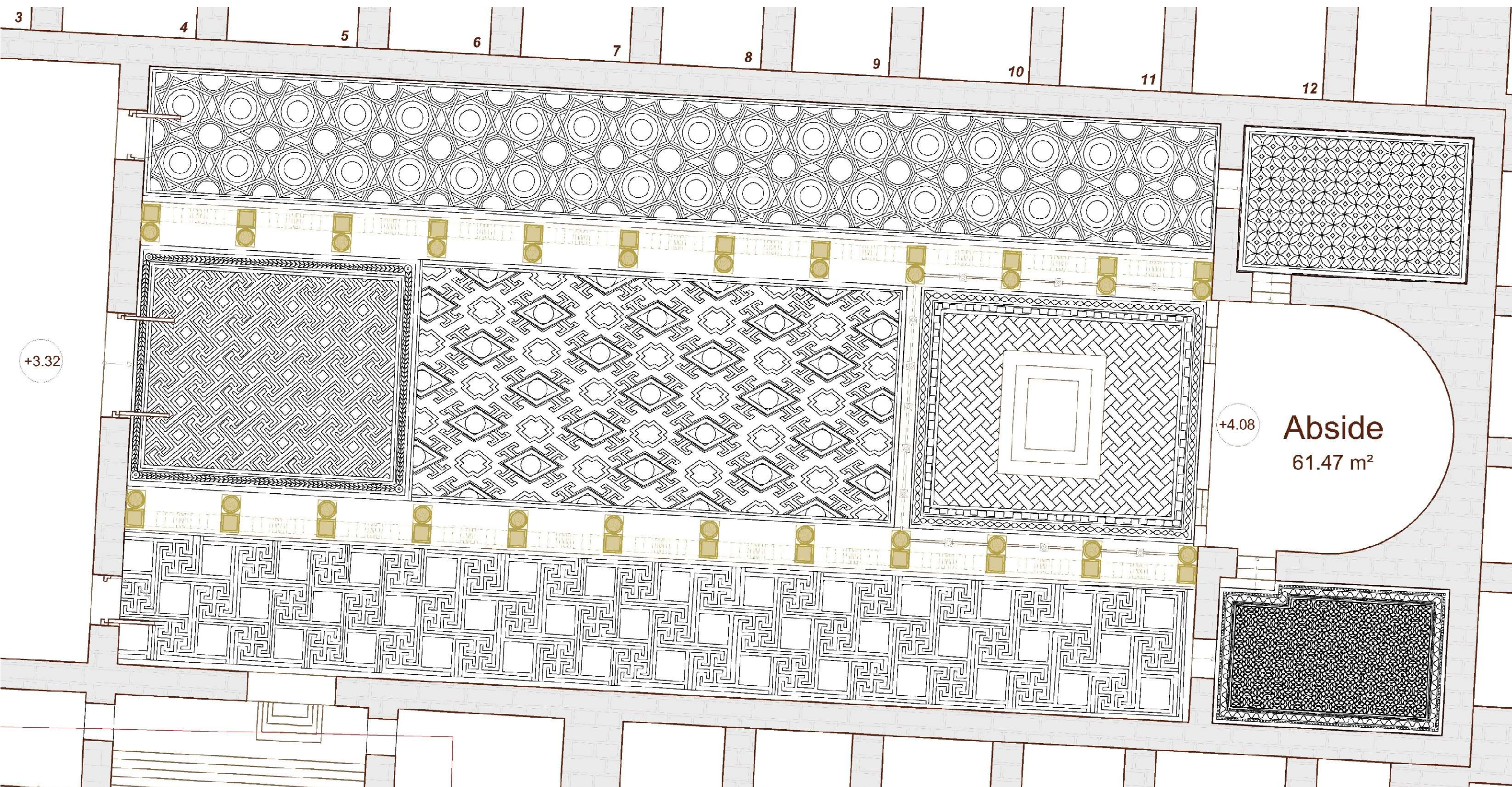


Figure 45 Restitution virtuelle de la basilique de sainte Crispine - vue générale. F. Z. Boughanem, 2024

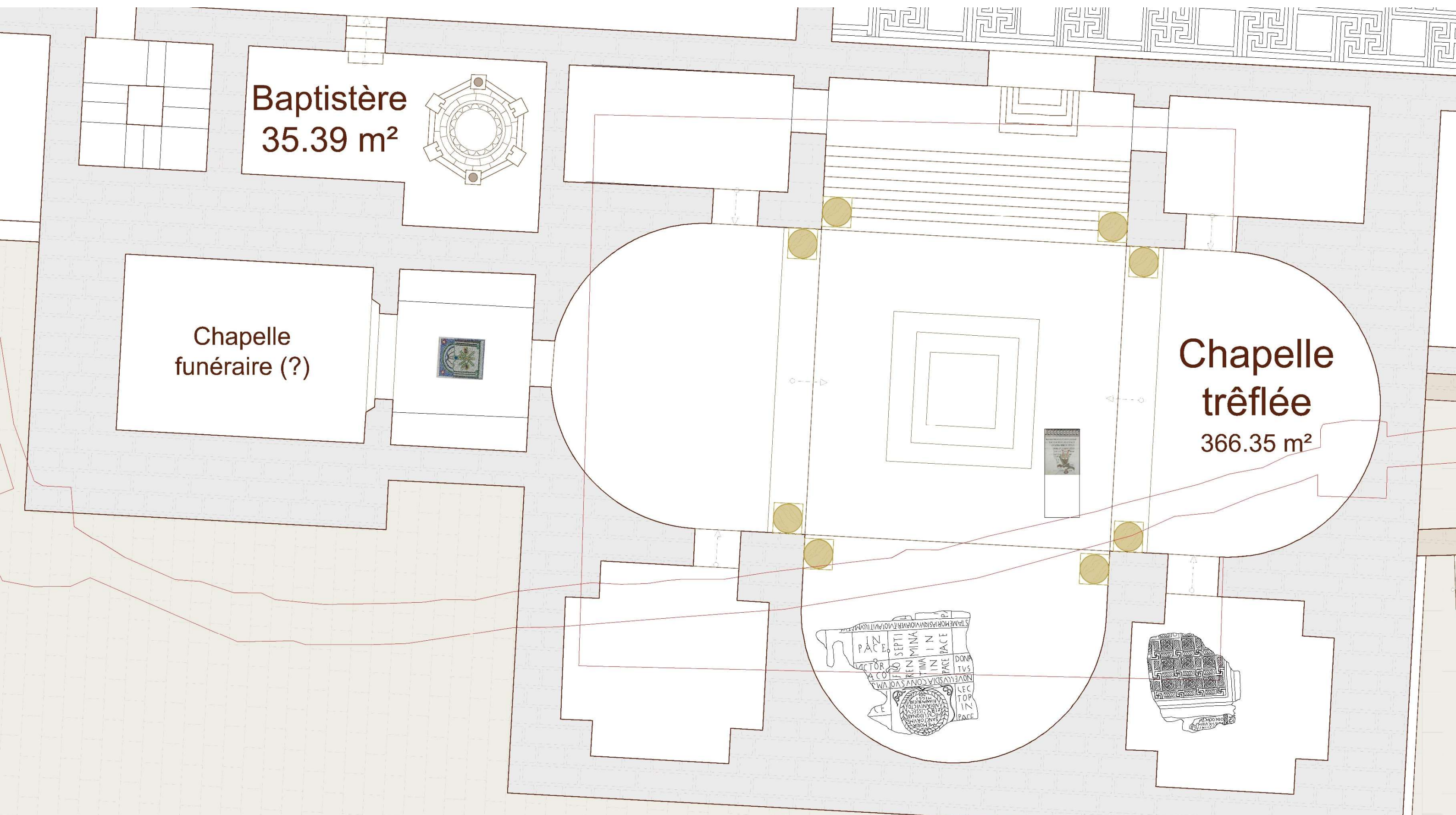


Figure 46 Restitution virtuelle de la basilique de sainte Crispine - vue générale sur le volume. F. Z. Boughanem, 2024

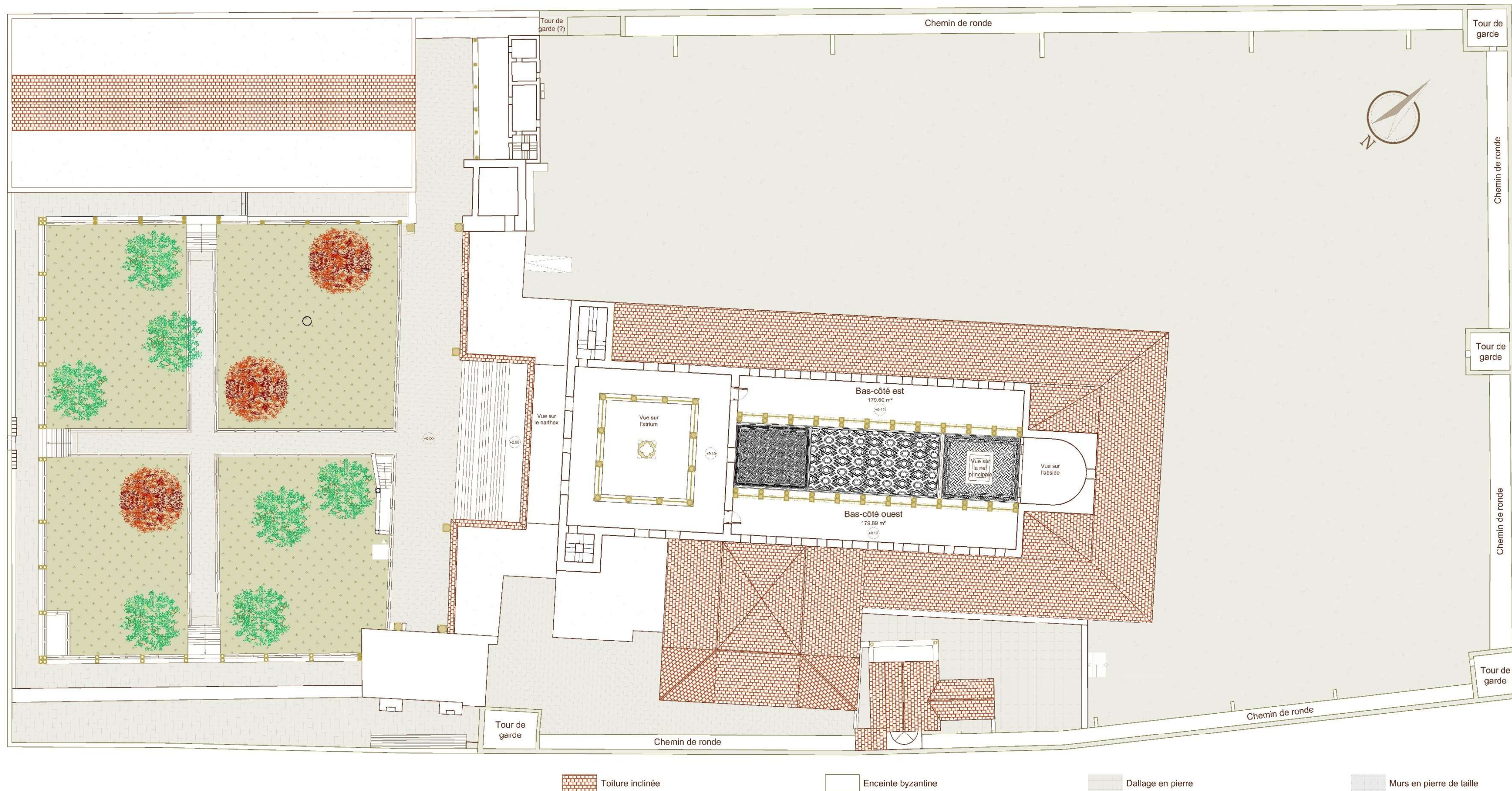
Nous sommes convaincus que l'enceinte byzantine suit partiellement la configuration originelle de l'ensemble basilical. Néanmoins, il s'est élargi sur certaines parties notamment au sud-ouest.



Plan 18 Détail des mosaïques de la grande église. F. Z. Boughanem, 2024



Plan 19 Détail des mosaïques de la chapelle tréflée. F. Z. Boughanem, 2024



Plan 20 Plan restitué du 2^{ème} niveau de la basilique sainte Crispine de Theveste. F. Z. Boughanem, 2024



Figure 47 Restitution virtuelle de la basilique sainte Crispine – Vue d’ensemble. F. Z. Boughanem, 2024



Figure 48 Restitution virtuelle de la basilique sainte Crispine – Vue sur les toitures. F. Z. Boughanem, 2024



Figure 49 Restitution virtuelle de la basilique sainte Crispine – Vue su l’escalier d’honneur et la façade principale de la grande église. F. Z. Boughanem, 2024



Figure 50 Restitution virtuelle de la basilique sainte Crispine – Vue sur les cellules annexes et la chapelle triflée. F. Z. Boughanem, 2024

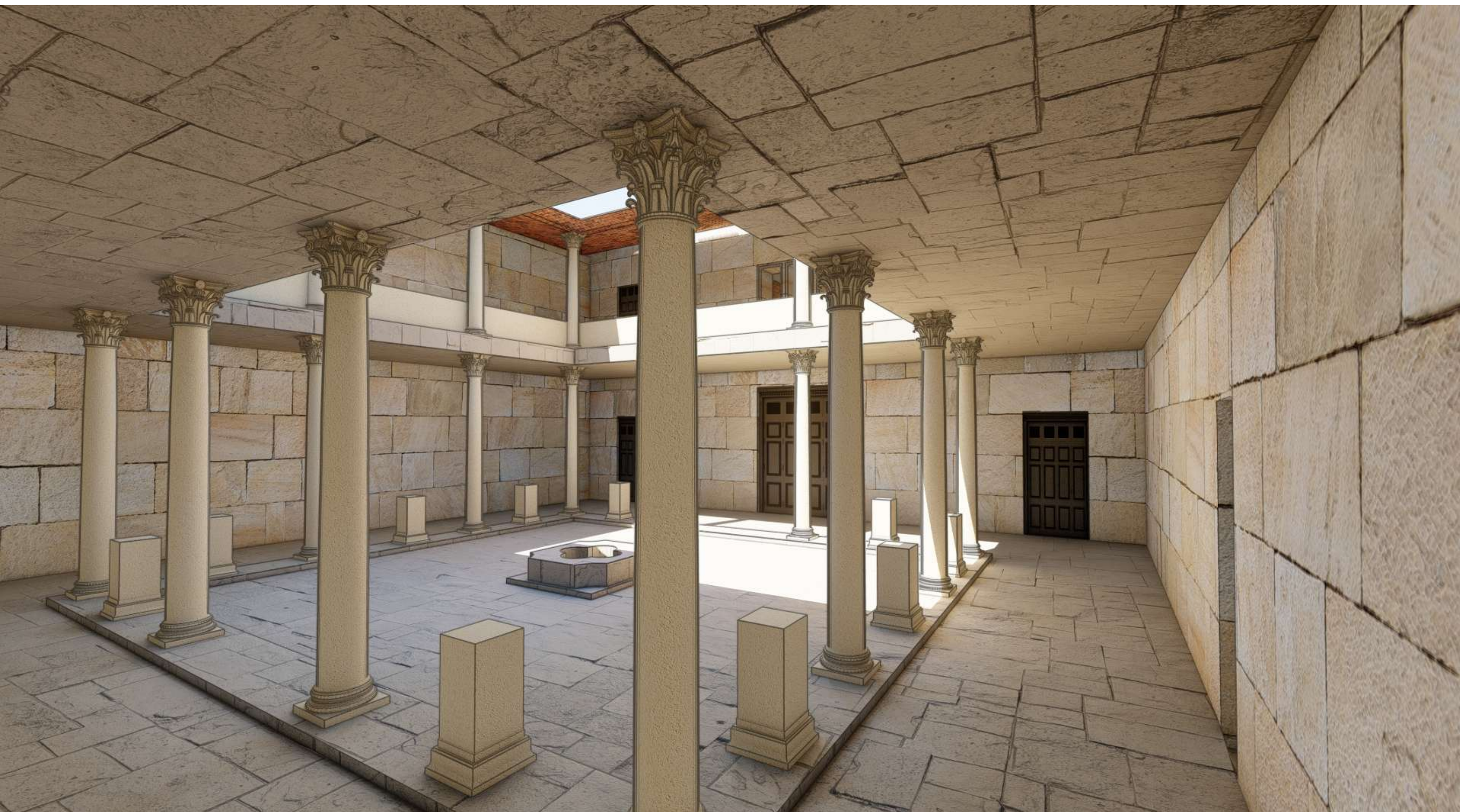


Figure 51 Restitution virtuelle de la basilique sainte Crispine – Vue sur l'atrium. F. Z. Boughanem, 2024



Figure 52 Restitution virtuelle de la basilique sainte Crispine – Vue sur la façade principale de la grande église, une partie des jardins au premier plan. F. Z. Boughanem, 2024

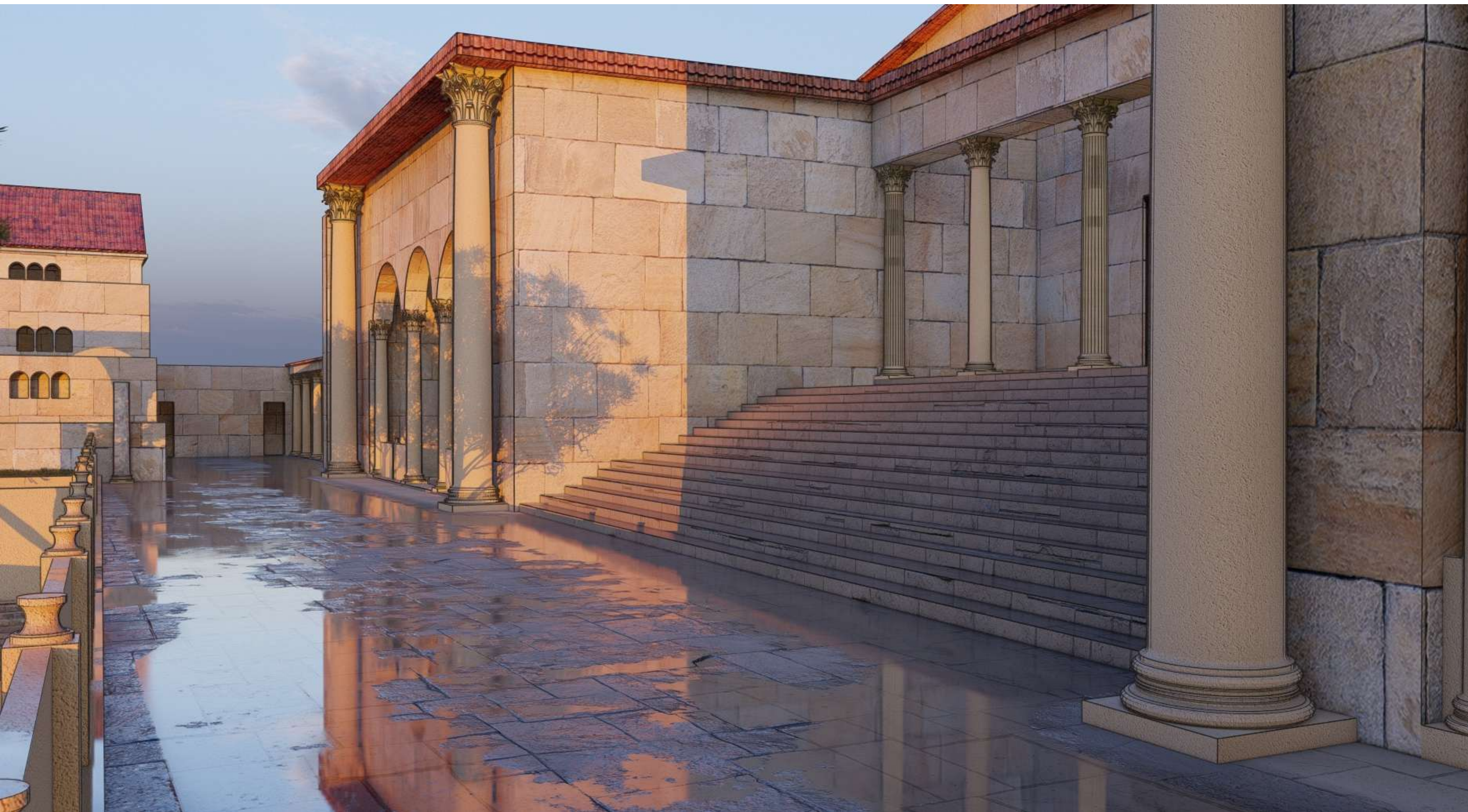


Figure 53 Restitution virtuelle de la basilique sainte Crispine – Vue sur l’escalier d’honneur. F. Z. Boughanem, 2024



Figure 54 Restitution virtuelle de la basilique sainte Crispine – Vue d'ensemble sur les jardins depuis la galerie, les écuries au fond. F. Z. Boughanem, 2024



Figure 55 Restitution virtuelle de la basilique sainte Crispine – Vue sur les jardins, le déambulatoire et les grandes écuries au second plan. F. Z. Boughanem, 2024

Limites et perspectives de notre recherche

Notre travail s'inscrit dans cette démarche collaborative, et nous espérons qu'il contribuera à la vulgarisation, à la conservation et à la transmission du patrimoine paléochrétien en Algérie.

En prenant du recul sur notre recherche, nous avons identifié plusieurs axes de réflexion et d'amélioration :

- Notre approche face aux contraintes rencontrées souligne l'importance de l'adaptabilité dans la recherche architecturale et patrimoniale, particulièrement dans des contextes où l'accès aux données et aux sites est restreint. Pour surmonter ces obstacles, nous envisageons de collaborer avec des institutions culturelles et universitaires en Algérie. Cette coopération vise à faciliter la poursuite de nos recherches et à diffuser nos travaux auprès d'un large public, notamment à travers des conférences, des expositions et des débats, en particulier dans le cadre du mois du patrimoine.
- La démarche de correction et d'ajustement que nous avons adoptée pour les plans existants illustre les défis auxquels sont confrontés les chercheurs en architecture patrimoniale, surtout lorsque l'accès aux sites et la réalisation de nouveaux relevés sont limités. Notre travail met en évidence la nécessité d'une approche méthodologique rigoureuse et adaptative, capable de concilier les données existantes de diverses sources avec les observations de terrain, pour produire une représentation aussi fidèle que possible de l'état actuel du site.
- La création de la représentation 3D de l'état des lieux de la basilique sainte Crispine nous a fait prendre conscience de l'importance des logiciels BIM dans le domaine du patrimoine. Bien que leur utilisation présente des défis, notamment en termes de disponibilité et de précision des données, l'intégration de ces technologies avec des techniques comme la photogrammétrie ouvre de nouvelles perspectives pour la recherche et la conservation du patrimoine architectural. Nous souhaitons explorer davantage cette approche à la suite de notre thèse, car elle a le potentiel de transformer significativement les pratiques de documentation, d'analyse et de préservation du patrimoine bâti.
- Dans la continuité de nos travaux sur la basilique Sainte-Crispine, nous envisageons de réaliser un essai de restitution virtuelle de son intérieur. De plus,

nous souhaitons avoir accès aux résultats de la dernière campagne de fouilles du groupe épiscopal de Djemila, afin de tenter une restitution de cet ensemble architectural.

- Notre objectif à moyen terme est de développer un projet de musée virtuel à l'échelle locale. Nous prévoyons de le tester sur le terrain pour évaluer sa réception par le public, dans l'optique d'obtenir les subventions nécessaires à son développement à l'échelle nationale, ou du moins régionale.

En conclusion, ces perspectives de recherche et d'application pratique témoignent de notre engagement continu dans l'étude et la valorisation du patrimoine architectural paléochrétien, tout en explorant les possibilités offertes par les nouvelles technologies pour enrichir notre compréhension et notre préservation de cet héritage culturel.

Conclusion générale

La recherche scientifique s'apparente à une construction collective, où chaque chercheur apporte sa contribution à l'édifice du savoir.

Cette thèse s'est attachée à remettre en lumière un patrimoine d'une richesse inestimable, trop longtemps relégué dans l'ombre de l'histoire. Notre objectif primordial était non seulement de préserver cet héritage paléochrétien en Algérie, mais aussi d'assurer sa transmission aux générations futures. Pour ce faire, nous avons adopté une approche pluridisciplinaire, alliant l'histoire, l'architecture et les nouvelles technologies, afin d'aborder la problématique de la conservation et de la transmission de ce legs culturel sous un angle holistique.

Le patrimoine paléochrétien en Algérie présente un paradoxe saisissant : d'une richesse exceptionnelle, il demeure néanmoins largement invisible aux yeux du grand public. Cette situation s'explique en grande partie par les politiques d'urgence appliquées au lendemain de l'indépendance de l'Algérie, par l'enveloppe budgétaire souvent restreinte sinon consacrée aux grandes villes, mais aussi par le contexte religieux actuel du pays. La présence d'une minorité chrétienne restreinte en Algérie a pour conséquence une certaine réticence à aborder ouvertement l'histoire et l'importance de ces anciens lieux de culte. Ce silence relatif contribue à reléguer ce patrimoine dans l'oubli, entravant ainsi sa transmission et sa valorisation auprès des nouvelles générations.

Cette problématique soulève des questions cruciales sur la manière dont une société plurielle peut appréhender et valoriser les différentes strates de son histoire, y compris celles qui ne correspondent plus à la réalité religieuse dominante actuelle. Elle met en lumière la nécessité d'une approche inclusive et éclairée de l'histoire, capable de reconnaître et de célébrer la diversité du patrimoine culturel.

Approche multidimensionnelle

Notre thèse a abordé cette problématique complexe selon trois axes principaux, chacun apportant un éclairage spécifique et complémentaire :

Axe historique :

Cette dimension a permis de contextualiser l'émergence et le développement du christianisme en Afrique du Nord. Nous avons examiné les dynamiques politiques,

sociales et religieuses qui ont façonné cette période cruciale. Cette analyse historique approfondie a révélé la complexité des interactions entre les différentes communautés, les autorités impériales et les mouvements religieux émergents. Elle a également mis en lumière les spécificités régionales du christianisme nord-africain, notamment le phénomène du donatisme.

Axe architectural :

À travers l'étude monographique minutieuse de quatre ensembles paléochrétiens emblématiques, nous avons analysé l'évolution de l'architecture religieuse dans la région. Cette approche a permis de décrypter non seulement les aspects techniques et esthétiques de ces constructions, mais aussi leur intégration dans le tissu urbain de l'époque. Une attention particulière a été portée à la symbolique architecturale, révélant comment ces édifices reflétaient les pratiques religieuses de leurs communautés.

Axe patrimonial :

Cette dimension a exploré le potentiel des nouvelles technologies, en particulier la restitution virtuelle, pour la préservation et la transmission de ce patrimoine. Nous avons examiné comment ces outils peuvent non seulement aider à la conservation des sites, mais aussi offrir de nouvelles perspectives pour leur étude et leur présentation au public. Cette approche ouvre des voies prometteuses pour une médiation culturelle plus engageante et accessible, capable de susciter l'intérêt des jeunes générations pour ce patrimoine ancestral.

Contexte historique et évolution architecturale

Notre recherche a d'abord établi un cadre historique et historiographique détaillé, essentiel pour comprendre la complexité de l'avènement du christianisme en Afrique du Nord. Nous avons retracé l'évolution tumultueuse de cette nouvelle foi, depuis ses débuts clandestins jusqu'à son statut de religion officielle de l'Empire romain.

La christianisation de cette région a profondément transformé le paysage social, culturel et architectural des cités. Notre analyse a mis en évidence les phases successives de persécution et de tolérance qui ont jalonné cette histoire, culminant avec la proclamation de l'Édit de Milan en 313 par Constantin, puis l'officialisation du christianisme comme religion d'État en 395.

Un aspect particulièrement intéressant de notre étude a été l'examen des divisions internes de la communauté chrétienne, notamment entre catholiques et orthodoxes. Ces tensions théologiques et doctrinales ont donné naissance au mouvement donatiste, un phénomène spécifique à cette région qui a entraîné des répercussions significatives sur la vie religieuse et sociale.

Contrairement à certaines hypothèses initiales, notre analyse a révélé que ces tensions n'ont pas conduit au développement d'un modèle architectural spécifique et distinct. Au contraire, nous avons observé une évolution naturelle de l'architecture religieuse, s'adaptant pragmatiquement aux réalités socio-économiques et aux besoins changeants de la communauté. Cette constatation souligne la flexibilité et l'adaptabilité de l'architecture paléochrétienne dans la région.

Un cas particulier qui a retenu notre attention est celui des églises à double abside. Notre étude suggère que ces structures, plutôt que de représenter une typologie délibérée, résultent d'une adaptation pragmatique des bâtiments existants. Cette observation ouvre de nouvelles perspectives sur la manière dont les communautés chrétiennes ont réutilisé et transformé l'espace urbain existant pour répondre à leurs besoins culturels.

Cartographie et analyse spatiale

L'utilisation du logiciel ArcGIS nous a permis de créer une cartographie précise et détaillée des vestiges paléochrétiens dans la région étudiée. Cette carte, qui constitue l'une des contributions majeures de notre recherche, localise et classe les vestiges selon leur type (églises à abside unique, églises à double abside, triconques) et leur état de conservation (existants ou disparus).

Cette analyse spatiale a révélé des patterns intéressants, notamment une concentration remarquable d'édifices religieux en Numidie. Cette distribution géographique offre de précieuses informations sur l'implantation et la diffusion du christianisme dans la région, ainsi que sur les dynamiques de peuplement et d'urbanisation de l'époque.

La cartographie réalisée constitue un outil précieux pour les chercheurs et les conservateurs du patrimoine, offrant une vue d'ensemble de la répartition des sites paléochrétiens en Algérie. Elle ouvre également de nouvelles pistes de recherche

sur les relations entre ces sites, leur contexte géographique et les routes de communication de l'époque.

Études de cas approfondies

Notre recherche s'est focalisée sur quatre sites emblématiques : Theveste, Hippone, Thamugadi et Cuicul. Ces études de cas ont permis une analyse approfondie de différents modèles d'organisation architecturale et spatiale des communautés chrétiennes de l'époque.

Pour chaque site, nous avons mené une étude exhaustive, comprenant :

- Une analyse historique détaillée, retraçant l'évolution du site avant et après la paix de l'Église.
- Une étude architecturale approfondie, examinant les techniques de construction, les matériaux utilisés, et les particularités stylistiques de chaque ensemble.
- Une évaluation de l'état de conservation actuel, basée sur des visites de terrain et une comparaison avec les données des fouilles antérieures.

Ces visites sur le terrain ont été cruciales pour évaluer l'état actuel des sites et mesurer l'ampleur des dégradations subies depuis les fouilles initiales. Elles ont également permis de collecter des données inédites et de confronter les informations historiques aux réalités du terrain.

L'étude comparative de ces quatre sites a mis en lumière à la fois les similitudes dans l'organisation spatiale et les particularités locales, reflétant l'adaptation du christianisme aux contextes urbains et culturels spécifiques de chaque cité.

Perspectives de valorisation

Face au constat d'un manque d'intérêt des jeunes générations pour ce patrimoine, nous avons exploré le potentiel des nouvelles technologies comme moyen innovant de médiation et de valorisation. Notre recherche a mis en évidence la nécessité de moderniser les approches de présentation et d'interprétation de ce patrimoine pour le rendre plus accessible et attrayant pour un public contemporain.

Nous avons particulièrement exploré le potentiel de la restitution virtuelle. Cette technologie offre des possibilités fascinantes pour :

- Recréer des environnements historiques disparus ou gravement endommagés.
- Proposer des expériences immersives permettant aux visiteurs de "voyager dans le temps".
- Faciliter la compréhension des espaces architecturaux et de leur évolution au fil du temps.
- Offrir des outils pédagogiques interactifs pour l'éducation et la sensibilisation au patrimoine.

Notre étude a également souligné l'importance d'une approche équilibrée, combinant ces nouvelles technologies avec des méthodes de médiation plus traditionnelles, afin de toucher un public le plus large possible.

Notre démarche méthodologique a inclus la création d'une base de données exhaustive, comprenant un inventaire détaillé des plans disponibles pour nos cas d'étude. Ce travail de compilation et d'organisation des données a révélé des lacunes importantes dans la documentation existante, soulignant la nécessité d'efforts continus de documentation et de préservation.

Nous avons élaboré des plans d'état des lieux en superposant diverses couches de données graphiques pour obtenir une représentation fidèle de l'état actuel des vestiges. Ce processus a mis en lumière plusieurs défis :

- La disparité des données disponibles entre les différents sites.
- La nécessité de concilier des informations provenant de périodes et de méthodologies de fouilles différentes.
- Les difficultés liées à l'exploitation directe des relevés métrique récents.

Ces défis soulignent la nécessité urgente de moderniser les outils et méthodes de documentation du patrimoine architectural en Algérie. Ils mettent également en évidence l'importance d'améliorer la collaboration entre les différents acteurs impliqués dans la recherche et la préservation du patrimoine et la nécessité de la coopération des autorités locales.

Restitution virtuelle

L'un des points culminants de notre recherche a été la réalisation d'un essai de restitution virtuelle de la basilique Sainte-Crispine à Theveste. Ce projet pilote a démontré le potentiel de ces technologies pour :

- Offrir une immersion dans l'architecture paléochrétienne, permettant une compréhension plus intuitive de ces espaces anciens.
- Tester différentes hypothèses de restitution basées sur les données archéologiques disponibles.
- Créer un outil de médiation culturelle attractif, capable de susciter l'intérêt du grand public.

Cette restitution a été élaborée en se basant rigoureusement sur les données archéologiques, les résultats des fouilles, et une analyse approfondie du contexte historique et socio-économique de l'époque. Elle offre ainsi une vision à la fois scientifiquement fondée et visuellement saisissante de ce que pouvait être cet édifice à son apogée.

En conclusion, ce travail doctoral constitue une contribution significative à l'étude et à la valorisation du patrimoine paléochrétien en Algérie. Il offre une base de données architecturale actualisée de quatre ensembles paléochrétiens majeurs, ouvrant la voie à de futures recherches et à une meilleure valorisation de ce patrimoine unique.

Notre approche multidisciplinaire, alliant histoire, architecture et nouvelles technologies, propose un modèle innovant pour l'étude et la préservation du patrimoine architectural. Elle souligne l'importance d'une approche holistique, prenant en compte non seulement les aspects matériels des vestiges, mais aussi leur contexte historique, social et culturel.

Cette thèse plaide pour une reconnaissance accrue de l'importance de ce patrimoine paléochrétien dans l'histoire et l'identité culturelle de l'Algérie. Elle appelle à des efforts concertés pour sa préservation, sa documentation et sa valorisation, afin d'assurer que cet héritage précieux soit transmis aux générations futures et continue d'enrichir notre compréhension de l'histoire de la région méditerranéenne.

Glossaire

Atrium : cour, généralement bordées de portiques, qui précédaient certaines églises.

Catechumeneum : une pièce du baptistère où le futur baptisé reçoit la formation avant baptême

Ciborium : édicule en forme de baldaquin à colonnes élevé au-dessus de l'autel d'une église, de la cuve baptismale ou parfois d'une tombe privilégiée.

Consignatorium : la pièce du baptistère où le prêtre va effectuer le rite

Domus : des maisons riches

Faciès (en géologie) : est un ensemble des caractères lithologiques (composition minérale, structures sédimentaires, géométrie, etc.) ou paléontologiques (fossiles) d'une roche sédimentaire ou métamorphique, ou d'un terrain. C'est l'aspect que revêt une roche ou un ensemble de couches géologiques.

Insula : habitations collectives destinées à loger la population des grandes cités romaines.

Les quinquérèmes : sont un type de galère antique à cinq rangs de rames. Ce sont les vaisseaux du premier rang dans les flottes anciennes.

Œcus : une pièce de la maison romaine équivalant à un salon ; elle se trouve généralement entre l'atrium et un péristyle donnant sur un jardin

Opus africanum : une technique de construction utilisée en Afrique du Nord durant l'Antiquité, de l'époque punique à l'époque romaine. C'est un appareil à chaînage alternant des murs en pierres ou en moellons avec des piliers taillés soigneusement et disposés verticalement.

Opus mixtum : un appareil alternant une ou plusieurs assises de moellons avec une ou plusieurs assises de briques.

Rusticitas : les mœurs de la campagne (Gaffiot)

Rais-de-cœur : motif ornemental composé de feuilles en forme de cœur alternant avec des fers de lance.

Bibliographie

ABDERRAHIM ZIROUT Nabila, « Le site antique de Djemila (Algérie). Entre découverte et approche de valorisation », *Annales d'Université « Valahia » Târgoviște. Section d'Archéologie et d'Histoire*, n° 1, vol. 22, 2020, p. 47-67, [<https://doi.org/10.3406/valah.2020.1440>].

AIBECHÉ Youcef, *L'arrière-pays de Cuicul, Algérie*, [<https://savoirs.ens.fr/expose.php?id=2460>].

ALBERTINI Eugène, « Un témoignage épigraphique sur l'évêque donatiste Optat de Thamugadi », *Comptes rendus des séances de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, n° 1, vol. 83, 1939, p. 100-103, [<https://doi.org/10.3406/crai.1939.77138>].

ALBERTINI Eugène, « Bulletin archéologique du Comité des travaux historiques et scientifiques », *Ernets Leroux*, , 1922.

ALBOUY Marc, BOCCON-GIBOD Henri, GOLVIN Jean-Claude, OYON Jean-Claude et MARTINEZ Philippe, *Le Temple d'Amon restitué par l'ordinateur*, [<https://www.abebook.fr/9782263018268/Karnak-Temple-dAmon-restitu%C3%A9-lordinateur-2263018263/plp>].

ALLAIS Yvonne, « Le quartier occidental de Djemila (Cucul) », , 1971, [<https://doi.org/10.3406/antaf.1971.921>].

ALLAIS Yvonne, *Djemila*, Paris, Les Belles Lettres, coll. « Le monde romain Collection publiée sous le patronage de l'Association Guillaume Budé », 1938.

BALLU Albert, *Les ruines de Timgad, antique Thamugadi : sept années de découvertes (1903-1910)*, Paris, Neurdein Frères, 1911.

BALLU Albert, « Les fouilles de Timgad », *Bulletin Monumental*, n° 1, vol. 65, 1901, p. 415-433, [<https://doi.org/10.3406/bulmo.1901.11267>].

BALLU Albert, *Tébessa, Lambèse, Timgad monuments antiques de l'Algérie*, Berthand Frères., Paris, 1894.

BALLU Albert, *Le monastère byzantin de Tébessa*, Paris, Ernest Leroux, 1886.

BAUDRY Gérard-Henry, *Les symboles du christianisme ancien, Ier-VIIème siècle*, Paris, Cerf, 2009.

BAUJARD Corinne et HOUDY Philippe Préfacier, *Du musée conservateur au musée virtuel : patrimoine et institution*, Paris, Hermes Science : Lavoisier, 2013.

BEAVER R. Pierce, « The Donatist Circumcellions », *Church History*, n° 2, vol. 4, 1935, p. 123-133, [<https://doi.org/10.2307/3160771>].

BEER-GABEL Suzanne et TRAMUS Marie-Hélène Préfacier, *Musées virtuels & réalités muséales*, Paris, L'Harmattan, 2020.

BENASSI Stéphane et CUGIER Alphonse, *Le montage : état des lieux réel(s) et virtuel(s)*, L'Harmattan., 2003.

BENGUEDDA Amel, « La redécouverte des monuments antiques de l'Algérie poussée par la reconstruction des parties manquantes. », *Transversale. Histoire : architecture, paysage, urbain*, , 2022, p. 8-21.

BENNOUI-LADRAA Baya et CHENNAOUI Youcef, « Use of photogrammetry for Digital Surveying, documentation and communication of the cultural heritage. Example regarding virtual reconstruction of the access doors for the nameless temple-Tipasa- Algeria », *Studies in Digital Heritage*, vol. 2, 2018, p. 121-137, [<https://doi.org/10.14434/sdh.v2i2.24496>].

BÉRARD Victor, *Les saints de l'Algérie*, Valence, Imprimerie Marc Aurel, 1857.

BESNARD Marie-Pierre et METGE Marielle, « Restitution virtuelle : Une frontière entre (non) visible et sensible », *Interfaces numériques*, n° 2, vol. 2, 2018, p. 312-312, [<https://doi.org/10.25965/interfaces-numeriques.1882>].

BOISSIER Gaston, « L'Afrique romaine : promenades archéologiques en Algérie et en Tunisie : VII: La conquête des indigènes », *Revue des Deux Mondes (1829-1971)*, n° 1, vol. 127, 1895, p. 43-69.

BOUGHANEM Fatima Zahra, « La récupération des éléments historiques du cours Carnot « Tébéssa » à travers sa revitalisation », Mémoire de Master 2, Algérie.

BOUGHANEM Fatima Zahra et WOLFF Etienne, « Virtual museumification to protect and transmit the paleo-christian heritage of the east Algerian region », Cham, Springer International Publishing.

BOUGHANEM Fatima-Zahra et WOLFF Etienne, « À la mémoire de sainte Crispina. Étude de la basilique paléochrétienne de Theveste », , Firenze University Press., Firenze, coll. « Villages et quartiers à risque d'abandon. Stratégies pour la connaissance, la valorisation et la restauration, Lamia Hadda et al. (ed.) », 2022, p. 171-180.

BRIAND-PONSART Claude et HUGONOT Christophe, « Chapitre 9. Le christianisme africain au IV^e siècle », *L'Afrique romaine*, Paris, Armand Colin, coll. « Collection U », 2005, p. 375-425.

BURNS Patout et JENSEN Robin, *Christianity in Roman Africa: The development of its practices and beliefs*, Grand Rapids, Mich., Etats-Unis d'Amérique, 2014.

BUTLER Rex D., *The New Prophecy and « New Visions » : evidence of Montanism in The passion of Perpetua and Felicitas*, Catholic University of America Press, 2006, [<https://doi.org/10.2307/j.ctt284zrg>].

CABOURET Bernadette, ARNAUD-LINDET MARIE-PIERRE, BADEL CHRISTOPHE, et BARATTE FRANÇOIS, *L'Afrique romaine : de 69 à 439*, Nantes, Éditions du temps, coll. « Questions d'histoire », 2005.

CAMELOT Pierre Thomas, *Montanisme*, [<https://www.universalis.fr/encyclopedie/montanisme/>].

CAMPS G., « Escargotières », *Encyclopédie berbère*, n° 18, 1997, p. 2683-2691, [<https://doi.org/10.4000/encyclopedieberbere.1999>].

CARCOPINO Jérôme, « Le travail archéologique en Algérie pendant la guerre (1939-1942) », *Comptes rendus des séances de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, n° 4, vol. 86, 1942, p. 301-319, [<https://doi.org/10.3406/crai.1942.85702>].

CHING Francis D. K., *A Visual Dictionary of Architecture*, New York, Van Nostrand Reinhold, 1995.

CHOAY Françoise, *L'allégorie du patrimoine*, Paris, Éditions du Seuil, 1996.

CHRISTERN Jürgen, *Das Frühchristliche Pilgerheiligtum von Tebessa : Architektur und Ornamentik einer spätantiken Bauhütte in Nordafrika*, .

CHRISTOCENTRIX, *Tebessa (antique Théveste)*, [<http://christocentrix.over-blog.fr/article-tebessa-antique-theveste-72868254.html>].

COURTOIS Christian, « Histoire de l'Afrique du nord des origines à la fin du moyen age », *Revue Historique*, n° 2, vol. 198, 1947, p. 228-249.

DANIÉLOU Jean, *L'Église des premiers temps : des origines à la fin du IIIe siècle*, Paris, France, Éditions du Seuil, 1985.

DE BIDERAN Jessica, « Des restaurations de papier aux restitutions virtuelles, construction d'une reconnaissance scientifique et d'une mémoire patrimoniale », Toulouse, France.

DE BIDERAN Jessica, « Patrimoine et transmedia storytelling, vers une médiation augmentée... ».

DE VILLEFOSSE Antoine Héron, « Tébessa et ses monuments », *Le tour du Monde: nouveau journal des voyages*.

DECRET François, *Le Christianisme en Afrique du Nord ancienne*, Éditions du Seuil., France, 1996.

DELESTRE Xavier, *Hippone*, Aix-en-provence, Édisud, 2005.

DELVOYE Charles et HADERMANN-MISGUICH Lydie, « Études d'architecture paléochrétienne et byzantine », *Byzantion*, vol. 62, 1992, p. 474-544.

DESHOULIÈRES François, « La basilique de Tébessa », *Bulletin Monumental*, n° 1, vol. 95, 1936, p. 112-113.

DJINDJIAN François, *L'archéologie : théorie, méthodes et reconstitutions*, Malakoff, France, Armand Colin, 2017.

DJINDJIAN François, « La modélisation de systèmes archéologiques », *L'archéologie*, Paris, Armand Colin, coll. « Hors collection », 2017, p. 525-532.

DJINDJIAN François, « La restitution virtuelle en archéologie », *L'archéologie*, Paris, Armand Colin, coll. « Hors collection », 2017, p. 533-540.

DJINDJIAN François, « Nouvelles méthodes pour l'analyse spatiale des sites archéologiques », *Histoire & Mesure*, n° 1, vol. 5, 1990, p. 11-34, [<https://doi.org/10.3406/hism.1990.1363>].

DOUËL Martial, *L'Algérie romaine : forums et basiliques, Timgad, Djemila, Khemissa, Madaure, Cherchell, Tipasa*, Paris, Société d'éd. géographiques, maritimes et coloniales, 1930.

DUFAÏ Bruno, « Les technologies numériques au service du patrimoine dans une collectivité : retour d'expérience sur une décennie d'usages multiples au conseil départemental d'Indre-et-Loire », *In Situ. Revue des patrimoines*, n° 39, 2019, [<https://doi.org/10.4000/insitu.21268>].

DUVAL Noël, « Basilique chrétienne africaine », *Encyclopédie berbère*, 9 | 1991, 1991, p. 1371-1377.

DUVAL Noël, « Architecture et liturgie », *Revue des études augustinienes*, , 1991, coll. « N° 42 », p. 47.

DUVAL Noël, « L'évêque et la cathédrale en Afrique du Nord », *Actes du XIe congrès international d'archéologie chrétienne. Lyon, Vienne, Grenoble, Genève, Aoste, 21-28 septembre 1986*, n° 1, vol. 123, 1989, coll. « Publications de l'École française de Rome », p. 345-399.

FERCHIOU Naïdé, *L'évolution du décor architectonique en Afrique proconsulaire des derniers temps de Carthage aux Antonins : l'hellénisme africain, son déclin, ses mutations et le triomphe de l'art romano-africain*, France, 1989.

FERCHIOU Naïdé, « Répertoire décoratif de l'Afrique proconsulaire : deux thèmes répandus sur la côte, leur évolution et leur diffusion », *Antiquités africaines*, n° 1, vol. 25, 1989, p. 115-133, [<https://doi.org/10.3406/antaf.1989.1158>].

FERDI Sabah et CHERIETT M. C., *Augustin de retour en Afrique : 388-430*, Algérie, Musée de Tipasa, 2000.

FÉVRIER Paul-Albert, « Vie et mort dans les Epigrammata Damasiana », *Publications de l'École Française de Rome*, n° 225, La Méditerranée de Paul-Albert Février [recueil d'articles], 1996, p. 257-277.

FÉVRIER Paul-Albert, *Djemila*, Alger, Ministère de l'éducation nationale, 1968.

FONI Ro E., PAPAGIANNAKIS George et MAGNENAT-THALMANN Nadia, « Virtual Hagia Sophia : Restitution, visualization and virtual life simulation ».

FREND W. H. C., *The Donatist Church : A movement of protest in roman North Africa*, Wipf and Stock Publishers, 2020.

GARCÍA MAC GAW Carlos G., « Les Églises africaines », *Le problème du baptême dans le schisme donatiste*, Pessac, Ausonius Éditions, coll. « Scripta Antiqua », 2008, p. 215-238, [<https://doi.org/10.4000/books.ausonius.3815>].

GAUCKLER Paul, « Mosaïques tombales d'une chapelle de martyrs à Thabraca », *Monuments et mémoires de la Fondation Eugène Piot*, n° 2, vol. 13, 1906, p. 175-228, [<https://doi.org/10.3406/piot.1906.1287>].

GERMAIN-WAROT Suzanne, « Les mosaïques de Timgad. Étude descriptive et analytique », *Études d'antiquités africaines*, p. 5-170.

GIBLET Jean, « Chapitre III. Aspects du baptême dans le Nouveau Testament », *Le baptême, entrée dans l'existence chrétienne*, Bruxelles, Presses universitaires Saint-Louis Bruxelles, coll. « Collection générale », 1983, p. 35-71, [<https://doi.org/10.4000/books.pusl.7649>].

GINTRAND Franck, *Vous n'en avez pas marre... de la muséification des villes ?*, [<https://chroniques-architecture.com/franck-gintrand-museification-villes/>].

GOLVIN Jean-Claude et KHANOUSSI Mustapha, *Dougga, études d'architecture religieuse. Volume I, Les sanctuaires des victoires de Caracalla, de « Pluton » et de Caelestis, Ausonius.*, Bordeaux, 2005.

GROSLAMBERT Agnès (dir.), *L'archéologie algérienne de 1895 à 1915 : les rapports d'Albert Ballu publiés au Journal Officiel de la République Française de 1896 à 1916*, Lyon, France, De Boccard, 1997.

GSELL Stéphane, *Musée de Tébessa*, Ernest Leroux., Paris, coll. « Musées et collections archéologiques de l'Algérie et de la Tunisie », 1902.

GSELL Stéphane, *Atlas archéologique de l'Algérie*, Alger, Adolphe Jourdan, 1902.

GSELL Stéphane, *Les monuments antiques de l'Algérie*, Paris, Albert Fontemoing, Éditeur, 1901.

GSELL Stéphane, *Les monuments antiques de l'Algérie, Tome II*, Paris, Ed. Albert Fontemoing, 1901.

GUÉROUT Jean, « Fouilles de la basilique chrétienne d'Hippone », *Bulletin Monumental*, n° 4, vol. 121, 1963, p. 359-360.

GUI Isabelle, CAILLET Jean-Pierre, DUVAL Noël, CHEVALIER Pascale et LORQUIN Alexandra, *Basiliques chrétiennes d'Afrique du Nord : inventaire et typologie*, Paris, Institut d'études augustinienes, coll. « Collection des Études augustinienes », 1992.

GUI Isabelle, DUVAL Noël et CAILLET Jean-Pierre, « Basiliques chrétiennes d'Afrique du Nord : inventaire et typologie ».

HADDADOU Mohand, *Dictionnaire toponymique et historique de l'Algérie*, Tizi-Ouzou, Algérie, Achab, 2012.

HANINI Abdelkrim, *Tébessa à travers l'histoire : recueil de textes*, Chihab Editions, 2009.

HAOUI Samira, « La basilique de saint Augustin à Annaba ou le projet controversé », *Vie de villes*, n° 08, 2008, p. 96-99.

HAOUI Samira, « Annaba, la cité patrimoine : Doit-on classer " Bouna " ? », *Vies de villes*, n° 06, 2006.

HÉRON DE VILLEFOSSE Antoine, « Découverte d'une basilique dans les environs de Tébessa et d'une inscription mentionnant des martyrs africains », *Comptes rendus des séances de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, n° 2, vol. 50, 1906, p. 141-144, [<https://doi.org/10.3406/crai.1906.71800>].

HORVAIS Charles-Alban, « L'expédition d'Atilius Regulus en Afrique (256-255 av. J.-C.). Une remise en contexte », *Kentron. Revue pluridisciplinaire du monde antique*, n° 34, 2018, p. 161-192, [<https://doi.org/10.4000/kentron.3001>].

HUGONOT Christophe, *Rome en Afrique : de la chute de Carthage aux débuts de la conquête arabe*, Paris, France, Flammarion, 2000.

IBBA Antonio et TRAINA Giusto, *L'Afrique romaine : de l'Atlantique à la Tripolitaine, 69-439 ap. J.C.*, Rosny-sous-Bois, France, Bréal, 2006.

KADRA Kadria Fatima, « Mosaïque funéraire inédite de Tébessa », *Antiquités africaines*, n° 17, 1981, p. 241-244, [<https://doi.org/10.3406/antaf.1981.1080>].

KOPP M., *Tebessa. Guide historique illustré aux monuments romains*, Paris, Impr. de la Semaine illustrée « Tebessa », 1922.

KOPP M., « « Archives Musée de Tebessa, manuscrit M Kopp-Editeur » ».

LANCEL Serge, MATTEI Paul et MANDOUZE André, *Pax et concordia : chrétiens des premiers siècles en Algérie (IIIe-VIIe siècles)*, Paris, Marsa, 2003.

LANFRY Jacques, « Serralda (Abbé Vincent) et Huard (André) : Le Berbère... lumière de l'Occident », *Outre-Mers. Revue d'histoire*, n° 270, vol. 73, 1986, p. 99-100.

LAPORTE Jean-Pierre, « Hippone : à la recherche de la basilique de saint Augustin », *Revue d'Études Augustiniennes et Patristiques*, n° 61, 2015, p. 299-324.

LARONDE André et GOLVIN Jean-Claude, *L'Afrique antique : histoire et monuments*, Paris, France, Tallandier, 2001.

LASSÈRE J. M., « La christianisation de l'Afrique », *Pallas*, n° 68, 2005, p. 311-331.

LASSÈRE Jean-Marie, *Africa quasi Roma, 256 av. J.C.-711 ap. J.C.*, Paris, CNRS éditions, coll. « Études d'antiquités africaines », 2015.

LASSUS Jean, « Erwan Marec (1888-1968) », *Antiquités africaines*, n° 4, 1970, p. 7-14.

LAVENU Mathilde, *Dictionnaire d'architecture*, Jean-Paul Gisserot., Bordeaux, 1999.

LE BOHEC Yann, *Les Juifs dans l'Afrique romaine*, Saint Macaire, France, Memoring Éditions, 2021.

LE BOHEC Yann, *Histoire de l'Afrique romaine : 146 avant J.-C.-439 après J.-C.*, Paris, Picard, coll. « Antiquité-synthèses 9 », 2005.

LE BOHEC Yann, *La Troisième Légion Auguste*, Paris, Centre national de la recherche scientifique, 1989.

LE BOHEC Yann, « Inscriptions juives et judaïsantes de l'Afrique romaine », *Antiquités africaines*, n° 1, vol. 17, 1981, p. 165-207, [<https://doi.org/10.3406/antaf.1981.1077>].

LECLERCQ Henri, *Les actes de saint Cyprien*, [<https://www.bibliotheque-monastique.ch/bibliotheque/bibliotheque/saints/cyprien/martyre.htm>].

LENOIR Albert, *Architecture monastique*, Paris, Imprimerie nationale, 1852.

LESCHI Louis, *Djemila : antique cvicvl*, Alger, Direction de l'Intérieur et des Beaux-Arts, 1949.

LESCHI Louis, « Chronique, l'archéologie algérienne en 1941 », *Revue Africaine*, vol. 86, 1942, p. 172-174.

LEYDIER-BAREIL Anne-Marie, *Les arcs de triomphe dédiés à Caracalla en Afrique romaine*, thèse de doctorat, Université Nancy 2, 2006.

MAREC Erwan, « Monuments chrétiens d'Hippone ville épiscopale de saint Augustin ».

MARROU Henri-Irénée, « La Basilique chrétienne d'Hippone d'après le résultat des dernières fouilles », *Revue d'Études Augustiniennes et Patristiques*, n° 2, vol. 6, 1960, p. 109-154, [<https://doi.org/10.1484/J.REA.5.103998>].

MAS Gabriel, « Histoire des migrations humaines », *Collection Espace citoyen*, n° 165, Cahier de Village de Forez, 2018, p. 32.

MASQUERAY Émile, « Les ruines de Tamgad », *Revue africaine : journal des travaux de la Société historique algérienne*, 20ème année, 1876, p. 164-172.

MCMAMARA Denis R. et NÈGRE-BOUVET Delphine, *Comprendre l'art des églises : décoder l'architecture chrétienne et ses décors*, Paris, Larousse, 2023.

MEISEGEIER Michael, *Pas d'églises paléochrétienne en Afrique du Nord : à la place, un art roman africain*, Books on Demand, 2022.

MESLIN Michel et HADOT Pierre, « A propos du Donatisme », *Archives de sociologie des religions*, n° 4, vol. 2, 1957, p. 143-148.

MICHEL Anne, « Aspects du culte dans les églises de Numidie au temps d'Augustin : un état de la question », in Serge LANCEL (dir.), *Saint Augustin, la Numidie et la société de son temps*, Ausonius, coll. « Scripta Antiqua », 2005, p. 67-108, [<https://doi.org/10.4000/books.ausonius.8103>].

MIMOUNI Simon Claude et MARAVAL Pierre, *Le christianisme des origines à Constantin*, Presses Universitaires de France., coll. « Nouvelle Clio », 2006.

MONCEAUX Paul, « Découverte d'un groupe d'édifices chrétiens à Djemila », *Comptes rendus des séances de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, n° 5, vol. 66, 1922, p. 380-407, [<https://doi.org/10.3406/crai.1922.74681>].

MONCEAUX Paul, « Martyrs de Djemila », *Comptes rendus des séances de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, n° 4, vol. 64, 1920, p. 290-297, [<https://doi.org/10.3406/crai.1920.74330>].

MONCEAUX Paul, « Les martyrs donatistes : culte et relations », *Revue de l'histoire des religions*, vol. 68, 1913, p. 146-192.

MONCEAUX Paul, « L'église donatiste : organisation et caractères », *Revue de l'histoire des religions*, vol. 63, 1911, p. 257-295.

MONCEAUX Paul, « Timgad chrétien », *Annuaire de l'École pratique des hautes études*, n° 20, vol. 24, 1910, p. 1-78, [<https://doi.org/10.3406/ephe.1910.19774>].

MONCEAUX Paul, « Les colonies juives dans l'Afrique romaine », *Revue des études juives*, n° 87, vol. 44, 1902, p. 1-28, [<https://doi.org/10.3406/rjuiv.1902.4541>].

MONCEAUX Paul, *Histoire littéraire de l'Afrique chrétienne depuis les origines jusqu'à l'invasion arabe*, Paris, E. Leroux, 1901.

MUENDE Marie-Jeanne, *Contexte historique du christianisme et inculturation de la liturgie catholique : de la liturgie orientale aux rites africains*, thèse de doctorat, 2008.

PAULIAT Marie, *Augustin d'Hippone. Une œuvre née d'une vie*, [https://numelyo.bm-lyon.fr/BML:BML_00GOO01001THM0001augustin_vie].

PERLER Othmar, « La « Memoria des Vingt Martyrs » d'Hippone la royale », p. 435-446.

PIETRI Charles, « Les origines du culte des martyrs (d'après un ouvrage récent) », *Publications de l'École Française de Rome*, n° 1, vol. 234, 1997, p. 1207-1233.

POQUE Suzanne, « Spectacles et festins offerts par Augustin d'Hippone pour les fêtes de martyrs », *Pallas. Revue d'études antiques*, n° 2, vol. 15, 1968, p. 103-125, [<https://doi.org/10.3406/palla.1968.1028>].

REBILLARD Éric, *Les chrétiens de l'Antiquité tardive et leurs identités multiples : Afrique du Nord, 200-450 après J. -C.*, Paris, Les belles lettres, 2014.

RENAUDIN Noémie, RIZZARDI Carine, BON Céline et ABI RIZK Rony, « Exemple de valorisation du patrimoine : l'église Saint Louis à Mont-Dauphin. Monuments d'hier, outils d'aujourd'hui », Pessac, France, Ausonius, coll. « Archeovision ».

ROCCA Elsa, « Observations sur la topographie urbaine de la colonie romaine de Theveste (Tébessa, Algérie) », *Aouras*, n° 09, 2016.

ROCHELEAU Mathieu, « La modélisation 3D comme méthode de recherche en sciences historiques », Laval, ARTEFACT.

ROUBET C. et HACHI S., « Khanguet el-Mouhâad », *Encyclopédie berbère*, n° 27, 2005, p. 4228-4233, [<https://doi.org/10.4000/encyclopedieberbere.1351>].

SALIOU Catherine, *Le Proche Orient. De Pompée à Muhammad, Ier s. av. J.-C. - VIIe s. apr. J.-C.*, Belin., coll. « Mondes anciens », 2020.

SALMON Pierre et LE BOHEC Yann, « L'Afrique, la Gaule, la religion à l'époque romaine. », *Revue belge de Philologie et d'Histoire*, n° 1, vol. 75, 1997, p. 149-149.

SENNEQUIER Geneviève, COLONNA Cécile, MUSÉE DÉPARTEMENTAL DES ANTIQUITÉS DE LA SEINE-MARITIME et MUSÉE CIRTA, *L'Algérie au temps des royaumes numides : Ve siècle avant J.-C. Ier siècle après J.-C.*, Paris, Somogy éd. d'art, 2003.

SERÉE DE ROCH Etienne-Jean-Joseph, *Tébessa : antique Theveste*, Alger, Presses de l'Imprimerie Officielle, 1952.

SEVERO Marta, *Patrimoine culturel immatériel et numérique*, L'Harmattan., Paris, 2016.

SOTINEL Claire et VIRLOUVET Catherine, *Rome, la fin d'un Empire : de Caracalla à Théodoric (212-fin du Vème siècle)*, Paris, Belin, 2019.

SOUBIRA Thomas et LHOYER Bénédicte, *Les recherches les plus récentes ou en cours à Djemila*, [<https://taa.africa/les-recherches-les-plus-recentes-ou-en-cours-a-djemila.html>].

TABURET Arnaud et RIVAUT Pierre, « Réflexions sur la conception d'une exposition virtuelle ».

TRUILLOT Alexix, *Autour de la basilique de Tébessa*, Constantine, éditions Braham, 1934.

WASSON Donald L., *Pax Romana*, [<https://www.worldhistory.org/trans/fr/1-14221/pax-romana/>].

Du culte aux sanctuaires : L'architecture religieuse dans l'Afrique romaine et byzantine, De Boccard., Paris, Peeters Publishers, 2018, [<https://doi.org/10.2307/j.ctvbqs40z>].

L'Afrique du Nord de la protohistoire à la conquête arabe, CNRS., coll. « Antiquités africaines », 2015.

L'histoire du christianisme - La diffusion du Christianisme IIème - IVème siècles, Images et Savoirs, coll. « Histoire à la carte ».

Archives de l'INHA

1. Duval (Archives 127) :

Cartons 127, 34-36. Négatifs et diapositives (1953-1985)

Carton 127, 34. Négatifs grands format (1955-1985)

Dossier 127, 34, 03. Algérie (1969-1977) :

Aïoun Berrich (d'après Enrico Josi, 1976), Azziz ben Tellus (1973), Constantine (d'après Delamare, 1970), Djemila (d'après Paul-Albert Février, 1970), Henchir Faraoun (Jean Chuzeville, Jean-Claude Golvin, 1971), Hippone (1970-1977), Ksar el Kalb (1971), Madaure (1971), Oued Louz (1971), Orléansville (d'après Vidal, Louis Leschi et Enrico Josi (1969- 1976), Ras el Oued (1972), Rusgunia (1976), Sidi Mohammed Gebiou / Maatria (1976), Sétif (1969), Tebessa Khalia (1976), Tigzirt (1976), Timgad (1972), Tipasa (1973-1974), Cartes des frontières de la Numidie (Mélanges Seston, 1971) ; « Alger reliquaire. Madame Duval » : inscriptions, sarcophages et mosaïques paléochrétiennes du Musée d'Alger (sans date)

2. Poinssot (Archives 106) :

Archives 106/42-87 Afrique antique : dossiers monographiques

Archives 106/83 Theveste

Archives 106/83/1 Monuments : photographies, cartes postales

Archives 106/83/1/2 Basilique : 49 photographies de Julien Poinssot (1889), 2 cartes postales

Archives 106/83/1/6 Sarcophage : 1 photographie

Archives 106/83/1/7 Inscription chrétienne : 1 planche imprimée

Archives 106/83/1/Chapelle moderne (collection lapidaire) : 3 photographies

Archives 106/83/2 Imprimés : tirés-à-part, monographies

Archives 106/83/2/Serge Lancel, « Une nécropole chrétienne à Tébessa », Libyca, t. 4, 1956

Archives 106/83/2/11 Jean Marcillet-Jaubert, « Mosaïques tombales de Tébessa », Revue africaine, t. 54, 464-465, 1960

Archives 106/83/2/11 Jean Marcillet-Jaubert, « Mosaïques tombales de Tébessa », Revue africaine, t. 54, 464-465, 1960

Archives 106/83/2/17 Léon Renier, « Notes d'un voyage archéologique au pied de l'Aurès », Revue archéologique, t. 8, 1852

Archives 106/83/2/18 Alexis Truillot, Autour de la basilique de Tébessa, Braham, 1934.

Archives 106/89 Dossiers thématiques

Archives 106/88-89 Afrique paléochrétienne et byzantine

Archives 106/89/1 Baptistères paléochrétiens et byzantins d'Afrique

Archives 106/89/1/3« Baptistères lobés paléochrétiens. Art musulman et art médiéval"

Tirés-à-part : A. A. Barb, « Mensa Sacra. The Round Table and The Holy Grail », The Journal of the Warburg and Courtauld Institutes, 1956; Helen J. Dow, « The Rose-Window », The Journal of the Warburg and Courtauld Institutes, 1957; Pedro de Palol, « El baptisterio de la basilica de Tebessa y los altares paleocristianos circulares », Ampuria, 1955-1956

Archives 106/89/2 Documents divers

Archives 106/89/2/4« Saint Augustin » : 1 planche imprimée

Archives 106/90-91 Collections archéologiques

Archives 106/91 Musées de Tunisie et d'Algérie

Archives 106/91/3 Musée de Constantine (Cirta)

Archives 106/98-102 Autres sites et monuments antiques nord-africains : iconographie (photographies, dessins)

Archives 106/101 De Thamugadi à Tubernuc

Archives 106/101/1 Thamugadi (Timgad)

Archives 106/106 Mosaïques chrétiennes

Archives 106/106/1/Cuicul (Djemila) : 1 carte postale

Archives 106/107 Études des mosaïques par sites

Archives 106/107/Paul Gauckler, Louis et Claude Poinssot : mosaïques d'autres sites

Archives 106/107/4/20 Tebessa

Archives 106/110-114 Épigraphie

Archives 106/110 Iconographie : photographies, planches imprimées

Archives 106/110/1/20 Cirta (Constantine) : 2 photographies (Claude Poinssot, 1966), 5 planches imprimées

Archives 106/110/1/21 Cuicul (Djemila) : 5 photographies (Claude Poinssot, 1966)

Archives 106/110/1/32 Hippo Regius (Hippone) : 7 photographies (Claude Poinssot, 1966)

Archives 106/111-112 Notes manuscrites

Archives 106/112/3 Inscriptions chrétiennes

Afrique du Nord : planche imprimée, estampages, notes manuscrites (15 feuillets)

Archives 106/112/4 Dossiers thématiques

Archives 106/112/Notes diverses (Gauckler, Poinssot, Contencin, Sicart)

Archives 106/112/5/Notes diverses : notes manuscrites (25 feuillets), correspondance Vendryet, Pyroutet, Laoust (3 pièces, 1924-1927) : Bulla Regia ; Cuicul ; Carthage ; Minorque ; Tripoli ; Gabès ; Bardo ; Égypte (tatouages)

3. Ballu (Archives 112) :

Archives 112/1-10 Dessins et photographies

Archives 112/3 Afrique du Nord, Allemagne, Espagne

Archives 112/3/1 Algérie (Alger 1 pièce, Constantine 2 pièces, Oran 5 pièces.)

- Archives de la médiathèque du patrimoine et de la photographie *[en ligne]*

Les tirages du 19^{ème} siècle sur l'Algérie romaine

- Bibliothèque numérique de la Bibliothèque nationale de France *[en ligne]*

Table des figures

Figure 1 Exemple de plan basilical primitif. Source : Les premières églises : l'art religieux paléochrétien, [en ligne], consulté le 01/05/2024	68
Figure 2 Chapelle d'Aguemmoun Oubekkar. Source : S. Gsell, « Les monuments antiques d'Algérie », T2, 1901	69
Figure 3 Chapelle de Khamissa. Source : S. Gsell, « Les monuments antiques d'Algérie », T2, 1901	70
Figure 4 Proposition de reconstitution du Baptistère de Mariana en Corse. Source : J.- B. Héron, 1996. [En ligne], consulté le : 03/05/2024	72
Figure 5 La cuve baptismale de la basilique de Sainte Crispine à Theveste. N. Duval. Source : I. GUI et al., « Basiliques chrétiennes d'Afrique du Nord : inventaire et typologie », 1992	74
Figure 6 Dessin de la mosaïque de l'Ecclesia Mater à Tabarka et reconstitution de de la basilique représentée (d'après Ward Parkins), Source : N. Duval, « Basilique chrétienne africaine », 1991	80
Figure 7 Représentation hypothétique de l'Ecclesia Mater. F. Z. Boughanem, 2024	82
Figure 8 Plan de l'église à double abside de Matifou. Source : I. Gui, N. Duval, et al. « Les basiliques Chrétiennes d'Afrique du Nord », 1992	84
Figure 9 chapiteau cubique byzantin de la basilique de Theveste. À gauche : F. Z. Boughanem, 2019 - À droite : A. Ballu, « Le monastère byzantin », 1886	88
Figure 10 À gauche (1) : Photographie de l'intérieur de l'enceinte byzantine de Theveste – À droite (2) : L'arc de triomphe Caracalla à l'arrivée des Français. Source : Gallica [En ligne]	124
Figure 11 Roue chronologique du développement du christianisme à Theveste – F. Z. Boughanem, E. Wolff, 2022	127
Figure 12 Étapes de construction de la basilique Satine Crispine de Theveste - F. Z. Boughanem, E. Wolff, 2022	128
Figure 13 La basilique de sainte Crispine avant sa restauration. Photo prise par Julien Poinssot (1889). Source : Fond Poinssot, archives 106/83 Theveste - archives 106/83/1/2 Basilique	133
Figure 14 La cuve baptismale. Source : A. Ballu (à gauche), F. Z. Boughanem, 2018 (à droite)	141

Figure 15 Mosaïque de la basilique sainte Crispine (1893). Source : M. Mieusement, ministère de la Culture (France), Médiathèque du patrimoine et de la photographie [En ligne].....	142
Figure 16 Cellule "type" de religieux. F. Z. Boughanem, 2018.....	147
Figure 17 Comparaison entre l'appareillage du mur de la chapelle de Gabinilla et celui de l'enceinte byzantine.....	149
Figure 18 Inscription de Gabinilla. Source: J. Christern, « Das Frühchristliche Pilgerheiligtum von Tebessa : Architektur und Ornamentik einer spätantiken Bauhütte in Nordafrika », 1976.....	149
Figure 19 Zoning des différentes parties du quartier chrétien d'Hippone.....	187
Figure 20 Vue aérienne prise en avion de Timgad. Source : Fond Poinssot, archives 106/101/ De Thamugadi à Tubernuc - archives 106/101/1 Thamugadi [Timgad] 197	
Figure 21 État actuel de la basilique de Thamugadi. Photo prise de l'angle sud-ouest de la grande église. À gauche, au second plan, le baptistère. F. Z. Boughanem, 2019	200
Figure 22 État actuel de la basilique donatiste de Thamugadi. À droite, colonnade d'entrée à l'église. À gauche : atrium. F. Z. Boughanem, 2019.....	201
Figure 23 Vue panoramique sur le site de la basilique donatiste, F.Z. Boughanem, 2019,	203
Figure 24 : Le baptistère avec sa cuve baptismale et ses mosaïques.....	207
Figure 25 Mosaïque, de la demeure d'Optat, à inscription chrétienne. Source : S. Germain-Warot, « Les mosaïques de Timgad. Étude descriptive et analytique », 1969.	209
Figure 26 Vue panoramique sur le groupe épiscopal. F. Z. Boughanem, 2019 ..	230
Figure 27 Inscription funéraire mentionnant l'évêque Cresconius de Cuicul. Source : E. Albertini, « Bulletin archéologique du Comité des travaux historiques et scientifiques », 1922.....	236
Figure 28 Baptistère de Cuicul. F. Z. Boughanem, 2019	240
Figure 29 Mosaïque de la cuve baptismale. F. Z. Boughanem, 2019	242
Figure 30 Mosaïque du couloir à droite de la cuve baptismale. F. Z. Boughanem, 2019	242
Figure 31 Mosaïque du couloir à gauche de la cuve baptismale. F. Z. Boughanem, 2019	242

Figure 32 Représentation 3D de l'État des Lieux de la basilique de sainte Crispine. F. Z. Boughanem, 2024	347
Figure 33 Vue sur l'"escalier d'honneur", depuis le jardin F. Z. Boughanem, 2024	348
Figure 34 Vue sur l'arc de triomphe et l'allée principale. F. Z. Boughanem, 2024	348
Figure 35 Vue sur la partie Nord de la basilique F. Z. Boughanem, 2024.....	348
Figure 36 Vue sur l'atrium et la nef centrale au second plan. F. Z. Boughanem, 2024	348
Figure 37 Vue générale sur la basilique. Au premier plan : les écuries, au fond : la chapelle triflée. F. Z. Boughanem, 2024	349
Figure 38 Mosaïque semi-circulaire - musée de Minerve, Tébessa. F. Z. Boughanem, 2024	361
Figure 39 Restitution virtuelle de l'arc de triomphe. F. Z. Boughanem, 2024	364
Figure 40 Restitution virtuelle - Vue sur l'allée principale. F. Z. Boughanem, 2024	365
Figure 41 Restitution virtuelle de l'entrée secondaire de la basilique (vue depuis l'allée principale). F. Z. Boughanem, 2024.....	366
Figure 42 Écurie de l'abside droite du trifolium de Tabarka, inv. no 59, musée du Bardo, Tunis. A. Cristina, 2010.	367
Figure 43 Restitution virtuelle du bâtiment à auges - vue de l'intérieur. F. Z. Boughanem, 2024	367
Figure 44 Restitution virtuelle du bâtiment à auges - vue de l'extérieur. F. Z. Boughanem, 2024	368
Figure 45 Restitution virtuelle de la basilique de sainte Crispine - vue générale. F. Z. Boughanem, 2024	369
Figure 46 Restitution virtuelle de la basilique de sainte Crispine - vue générale sur le volume. F. Z. Boughanem, 2024	369
Figure 47 Restitution virtuelle de la basilique sainte Crispine – Vue d'ensemble. F. Z. Boughanem, 2024	374
Figure 48 Restitution virtuelle de la basilique sainte Crispine – Vue sur les toitures. F. Z. Boughanem, 2024	375
Figure 49 Restitution virtuelle de la basilique sainte Crispine – Vue sur l'escalier d'honneur et la façade principale de la grande église. F. Z. Boughanem, 2024 .	376

Figure 50 Restitution virtuelle de la basilique sainte Crispine – Vue sur les cellules annexes et la chapelle triflée. F. Z. Boughanem, 2024.....	377
Figure 51 Restitution virtuelle de la basilique sainte Crispine – Vue sur l’atrium. F. Z. Boughanem, 2024.....	378
Figure 52 Restitution virtuelle de la basilique sainte Crispine – Vue sur la façade principale de la grande église, une partie des jardins au premier plan. F. Z. Boughanem, 2024	379
Figure 53 Restitution virtuelle de la basilique sainte Crispine – Vue sur l’escalier d’honneur. F. Z. Boughanem, 2024.....	380
Figure 54 Restitution virtuelle de la basilique sainte Crispine – Vue d’ensemble sur les jardins depuis la galerie, les écuries au fond. F. Z. Boughanem, 2024	381
Figure 55 Restitution virtuelle de la basilique sainte Crispine – Vue sur les jardins, le déambulatoire et les grandes écuries au second plan. F. Z. Boughanem, 2024	382

Table des cartes

Carte 1 Carte des zones d'implantation des Juifs dans l'Afrique romaine d'après G. Espinosa-Dassonneville. Source : Y. Le Bohec, « Les Juifs dans l'Afrique romaine », 2021	30
Carte 2 L'introduction du christianisme en Afrique du Nord. F. Z. Boughanem, 2024	32
Carte 3: Carte de l'Afrique du Nord au début du III ^{ème} siècle. Source : C. Hugoniot, « HUGONIOT Christophe, Rome en Afrique : de la chute de Carthage aux débuts de la conquête arabe », 2000	50
Carte 4: L'Afrique romaine après sa christianisation. Source : C. Hugoniot, « HUGONIOT Christophe, Rome en Afrique : de la chute de Carthage aux débuts de la conquête arabe », 2000.....	51
Carte 5 Roman Rule in North Africa (146 BCE-395 CE), Source: S. Netchev, 2022. [En ligne]	108
Carte 6 L'implantation des vestiges paléochrétiens en Algérie. F. Z. Boughanem, 2024	109

Table des graphiques

Graphique 1 Nombre et répartition des églises paléochrétiennes en Algérie. F. Z. Boughanem, 2024	78
Graphique 2 Nombre de visiteurs des sites de Theveste et Hippone.....	257
Graphique 3 Résultats du sondage réalisé sur les réseaux sociaux	287

Table des plans

Plan 1 Situation de la basilique Sainte Crispine par rapport à la ville. Source : A. Ballu, « Le monastère byzantin », 1886	130
Plan 2 Schéma de Theveste pendant la période romaine. F. Z. Boughanem, 2015	131
Plan 3 Répartition des composantes de la basilique de Ste Crispine. Source : A. Ballu, « Le monastère byzantin », 1886	135
Plan 4 Plan de la basilique et ses dépendances, publié par E. Marec. Source : H.-I. Marrou, « La Basilique chrétienne d'Hippone d'après le résultat des dernières fouilles », 1960	184
Plan 5 Croquis de la basilique donatiste. F.Z. Boughanem, 2021.....	203
Plan 6 Plan de la basilique donatiste de Thamugadi. Source : A. Ballu, « Les ruines de Timgad, antique Thamugadi : sept années de découvertes », 1911	211
Plan 7 Situation de Cuicul entre les deux fleuves. Source : ArcGis, [En ligne] ...	219
Plan 8 Plan du développement urbain de Cuicul Source : D. Khalifa Chelihi et al., « La valorisation du patrimoine archéologique romain en Algérie : cas de Djemila antique, Cuicul. », 2019	223
Plan 9 Composition du groupe épiscopal de Cuicul - Source : L. Leschi, 1952..	229
Plan 10 Plan des cryptes du groupe épiscopal d'après Christern – Source : I. Gui., N. Duval, et al., « Basiliques chrétiennes d'Afriques du Nord », 1992	245
Plan 11 Plan général des mesures métriques de la basilique sainte Crispine de Theveste. Source : M. Kaci, 2009.....	345
Plan 12 État des lieux de la basilique sainte Crispine de Theveste. F. Z. Boughanem, 2024	346
Plan 13 État des lieux du quartier chrétien d'Hippone. F. Z. Boughanem, 2024 .	352
Plan 14 Plan restitué du quartier chrétien d'Hippone – restitution des murs et mosaïques disparus. F. Z. Boughanem, 2024	353
Plan 15 État des lieux de la basilique de Thamugadi. F. Z. Boughanem, 2024 ..	355
Plan 16 État des lieux de la basilique de Thamugadi en 1910. F. Z. Boughanem, 2024	356
Plan 17 Plan restitué du 1 ^{er} niveau de la basilique sainte Crispine de Theveste. F. Z. Boughanem, 2024	370
Plan 18 Détail des mosaïques de la grande église. F. Z. Boughanem, 2024.....	371

Plan 19 Détail des mosaïques de la chapelle tréflée. F. Z. Boughanem, 2024...	372
Plan 20 Plan restitué du 2 ^{ème} niveau de la basilique sainte Crispine de Theveste. F. Z. Boughanem, 2024	373

Table des matières

DÉDICACE.....	II
REMERCIEMENTS.....	III
SOMMAIRE	V
RÉSUMÉ	IX
ABSTRACT	XI
PARTIE INTRODUCTIVE.....	1
INTRODUCTION	1
PROBLÉMATIQUE	5
OBJECTIFS.....	8
MÉTHODOLOGIE	10
PARTIE I : CONTEXTE HISTORIQUE ET HISTORIOGRAPHIQUE DE LA ROMANISATION ET DE L'ÉVANGÉLISATION DE L'AFRIQUE ROMAINE	17
CHAPITRE I : LA ROMANISATION DE L'AFRIQUE	17
I. Prise de Carthage.....	20
II. La Legio III Augusta et son rôle en Afrique proconsulaire.....	22
III. Synchrétismes religieux dans la province	24
1. Polythéisme, la.es religion.s des romains	26
2. Religions monothéistes dans l'empire (juifs avant les chrétiens)	28
CHAPITRE II : LES CIRCONSTANCES DE L'INTRODUCTION DE LA FOI CHRÉTIENNE EN AFRIQUE ROMAINE.....	31
I. Les martyrs de Scilli, l'incontestable première donnée historique	34
II. Les persécutions.....	35
1. Les persécutions et leur impact sur le développement de l'Église	36
2. La persécution de Valérien.....	37
3. La Tétrarchie et la « grande » persécution de Dioclétien	38
III. Le martyre dans l'Antiquité tardive, entre sacrifice et culte.....	39
1. La Passion des saintes Perpétue et Félicité, et leurs compagnons	40
2. La Passion de Thascius Caecilius Cyprien « saint Cyprien »	41
3. La Passion de sainte Crispine.....	44
CHAPITRE III : LE TRIOMPHE DE L'ÉGLISE « CATHOLIQUE ».....	47
I. L'édit de Constantin, un tournant dans l'histoire de l'Église africaine	47

II. La liberté de culte après l'édit de Thessalonique	48
III. Les nouvelles frontières « ecclésiastiques » des provinces.....	49
IV. La chrétienté africaine entre catholicisme et schismes :.....	52
1. Le montanisme.....	55
2. Le manichéisme	56
3. Le donatisme.....	58
PARTIE II : MONOGRAPHIES D'ÉDIFICES PALÉOCHRÉTIENS DE L'AFRIQUE	
PROCONSULAIRE ET DE LA NUMIDIE	63
CHAPITRE I : L'ARCHITECTURE CHRÉTIENNE PRIMITIVE EN AFRIQUE DU NORD.....	63
I. Les différents édifices paléochrétiens dans les régions de l'Afrique	
proconsulaire (en Algérie) et de la Numidie : nature et typologie	65
1. Les églises :	66
2. Les basiliques :	66
3. Les cathédrales :	68
4. Les oratoires :	68
5. Les baptistères :.....	70
6. Les chapelles bâties dans des cimetières :.....	75
7. Les cimetières chrétiens :.....	75
II. Caractéristiques de l'architecture chrétienne en Afrique	76
1. L'« ECCLESIA MATER », la représentation imagée de l'église africaine	
79	
2. Les églises à double abside	83
III. L'architecture de la basilique paléochrétienne	86
IV. Le décor des édifices paléochrétiens.....	92
V. Répertoire chronologique typologique et doctrinal des monuments	
paléochrétiens en Algérie.....	99
VI. Création de la carte de christianisation de l'aire étudiée.....	103
CONCLUSION DU CHAPITRE.....	111
CHAPITRE II : LES BASILIQUES DE LA PROCONSULAIRE	115
I. La basilique sainte Crispine de Theveste	117
1. État de l'Art.....	117
2. Situation géographique de la ville	119
3. Description et historique de la ville	120

4. Le christianisme à Theveste	125
5. Étude architecturale de la basilique Sainte Crispine de Theveste	129
A. Les espaces extérieurs :	137
B. La grande basilique :	140
C. La chapelle de Gabinilla	148
D. L'enceinte fortifiée, et le chemin de ronde	150
6. Matériaux, décor architectonique et mobilier liturgique in situ	151
II. Le quartier chrétien d'Hippo Regius	173
1. État de l'art	173
2. Situation géographique de la ville	173
3. Description et historique de la ville	174
4. Le christianisme à Hippone	176
5. Étude architecturale du quartier chrétien d'Hippone	177
A. La grande basilique	178
B. Le baptistère	185
C. Les annexes de la basilique, le reste du quartier chrétien	185
6. Matériaux, décor architectonique et mobilier liturgique in situ	188
CHAPITRE III : LES BASILIQUES DE LA NUMIDIE	193
I. La basilique donatiste de Thamugadi	195
1. État de l'art	195
2. Situation géographique de la ville	195
3. Description et historique de la ville	196
4. Le christianisme à Thamugadi	198
5. Étude architecturale de la basilique donatiste de Thamugadi	200
A. La grande église	200
B. La chapelle	204
C. Le baptistère	205
D. La demeure d'Optat	208
E. Autour de la grande église et ses dépendances	209
6. Matériaux, décor architectonique et mobilier liturgique in situ	212
II. Le groupe épiscopal de Cuicul	217
1. État de l'art	217
2. Situation géographique de la ville	218
3. Description et historique de la ville	221

4. Le christianisme à Cuicul	225
5. Étude architecturale du groupe épiscopal de Cuicul	227
A. Espaces extérieurs de circulation	230
B. La chapelle (cathecumeneum ?).....	232
C. La basilique du IV ^{ème} siècle.....	233
D. La basilique du V ^{ème} siècle.....	235
E. Le baptistère et ses annexes	239
F. Les cryptes.....	242
6. Matériaux, décor architectonique et mobilier liturgique in situ	246
CHAPITRE IV : DIAGNOSTIC DE L'ÉTAT ACTUEL DES DIFFÉRENTS MONUMENTS	255
I. Diagnostic général	255
II. Diagnostic architectural.....	257
CONCLUSION DE LA PARTIE	271
PARTIE III : LA RESTITUTION VIRTUELLE DES VESTIGES PALÉOCHRÉTIENS	281
CHAPITRE I : LA RÉALITÉ SUR LE PATRIMOINE AN ALGÉRIE, SA CONSERVATION ET SA TRANSMISSION.....	281
I. La place du patrimoine archéologique en Algérie	281
II. L'héritage paléochrétien dans la législation Algérienne.....	282
III. Le recours aux nouvelles technologies pour la valorisation du patrimoine paléochrétien Algérien.....	284
IV. Le numérique comme alternative/solution	288
V. Outils de mise en valeur du patrimoine archéologique	289
1. La restitution virtuelle d'un héritage.....	290
2. Les multimédias et le numérique.....	291
3. Les expositions virtuelles	294
VI. La restitution virtuelle pour la conservation la mise en valeur et la transmission d'un héritage	297
CONCLUSION DU CHAPITRE.....	302
CHAPITRE II : ESSAIS DE RESTITUTION VIRTUELLE DES MONUMENTS CHOISIS	305
I. La création d'une base de données graphique	305
II. État des lieux des monuments choisis	341
1. État des lieux de la basilique sainte Crispine	342

2. État des lieux du quartier chrétien d'Hippone.....	351
3. État des lieux de la basilique donatiste de Thamugadi	354
III. Essais de restitution virtuelle des monuments choisis	357
1. État de conservation et approche de restitution	360
2. Méthodologie et choix de restitution.....	362
LIMITES ET PERSPECTIVES DE NOTRE RECHERCHE	383
CONCLUSION GÉNÉRALE	385
GLOSSAIRE	391
BIBLIOGRAPHIE.....	393
ARCHIVES DE L'INHA	402
TABLE DES FIGURES.....	405
TABLE DES CARTES.....	409
TABLE DES GRAPHIQUES	409
TABLE DES PLANS.....	410
TABLE DES MATIÈRES	413

II. Annexes

Table des annexes

Annexe I Inventaire des vestiges des lieux de culte paléochrétiens en Algérie	2
Annexe II Carte des églises paléochrétienne en Algérie	78
Annexe III Essai de reconstitution d'un pilastre (?).....	83
Annexe IV Mosaïques et inscriptions paléochrétiennes de Theveste – musée de Minerve, Tébessa	85
Annexe V Texte de la loi 98-04 relative à la protection du patrimoine culturel en Algérie	90

Annexe I Inventaire des vestiges des lieux de culte paléochrétiens en Algérie

Nota Bene : Pour établir cet inventaire, nous nous sommes appuyés sur les travaux respectifs d'Isabelle Gui et de Stéphane Gsell. En raison du manque de données actualisées, nous avons privilégié l'inventaire d'Isabelle Gui, plus récent. Cet inventaire nous sera utile à plusieurs égards :

- Recenser un maximum d'édifices paléochrétiens, bien que nous soyons conscients que toutes les découvertes n'ont pas été fouillées.
- Établir diverses statistiques à partir des tableaux compilés.
- Localiser les différents édifices dont l'état de conservation varie considérablement, ce qui facilitera la création de la carte de christianisation de l'Algérie.

L'inventaire, complété par l'Atlas archéologique de l'Algérie de Stéphane Gsell, nous a guidés dans la localisation des sites. Cette démarche nous permettra de produire une représentation cartographique précise de la diffusion du christianisme en Algérie.

Nota Bene 2 : Pour obtenir les coordonnées géographiques indispensables à la création de notre carte, nous avons utilisé Google Earth. Cependant, en raison de la disparition de certains vestiges et de l'impossibilité d'identifier d'autres sites avec précision, nous avons dû procéder à une localisation approximative mais aussi proche que possible des descriptions fournies par Gsell dans l'Atlas archéologique de l'Algérie.

Méthodologie adoptée:

- Extraction des coordonnées géographiques à l'aide de Google Earth pour les sites identifiables.
- Localisation approximative des sites disparus ou non identifiables, en nous basant sur les descriptions détaillées de Gsell.
- Priorisation de la proximité avec les informations fournies par l'Atlas archéologique, afin d'assurer une représentation cartographique aussi fidèle que possible.

Malgré les défis posés par la disparition ou l'identification incertaine de certains vestiges, notre approche méthodique nous a permis de localiser les sites avec la plus grande précision possible, en exploitant au mieux les ressources disponibles.

<i>Basiliques chrétiennes d'Afrique du Nord (Inventaire et typologie) d'Isabelle Gui, 1992</i>										
N°	Localité	Nom de l'édifice	Type de l'édifice	Orientation	Date de construction /fouille	Dimensions	Coordonnées Géographiques	État de Conservation	Atlas	N°
<i>Maurétanie Césarienne</i>										
1	<i>Arbal, REGIAE ou AD REGIAS</i>	/	Église	Est	/	16×12 m	35°27'20" N	0°37'06"W	Disparu	Atlas archéologique Algérie, feuille 20 (Oran), n° 33
2	<i>Bou Hanifa 1, Blad Tiggermen unt, Bled Takelman et, AQUAE SIRENSES</i>	/	Église I	Ouest/ Sud-Ouest	Inconnue mais antérieure à l'église 2	18×11,8 m (sans cour)	35°45'07" N	0°37'28"E	Inconnu	Atlas archéologique Algérie, feuille 22 (Mascara), n° 18
3	<i>Bou Hanifa 3, AQUAE SIRENSES</i>	/	Église II	Est / Sud-Est	/	17,5×11 m	35°45'05" N	0°37'33"E	Inconnu	
4	<i>Bou Hanifa 2, AQUAE SIRENSES</i>	/	Église III	Est / Sud-Est	/	18,5×11 m	35°45'04" N	0°37'27"E	Inconnu	

5	<i>Bénian /ALA MILIARIA</i>	/	Église Donatiste	Est / Nord-Est	Vème siècle	26,8×16 m (dim. maximales sans portique)	35°05'53" N	0°14'18"E	Ruines pas toutes dégagées, et site actuellement détruit	Atlas archéologique Algérie, feuille 32 (Mascara), n° 93
6	<i>Orléansville / El Asnam/ Chlef/ CASTELLUM TINGITANUM</i>	/	Cathédrale (?) (église à deux absides)	Est-Ouest	324 : par inscription de la nef centrale, 475 : construction de la contre abside à la mort de l'évêque Reparatus	33×14 (Berbrugger) 26×16 (Prévost)	36°07'48" N	1°21'33"E	Invisible (église fouillée puis réenterrée en 1935)	Atlas archéologique Algérie, feuille 12 (Orléansville), n° 174
7	<i>El Kherba, Ksar Soltane / TIGAVA - TIGAVA CASTRA</i>	/	Église ou baptistère	Aucune indication	Entre V ^{ème} et VII ^{ème} siècle	Aucune indication	36°14'38" N	1°38'21"E	Aucune indication (peut-être les bases des murs)	Sur l'ouest Chiff, au S-O de Cherchel : Atlas archéologique Algérie, feuille 13 (Miliana), n° 34
8	<i>Cherchel / CAESAREA</i>	Église du forum	Église	Est	V ^{ème} d'après la stratigraphie de la chapelle	19 x 7,25 m	36°36'29" N	2°11'26"E	La fouille est visible mais le monument peu distinct	Atlas archéologique Algérie, feuille 4 (Cherchel), n° 16

9	<i>Cap des trois-ilots (environs de Cherchel)</i>	/	Église dans un village, issue d'une villa (?)	Est / sud-est	Pas de datation car elle a connu plusieurs états	26 x 16m 28,7 x 16,4m	36°37'34" N	2°15'45"E	Assez bon état en 1988. Les ruines étaient reconnaissables	Atlas archéologique Algérie, feuille 4 (Cherchel), n° 16
10	<i>Hammam Rhiga/ AQUA CALIDAE</i>	/	Église	Est	Aucune indication	20 x 14m (chevet compris)	36°22'46" N	2°24'14"E	Disparu	Atlas archéologique Algérie, feuille 13 (Miliana), n° 28 (Hammam Rhirha)
11	<i>Tipasa 1</i>	Grande basilique (cathédrale)	Église	Est	IV ^{ème} siècle (probablement récupérée à l'époque byzantine)	52 x 45 m Gsell (sans abside)	36°35'41" N	2°26'26"E	Visible, en partie restaurée	Atlas archéologique Algérie, feuille 4 (Cherchel), n° 38
12	<i>Tipasa 2</i>	/	Église	Est		32 m x 16 m	36°35'30" N	2°26'37"E	Disparu	

13	<i>Tipaza 3</i>	/	?		Fouillée entre 1949 et 1950	42-41 m x 21-20 m	36°35'39" N	2°26'37"E	Abandonné. Édifice transformé en marché à l'époque islamique, avant d'être totalement abandonné. Vestiges des piliers et l'abside toujours visibles.	
14	<i>Tipaza 4</i>	/	Église IV (ancienne basilique civile)	Nord	Édifice toujours visible, quelques fouilles effectuées en 1913	36 m (30 m +4,70 m de profondeur pour l'abside +0,5 m et 0,8 m d'épaisseur des murs)	36°35'36" N	2°26'38"E		
15	<i>Tipaza 5</i>	/	Église V (édifice décrit comme église, probablement une maison)	Nord/Nord-Est (Ballu) Nord-Est (Albertini, Gsell et Heurgon)		9,35 m x 7,90 m Ballu 9 x 8 m Gsell, 10 x 7,60 m Albertini et Heurgon)	36°35'45" N	2°26'50"E	Pas entièrement fouillé	

16	<i>Tipaza 6</i>	Chapelle d'Alexandre	Église VI	Est	Première fouille en 1892	Nord 23,65 m, sud 8,8 m plus 13,5 m, est 14,25 m, ouest 16,68 m, axe principal 22,8 m	36°35'41" N	2°26'15"E	Conservé dans l'enceinte du parc archéologique	
17	<i>Tipaza 7</i>	Pierre-et-Paul	Église VII	Est/Sud-Est (sur son plan) Est/Nord-Est (Bardez)	Fouillée entre 1951 et 1955	12 x 11 m de l'intérieur, avant d'être rallongée de 4,50 m de l'ouest	36°35'31" N	2°28'03"E	Visible dans le parc archéologique oriental, mais en mauvais état	

18	<i>Tipaza 8</i>	Église de Sainte-Salsa	Église VIII	Est/sud-est	Premières fouilles effectuées peu après la colonisation. Nouvelles fouilles en 1891	État 1 : 10,20 à 10,30 m x 6 à 6,40 m. État 2 : 15,2 x 15,06 m sans abside, soit 19,62 x 15,06 m avec abside. État 3 : 30,6 x 15,06 m sans abside environ 35,10 m avec l'abside sans le portique. État 4 : 19,12 x 8,57 m	36°35'33" N	2°27'38"E	Toujours visible	
19	<i>Castiglione, Bou Ismail</i>	Grandidier ???	Église	Est/nord-est	Fouillée en octobre 1893	34,10 x 16,20 m	36°38'12" N	2°40'55"E	En partie détruite	Atlas archéologique Algérie feuille 4 (Cherchel) n° 50

20	<i>Mouzaïaville, El Hadjeb, Elephantaria?</i>	/	Église	Est	Avant 495 (date à laquelle un évêque catholique fut persécuté)	20 x 10 m	36°27'33"N	2°41'27"E	Disparu	Atlas archéologique. Algérie feuille 14 (Médéa) n° 1
21	<i>Gouéa, Kherbet el Djouhala</i>	/	Église	Nord-est		23 x 12,5 m	36°07'34"N	2°48'59"E	Disparu déjà du temps de Gsell	Atlas archéologique. Algérie feuille 14 (Médéa) n° 60
22	<i>Aïn Tamda</i>	/	Chapelle	Nord/Nord-Est (séguy-villevalleix et Gsell), Nord/Nord-Ouest (seston)	Fouillée en juin 1927	25 m (Seston), 25,66 m (Gsell)	36°08'46"N	3°18'32"E	Très ruiné	Atlas archéologique. Algérie feuille 14 (Médéa) n° 83

23	<i>Matifou, Tamentfoust, Bordj El Bahri, Lapérouse Rusguniae</i>	/	Cathédrale ? Basilique	Est	Fouillée en 1899-1900	État 1 : 42 x 31,5 m avec deux absides et annexes, 35,60 x 19,4 m l'église seule. État 2 : 40,4 x 19,4 m avec la contre-abside	36°47'19"N	3°03'33"E	Presque totalement disparu en 1964	Atlas archéologique. Algérie feuille 5(Alger) n° 36
24	<i>Tigzirt 1 lomnium</i>	/	Église 1 (cathédrale ?)	Est/Nord-Est (Gsell), Est (Lancel et Gavault)	Début des fouilles en mai 1894	40 x 21 m	36°53'39"N	4°07'29"E	Toujours visible, restauré en 1903	
25	<i>Tigzirt 2</i>	Église de la nécropole	Église 2	Est/Sud-Est		20,10 x 11,50 m (Gsell) 18,4 x 11,3 (sur son plan)	36°53'38"N	4°07'29"E	Disparu	
26	<i>Tigzirt 3</i>	/	Église 3	Est/Nord-Est	Fouillée	18,40 x 9 m avec abside	36°53'35"N	4°07'26"E	Majeure partie disparue, reste des vestiges du bâtiment intérieur	
27	<i>Tigzirt 4</i>	/	Église 4	Est		30 x 13,50 m (Gsell)	36°53'36"N	4°08'58"E	Disparu	

28	<i>Tigzirt 5</i>	/	Église 5	Est	Fouillée en 1953	11,50 x 8 m (sans la nef gauche ?)	36°53'34"N	4°09'03"E	Détruit par les fouilles de 1953, sol chrétien partiellement conservé en surplomb	
29	<i>Taksebt, 1, Rusippisir</i>	/	Église 1	Est		38 x 18 m environ	36°54'24"N	4°09'18"E	Presque tous les matériaux avaient été enlevés	Atlas archéologique. Algérie feuille 6 (Fort national) n° 35
30	<i>Taksebt, 2</i>	/	Église 2	Est	Jamais fouillée	10 x 8 m (Gsell) 10,7 x 8,4 (d'après le plan)	36°54'24"N	4°09'18"E		
31	<i>Aguemmoun-Oubekkar</i>	/	(Triconque Martyriel ?)	Nord/nord-ouest	Fouillée	Largeur environ 17 m	36°41'20"N	4°09'52"E	Encore visible, murs encore debout dans certains endroits jusqu'à 3 m de hauteur	Atlas archéologique. Algérie feuille 6 (Fort national) n° 97
32	<i>Souk El Khemis, Tatilti ?</i>	/	Église	Aucune indication	Fouillée en 1883	26,25 x 15 m	36°25'53"N	4°43'16"E	Inconnu (sans doute disparu), d'après Gsell, mal conservé	Atlas archéologique. Algérie feuille 15 (Akbou) n° 39 Souk el Khemis
Maurétanie Sitifienne										

33	<i>Tarmount, Ksar Tarmount, Aras</i>	/	Église	Est	Fouillée sommairement en 1934-1935	20 x 12,10 m	35°49'23"N	4°17'03"E	Inconnu	Atlas archéologique. Algérie feuille 25 (M'sila) n° 10
34	<i>Ouled Agla, El Hammadia, Lecourbe, Equizeto ou Equizetum</i>	/		Est (Milhavet), Sud-Est (Gsell)	Fouillée partiellement	Inconnues	35°59'05"N	4°47'11"E	Inconnu (sans doute disparu), d'après Gsell. Mal conservé, coussinet et fragment de pilastre conservés au musée d'Alger (Gsell)	Atlas archéologique. Algérie feuille 15 (Akbou) n° 91
35	<i>Tocqueville, Ras El Oued Ain Toumella, Thamallula ou Thamalla</i>	/	Église	Est/Sud-Est		18,20 x 11,85 (Gsell) 19,10 x 12,10 (plan)	35°55'07"N	5°02'27"E	Inconnu	Atlas archéologique. Algérie feuille 26 (Bou Taleb) n° 19
36	<i>Sidi Embarek</i>	/	Église	Est/Sud-Est	Fouillée en grande partie	24,4 x 12 m	36°05'49"N	4°54'35"E	Disparu	Atlas archéologique. Algérie feuille 16 (Sétif) n° 305
37	<i>Hassnoua, Oum Sebak</i>	/	Église	Sud-Est	Non fouillée	34,20 x 13,60 m	36°08'57"N	4°47'40"E	Inconnu, mais église sans doute disparue (Gsell)	Atlas archéologique. Algérie feuille 15

										(Akbou) n° 85
38	<i>Kherbet Guidra, Sertel</i>	/	Église	Nord-Est		37,4 x 18,2 m	36°16'03"N	4°57'21"E	Inconnu, très ruinée (Gsell)	Atlas archéologique. Algérie feuille 16 (Sétif) n° 34
39	<i>Sétif, Sitifis</i>	/	Église A	Est		25 x 11,75 m à l'Ouest et 11,35 m à l'Est	36°11'34"N	5°24'15"E		Atlas archéologique. Algérie feuille 16 (Sétif) n° 364
40		/	Église B	Sud		41,5 avec avant-corps (38,6 m sans) x 19,7 m (sans l'abside)	36°11'24"N	5°24'20"E		
41	<i>Aïn Kebira, Périgotville, Satafis</i>	/	Église !	Sud/Sud-Est		23,4 x 14,6 m (Gsell)	36°22'18"N	5°30'27"E	Inconnu, sans doute disparu (?) Gsell	Atlas archéologique. Algérie feuille 16 (Sétif) n° 177
42	<i>El Hamiet, Bir El Hanacher, Ain Hamieth, Kherbet Et Cadi, AD</i>	/	Église	Sud-Est	Pas fouillée, mais pillée pour la construction de la route	37,9 x 21,75 (Gsell). Sur le plan : 19,9 m de largeur	35°52'51"N	5°32'00"E	Inconnu, sans doute disparu (Gsell)	Atlas archéologique. Algérie feuille 26 (Bou Taleb) n° 42

	<i>Perdices</i> (?)									
Numidie										
<i>Djemila, Cuicul</i> <i>Groupe épiscopal ou quartier chrétien : Église 1, Église 2, Église 3 (Chapelle)</i>									L'ensemble est visible, en assez bon état de conservation	Atlas archéologique. Algérie feuille 16 (Sétif) n° 233
43	<i>Djemila, 1</i>	Église nord	Église 1	Est		27 x 16 m sans abside, et sans doute 35 m avec (Monceaux), 36 x 16,75 m (Christern)	36°19'08"N	5°44'16"E	Église restaurée, et assez bien conservée	
44	<i>Djemila, 2</i>	Église de Cresconius (sud)	Église 2	Est	Fouillée en 1921-1922	30,50 x 28 m sans abside (disparu), 39,50 m avec abside (monceaux), 44,75 x 29,2 m plus	36°19'08"N	5°44'16"E	Église restaurée ?!	

						grandes dimensions				
45	<i>Djemila, 3</i>	Chapelle du groupe épiscopal	Église 3	Nord-Est	Fouillée en 1922	19 m environ x 11,5 m (Monceaux) ou 12,5 m (Ballu)	36°19'08"N	5°44'16"E	Église effondrée	
46	<i>Djemila, 4</i>	Église de l'ouest (ou du quartier ouest)	Église 4	Sud/Sud-Est	Fouillée	44 x 20 m	36°19'08"N	5°44'16"E	Visible mais état médiocre lors de la fouille s'est dégradé	
47	<i>Djemila, 5</i>	Église cimetériale de l'est	Église !	Est	Partiellement fouillée au début 1942	25 x 20 m	36°19'08"N	5°44'16"E	Assez largement ruiné	
48	<i>Kherbet El Mahri</i>	/	Église	Sud-Est		17 x 13 m sans abside	36°05'21"N	5°49'28"E	Inconnu, sans doute disparu (Gsell), Il ne reste que quelques pierres	Atlas archéologique. Algérie feuille 16 (Sétif) n° 449

49	<i>Bel Aroug, Kherbet Bel Aroug</i>	/	Église	Est		25 x 12,4 m	36°01'39"N	5°37'33"E	Inconnu, sans doute disparu (Gsell), Le plan était à peine reconnaissable	Atlas archéologique. Algérie feuille 16 (Sétif) n° 455
50	<i>Kherbet Fraïm, 1</i>	/	Église 1	Est	Pas fouillée	43 x 15,60 m	35°55'46"N	5°36'42"E	Inconnu, sans doute disparu (Gsell)	Atlas archéologique. Algérie feuille 26 (Bou Taleb) n° 51
51	<i>Kherbet Fraïm, 2</i>	/	Église 2	Est	Pas fouillée	26 (Gsell) mais 25,10 (plan) x 11,45 m	35°55'45"N	5°36'50"E	Inconnu, sans doute disparu (Gsell), Mal conservée	
52	<i>Kherbet Selmi, 1</i>	/	Église 1	Est	Non fouillée	29,20 x 12,40 m (Gsell et autres), 25,50 x 12,70 m (recherche archéologique)	35°50'22"N	5°32'12"E	Inconnu, sans doute disparu (Gsell), était très mal conservée	Atlas archéologique. Algérie feuille 26 (Bou Taleb) n° 46
53	<i>Kherbet Selmi, 2</i>	/	Église 2	Est		22 x 10,90 m (Gsell)	35°50'23"N	5°32'18"E	Très mal conservée, sans doute disparue	

54	<i>Kherbet El Kebira, 1 Kherbet Bahrarou, Bahrarous ou Bahrarus</i>	/	Église 1	Sud-Est	Fouillée	35 x 15 m (Pouille), 30 x 13,50 m (Gsell), 27,5 x 13 m (Berthier)	35°55'15"N	5°41'39"E	Sans doute disparue	Atlas archéologique. Algérie feuille 26 (Bou Taleb) n° 58
55	<i>Kherbet El Kebira, 2</i>	Granary-church (Frend)	Église 2	Nord-Sud (Frend), Sud-Est sur son plan	Fouillée en juin 1939	16,40 (à l'intérieur, y compris abside) x 9,10 m	35°55'13"N	5°41'47"E	Inconnu	
56	<i>Henchir El Atech, Henchir El Ateuch, 1, Nova Sparka (?)</i>	/	Église 1	Est	Fouillée en partie en juin 1933	32 x 14,5 m	35°54'34"N	5°53'51"E	Inconnu, médiocrement conservée, mais grande partie des supports retrouvée (Simon)	Atlas archéologique. Algérie feuille 27 (Batna) n° 1 (Ateuch)
57	<i>Henchir El Atech, Henchir El Ateuch, 2</i>	/	Église 2 (Gui) / Probablement chapelle (Gsell)	Pas d'indication		19 x 12,2 m, 19,5 x 10,6 m (plan)	35°54'35"N	5°53'52"E	Inconnu mais sans doute disparue (?) (Gsell), Il ne reste que quelques vestiges	

58	<i>Kherbet Bou Hadeb, Kherbet Bou Addoufen, 1</i>	/	Église 1	Est/Nord-Est	Fouillée vers 1902	11,4 m largeur max du triconque	35°52'33"N	5°49'55"E	Murs conservés sur une hauteur d'environ un mètre (Gsell), Disparu avant la 2ème guerre mondiale (Berthier)	Atlas archéologique. Algérie feuille 26 (Bou Taleb) n° 64
59	<i>Kherbet Bou Hadeb, Kherbet Bou Addoufen, 2</i>	/	Église 2	Sud-Est	Fouillée vers 1903	34,5 x 15,9 m	35°52'33"N	5°49'56"E	Au début du siècle, bien reconnaissable de plan, Considérablement dégradée (Berthier)	
60	<i>Kherbet Bou Hadeb, Kherbet Bou Addoufen, 3</i>	/	Église 3	Est/Sud-Est	Fouilles pratiquées en 1902	37,9 x 19,2 m	35°52'33"N	5°49'56"E	Plan encore bien reconnaissable, actuellement l'état inconnu	
61	<i>Kherbet Bou Hadeb, Kherbet Bou Addoufen, 4</i>	/	Église 4	Non précisée	Partiellement fouillée	/	35°52'32"N	5°49'55"E	Inconnu, Plan reconnaissable dans ses grandes lignes	
62	<i>Henchir de la Mechta si Salah, Bir Younekene</i>	/	Église	Est	Pas fouillée	31,40 x 16,85 (sans atrium)	35°53'03"N	5°45'00"E	Inconnu, mais sans doute disparu (?) (Gsell)	Atlas archéologique. Algérie feuille 26 (Bou Taleb) n° 65

	<i>, Bir Ounkel</i>									
63	<i>Zraïa, 1</i>	/	Église 1 grande église	Nord-Est		40,25 x 17,10 m, 33 x 15 m (Berthier)	35°48'03"N	5°40'56"E	Inconnu	Atlas archéologique. Algérie feuille 26 (Bou Taleb) n° 69
64	<i>Zraïa, 2</i>	/	Église 2 petite église	Sud-Est		29,6 x 14,7 (Gsell), 28 x 13 m (Berthier), 27,2 x 13,7 (plan)	35°48'02"N	5°40'56"E	Inconnu, sans doute disparu (?) Gsell	
65	<i>Henchir Terlist, Henchir Tarlist, 1 Sidi Khalef</i>	/	Église 1	Est/Nord-Est (Gsell), Est/Sud-Est (Labrousse)	Fouillée en 1937	54 x 14,6 m avec atrium, 36 x 14,6 m sans atrium (Labrousse, surement intérieur), 36,85 x 15,66 (Gsell, surement extérieur)	35°48'08"N	5°43'07"E	Inconnu, authentique était conservé en 1964 à la direction des antiquités d'Alger	Atlas archéologique. Algérie feuille 26 (Bou Taleb) n° 71

66	<i>Henchir Terlist, Henchir Tarlist, 2</i>	/	Église 2	Est	Non fouillée	18 x 13,05 m (Gsell) semble que c'est l'intérieur	35°48'07"N	5°43'11"E	Inconnu, enterrée d'environ 0,8 m à la fin du XIX ^{ème} s	
67	<i>Henchir Akhrib, Kherbet Ouled Sidi Moussa, Ahmed Oum Bark</i>	/	Petite église	Sud-Est	Fouillée	Intérieur = 17,85 x 6,95 m, mais plan 18,50 m	35°37'14"N	5°39'10"E	Inconnu, mais sans doute disparu (?) (Gsell), était en mauvais état	Atlas archéologique Algérie feuille 26 (Bou Taleb) n° 149
68	<i>Henchir Guellil, Henchir Oural, Douar des Ouled si Sliman</i>	/	Église	Nord-Est	Fouillée	17,62 x 9,30 m (Gsell), 25,25 x 13,5 m (plan, l'échelle peut être inexacte)	35°38'05"N	5°43'08"E	Inconnu, mais sans doute disparu (?) (Gsell), Les vestiges étaient mal conservées	Atlas archéologique Algérie feuille 26 (Bou Taleb) n° 156
69	<i>Timedout, Kherbet Timedout, Kherbet Rekiza</i>	/	Église	Est/Sud-Est	/	31 x 13,16 m avec portique, 27,55 x 13,6 sans, 30,70 x 13,9 m (plan)	35°36'38"N	5°24'11"E	Inconnu, mais sans doute disparu (?) (Gsell)	Atlas archéologique Algérie feuille 26 (Bou Taleb) n° 138

70	<i>Kherbet El-Dib</i>	/	Église	Sud	Fouillée	23 x 12,5 m	35°31'03"N	5°32'45"E	Aucune indication	Atlas archéologique Algérie feuille 26 (Bou Taleb) n° 176
71	<i>Et Toual, El Ksar, Lioua</i>	/	Église	Est	Ive-Ve siècle / fouillée en 1882	14 x 12 m (Massie), 16,2 x 8,5 m (Delattre), 16,20 x 9,60 m (Gsell)	34°33'46"N	5°19'08"E	Inconnu	Atlas archéologique Algérie feuille 48 (Biskra) n° 49
72	<i>Drah Soud</i>	/	Chapelle, transformée en église (?)	Est	Fouillée en février-mars 1938	28,10 x 13,40 m	34°44'20"N	5°41'58"E	Inconnu	Sur le limes de Numidie, au sud de Biskra
73	<i>Kherbet Ouled Arif, Lambiridi</i>	/	Église !	Aucune indication		46,30 x 19,30 m	35°30'26"N	6°04'38"E	Inconnu, L'église sans doute disparue (Gsell)	Atlas archéologique Algérie feuille 27 (Batna) n° 120
74	<i>Lambèse, Tazoult, Lambaesis</i>	/	Église	Est/Nord-Est	Fouillée en 1898	20 x 11,75 m à l'ouest, 12,5 à l'est (Gsell)	35°29'28"N	6°15'24"E	Inconnu, l'église sans doute disparue (Gsell), mal conservée	Atlas archéologique Algérie feuille 27 (Batna) n° 222-224

75	<i>Henchir Mafouna, Bernelle, Lamsorti</i>	/	Église	Nord-Est		Max 35,25 (27,35 +7,9 m de profondeur pour l'abside) x 14,65 m	35°38'34"N	6°03'01"E	Inconnu, l'église sans doute disparue (Gsell), décrite comme très ruinée	Atlas archéologiq ue Algérie feuille 27(Batna) n° 108
76	<i>Ksar Belezma</i>	/	Église	Est/Nord-Est	Fouillée en octobre 1926	17,20 x 10,20 m (sans baptistère) 20,90 x 10,20 m (avec baptistère)	35°36'53"N	6°15'45"E	Inconnu	Atlas archéologiq ue Algérie feuille 27(Batna) à 1 cm de gauche du n° 80
77	<i>Seriana, Pasteur, 1 Lamiggia</i>	/	Église 1 du groupe épiscopal ?	Nord-Est	Fouillée	19,5 x 14,6 m sans abside, Soit 26,9 x 14,7 m hors-tout, 29 m de largeur selon Moliner Violle	35°41'47"N	6°11'18"E	Encore identifiable vers 1964-1968	Atlas archéologiq ue Algérie feuille 27(Batna) n° 73

78	<i>Seriana, Pasteur, 2</i>	/	Église 2 du groupe épiscopal ?	Nord-Est		19,5 x 15,6 m sans abside (1,3 m plus large que la 1ère : =t 15,9 m et non pas 15,6 m), 28,4 avec abside 16 m (sur plan)	35°41'46"N	6°11'20"E	Identifiable vers 1964-1969	
79	<i>Seriana, Pasteur, 3</i>	/	Église 3 du groupe épiscopal ?	Aucune indication	Fouillée vers 1964-1968		35°41'46"N	6°11'20"E	Inconnu, des grandes lignes ont été reconnaissable lors de la fouille	
80	<i>Kherbet Tamarit</i>	/	Église	Est/Sud-Est	N'a pas été fouillée	27,5 x 15 (Gsell), 25,9 x 14,60	35°48'10"N	5°56'22"E	Inconnu, sans doute disparu (?) Gsell, était enterrée d'environ 1 m	Atlas archéologique Algérie feuille 27(Batna) n° 20 (Henchir Tamarit)

81	<i>Zana, Ain Zana, Diana Veteranorum</i>	/	Église	Nord-Ouest	En partie fouillée en 1850	27,86 x 16,74 m (Gsell, Rech archéologique, sans doute sans vestibule), 33 x 17,10 m (Gsell, mon, ant.), 20,5 x 17,6 m (Christofle)	35°46'46"N	6°04'28"E	Visible en 1971, et même dans l'état de la fouille	Atlas archéologique Algérie feuille 27(Batna) n° 62
82	<i>Henchir Aourir</i>	/	Église	Est		Inconnues, Sauf la nef : 4 m de largeur	35°45'52"N	6°09'13"E	Inconnu, sans doute disparu (?) Gsell	Atlas archéologique Algérie feuille 27(Batna) n° 66 à 7 km à l'est de Zana
83	<i>Henchir Bou Ghadaïne, 1 Kherbet Salah</i>	/	Église 1	Aucune indication		Aucune indication	35°46'37"N	6°14'15"E	Église complètement détruite (Gsell)	Atlas archéologique Algérie feuille 27(Batna) n° 60
84	<i>Henchir Bou Ghadaïne, 2</i>	/	Église 2	Aucune indication		20 x 6 m (Berthier), 20,5 x 6,7 (plan)	35°46'41"N	6°14'15"E	Église complètement détruite (Gsell)	

85	<i>Kherbet El Ousfane, 1 Mechta El Tein</i>	/	Église 1	Sud-Est (Gsell), Est/Sud-Est (plan Berthier)		19 x 10,7 m (Berthier), 20 x 11,7 m dimensions extérieures sur le plan, à revoir page 163	35°51'25"N	6°09'57"E	Inconnu, (l'auge-reliquaire au musée de Constantine)	Atlas archéologique Algérie feuille 27(Batna) n° 26
86	<i>Kherbet El Ousfane, 2</i>	/	Église 2	Sud-Est (Gsell et Graillot), Est (Berthier)	Une partie du chœur était fouillée	16,95 x 10,57 m (Gsell, Graillot), 20,10 x 12,2 m (plan), 20 x 9,5 m (Berthier pour dim. Intérieures) 21,3 x 10,8 m (plan Berthier)	35°51'26"N	6°09'53"E	Inconnu, L'église était ruinée d'après Gsell	
87	<i>Mechta Azrou</i>	/	Chapelle	Aucune indication	Fouillée	17,6 x 5,3 m (Berthier, dim. Intérieurs sans doute), 18,8 x 6,5 (plan)	35°46'46"N	6°15'04"E	Inconnu	Atlas archéologique Algérie feuille 27(Batna) à environ 1,2 km de Henchir Bou Ghadaïne (n° 60)

88	<i>Ouled Aissa</i>	/	Église	Est (Berthier), mais sur son plan Nord		État 1 : 24 x 12,8 m (plan), 25,7 x 14,6 m (dim. Extérieures) État 2 : 16 x 7 m	35°46'47"N	6°16'51"E	Inconnu	À 3 km à l'est de la chapelle de Mechta Azrou
89	<i>Kherba Ben Douadi, 1</i>	/	Église 1	Est !		15 x 9 m (sans doute de l'extérieur)	35°52'40"N	6°17'57"E	Inconnu	Non indiqué sur l'Atlas archéologique, Algérie, Près de Bir Chouhada
90	<i>Kherba Ben Douadi, 2</i>	/	Église 2	Aucune indication			35°52'40"N	6°17'57"E	Inconnu	Contigu à l'église 1 au Sud
91	<i>Ferme Bou Neb</i>	/	Chapelle	Nord-Est		13,5 x 6,9 m	35°54'59"N	6°12'04"E	Inconnu	Atlas archéologique Algérie feuille 27(Batna) n° 30
92	<i>Azrou Azouia, Mechta Azrou Zaouia, Kherba Nables</i>	/	Église !	Est/Sud-Est		27,35 x 5,3 m	35°52'50"N	6°12'23"E	Inconnu, l'inscription est au musée de Constantine	Atlas archéologique Algérie feuille 27(Batna) à l'ouest du n° 29

93	<i>Kef Mestaoua, près de Bir ben Zireg</i>	/	Église	Est/Sud-Est		23,3 x 6,86 m (Gsell), 23,7 x 6,15 m (Berthier), 22 x 6,6 m (plan Gsell)	35°51'32"N	6°12'46"E	Inconnu, sans doute disparu (?) Gsell	Atlas archéologique Algérie feuille 27(Batna) n° 30
94	<i>Kherbet El Mahrab, Henchir Ouesfane</i>	/	Église !	Est		32,2 x 14,3 m (Gsell, Mon ant), 29,5 x 14,6 m (plan)	35°51'25"N	6°10'03"E	Mal conservée (Gsell) non retrouvée (Berthier)	Atlas archéologique Algérie feuille 27(Batna) n° 10 À 4 km à l'ouest de Kef Mestaoua
95	<i>Kherbet Ouled Sassi</i>	/	Église	Sud-Est		27 x 12,45 m (25,1 x 12)	35°54'42"N	6°05'53"E		Atlas archéologique Algérie feuille 27(Batna) n° 9
96	<i>Henchir Bou Takrematen, 1 Bou Termaten</i>	/	Église 1	Est/Sud-Est		13 x 5,98 m	35°56'59"N	6°12'29"E	Inconnu	Atlas archéologique Algérie feuille 17(Constantine) n° 387
97	<i>Henchir Bou Takrematen, 2</i>	/	Église 2	Est/Sud-Est	Fouillée	24,8 x 11 m (visiblement dim. Marges intérieures)	35°56'08"N	6°11'18"E	Inconnu, l'inscription est au musée de Constantine	

98	<i>Henchir Bou Takremate n, 3</i>	/	Église 3	Est/Sud-Est	Fouillée	26 x 13 m (Berthier)	35°56'53"N	6°12'14"E	Inconnu	
99	<i>Henchir Bou Takremate n, 4</i>	/	Église 4	Est	Fouillée	25,5 x 12,6 m sans vestibule	35°56'52"N	6°11'47"E	Inconnu	
100	<i>Henchir Bou Takremate n, 5</i>	/	Église 5	Est/Sud-Est		22,5 x 12,3 m (Mon ant)	35°56'41"N	6°11'47"E	Inconnu, sans doute disparu (?) Gsell	
101	<i>Henchir Bou Takremate n, 6</i>	/	Église 6	Sud-Est		17,3 x 9,6 (Mon ant), dim. Max : 27,7 x 15,5 m	35°56'27"N	6°11'26"E	Inconnu, sans doute disparu (?) Gsell	
102	<i>Bir Djedid</i>	/	Église	Est	Fouillée	19,55 x 13,5 m (Berthier), 24,5 x 13,75 m sans abside (Gsell), environ 29,3 x 14,5 m dim. Max	35°56'28"N	6°14'15"E	Inconnu, était peu distincte (Gsell), L'inscription est au musée de Constantine	Atlas archéologique Algérie feuille 17(Constantine) n° 389
103	<i>Bir El Henchir</i>	/	Église	Est		18 x 5 m	35°58'07"N	6°22'12"E	Inconnu	Atlas archéologique Algérie feuille

										27(Batna) n° 54
10 4	<i>Bou Kaben, 1</i>	/	Église 1	Aucune indication		15 x 5,6 m	35°58'25"N	6°14'52"E	Inconnu	Atlas archéologiq ue Algérie feuille 17(Constant ine) n° 388
10 5	<i>Bou Kaben, 2</i>	/	Église 2	Sud-Est		24,5 x 13,3 m ou 13,6 (voir infra)	35°58'24"N	6°14'56"E	Inconnu	
10 6	<i>Mechira, 1 Ain Mechira</i>	/	Église 1	Est		12 x 7,8 m	36°00'28"N	6°13'19"E	Inconnu, sans doute disparu (?) Gsell	Atlas archéologiq ue Algérie feuille 17(Constant ine) n° 368
10 7	<i>Mechira, 2</i>	/	Église 2	Est		12,9 x 7,1 m (Gsell, Mon ant) 9 x 7,1 m sans abside, 10,5 - 11 m avec (Gsell et Graillot)	36°00'26"N	6°13'14"E	Berthier n'a pas retrouvé de trace de cette église	
10 8	<i>Biar El Kherba, Mechta Tarf</i>	/	Église	Est/Sud-Est		29,8 x 15,3 m (Gsell), 36,7 x 14,3 (Berthier)	35°57'39"N	6°16'57"E	Inconnu	Atlas archéologiq ue Algérie feuille 27(Batna) n° 44

109	<i>Bled Faham</i>	/	Église	Est		17,15 x 4,45 m	36°01'24"N	6°16'48"E	Inconnu	Atlas archéologique Algérie feuille 17 (Constantine) (environs de 402 ?)
110	<i>Tiffeltassine</i>	/	Église	Nord/Nord-Ouest	Fouillée	15,47 x 9,08 m	36°02'28"n	6°13'46"e	Inconnu	Atlas archéologique Algérie feuille 17 (Constantine) n° 369
111	<i>Meharza, 1</i>	/	Église 1	Nord-Ouest (Berthier), Est/Nord-Est (Gsell)		12,8 x 6,5 m (Gsell et Graillot), 12,5 x 6,5 m (Berthier)	36°03'01"N	6°13'37"E	Inconnu	Atlas archéologique Algérie feuille 17 (Constantine) n° 371
112	<i>Meharza, 2</i>	/	Église 2	Nord		16,8 x 6,7 m, 16,3 m (plan)	36°03'05"N	6°14'12"E	Inconnu	Atlas archéologique Algérie feuille 17 (Constantine) n° 370
113	<i>Henchir El Bahira, 1</i>	/	Église 1	Est		Inconnues	36°02'59"N	6°15'30"E	Inconnu	Atlas archéologique Algérie feuille 17 (Constantine) n° 370
114	<i>Henchir El Bahira, 2</i>	/	Église 2	Est	Partiellement fouillée	Largeur 6,55 m	36°02'59"n	6°15'26"e	Inconnu	

11 5	<i>Henchir El Bahira, 3</i>	/	Église 3	Est/Sud-Est	Fouillée		36°02'52"N	6°15'30"E	Inconnu	
11 6	<i>Tiddis, 1, El Kheneg, Ksantina El Kedima Castellum Tidditanorum</i>	/	Église 1	Sud-Est		15 environ x ? (Mur oriental disparu)	36°27'50"N	6°29'04"E	Toujours visible, côté oriental disparu	Atlas archéologique Algérie feuille 17 (Constantine) n° 89
11 7	<i>Tiddis 2</i>	/	Église 2	Sud-Est		12,9 x 12,9	36°27'46"N	6°29'02"E	Très ruinée à cause de la pente du terrain	
11 8	<i>Constantine, 1</i>	/	Église 1 (ancien capitole)	Sud-Est		36,8 x 23,3 m	36°22'20"N	6°37'03"E	Détruite en 1844 pour construire un hôpital	Atlas archéologique Algérie feuille 17 (Constantine) n° 139
11 9	<i>Constantine, 2 ou Sidi Mabrouk</i>	/	Église	Est/Nord-Est		16 m minimum x 10,7 m de large (largeur pas précise car le mur a disparu)	36°21'21"N	6°38'10"E	Détruite peu après sa découverte (Gsell)	
12 0	<i>Mahidjiba</i>	/	Chapelle	Est	Fouillée	15 x 7 m	36°18'44"N	6°51'54"E	Inconnu	Atlas archéologique Algérie feuille 17 (Constantine) n° 172

12 1	<i>Sila, 1 Bordj El Ksar</i>	/	Église 1	Est		21,3 x 15,9 m à l'est et 14,3 à l'ouest (Berthier), 22 x 15,1 m (plan)	36°06'27"N	6°42'03"E	Disparu	Atlas archéologi- que Algérie feuille 17 (Constant ine) n° 333
12 2	<i>Sila, 2</i>	/	Église 2	Est	Fouillée	15,5 x 8,5 m à l'ouest et 9,5 m à l'est	36°06'28"n	6°42'04"e	Disparu	
12 3	<i>Mrakhib Thala, Henchir El Mergueb, Macomades?</i>	/	Église	Aucune indication	Fouillée vers 1878	30 x 17m	35°52'38"n	7°03'34"e	Disparue	Atlas archéologi- que Algérie feuille 28 (Ain Beida) n° 3 (Mrikeb thala)
12 4	<i>Ferme Gourdon, 1</i>	/	Église 1	Est		16,5 x 9,9 (Berthier), 17,5 x 10,9 m (mur compris)	35°50'29"N	6°35'01"E	Inconnu	Atlas archéologi- que Algérie feuille 27 (Batna) n° 5 168- 169
12 5	<i>Ferme Gourdon, 2</i>	/	Église 2	Sud-Est		11,25 x 9,15 m	35°51'56"N	6°36'54"E	Inconnu	
12 6	<i>Henchir Gountas, Henchir Gontas</i>	/	Église	Est/Sud-Est	Non fouillée	23,65 x 13,4 m (23,3# x 14# m sans le porche)	35°45'17"n	6°35'43"e	Inconnu, sans doute disparu (?) Gsell	Atlas archéologi- que Algérie feuille 27 (Batna) n 164 (Henchir Gontas)

127	<i>Henchir El Beida</i>	/	Église	Est		16,2 x 13 (17,3 longueur d'après le plan)	35°45'07"N	6°35'59"E	Inconnu, sans doute disparu (?) Gsell décrivait comme fort ruinée	Atlas archéologique Algérie feuille 27(Batna) n° 165
128	<i>Henchir Resdis</i>	/	Église	Nord-Est		23,7 x 13 m (Gsell)23,3 # x 13,2# (sur plan)	35°52'58"N	6°30'06"E	Inconnu, sans doute disparu (?) Gsell était mal conservée	Atlas archéologique Algérie feuille 27(Batna) n° 155 (Henchir Rosdis)
129	<i>Henchir Taoukouch, Henchir Kaouchia</i>	/	Église	Nord-Est		21,55 x 13 m	35°41'45"N	6°36'37"E	Inconnu, sans doute disparu (?) Gsell les ruines étaient peu distinctes	Atlas archéologique Algérie feuille 27(Batna) n° 174
130	<i>Henchir Guesseria, 1</i>	/	Église 1	Est (Gsell), ou Est/Nord-Est (Meunier)	Fouillée en 1908	25,85 x 14,3 m (Gsell) vestibule compris 23,05# sans, 25 x 22 hors œuvre (Berbrugger), 22,5# x 15# (plan de Carbuccia)	35°40'30"N	6°37'21"E	Inconnu, les corbeaux étaient en 1971 devant le Borj de Chemorra	Atlas archéologique Algérie feuille 27(Batna) n° 172

13 1	<i>Henchir Guesseria, 2</i>	/	Église 2	Non précisée		15 x 10 m	35°40'31"N	6°37'25"E	Surement disparue	
13 2	<i>Environs de Chemorra</i>	/	Chapelle	Nord-Est		12 x 9,5 m	35°39'32"N	6°38'42"E	Inconnu, mais chapelle sans doute disparu (?) (Gsell), les murs dépassaient à peine le sol	Atlas archéologiq ue Algérie feuille 27(Batna) n° 173
13 3	<i>Henchir Djardia</i>	/	Chapelle	Non précisée		16,4 x 9,9	35°40'52"N	6°40'43"E	Inconnu, mais sans doute disparu (?) (Gsell)	Atlas archéologiq ue Algérie feuille 27(Batna) n° 197
13 4	<i>Henchir Bou Lhilet, 1</i>	/	Église 1	Est		17 x 11 m	35°42'52"N	6°39'50"E	Inconnu, mais sans doute disparu (?) (Berthier) Les murs en très mauvais état (?)	
13 5	<i>Henchir Bou Lhilet, 2</i>	/	Église 2	Sud-Est	Pas entièrement fouillée	23 x 12,5 m	35°42'48"n	6°40'03"e	Inconnu	
13 6	<i>Henchir Djerouda</i>	/	Église	Est		19 x 10,5 m (Berthier), 20# x 11,7# (plan)	35°44'28"N	6°47'30"E	Inconnu	Atlas archéologiq ue Algérie feuille 27(Batna) n° 191
13 7	<i>Foum El Amba</i>	/	Église	Est		25,65 x 6,4 m	35°43'52"N	6°52'51"E	Inconnu	Atlas archéologiq ue Algérie feuille

										27(Batna) n° 204
13 8	<i>Oued Rhezel, Oued R'zel, 1</i>	/	Église 1	Est (Berthier), Nord-Est (plan Gsell)	Premières fouilles vers 1936	18,3 x 12,5 m (Berthier, ii congr), 18,87 x 11,2 (Berthier, vestiges), 12,05 de largeur (Gsell), 18,9# x 13,3# (plan de Berthier)	35°43'13"N	6°49'13"E	Non identifié en 1971, trois piliers décorés au musée de Constantine 'dans la cour en 1971)	Atlas archéologiq ue Algérie feuille 27(Batna) n° 201
13 9	<i>Oued Rhezel, 2</i>	/	Église 2	Non précisée		14,15 x 9,05 m, 14,9 x 9,2# m	35°43'12"N	6°49'15"E	Identifiable en 1971	
14 0	<i>Oued Rhezel, 3</i>	/	Église 3	Est		25,65 x 10,4 m (Berthier), 26# x 11,1# (plan)	35°43'12"N	6°49'15"E	Non identifiée en 1971	
14 1	<i>Oued Rhezel, 4</i>	/	Église 4	Est	Fouillée en 1940-1941	28 x 12,2 m	35°43'10"N	6°49'17"E	Non identifiée en 1971	

14 2	<i>Oued Rhezel, 5</i>	/	Église 5	Nord/Nord-Est	Fouillée	33,6# x 12,7# m, 25,4# m de long sans la salle du fond et l'avant-corps	35°43'14"N	6°49'19"E	Encore bien visible en 1971	
14 3	<i>Oued Rhezel, 6</i>	/	Église 6	Est		13 x 8	35°43'15"N	6°49'09"E	Inconnu	
14 4	<i>Henchir Seffan, 1</i>	/	Église 1	Sud-Est		37,5 x 16 (Gsell), 31,8 x 15,9 m (Berthier), 34,3# x 15,1# (plan Berthier)	35°43'12"N	6°48'01"E	Inconnu	Atlas archéologique Algérie feuille 27(Batna) n° 199
14 5	<i>Henchir Seffan, 2</i>	/	Église 2	Est		35,2 x 14,15 m (Gsell), 36,2 x 14 m (Berthier)	35°43'12"N	6°48'02"E	Inconnu	
14 6	<i>Henchir Seffan, 3</i>	/	Église 3	Est	Fouillée	30,19# x 12,2# sans vestibule	35°43'12"N	6°48'02"E	Inconnu	
14 7	<i>Henchir Seffan, 4</i>	/	Église 4	Non précisée	Fouillée	13 x 6,5 m	35°43'11"N	6°48'03"E	Inconnu	

14 8	<i>Henchir Guessès, 1</i>	/	Église 1	Ouest/Nord- Ouest	Fouillée vers 11938-1939	16,5 x 9,35 m	35°38'43"N	6°41'31"E	Inconnu, église visible avant la seconde guerre	Atlas archéologiq ue Algérie feuille 27(Batna) n° 293
14 9	<i>Henchir Guessès, 2</i>	/	Église 2	Est		7,8 x 7 (Gsell), 17,3# x 6,2# (plan Meunier)	35°38'42"N	6°41'34"E	Inconnu, église visible avant la seconde guerre	
15 0	<i>Henchir Guessès, 3</i>	/	Église 3	Nord-Ouest	Fouillée	25 x 12,5 m (Gsell), 20,2# x 12,7# (plan meunier)	35°38'43"N	6°41'31"E	Inconnu, église visible avant la seconde guerre	
15 1	<i>Henchir Gouraï, Zaouia de sidi Brahim</i>	/	Chapelle	Non précisée		Longueur 13-14 m	35°36'44"N	6°48'21"E	Inconnu, mais sans doute disparue (Gsell), était peu distincte	Atlas archéologiq ue Algérie feuille 27(Batna) n° 304
15 2	<i>Teniet El Kebch, 1</i>	/	Église 1	Nord-Est		24 x 13,8 m	35°39'46"N	6°48'13"E	Inconnu, mais sans doute disparue (Gsell), était mal conservée	Atlas archéologiq ue Algérie feuille 27(Batna) n° 295
15 3	<i>Teniet El Kebch, 2</i>	/	Église 2	Est ?			35°39'45"N	6°48'12"E	Inconnu, mais sans doute disparue (Gsell), était peu distincte	

15 4	<i>Henchir El Azreg, 1</i>	/	Église 1	Non précisée		18,85 x 9,8 m (18# m longueur d'après le plan)	35°37'46"N	7°00'04"E	Inconnu, mais sans doute disparue (Gsell), il ne restait que le bas	Atlas archéologique Algérie feuille 28(Aïn Beïda) n° 47
15 5	<i>Henchir El Azreg, 2</i>	/	Église 2	Nord-Est		22,1 x 12 m (21,3# m longueur selon plan)	35°37'43"N	7°00'07"E	Inconnu, mais sans doute disparue (Gsell), était mal conservée	
15 6	<i>Henchir Tikoubaï, Henchir Kouaba, El Kouabi</i>	/	Église	Nord-Est	Non fouillée	31,7 x 15,4 m, 46,3 m de long avec atrium (Gsell), 44,95# m (plan)	35°31'38"N	6°48'30"E	Inconnu, mais sans doute disparue (Gsell), était en très mauvais état	Atlas archéologique Algérie feuille 27(Batna) n° 323
15 7	<i>Henchir Saatoud</i>	/	Chapelle	Est		12,1 x 5,9 m	35°34'22"N	6°33'24"E	Inconnu, mais sans doute disparue (Gsell), était en mauvais état	Atlas archéologique Algérie feuille 27(Batna) n° 262
15 8	<i>Timgad, 1 Thamugadi</i>	Église de la porte de Lambèse, ou de la nécropole nord-ouest	Église 1	Nord-Ouest	Fouillée vers 1935-1936	25,4 x 17,1 m	35°29'10"N	6°27'57"E	Protégée par une enceinte grillagée, plan bien reconnaissable, était restaurée (colonnes redressées)	Atlas archéologique Algérie feuille 27(Batna) n° 255

159	<i>Timgad, 2</i>	Église nord, ou du monastère nord-ouest (cathédrale catholique ?)	Église 2	Est/Nord-Est (Ballu), Est/Sud-Est (Gsell) Orientation confirmée par le plan du site	Fouillée en 1894	36 x 13,6 m (Ballu), 35-36 x 13,5 m (Wieland), 39 x 17,4 m (Gsell), 40 x 18 (Monceaux), 39 x 17,6 (plan Gsell)	35°29'17"N	6°27'46"E	Assez bon état, plan toujours reconnaissable	
160	<i>Timgad, 3</i>	Januarius (cathédrale ?)	Église 3	Est/Nord-Est	Fouilles en 1901	17,5# x 11,7#	35°28'58"N	6°27'57"E	Restaurée, dernier état était bien reconnaissable	
161	<i>Timgad, 4</i>	L'église est, hors les murs	Église 4	Est/Nord-Est		27,4 x 15,8 m (Ballu), 27 x 15,6 m	35°29'16"N	6°27'45"E	Mal conservée	
162	<i>Timgad, 5</i>	/	Église 5	Non précisée, probablement Est	Fouillée en 1911	9,35 minimum x 9,5 m	35°28'47"N	6°27'53"E	Plan toujours reconnaissable (Duval)	
163	<i>Timgad, 6</i>	/	Église 6	Est		10 x 11 m (Ballu), 12 x 11 (Monceau), 11,75 x 11,1 (Gsell), 11,5 x 11 m	35°29'08"N	6°28'05"E	Grandes lignes du plan toujours reconnaissables	

164	<i>Timgad, 7</i>	Monastère ouest (cathédrale donatiste ?)	Église 7	Sud-Est		63 x 22 m (Ballu) ou 23 m sans atrium (Ballu et Monceaux)	35°29'09"N	6°28'05"E	Monument visible, plus ou moins bien entretenu, mosaïques aux musée
165	<i>Timgad, 8</i>	/	Église 8	Nord-Est	Fouillée très en profondeur	État 1: 26 x 17 (intérieures ?); état 2: 10,9 sans absidex 10,6 m	35°29'02"N	6°27'55"E	Grandes lignes du plan toujours reconnaissables
166	<i>Timgad, 9</i>	/	Église 9	Est	Fouillée en 1938	18 x 10,8 m	35°29'13"N	6°28'07"E	Restaurée et visitable, mais mal entretenue
167	<i>Timgad, 10</i>	Chapelle de Grégoire	Église 10	Est/Nord-Est (Ballu, Gsell), Nord-Ouest (plan de Delamare)		15 x 10,5 m (plan de Delamare), 13 x 19 m (Ballu), 14 x 10 (Monceaux), 10,25 de large (Gsell) et longueur non déterminée	35°29'12"N	6°28'08"E	Peu distincte, l'inscription est au musée à l'extérieur

168	<i>Timgad, 11</i>	Nécropole sud (Ancien Temple ?)	Église 11	Sud/Sud-Est	Fouillée en 1935 et 1936	Dim. Max non déterminées, 15,3 m de largeur (Christofle)	35°28'46"N	6°27'53"E	Grandes lignes du plan toujours reconnaissables, mais monument mal entretenu	
169	<i>Henchir Tabia</i>	/	Église	Est/Nord-Est		20,3 x 12,5 (Gsell), 19 x 12,3 m (plan)	35°28'42"N	6°48'07"E	Inconnu, sans doute disparu (?) Gsell, était très ruinée	Atlas archéologique Algérie feuille 27(Batna) n° 372
170	<i>Henchir Milen, Henchir Khamsa</i>	/	Église	Est/Sud-Est		28,2 x 12,3 m, 26,2 x 12 m	35°30'29"N	6°50'08"E	Inconnu, sans doute disparu (?) Gsell, était mal conservée	Atlas archéologique Algérie feuille 27(Batna) n° 378
171	<i>Henchir Ouazen</i>	/	Église	Sud/Sud-Ouest		30,6 x 12,8 m (Gsell), 30,2 x 12,5 m	35°30'13"N	6°50'40"E	Inconnu, sans doute disparu (?) Gsell, était mal conservée	Atlas archéologique Algérie feuille 27(Batna) n° 379
172	<i>Henchir Ounkif, "Cedia"</i>	/	Église	Est	Fouillée vers 1906	27 x 13 m	35°18'45"N	7°13'15"E	Inconnu	Atlas archéologique Algérie feuille 39 (Cheria) n° 43
173	<i>Ksar El Kelb (Aïn Touila),</i>	/	Église	Est	Fouillée vers 1933	29,4 x 11,8 m (plan Cayrel)	35°26'30"N	7°27'27"E	Église disparue, mais l'emplacement	Atlas archéologique Algérie feuille 28

	"Vegesela ?"								identifiable en 1971	(Ain Beida) n° 165
174	Zoui, "Vazaivi"	/	Église	Nord (Farges)	Fouillée	22 x 10 m (Farges)	35°18'07"N	7°21'11"E	Inconnu, mais église peut être disparue, pilier du site au musée de Tébessa, autres piliers dans l'ancien mess des officiers de Khenchela	Atlas archéologique Algérie feuille 39 (Cheria) n° 49
175	<i>Henchir El Abiod, (Bir Allouchet?) 1 Reguibet Garres ou Gasses, Municipium Uneniense</i>	Église Liberalis	Église 1	Est (à peu près)	Fouillée en 1907	26 x 9,5 m (Leschi), 27 x 10,5 m (d'après le plan les dim. Intérieures supposées)	35°15'34"N	7°37'21"E	Inconnu, sans doute disparu (?)	Atlas archéologique Algérie feuille 39 (Cheria) n° 94
176	<i>Henchir El Abiod, 2</i>	/	Église 2	Est	Fouillée vers 1908	12,25 x 8,7 m	35°15'34"N	7°37'22"E	Inconnu	
177	<i>Ras Baniou</i>	/	Église	Nord	Fouillée	27,6 x 13,1 m environ	35°01'08"N	7°20'14"E	Inconnu	Atlas archéologique Algérie feuille 39 (Cheria) n° 119

178	<i>Henchir Touta</i>	/	Église	Aucune indication	Fouillée en 1936	19,4 x 10,75 m	35°09'10"N	7°46'03"E	Église disparue	Atlas archéologique Algérie feuille 39 (Cheria) n° 227
179	<i>Bordj Steh</i>	/	Église	Aucune indication		20 x 11 (Gsell, Exploration), 21 x 12 m (Gsell, Monant), 21,5 x 12,5 m (plan)	35°38'26"N	7°39'47"E	Gsell n'a pas trouvé de traces	Atlas archéologique Algérie feuille 28 (Aïn Beida) n° 190
180	<i>Aïn Zirara, Henchir Zerara, Henchir Bouhari, Aïn Ferhat</i>	/	Église	Nord-Est	Fouillée	Restreintes sans plan de précision	35°46'20"N	7°25'19"E	Disparu, quelques éléments architecturaux au musée d'Alger, l'inscription en relief au musée de Carthage	Atlas archéologique Algérie feuille 28 (Aïn Beida) n° 36
181	<i>Ksar Sbehi, Gadiaufala</i>	/	Église	Aucune indication		25 x 12 m	36°05'15"N	7°15'44"E	Inconnu, sans doute disparu (?) Gsell, n'avait vu que des traces de murs	Atlas archéologique Algérie feuille 18 (Souk Ahras) n° 159

18 2	<i>Khamissa, Thubursicum Numidarum</i>	/	Église	Sud-Est	Fouillée	16,8 x 12 (Diehl), 15,1 x 12,2 (Gsell)	36°11'31"N	7°39'18"E	Site n'est pas entretenu, église encore identifiable	Atlas archéologique Algérie feuille 18 (Souk Ahras) n° 297
18 3	<i>Henchir El Hammam, 1</i>	/	Église 1	Nord-Ouest	Fouillée	29,1 x 14,35 m	36°09'18"N	7°18'07"E	Inconnu, sans doute disparu (?) Gsell, Église très ruinée	Atlas archéologique Algérie feuille 18 (Souk Ahras) n° 208
18 4	<i>Henchir El Hammam, 2</i>	/	Église 2	Sud-Ouest		22,3 x 12,8 m	36°09'18"N	7°18'08"E	Inconnu, vraisemblablement disparu (?) Gsell, L'église était en mauvais état	

18 5	<i>Announa, 1 Thibilis</i>	Église sud	Église 1	Sud-Ouest (Gsell et Joly)	Fouillée, + nouvelles fouilles de 1894 jusqu'à 1899	14 x 12,15 m (indication plan Ravoisié, max intérieures) , 18,6 x 13 (Diehl), 19,6 x 13,15 m (Gsell et Joly) on peut déduire 18,6 à 19,6 x environ 13 m	36°23'45"N	7°15'33"E	Façade bien conservée, intérieur sale en 1988 mais plan distinct, chapiteau conservé au musée de Guelma	Atlas archéologiq ue Algérie feuille 18 (Souk Ahras) n° 107
18 6	<i>Announa, 2</i>	Église nord (cathédral e ?)	Église 2	Est	Fouillée en 1903	19,6 X 13,3 m, 16 X 15 m (Ballu)	36°23'47"N	7°15'26"E	Visitable, et assez bon état	
18 7	<i>Announa, 3</i>	/	Chapelle	Sud-Est		12,3 X 6 m	36°23'27"N	7°15'30"E	Inconnu, (Gsell), murs encore conservés sur une hauteur de 1,50 m	
Proconsulaire										

188	<i>Henchir Deheb, Henchir Redheb</i>	/	Église	Nord-Est	Fouillée en 1937	38,4 x 15 sans baptistère (Christern)	35°09'13"N	7°48'24"E	Église disparue	Atlas archéologique Algérie feuille 39 (Cheria) n° 228
189	<i>Rouis, Henchir Ouled Ahmeda</i>	/	Église	Sud-Est	Fouillée en mars 1906	19,45 x 10,30 m	35°13'03"N	7°54'31"E	Inconnue, les inscriptions sont au musée de Tébessa	Atlas archéologique Algérie feuille 40(Feriana) n° 10
190	<i>Tebessa-Khalia, 1, Triconque</i>	Basilique 1	Basilique !	Sud-Ouest	Partiellement fouillée	Plus de 40 m x 21 à 22 m	35°23'00"N	8°05'57"E	Assez mal conservé	Atlas archéologique Algérie feuille 29 (Thala) n° 144 ?
191	<i>Tebessa-Khalia, 2, Triconque</i>	Basilique 2	Basilique !	Nord-Est	Fouillée	25 x 18 m pour le rectangle dans lequel s'inscrit l'édifice	35°23'00"N	8°06'01"E	Plan très reconnaissable, murs conservés jusqu'à 1,5 m environ par endroits	
192	<i>Tebessa-Khalia, 3</i>	/	Chapelle	Sud-Est	Fouillée	14 x 6,5 m (construction irrégulière)	35°23'00"N	8°06'00"E	Inconnu	
193	<i>Tébessa, 1</i>	Église de pèlerinage dédiée à Sainte Crispine (?)	Église	Nord-Est	Fouille entre 1888 et 1892 ! fouilles reprises en 1942	46,5 x 22,2 m sans atrium	35°24'33"N	8°07'37"E	Partiellement restaurée, site protégé et ouvert au public	Atlas archéologique Algérie feuille 29 (Thala) n° 101

19 4	<i>Tébessa, 2</i>	Chapelle tréflée	Triconque	Aucune indication	Fouillée		35°24'32"N	8°07'37"E	La chapelle est toujours visible	
19 5	<i>Tébessa, 3</i>	Chapelle de Gabinilla	Chapelle	Sud-Est	Fouillée	14,6 x 8,95 m	35°24'32"N	8°07'38"E	Toujours visible	
19 6	<i>Henchir El Ksour</i>	/	Église	Aucune indication		20,4 x 7,25 m, 21# x 7,5# m	35°25'35"N	8°04'19"E	Disparu	Atlas archéologi- que Algérie feuille 29 (Thala) n° 100
19 7	<i>Morsott, 1</i>	/	Église 1	Nord-Est (Vars), Est/Sud-Est (Gsell)	Fouillée	45 x 16 m (vars), 37,5 x 15,8 m (Gsell), 39,55 x 15,74 m (plan Gsell)	35°39'44"N	8°00'48"E	Murs peu visibles en 1970 (Christern)	Atlas archéologi- que Algérie feuille 29 (Thala) n° 66
19 8	<i>Morsott, 2</i>	/	Église 2	Nord-Est	Fouillée en 1899	26 x 9,2 m	35°39'46"N	8°00'48"E	Inconnu, sans doute disparu (?) Gsell, était mal conservée	
19 9	<i>Madaure, 1 Midaourou- ch, Montesqui- eu, Madauros</i>	/	Église 1	Sud-Est	Fouillée en 1920-1921	34 x 7,8 m, 8,1 m (Gsell et Joly)	36°04'41"N	7°54'11"E	Mal entretenu, mais visitable	Atlas archéologi- que Algérie feuille 18 (Souk

200	<i>Madaure, 2</i>	/	Église 2	Est/Nord-Est		28,5 x 12,95 (Gsell), 29,9 x 14 (plan Duval)	36°04'29"N	7°53'54"E	L'église n'est pas entretenue mais reconnaissable	Ahras) n° 432
201	<i>Madaure, 3</i>	/	Église 3	Aucune indication			36°04'43"N	7°54'09"E	Mal entretenu, mais visitable	
202	<i>Taoura, Thagura, Thagora</i>	/	Église	Nord		40 x 14,6 m en façade, et 22,6 du côté du chevet	36°10'34"N	8°02'21"E	Partie nord disparue (Gsell), coté oriental conservait une élévation de 5 m	Atlas archéologique Algérie feuille 19 (El Kef) n° 80
203	<i>Guelma, Calama</i>	/	Église	Est	Fouillée	33,5 x 15 m (plan Ravoisié), 26,4 x 16 m sans vestibule	36°27'56"N	7°25'45"E	Disparu, plusieurs inscriptions de Guelma font partie de la collection Delamare envoyée au musée de Louvre	Atlas archéologique Algérie feuille 9 (Bône) n° 146
204	<i>Hippone, Bone, Annaba, Hippo Regius</i>		Église et Baptistère (cathédrale ?)	Ouest/Nord-Ouest	Fouillée	Largeur max environ 50 m, 48 x 19,5 m (plan)	36°52'59"N	7°45'02"E	Toujours visible, mais détériorée	Atlas archéologique Algérie feuille 9 (Bône) n° 59

20 5	<i>Hippone, Bone, Annaba, Hippo Regius</i>		Triconque		Fouillé		36°52'58"N	7°45'02"E	Toujours visible, mais détériorée	Atlas archéologi- que Algérie feuille 9 (Bône) n° 59
---------	--	--	-----------	--	---------	--	------------	-----------	---	---

"Les monuments antiques de l'Algérie" de Stéphane Gsell (Tomes II+III), 1901

Nota Bene : On n'a pas pris en considération les établissements dont l'existence est douteuse ou remise en question par les savants de l'époque, (en l'occurrence Gsell) : Ain Segueur (Tébessa), Ain Turk (Région de Setif), Henchir el Bey (région d'Aïn Beïda), Biar Ouled Atmane (région de Sétif), Chabet Médabouah (région de Constantine), Djebel Djaffa (au sud de Khenchela), Kherbet el Ma et Abiod (entre Constantine et Sétif), Henchir Mahfadia (région de Khenchela), Méchira (au sud-ouest de Constantine), Mechta el Bir (région de Sétif), Henchir Megroun

N°	Localité	Nom de l'édifice / description	Type de l'édifice	Orientation	Date de construction/fouille	Dimensions	État de Conservation	Situation
1	<i>Henchir Abdallah</i>	/	Sanctuaire (sans précision) - on a trouvé une inscription	Aucune indication	/	/	Disparu	
2	<i>Henchir Adjedj</i>	/	Probablement une église	Impossible de la restituer	/		Disparue	Région de Tébessa
3	<i>Aguemmoun Oubekkar</i>	/	Chapelle	Nord-Ouest	/	6,50 x 5,60 m	Ruine (h=2,50 m environ)	Kabylie

4	<i>Aïn Ghorab</i>	Chapelle d'Emeritus ??(pas prouvé)	Église	Aucune indication	/	20 m		Région de Tébessa
5	<i>Aïn Tamda</i>		Église	Nord/Nord-Est	Non fouillée	25,66 x 14,50 m	Ruine	Région d'Aumale
6	<i>Aïn Zirara</i>		Église	Aucune indication	Après milieu V ^{ème} / fouillée en 1884	/		Région d'Aïn Beïda
7	<i>Aïoun Berrich</i>		?	Aucune indication	V ^{ème}			Région d'Aïn Beïda
8	<i>Alger / Icosium</i>		Église	Ouest			Ruine (reste une muraille en forme d'abside)	Alentour d'el Jamaa el Jdid d'Alger (rue de la marine anciennement)
9	<i>Announa / Thibilis</i>		Église	Nord-Est		19,60 x 13,15 m		
10	<i>Announa</i>		Chapelle	Sud/Sud-Est		12,30 x 6 m	Ruines (1,5 m de hauteur)	
11	<i>Henchir Aourir</i>		Église	Aucune indication				Région de Batna
12	<i>Arial / Regiae</i>		Chapelle	Est		12 x 16 m	Disparu	Près d'Oran
13	<i>Henchir el Atech</i>		Église	Aucune indication		32 x 14,20 m	Ruine	Entre Sétif et Batna

14	<i>Henchir el Atech.</i>		Chapelle	Aucune indication		19 x 1 2,20 m		
15	<i>Henchir et Azreg</i>		Église	Aucune indication		22,15 x 12 m	Mal conservé	Au nord de l'Aurès
16	<i>Henchir et Azreg.</i>		Église	Aucune indication		18,85 x 9,80 m	Ruine (que le soubassement)	
17	<i>Barāï / Bayai</i>		Aucune ruine qui puisse être considérée comme église	Aucune indication				Au nord de l'Aurès
18	<i>Henchir el Begueur</i>		Église	Aucune indication			Ruine	Région de Tébessa
19	<i>Henchir el Beïda</i>		Chapelle	Aucune indication		16,20 x 13 m	Fort ruiné	Au nord de l'Aurès
20	<i>Bénian / Ala Miliaria</i>		Église	Nord-Est	Entre 434 (mort de Robba sœur d'Honoratus-evêque donatiste) et 439 (épitaphes d'un diacre mort en 439)	26,8 x 16 m		Département d'Oran

21	<i>Biar el Kherba</i>		Église	Sud/Sud-Est	Non fouillée	29,80 x 15,3 m. (sans l'abside) L'abside = 7,10 m	Traces des murs au ras du sol	Entre Sétif et Batna
22	<i>Biar Haddada / castellum B... ?</i>		Chapelle	Aucune indication			Disparu	Région de Sétif
23	<i>Bir ben Zireg</i>		Église	Aucune indication	Non fouillée	23,30 x 6,86 m	Mal conservé	Entre Sétif et Batna
24	<i>Bir Djedid</i>		Église	Aucune indication		24,50 (sans abside) x 13,75 m	Très ruiné/peu distinct	Entre Sétif et Batna
25	<i>Bir el Abiod</i>		Chapelle	Aucune indication		L=6 m	Ruine	Au nord de l'Aurès
26	<i>Bir el Henchir</i>		Chapelle	Est		18 x 5 m	Restes /vestiges	Entre Sétif et Batna
27	<i>Bir Fradj</i>		Chapelle	Aucune indication			Disparue (inscriptions trouvées)	À l'est de Constantine
28	<i>Bordj Steh</i>		Église	Aucune indication		21 x 12 m		Entre Aïn Beïda et Tébessa
29	<i>Kherbet Bou Addoufen</i>		Basilique	Aucune indication		34 x 15,8 m	Ruine	Région de Sétif

30	<i>Kherbet Bou Addoufen</i>		Église	Aucune indication		37,20 x 19,60 m	Ruine	
31	<i>Kherbet Bou Addoufen</i>		Chapelle	Aucune indication		26,40 x 10,50 m	Mal conservée	
32	<i>Henchir Bou Ghadaine</i>		Église	Aucune indication		16 x 7 m	Très mauvais état	Au nord-ouest de Batna
33	<i>Henchir Bou Takrematène / Nova Sparsa ?</i>		Église	Aucune indication	Non fouillée	17,30 x 9,60 m	Mal conservée	Entre Sétif et Batna
34	<i>Henchir Bou Takrematène</i>		Église	Aucune indication		22,50 x 12,30 m	Ruine peu nette	
35	<i>Castiglione</i>		Église	Est/Nord-Est		34,10 x 16,20 m	Très mauvais état (exploitée comme carrière)	Entre Alger et Tipasa
36	<i>Chémorra</i>		Chapelle	Aucune indication		12 x 9 m	Traces au sol	Au nord de l'Aurès. À 8 km au sud/sud-ouest de Chemorra
37	<i>Cherchel / Caesarea</i>		Église	Aucune indication				
38			Chapelle	Aucune indication		12,08 x 8,40 m		
39			Chapelle	Aucune indication		20 m de long	Très ruinée	À 300 m de l'amphithéâtre

40	<i>Constantine / Cirta / Constantina</i>		Église	Aucune indication	330 (lettre de Constantin) détruite par les donatistes	36,80 x 23,30 m	Disparu	
41	<i>Henchir Djardia</i>		Chapelle	Aucune indication		16,40 x 9,90 m	Ruine peu distincte	Au nord de l'Aurès
42	<i>Djemila / Cuicul</i>		Église	Est		26,80 x 16 m	Vestiges (détruite par le feu)	Extrémité sud-est de la ville antique
43	<i>Kherbet Fraïm</i>		Grande église	Aucune indication		43 x 15,60 m	Vestiges maigres (non fouillée)	Région de Sétif
44			Petite église	Aucune indication		20 x 11,45 m	Très mal conservée	
45	<i>Gouéa</i>		Castellum avec chapelle	Nord-Est		23 x 12,50 m	Vestiges	Région de Médéa
46	<i>Henchir Gountas</i>		Église	Aucune indication		23,65 x 13,40 m	Traces au sol	Au nord de l'Aurès
47	<i>Henchir Gourai</i>		Chapelle	Aucune indication		Environ 13-14 m de long	Vestige peu distincte	
48	<i>Henchir Guellil</i>		Chapelle	Aucune indication		17,62 x 9,30 m	Mal conservée	Au nord-ouest de Batna

49	<i>Guelma / Calama</i>		Basilique	Aucune indication		33,50 x 15 m	Disparu	À l'extrémité septentrionale des ruines de la ville antique
50	<i>Henchir Guesseria</i>		Église	Est		25,85 x 14,30 m	Vestiges plus ou moins conservé	Au nord de l'Aurès
51			Chapelle / baptistère	Aucune indication		10,85 x 7,10 m		
52	<i>Henchir el Guesseria</i>		Église	Aucune indication			Presque disparu	Au nord-ouest de Batna
53	<i>Henchir Gressès</i>			Aucune indication		27 x 12,50 m	À peine distincte	Au nord de l'Aurès. À 300 mètres à l'ouest de la citadelle byzantine
54	<i>Henchir Guessès</i>		Chapelle	Aucune indication		7,80 x 7 m		Au nord de la citadelle byzantine
55	<i>Kherbet Guidra / Sertei</i>		Église	Nord-Est	Moitié du V ^{ème} ou plus tard [dates indiquées sur des mosaïques : 444 + 467]	37,40 x 18,20 m	Vestiges, 1,10 m au-dessus du sol (détruite par le feu)	Au nord-ouest de Sétif. Sur une colline dominant la ville antique et en dehors de l'enceinte

56	<i>El Hamiet / Ad Perdices</i>		Église	Sud/Sud-Est		37,90 x 21,50 m (sans porche)	Non fouillée, plan net, vestiges ne dépassent pas le sol	Région de Sétif
57	<i>Henchir el Hammam 1</i>		Église	Sud-Est		29,10 x 14,35 m	Très ruinée	Au sud de Guelma
58	<i>Henchir el Hammam 2</i>		Chapelle	Nord-Est		22,30 x 12,80 m	Très mauvais état	Au sud de Guelma À 10 mètres à l'est de l'église
59	<i>Hammam Righa / Aquae Calidae</i>		Berbrugger (1) y a vu « un monument qui a la forme d'une église » ; Gsell ne l'a pas retrouvé	Aucune indication		20 m de large	Pas retrouvée	Département d'Alger
60	<i>Hassnaoua</i>		Église	Sud/Sud-Est		34,20 x 13,60 m	Non fouillée, murs ne dépassent pas le sol	Région de Bordj Bou Aréridj
61	<i>Hippone</i>	La basilica maior (2) ou basilica Pacis	Basilique	Aucune indication	Construite avant 393 (un concile fut tenu à cette date)			
62	<i>Hippone</i>	Chapelle de Saint Etienne	Chapelle	Aucune indication				

63	<i>Hippone</i>	La basilica Leontiana fondée par Leontius, évêque d'Hippone et martyr (honoré par les donatistes et les chrétiens)	Basilique	Aucune indication	Concile fut tenu dans cette église en 427			
64	<i>Hippone</i>	La basilique des donatistes	Basilique	Aucune indication				
65	<i>Hippone</i>	La basilique des huit martyrs (construite par Saint Augustin)	Basilique	Aucune indication				
66	<i>Hippone</i>	La chapelle des vingt martyrs	Chapelle	Aucune indication				

67	<i>Hippone</i>	La chapelle de saint Théogène, martyr,	Chapelle	Aucune indication				
<i>Aux environs d'Hippone, (St Augustin indique)</i>								
68	<i>Hippone</i>	Une chapelle de martyrs, dans la banlieue de la ville		Aucune indication				
69	<i>Hippone</i>	Une chapelle de saint Gervais et de saint Protais, élevée aussi dans une propriété privée, à une trentaine de milles d'Hippone (Victoriana villa)		Aucune indication				
70	<i>Hippone</i>	Un oratoire, « orationum locus », contenant de la terre du Saint-Sépulcre, sur un domaine privé, il Fussala, à 40 milles d'Hippone		Aucune indication				
71	<i>Hippone</i>	Une basilique, « basilica », à Hasna ; les circoncellions détruisirent l'autel de ce sanctuaire		Aucune indication				

72	<i>Hippone</i>	Une église, « ecclésia », contenant une relique de saint Étienne, Audurus, sur un domaine		Aucune indication				
73	<i>Kherbet el Kébira</i>	/	Église	Aucune indication		30 x 13,50 m	Très mal conservée	Région de Sétif
74	<i>Khamissa / Thubursicum Numidarum</i>	/	Chapelle	Sud/Sud-Est	Byzantine d'après Gsell	15,10 x 12,20 m	Assez bien conservée, seules les parties hautes manquent	Entre Ksar el Kébir (fortin byzantin) et l'emplacement probable du forum
75	<i>Kherba</i>	/	Chapelle	Aucune indication			Quelques vestiges	Près de Duperré, vallée du Chélif
76	<i>Kherba / Tigava municipium</i>	/	Église	Aucune indication	Inscription qui fait peut-être allusion à la révolte de Firmus (372 / 375 ap. J. C.)		Disparue	Dans la vallée du Chélif Emplacement non retrouvé
77	<i>Ksar Sbéhi / Gadiaufala</i>	/	Église	Aucune indication		25 x 12 m	Seules les traces des murs sont visibles	Région d'Aïn Beïda

78	<i>Ksar Tala ou Ksar Roumi</i>	/	Église	Aucune indication			Disparu	À 4 kilomètres au sud-est de Bordj Ménaïel, dans la Kabylie occidentale
79	<i>Henchir el Ksour</i>	/	Chapelle	Aucune indication		20,40 x 7,25 m	Disparue	À 3 kilomètres à l'ouest/nord-ouest de Tébessa
80	<i>Lambèse.</i>	/	Chapelle	Est/Nord-Est		20 x 11,75 m par devant/12,50 m par derrière	Très mal conservée	À 1.500 mètres à l'est du camp, dans un cimetière
81	<i>Henchir Mafouna (Lamsortum, à l'ouest de Batna)</i>	/	Église	Aucune indication		35,25 x 14,63 m	Ruines peu distinctes	
82	<i>Kherbet et Mahrab</i>	/	Église	Aucune indication		32,20 x 14,30 m	Mal conservée, non fouillée	<i>Entre Sétif et Batna.</i> À l'ouest de la ville antique
83	<i>Matifou / Rusguniae</i>	/	Église	Est/Ouest (deux absides)		34,80 (sans abside) x 19 m	Ruine, reste que le bas des murs	Près d'Alger

84	<i>Midaourouch / Madauri</i>	/	Basilique	Aucune indication		28,50 x 12,95 m	Très mauvais état	À l'extrémité nord-ouest de la ville antique
85	<i>Méchira</i>	/	Chapelle	Aucune indication		12 x 7,80 m	Ruine	Au sud-ouest de Constantine
86	<i>Méchira</i>	/	Chapelle	Aucune indication		12,90 x 7,10 m	Ruine	
87	<i>Henchir de la Mechta Si Salah</i>	/	Chapelle	Aucune indication		31,40 x 16,85 m	Mal conservée	Entre Sétif et Batna
88	<i>Henchir Megroun</i>	/	Chapelle	Aucune indication			Bloc de pierre 1 m, 50 de long sur 0 m, 92 de haut	
89	<i>Megsmeïa</i>	/	Église	Aucune indication				Entre Souk Ahras et Guelma
90	<i>Henchir Mertoum</i>	/	Église	Aucune indication				Région de Tébessa
91	<i>Mesloug</i>	/	?	Aucune indication				À 10 kilomètres au sud de Sétif

92	<i>Mila / Milevum</i>	/	Basilique !	Aucune indication	En 402 et 416 (conciles catholiques furent tenus « <i>in civitate Milevitana, in secretario basilicae</i> »)			
93	<i>Henchir Milen</i>	/	Église	Aucune indication		28,20 x 12,30 m	Très mal conservée	Au nord de l'Aurès
94	<i>Morsott</i>	/	Grande église	Aucune indication	Fouillée en 1890	37,50 x 15,80 m		Au nord de Tébessa
95	<i>Morsott</i>	/	Petite église	Aucune indication	Elle a été fouillée	26 x 9 ,20 m	Très mal conservée.	À 60 mètres de Morsott grande église
96	<i>Mouzaïaville</i>	/	Église	Aucune indication		20 x 10 m	Tous les vestiges ont aujourd'hui disparu	Département d'Alger
97	<i>Mrakhib Thala /Macomades ?</i>	/	Église	Aucune indication		30 m de long et 2,20 m, de hauteur	M. Poulle signale en cet endroit une basilique	Région d'Aïn Beïda

98	<i>Orléansville /Castellum Tingitatum</i>	Saint Reparatus	Basilique	Aucune indication	Ruines de l'édifice mises au jour en 1843 La première date, celle de la pose des fondations, correspond au 21 novembre 324	16 x 26 m	En général bien conservées	Il y avait à Castellum Tingitanum une autre église, qui a disparu lors de la construction de l'hôpital militaire
99	<i>Henchir Ouazen</i>	/	Église	Aucune indication		30 60 x 12,80 m		Au nord de l'Aurès
100	<i>Oued Fendek</i>	/	Chapelle ?	Aucune indication		9 80 x 40 m	Entièrement détruite	Au sud-est de Philippeville, située sur une éminence appelée Sidi Meziane, dominant la plaine de l'oued Fendek et voisine du village « actuel » de Jemmapes

101	<i>Ruines de l'Oued R'zel</i>	/	Chapelle	Aucune indication		12,05 m de large. La longueur ne peut pas être déterminée avec certitude	Très mal conservée	Au nord de l'Aurès
102	<i>Ouled Agla ou Lecourbe / Equizetum</i>	/	Église	Aucune indication				À l'ouest de Sétif
103	<i>Kherbet Ouled Arif / Lambiridi,</i>	/	Église	Aucune indication		46,30 x 19,30 m	Il ne reste que quelques vestiges	Au sud-ouest de Batna
104	<i>Ouled Meriem</i>	/	Église	Aucune indication			Vestiges peu distinctes	<i>Région d'Aumale</i> À 300 mètres environ au sud de la Ghorfa des Ouled Meriem sur un mamelon appelé Koudiat Zahrir.

105	<i>Kherbet Ouled Sassi</i>	/	Église	Aucune indication	Non fouillée	27 x 12,45 m		Entre Sétif et Batna
106	<i>Oum el Aber</i>	/	?	Aucune indication				Région d'Aïn Beïda
107	<i>Kherbet Oum el Ahdam</i>	/	Église ou chapelle	Aucune indication	Une pierre, portant une inscription qui mentionne diverses reliques et qui est datée de l'année provinciale 320 (c'est-à-dire 359 de notre ère)		Entièrement détruite	Au sud-ouest de Sétif
108	<i>Oum el Bouaghi / Canrobert</i>	/	Église (?)	Aucune indication	Cet édifice, construit en énormes blocs, atteignait encore, il y a un demi-siècle, 7 à 8 mètres de hauteur à l'ouest et au sud			Région d'Aïn Beïda

109	<i>Kherbet el Ousfane</i>	/	Église	Aucune indication	Gsell a fouillé une bonne partie du chœur	16,95 x 10,57 m	Très ruinée	Entre Sétif et Batna
110	<i>Périgotville</i>	/	Église	Aucune indication	La ruine a été fouillée	23,40 x 14,60 m	En ruine	Satafis, région de Sétif
111	<i>Philippeville / Rusicade</i>	/	Basilique !	Aucune indication	Fouillée en 1886			
112	<i>R'ar Brid</i>	/	Basilique !	Aucune indication		Deux galeries, longues de 15 m et de 11,50 m		Au Nord-Ouest de Constantine, <i>dans le massif du Marchou</i>
113	<i>Relizane</i>	/	Église	Aucune indication			Détruite	Situées sur la Mina, à 4 km au sud de Relizane
114	<i>Renault</i>	/	Chapelle	Aucune indication				<i>Département d'Oran</i>
115	<i>Henchir Resdis</i>	/	Église	Aucune indication		23,70 x 13 m	Très ruinée	Au nord de l'Aurès

116	<i>Rouffach / Castellum Elephantum</i>	/	?	Aucune indication	En 304 ou en 305			À l'ouest de Constantine
117	<i>Henchir Saatoud</i>	/	Chapelle	Aucune indication		12,10 x 5,90 m	Fort mauvais état	Au nord de l'Aurès
118	<i>Ruine près de la Sbikra</i>	<i>L'inscription suivante était placée à l'entrée d'un sanctuaire chrétien : « H(a)ec domus Dei ; Memoria Salvatoris. »</i>	?	Aucune indication				À l'est de Khenchela.
119	<i>Henchir Seffan</i>	/	Église	Aucune indication	Non fouillée	35,20 x 14,15 m	Mal conservée	Au nord de l'Aurès

120	<i>Henchir Seffan.</i>	/	Église	Aucune indication		37,50 x 16 m	Très ruinée	À environ 200 m à l'est de la précédente
121	<i>Plaine des Segnia,</i>	/	Chapelle	Aucune indication		15 x 14 m		Bahira et Touila, chez les Ouled Aziz, au nord-ouest d'Aïn Beïda
122	<i>Kherbet Selmi</i>	/	Église	Aucune indication	Non fouillée	29,20 x 12,40 m	Mal conservée	Région de Sétif, vers le centre du bourg antique
123	<i>Kherbet Selmi</i>	/	Église	Aucune indication		22 x 10,90 m		Au sud-ouest du bourg
124	<i>Sériana-Pasteur / Lamiggiga 1</i>	/	Église 1	Aucune indication		19,50 x 14,60 m	Très ruinée	Lamiggiga, au nord-ouest de Batna
125	<i>Sériana-Pasteur / Lamiggiga 2</i>	/	Église 2	Aucune indication		19,50 x 16,10 m		7 mètres de la précédente

126	<i>Sérianapasteur / Lamiggiga 3</i>	/	Église 3	Aucune indication	N'a pas été fouillée			À l'est de la précédente
127	<i>Sétif / Sitifis</i>	/	Église	Aucune indication			Disparue	À quelques mètres de l'ancienne église de Sainte-Monique
128	<i>Sétif</i>	/	Église	Aucune indication			Les restes d'une mosaïque (assez grossière, qui couvrait une vaste étendue) ont été mis au jour à l'angle nord de la caserne de cavalerie	Sétif
129	<i>Sétif</i>	/	Église	Aucune indication	452 ap J. C.			Sétif
130	<i>Sidi Embarek</i>	/	Église	Aucune indication	Grande partie fouillée	24,40 x 12 m	Mal conservée	À l'ouest de Sétif

131	<i>Sidi Ferruch</i>	/	Église, baptistère et chapelle	Aucune indication		La chapelle mesure 3,40 x 8 m		Près d'Alger
132	<i>Sidi Mabrouk</i>	/	Chapelle	Aucune indication		≈ 16 x 9,10 m	Entièrement détruite	À 1 km au sud-est de Constantine
133	<i>Sillègue / Novar</i>	/	Église	Aucune indication			Ruines disparues	Dans la région de Sétif
134	<i>Souk Ahras / Thagaste</i>	/	?	Aucune indication				
135	<i>Souk el Khmis / Tatilti</i>	/	Église	Aucune indication		26,25 x 15 m	Mal conservée	Dans la région d'Aumale
136	<i>Henchir Tabia</i>	/	Église	Aucune indication		20,30 x 12,50 m	Ruinée et recouverte par des constructions indigènes.	Au nord de l'Aurès

137	<i>Henchir Tabia</i>	/	Église	Aucune indication		30 x 8 m	Très mal conservée	Autre localité au nord de l'Aurès
138	<i>Henchir Taghafaght</i>	/	?	Aucune indication				Près de Khenchela
139	<i>Taksebt / Rusuccuru</i>	/	Église	Aucune indication		38 x 18 m	Presque tous les matériaux enlevés	À l'est d'Alger
140	<i>Taksebt</i>	/	Chapelle	Aucune indication	La chapelle n'a pas été fouillée.	≈ 10 x 8 m	Quelques vestiges étaient visibles	Voisine de l'église précédente
141	<i>Tamagra</i>	/	Église	Aucune indication				Région de Khenchela
142	<i>Kherbet Tamarit</i>	/	Église	Aucune indication	Non fouillée	27,50 x 15 m	Mal conservée	Entre Sétif et Batna
143	<i>Henchir Taoukouch</i>	/	Église	Aucune indication		21,55 x 13 m	Assez peu distincte	Au nord de l'Aurès

144	<i>Taoura /Thagura</i>	/	Église !	Sud		40 x 14,60 m	Ruine	Région de Souk Ahras. À environ 200 m à l'est de la citadelle byzantine, contre la route d'Aïn Guettar à Souk Ahras
145	<i>Tébessa / Theveste</i>	/	Grande basilique	Aucune indication	Fouillée			Sur la lisière septentrionale de la ville romaine, Theveste
146		/	Église	Sud-ouest		46 x 22 m		
147	<i>Salle tréflée</i>	/	Chapelle ?	Aucune indication				
148	<i>Ténès / Cartennaa</i>	/	Église (?)	Aucune indication				Situé à l'angle nord-est de la ville
149	<i>Téniet el kebch</i>	/	Église	Sud		31,80 x 13,60 m	Peu distincte	Au nord de l'Aurès, vers le centre du bourg antique

150	<i>Téniet el Kebch</i>	/	Église	Aucune indication		24 x 13,80 m	Fort mauvais état	
151	<i>Henchir Terlist</i>	/	Église	Aucune indication	Non fouillée	36,85 x 15,66 m (sans l'atrium)		Entre Sétif et Batna
152	<i>Henchir Terlist</i>	/	Chapelle	Aucune indication	Non fouillée	18 x 13,05 m	Mal conservée	À 300 mètres environ au nord-est de l'église
153	<i>Tigzirt</i>	/	Grande église	Aucune indication		40 x 21 m	Assez bien conservée	Dans la partie orientale de la ville antique, à quelques mètres du rempart romain
154	<i>Tigzirt 2</i>	/	Église	Aucune indication		30 x 13,50 m	Complètement détruite	Située dans la partie méridionale de la ville antique

155	<i>Tigzirt 3</i>	/	Chapelle	Aucune indication		18,40, x 9 m (sans l'abside)	Très ruinée	À 50 mètres au sud de la grande basilique
156	<i>Tigzirt 4</i>	/	Chapelle	Aucune indication		20,10 x 11 50 m	Très mal conservée	Dans la nécropole orientale
157	<i>Henchir Tikoubaï</i>	/	Église	Aucune indication	Non fouillée	31, 70 x 15,40 m L = 46,30 avec l'atrium	En très mauvais état	Au sud du bourg antique, au nord de l'Aurès
158	<i>Timedout</i>	/	Église	Aucune indication		31 x 13,60 m		Région du Hodna
159	<i>Timgad / Thamugadi</i>	/	Grande église	Aucune indication	Fouillée	39 x 17,40 m		Située vers l'extrémité nord-ouest de la ville

160	<i>Timgad 2</i>	/	Église	Aucune indication	L'église n'a pas été déblayée.	13,40 x 12,10 m (sans l'abside)	Très mal conservée.	À 120 m environ au sud-sud-ouest de la porte septentrionale de la ville, à droite de la rue qui monte au forum
161	<i>Timgad 3</i>	/	Chapelle	Aucune indication		11,75 x 11,10 m	Il ne reste que le bas des murs	À 60 m environ au sud-ouest du Capitole, sur le bord d'un ravin
162	<i>Timgad 4</i>	/	Chapelle	Aucune indication	La chapelle n'a pas été	10,90, x 10,60 m	Très ruinée	À 200 m environ du Capitole, à l'ouest
163	<i>Timgad 5</i>	/	Chapelle	Aucune indication	Fouillée (Quelques fouilles ont été faites)	Largeur 10,25 m		Sur un mamelon à 250 m au sud-ouest de la citadelle byzantine
164	<i>Tipasa 1</i>	/	Grande basilique	Aucune indication	Fouillée partiellement	52 x 45 m (Sans l'abside)	Très mauvais état	Sur la colline occidentale, à quelques mètres en deçà du rempart romain

165	<i>Tipasa 2</i>	/	Église	Aucune indication		32 x 16,80 m	Il ne reste que quelques vestiges	Dans la partie sud-ouest de la ville
166	<i>Tipasa 3</i>	/	Basilique funéraire de Sainte-Salsa	Aucune indication	Fouillée		Assez satisfaisant	
167	<i>Tipasa 4</i>	/	Chapelle funéraire de l'évêque Alexandre	Aucune indication	Fouillée	22,80 x 16,68 m / 14,23 m (Sans l'abside),	Les parties hautes sont détruites. Le bas est assez bien conservé	Dans le cimetière occidental de Tipasa
168	<i>Tipasa</i>	/	Petite chapelle funéraire	Aucune indication		9,50 x 4,90 m	Parties hautes disparues	Dans le cimetière oriental, à l'est de la basilique de Sainte-Salsa
169	<i>Tobna /Thubunae</i>	/	Église !	Aucune indication				Dans le Hodna
170	<i>Et Toual</i>	/	Église	Aucune indication	Fouillée	16,20 x 9,60 m		Au sud-ouest de Biskra

171	<i>Zana /Diana Veteranorum</i>	/	Église byzantine	Sud-Est		33 x 17,10 m		
172	<i>Kherbet Zambia / Cérez /Lemellef</i>	/	Église !	Aucune indication				Au sud-ouest de Sétif
173	<i>Henchir Zerdan</i>	/	Basilique	Aucune indication				Au nord de Timgad, à 1.300 m environ au sud de cette ruine
174	<i>Zoui / Vazaivi</i>	/	Église	Aucune indication	Fouillée,	22,44 x 10 m	Très mal conservée	Dans la région de Khenchela
175	<i>Zraïa / Zarai,</i>	/	Grande église	Aucune indication	Quelques fouilles ont été entreprises	40,25 x 17,10 m	Très mauvais état	Entre Sétif et Batna, au nord-ouest des ruines
176	<i>Zraïa</i>	/	Église	Aucune indication	Non fouillée	29,60 x 14,70 m	Les murs ne dépassent pas le sol	À l'ouest de la ville

Annexe II Carte des églises paléochrétienne en Algérie

Maurétanie Césarienne

1	2	3	4	5	6
Arbal,	Bou Hanifa 1	Bou Hanifa 3	Bou Hanifa 2	Bénian	Orléansville
7	8	9	10	11	12
El Kherba,	Cherchel	Cap des trois-ilots	Hammam Rhiga	Tipasa 1	Tipasa 2
13	14	15	16	17	18
Tipaza 3	Tipaza 4	Tipaza 5	Tipaza 6	Tipaza 7	Tipaza 8
19	20	21	22	23	24
Castiglione	Mouzaïaville	Gouéa	Aïn Tamda	Matifoue	Tigzirt 1 Iomnium
25	26	27	28	29	30
Tigzirt 2	Tigzirt 3	Tigzirt 4	Tigzirt 5	Taksebt, 1	Taksebt, 2
31	32				
Aguemoun- Oubekkar	Souk El Khemis				

Maurétanie Sitifienne

33	34	35	36	37	38
Tarmount	Ouled Agla	Tocqueville	Sidi Embarek	Hassnoua	Kherbet Guidra
39	40	41	42		
Sétif		Aïn Kebira	El Hamiet		

Numidie

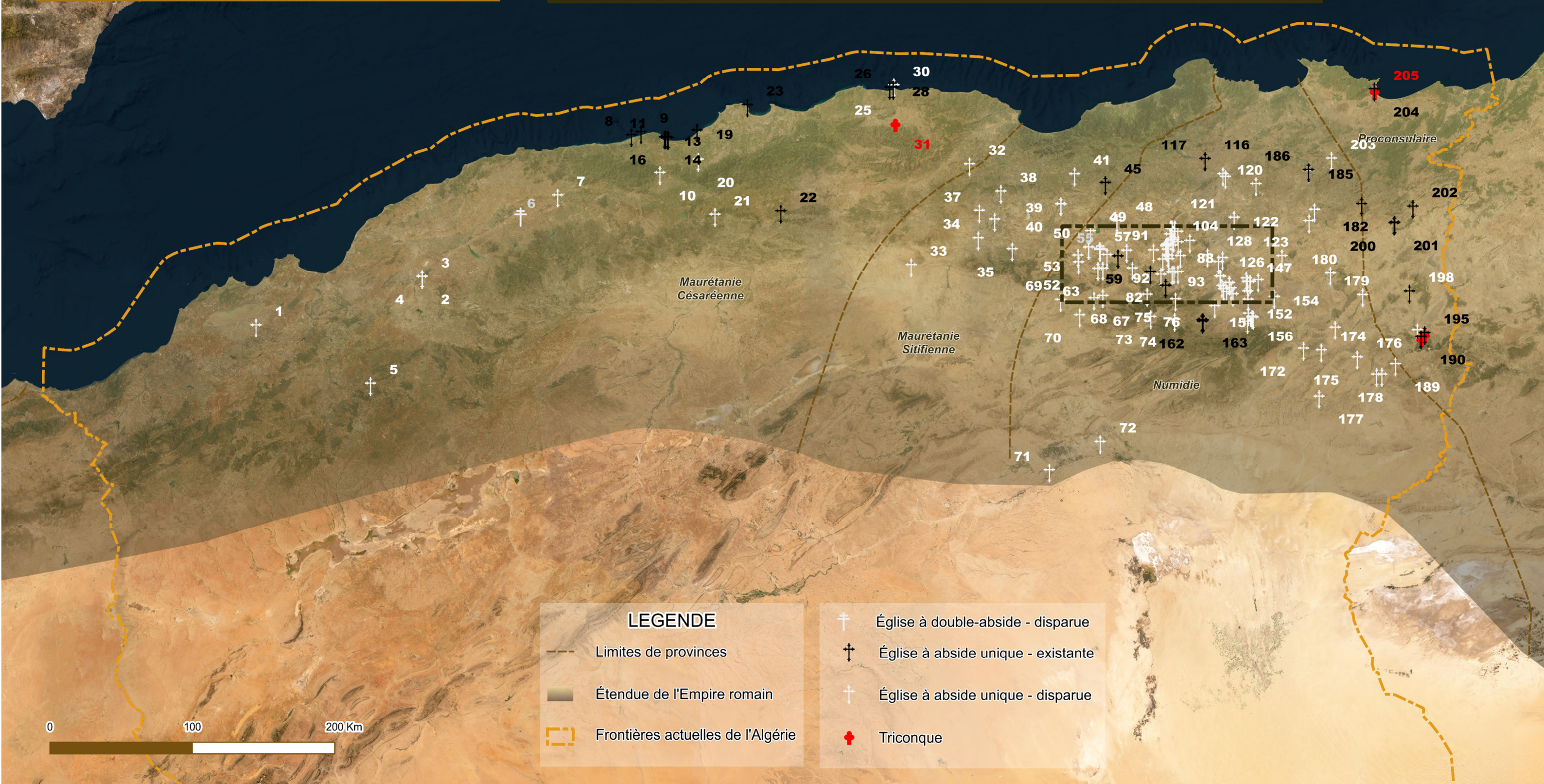
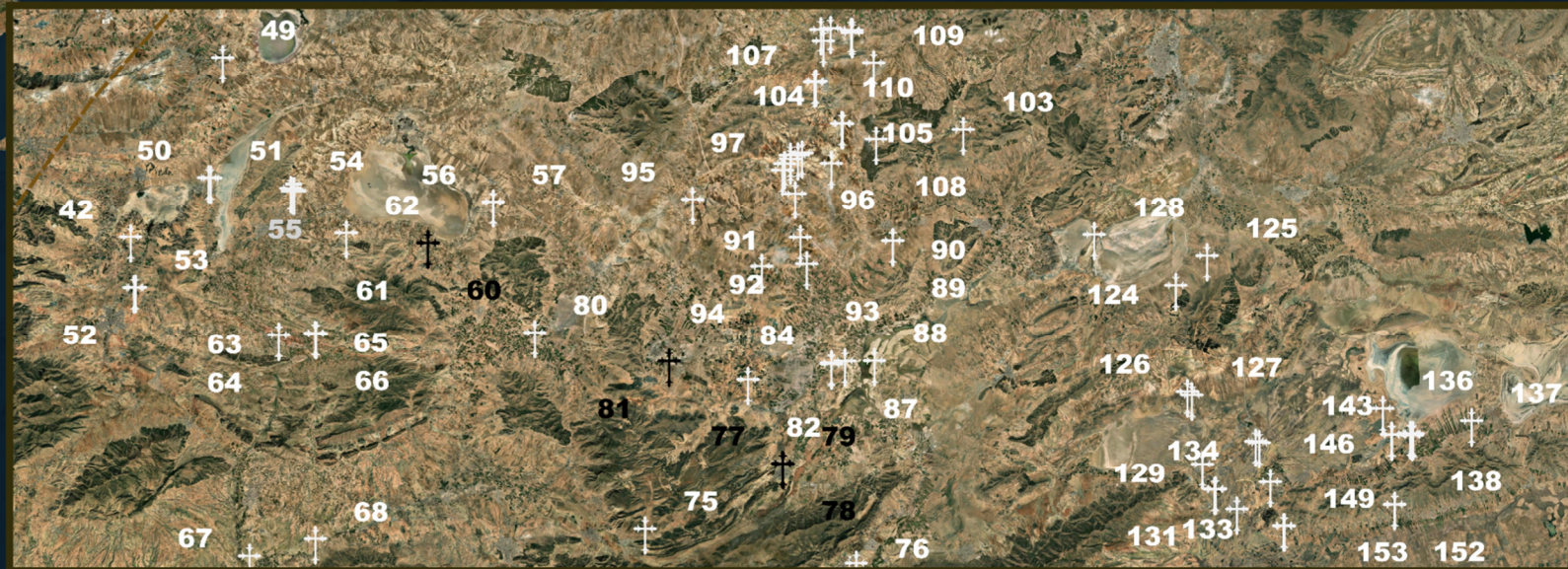
43	44	45	46	47	48
Djemila, 1	Djemila, 2	Djemila, 3	Djemila, 4	Djemila, 5	Kherbet El Mahri
49	50	51	52	53	54
Bel Aroug	Kherbet Fraïm, 1	Kherbet Fraïm, 2	Kherbet Selmi, 1	Kherbet Selmi, 2	Kherbet El Kebira, 1
55	56	57	58	59	60
Kherbet El Kebira, 2	Henchir El Atech	Henchir El Atech	Kherbet Bou Hadeb, 1	Kherbet Bou Hadeb, 2	Kherbet Bou Hadeb, 3

61	62	63	64	65	66
<i>Kherbet Bou Hadeb, 4</i>	<i>Henchir de la Mechta si Salah</i>	<i>Zraïa, 1</i>	<i>Zraïa, 2</i>	<i>Henchir Terlist, 1</i>	<i>Henchir Terlist, 2</i>
67	68	69	70	71	72
<i>Henchir Akhrib</i>	<i>Henchir Guellil</i>	<i>Timedout,</i>	<i>Kherbet El-Dib</i>	<i>Et Toual, El Ksar, Lioua</i>	<i>Drah Souid</i>
73	74	75	76	77	78
<i>Kherbet Ouled Arif,</i>	<i>Lambèse,</i>	<i>Henchir Mafouna</i>	<i>Ksar Belezma</i>	<i>Seriana, Pasteur, 1</i>	<i>Seriana, Pasteur, 2</i>
79	80	81	82	83	84
<i>Seriana, Pasteur, 3</i>	<i>Kherbet Tamarit</i>	<i>Zana</i>	<i>Henchir Aourir</i>	<i>Henchir Bou Ghadaïne, 1</i>	<i>Henchir Bou Ghadaïne, 2</i>
85	86	87	88	89	90
<i>Kherbet El Ousfane, 1</i>	<i>Kherbet El Ousfane, 2</i>	<i>Mechta Azrou</i>	<i>Ouled Aissa</i>	<i>Kherba Ben Douadi, 1</i>	<i>Kherba Ben Douadi, 2</i>
91	92	93	94	95	96
<i>Ferme Bou Neb</i>	<i>Azrou Azouia</i>	<i>Kef Mestaoua,</i>	<i>Kherbet El Mahrab,</i>	<i>Kherbet Ouled Sassi</i>	<i>Henchir Bou Takrematen, 1</i>
97	98	99	100	101	102
<i>Henchir Bou Takrematen, 2</i>	<i>Henchir Bou Takrematen, 3</i>	<i>Henchir Bou Takrematen, 4</i>	<i>Henchir Bou Takrematen, 5</i>	<i>Henchir Bou Takrematen, 6</i>	<i>Bir Djedid</i>
103	104	105	106	107	108
<i>Bir El Henchir</i>	<i>Bou Kaben, 1</i>	<i>Bou Kaben, 2</i>	<i>Mechira, 1 Ain Mechira</i>	<i>Mechira, 2</i>	<i>Biar El Kherba,</i>
109	110	111	112	113	114
<i>Bled Faham</i>	<i>Tiffeltassin e</i>	<i>Meharza, 1</i>	<i>Meharza, 2</i>	<i>Henchir El Bahira, 1</i>	<i>Henchir El Bahira, 2</i>
115	116	117	118	119	120
<i>Henchir El Bahira, 3</i>	<i>Tiddis, 1</i>	<i>Tiddis 2</i>	<i>Constantine, 1</i>	<i>Constantine, 2</i>	<i>Mahidjiba</i>
121	122	123	124	125	126
<i>Sila, 1 Bordj El Ksar</i>	<i>Sila, 2</i>	<i>Mrakhib Thala</i>	<i>Ferme Gourdon, 1</i>	<i>Ferme Gourdon, 2</i>	<i>Henchir Gountas</i>
127	128	129	130	131	132
<i>Henchir El Beida</i>	<i>Henchir Resdis</i>	<i>Henchir Taoukouch,</i>	<i>Henchir Guesseria, 1</i>	<i>Henchir Guesseria, 2</i>	<i>Environs de Chemorra</i>
133	134	135	136	137	138

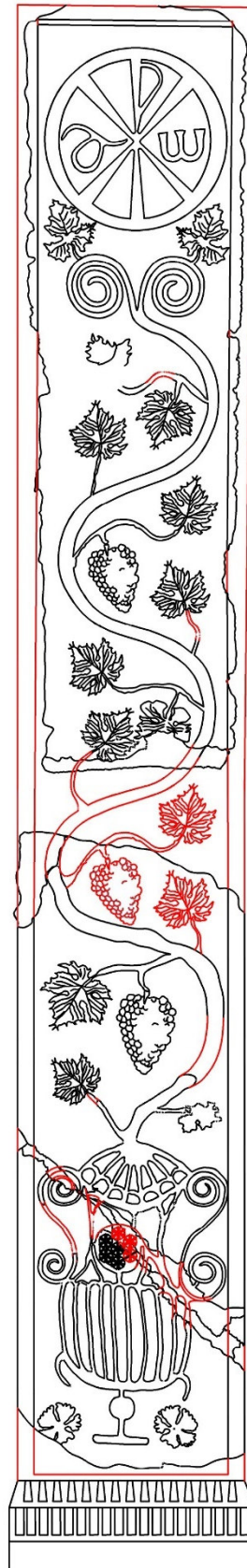
<i>Henchir Djardia</i>	<i>Henchir Bou Lhilet, 1</i>	<i>Henchir Bou Lhilet, 2</i>	<i>Henchir Djerouda</i>	<i>Foum El Amba</i>	<i>Oued Rhezel, 1</i>
139	140	141	142	143	144
<i>Oued Rhezel, 2</i>	<i>Oued Rhezel, 3</i>	<i>Oued Rhezel, 4</i>	<i>Oued Rhezel, 5</i>	<i>Oued Rhezel, 6</i>	<i>Henchir Seffan, 1</i>
145	146	147	148	149	150
<i>Henchir Seffan, 2</i>	<i>Henchir Seffan, 3</i>	<i>Henchir Seffan, 4</i>	<i>Henchir Guessès, 1</i>	<i>Henchir Guessès, 2</i>	<i>Henchir Guessès, 3</i>
151	152	153	154	155	156
<i>Henchir Gouraï,</i>	<i>Teniet El Kebch, 1</i>	<i>Teniet El Kebch, 2</i>	<i>Henchir El Azreg, 1</i>	<i>Henchir El Azreg, 2</i>	<i>Henchir Tikoubaï,</i>
157	158	159	160	161	162
<i>Henchir Saatoud</i>	<i>Timgad, 1 Thamugadi</i>	<i>Timgad, 2</i>	<i>Timgad, 3</i>	<i>Timgad, 4</i>	<i>Timgad, 5</i>
163	164	165	166	167	168
<i>Timgad, 6</i>	<i>Timgad, 7</i>	<i>Timgad, 8</i>	<i>Timgad, 9</i>	<i>Timgad, 10</i>	<i>Timgad, 11</i>
169	170	171	172	173	174
<i>Henchir Tabia</i>	<i>Henchir Milen,</i>	<i>Henchir Ouazen</i>	<i>Henchir Ounkif, "Cedia"</i>	<i>Ksar El Kelb</i>	<i>Zoui, "Vazaivi"</i>
175	176	177	178	179	180
<i>Henchir El Abiod</i>	<i>Henchir El Abiod, 2</i>	<i>Ras Baniou</i>	<i>Henchir Touta</i>	<i>Bordj Steh</i>	<i>Aïn Zirara,</i>
181	182	183	184	185	186
<i>Ksar Sbehi,</i>	<i>Khamissa,</i>	<i>Henchir El Hammam, 1</i>	<i>Henchir El Hammam, 2</i>	<i>Announa, 1 Thibilis</i>	<i>Announa, 2</i>
187					
<i>Announa, 3</i>					

Proconsulaire

188	189	190	191	192	193
<i>Henchir Deheb</i>	<i>Rouis</i>	<i>Tebessa-Khalia, 1</i>	<i>Tebessa-Khalia, 2</i>	<i>Tebessa-Khalia, 3</i>	<i>Tébessa, 1</i>
194	195	196	197	198	199
<i>Tébessa, 2</i>	<i>Tébessa, 3</i>	<i>Henchir El Ksour</i>	<i>Morsott, 1</i>	<i>Morsott, 2</i>	<i>Madaure, 1</i>
200	201	202	203	204	205
<i>Madaure, 2</i>	<i>Madaure, 3</i>	<i>Taoura,</i>	<i>Guelma,</i>	<i>Hippone,</i>	<i>Hippone,</i>



Annexe III Essai de reconstitution d'un pilastre (?)



Annexe IV Mosaïques et inscriptions paléochrétiennes de Theveste – musée de Minerve, Tébessa











Annexe V Texte de la loi 98-04 relative à la protection du patrimoine culturel en Algérie

N° 44 37^e ANNEE		Mercredi 22 Safar 1419 correspondant au 17 juin 1998
الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية الجريدة الرسمية اتفاقات دولية، قوانين، مراسيم قرارات وآراء، مقررات، منشور، إعلانات وبلغات		
JOURNAL OFFICIEL DE LA REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE CONVENTIONS ET ACCORDS INTERNATIONAUX - LOIS ET DECRETS ARRETES, DECISIONS, AVIS, COMMUNICATIONS ET ANNONCES (TRADUCTION FRANÇAISE)		
ABONNEMENT ANNUEL	Algérie Tunisie Maroc Libye Mauritanie	ETRANGER (Pays autres que le Maghreb)
	1 An	1 An
Edition originale.....	1070,00 D.A	2675,00 D.A
Edition originale et sa traduction	2140,00 D.A	5350,00 D.A (Frais d'expédition en sus)
DIRECTION ET REDACTION : SECRETARIAT GENERAL DU GOUVERNEMENT Abonnement et publicité : IMPRIMERIE OFFICIELLE 7, 9 et 13 Av. A. Benbarek-ALGER Tél : 65.18.15 à 17 - C.C.P. 3200-50 ALGER Télex : 65 180 IMPOF DZ BADR : 060.300.0007 68/KG ETRANGER : (Compte devises) : BADR : 060.320.0600 12		
Edition originale, le numéro : 13,50 dinars. Edition originale et sa traduction, le numéro : 27,00 dinars. Numéros des années antérieures : suivant barème. Les tables sont fournies gratuitement aux abonnés. Prière de joindre la dernière bande pour renouvellement, réclamation, et changement d'adresse. Tarif des insertions : 60,00 dinars la ligne.		

SOMMAIRE**LOIS**

Loi n° 98 - 04 du 20 Safar 1419 correspondant au 15 juin 1998 relative à la protection du patrimoine culturel..... 3

DECRETS

Décret présidentiel n° 98-187 du 4 Safar 1419 correspondant au 30 mai 1998 portant nomination des membres du Conseil d'Etat..... 15

LOIS

Loi n° 98 - 04 du 20 Safar 1419 correspondant au 15 juin 1998 relative à la protection du patrimoine culturel.

Le Président de la République,

Vu la Constitution, notamment ses articles 98, 122-21° et 126;

Vu l'ordonnance n° 66-62 du 26 mars 1966 relative aux zones et sites touristiques;

Vu l'ordonnance n° 66-154 du 8 juin 1966, modifiée et complétée, portant code de procédure civile;

Vu l'ordonnance n° 66-155 du 8 juin 1966, modifiée et complétée, portant code de procédure pénale;

Vu l'ordonnance n° 66-156 du 8 juin 1966, modifiée et complétée, portant code pénal;

Vu l'ordonnance n° 75-43 du 17 juin 1975, modifiée, portant code pastoral;

Vu l'ordonnance n° 75-58 du 26 septembre 1975, modifiée et complétée, portant code civil;

Vu l'ordonnance n° 75-74 du 12 novembre 1975, modifiée, portant établissement du cadastre général et institution du livre foncier;

Vu l'ordonnance n° 75-79 du 15 décembre 1975 relative aux sépultures;

Vu la loi n° 83-03 du 5 février 1983 relative à la protection de l'environnement

Vu l'ordonnance n° 84-06 du 7 janvier 1984, modifiée et complétée, relative aux activités minières;

Vu l'ordonnance n° 84-12 du 23 juin 1984, modifiée, portant régime général des forêts;

Vu l'ordonnance n° 86-14 du 19 août 1986 relative aux activités de prospection, de recherche, d'exploitation et de transfert par canalisation des hydrocarbures;

Vu la loi n° 90-08 du 7 avril 1990 relative à la commune;

Vu la loi n° 90-09 du 7 avril 1990 relative à la wilaya;

Vu l'ordonnance n° 90-25 du 18 novembre 1990, modifiée et complétée, portant loi d'orientation foncière.

Vu la loi n° 90-29 du 1er décembre 1990 relative à l'aménagement et à l'urbanisme

Vu la loi n° 90-30 du 1er décembre 1990 portant loi domaniale;

Vu la Loi n° 90-31 du 4 décembre 1990 relative aux associations;

Vu la loi n° 91-10 du 27 avril 1991 relative aux biens Wakfs;

Vu la Loi n° 91-11 du 27 avril 1991 fixant les règles relatives à l'expropriation pour cause d'utilité publique;

Vu la Loi n° 91-16 du 14 septembre 1991 relative au moudjahid et au chahid;

Vu le Décret législatif n° 94-07 du 7 Dhou El Hidja 1414 correspondant au 18 Mai 1994 relatif aux conditions de la production architecturale et à l'exercice de la profession d'architecte;

Vu l'ordonnance n° 97-10 du 27 Chaoual 1417 correspondant au 6 mars 1997 relative aux droits d'auteurs et droits voisins;

Après adoption par le Parlement;

Promulgue la Loi dont la teneur suit :

TITRE I

DISPOSITIONS GENERALES

Article 1er. — La présente loi a pour objet de définir le patrimoine culturel de la Nation, d'édicter les règles générales de sa protection, sa sauvegarde et sa mise en valeur, et de fixer les conditions de leur mise en oeuvre.

Art. 2. — Aux termes de la présente loi, sont considérés comme patrimoine culturel de la nation tous les biens culturels immobiliers, immobiliers par destination et mobiliers existant sur et dans le sol des immeubles du domaine national, appartenant à des personnes physiques ou morales de droit privé, ainsi que dans le sous-sol des eaux intérieures et territoriales nationales légués par les différentes civilisations qui se sont succédées de la préhistoire à nos jours.

Font également partie du patrimoine culturel de la nation, les biens culturels immatériels produits de manifestations sociales et de créations individuelles et collectives qui s'expriment depuis des temps immémoriaux à nos jours.

Art. 3. — Les biens culturels comprennent :

- 1 - les biens culturels immobiliers;
- 2 - les biens culturels mobiliers;
- 3 - les biens culturels immatériels.

Art. 4. — Les biens culturels relevant du domaine privé de l'Etat et des collectivités locales peuvent faire l'objet d'actes de gestion par leurs titulaires dans les formes prévues par la loi n° 90-30 du 1er décembre 1990 relative au domaine national susvisée.

Les règles de gestion des biens culturels Wakfs sont régies par la loi n° 91-10 du 27 avril 1991 susvisée.

Art. 5. — Les biens culturels immobiliers, propriété privée peuvent être intégrés dans le domaine public de l'Etat par voie d'acquisition amiable, par voie d'expropriation pour cause d'utilité publique, par l'exercice du droit de préemption de l'Etat ou par acte de donation.

L'Etat peut acquérir par voie d'acquisition amiable un bien culturel mobilier.

L'Etat se réserve le droit d'établir des servitudes dans l'intérêt public tel que le droit de visite et d'investigation des autorités et le droit de visite éventuel du public.

Art. 6. — Toute publication de caractère scientifique effectuée sur le territoire national ou à l'étranger, ayant pour objet l'étude de documents inédits conservés en Algérie et concernant le patrimoine culturel national, est soumise à l'autorisation du ministre chargé de la culture.

Art. 7. — Il est établi par le ministère chargé de la culture un inventaire général des biens culturels classés, inscrits sur l'inventaire supplémentaire ou créés en secteurs sauvegardés.

L'enregistrement de ces biens culturels s'effectue à partir des listes arrêtées par le ministère chargé de la culture et publiées au *Journal officiel* de la République algérienne démocratique et populaire.

La liste générale des biens culturels fait l'objet d'une mise à jour tous les dix (10) ans publiée au *Journal officiel* de la République algérienne démocratique et populaire.

Les modalités d'application de la présente disposition sont fixées par voie réglementaire.

TITRE II

DE LA PROTECTION DES BIENS CULTURELS IMMOBILIERS

Art. 8. — Les biens culturels immobiliers comprennent :

- les monuments historiques;
- les sites archéologiques;
- les ensembles urbains ou ruraux.

Les biens culturels immobiliers quel que soit leur statut juridique, peuvent être soumis à l'un des régimes de protection ci-dessous énoncés en fonction de leur nature et de la catégorie à laquelle ils appartiennent :

- l'inscription sur l'inventaire supplémentaire;

— le classement;

— la création en " secteurs sauvegardés".

Art. 9. — La maîtrise d'oeuvre portant sur des biens culturels immobiliers proposés au classement, classés ou inscrits sur la liste de l'inventaire supplémentaire est assurée par des spécialistes qualifiés dans chacun des domaines concernés.

Les modalités d'application du présent article sont fixées par voie réglementaire.

Chapitre I

L'inscription sur l'inventaire supplémentaire des biens culturels immobiliers

Art. 10. — Les biens culturels immobiliers qui, sans justifier un classement immédiat, présentent un intérêt du point de vue de l'histoire, de l'archéologie, des sciences, de l'ethnographie, de l'anthropologie, de l'art ou de la culture appelant une préservation, peuvent être inscrits sur l'inventaire supplémentaire.

Les biens culturels immobiliers inscrits sur la liste de l'inventaire supplémentaire qui ne font pas l'objet d'un classement définitif dans un délai de dix (10) ans sont radiés de la liste dudit inventaire.

Art. 11. — L'inscription sur la liste de l'inventaire supplémentaire est prononcée, par arrêté du ministre chargé de la Culture, après avis de la commission nationale des biens culturels pour les biens culturels immobiliers d'intérêt national sur sa propre initiative, ou à l'initiative de toute personne y ayant intérêt.

Elle peut être également prononcée par arrêté du wali, après avis de la Commission des biens culturels de la wilaya concernée, pour les biens culturels immobiliers ayant une valeur significative au niveau local à l'initiative du ministre chargé de la culture, des collectivités locales ou toute personne y ayant intérêt.

Art. 12. — L'arrêté d'inscription sur la liste de l'inventaire supplémentaire comporte les mentions suivantes :

- la nature du bien culturel et sa description;
- sa situation géographique;
- les sources documentaires et historiques;
- l'intérêt qui a justifié son inscription;
- l'étendue de l'inscription prononcée, totale ou partielle;
- la nature juridique du bien;
- l'identité des propriétaires, affectataires ou tout autre occupant légal;
- les servitudes et obligations.

Art. 13. — L'arrêté d'inscription sur la liste de l'inventaire supplémentaire prononcé par le ministre chargé de la culture ou le wali, selon les cas prévus à l'article 11 ci-dessus et publié au *Journal officiel* de la République algérienne démocratique et populaire, fait l'objet d'un affichage au siège de la commune du lieu de situation de l'immeuble pendant deux (2) mois consécutifs.

Il est notifié par le ministre chargé de la culture ou le wali, selon le cas, au propriétaire du bien culturel concerné. Lorsque l'inscription est prononcée par arrêté du ministre chargé de la culture, il est notifié au wali du lieu de situation de l'immeuble aux fins de sa publication à la conservation foncière; cette opération ne donne lieu à aucune perception au profit du Trésor.

Art. 14. — A compter de la notification de l'arrêté d'inscription sur la liste de l'inventaire supplémentaire, les propriétaires publics ou privés sont tenus de saisir le ministre chargé de la culture de tout projet de modification substantielle de l'immeuble qui aurait pour conséquence d'enlever, de faire disparaître ou de supprimer les éléments qui ont permis son inscription et qui risquent ainsi de porter atteinte à l'intérêt qui en a justifié la préservation.

Art. 15. — Le propriétaire d'un bien culturel immobilier inscrit sur la liste de l'inventaire supplémentaire ne peut procéder à aucune modification susvisée de ce bien sans avoir obtenu l'autorisation préalable du ministre chargé de la culture.

L'autorisation préalable est délivrée conformément aux procédures prévues à l'article 23 de la présente loi.

Le ministre chargé de la culture dispose d'un délai maximum de deux (2) mois à compter de la date de dépôt de la demande pour faire connaître sa réponse.

En cas d'opposition du ministre chargé de la culture aux travaux envisagés, une procédure de classement peut être engagée conformément aux dispositions édictées par les articles 16, 17 et 18 de la présente loi.

Pour tout projet de remise en état ou de réparation pour lequel une autorisation préalable du ministre chargé de la culture est requise, le propriétaire du bien doit solliciter l'avis technique des services chargés de la culture.

Chapitre II

Le classement des biens culturels immobiliers

Art. 16. — Le classement est une mesure de protection définitive. Les biens culturels immobiliers classés appartenant à des propriétaires privés sont cessibles.

Les effets du classement suivent ces biens culturels immobiliers classés en quelques mains qu'ils passent. Aucune servitude ne peut être établie par convention sur un bien culturel classé sans l'autorisation du ministre chargé de la culture.

Art. 17. — Les monuments historiques se définissent comme toute création architecturale isolée ou groupée qui témoigne d'une civilisation donnée, d'une évolution significative et d'un événement historique.

Sont concernés, notamment les oeuvres monumentales architecturales, de peinture, de sculpture, d'art décoratif, de calligraphie arabe, les édifices ou ensembles monumentaux à caractère religieux, militaire, civil, agricole ou industriel, les structures de l'époque préhistorique, monuments funéraires, cimetières, grottes, abris sous-roche, peintures et gravures rupestres, les monuments commémoratifs, les structures ou les éléments isolés ayant un rapport avec les grands événements de l'histoire nationale.

Ils sont soumis au classement par arrêté du ministre chargé de la culture après avis de la commission nationale des biens culturels, sur sa propre initiative ou de toute personne y ayant intérêt.

L'arrêté de classement s'étend aux immeubles bâtis ou non bâtis situés dans une zone de protection qui consiste en une relation de visibilité entre le monument historique et ces abords desquels il est inséparable.

Le champ de visibilité dont la distance est fixée à un minimum de deux cents (200) mètres peut être étendu afin d'éviter notamment la destruction des perspectives monumentales comprises dans cette zone; son extension est laissée à l'appréciation du ministre chargé de la culture sur proposition de la commission nationale des biens culturels.

Art. 18. — Le ministre chargé de la culture peut à tout moment ouvrir par voie d'arrêté une instance de classement des monuments historiques.

L'arrêté d'ouverture d'instance de classement doit mentionner :

- la nature et la situation géographique du bien culturel;
- la délimitation de la zone de protection;
- l'étendue du classement;
- la nature juridique du bien culturel;
- l'identité des propriétaires;
- les sources documentaires et historiques, plans et photos;
- les servitudes et obligations.

A compter du jour où le ministre chargé de la culture notifie par voie administrative l'ouverture d'une instance de classement aux propriétaires publics ou privés, tous les effets du classement s'appliquent de plein droit au monument culturel ainsi qu'aux immeubles bâtis ou non bâtis situés dans la zone de protection.

Ils cessent de s'appliquer si le classement n'intervient pas dans les deux (2) années qui suivent cette notification.

L'arrêté d'ouverture d'une instance de classement est publié au *Journal officiel* de la République algérienne démocratique et populaire et fait l'objet d'un affichage pendant deux (2) mois au siège de la commune du lieu de situation du monument culturel durant lesquels les propriétaires peuvent présenter leurs observations écrites sur un registre spécial tenu par les services déconcentrés du ministre chargé de la culture.

Passé ce délai, leur silence est considéré comme un acquiescement.

L'opposition au classement formulée par les propriétaires est soumise à l'avis de la commission nationale des biens culturels.

Le classement ne peut intervenir que sur avis conforme de la commission nationale des biens culturels dans un délai n'excédant pas deux (2) mois à compter de la réception du registre spécial par l'administration chargée de la culture.

Art. 19. — Le ministre chargé de la culture prononce le classement des monuments historiques par arrêté après consultation et avis de la commission nationale des biens culturels.

L'arrêté doit déterminer les conditions de classement et énoncer les servitudes et obligations qui en découlent.

Art. 20. — L'arrêté de classement est publié au *Journal officiel* de la République algérienne démocratique et Populaire, il est notifié par le ministre chargé de la culture au wali du lieu de situation du monument historique en vue de sa publication à la conservation foncière.

Cette opération ne donne lieu à aucune perception au profit du Trésor.

Art. 21. - Sont soumis à l'autorisation préalable des services du ministère chargé de la culture tous les travaux de conservation, de restauration, de remise en état, d'adjonction, de changement et d'urbanisme à entreprendre sur les sites historiques proposés au classement ou classés ou sur les immobiliers dans la zone de protection.

Sont également soumis à l'autorisation préalable des services du ministère chargé de la culture, les travaux ci-après, à entreprendre dans la zone de protection du monument historique, classé ou proposé au classement :

— les travaux d'infrastructures tels que l'installation des réseaux électriques et téléphoniques, aériens ou souterrains, des conduites de gaz, d'eau potable et d'assainissement, ainsi que tous travaux susceptibles de constituer une agression, visuelle portant atteinte à l'aspect architectural du monument concerné;

— l'implantation d'industries ou de grands travaux publics ou privés;

— les travaux de déboisement ainsi que de reboisement lorsque ceux-ci sont de nature à affecter l'aspect extérieur du monument concerné.

Art. 22. — Toute installation et pose d'enseignes publicitaires est interdite dans et sur les monuments historiques classés ou proposés au classement, sauf autorisation des services du ministère chargé de la culture.

Art. 23. — Lorsque la nature des travaux à entreprendre sur un monument historique classé ou proposé au classement ou sur un immeuble adossé au monument historique classé, situé dans sa zone de protection nécessite l'octroi d'un permis de construire ou de lotir en vue de construire celui-ci n'est délivré qu'avec l'accord préalable des services du ministère chargé de la culture.

Cet accord est réputé donné faute de réponse dans un délai maximum de deux (2) mois, suivant la transmission de la demande de construire ou de lotir par l'autorité chargée de son instruction.

Art. 24. — Le morcellement, le partage ou le lotissement des monuments historiques classés ou proposés au classement sont interdits, sauf sur autorisation préalable du ministre chargé de la culture, après avis de la commission nationale des biens culturels.

Art. 25. — L'occupation et l'utilisation du monument historique qui doit s'adapter aux exigences de la conservation sont soumises à l'autorisation préalable du ministre chargé de la culture.

Il est tenu de se conformer aux servitudes en matière d'occupation, d'utilisation ou de réutilisation de l'immeuble, énoncées dans l'arrêté de classement.

Art. 26. — Tous les travaux quelle que soit leur nature, sur des monuments historiques classés ou proposés au classement sont exécutés sous le contrôle technique des services du ministère chargé de la culture.

Art. 27. — Toute organisation de spectacles dans et sur les biens culturels immobiliers proposés au classement, classés ou inscrits sur la liste de l'inventaire supplémentaire, est soumise à autorisation préalable des services du ministère chargé de la culture.

Cette autorisation est également requise pour toute prise de vue photographique ou cinématographique.

Art. 28. — Les sites archéologiques sont définis comme des espaces bâtis ou non bâtis qui n'ont pas de fonction active et qui témoignent des actions de l'homme ou des actions conjuguées de l'homme et de la nature, y compris les sous-sols y afférents et qui ont une valeur historique, archéologique, religieuse, artistique, scientifique, ethnologique ou anthropologique.

Il s'agit notamment, des sites archéologiques, y compris les réserves archéologiques et les parcs culturels.

Art. 29. — Les sites archéologiques sont soumis au classement par arrêté du ministre chargé de la culture après avis de la commission nationale des biens culturels conformément à la procédure prévue par les articles 16, 17 et 18 de la présente loi.

Art. 30. — Il est établi un plan de protection et de mise en valeur pour les sites archéologiques et leur zone de protection.

Le plan de protection et de mise en valeur fixe les règles générales d'organisation, de construction, d'architecture, d'urbanisme, d'occupation s'il y a lieu, ainsi que les servitudes d'utilisation du sol, notamment celles relatives à la détermination des activités qui peuvent y être exercées dans les limites du site classé et de sa zone de protection.

La procédure d'élaboration, d'instruction, d'approbation et le contenu du plan de protection et de mise en valeur sont précisés par voie réglementaire.

Art. 31. — Dès la publication de l'arrêté portant ouverture d'instance de classement au *Journal officiel* de la République algérienne démocratique et populaire, les travaux entrepris ou envisagés ci-après dans les limites du site ou dans sa zone de protection sont soumis à l'autorisation préalable des services du ministère chargé de la culture :

— les projets de restauration, de réhabilitation, d'adjonction, de construction nouvelle, de remise en état des immeubles compris dans le site;

— les travaux et l'organisation de spectacles visés aux articles 21, 22 et 27 de la présente loi;

— les projets de lotissement, de morcellement ou de partage d'immeubles.

L'autorisation préalable est délivrée dans un délai n'excédant pas un (1) mois pour les travaux qui ne nécessitent pas l'octroi d'un permis de construire ou de lotir et deux (2) mois à compter de la réception du dossier transmis par les autorités chargées de la délivrance des permis de construire et de lotir. Passé ce délai, le silence de l'administration vaut accord.

La délivrance de l'autorisation préalable soumet au contrôle technique des services du ministère chargé de la culture tous travaux envisagés jusqu'à la publication du plan de protection et de mise en valeur.

Art. 32. — Les réserves archéologiques sont constituées d'espaces où n'ont pas encore été effectuées des prospections, des investigations et qui peuvent contenir des sites et monuments qui n'ont été ni identifiés, ni recensés, ni inventoriés. Elles peuvent receler en sous-sol des vestiges et posséder, à ciel ouvert des structures archéologiques.

Art. 33. — L'arrêté prononcé par le ministre chargé de la culture après avis de la commission nationale des biens culturels délimite et crée la réserve archéologique.

Art. 34. — Pendant la période comprise entre l'arrêté d'ouverture d'instance de classement et le classement effectif de la réserve qui ne peut dépasser six (6) mois, aucune construction ou autre projet ne peut être implanté sur la réserve.

Le ministre chargé de la culture peut ordonner la suspension de tout projet sur la réserve.

L'accord préalable du ministre chargé de la culture est requis pour tout projet de construction ou de lotissement sur la réserve archéologique proposée au classement ou classée.

Dans le cas où un projet est en cours de réalisation au moment de l'ouverture d'instance de classement, le ministre chargé de la culture peut en ordonner la suspension.

L'accord préalable du ministre chargé de la culture est requis pour tout projet de construction soumis à l'octroi d'un permis de construire ou de lotir.

Art. 35. — Tout projet devant être implanté dans une réserve classée doit être en conformité avec les activités qui peuvent y être exercées et qui sont déterminées, au préalable, par les services compétents du ministère chargé de la culture et inclus dans le cadre des projets d'aménagement et d'urbanisme ou des plans d'occupation des sols.

Art. 36. — Les réserves inscrites sur la liste de l'inventaire supplémentaire ou classées doivent être portées à la connaissance des autorités chargées de l'élaboration des plans directeurs et d'urbanisme et des plans d'occupation des sols au niveau de chaque commune.

Art. 37. — La mise à jour des vestiges enfouis par une opération de recherche archéologique aboutit à la constitution d'un site archéologique.

Art. 38. — Sont classés en parc culturel les espaces caractérisés par la prédominance et l'importance des biens culturels qui s'y trouvent et qui sont indissociables de leur environnement naturel.

Art. 39. — La création et la délimitation du parc culturel interviennent par décret pris sur rapport conjoint des ministres chargés de la culture, des collectivités locales et de l'environnement, de l'aménagement du territoire et des forêts après avis de la commission nationale des biens culturels.

Art. 40. — La protection, la sauvegarde et la mise en valeur des territoires compris dans les limites du parc sont confiées à un établissement public à caractère administratif placé sous la tutelle du ministre chargé de la culture. Cet établissement est chargé notamment de l'élaboration du plan général d'aménagement du parc.

Le plan général d'aménagement du parc est un instrument de protection qui doit être inclus dans les plans d'aménagement et d'urbanisme et se substitue au plan d'occupation des sols pour la zone concernée.

La création de l'établissement public et la réglementation applicable dans les limites du parc culturel font l'objet d'un texte réglementaire.

Chapitre III

Les secteurs sauvegardés

Art. 41. — Sont érigés en secteur sauvegardés, les ensembles immobiliers urbains ou ruraux tels que les casbahs, médinas, ksours, villages et agglomérations traditionnels caractérisés par leur prédominance de zone d'habitat, et qui, par leur homogénéité et leur unité architecturale et esthétique, présentent un intérêt historique, architectural, artistique ou traditionnel de nature à en justifier la protection, la restauration, la réhabilitation et la mise en valeur.

Art. 42. — Les secteurs sauvegardés sont créés et délimités par décret pris sur rapport conjoint des ministres chargés de la culture, de l'intérieur, des collectivités locales et de l'environnement, de l'urbanisme et de l'architecture.

Ils peuvent être proposés par les collectivités locales ou le mouvement associatif au ministre chargé de la culture.

La création des secteurs sauvegardés intervient après avis de la commission nationale des biens culturels.

Art. 43. — Les secteurs sauvegardés sont dotés d'un plan permanent de sauvegarde et de mise en valeur tenant lieu de plan d'occupation des sols.

Art. 44. — Le plan permanent de sauvegarde et de mise en valeur est approuvé:

— par décret exécutif pris sur rapport conjoint des ministres chargés de la culture, de l'intérieur, des collectivités locales de l'environnement, de l'urbanisme et de l'architecture pour les secteurs sauvegardés de plus de cinquante mille (50.000) habitants;

— par arrêté des ministres chargés de la culture, de l'intérieur, des collectivités locales et de l'environnement, de l'urbanisme et de l'architecture pour les secteurs sauvegardés de moins de cinquante mille (50.000) habitants après avis de la commission nationale des biens culturels.

Art. 45. — L'élaboration, l'instruction, le contenu, la mise en oeuvre du plan permanent de sauvegarde et de mise en valeur, les mesures de sauvegarde applicables avant sa publication ainsi que les conditions de sa modification, de sa révision, de sa mise à jour régulière seront précisés dans un texte réglementaire.

Chapitre IV

L'expropriation pour cause d'utilité publique

Art. 46. — Les biens culturels immobiliers classés ou proposés au classement peuvent faire l'objet d'une expropriation pour cause d'utilité publique par l'Etat en vue d'en assurer la protection et la sauvegarde.

Sont également concernés les immeubles compris dans leur zone de protection et qui permettent d'isoler, d'assainir ou de dégager l'immeuble classé ou proposé au classement ainsi que ceux qui sont inclus dans les secteurs sauvegardés.

Art. 47. — L'expropriation pour cause d'utilité publique est poursuivie conformément à la législation en vigueur dans le but de sauvegarder les biens immobiliers notamment dans les cas suivants :

— refus du propriétaire de se conformer aux prescriptions et servitudes imposées par la mesure de protection;

— lorsque le propriétaire se trouve dans l'impossibilité d'entreprendre les travaux prescrits, même dans le cas d'une aide financière de l'Etat;

— lorsque l'occupation ou l'utilisation du bien culturel est incompatible avec les exigences de la conservation et que le propriétaire oppose un refus de remédier à cette situation;

— lorsque le partage de l'immeuble porte atteinte à l'intégrité du bien culturel et a pour effet d'en modifier le parcellaire.

Chapitre V

Le droit de préemption

Art. 48. — Toute aliénation, à titre onéreux d'un bien culturel immobilier classé, proposé au classement, inscrit sur la liste de l'inventaire supplémentaire ou compris dans un secteur sauvegardé peut donner lieu à l'exercice du droit de préemption par l'Etat.

Art. 49. — L'aliénation à titre onéreux ou gratuit d'un bien culturel immobilier classé ou proposé au classement inscrit sur la liste de l'inventaire supplémentaire ou compris dans un secteur sauvegardé, quel qu'en soit son propriétaire, est soumise à l'autorisation préalable du ministre chargé de la culture.

Les officiers publics sont tenus de notifier au ministre chargé de la culture tout projet d'aliénation du bien culturel immobilier. Le ministre chargé de la culture dispose d'un délai de deux (2) mois à compter de la réception de la notification pour faire connaître son intention.

Passé ce délai, l'autorisation est réputée accordée, et toute aliénation de biens culturels consentie sans l'accomplissement de cette formalité est réputée nulle.

TITRE III

DE LA PROTECTION DES BIENS
CULTURELS MOBILIERS

Art. 50. — Les biens culturels mobiliers comprennent notamment :

— le produit des explorations et des recherches archéologiques, terrestres et subaquatiques;

— les objets d'antiquité tels qu'outils, poteries, inscriptions, monnaies, sceaux, bijoux, habits traditionnels, armes et restes funéraires;

— les éléments résultant du morcellement des sites historiques;

— le matériel anthropologique et ethnologique;

— les biens culturels liés à la religion, l'histoire des sciences et techniques, l'histoire de l'évolution sociale, économique et politique;

— les biens d'intérêt artistique tels que :

* peintures et dessins, faits entièrement à la main sur tout support en toutes matières;

* estampes originales, affiches et photographies en tant que moyen de création originale;

* assemblages et montages artistiques originaux, en toutes matières, productions de l'art statuaire et de la sculpture, en toutes matières, objets d'art appliqué dans des matières telles que le verre, la céramique, le métal, le bois, etc...

— les manuscrits et incunables, livres, documents ou publications d'intérêt spécial;

— Les objets d'intérêt numismatique (médailles et monnaies) ou philatélique;

— les documents d'archives, y compris les enregistrements de textes, les cartes et autre matériel cartographique, les photographies, les films cinématographiques, les enregistrements sonores et les documents lisibles par machine.

Art. 51. — Les biens culturels mobiliers présentant un intérêt du point de vue de l'histoire, de l'art, de l'archéologie, de la science, de la religion et des techniques qui constituent la richesse culturelle de la nation, peuvent être proposés au classement ou classés, inscrits sur l'inventaire supplémentaire par arrêté du ministre chargé de la culture après avis de la commission nationale des biens culturels, sur sa propre initiative ou à la demande de toute personne y ayant intérêt.

Ils peuvent également faire l'objet d'une inscription sur la liste de l'inventaire supplémentaire, par arrêté du wali après avis de la commission des biens culturels de la wilaya concernée, lorsque le bien culturel mobilier a une valeur significative du point de vue historique, artistique ou culturel à l'échelle locale.

L'arrêté d'inscription sur la liste de l'inventaire supplémentaire est notifié au propriétaire public ou privé qui détient le bien culturel concerné, par le ministre chargé de la culture ou le wali selon la valeur nationale ou locale du bien culturel.

L'inscription d'un bien culturel mobilier sur la liste de l'inventaire supplémentaire entraîne tous les effets du classement pendant dix (10) ans. Ils cessent de s'appliquer si au terme de ce délai, le bien culturel mobilier n'est pas classé.

Art. 52. — Le classement ou l'inscription sur la liste de l'inventaire supplémentaire des biens culturels mobiliers n'entraîne pas soumission de plein droit au régime du domaine public.

Ils peuvent être maintenus dans la propriété et la jouissance des propriétaires.

Dès qu'un bien culturel mobilier est classé, il peut être intégré dans les collections nationales.

Art. 53. — Les biens culturels mobiliers classés par arrêté du ministre chargé de la culture font l'objet d'une publication au *Journal officiel* de la République algérienne démocratique et populaire.

L'arrêté de classement doit mentionner la nature du bien culturel mobilier protégé, son état de conservation, sa provenance, son lieu de dépôt, l'identité et l'adresse du propriétaire, du possesseur ou du détenteur ainsi que toute autre information pouvant aider à son identification.

L'arrêté de classement est notifié par le ministre chargé de la culture au propriétaire public ou privé.

Art. 54. — Le classement n'ouvre droit à aucune indemnité au profit du détenteur public ou privé, sauf cas prévu à l'article 77 de la présente loi.

Art. 55. — L'inscription sur la liste de l'inventaire supplémentaire met à la charge des détenteurs, personnes publiques ou privées, une obligation d'entretien et de garde du bien culturel mobilier.

Peuvent bénéficier à ce titre de l'assistance technique des services spécialisés du ministère chargé de la culture, les propriétaires privés du bien en vue de sa conservation dans les conditions requises.

Lorsqu'il est constaté que le propriétaire ne porte pas au bien culturel mobilier les précautions suffisantes pour sa préservation, le ministre chargé de la culture peut procéder par voie d'arrêté au classement du bien culturel après avis de la commission nationale des biens culturels et à son intégration dans les collections nationales; celle-ci s'effectue par voie d'acquisition amiable.

Art. 56. — Le détenteur de bonne foi propriétaire, affectataire ou dépositaire d'un bien culturel mobilier classé, qui en conserve la jouissance doit en assurer la protection, conservation, l'entretien ainsi que la garde. Tout manquement aux obligations liées à la jouissance d'un bien culturel mobilier classé entraîne de plein droit la suppression de jouissance.

En cas d'opposition du propriétaire, le ministre chargé de la culture peut l'y obliger par tous moyens.

Art. 57. — Le ministre chargé de la culture se réserve le droit de visite et d'investigation par des hommes de l'art habilités à cet effet en vue de la sauvegarde et la conservation du bien culturel mobilier classé.

Les modalités d'application de la présente disposition sont fixées par voie réglementaire.

Art. 58. — Dans tous les cas, le ministre chargé de la culture peut rechercher les biens culturels mobiliers identifiés qui n'ont pas encore fait l'objet d'une mesure de protection et exercer toute mesure conservatoire utile.

Art. 59. — Toute personne détentrice d'un bien culturel mobilier susceptible d'être classé doit faciliter toutes investigations ou recherches d'origine dudit objet et fournir tous renseignements utiles le concernant.

Art. 60. — Le transfert des biens culturels mobiliers classés ou inscrits sur la liste de l'inventaire supplémentaire pour des motifs de réparation, restauration ou autre opération nécessaire à leur conservation doit s'effectuer avec l'autorisation préalable des services compétents du ministère chargé de la culture.

Le transfert temporaire à l'étranger pour des motifs de réparation, de restauration, d'identification, de consolidation ou d'exposition des biens culturels mobiliers protégés est soumis à l'autorisation expresse du ministre chargé de la culture.

Art. 61. — Peuvent faire l'objet d'aliénation sur le territoire national, les biens culturels mobiliers inscrits sur la liste de l'inventaire supplémentaire, classés ou proposés au classement appartenant à des personnes physiques ou morales de droit privé, le propriétaire d'un bien culturel mobilier classé est tenu d'informer le ministre chargé de la culture de son intention d'aliéner ledit bien.

Il doit également informer l'acquéreur de l'arrêté de classement ou d'inscription sur la liste de l'inventaire supplémentaire.

Le ministre chargé de la culture peut acquérir le bien culturel par voie amiable.

Art. 62. — L'exportation des biens culturels mobiliers protégés est interdite à partir du territoire national.

L'exportation temporaire d'un bien culturel protégé peut s'effectuer dans le cadre d'échanges culturels ou scientifiques ou en vue de participer à la recherche dans un cadre universel.

Elle est autorisée, exclusivement, par le ministre chargé de la culture.

Art. 63. — Le commerce des biens culturels mobiliers non protégés, identifiés ou non est une profession réglementée.

Les conditions et modalités d'exercice de cette profession font l'objet d'un texte réglementaire.

Art. 64. — Les biens culturels archéologiques ne peuvent faire l'objet de transactions commerciales lorsque ces biens proviennent de fouilles clandestines ou programmées, de découvertes fortuites anciennes ou récentes, sur le territoire national ou dans les eaux intérieures et territoriales nationales.

Ces biens culturels relèvent du domaine national.

Art. 65. — Dans le cadre du commerce d'antiquités, peuvent être acquis licitement les biens meubles archéologiques ou historiques protégés lorsque la législation des Etats où ce bien est acquis le permet.

Art. 66. — Le déclassement d'un bien culturel mobilier peut intervenir selon les formes et procédures ayant présidé à son classement lorsque l'objet ou l'oeuvre d'art est détruit à la suite de catastrophe naturelle ou d'accident provoquant la destruction totale et irréversible du bien culturel, ou par le fait d'une guerre.

TITRE IV

DES BIENS CULTURELS IMMATERIELS

Art. 67. — Les biens culturels immatériels se définissent comme une somme de connaissances, de représentations sociales, de savoir, de savoir-faire, de compétences, de techniques, fondés sur la tradition dans différents domaines du patrimoine culturel représentant les véritables significations de rattachement à l'identité culturelle détenus par une personne ou un groupe de personnes.

Il s'agit notamment des domaines suivants: l'ethnomusicologie, les chants traditionnels et populaires, les hymnes, les mélodies, le théâtre, la chorégraphie, les cérémonies religieuses, les arts culinaires, les expressions littéraires orales, les récits historiques, les contes, les fables, les légendes, les maximes, les proverbes, les sentences et les jeux traditionnels.

Art. 68. — La protection des biens culturels immatériels a pour objet l'étude, la sauvegarde et la conservation des expressions et matériaux culturels traditionnels, elle concerne, notamment:

— la constitution de corpus et banques de données concernant le patrimoine culturel immatériel par l'identification, la transcription et la classification, la collecte, l'enregistrement par tous moyens appropriés et sur tous supports auprès de personnes, groupe de personnes ou de communautés détentrices du patrimoine culturel immatériel;

— l'étude des matériaux recueillis par des scientifiques et institutions spécialisées pour approfondir la connaissance et repérer les références identitaires socio-historiques;

— la sauvegarde de l'intégrité des traditions en veillant à éviter leur déformation lors de leur transmission et diffusion;

— les matériaux de la culture traditionnelle et populaire collectés font l'objet de mesures de conservation appropriées à leur nature de manière à en conserver la mémoire sous toutes ses formes et la transmettre aux générations futures;

— la diffusion de la culture immatérielle, traditionnelle et populaire par tous moyens: expositions, manifestations diverses, publications, toutes formes et tous procédés et moyens de communication, création de musées ou sections de musées;

— la reconnaissance des personnes ou groupe de personnes détenteurs d'un bien culturel immatériel dans un des domaines du patrimoine culturel traditionnel et populaire.

Art. 69. — Les biens culturels identifiés par les moyens prévus à l'article 68 ci-dessus à l'initiative du ministre chargé de la culture, des collectivités locales, des associations, des organismes et institutions spécialisés ou de toute autre personne qualifiée, font l'objet d'une banque nationale de données établie par le ministre chargé de la culture.

Les dispositions du présent article sont précisées par voie réglementaire.

TITRE V

LES RECHERCHES ARCHEOLOGIQUES

Art. 70. — Au sens de la présente loi, on entend par recherche archéologique toute investigation menée scientifiquement sur le terrain et utilisant les technologies nouvelles dans le but de reconnaître, localiser, identifier des vestiges archéologiques de toute nature et de toute époque pour des reconstitutions à caractère économique, social et culturel et ce, afin de faire progresser la connaissance de l'histoire dans son sens le plus étendu.

Ces travaux de recherche peuvent être fondés sur :

- des prospections systématiques et des recensements à l'échelle d'un espace donné, d'une région, de nature terrestre ou subaquatique;
- des fouilles ou sondages terrestres ou subaquatiques;
- des investigations archéologiques sur des monuments;
- des objets et collections de musées.

Art. 71. — Le ministre chargé de la culture est seul habilité à faire entreprendre ou à autoriser des prospections de fouille ou de sondage et autres types de recherches archéologiques devant s'effectuer sur des terrains privés ou publics, dans les eaux intérieures ou territoriales nationales, dans ou sur des biens culturels immobiliers protégés au sens de la présente loi.

Dans tous les cas où une recherche archéologique est entreprise, l'auteur des recherches est tenu d'arrêter un plan de gestion de découvertes du site fouillé.

Ne peuvent être autorisées à entreprendre des recherches que les personnes reconnues en leur qualité de chercheurs et les institutions de recherche reconnues à l'échelle nationale et internationale. Ils doivent attester de leur qualité, de leur expérience et de leur compétence dans le domaine.

Toute opération de recherche archéologique autorisée doit faire l'objet d'une publication scientifique.

Art. 72. — La demande d'autorisation de recherche doit être adressée au ministre chargé de la culture et doit préciser le lieu ou la région du déroulement des recherches, la nature juridique du lieu et la durée des travaux envisagés ainsi que le but scientifique recherché.

La décision est notifiée à l'intéressé dans les deux (2) mois qui suivent la réception de la demande.

Dans le cas où les recherches doivent s'effectuer sur un terrain privé, l'auteur de la demande doit solliciter l'accord préalable du propriétaire et s'engager expressément à prendre en charge toutes les situations futures qui peuvent se produire pendant l'exécution des recherches.

Art. 73. — Les travaux de recherche doivent être entrepris par l'auteur de la demande d'autorisation sous sa responsabilité et sous le contrôle des représentants du ministère chargé de la culture habilités à cet effet.

Toute découverte de biens culturels à l'occasion de prospections, sondages et fouilles ou autre type de recherche archéologique autorisées, doit faire l'objet d'une déclaration immédiate au représentant du ministère chargé de la culture qui procède à son enregistrement et prend toutes les mesures nécessaires à sa conservation.

Art. 74. — Le ministre chargé de la culture, peut prononcer le retrait provisoire ou définitif de l'autorisation de recherche.

Le retrait provisoire est effectué pour les motifs suivants :

- 1 - l'importance des découvertes impliquant une éventuelle acquisition de l'immeuble considéré;
- 2 - le non-respect des prescriptions imposées pour l'exécution des recherches.

Le retrait définitif est prononcé pour les motifs suivants :

- 1 - le défaut de déclaration des biens culturels découverts aux représentants du ministère chargé de la culture ou aux autorités concernées;
- 2 - la décision de l'administration de poursuivre, sous sa direction, les travaux de recherches devenus trop importants et impliquant des conséquences sur le régime de propriété de l'immeuble fouillé;

3 - la récidive en matière de non respect des prescriptions imposées pour l'exécution des recherches archéologiques.

La notification de la décision de retrait provisoire ou définitif de l'autorisation de recherche doit intervenir dans un délai n'excédant pas quinze (15) jours. Cette décision suspend toutes les opérations de recherche et pendant ce délai, tous travaux de quelque nature que ce soit ne peuvent être entrepris par le propriétaire de l'immeuble.

Toute intention d'aliéner le bien en l'état doit être portée à l'attention des services compétents du ministère chargé de la culture.

Art. 75. — Aucune indemnisation ne peut être versée à l'auteur des recherches en cas d'infraction ayant entraîné le retrait prévu par l'article 74 ci-dessus sauf dans le cas où l'administration décide d'en poursuivre les travaux de recherche.

Dans le cas de retrait motivé par la décision de l'administration de poursuivre la fouille sous sa direction ou d'en acquérir les immeubles, l'auteur des recherches a droit à une indemnisation fixée conformément à la réglementation en vigueur.

Art. 76. — L'Etat peut procéder d'office à l'exécution des recherches archéologiques sur des immeubles lui appartenant ou appartenant à des particuliers, ou relevant du domaine public ou privé de l'Etat et des collectivités locales.

Dans le cas de recherches archéologiques entreprises sur des immeubles appartenant à des particuliers, et à défaut d'accord amiable avec le propriétaire, l'exécution de ces opérations est déclarée d'utilité publique par l'Etat. L'occupation temporaire des lieux est fixée pour une période de cinq (5) ans, renouvelable une seule fois.

A la fin des travaux de recherches archéologiques, le ministre chargé de la culture peut décider d'en poursuivre l'acquisition après classement du bien culturel selon la procédure prévue par les dispositions de la présente loi ou de faire procéder à une remise en état des lieux dans le cas d'une rétrocession à leur propriétaire.

L'occupation temporaire des lieux ouvre droit à une indemnisation, en raison du préjudice résultant de la privation momentanée de jouissance.

Art. 77. — Lorsque, par suite de travaux autorisés ou fortuitement, des biens culturels sont mis à jour, l'inventeur de ces biens est tenu d'en faire la déclaration aux autorités locales compétentes qui doivent immédiatement informer les services du ministère chargé de la culture.

Il peut être versé à l'inventeur des objets culturels découverts, une prime dont le montant est fixé par voie réglementaire.

Les autorités territorialement compétentes doivent prendre toutes les mesures de conservation nécessaires à la préservation du bien culturel ainsi découvert.

Les propriétaires des immeubles sur lesquels ont été découverts des biens culturels mobiliers sont indemnisés pour les sujétions découlant de la conservation *in-situ* desdits biens.

Le ministre chargé de la culture peut ordonner dans ce cas une suspension provisoire des travaux qui ne peut dépasser un délai de six (6) mois à l'issue duquel il peut procéder au classement d'office de l'immeuble afin de poursuivre les opérations de recherche.

Art. 78. — Toute découverte de biens culturels dans les eaux intérieures ou territoriales nationales doit faire l'objet, par l'inventeur de ces biens, d'une déclaration dans les formes prévues à l'article 77 ci-dessus.

En outre, il est interdit de prélever, déplacer, dégrader ou altérer tout bien culturel ainsi découvert.

Quiconque aura prélevé de manière volontaire, dans les eaux intérieures ou territoriales nationales un bien culturel, est tenu d'en faire la déclaration et la remise aux autorités locales compétentes qui en informeront immédiatement les services du ministère chargé de la culture.

TITRE VI DES ORGANES

Art. 79. — Il est institué auprès du ministre chargé de la culture une commission nationale des biens culturels chargée :

— d'émettre des avis sur toutes les questions relatives à l'application de la présente loi dont elle est saisie par le ministre chargé de la culture;

— de délibérer sur les propositions de protection des biens culturels mobiliers et immobiliers, ainsi que sur la création de secteurs sauvegardés des ensembles immobiliers urbains ou ruraux habités d'intérêt historique ou artistique.

La composition, l'organisation et le fonctionnement de la commission nationale des biens culturels sont fixés par voie réglementaire.

Art. 80. — Il est institué au niveau de chaque wilaya une commission des biens culturels chargée d'étudier et de proposer à la commission nationale des biens culturels toutes demandes de classement, de création de secteurs sauvegardés ou d'inscription sur l'inventaire supplémentaire des biens culturels.

Elle émet son avis et délibère sur les demandes d'inscription sur la liste de l'inventaire supplémentaire des biens culturels ayant une valeur locale significative pour la wilaya concernée.

La composition, l'organisation et le fonctionnement de la commission des biens culturels de la wilaya seront fixés par voie réglementaire.

Art. 81. — Il est institué auprès du ministre chargé de la culture une commission chargée de l'acquisition des biens culturels destinés à l'enrichissement des collections nationales et une commission chargée de l'expropriation des biens culturels.

La composition, l'organisation et le fonctionnement de ces commissions sont fixés par voie réglementaire.

TITRE VII

DU FINANCEMENT DES OPERATIONS D'INTERVENTION ET DE MISE EN VALEUR DES BIENS CULTURELS

Art. 82. — Les propriétaires privés des biens culturels immobiliers sur lesquels sont entreprises des opérations de sauvegarde, de restauration, de réhabilitation, de conservation et de mise en valeur peuvent bénéficier d'aides financières directes ou indirectes de l'Etat.

Peuvent bénéficier également de ces avantages, les entrepreneurs ou promoteurs immobiliers lorsqu'ils entreprennent des travaux de restauration, de réhabilitation et de conservation sur des biens culturels immobiliers protégés au titre de la présente loi.

Art. 83. — Les biens culturels immobiliers classés ou proposés au classement nécessitant des travaux de sauvegarde ou de protection immédiate sont ordonnés sur une liste d'urgence. Les propriétaires privés desdits biens peuvent bénéficier d'une aide de l'Etat ou des collectivités locales pour les travaux de consolidation, de confortement et/ou de gros oeuvres.

Les propriétaires des immeubles situés dans la zone de protection du bien culturel immobilier concerné peuvent bénéficier de cette aide lorsque ceux-ci ont pour effet de participer à la mise en valeur du bien culturel immobilier classé.

Art. 84. — Les propriétaires privés des biens culturels immobiliers classés ou proposés au classement peuvent bénéficier d'une aide financière de l'Etat pour la restauration et la réhabilitation dont le taux de participation peut être octroyé proportionnellement au coût des travaux sans pour autant dépasser 50% du coût total:

Les propriétaires privés de biens culturels classés ou proposés au classement en bon état de conservation, peuvent bénéficier de subventions d'un taux variant de 15% à 50% de supplément des dépenses qui seraient entraînées par la restauration des motifs architectoniques extérieurs ou intérieurs du bien culturel.

Art. 85. — Les biens culturels classés ou proposés au classement relevant du domaine public ou privé de l'Etat et des collectivités locales bénéficient de l'accès aux différentes formes de financement à la restauration selon la législation en vigueur.

Toutefois, les propriétaires ou affectataires publics des biens culturels immobiliers classés ou proposés au classement éligibles au financement de l'Etat pour leur restauration, sont tenus de proposer des programmes d'utilisation ou de réutilisation du bien qui tiennent compte de leur intégration dans la vie économique et sociale.

Art. 86. — Les propriétaires privés d'immeubles compris dans un secteur sauvegardé qui, sans être classés, doivent être réparés, réhabilités ou mis en valeur, peuvent bénéficier des aides directes ou indirectes de l'Etat ou des collectivités locales.

L'entretien courant des immeubles ne pourra faire l'objet d'un soutien financier par l'Etat.

Art. 87. — Il est institué un fonds national du patrimoine culturel pour le financement de toutes les opérations :

— de sauvegarde, de conservation, de protection, de restauration, de réhabilitation et de mise en valeur des biens culturels immobiliers et mobiliers;

— de sauvegarde, de conservation et de protection des biens culturels immatériels.

La création de ce fonds, ainsi que l'accès aux différentes formes de financement d'aides directes ou indirectes pour toutes les catégories de biens culturels sont prévus dans le cadre de la loi de finances.

Art. 88. — Les dispositions des articles 471, 472, 473 et 474 de l'ordonnance n° 75-58 du 26 septembre 1975, modifiée et complétée, relative au code civil, ne s'appliquent pas aux baux des locaux à usage d'habitation, commercial, artisanal ou professionnel compris dans un secteur sauvegardé et qui font l'objet des travaux prévus à l'article 41 de la présente loi, comme c'est le cas des biens culturels immobiliers classés ou proposés au classement.

La révision du prix de ces baux ainsi que le calcul des taux de location des locaux sus-cités font l'objet d'un texte réglementaire.

Art. 89. — Lorsque les travaux prévus aux articles 21 (alinéa premier), 31 (alinéa premier) et 41 de la présente loi sont nécessaires à la conservation du bien culturel immobilier classé ou proposé au classement ou compris dans un secteur sauvegardé, l'Etat peut, à la demande du propriétaire garantir le relogement provisoire ou définitif des occupants de bonne foi, des immeubles à usage d'habitation.

Art. 90. — Le locataire bénéficie du droit de réintégration des immeubles restaurés à caractère commercial, artisanal ou professionnel compris dans un secteur sauvegardé.

Le locataire perd le droit de réintégration susvisé, lorsque la nature de son activité est incompatible avec les besoins du plan permanent.

Le locataire bénéficiaire du droit de réintégration peut obtenir une indemnisation pour la période de non activité.

Le contrat de location est suspendu durant la période des travaux. Celui-ci reprend effet après réintégration du locataire.

Les conditions de location peuvent être modifiées selon les besoins que requiert la nouvelle situation de l'immeuble.

Les modalités d'application du présent article sont fixées par voie réglementaire.

TITRE VIII

DU CONTROLE ET DES SANCTIONS

Art. 91. — Toute association légalement constituée qui se propose par ses statuts d'agir pour la protection des biens culturels peut se porter partie civile, en ce qui concerne les infractions à la présente loi.

Art. 92. — Outre les officiers et agents de police judiciaire, sont également habilités à rechercher et à constater les infractions aux dispositions de la présente loi :

— les hommes de l'art spécialement habilités dans les conditions fixées par la réglementation en vigueur;

— les inspecteurs chargés de la protection du patrimoine culturel;

— les agents de conservation, de valorisation et de surveillance.

Art. 93. — Quiconque met les agents chargés de la protection de biens culturels dans l'impossibilité d'accomplir leurs fonctions ou qui y met des obstacles est puni conformément aux dispositions du code pénal.

Art. 94. — Sont punies d'une amende de 10.000 DA à 100.000 DA et d'une peine d'emprisonnement d'un (1) an à trois (3) ans, sans préjudice de tous dommages et intérêts, les infractions suivantes :

— les recherches archéologiques sans autorisation du ministre chargé de la culture;

— la non déclaration des découvertes fortuites;

— la non déclaration et non remise à l'Etat des objets découverts au cours de recherches archéologiques autorisées.

Le ministre chargé de la culture peut exiger en outre, la remise en état des lieux aux frais exclusifs de l'auteur de l'infraction.

En cas de récidive, la peine est portée au double.

Art. 95. — Sont punies d'un emprisonnement de deux (2) ans à cinq (5) ans et d'une amende de 100.000 DA à 200.000 DA ou de l'une de ces deux peines seulement, sans préjudice de tous dommages intérêts et confiscations, les infractions suivantes:

— vente ou recel d'objets provenant de fouilles ou de sondages, découverts fortuitement ou au cours de recherches archéologiques autorisées;

— vente ou recel d'objets provenant de recherches sous-marines;

— vente ou recel de biens culturels classés ou inscrits sur la liste de l'inventaire supplémentaire ainsi que ceux provenant de leur morcellement ou dépeçage;

— vente ou recel d'éléments architectoniques provenant du morcellement ou d'un dépeçage d'un bien culturel immobilier ou immobilier par destination.

Art. 96. — Quiconque détériore ou mutilé volontairement un bien culturel mobilier ou immobilier proposé au classement, classé ou inscrit sur la liste de l'inventaire supplémentaire est puni, sans préjudice de tous dommages et intérêts, d'un emprisonnement de deux (2) ans à cinq (5) ans et d'une amende de 20.000 DA à 200.000 DA.

La même peine s'applique à celui qui détériore, détruit ou mutilé volontairement des objets découverts au cours de recherches archéologiques.

Art. 97. — L'aliénation sans autorisation préalable d'un bien culturel immobilier ou mobilier, classé ou inscrit sur la liste de l'inventaire supplémentaire, entraîne l'annulation de l'acte sans préjudice de dommages et intérêts.

Art. 98. — Sont punies d'une amende de 2.000 DA à 10.000 DA, sans préjudice des dommages et intérêts, les infractions constituées par l'occupation ou l'utilisation d'un bien culturel immobilier classé non conforme aux servitudes établies et énoncées par l'autorisation préalable délivrée par le ministre chargé de la culture.

Art. 99. — Quiconque entreprend des travaux de restauration, de réhabilitation, de réparation, d'adjonction, de mise en valeur, de reconstruction ou de démolition sur des biens culturels immobiliers proposés au classement, classés ainsi que sur des immeubles inclus dans leur zone de protection en infraction des procédures prévues à la présente loi, est puni d'une amende de 2.000 DA à 10.000 DA, sans préjudice des dommages et intérêts.

Quiconque entreprend ces mêmes travaux sur des immeubles classés ou non classés compris dans le périmètre d'un secteur sauvegardé est puni de la même peine.

Art. 100. — Toute infraction aux dispositions de la présente loi relative à la publicité, à l'organisation de spectacles, aux prises de vues photographiques et cinématographiques, aux travaux d'infrastructure, à l'implantation d'industries ou de grands travaux publics ou privés, au reboisement et déboisement est punie d'une amende de 2.000 DA à 10.000 DA.

Art. 101. — Tout gardien ou dépositaire d'un bien culturel mobilier classé ou inscrit sur la liste de l'inventaire supplémentaire doit déclarer dans les vingt-quatre (24) heures la disparition de ce bien sous peine d'emprisonnement de six (6) mois à deux (2) ans et d'une amende de 100.000 DA à 200.000 DA ou de l'une de ces deux peines seulement.

En cas de récidive, la peine est portée au double.

Art. 102. — Quiconque exporte illicitement un bien culturel mobilier classé ou non classé, inscrit ou non inscrit, sur la liste de l'inventaire supplémentaire est passible d'une amende de 200.000 DA à 500.000 DA et d'un emprisonnement de 3 à 5 ans.

En cas de récidive, cette peine est portée au double.

Est puni de la même peine quiconque importe illicitement un bien culturel mobilier dont la valeur historique, artistique ou archéologique est reconnue par le pays d'origine.

Art. 103. — Quiconque publie sur le territoire national ou à l'étranger des travaux à caractère scientifique ayant pour objet des documents inédits conservés en Algérie et concernant le patrimoine culturel sans autorisation du ministère chargé de la culture, est puni d'une amende de 50.000 DA à 100.000 DA.

La juridiction peut en outre, ordonner la confiscation de la publication.

Art. 104. — Les propriétaires, locataires ou tout autre occupant de bonne foi d'un bien culturel immobilier classé ou inscrit sur la liste de l'inventaire supplémentaire, qui s'opposent à la visite des lieux par des hommes de l'art spécialement habilités seront punis d'une amende de 1.000 DA à 2.000 DA.

En cas de récidive, la peine est portée au double.

Sont également concernés :

— les immeubles compris dans la zone de protection du bien culturel classé;

— les immeubles compris dans le périmètre d'un secteur sauvegardé.

Art. 105. — Les infractions énoncées aux articles 92 à 104 de la présente loi sont recherchées et constatées par des procès-verbaux dressés par des agents habilités à la diligence du ministre chargé de la culture.

TITRE IX

DISPOSITIONS FINALES

Art. 106. — Sont considérés comme régulièrement inscrits sur l'inventaire général des biens culturels visé à l'article 7 de la présente loi, les biens culturels mobiliers, immobiliers par destination et immobiliers proposés au classement, classés ou inscrits sur la liste de l'inventaire supplémentaire, ayant déjà fait l'objet d'une publication au *Journal officiel* de la République algérienne démocratique et populaire.

Sont exclus de l'inventaire général des biens culturels les sites naturels classés conformément à la loi relative à la protection de l'environnement susvisée.

Art. 107. — Sont abrogées toutes les dispositions contraires à la présente loi, notamment celles de l'ordonnance n° 67-281 du 20 décembre 1967 relative aux fouilles et à la protection des sites et monuments historiques et naturels.

Art. 108. — La présente loi sera publiée au *Journal officiel* de République algérienne démocratique et populaire.

Fait à Alger, le 20 Safar 1419 correspondant au 15 juin 1998.

Liamine ZEROUAL.

DECRETS

Décret présidentiel n° 98-187 du 4 Safar 1419 correspondant au 30 mai 1998 portant nomination des membres du Conseil d'Etat.

Le Président de la République,

Vu la Constitution, notamment ses articles 78-(2, 4, 7) et 152 (2) ;

Vu la loi organique n° 98-01 du 4 Safar 1419 correspondant au 30 mai 1998 relative aux compétences, à l'organisation et au fonctionnement du Conseil d'Etat ;

Décète :

Article 1er. — Sont nommés membres du Conseil d'Etat, Mesdames et Messieurs :

Président :

— Ahmed Bellil

Vice-président :

— Abdelhamid Djennadi

Commissaire d'Etat :

— Mohamed Guettouche

Commissaires d'Etat adjoints :

— Moussa Bousouf

— Fodil Chehboub

— Malika Merabet

— Azzedine Kellou

— Abdelhafid Mokhtari

— Abdelhamid Kedjour

— Mokhtar Bentabet

— Maamar Bouzenada

— Dalila Derrar née Berezak

Présidents de chambres :

— Abdellah Sellaim

— Farida Aberkane

— Mokdad Kouroughli

— Malika Sahraoui Tahar épouse Benmeziani

Présidents de sections :

— Mabrouk Mahdadi

— Messaoud Boufercha

— Farida Benyahia

— Khedidja Sayoud

— Farida Benzoua

— Abdenmour Abdelmalek

— Fafa Benzerrouki

— Soumia Abdessadok épouse Hadj Sahraoui

Conseillers :

— Kamel Feniche

— Oum El Kheir Harzli

— Hocine Messaoudi

— Atika Chérifa Sekfali

— Ghania Meguellati

— Fouzia Benguella

— Louardi Benabid

— Hamana Khanfar

— Ratiba Adjali

— Naima yahiaoui

— Salah Ancar

— Zouina Abderrezak

— Taha Bouchareb

— khaled Bachene

— Saad Fodil

— Aïssa Laalaoui

— Amara Zitouni

— Mabrouk Hocine

— Mohamed Bouchemma

— Halima Lebad épouse Bakiri

Art. 2. — Le présent décret sera publié au *Journal officiel* de la République algérienne démocratique et populaire.

Fait à Alger, le 4 Safar 1419 correspondant au 30 mai 1998.

Liamine ZEROUAL.